

COMMENT MESURER LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL?

RAPPORT DE L'ÉQUIPE CQRS SUR LES INDICATEURS SOCIAUX SYNTHÉTIQUES

Paul Bernard (Sociologie, Université de Montréal), responsable du projet

Michel Bernier (Conseil de la santé et du bien-être du Québec)

Johanne Boisjoly (Sciences humaines, UQAR)

Jean-Michel Cousineau (Relations industrielles, Université de Montréal)

Assistants de recherche

Sébastien Saint-Arnaud (Sociologie, Université de Montréal)

Karine Moisan (Sociologie, Université de Montréal)

Sébastien Boucher (Relations industrielles, Université de Montréal)

Novembre 2002

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	8
--------------------	---

1 INTRODUCTION LA DÉMARCHE DE RECHERCHE ET LE PLAN DU RAPPORT 10

1.1 Le contexte politique et scientifique de notre recherche.....	10
1.1.1 L'importance politique renouvelée du développement social.....	10
1.1.2 Un renouveau des indicateurs sociaux	12
1.2 La démarche de recherche et le plan du rapport	18

2 UNE DÉFINITION SCIENTIFIQUEMENT VALIDE ET POLITIQUEMENT PERTINENTE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL 20

2.1 Le travail opératoire que doit accomplir une définition du développement social.....	20
2.2 Les quatre éléments d'une définition du développement social :.....	20
2.2.1 Un ensemble de processus.....	21
2.2.2 ...d'amélioration.....	24
2.2.3 ... des conditions de vie et des potentiels... ..	27
2.2.4 ...des individus et des collectivités	33

3 QUATRE RÈGLES POUR LE CLASSEMENT, L'ÉVALUATION ET LA CONSTRUCTION D'INDICES SYNTHÉTIQUES DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL.... 38

3.1 Première règle: une saisie aussi précise que possible des processus qui conduisent au développement social ou qui nous en éloignent.....	39
3.2 Deuxième règle: une vision appropriée de ce qui doit être amélioré	43
3.3 Troisième règle: un choix d'objets et de perspectives de mesure qui représentent potentiels et conditions de vie	46
3.4 Quatrième règle: une attention aux rapports dynamiques entre individus et collectivités..	60
3.5 Conclusion	67

4 CLASSEMENT ET ÉVALUATION D'INDICES SYNTHÉTIQUES EXISTANTS 71

4.1 Une synthèse de l'ensemble des indices recensés.....	71
4.2 Une analyse des indices et des familles d'indices	74

5 INDICES NOUVEAUX ET AMÉLIORÉS POUR LA MESURE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL 137

5.1 Que faut-il mesurer au moyen d'indices synthétiques?.....	140
5.1.1 Zone 1: les potentiels et leurs déterminants.....	141
5.1.2 Zone 4: Les indices familiaux	141
5.1.3 Zones 2 et 3: précarité et qualité de vie.....	142
5.1.4 Zone 5: Les dynamiques des environnements locaux.....	143
5.1.5 Zone 6: La littéracie civique	144
5.1.6 Zone 7: La dynamique d'ensemble du développement social.....	145

5.2	Le choix d'étalons de mesure qui ne soient pas arbitraires	146
5.2.1	Premier étalon: l'argent	147
5.2.2	Deuxième étalon: le temps	149
5.2.3	Troisième étalon: la covariation statistique.....	153
5.2.4	Quatrième étalon: l'espace.....	156
5.2.5	Cinquième étalon: le jugement explicite des acteurs	157
5.2.5.1	Jugements individuels	159
5.2.5.2	Jugements collectifs	163
5.3	Conclusion	166

6 LES INDICES DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DONT IL IL FAUDRAIT POUR SUIVRE LA CONSTRUCTION: 14 PROPOSITIONS DE CHANTIERS 168

6.1	Premier chantier Indices de défavorisation sociale et économique en regard de la santé.....	170
6.1.1	Objectif	170
6.1.2	Méthodes.....	170
6.1.3	Travaux accomplis.....	170
6.1.4	Pistes à suivre.....	171
6.1.4.1	<i>Faire varier la variable dépendante.</i>	171
6.1.4.2	Raffiner les variables indépendantes.....	172
6.1.4.3	Réduire l'erreur écologique et distinguer les effets individuels et collectifs.....	172
6.2	Deuxième chantier Indices de pauvreté: perspectives transversale et longitudinale	172
6.2.1	Objectif	172
6.2.2	Méthodes.....	172
6.2.3	Travaux accomplis.....	173
6.2.4	Pistes à suivre.....	174
6.2.4.1	Les points faibles de la mesure consensuelle des seuils de pauvreté au Québec.....	174
6.2.4.1.1	Le faible coût du logement.....	174
6.2.4.1.2	Les normes de consommation.....	175
6.2.4.2	Seuils de pauvreté et sécurité économique.....	176
6.2.4.3	La sécurité économique vue dans une perspective longitudinale et intégrée.....	177
6.3	Troisième chantier Indices de défavorisation sociale, économique et culturelle en regard de la littéracie	180
6.3.1	Objectif	180
6.3.2	Méthodes.....	180
6.3.3	Travaux accomplis.....	182
6.3.4	Pistes à suivre.....	183
6.3.4.1	<i>Diversifier et resserrer la mesure des variables dépendantes</i>	183
6.3.4.2	<i>Systématiser la mesure des variables indépendantes</i>	184
6.3.4.3	Faire des analyses multi-niveaux	185
6.3.4.4	Adopter une perspective longitudinale et intégrée.....	186
6.4	Quatrième chantier Indice de précarité d'emploi.....	186
6.4.1	Objectif	186
6.4.2	Méthodes et travaux accomplis	186
6.4.3	Pistes à suivre.....	188
6.5	Cinquième chantier Indice subjectif standardisé de qualité de l'emploi.....	189

6.5.1	Objectif	189
6.5.2	Méthodes et travaux accomplis	189
6.5.3	Pistes à suivre.....	190
6.5.3.1	Un paradoxe: les mesures les mieux adaptées sont les moins transposables	191
6.5.3.2	Relier la qualité de l'emploi à d'autres aspects de la vie des individus	192
6.6	<i>Sixième chantier</i> Indice subjectif standardisé de qualité de la vie familiale	194
6.6.1	Objectif	194
6.6.2	Méthodes et travaux accomplis	194
6.6.3	Pistes à suivre.....	194
6.7	<i>Septième chantier</i> Indice de chômage familial.....	194
6.7.1	Objectif	194
6.7.2	Méthodes et travaux accomplis	195
6.7.3	Pistes à suivre.....	195
6.8	<i>Huitième chantier</i> Indice du fardeau familial de la maladie et d'autres événements	196
6.8.1	Objectif	196
6.8.2	Méthodes.....	196
6.8.3	Travaux accomplis.....	197
6.8.4	Pistes à suivre.....	197
6.8.4.1	Les cumuls de problèmes	198
6.8.4.2	La concentration de problèmes dans certains milieux	198
6.8.4.3	Prolongement des travaux de recherche sur les causes et les conséquences de ces phénomènes.....	199
6.9	<i>Neuvième chantier</i> Analyse multidimensionnelle dynamique du développement des régions.....	199
6.9.1	Objectif	199
6.9.2	Méthodes et travaux accomplis	199
6.9.3	Pistes à suivre.....	200
6.10	<i>Dixième chantier</i> Indices de spatialisation des inégalités et de pauvreté urbaine concentrée	201
6.10.1	Objectif	201
6.10.2	Méthodes.....	202
6.10.3	Travaux accomplis.....	202
6.10.4	Pistes à suivre.....	203
6.11	<i>Onzième chantier</i> Indice de littéracie civique.....	204
6.11.1	Objectif	204
6.12	<i>Douzième chantier</i> Une perspective multidimensionnelle sur l'Indice de bien-être économique	204
6.12.1	Objectif	204
6.12.2	Méthodes.....	204
6.12.3	Travaux accomplis.....	205
6.12.4	Pistes à suivre.....	205
6.13	<i>Treizième chantier</i> Indice des régimes providentiels et indice des régimes de genre.....	206
6.13.1	Objectif	206
6.13.2	Méthodes et travaux accomplis	207
6.13.3	Pistes à suivre.....	207
6.14	<i>Quatorzième chantier</i> Indice dialogique de qualité de vie.....	208
6.14.1	Objectif	208
6.14.2	Méthodes et travaux accomplis	209
6.14.3	Pistes à suivre.....	209

7	CONCLUSION: TROIS PISTES DE TRAVAIL POUR LA MESURE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL [VERSION PROVISOIRE]	210
7.1	Les indices qu'il faut construire, et ceux qu'il ne faut pas	210
7.2	Le partage du travail entre les chercheurs	210
7.3	Les données disponibles et celles qui ne le sont pas	210
8	BILBLIOGRAPHIE	212
	LISTE DES FIGURES	6
	LISTE DES ANNEXES	7

LISTE DES FIGURES

Figure 1 La dialectique démocratique et ses avatars	29
Figure 2 Les caractéristiques des régimes providentiels	30
Figure 3 Les composantes de l'inclusion sociale	52
Figure 4 Classification des indicateurs recensés	72
Figure 5 Que faut-il mesurer au moyen d'indices?	138
Figure 6 Comment mesurer le développement social au moyen d'indices?	168

LISTE DES ANNEXES**

Annexe A1 Les mesures de la pauvreté au Québec et au Canada.

Annexe A2 Les nouveaux rapports d'emploi.

Annexe A4 Les indicateurs familiaux de développement social.

Annexe A5 Le tissu social montréalais est-il en train de se déchirer?

Annexe A6 Une véritable perspective de développement social

Annexe A7 L'élaboration d'un indice de bien-être économique pour le Québec

Annexe A8 Régimes providentiels et indicateurs sociaux : La place des provinces canadiennes dans les mondes du « capitalisme providentiel »

Annexe B1 Extraits tirés de « Un indice de défavorisation pour la planification de la santé et du bien-être au Québec »

Annexe B2 Extraits tirés de « Faits saillants de *Lire l'avenir : Un portrait de l'alphabétisme au Canada* »

Annexe B3 Extraits tirés de la communication « Structures of Disadvantage : Spatial and Theoretical Aspects of Index Construction

Annexe B4 Extraits tirés de *Civic Literacy in Comparative Context : Why Canadians Should Be Concerned* et de *Social Capital, Civic Engagement and Institutional Performance in Sweden: An Analysis of the Swedish Regions*

Annexe B5 Extraits tirés de *Indicators of Quality of Life in Canada : A Citizens' Prototype: Summary of Results of Public Dialogue Sessions and Prototype of National Indicators*

** Les annexes « A » ont été produites par les membres de l'équipe alors que les annexes « B » sont des extraits de textes de chercheurs externes à l'équipe.

Remerciements

Les quatre chercheurs principaux de cette équipe, Paul Bernard, Michel Bernier, Johanne Boisjoly et Jean-Michel Cousineau, ont tous contribué à donner au projet son orientation et à le faire avancer. C'est Paul Bernard qui a rédigé les chapitres 1, 2, 3, 5 et 6 du rapport, tandis que Michel Bernier a écrit le chapitre 4, qui évalue les indices synthétiques existants. Jean-Michel Cousineau a écrit les annexes A1 et A7 portant respectivement sur les mesures de pauvreté et l'Indice de bien-être économique et Johanne Boisjoly l'annexe A4, sur les Indices familiaux. L'annexe A8, qui compare les régimes providentiels de quatre provinces canadiennes à ceux des pays de l'OCDE, a été écrite par Sébastien Saint-Arnaud en collaboration avec Paul Bernard et Johanne Boisjoly. Nous profitons de l'occasion pour remercier de leur précieuse collaboration nos assistants de recherche, Sébastien Saint-Arnaud, Karine Moisan et Sébastien Boucher. Enfin, nous avons bénéficié à plusieurs reprises, au cours de cette recherche, des précieux conseils des participants à des séminaires où nous avons présenté nos travaux: Camil Bouchard, Département de psychologie, Université du Québec à Montréal; Amélie Doray, Département de sociologie, Université de Montréal; Yvon Fortin, Institut de la statistique du Québec; Muriel Garon, Commission des droits de la personne et de la jeunesse; Eveline Lapierre-Adamcyk, Département de démographie, Université de Montréal; France Laurendeau, Collège du Fonds de solidarité de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec; Céline LeBourdais, Département de démographie, Université de Montréal et Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales; Henry Milner, Département de science politique, Université Laval et Collège Vanier ; Hélène Morais, Conseil de santé et du bien-être; Hector Ouellet, École de travail social, Université de Montréal; Robert Pampalon, Institut national de santé public du Québec; Paul Villeneuve, Département d'aménagement, Université Laval; Deena White, Département de sociologie, Université de Montréal. Nous remercions également, le Conseil québécois de la recherche sociale, devenu le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture, qui a financé le projet dans le cadre d'une action concertée avec les ministères et organismes suivants : Institut de la statistique du Québec, le Conseil de la santé et du bien-être, le Ministère de l'emploi et de la solidarité et le Ministère de la recherche de la science et de la technologie.

1 INTRODUCTION

LA DÉMARCHE DE RECHERCHE ET LE PLAN DU RAPPORT

Notre équipe de recherche a été chargée par le Conseil québécois de la recherche sociale, au printemps 2000, d'examiner les moyens par lesquels on pourrait mesurer de manière synthétique l'état et les processus du développement social au Québec. Nous avons entrepris cette tâche en partenariat avec le Conseil de la santé et du bien-être du Québec (CSBE), qui est engagé depuis plusieurs années dans la promotion du développement social, et avec l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), principal organisme responsable de l'élaboration des statistiques requises dans les débats de politiques publiques au Québec.

Nous rendons compte ici de notre exploration des diverses avenues empruntées par les chercheurs de sciences sociales, ici et ailleurs, pour développer des indicateurs sociaux synthétiques qui, même s'ils ne portent pas spécifiquement sur le développement social, permettent néanmoins de faire avancer une réflexion sur la mesure de ce dernier. Nous les classons et les évaluons en fonction d'une définition rigoureuse du développement social; nous explorons certaines avenues qui nous paraissent les plus prometteuses; et enfin, nous proposons un plan d'ensemble qui permette aux chercheurs et aux organismes publics de doter le Québec d'instruments adéquats pour mesurer son développement social.

1.1 Le contexte politique et scientifique de notre recherche

1.1.1 L'importance politique renouvelée du développement social

Une question hante les décideurs et les citoyens depuis le milieu des années '90: le légitime souci du développement économique aurait-il pris trop de place, au détriment des considérations sociales ?

L'OCDE s'inquiète de la cohésion sociale des sociétés avancées. Le gouvernement canadien lui fait écho en souhaitant orienter l'action de l'État vers une dynamique de renforcement mutuel entre la croissance économique, le développement humain et la cohésion sociale (DRHC, 2000); plus récemment, il a mis de l'avant le thème de l'inclusion sociale (Policy Research Secretariat, 2001). Les intellectuels débattent sans fin, dans leurs revues spécialisées mais aussi dans les médias, de la diminution appréhendée du capital social, de la chute de la confiance mutuelle, de l'étiollement des réseaux sociaux et de la vie associative (Putnam, 2000). Le Programme des Nations Unies sur le développement (PNUD) veut faire contrepoids à l'obsession de la croissance du Produit intérieur brut per

capita en proposant et diffusant largement un Indice de développement humain (IDH) (1990-2001). On ne compte plus les organismes et même les médias qui publient des indices de qualité de vie, comme par exemple la Fédération des municipalités du Canada, qui a lancé il y a deux ans un site Web sur "la qualité de vie dans les collectivités canadiennes". Au Québec, le CSBE a organisé en 1997-98 un vaste ensemble de forums locaux et régionaux sur le développement social, qui a culminé en avril 1998 dans un forum national où, justement, la question de la mesure du phénomène s'est posée (CSBE, 1998). Le gouvernement québécois a participé en 1995, puis à nouveau, avec le CSBE cette fois, en juin 2000 à Genève, à des conférences internationales sur le sujet, sous l'égide des Nations Unies (ONU, 2000).

Certes, toutes les notions évoquées ci-dessus — développement social, cohésion sociale, inclusion sociale, capital social et bien d'autres du même genre— ne sont pas équivalentes. Nous proposerons d'ailleurs, plus loin dans ce rapport, une définition précise du développement social. Mais reconnaissons d'emblée que les décideurs et les citoyens de nos sociétés avancées traduisent, par ces diverses expressions, une commune préoccupation: le tissu social serait-il en train de se distendre, voire de se déchirer, au moment où la poursuite de la croissance économique pousse à l'individualisme, élargit les écarts de revenus sur le marché du travail et creuse les clivages entre les groupes sociaux, laisse bien des gens avec trop peu de temps pour s'acquitter de leurs obligations, ou au contraire trop d'un temps dont personne ne veut?

Pour jeter un éclairage sur ces questions, pour déterminer si nos sociétés, et en particulier le Québec, avancent, reculent ou se transforment à cet égard, nous avons repris à notre compte, dans nos travaux, les quatre enjeux politiques centraux que le CSBE (2000) identifie en regard du développement social. En premier lieu, il faut faire converger développement économique et développement social car, comme nous l'avons évoqué ci-dessus, aucun des deux n'a de sens sans l'autre. Il faut, en deuxième lieu, lutter contre les inégalités économiques et sociales. Il ne s'agit pas ici de poursuivre la chimère d'une égalité de tous à tous égards, ou encore de nier l'importance des incitatifs de marché et de la liberté de choix que celui-ci permet (voir Reich, 2001). Mais la logique néo-libérale qui s'est imposée dans l'économie accentue systématiquement les inégalités (quoique à des degrés divers: voir Wolfson et Murphy, 1998), crée des rentes de situation (même si elle en détruit d'autres) (Sorensen, 2000), renforce les positions de pouvoir des catégories sociales dominantes tandis qu'elle amenuise les chances des autres (catégories de genre, d'âge, de classes sociales, d'appartenance ethnique, de territoires —nationaux, régionaux ou de voisinage—et ainsi de suite) (Tilly, 1998). Lutter contre les inégalités, c'est endiguer ces tendances, remettre les individus et les collectivités en piste, leur donner les moyens de se faire ou de se refaire une place dans la vie économique, sociale et politique (Brown et Lauder, 2001).

En troisième lieu, une préoccupation pour le développement social doit, selon le CSBE, répondre par des politiques adéquates aux besoins de la population, des groupes et des territoires. Chacun des termes employés ici mérite un commentaire. Soulignons tout d'abord l'accent qui est mis sur les politiques. Les diverses mesures synthétiques du développement social ne peuvent certes se substituer aux instruments spécifiques d'évaluation des politiques publiques particulières; mais elles doivent tout de même cibler des objectifs politiques larges et nous permettre de dire si ces politiques publiques dans leur ensemble nous en rapprochent ou nous en éloignent. Ces objectifs se définissent par les besoins de la population; mais comme les besoins humains sont variés et infinis, l'État démocratique doit déterminer lesquels sont prioritaires et doivent faire l'objet d'interventions publiques. Il ne s'agit pas d'ailleurs que des besoins individuels, mais aussi de ceux des groupes sociaux, qui fournissent aux individus le cadre indispensable dans lequel développer et déployer leurs potentiels, au sein duquel s'inscrire dans une logique de réciprocité avec le milieu qui les entoure.

D'où, en quatrième lieu, l'importance de la participation des diverses communautés d'appartenance et, en particulier mais sans être exclusif, les territoires –villes et villages, régions ou quartiers urbains. Ces espaces de proximité non seulement permettent les échanges, l'entraide et la réciprocité directe, mais ils favorisent aussi la mobilisation collective pour définir les besoins, pour mettre en commun des ressources et pour mettre en œuvre le développement social (y compris parfois le développement économique, comme dans le cas de l'économie sociale).

Comme on le verra dans la suite de ce rapport, nous avons tenu compte de ces quatre perspectives dans l'élaboration de notre définition du développement social et dans nos travaux d'évaluation des diverses tentatives de le mesurer synthétiquement. Le véritable développement sera donc défini à la fois comme économique et social; il fera reculer la pauvreté et les inégalités par des politiques centrées sur les réels besoins individuels et collectifs; les représentants des collectivités et les citoyens auront leur mot à dire dans l'identification de ces besoins; et finalement, les politiques qui découlent de cette façon de concevoir le développement seront élaborées de manière à soutenir les collectivités dans leur développement.

1.1.2 Un renouveau des indicateurs sociaux

Les économistes ont réussi à définir un ensemble restreint d'indicateurs clés de la situation économique, et il ne se passe pas un jour sans que nous ne soyons mitraillés, dans les media, par le taux de croissance du PIB, le taux de chômage, le taux d'inflation ou l'équilibre de la balance des paiements, sans compter cet

indicateur suprême entre tous, l'évolution quotidienne des tendances boursières. C'est comme si notre vie entière s'y résumait et en dépendait.

Mais chacun sait que c'est là exagération. Malgré tout le confort que l'argent procure dans une société marchande où tant de choses s'achètent —où en fait elles ne peuvent souvent qu'être achetées— et même si le fait de perdre son emploi est de fait un grand malheur, la vraie vie ne se réduit évidemment pas à ce que nous en disent de tels indicateurs économiques.

Les signes vitaux de la qualité de la vie sociale devraient aussi inclure des questions comme les suivantes. Dans quelle mesure notre société permet-elle aux individus, et en particulier aux enfants, de pleinement développer leur potentiel comme êtres humains? Dans quelle mesure les individus peuvent-ils poursuivre des projets et s'accomplir dans leur travail, dans leur vie familiale, dans leurs engagements communautaires et civiques? Dans quelle mesure les exigences de la vie quotidienne, notamment chez les parents de jeunes enfants, conduisent-elles à un excès de stress? Quel appui les individus obtiennent-ils, dans leurs entreprises, de la part de leur famille, de leurs amis, de leur employeur, de leurs communautés d'appartenance et des programmes gouvernementaux? Dans quelle situation les groupes les plus vulnérables de notre société se retrouvent-ils : les pauvres et les sans-abri, les femmes, les personnes âgées, les enfants et les jeunes, les handicapés, les groupes culturels minoritaires, et ainsi de suite? Est-ce que notre situation à cet égard est meilleure ou pire qu'auparavant? Et comment nous comparons-nous aux autres sociétés avancées?

Ce qui complique singulièrement la tâche des constructeurs d'indicateurs sociaux synthétiques, c'est que de tels signes vitaux sont souvent de l'ordre de la qualité de l'expérience de vie. Il est difficile de les traduire en nombres, car ceux-ci sont mieux adaptés à l'expression de quantités. Les économistes ont la partie plus facile à cet égard, puisque tout ce qui les intéresse peut se traduire, en dernière analyse, en quantités de biens et de services, puis dans leur équivalent universel, l'argent. De tels étalons universels ne sont pas légion, comme nous le verrons plus loin, dans la section 5.2; cela complique sérieusement notre tâche. Mais le défi demeure de résumer l'état du développement social en quelques indicateurs numériques synthétiques.

Comment peut-on définir de tels indicateurs? Comme nous l'avons indiqué ci-dessus et comme nous le verrons plus en détails dans les pages qui suivent, il s'agit d'un ensemble restreint de variables quantitatives qui rassemblent un grand nombre d'informations détaillées afin de déterminer l'état du

développement social¹, son évolution et les écarts qu'on trouve à cet égard entre diverses sociétés ou régions. On qualifie ces indicateurs de synthétiques parce qu'ils sont eux-mêmes peu nombreux et parce qu'ils rassemblent beaucoup d'informations afin d'apprécier les situations dans leur ensemble. Le fait qu'ils soient quantitatifs permet justement de combiner ces informations de manière systématique et transparente, ce qui ouvre la porte aux comparaisons objectives entre milieux et périodes. On peut en conséquence s'en servir, s'ils sont bien construits, pour conclure que le développement social avance ou recule sous certains rapports, ou qu'il est plus important dans un milieu donné que dans un autre².

Le PNUD a fait à cet égard travail de pionnier dans les années '90 (PNUD, 1990-2001) reprenant le flambeau qu'avait porté l'OCDE durant les années '60 et '70 (OCDE, 1973). L'Indice de développement humain (IDH) vise à montrer que ce qui compte, ce n'est pas seulement l'abondance des ressources disponibles dans chaque pays, mais aussi, et surtout, ce à quoi on les emploie. L'IDH privilégie certains de ces usages, qui reflètent non seulement le niveau moyen, mais également la distribution des ressources disponibles: cet indice privilégie les potentiels humains de base que sont la santé (mesurée par l'espérance de vie), l'accès à un niveau de vie décent (mesuré par une distribution du revenu focalisée sur le bas de la courbe), et l'accès à la connaissance ou littéracie (mesurée par la scolarisation). Nous critiquerons plus spécifiquement ce genre d'indice dans la section 4.2 de ce rapport, mais il faut reconnaître d'emblée la clarté et l'audace des positions qui y sont prises quant à la nature du développement humain et, par extension, du développement social.

Avec la nouvelle vague de construction d'indicateurs sociaux synthétiques inaugurée par le PNUD, ceux-ci sont en quelque sorte devenus victimes de leur propre succès, car on ne sait plus où donner de la tête. Fort nombreux sont les organismes et les chercheurs qui ont développé leur propre indicateur synthétique, dans un effort qui n'est pas sans rappeler celui des alchimistes: comme nous le verrons dans le chapitre 4, les procédures ne sont pas toujours transparentes et les fondements théoriques sont dans bien des cas fort peu explicites.

¹ Nous définirons évidemment la notion de développement social très rigoureusement, dans le chapitre 2.

² Nous ne prétendons aucunement que seuls les nombres peuvent servir de base valable aux discussions des politiques publiques: certains phénomènes de grande importance ne sont accessibles que par des méthodes qualitatives, qu'il ne faut surtout pas mettre à l'écart. Cela dit les nombres, *si les fondements conceptuels de leur construction sont convenablement explicités*, peuvent aisément porter des messages empiriques clairs, évocateurs et donc fort utiles.

Soulignons également un paradoxe mineur, ennuyeux, mais très symptomatique: chaque auteur d'un indice lui donne, c'est l'évidence, un nom différent, de sorte qu'il est très difficile de déterminer dans quelle mesure ces chercheurs poursuivent le même objectif ou visent au contraire des objets théoriquement différents. Une recherche des indices synthétiques apparentés au développement social révélera donc en général un seul exemplaire sous chaque appellation, les autres auteurs s'étant empressés de coiffer leur propre « recette » d'un nom différent de tous les précédents. Il faut en conséquence, pour cerner le champ des indices synthétiques possiblement reliés au développement social, examiner toutes les intersections possibles entre deux ensembles de termes: les uns connotent la notion de développement, avec des mots comme développement, progrès, santé, standard, bien-être, qualité, défavorisation, sécurité, tandis que les autres désignent le domaine dans lequel se réalise ce développement, en visant le plus souvent ce qui n'est pas exclusivement économique. On aura donc le "progrès social", le "développement social", le "bien-être durable", le "progrès véritable", le "bien-être économique", la "défavorisation", la "sécurité personnelle", la "santé sociale", le "développement humain", la "qualité de la vie", les "standards de vie", pour ne nommer que ceux-là.

Ce paradoxe reflète en réalité un problème plus profond: comme nous le verrons, le travail de conceptualisation est souvent bâclé (à de notables exceptions près), il renvoie fréquemment à des notions supposées de sens commun et à une vision présumée commune du développement. En somme, on ne sait plus très bien, dans nombre de cas, ni ce qu'on cherche... ni non plus comment procéder pour le trouver. Faut-il, devant cette confusion des perspectives et face à la complexité du phénomène même du développement social, renoncer à le saisir au moyen d'indices synthétiques? Nous ne le croyons pas. Si nous voulons que le développement social occupe une place aussi importante que le développement économique dans les débats sur politiques publiques, et si nous voulons montrer l'interdépendance de ces deux aspects du développement, nous pensons qu'il est à la fois nécessaire et possible de relever un défi: il faut relever le défi de mesurer l'état, l'évolution et les processus du développement social par un ensemble cohérent de mesures synthétiques à la fois rigoureuses et éloquentes.

De telles mesures devront satisfaire à la fois quatre exigences. Premièrement, comme nous l'avons indiqué ci-dessus, elles devront être *politiquement pertinentes*. Cela ne signifie ni qu'elles sont à la remorque des questions d'actualité politique, ni qu'elles fournissent un instrument d'évaluation de politiques particulières. Au contraire, les indices synthétiques éclairent les débats du fait qu'ils permettent des comparaisons sur le moyen et le long terme, en examinant la situation d'ensemble de vastes secteurs de politiques publiques, comme la santé, l'éducation, la lutte à la pauvreté, la sécurité personnelle, la vie communautaire et civique, etc..

Au plan théorique, deuxièmement, ces mesures devront être *cohérentes et imaginatives*. Cohérentes parce que la première condition que doit satisfaire une perspective théorique, c'est d'énoncer clairement ses visées, de ne présenter ni ambiguïtés, ni contradictions internes. Imaginatives afin de mettre en lumière des aspects importants de la vie des individus, des familles et des collectivités — souvent des aspects qui ne sont pas évidents aux yeux des chercheurs ou des décideurs, dont la vie quotidienne n'est typiquement pas la même que celle de vastes segments de la population. Nous en verrons plusieurs ci-dessous, mais mentionnons à titre exemple certains travaux fort imaginatifs sur les notions de pauvreté, de littéracie, de défavorisation sociale (en plus de la défavorisation économique), d'espérance de vie en santé, de stress lié au manque de temps, etc. L'imagination peut aussi se déployer pour tenter de capter l'état de certains grands équilibres sociaux (comme l'articulation, spécifique à chaque société, entre les sphères d'action du marché, de l'État et de la société civile³) ou encore les grandes dynamiques sociétales ou régionales reliant les uns aux autres les phénomènes démographiques, économiques, écologiques, de santé, d'éducation et de modes de vie⁴.

Les mesures synthétiques devront, en troisième lieu, être *valides au plan méthodologique*. Cela signifie deux choses. D'abord et avant tout, les méthodes et techniques employées devront refléter correctement les visées théoriques, notamment en représentant systématiquement toutes les dimensions du phénomène étudié et en employant des unités de mesure appropriées à sa nature⁵. De plus, les mesures empiriques proposées devront être exemptes de vices de forme au plan logique, comme le raisonnement circulaire (où un phénomène est "expliqué" par lui-même), le décompte multiple des mêmes phénomènes (faute d'avoir contrôlé leur covariation statistique), l'ambivalence des mesures (dans les cas où deux facteurs distincts peuvent déterminer le niveau de la mesure, rendant celle-ci ambiguë et donc inutile), et ainsi de suite.

En dernier lieu, les indices synthétiques devront être *commodément intelligibles* par les acteurs impliqués dans les débats sociaux et politiques, les décideurs mais aussi le public en général. Bien sûr, il s'agit là d'une utopie créatrice, tout comme l'idée de démocratie d'ailleurs. Bien sûr aussi, il faut situer cette

³ Nous examinerons cette articulation au moyen d'un indice des régimes providentiels dans le chapitre 5 du rapport.

⁴ Nous reprendrons à notre compte, toujours dans le chapitre 5 de ce rapport, l'indice IDÉES proposé par le Conseil des affaires sociales en 1990. Nous exploiterons toutefois cette intuition dans un sens différent et, croyons-nous, plus complexe et plus révélateur des dynamiques régionales.

⁵ Nous soutiendrons dans la section 5.2 que seulement quatre unités de mesure apparaissent possibles: l'argent, le temps, la covariation et le jugement des acteurs (subjectivité).

entreprise dans le moyen terme, c'est-à-dire faire la pari que si de telles mesures synthétiques sont de fait utilisées dans les débats, par les décideurs et dans les media, elles finiront par rejoindre beaucoup de gens, trouvant au fil du temps des formes d'expression éclairantes⁶.

La solution au problème de l'intelligibilité ne consiste évidemment pas à créer des indices rudimentaires, qui représenteraient mal la complexité du développement social. Elle consiste plutôt à faire un effort de clarté. Clarté dans l'explication des indices, certes, mais aussi et avant tout clarté conceptuelle. Car si de nombreux indices synthétiques demeurent obscurs aux yeux du public, et souvent à ceux des spécialistes, c'est justement parce que leur conceptualisation n'est pas transparente, y compris peut-être pour leurs propres auteurs. Cette quatrième exigence renvoie donc aux deux précédentes: il est impossible de créer des indices intelligibles, et donc valables pour des débats et des prises de décision éclairés, si on ne dispose pas d'une conceptualisation claire, servie par une méthodologie rigoureuse et adéquate à ces concepts.

C'est dans ce travail de construction d'indices synthétiques de développement social que la collaboration –présente et future-- avec l'Institut de la statistique du Québec prend tout son sens. Tout d'abord, nous avons suivi avec intérêt un effort d'analyse parallèle et complémentaire au nôtre, le « Portrait social du Québec » que vient de publier l'Institut (2001). Ce document présente, dans près de trente chapitres, l'évolution de la situation québécoise dans des domaines aussi variés que la démographie, l'éducation, la santé, le travail, les revenus, et ainsi de suite. L'Institut envisage même une mise à jour continue de ces portraits sectoriels, au fur et à mesure que de nouvelles données viendront témoigner de l'évolution de la situation. C'est évidemment là un outil extrêmement précieux, à la fois par la connaissance des tendances qu'il crée et met à disposition du public, et par le très riche répertoire de données qu'il rassemble et tient à jour. Pour qui veut, comme nous, créer des indices synthétiques, un tel compendium analytique, surtout s'il s'accompagne d'une mise à jour systématique, représente une mine d'or.

Des collaborations plus directes avec l'Institut sont déjà en cours et devraient s'amplifier dans l'avenir. En premier lieu, nous avons réalisé en collaboration avec

⁶ Soulignons à titre d'exemple que les règles de méthodologie entourant les sondages d'opinion publique sont maintenant bien comprises des journalistes et d'une partie importante du public, ce qui permet à ceux-ci de porter jugement sur la validité des résultats qui sont publiés. Le même défi se présente aux chercheurs, aux journalistes et au public en ce qui concerne, par exemple, la distinction entre effets de causalité bruts et nets, ou encore entre les perspectives transversale et longitudinale: de telles notions sont maintenant devenues indispensables à la bonne compréhension de bon nombre de phénomènes sociaux (la pauvreté, par exemple), et partant, des politiques qui visent ces phénomènes. Faire clairement comprendre de telles notions est devenu une tâche de démocratisation incontournable.

l'ISQ deux études (qui se trouvent en annexe à ce rapport) [Annexes A8 et A4]. La première analyse le régime de sécurité sociale de quatre provinces canadiennes (dont le Québec, évidemment) dans une perspective comparative avec celui des pays de l'OCDE, en utilisant des séries statistiques (en partie compilées par l'ISQ) pour calculer un indice des régimes providentiels. La deuxième est une étude de faisabilité pour le développement d'un ensemble d'indices familiaux (par exemple l'Indice de chômage familial, Noreau, 1996), c'est-à-dire d'indices qui reflètent la situation que crée dans les familles certains événements ou certaines conditions qui affectent un de leurs membres. Des discussions sont par ailleurs en cours entre des membres de notre équipe et l'ISQ en vue de créer des indices reflétant la dynamique du développement social et économique des régions du Québec.

Plus généralement, notre rapport débouchera sur des recommandations quant aux recherches qui devraient se poursuivre au Québec en vue de créer des indices synthétiques de développement social. Nous entendons mener nous-mêmes à bien certains de ces travaux, mais il est évident qu'ils dépassent largement, par leur ampleur, la capacité d'une seule équipe. En fait, il faut songer à relier entre eux, de manière souple, les divers groupes de recherche qui sont actifs dans de telles entreprises, et même à en créer d'autres dans les domaines où il y a pénurie.

Le rôle de l'ISQ est à cet égard fondamental, pour plusieurs raisons. En premier lieu, l'Institut dispose d'une expertise considérable en matière de données et d'analyse. En deuxième lieu, l'Institut est en train de devenir, comme Statistique Canada, un lieu où l'accès à des données administratives et territoriales est possible dans des conditions qui garantissent de façon rigoureuse la confidentialité des informations. En troisième lieu l'Institut jouit d'un statut semi-autonome par rapport à l'État, ce qui lui permet de concilier les exigences du savoir et du pouvoir; cela en fait un instrument idéal pour établir de réseaux de collaboration entre les chercheurs universitaires et ceux du secteur public, et entre les chercheurs et les décideurs. Enfin, l'Institut a la capacité de créer de nouvelles enquêtes, qui viendraient combler des lacunes au plan des données (longitudinales surtout) et renforcer notre capacité de prendre la mesure du développement social du Québec.

1.2 La démarche de recherche et le plan du rapport

Le mandat que nous a confié le CQRS, et à travers lui les membres du milieu québécois des politiques publiques intéressés à la mesure du développement social, nous impose donc de multiples exigences. Notre démarche devra viser l'articulation d'une approche scientifiquement valide —reposant sur une conceptualisation claire et imaginative et sur des règles de méthode rigoureuses—et d'une pertinence politique qui rejoigne le cœur du

développement social. De plus, les exigences de participation active des citoyens à la définition de ces besoins et des politiques nous impose de rendre notre démarche explicite et intelligible.

Pour y parvenir, nous allons d'abord nous donner une définition détaillée de la notion centrale de développement social (chapitre 2). Nous en tirerons quatre règles opératoires pour classer, évaluer et construire des indices synthétiques de développement social (chapitre 3). Nous utiliserons ensuite cette définition pour rendre compte des indices synthétiques existants qui s'apparentent plus ou moins étroitement au développement social (chapitre 4). Il s'agira de rendre explicite la visée de chaque indice et les procédures opératoires utilisées, de situer chaque indice par rapport aux autres dans un schème de classification, et enfin de l'évaluer: nous en identifierons les forces et les faiblesses en regard de la mesure du développement social, et nous suggérerons comment il y aurait moyen de contourner les difficultés conceptuelles et méthodologiques tout en conservant les apports les plus intéressants. Suite à cet examen nous pourrions proposer (dans les chapitres 5 et 6) des indices synthétiques de développement social améliorés ou nouveaux qui soient appropriés à la situation québécoise, sans négliger bien sûr la perspective comparative, qui jette toujours un puissant éclairage sur notre propre situation et sur les processus qui nous y ont conduit. Certains de ces indices ont en partie été développés dans les propres travaux de notre équipe, mais comme on le verra, le champ est bien plus vaste encore et nécessitera des travaux et des collaborations importants. C'est pourquoi nous proposerons, en dernier lieu, des pistes de travail concrètes pour déployer le programme de travail visant à mesurer le développement social au Québec (chapitre 7).

2 UNE DÉFINITION SCIENTIFIQUEMENT VALIDE ET POLITIQUEMENT PERTINENTE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

2.1 Le travail opératoire que doit accomplir une définition du développement social

La définition du développement social que nous élaborons ci-dessous nous servira de trois façons dans le travail que nous entreprenons. En premier lieu, elle délimitera l'ensemble des indices synthétiques pertinents, ceux que nous devons prendre en considération dans nos travaux. Comme nous l'avons expliqué plus haut, nous ne pouvons nous limiter à passer en revue les seuls indices qui se rattachent explicitement à la notion de développement social, puisque de nombreuses autres notions y sont apparentées et peuvent nous fournir des pistes utiles. Mais encore faut-il déterminer ce qui est pertinent.

En deuxième lieu, notre définition devra nous permettre de décrire, de comparer et de classer les divers indices synthétiques pertinents qui existent déjà en fonction de leur visée spécifique, de leur perspective conceptuelle et de leur approche méthodologique.

En troisième lieu, notre définition devra nous offrir des principes d'évaluation de la validité scientifique et de la pertinence politique des indices. Nous allons privilégier les indices dont la visée est claire et ceux qui permettent de saisir le développement social non seulement dans son état, mais aussi et surtout comme un processus, sur lequel les sociétés ont pris par des interventions publiques aussi bien que par les engagements civiques et communautaires de leurs membres. Pour nous assurer de la pertinence politique de notre démarche, et donc de l'utilité des indices que nous proposerons, nous retiendrons une définition du développement social qui rejoint les débats publics en cours au Québec sur le sujet.

2.2 Les quatre éléments d'une définition du développement social :

- **un ensemble de processus**
- **d'amélioration**
- **des conditions de vie et des potentiels**
- **individuels et collectifs**

Cette définition s'inspire étroitement de celle que propose notre partenaire dans ce projet, le Conseil de la santé et du bien-être du Québec (CSBE, mars 1999);

en fait, elle accole simplement, pour des raisons que nous précisons ci-dessous, la notion de potentiels à celle de conditions de vie⁷. Ce point de départ offre à notre démarche des garanties de pertinence politique qui se fondent sur la démarche dans laquelle le Conseil s'est engagé depuis 1997, avec l'organisation de forums locaux, régionaux et national sur le sujet. Cette définition représente, en quelque sorte, une lecture autorisée des débats et des volontés des milieux politiques et de la société civile en ce qui concerne le développement social.

Elle converge également avec les résultats d'une démarche qui s'est déroulée en parallèle à la nôtre, également avec le soutien du CQRS et d'un ensemble de partenaires. L'équipe dirigée par Deena White a répertorié, au moyen de méthodes qualitatives, "les différentes dimensions qui, pour la population et ses leaders, devraient apparaître dans l'ensemble des indicateurs d'une société ou d'une communauté qui se développe selon des objectifs de bien commun, de bien-être, de qualité de vie de ses citoyens et citoyennes". Dans un rapport présenté en janvier 2002, qui rend compte de trois exercices de cartographie conceptuelle, ces chercheurs trouvent, eux aussi, que le public voit le développement social comme un processus visant l'amélioration du bien-être – économique, mais bien sûr aussi social et culturel— des individus et des collectivités et la réduction des inégalités à cet égard, essentiellement au moyen de mobilisations collectives et de l'exercice d'une véritable démocratie. Les mêmes objectifs sont largement partagés dans les trois groupes de discussion, alors qu'il y a des différences plus marquées en ce qui concerne les moyens les plus efficaces et les acteurs les plus importants pour les atteindre.

Nous nous pencherons, dans notre propre recherche, sur ces mêmes thématiques, en commençant par le premier des quatre éléments de notre définition, les processus qui à la fois conduisent au développement social et en représentent une composante essentielle.

2.2.1 Un ensemble de processus...

Quoique la notion de développement puisse évoquer un état, comme dans l'expression "pays développés", par exemple, c'est davantage l'idée de processus qui la caractérise. Certaines conceptions du développement sont fortement téléologiques, c'est-à-dire qu'elles conçoivent ce processus comme un cheminement plus ou moins unidirectionnel, quoique parfois chaotique, vers

⁷ Cette convergence n'est pas étonnante, puisque deux des chercheurs de notre équipe ont été étroitement associés à l'élaboration de cette définition par le CSBE. Notons que même la notion de potentiels est présente dans la définition plus élaborée du développement social que le CSBE proposait en 1998.

quelque état désirable, par exemple la modernité. Nous nous rattacherons plutôt à une vision plurielle du développement, pour deux raisons. D'une part, les sociétés démocratiques avancées comme la nôtre ne peuvent définir les voies de leur développement que dans le cadre de délibérations publiques dont on ne peut fixer d'avance les voies et l'aboutissement. Et d'autre part, comme nous le verrons en explorant les autres composantes de notre définition du développement social, les objectifs de celui-ci sont multiples et ils renvoient à des équilibres complexes; les atteindre suppose un processus continu d'expérimentation et d'approfondissement. Pas question, donc, de voie unique vers le développement.

La poursuite du développement social repose sur un ensemble de processus parallèles, ou mieux encore convergents, qui articulent entre elles des dimensions économiques, sociales, culturelles et politiques, voire écologiques⁸. Nous examinerons ici les moyens d'explorer, au moyen d'indices synthétiques, les voies d'une telle convergence. Mais nous ne renonçons pas pour autant à suivre des pistes qui examinent également le développement social du point de vue de processus plus spécifiques, processus qui produisent des ressources de base de ce développement, notamment la santé, la littéracie ou la sécurité économique.

Quelle est, justement, la nature du lien entre indicateurs statistiques et processus? Les indicateurs sociaux, synthétiques ou non, ne nous intéressent en fait que dans la mesure où ils permettent des comparaisons dans le temps ou dans l'espace; ce sont les différences ainsi constatées qui permettent d'amorcer une réflexion sur les processus sous-jacents. Un taux de chômage ou un taux d'inflation de x%, par exemple, sont à peu près complètement dénués d'intérêt hors d'un tel contexte comparatif; on ne peut, spontanément, que se demander s'ils croissent ou décroissent par rapport à une période antérieure, s'ils sont plus ou moins élevés que dans une économie voisine, ce qui conduit le plus souvent à des supputations sur les raisons de ces différences.

Mais toutes les comparaisons ne sont pas également riches et elles ne permettent pas toujours d'arriver à saisir les processus qui conduisent au développement. Certaines sont très impressionnistes, limitées seulement à quelques variables sélectionnées et ouvertes, par conséquent, à des

⁸ De nombreux systèmes d'indicateurs sociaux (mais non pas d'indices synthétiques) se sont explicitement fixé comme objectif de représenter l'interaction entre ces diverses dimensions du développement. L'effort récent du National Economic and Social Council irlandais (2002), intitulé "Progress Indicators for Sustainable Economic, Social and Environmental Development" illustre bien le degré d'avancement de ce type d'exercice, accompli dans le cadre du "Programme for Prosperity and Fairness", un pacte social multipartite impliquant le gouvernement irlandais et les grands partenaires sociaux.

interprétations multiples et peu convaincantes⁹. D'autres, au contraire, sont systématiquement construites, du point de vue théorique et empirique, de façon à permettre de cerner les mécanismes en cause dans la production d'un niveau et d'un type de développement social. Allant encore plus loin, d'autres encore empruntent la voie de l'analyse causale, idéalement dans un contexte de suivi longitudinal et de comparaisons entre sociétés ou régions. Des travaux aussi poussés sont encore rares, mais ils se multiplient rapidement et ils s'imposent de par la qualité scientifique des indications qu'ils fournissent à propos du ou des processus qui conduisent au développement social¹⁰.

La saisie de ces processus au moyen d'indicateurs quantitatifs pose toutefois problème, puisque de telles variables représentent souvent mal la véritable substance des phénomènes sociaux, qui sont faits de relations sociales. Prenons le travail, par exemple: diverses enquêtes nous fournissent une abondance de données quantitatives sur les caractéristiques des travailleurs d'une part, et d'autre part sur les coûts des facteurs de production des entreprises, y compris la main d'œuvre. Mais nous n'avons presque pas de données d'enquête sur les rapports sociaux qui se nouent dans les entreprises, sur le climat de travail, les pratiques de ressources humaines, les formes de coopération et de conflit, et ainsi de suite; ces phénomènes sont pourtant déterminants aussi bien pour la trajectoire et la qualité de vie des travailleurs que pour la productivité et le succès des entreprises.

La même chose vaut dans la plupart des autres domaines de la vie sociale: l'état de santé de la population et l'organisation des soins sont mesurés séparément, ce qui nous informe peu sur la relation thérapeutique, pourtant fondamentale; même chose pour la relation pédagogique et l'apprentissage, que saisissent mal les séries de données sur les élèves et les diplômés d'une part, et d'autre part sur les caractéristiques des enseignants et des écoles; même chose encore en ce qui concerne le système de justice et plus généralement l'ensemble des domaines où des individus nouent des relations avec des institutions (à

⁹ C'est sur un tel abus des statistiques que se fonde l'aphorisme, attribué à Mark Twain, selon lequel il y a trois sortes de mensonges: les simples mensonges, les maudits mensonges ...et les statistiques! Il est à la portée du premier venu de sortir quelques chiffres de leur contexte et d'en fournir une interprétation prédéterminée; l'écart des taux de chômage entre le Canada et les États-Unis, par exemple peut être évoqué aussi bien pour blâmer les syndicats de leur corporatisme, les employeurs de leur manque d'initiative pour créer des emplois, ou la population en général qui ne se scolarise pas suffisamment. C'est une toute autre affaire évidemment que de s'atteler vraiment à rendre compte de complexes séries statistiques, en évaluant avec précision des scénarios explicatifs riches et contrastés. C'est bien sûr la voie que nous privilégierons dans ce rapport.

¹⁰ Voir par exemple un texte de Huber et al. (2001) intitulé «*The Welfare State and Gender Equality*»

l'exception de la famille, pour laquelle nous possédons souvent des données sur tous les membres à la fois).

C'est dans cette perspective que nous évaluerons l'aptitude des divers indices synthétiques à nous fournir une image adéquate du développement social. Nous nous demanderons dans quelle mesure ces nombres, qui mesurent les effets de processus sociaux spécifiques, nous permettent de saisir la dynamique les rapports sociaux qui constituent ces processus. Ces rapports sociaux se nouent entre des individus différents, par le genre, l'âge, l'appartenance ethnique, etc., et inégaux par la classe sociale, l'éducation, le revenu et ainsi de suite. Ils confrontent, comme nous l'avons mentionné, les individus à diverses institutions, et ils les inscrivent dans des territoires qui influencent leurs trajectoires et leur fournissent des bases de mobilisation civique. C'est tout cela que nous voudrions idéalement représenter au moyen d'indices synthétiques du développement social; nous sommes donc renvoyés à un important travail théorique visant à relier variables mesurées et processus sous-jacents.

Soulignons également que certains processus jouent un rôle particulièrement important dans le développement social parce qu'ils sont au cœur de l'orientation politique et de la mise en œuvre de ce développement. En effet, celui-ci ne s'impose pas de l'extérieur, il ne peut provenir que d'un engagement des individus dans la vie de leurs collectivités d'appartenance (nous y reviendrons quand nous examinerons le quatrième élément de notre définition). Le développement social apparaît donc à la fois comme le résultat et comme une composante du processus d'amélioration des conditions de vie et des potentiels individuels et collectifs. Il permet aux individus et aux collectivités de faire progresser sans cesse le processus de leur développement, en un cercle vertueux.

2.2.2 ...d'amélioration...

C'est évidemment ici que la dimension politique de notre définition affleure le plus clairement. En effet, une démarche purement scientifique substituerait la notion de changement à celle d'amélioration, puisque cette dernière repose sur un choix de valeurs qui ne relève pas de la démarche scientifique. Mais comme nous l'avons dit, la tâche que nous nous sommes assignée nous conduit à relever le défi de la pertinence politique inhérent à la construction d'indices synthétiques, et cela oblige à des choix.

C'est d'ailleurs cette avenue qu'empruntent forcément ceux qui construisent de tels indices, tout comme ceux qui les utilisent. Prenons le cas du Produit intérieur brut, par exemple: prétendu neutre par ses auteurs, puisqu'il ne vise qu'à enregistrer la quantité totale d'activité économique dans chaque société, il joue en pratique un rôle fort différent; il est devenu un indicateur du niveau de

ressources disponibles pour réaliser une variété d'objectifs individuels ou collectifs, presque une mesure des conditions préalables au bonheur des sociétés. Nous expliquerons plus loin les critiques que lui adressent, par exemple, les concepteurs de l'Indice de développement humain (qui portent attention à l'emploi qui est fait de ces ressources) et ceux de l'Indice de progrès véritable (qui tiennent compte également des conséquences sociales et écologiques moins heureuses de la croissance du PIB). Il est évident que ces critiques et ces nouveaux indices relèvent à leur tour de choix de valeurs, choix que leurs auteurs ont eu le mérite de vouloir rendre aussi explicites que possible.

En fait, les divers indices synthétiques qui mettent l'accent sur le social, plutôt que sur l'économique, explorent une multitude de directions, mais ils ont tous un même point de départ: ils contestent une perspective étroite de choix rationnel, dont le postulat de base est la maximisation des utilités individuelles. Ils s'inscrivent en faux contre la perspective résumée dans la célèbre formule attribuée à Margaret Thatcher: "There is no such thing as a society." Ils veulent au contraire prendre la mesure des rapports sociaux de réciprocité qui se nouent entre les individus, dans la sphère privée aussi bien que publique, dans le politique aussi bien que dans l'économique, dans le travail, la famille, les activités culturelles, et ainsi de suite. Ils visent en quelque sorte, comme le dit Godbout (1992), à prendre en compte non seulement la logique de l'échange marchand (dans lequel les termes de l'échange sont explicitement définis par les contractants) et la logique politique (faite de délibérations publiques mais aussi de contraintes légales), mais également la logique du don, qui est créateur d'obligations et donc, en dernière analyse, du social lui-même. C'est à une telle redécouverte du « non-économique » que nous invitent des notions qui occupent une place très importante dans les débats sociaux et politiques récents: le capital social et la confiance, la cohésion sociale, l'inclusion sociale. Nous y reviendrons quand nous examinerons les deux derniers éléments de notre définition du développement social.

La variété des orientations de valeurs qui ont conduit au développement de tels indices est bien indiquée par les titres de la plupart d'entre eux: l'Indice de « progrès social » (qui tourne en fait autour de la notion de modernisation), l'Indice de « santé sociale », l'Indice de « bien-être économique » (fondé sur les quatre valeurs que sont la consommation, l'accumulation, l'égalité et la sécurité), les multiples indices de « qualité de vie », l'Indice de « développement humain », que nous avons déjà évoqué, l'Indice de « progrès véritable », les divers indices de « défavorisation », et ainsi de suite. Nous aurons l'occasion de les analyser dans la troisième partie de ce rapport.

Deux questions fondamentales se posent par rapport à ces choix, questions qui sont d'ailleurs toutes deux au cœur de la notion de démocratie, si proche de celle de développement social. Qui doit faire ces choix? Et comment respecter la diversité des valeurs et la liberté des individus?

La réponse à la première question comporte deux aspects. En premier lieu, les concepteurs d'indices font eux-mêmes des choix dans certains cas, ou alors ils les font faire par d'autres, supposés experts ou représentants du public citoyen. Une part importante du présent travail consistera justement à tirer au clair les orientations théoriques et les choix de valeurs qui demeurent trop souvent implicites dans les indices synthétiques proposés et à critiquer les procédures, souvent arbitraires, par lesquelles ces choix sont effectués. Cette tâche ne nous engage pas nous-mêmes dans des choix de valeurs, mais elle nous conduira à une vision plus claire du répertoire des orientations possibles.

En deuxième lieu, il est vrai que nous identifierons nous-mêmes, dans la cinquième partie du rapport, certaines pistes plus prometteuses pour la construction d'indices de développement social. Mais nos choix de valeurs s'appuieront directement sur la définition que nous nous sommes donnée; or nous avons montré que celle-ci rejoint les conclusions de débats qui ont eu cours au Québec quant à la nature du développement social et qu'elle fait donc l'objet d'un certain consensus politique.

Ce n'est d'ailleurs là qu'une première étape. Notre société pourrait aller plus loin, notamment à travers l'action de conseils consultatifs comme le CSBE ou de l'Institut de la statistique, en privilégiant un ensemble d'indicateurs synthétiques qui occuperaient, dans les débats sur les politiques publiques, un rôle analogue à celui des principaux indicateurs économiques. Comme nous le verrons plus loin, l'exercice peut être dangereux s'il est trop mécanique ou s'il obéit au fétichisme du nombre unique. Mais il peut, s'il est bien fait, attirer l'attention sur la nécessaire complémentarité du développement économique et du développement social, et il peut fournir une information de qualité, à la fois riche et intelligible, pour un débat nuancé sur les directions que devrait prendre notre société.

Reste la deuxième question: comment respecter la diversité des valeurs et la liberté des individus, comment faire que les choix de valeurs ne deviennent pas imposition? Pour y parvenir, deux stratégies complémentaires sont possibles, et nous les emprunterons toutes les deux. En premier lieu, nous allons proposer de créer plusieurs indices synthétiques, qui permettent d'examiner le développement social de plusieurs points de vue et de tenir compte des diverses dimensions du phénomène (nous explorerons ces diverses dimensions dans la section 2.2.3, qui suit). Il s'agit d'échapper ainsi à la tyrannie du nombre unique, qui veut tout dire et qui par conséquent ne dit rien; nous en montrerons les dangers dans la section 3.3 ci-dessous. En deuxième lieu, nous proposerons de créer des indices qui font une place explicite à la liberté et à la diversité des expériences humaines; on trouvera au cœur de cette démarche la notion de potentiels, que nous abordons maintenant en expliquant la troisième composante de notre définition du développement social.

2.2.3 ... des conditions de vie et des potentiels...

Nous avons évoqué, dans la section précédente, la question du choix de ce que doit améliorer le processus de développement social. La réponse apportée par ce troisième élément de notre définition peut sembler courte et peu spécifique. Mais il n'en est rien, et nous allons montrer que les deux premiers enjeux politiques identifiés par le CSBE (voir la section 1.1.1) nous fournissent une base à partir de laquelle apporter des précisions déterminantes.

Le CSBE insiste d'abord sur les liens qui existent entre développement social et développement économique, en fait sur leur étroite interdépendance. C'est là chercher à dépasser l'affirmation qu'il suffit de maximiser la quantité de biens disponibles dans l'économie et de laisser chaque individu libre de déterminer ce qu'il veut contribuer à cette économie et ce qu'il veut en retirer pour combler ses propres besoins. C'est voir plutôt l'économie comme un système de soutien à la vie des individus et des collectivités humaines, aux échanges multiformes qui en tissent les trajectoires. Les individus aspirent essentiellement à réaliser leurs potentiels, à gagner leur vie, certes, mais aussi à former une famille et à élever des enfants, à acquérir les connaissances nécessaires pour faire sens de leur vie, à préserver leur santé pour avoir l'énergie de réaliser leurs projets, à protéger l'environnement de façon à ce que l'activité humaine puisse durer, à participer aux affaires de leurs collectivités d'appartenance. Et en retour, ces éléments — éducation, santé, environnement, etc. — sont les fondements d'un développement économique durable

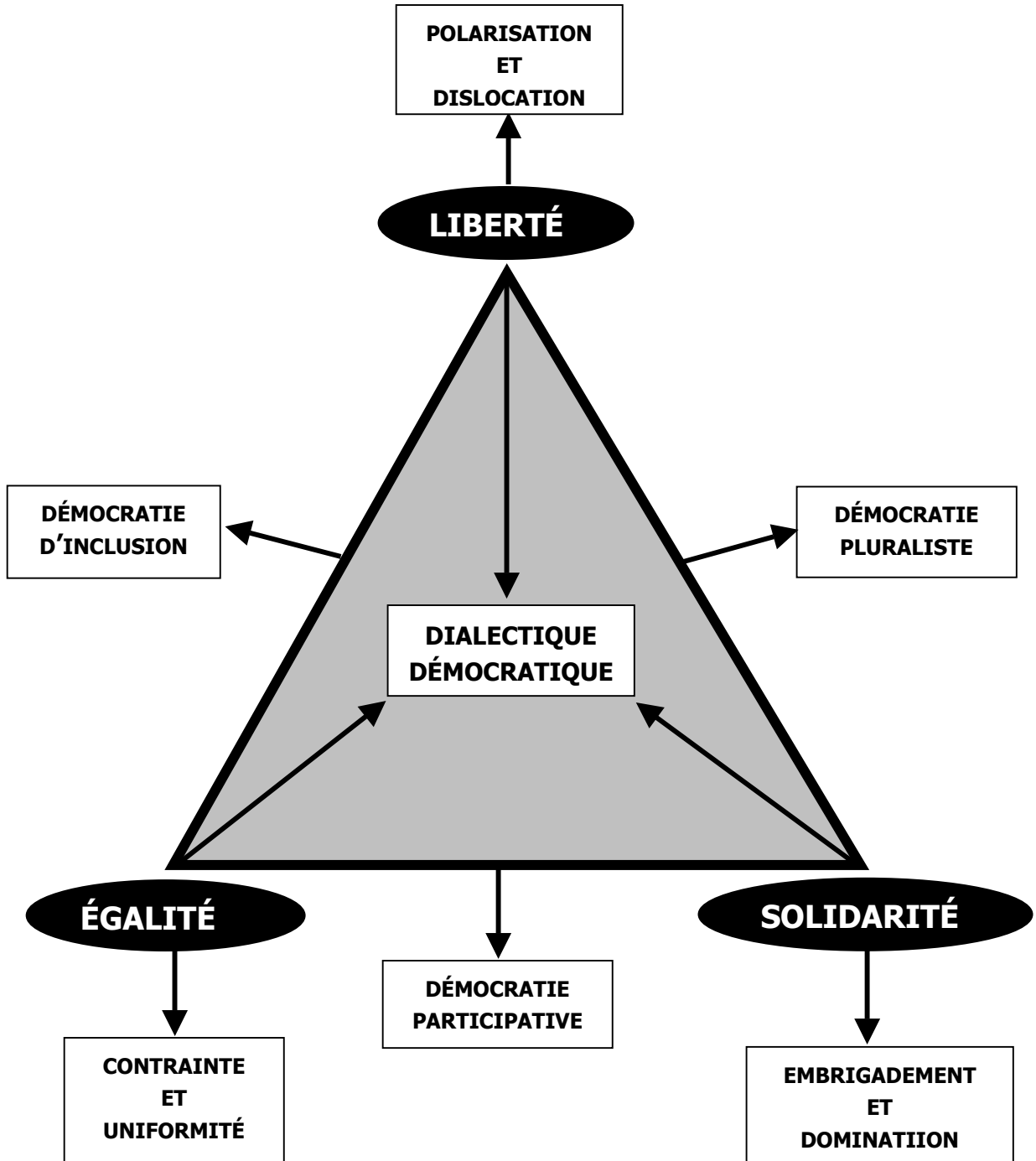
De toute évidence, tous les individus ne cherchent pas également et à tout moment à réaliser tous ces objectifs. Mais rares sont ceux qui ne souscrivent pas à une vision aussi large de la destinée humaine, dans laquelle, pour le dire en d'autres mots, l'économie, la démographie, l'éducation, la santé, l'écologie, la participation civique se soutiennent (ou au contraire s'entravent) l'une l'autre¹¹. Ce premier principe proposé par le CSBE nous conduit donc à une vision large des conditions de vie et à une prise en compte de leur interdépendance. Cette vision correspond d'ailleurs, au plan des politiques publiques, à l'intérêt croissant pour l'intersectorialité et pour l'harmonisation des interventions, de plus en plus considérées comme des conditions indispensables au succès de ces dernières; c'est là un thème auquel le Conseil attache la plus haute importance et qui inspire toute la démarche de la Stratégie de lutte à la pauvreté et à l'exclusion proposée récemment par le gouvernement québécois (Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale, 2002).

¹¹ C'est ce que proposait, justement, l'Indice IDÉES, auquel nous avons fait allusion précédemment.

Le deuxième principe du CSBE, c'est qu'il faut réduire les inégalités économiques et sociales. Vaste programme, bien sûr, auquel nous donnerons une forme plus précise en ayant recours aux travaux de Jenson (1998) et de Bernard (1999), qui ont analysé une notion "scientifico-politique" d'usage maintenant courant, la cohésion sociale. Jenson rappelle que devant les inégalités croissantes qui accompagnent la mondialisation et les transformations technologiques, l'appel aux valeurs communes est insuffisant; il faut lutter contre les inégalités afin de redonner un véritable sens à la citoyenneté sociale, dernière conquête de la démocratie selon T.H. Marshall (1950).

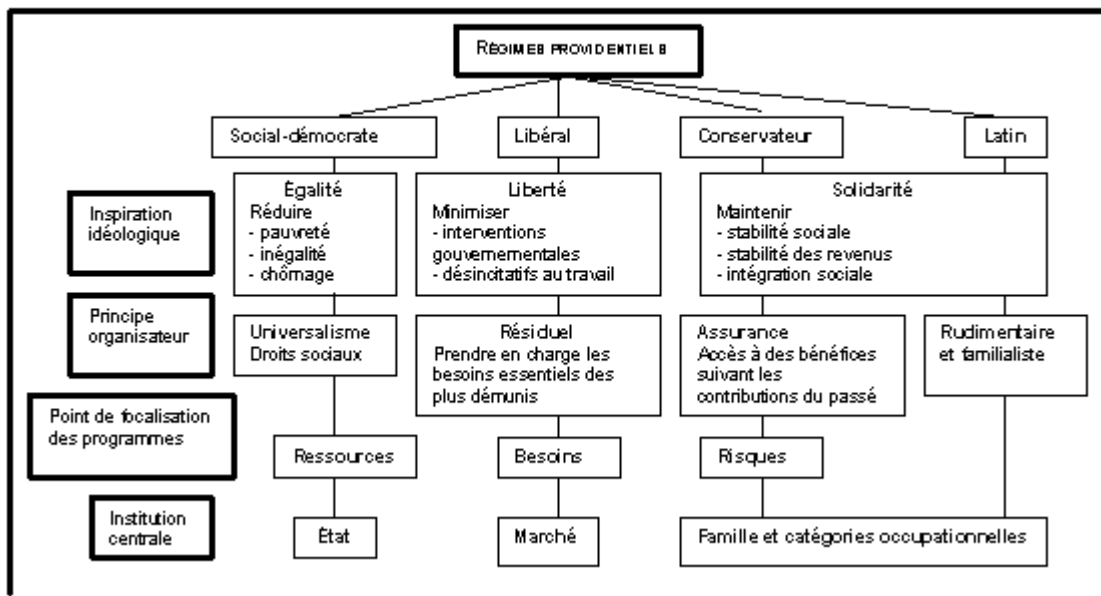
Poursuivant sur cette lancée, Bernard soutient que la véritable démocratie et la cohésion sociale reposent sur une relation dialectique entre les trois principes fondamentaux qu'avait identifiés la Révolution française: liberté, égalité et solidarité. Comme l'exprime la figure 1, ci-dessous, toute vision du développement des sociétés avancées qui néglige un ou même deux de ces principes est vouée à l'échec. Les sociétés où prévaut la seule liberté voient rapidement les libertés économiques dominer la scène et imposer à la fois une polarisation des conditions de vie (déficit d'égalité) et une dislocation des communautés (déficit de solidarité). Les sociétés qui misent très fortement sur l'égalité peuvent devenir totalitaires, comme dans le cas du communisme (déficit de liberté); dans les cas moins extrêmes, l'uniformité du traitement bureaucratique des problèmes sociaux conduit souvent à l'échec de programmes sociaux où la communauté n'est pas engagée (déficit de solidarité), et à une crise fiscale. Les sociétés de forte solidarité risquent de conduire à l'embrigadement dans une cause (déficit de liberté), qui consolide à son tour la domination de ceux qui contrôlent les actions soi-disant requises pour la cause (déficit d'égalité).

Figure 1 La dialectique démocratique et ses avatars



Nous avons nous-mêmes entrepris des travaux empiriques dans le cadre du présent projet de recherche (ils prennent la forme d'un rapport de recherche présenté à l'ISQ (Saint-Arnaud, Bernard et Boisjoly, 2001), qui est reproduit ici en annexe) [Annexe A8]. Les orientations en sont résumées dans la Figure 2 ci-dessous. Bien sûr, chacun des pays (et des provinces canadiennes) analysés articule à sa façon l'ensemble des trois principes dont nous avons parlé. Mais l'accent se déplace depuis l'égalité, qui prédomine dans les pays scandinaves et confère à l'État un large rôle, jusqu'à la liberté, qui fait des marchés l'institution clé dans les pays anglo-saxons (incluant dans une large mesure le Canada), en passant par la solidarité, caractéristique à la fois des régimes conservateurs d'Europe continentale, avec leurs schèmes assuranciers souvent fondés sur l'activité professionnelle, et des régimes familialistes des pays méditerranéens, où la famille joue le rôle déterminant dans la distribution du bien-être.

Figure 2 - Les caractéristiques des régimes providentiels



Nous reviendrons sur ces travaux dans la cinquième partie de ce rapport, quand nous mettrons de l'avant certains indices synthétiques de développement social. Mais examinons dès maintenant la notion centrale sur laquelle se fonde chacun de ces régimes providentiels. Esping-Andersen a proposé, dans un rapport à l'Institut de recherche sur le développement social des Nations Unies (2000), une distinction conceptuelle qui nous sera très utile. Il argue que la notion de *besoin* sert de fondement aux régimes providentiels libéraux: les individus prennent en charge leurs propres besoins, et ceux de leurs proches, en échangeant leur travail contre les sommes requises pour se procurer biens et services; seuls les plus démunis voient leurs besoins essentiels être pris en charge par la collectivité (le secteur privé aussi bien que le public), et cela à un niveau qui ne doit pas, en principe, désinciter les individus à intégrer le marché du travail.

La notion de *risque* est au cœur des régimes conservateur et latin¹². Quand les individus font face à des aléas comme le chômage, la maladie, la monoparentalité, l'arrêt de l'activité professionnelle à la retraite, et ainsi de suite, ils sont pris en charge soit par des collectivités (souvent professionnelles) qui mettent en commun les risques au moyen de programmes d'assurance sociale auxquels leurs membres ont contribué, soit par leur propre famille, qui jouit à ce titre d'une certaine protection de l'État (dans plusieurs pays méditerranéens, par exemple, les lois favorisent le maintien d'un modèle familial où l'époux est le gagne-pain principal).

Bien sûr, les régimes providentiels de type social-démocrate portent aussi attention, comme les deux autres, aux risques et aux besoins essentiels. Mais ce qui les caractérise, selon Esping-Andersen (2000: v), c'est l'accent qu'ils mettent sur les *ressources*:

Une [autre] façon d'envisager la protection sociale consiste à vouloir d'abord faire en sorte que les individus puissent mobiliser des ressources dans les moments difficiles. En dernière analyse, il peut être moins important de prévoir, avec une précision actuarielle, chacun des problèmes que rencontrera chaque individu que de créer un système dans lequel toute personne touchée par la crise a les moyens d'apporter un remède satisfaisant. Plus généralement, ce système consiste à faire en sorte à ce que chacun puisse exploiter au maximum son potentiel humain.

On le voit, Esping-Andersen relie directement les notions de ressources et de potentiel humain. Il rejoint ainsi directement la pensée du Prix Nobel d'économie Amartya Sen, avec son concept fondamental de "capabilities", que nous

¹² Soulignons qu'Esping-Andersen ne reconnaît que trois régimes providentiels, car il ne distingue pas les modèles conservateur et latin. Mais cela n'affecte pas notre argumentation ici.

traduisons par potentiels (voir, entre autres écrits, Sen, 1993: 30-53). De quoi s'agit-il? D'affirmer qu'il y a besoins et besoins. Certains sont plus fondamentaux que d'autres parce que leur satisfaction est indispensable si les individus, les familles et en définitive les collectivités doivent pouvoir se développer de façon pleinement humaine. La santé, l'accès aux savoirs et la sécurité économique sont généralement considérés (par exemple dans l'Indice de développement humain des Nations Unies) comme de telles conditions de base (tout comme le respect des droits fondamentaux de la personne, une question qui est bien sûr moins problématique dans les pays avancés).

Soulignons que la notion de potentiels représente une solution très intéressante à la tension que nous avons identifiée plus tôt entre liberté et égalité. Comment, en effet, respecter la liberté des individus de mener leur vie comme bon leur semble sans pour autant tout laisser au marché et au libre jeu de la concurrence, et donc sans renoncer à donner substance au développement social à côté du développement économique? Comment ne pas être acculé à dire que si certains individus sont démunis, c'est parce qu'ils ont librement choisi d'accepter une telle situation (sinon ils la changeraient, par définition)? La réponse que nous apportons, avec Esping-Andersen et Sen, c'est que les ressources de base étant indispensables à la vie humaine, on ne peut accepter que quiconque en soit privé; *elles sont les conditions de la liberté*¹³. Ce ne sont donc pas des biens comme les autres, et il faut que les collectivités et les États les mettent à disposition de tous leurs membres¹⁴. Plus encore, comme le développement économique de type néo-libéral tend à accentuer les inégalités, il faut constamment lutter pour réduire celles-ci, pour remettre les individus et les familles en piste, pour recréer l'égalité des chances au milieu de l'inégalité des conditions (Bernard, 1999).

Ajoutons que la perspective des ressources, et donc l'insistance sur les potentiels aussi bien que sur les conditions de vie, rejoint sur deux autres points la définition que nous nous sommes donné du développement social. En premier lieu, elle doit prendre en compte les liens entre les diverses dimensions des conditions de vie des individus, des familles et des collectivités: les ressources de base que nous avons identifiées sont étroitement interdépendantes entre elles (pensons au lien entre niveau de vie et santé, par exemple), chacune est le

¹³ Esping-Andersen affirme ainsi que "the basic objective of social policy is to maximize people's capacity for individual independence". (2000: 7).

¹⁴ Il y a bien des façons de mettre ces ressources à disposition de tous les citoyens. Le revenu de citoyenneté en est une, mais nous visons ici un spectre de solutions beaucoup plus large: il s'agit de tous les moyens par lesquels l'État s'assure que ces besoins essentiels sont satisfaits: assistance sociale, accessibilité aux soins de santé et à l'éducation; ces programmes prennent des formes évidemment fort variées selon la définition des besoins et de l'essentiel.

produit d'un vaste ensemble de causes et détermine à son tour un vaste ensemble de conséquences dans la vie des individus. En deuxième lieu, la perspective des ressources n'est pas statique, mais implique au contraire la notion de processus, si fondamentale pour le développement social. Mettre l'accent sur les ressources et les potentiels, ce n'est pas simplement combler des besoins ici et maintenant; c'est donner pouvoir aux individus, aux familles et aux collectivités pour qu'ils construisent leur vie, à leur manière, librement. Ce qui nous conduit à aborder le dernier élément de notre définition du développement social, celui qui touche la solidarité.

2.2.4 ...des individus et des collectivités

Ici encore, nous nous inspirons des orientations du Conseil de la santé et du bien-être. Comme nous l'avons mentionné dans la section 1.1.1, le Conseil souhaite que l'État réponde par des politiques adéquates aux besoins de la population, des groupes et des territoires. Ce lien entre individus et collectivités ressort clairement de la définition longue que le CSBE donnait du développement social en 1998 (p.19):

Le développement social fait référence à la mise en place et au renforcement, au sein des communautés, dans les régions et à l'échelle de la collectivité, des conditions requises pour permettre, d'une part, à chaque individu de développer pleinement ses potentiels, de pouvoir participer activement à la vie sociale et de tirer sa juste part de l'enrichissement collectif, et, d'autre part, à la collectivité de progresser, socialement, culturellement et économiquement, dans un contexte où le développement économique s'oriente vers un développement durable, soucieux de justice sociale.

Il y a donc fondamentale interdépendance des individus et des collectivités: d'une part, ce sont les collectivités qui créent les conditions requises pour le développement des potentiels individuels; et d'autre part, les individus sont appelés en retour à participer activement à la vie sociale. De la même façon, Esping-Andersen affirme que

la notion théorique qui fonde la maximisation du bien-être [c'est] la capacité des gens de maximiser leur propre potentiel humain, d'être aussi peu dépendants que possible, d'être actifs. C'est clairement là une notion individualiste, mais d'un individualisme qui est en définitive social. Plus spécifiquement, le potentiel des individus renforce leur capacité d'être solidaires et de contribuer à la collectivité humaine. Le contraste est marqué avec l'individualisme du credo libéral, dans lequel l'efficacité de l'individu sert d'abord et avant tout ses propres besoins. (2000: 6)

Il y a donc toute la différence du monde entre relations de dépendance et interdépendance. Cette même tension, ce même paradoxe se retrouvent dans la toute brève définition du développement social que propose Vincent Lemieux dans un rapport qu'il a fait pour le CSBE en 1999, à propos de l'appropriation de leur développement par les collectivités locales: il parle tout simplement d'*autonomie responsable*.

C'est là, bien sûr, tracer un idéal, mais l'interdépendance entre les individus et les collectivités auxquelles ils appartiennent se manifeste déjà à des niveaux beaucoup plus simples et prosaïques. On le voit bien quand on conceptualise la trajectoire des individus comme *un ensemble de contraintes et d'occasions*, que chacun module en fonction de ses choix de vie. A chaque étape de sa vie, chaque individu est confronté à un ensemble de possibilités et d'impossibilités, qui lui définissent un espace d'options; il est rare qu'il n'existe qu'une seule option, mais les contraintes sont en général assez fortes et souvent liées aux conséquences de choix antérieurs (les siens propres, ceux de ses proches et les choix de son milieu et de sa société).

Mus par leur socialisation et leurs expériences propres, par les mentalités de leur époque et de leur milieu, capables d'une certaine lecture de leur situation, les individus font des choix et définissent des stratégies et des actions. Cette lecture et ces choix ne sont certes pas toujours réfléchis et explicites, et ils ne conduisent pas toujours aux résultats espérés, tant s'en faut. Mais ils n'en contribuent pas moins à orienter la trajectoire des individus et, souvent, celle des membres de leur famille, voire de leur milieu. En sorte que les individus se trouvent sans cesse confrontés, au fil du temps, à de nouvelles contraintes et occasions, générées par les précédentes, leur ressemblant souvent, mais en divergeant parfois fortement; face à cette nouvelle donne, les individus doivent faire de nouveaux choix.

Ces choix et leur aboutissement seront largement orientés par les ressources des individus, celles qu'ils possèdent eux-mêmes et celles sur lesquelles ils peuvent compter en fonction de leur participation au marché, et en particulier au marché du travail, en fonction de leur citoyenneté sociale et des programmes sociaux de l'État, et en fonction de leur insertion dans des réseaux de relations, dans la famille mais aussi dans le reste de la société civile. C'est en cela qu'individus et collectivités sont fondamentalement interdépendants : les individus s'adaptent aux contraintes et occasions largement définies par des interactions sociales, en utilisant des ressources acquises dans ces mêmes interactions. Et ces adaptations tendent à leur tour à reproduire ces modèles d'interaction (voir Tilly, 1999).

Ces modèles peuvent prendre plusieurs formes, comme nous l'avons mentionné en évoquant les divers régimes providentiels dans la section 2.2.3. Dans les régimes libéraux, libre cours est largement donné aux interactions individuelles,

tandis que les contraintes et les investissements collectifs et institutionnels se font les plus légers possibles. On aura, par exemple, du transport en voiture individuelle plutôt qu'en commun, des téléphones cellulaires plutôt qu'un vaste réseau de téléphones publics, des gardes de sécurité et des communautés closes ("walled communities") plutôt qu'une police communautaire publique et des quartiers ouverts, des écoles privées et des districts scolaires séparés plutôt qu'un système public d'éducation financé par tous et commun à tous, et ainsi de suite.

En d'autres termes, la production des potentiels individuels peut être, dans des proportions variables, affaire privée ou collective. Ainsi, on peut obliger les individus à se débrouiller dans le marché du travail, comme le font nos voisins Américains avec leurs nouvelles lois d'assistance sociale orientées vers le "workfare", ou on peut corriger les écarts de revenus les plus criants, comme le Canada persiste à le faire dans les années 80 et 90 même si son principal partenaire économique prenait la direction opposée (Wolfson et Murphy, 1998). On peut maintenir des régimes d'assurance santé et d'organisation des soins stratifiés plutôt qu'un système universel et accessible, où la santé publique est une préoccupation importante. On peut réagir de diverses façons à la robuste corrélation entre santé et gradient socio-économique: soit souhaiter que ses victimes s'en sortent par une mobilité sociale individuelle, soit pousser les communautés à intervenir pour pallier les effets des carences, voire même entreprendre de restreindre les inégalités elles-mêmes (Townson, 1999). On peut engager les individus à développer à leur frais leur propre capital humain pour mieux tirer leur épingle du jeu, ou au contraire considérer l'éducation pour tous comme un investissement public dont tous tireront profit¹⁵.

Poussons un peu plus loin cet exemple de l'accès aux connaissances. Les individus et les familles sont maintenant de plus en plus confrontés à une société du savoir, où les comportements, économiques bien sûr mais aussi scolaires, sanitaires, culturels, politiques, etc. devront prendre en compte une quantité toujours croissante d'informations complexes et changeantes. Selon Brown et Lauder (2001), nous avons épuisé le potentiel du modèle du management industriel qui a dominé non seulement l'activité économique, mais aussi la vie sociale des sociétés avancées durant le troisième quart du 20^{ème} siècle. La crise du dernier quart de siècle marque la fin du modèle de développement économique orienté par les États nationaux, fondé sur la standardisation des produits et, largement, sur celle des conduites. Les comportements

¹⁵ En fait, le capital humain présente à la fois ce double caractère d'un bien public et d'un bien privé. La même chose vaut pour la santé et pour tous les potentiels humains, qui ont des retombées aussi bien pour l'individu que pour sa famille et ses diverses collectivités d'appartenance. C'est précisément le sens de ce quatrième élément de notre définition du développement social.

s'individualisent, souvent en réponse à des changements qui se déroulent au plan mondial. Dans ce contexte, les sociétés qui réussiront le mieux seront celles qui sauront créer et mobiliser ce que les auteurs appellent l'intelligence collective.

Intelligence qui n'est pas l'affaire de quelques génies capables de résoudre des énigmes très spécifiques; elle renvoie plutôt au potentiel de tous, de même qu'à l'ensemble des manifestations de l'aptitude à résoudre des problèmes multidimensionnels et à relever des défis. Et surtout, l'intelligence collective prend acte de la complémentarité des compétences et de la coopération maintenant indispensables à la solution de tels problèmes. Qualité et flexibilité, ces maîtres mots de l'économie nouvelle, renvoient donc directement au développement social et à l'essor des potentiels des individus qui vient d'une vie collective active et florissante, à laquelle contribuent justement ces individus¹⁶.

Le développement social signifie donc, dans son sens le plus simple, la participation de tous à une vie quotidienne aussi riche que possible. Il vise à ce que personne ne soit exclu ou appauvri dans ses relations avec des institutions aussi déterminantes que la famille, l'école, le travail, etc.. La solution libérale à ces questions vise à offrir un maximum de choix aux individus et aux familles, sans trop se soucier des inégalités qui en résultent; en fait, ces inégalités sont censées servir d'aiguillon pour que les individus s'intègrent socialement. Le développement social, sans tourner le dos à la liberté des individus, veut assurer plus activement l'accès de tous aux ressources de base, ce qui suppose un effort de mobilisation des institutions et des collectivités. Et cet effort repose à son tour sur les contributions d'individus responsables, à titre de travailleurs, de parents, de voisins, de citoyens.

Cette évocation des citoyens nous permet de préciser un dernier élément de notre définition du développement social, en référence au quatrième enjeu politique que souligne le Conseil de la santé et du bien être du Québec, la participation sociale. Les rapports entre les individus et les collectivités donnent certes forme, quotidiennement, à ces collectivités et aux institutions sociales. Mais ces institutions, de même que l'orientation des actions des collectivités sont aussi, dans les sociétés démocratiques, objet de délibérations publiques. En fait, c'est dans le cadre de ces délibérations et des engagements des citoyens que l'action collective se définit, qu'elle s'ajuste aux besoins des individus, des groupes et des collectivités, qu'elle acquiert sa légitimité. Il faut donc compter la

¹⁶ Voir à ce sujet Lowe (2000), qui propose d'améliorer systématiquement la qualité des emplois, de façon à mettre la bonne volonté et les compétences implicites des travailleurs à disposition des entreprises, ce qui aurait des avantages à la fois en termes de satisfaction des travailleurs et de productivité. Nous y reviendrons dans le chapitre 5 du rapport.

qualité de la participation civique et la compétence citoyenne au nombre des dimensions essentielles du développement social.

Au Québec, Guy Rocher a été l'un des premiers à proposer une définition du développement social: "la totalité des actions entreprises pour orienter une société vers la réalisation d'un ensemble ordonné de conditions de vie collectives et individuelles, jugées désirables par rapport à certaines valeurs" (1969: 454-455). On voit bien que cette définition a inspiré les travaux du CSBE et les nôtres. Tout comme lui, nous voyons dans le développement social un travail de la société sur elle-même, orienté par des valeurs décidées collectivement et visant l'épanouissement de potentiels des individus et des collectivités. Avec le CSBE, et en prolongement des forums sur le développement social de la fin des années '90, nous croyons que ce travail doit viser à assurer une cohérence entre le social et l'économique, à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, de façon à fournir à tous des ressources de base qui leur permettent de participer pleinement à la vie de leur société, aussi bien dans leur quotidien que dans les débats sur les orientations collectives.

3 QUATRE RÈGLES POUR LE CLASSEMENT, L'ÉVALUATION ET LA CONSTRUCTION D'INDICES SYNTHÉTIQUES DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Nous nous sommes donné une définition du développement social afin de relever le défi d'en construire des indicateurs numériques synthétiques. Il nous faut maintenant en tirer des règles opératoires précises, qui nous permettront d'accomplir avec rigueur et transparence les deux tâches que nous attendent: d'une part décrire et évaluer (dans le chapitre 4) les mesures synthétiques du développement social (et des phénomènes apparentés) que nous propose la littérature; et d'autre part proposer (dans le chapitre 5) des indices synthétiques qui nous paraissent valables et dont la construction devrait être poursuivie au Québec.

Nous allons établir quatre règles opératoires, en prenant successivement appui sur chacun des termes de notre définition du développement social. Les deux premières concernent principalement la forme que devraient prendre les indices synthétiques que nous voulons, et les deux dernières leur contenu. La première règle insiste sur une saisie précise des processus du développement social, en privilégiant une démarche qui se rapproche le plus possible de l'analyse causale, aussi bien théoriquement que méthodologiquement. La deuxième exige une vision précise de ce qui doit être amélioré par le développement social, qui permette de statuer clairement sur la contribution de chaque composante empirique à l'indice synthétique (le quantum de cette contribution aussi bien que son caractère positif ou négatif).

La troisième règle identifie les trois potentiels dont il faut privilégier la saisie au moyen d'indices synthétiques (santé, littéracie, sécurité économique), ainsi que les trois conditions de vie qui déterminent principalement le développement de ces potentiels (le travail, la vie familiale, la participation communautaire et civique); elle propose aussi des mesures de l'équilibre qui doit prévaloir entre les valeurs de liberté d'égalité et de solidarité afin d'assurer le développement social. La quatrième règle, enfin, indique comment les indices synthétiques devront tenir compte des rapports entre les individus et les diverses collectivités auxquelles ils appartiennent, rapports qui déterminent le développement social parce qu'ils sont le lieu de production des trois potentiels qui en constituent le fondement.

Ces deux dernières règles, qui prescrivent le contenu de la mesure du développement social, rejoignent évidemment les quatre enjeux identifiés par le CSBE. Assurer à chacun la possibilité de développer ses potentiels, cela suppose de lutter contre la pauvreté et l'exclusion, et d'assurer que développement économique et développement social s'appuient l'un sur l'autre plutôt que de s'opposer. Et pour orienter les politiques sociales vers les besoins des

populations, des groupes et des territoires, il faut prendre en compte l'étroite interdépendance entre individus et collectivités et mettre à contribution la participation communautaire et civique: il n'existe pas de solutions magiques, les acteurs et les communautés doivent se les approprier et les adapter continuellement à leurs besoins¹⁷.

3.1 Première règle: une saisie aussi précise que possible des processus qui conduisent au développement social ou qui nous en éloignent

La recherche nous offre en abondance des collections d'indicateurs sociaux, sélectionnés parce qu'ils représentent, pris dans leur ensemble, les principales dimensions du développement des sociétés. C'est là une entreprise très utile, comme nous l'avons déjà mentionné, mais elle est différente de la nôtre, qui vise plutôt les indicateurs synthétiques¹⁸. Plusieurs raisons nous conduisent à accorder une telle importance aux mesures synthétiques visant à comprendre le développement social comme un processus. En premier lieu, *l'interdépendance* entre les diverses conditions de vie et l'atteinte des divers potentiels, que met en relief notre définition, est mieux représentée par des indices qui prennent en compte plusieurs composantes du développement social à la fois.

En deuxième lieu, de tels indices synthétiques peuvent ainsi, comme le signalent Fellegi et Wolfson (1997), servir de *sonnettes d'alarme* car plusieurs d'entre eux sont construits de façon à résumer, dans des variables-résultats, un ensemble de processus sociaux. La santé, par exemple, agit comme un "grand enregistreur" de tout ce qui se déroule dans la vie des gens, de leurs expériences familiales, de travail, de logement, de migration et ainsi de suite, tout comme des appartenances de classe, de sexe, ethnique, etc. qui colorent ces expériences et leurs répercussions. Et l'état de santé est évidemment, à son tour, un puissant déterminant de la trajectoire subséquente des individus.

¹⁷ D'ailleurs, l'identification même des besoins des populations, des groupes et des territoires n'est pas chose facile. La détermination des priorités devient très complexe dès lors qu'on va au-delà des biens privés vers l'univers des biens publics, où la possibilité de resquiller est présente. Les débats communautaires sur ces priorités sont indispensables, mais ils présentent des problèmes importants, comme nous le verrons au chapitre 5, quand nous discuterons du rôle des jugements collectifs et de leur usage dans la construction d'indices synthétiques ou de collections d'indicateurs (voir les sections 5.2.5.1 et 5.2.5.2)

¹⁸ Une telle visée synthétique ne conduit pas, tant s'en faut, à choisir une mesure unique, comme nous le montrerons dans la section 3.3; plusieurs points de vue synthétiques demeurent possibles et, de fait, nécessaires.

La même chose vaut, d'ailleurs, en ce qui concerne la sécurité économique des individus et des familles, de même que leur accès aux connaissances. Résultantes aussi bien que déterminants des trajectoires, la santé, la sécurité économique et la littéracie nous indiquent, si elles subissent une chute d'ensemble ou une polarisation importante, que quelque chose ne va pas, que l'accès aux ressources de base est compromis. D'où, précisément, vient le problème ainsi détecté? C'est l'analyse causale qui permet de le déterminer.

C'est là une troisième raison, et la plus importante, pour laquelle nous privilégions des indices synthétiques de développement social. En utilisant de tels indices comme variables dépendantes, il est possible de harnacher toute la puissance de *l'analyse causale* (Bernard, 1993), qui permet d'analyser et d'expliquer théoriquement l'apport d'un ensemble de variables indépendantes à l'explication de variables-résultats. L'analyse multivariée permet d'en démêler l'écheveau en posant et en résolvant la question suivante: quelles modifications sont-elles produites dans telle variable-résultat quand la valeur de telle autre variable change, et cela toutes autres variables égales par ailleurs?

Soulignons toute l'importance d'isoler ainsi l'effet propre de chaque variable, indépendamment de celui des autres variables qui y sont associées. Comme nous le verrons dans le chapitre 4, certains des indices qui nous sont proposés dans la littérature procèdent à une simple addition d'indicateurs qui sont par ailleurs reliés entre eux (dans le cas de l'Indice de santé sociale, par exemple, le décrochage scolaire et le chômage sont évidemment corrélés¹⁹). Procéder ainsi par simple addition, c'est compter à plus d'une reprise, et d'une manière purement arbitraire, les mêmes phénomènes, ce qui conduit à des résultats profondément ambigus. L'analyse causale, au contraire, permet de ne tenir compte que des effets nets, et donc de mieux contrôler ce qu'on mesure exactement.

Comme des variables-résultats sont à leur tour, ainsi que nous venons de le dire, des causes d'autres variables-résultats subséquentes, on doit, dans la mesure du possible, mettre à contribution les plus puissants modèles de causalité, qui sont longitudinaux. En effet, le suivi des trajectoires permet de voir comment la situation d'ensemble des individus et des familles au temps "t" engendre leur situation au temps "t+1", qui engendre à son tour leur situation au temps "t+2", et ainsi de suite. Les micro-données pour ce faire commencent à être disponibles, grâce aux grandes enquêtes longitudinales²⁰. De plus, des données

¹⁹ Voir le document du CSBE (1999), de Michel Bernier, qui explique en détails cette critique de l'Indice de santé sociale.

²⁰ Au Canada, nous disposons depuis les années '90 d'enquêtes longitudinales sur la santé des populations, sur les enfants et les jeunes, sur la transition des jeunes de l'école au travail, sur la dynamique du travail et du revenu et sur les relations entre établissements de travail et

longitudinales agrégées sont souvent disponibles sur de longues périodes pour comparer et analyser des ensembles géographiques comme les quartiers, les régions et les sociétés nationales²¹. Cela donne lieu à des analyses causales encore trop peu nombreuses mais très révélatrices (voir par exemple Di Prete, 2000, Pratschke et Haase, 2000, de même que Huber et al., 2001).

Même les données transversales, surtout si elles sont répétées, permettent d'appliquer les méthodes de l'analyse causale. L'intérêt de celle-ci est double: non seulement peut-on isoler l'effet propre de chaque variable et comprendre les contextes dans lesquels il s'exerce (grâce aux effets d'interaction), mais encore devient-il possible, sur la base de cette connaissance, de fonder, le cas échéant, des interventions politiques. Si, en effet, on connaît les mécanismes du processus causal, il devient possible d'orienter plus précisément les politiques publiques qui visent spécifiquement à les activer (ou à les réfréner, dans d'autres cas).

Les matériaux nécessaires pour une véritable analyse causale ne sont toutefois pas toujours disponibles, de sorte que les efforts en vue de spécifier les processus du développement social doivent souvent reposer, comme nous l'avons mentionné dans la section 2.2.1, sur de simples comparaisons entre pays ou entre périodes. Ces comparaisons ne sont pas toutes de même qualité, comme nous l'avons déjà mentionné. Le bas de gamme à cet égard, c'est la comparaison de périodes ou d'espaces à partir d'un seul indice ou de quelques indicateurs seulement, exercice plus fréquent qu'il ne le mérite. De telles comparaisons ne tiennent pas compte des multiples facettes du développement. Et surtout, elles donnent lieu à des spéculations et contre-spéculations sans fin et sans résolution à propos des processus: un résultat précis est généralement le produit de plusieurs causes, et chaque interprète (qui pose souvent au "gourou") peut donc à loisir faire mousser l'importance de la cause qu'il privilégie, en négligeant les autres.

Le départage des causes et des processus suppose au contraire un travail d'analyse beaucoup plus poussé, une réflexion théorique approfondie doublée d'un examen critique d'une variété de faits empiriques.²² Si la comparaison est

travailleurs. Au Québec, la division Santé Québec de l'ISQ a développé une enquête longitudinale sur les enfants.

²¹ Il s'agit de séries statistiques agrégées au niveau sub-national ou national, comme les taux d'activité, d'emploi et de chômage, la distribution des revenus, les migrations, la fécondité, la scolarisation, etc.. Pour peu que les frontières de ces entités géographiques soient stables (ou qu'on puisse ajuster les statistiques pour tenir compte des changements de ces frontières), on peut considérer ces séries statistiques comme des données longitudinales portant sur ces entités géographiques.

²² Cette perspective épistémologique, le falsificationnisme, est davantage explicitée dans Bernard (1982).

chronologique, il faut tenter de déterminer quels facteurs accompagnent ces fluctuations d'un indice synthétique dans le temps. Corrélation n'est évidemment pas causalité, et cela s'applique aussi dans l'analyse des séries temporelles. Mais plus ces séries sont longues, détaillées et bien ajustées entre elles, mieux on peut imaginer ce qui les relie causalement entre elles, et plus cette explication devient plausible. La même chose vaut pour les comparaisons entre sociétés (ou entre régions): si le nombre de sociétés comparées est assez important, si celles-ci se distribuent en ensembles théoriquement significatifs, assez homogènes et bien contrastés entre eux (par exemple en régimes providentiels différents), on pourra avoir confiance que c'est la différence entre ces ensembles qui engendre un niveau donné de développement social.

L'analyse causale ne se résume évidemment pas à des comparaisons statistiques. Elle exige du chercheur qu'il puisse en quelque sorte "raconter" les processus qui ont engendré des situations différentes, faire une narration qui intègre en un tout logique l'ensemble des faits connus (Bernard, 1993). Et cette narration doit identifier les divers acteurs de ces processus, leurs intérêts, leurs visions des choses, leurs ressources, leurs stratégies, de même que les relations entre ces acteurs; il doit être possible d'imaginer leurs interactions derrière les statistiques, de voir comment ces interactions produisent les résultats chiffrés que les analyses révèlent. On voit ici que cette première règle nous rapproche du quatrième élément de notre définition du développement social, qui concerne les rapports entre les individus et les collectivités; nous y reviendrons avec notre quatrième règle.

Nous tirons donc de notre définition du développement social une première règle:

- les indicateurs synthétiques doivent nous permettre de déboucher sur une vision claire du ou des processus impliqués dans le développement social,
- idéalement en permettant une démarche d'analyse causale
- ou au minimum en conduisant à des comparaisons théoriquement contrôlées, c'est-à-dire révélatrices des différences spécifiques entre sociétés ou entre périodes qui conduisent à des niveaux et à des types différents de développement social;
- nous rejetterons donc les indicateurs qui demeurent largement descriptifs, sans référence claire au processus de production de la situation qu'ils mesurent.

3.2 Deuxième règle: une vision appropriée de ce qui doit être amélioré

Si le développement social est un processus d'amélioration, alors il faut préciser quelle dimension spécifique de la vie sociale doit être améliorée. C'est à cette condition seulement que les indices deviendront intelligibles pour ceux qui sont engagés dans les débats de politiques publiques et qu'ils joueront un rôle légitime et efficace.

Notre deuxième règle compte en conséquence trois éléments. En premier lieu, il faut une détermination explicite et appropriée de la *dimension* de la vie sociale qui doit être améliorée et, le cas échéant, de ses *sous-dimensions*. Cela signifie qu'une définition précise doit être fournie, ce qui n'est pas toujours le cas, tant s'en faut, comme nous le verrons au chapitre 4. Et si le concept que l'on veut mesurer comporte plusieurs dimensions, celles-ci doivent à leur tour être claires, bien articulées au concept plus global, exhaustives et mutuellement exclusives. Les indicateurs et les données utilisés dans la construction de l'indice synthétique doivent tous avoir un lien intelligible avec le phénomène à mesurer; en fait, c'est au degré d'ajustement entre ces mesures empiriques et la visée théorique d'un indice qu'on peut d'abord et avant tout juger de la validité scientifique de celui-ci. Si, par exemple, c'est le développement humain qui est analysé, il faut qu'on puisse voir clairement en quoi chacune des composantes de l'indice synthétique contribue à une meilleure atteinte d'un tel développement; c'est bel et bien le cas de l'IDH, mais il y a bien d'autres, comme nous le verrons, où la référence est beaucoup plus vague.

En deuxième lieu, cette référence doit être suffisamment claire pour nous permettre de *voir si la contribution de chaque indicateur à l'indice synthétique*

est positive ou négative. Les problèmes à cet égard sont de deux types. D'un côté, le poids et le signe assignés aux diverses composantes d'un indice synthétique révèlent à l'occasion des jugements implicites et contestables; c'est souvent le cas dans certaines analyses empiriques qui évaluent automatiquement ces composantes. L'Indice de progrès social d'Estes, par exemple, qui utilise l'analyse factorielle, aboutit en pratique à associer positivement ce progrès au vieillissement de la population, ce qui ne fera sans doute pas l'unanimité.

D'un autre côté, et plus fondamentalement encore, plusieurs composantes d'indicateurs synthétiques sont très ambiguës parce qu'elles correspondent à la fois à des objectifs désirables et à des nuisances. Ainsi en est-il, par exemple, de la quantité de voitures que possède la population: elle correspond à une capacité pour cette population de se déplacer assez rapidement et efficacement pour ses activités, et elle rend en fait possibles plusieurs de ces activités; mais elle indique aussi l'ampleur des embouteillages et, plus gravement encore, celle de la pollution atmosphérique. Rares sont les indices qui retiennent maintenant cette composante. On tendra plutôt à y substituer des mesures de l'équilibre qui est atteint entre divers moyens de transport, publics aussi bien que privés; c'est là mettre l'accent, soulignons-le, sur le processus de production du bien qu'est le transport, plutôt que sur son simple niveau, en conformité avec notre première règle.

L'ambiguïté prévaut aussi quand des composantes mesurent à la fois un problème social et les solutions qui y sont apportées, sans qu'on puisse démêler ce qui relève de l'un ou de l'autre. Le nombre de lits d'hôpitaux disponibles reflète-t-il l'accessibilité des soins médicaux ou plutôt l'ampleur des problèmes de santé qui requièrent une hospitalisation? En d'autres termes, avons-nous d'autant plus d'équipements de soins que nous sommes très malades, ou que nos maladies sont très bien soignées? De toute évidence, les deux propositions peuvent être vraies à la fois. Pire encore: au fur et à mesure qu'on peut mieux soigner les problèmes aigus, on permet à la population de prolonger sa longévité et donc de développer des problèmes chroniques; la santé conduit en quelque sorte à son contraire, ce dont nous aurons l'occasion de reparler à propos de l'Indice d'espérance de vie en santé de l'Organisation mondiale de la santé.

Autre exemple du même ordre: la quantité de déchets recyclés reflète-t-elle l'engagement des citoyens dans la lutte contre la pollution, ou au contraire l'usage surabondant de matières plus ou moins utiles (emballages, imprimés non lus, verre non-réutilisable, etc.). Bien sûr, on peut concevoir une mesure plus astucieuse, mais plus difficile à établir: la proportion de matières recyclables qui sont de fait recyclées. Un semblable travail de critique et de reformulation d'indicateurs et d'indices doit être fait dans chaque cas.

Dernier exemple de cette même ambiguïté: le Bureau des statistiques de Colombie-Britannique, désireux d'avoir des mesures de la situation sociale très à

jour, et qui permettent donc de prendre des décisions politiques appropriées au moment précis, a choisi de mesurer le niveau de chômage des communautés par la proportion de prestataires de l'assurance emploi, et le niveau de pauvreté par la proportion de prestataires des programmes d'assistance sociale. Ainsi estimée, la proportion de "chômeurs" ou de "pauvres" reflète-t-elle l'ampleur du déficit d'emplois ou du manque de revenus, ou plutôt la générosité relative des programmes sociaux? Après tout, il suffirait d'éliminer ces programmes pour faire disparaître complètement "chômeurs" et "pauvres"; par contre, un État providence qui soutient généreusement ceux-ci ne pourrait que multiplier leur nombre, par définition et sans même faire appel à l'hypothèse du "piège de la pauvreté".

En troisième lieu, la procédure d'agrégation des indicateurs en indices doit laisser *le moins de place possible à l'arbitraire*, mais reposer au contraire sur un étalon de mesure qui fait sens théoriquement et qui peut servir d'assise à un consensus politique. Plusieurs indices synthétiques utilisent des poids que leurs auteurs considèrent comme raisonnables, mais qui demeurent purement conventionnels. Ainsi en est-il, par exemple, de l'IDH, où le PNUD assigne un tiers de la valeur de l'indice à chacune de ses trois composantes: espérance de vie, alphabétisation et fréquentation scolaire, et enfin PIB réel ajusté per capita. La théorisation qui fonde l'identification de ces trois composantes est très intéressante, mais l'uniformité des poids est tout à fait arbitraire.

Plusieurs autres indices se fondent sur des systèmes similaires: par exemple celui de la Colombie-Britannique dont nous avons parlé, l'Indice IDÉES du Conseil des affaires sociales, nombre d'indices de qualité de la vie, comme celui de l'Ontario. Dans tous ces cas, on ne sait pas dans quelle mesure le résultat final reflète la réalité, ou au contraire l'arbitraire du système de poids: si d'autres poids, qui paraissent a priori tout aussi raisonnables, avaient été employés, l'évolution de l'indice synthétique dans le temps serait-elle la même, et les comparaisons entre régions ou sociétés conduiraient-elles aux mêmes constats?

Bien sûr, la faiblesse des indices en regard des transformations possibles des systèmes de poids n'est pas égale dans tous les cas; et la fragilité des conclusions comparatives qu'on en tire n'est pas uniformément marquée. Mais des études de "robustesse" sont très rarement entreprises, et de toute façon, elles ne pourraient se substituer à la recherche de bases mieux fondées pour asseoir théoriquement l'agrégation d'indicateurs en indices synthétiques. Nous croyons qu'une telle recherche est possible, et qu'en fait, elle a déjà porté fruit, dans certains travaux de construction d'indices. Nous en parlerons plus en détails dans la section 6.1.4, ci-dessous; mais mentionnons tout de suite que cinq étalons théoriques nous semblent représenter des possibilités intéressantes: l'argent, le temps, la covariation statistique, l'espace et l'appel direct à la subjectivité.

Entre temps, il nous faut considérer comme pratiquement sans valeur, en tant qu'indices synthétiques²³, ceux qui reposent sur des poids arbitraires. Nous recommanderons que le Québec ne s'engage pas dans la construction de semblables indices synthétiques, car ils donnent l'impression qu'on mesure effectivement le développement social, alors qu'en fait on ne sait pas trop ce qu'on mesure, ni non plus comment change avec le temps ce que l'on mesure.

Notre définition du développement social nous conduit donc à une deuxième règle:

- la construction d'indicateurs synthétiques doit reposer sur une définition explicite de la dimension de la vie sociale qui doit être améliorée, bien articulée théoriquement, le cas échéant, à diverses sous-dimensions;
- cette définition doit permettre de sélectionner des composantes empiriques de l'indice qui font chacune une contribution clairement positive ou négative à l'amélioration de la situation mesurée par l'indice, en évitant en particulier de confondre les problèmes sociaux et leurs solutions;
- cette définition doit également permettre d'attribuer à ces composantes un poids indiciel qui ne soit pas arbitraire, mais au contraire fondé sur un étalon qui fait sens théoriquement.

3.3 Troisième règle: un choix d'objets et de perspectives de mesure qui représentent potentiels et conditions de vie

Se posent ici deux questions inter-reliées, l'une quantitative et l'autre qualitative. D'une part, combien de points de vue différents et complémentaires faut-il adopter pour cerner le développement social? Est-il possible de produire, ce qui après tout serait bien pratique, un seul indice qui le résumerait en entier? Et d'autre part, quelles devraient être les composantes de ce ou de ces indices? Cette deuxième question nous renvoie à la notion de conditions de vie et de potentiels, que nous chercherons à traduire ici en règles opérationnelles d'évaluation.

À la première question, il faut répondre par *une résistance déterminée à la fascination du nombre unique*: un tel nombre veut tout dire et par conséquent il ne dit rien. Revenons pour un moment à l'analogie de la sonnette d'alarme. Si

²³ Sans valeur strictement en tant qu'indices synthétiques, s'entend. Certains de ces indices, comme l'IDH ou IDEES, nous fourniront des inspirations théoriques que nous utiliserons dans nos propres propositions de travail, mais de façon différente et dans des combinaisons moins entachées d'arbitraire.

elle sonne à propos de tout et de rien, comme dans la fable de l'enfant qui criait au loup, elle désoriente son destinataire et le rend bientôt indifférent (quand ce destinataire ne la désamorce pas carrément). La solution adoptée dans la plupart des métropoles tire assez bien profit de la capacité humaine d'attention: usage restreint et surtout spécifique, avec les avertisseurs distincts des pompiers, des ambulanciers et des policiers, qui induisent des comportements différents et (souvent mais pas toujours!) appropriés. C'est précisément la voie que nous emprunterons ici, en proposant un nombre limité d'indices synthétiques qui approchent le développement social dans des perspectives différentes et complémentaires

Un exemple d'indice synthétique illustre de façon tout à fait claire le piège qu'il faut éviter. Avec les meilleures intentions du monde, un des chercheurs les plus connus dans le domaine, Ed Diener (1995; Diener et Suh, 1997) propose un indice de qualité de la vie avec lequel il veut montrer que cette dernière ne se résume pas à une question de niveau de vie. Il s'inspire d'un répertoire de quarante-six valeurs dont le philosophe Schwartz (1992, 1994) a démontré qu'elles étaient universelles, c'est-à-dire qu'elles sont partagées par toutes les cultures. Ces valeurs sont ensuite résumées en sept ensembles: maîtrise, autonomie affective, autonomie intellectuelle, engagement envers l'égalité, harmonie, conservation et hiérarchie. Diener choisit (au moins) deux indicateurs, aussi peu controversés que possible, pour chacun des sept ensembles, et il calcule un indice global de qualité de vie, qu'il corrèle avec le pouvoir d'achat per capita de 101 sociétés situées à divers niveaux de développement. Surprise: les deux variables présentent une corrélation très élevée, de 0,91; l'auteur doit admettre qu'elle est époustouflante: le niveau de vie explique 83% de la variance de la qualité de vie telle qu'il l'a définie!

Bien sûr, la corrélation n'est pas parfaite, et Diener tente de tirer parti de cet écart. D'un côté, il invoque un effet de plafonnement: à partir d'un certain niveau de vie, il n'y a plus de corrélation entre ce dernier et la qualité; mais une échelle de qualité plus fine, centrée sur des mesures moins rudimentaires des sept ensembles de valeurs, efface ce plafonnement et confirme la corrélation linéaire entre niveau et qualité de vie, même parmi les sociétés les plus riches. D'un autre côté, Diener insiste sur le fait que certains pays divergent d'avec la droite de régression, en présentant une qualité de vie semblable à des niveaux de vie différents ou, à l'inverse, une qualité de vie différente à niveau de vie équivalent. Résultat intéressant, mais qui demeure marginal, puisqu'il ne concerne, nous l'avons vu, qu'un sixième (17%) de la variance de la qualité de vie. On peut d'ailleurs penser qu'une optimisation du choix des indicateurs finirait par effacer cette "marge d'erreur"; avec plus de moyens et d'efforts, Diener pourrait probablement arriver à démontrer, à son corps défendant, que la qualité de vie n'est rien d'autre que la résultante des moyens économiques que les diverses

sociétés ont à leur disposition pour se la procurer. La qualité de la vie ne serait-elle, en définitive, qu'un bien qu'on achète²⁴?

Il faut remonter aux sources de ce résultat paradoxal pour en tirer les conséquences appropriées quant à la fascination du nombre unique. Nous croyons que la démarche de Diener ne pouvait qu'aboutir à ce résultat, et ainsi invalider ses propres fondements. Les ensembles de valeurs de Schwartz couvrent, en quelque sorte, l'ensemble des objectifs que peut rechercher une société; la poursuite de la plupart d'entre eux suppose qu'on y engage des ressources économiques (de même que des ressources humaines, bien sûr, mais il faut les former et les rémunérer, ce qui renvoie aux ressources économiques). Il n'est donc pas étonnant qu'on trouve une forte corrélation entre les ressources disponibles (indexées par le niveau de vie per capita) et le degré de succès dans l'atteinte de ces valeurs *considérées dans leur ensemble*: on ne peut se procurer que le panier de valeurs dont on a les moyens, quelle que soit la composition de celui-ci. Les seules déviations substantielles par rapport à la droite de régression niveau/qualité de vie ne pourraient provenir que de pays qui poursuivent des valeurs non répertoriées par Schwartz (et celui-ci s'est en quelque sorte assuré que de tels cas seraient rarissimes); ou encore de pays qui gaspilleraient cet argent de manière totalement improductive.

L'indicateur unique nous fait donc passer à côté de l'essentiel: ce qui compte, ce n'est pas seulement combien il y a à dépenser, mais aussi et surtout comment on le dépense²⁵. Diener lui-même le reconnaît d'ailleurs implicitement quand il observe le niveau, parfois fort variable, des diverses composantes de son index dans chaque pays: le Nicaragua, par exemple, a beaucoup de médecins et de faibles taux de suicide et d'analphabétisme, mais il épargne peu et il connaît une forte déforestation. Les États-Unis présentent, en contraste, un revenu élevé et un fort taux de fréquentation post-secondaire, mais des taux de suicide et d'homicide tout juste moyens. Il est évident qu'on en apprend plus sur ces deux pays en examinant séparément ces indicateurs qu'en considérant leur regroupement en un seul indice: ils nous permettent mieux de deviner les processus différents qui donnent forme au développement dans l'un et l'autre cas. En d'autres termes, une vision multidimensionnelle du développement social permet davantage de comprendre la variété des voies qui sont empruntées, et par conséquent l'articulation de celui-ci au développement économique.

²⁴ Nous débattons plus spécifiquement de cette question quand nous aborderons les indices de qualité de vie, dans le chapitre 4.

²⁵ Cet argument, qui distingue d'une part la quantité et d'autre part l'emploi des ressources, est d'ailleurs employé explicitement par le PNUD pour caractériser l'intention de l'Indice de développement humain.

Ce qui nous conduit à aborder notre deuxième question: quelles composantes devraient-elles être représentées par un ensemble approprié d'indices synthétiques de développement social? Comme nous l'avons dit, nous tirerons ici parti des notions que nous avons développées en présentant le troisième élément de notre définition du développement social, relatif aux conditions de vie et aux potentiels. Nous y avons montré que la société repose sur une relation dialectique entre trois principes fondamentaux, liberté, égalité et solidarité, et que le développement social vise justement à maintenir une tension fructueuse entre ces trois principes: quand les individus jouissent d'une sécurité économique de base, ils ont les moyens de leur liberté; une véritable solidarité peut alors se déployer au sein de communautés dont les membres ont également voix au chapitre.

Dans ce cadre général, nous pouvons emprunter trois avenues pour déterminer les priorités quant aux dimensions du développement social à mesurer. Elles mettent respectivement l'accent sur les potentiels, sur les expériences de participation sociale les plus déterminantes pour les individus et les collectivités, et sur l'équilibre d'ensemble, dans les diverses sociétés, entre les principes de liberté, d'égalité et de solidarité.

En premier lieu, donc, nous allons évaluer et construire des indices de développement social autour de la notion de *potentiels*. On pourrait facilement multiplier le nombre de ceux-ci, en faire presque l'équivalent d'un vaste ensemble d'indicateurs des divers besoins de base, et donc pratiquement une mesure générale de privation²⁶. Nous y perdriions en parcimonie; mais surtout nous nous éloignerions du véritable sens de la notion de potentiels, qui vise à donner aux individus, aux familles et aux collectivités les moyens de leur liberté²⁷, créant et recréant ainsi les conditions d'une synthèse entre liberté, égalité et solidarité. C'est dans cette perspective que certains indices synthétiques, et surtout plusieurs collections d'indicateurs sociaux donnent priorité aux trois potentiels que nous avons identifiés comme fondamentaux dans des sociétés comme la nôtre: la santé, l'accès aux connaissances et la possibilité de jouir d'un niveau de vie décent.

Comme nous l'avons déjà indiqué, l'Indice de développement humain procède directement de cette logique ternaire. Les Indicateurs de progrès du National Economic and Social Council de la République d'Irlande (2002), que nous avons déjà cités, font aussi une large place à ces trois potentiels parmi les 18 indicateurs fondamentaux: pour la santé, espérance de vie en santé et trois

²⁶ Nous nous retrouverions alors dans la même position que Diener, position dont nous venons de montrer les absurdes conséquences.

²⁷ Rappelons le titre du dernier livre d'Amartya Sen (1999): "Development as Freedom".

mesures de qualité de l'environnement; pour la littéracie, décrochage scolaire, éducation continue, dépenses en recherche et développement, accès à l'Internet; pour les revenus, indicateurs de pauvreté et d'inégalités²⁸. Aux États-Unis, un important courant de recherche sur les politiques publiques tourne autour des indicateurs de bien-être des enfants. Dans un livre qui porte ce même titre (1997), le réputé sociologue Robert M. Hauser et ses collaborateurs consacrent justement le gros de leurs efforts à mesurer les aspects santé, éducation et sécurité économique; une autre partie du livre porte sur la famille, le voisinage et les communautés, déterminants fondamentaux de la trajectoire future des enfants.

Le Centre de recherche sur l'éducation et l'innovation de l'OCDE vient de publier un rapport sur "Le bien-être des nations: le rôle du capital humain et du capital social" (2001)²⁹. Fait significatif, le texte même du rapport ne contient qu'un seul tableau de données et il porte sur les trois formes de la littéracie (niveaux de compréhension de textes en prose, de textes documentaires et d'informations quantitatives). Mais les annexes regorgent de tableaux, qui confirment à nouveau l'importance des trois potentiels de base que nous avons identifiés: sur 20 indicateurs utilisés au total, quatre portent sur la santé, deux sur la littéracie et trois sur les inégalités (dont un sur l'équité entre les sexes). La liste des autres est significative: il y a bien sûr l'inévitable PIB per capita, deux indicateurs relatifs à l'emploi (taux de participation et de chômage), trois indicateurs de la situation démographique (ratio de dépendance, taux de monoparentalité et proportion d'immigrants), une mesure de qualité de l'environnement, deux indicateurs de perceptions subjectives (satisfaction et bonheur) et deux mesures de participation sociale. Nous reprendrons plusieurs de ces thématiques ci-dessous, en examinant les autres composantes qui devraient être représentées dans des indices synthétiques de développement social³⁰.

²⁸ Notons que les autres indicateurs proposés ont surtout à voir avec la croissance économique et l'emploi; comme nous le verrons un peu plus loin dans cette section, nous proposerons de prendre en considération ce dernier aspect dans une autre série d'indices synthétiques.

²⁹ L'OCDE compte évidemment parmi les sources les plus importantes d'indicateurs sociaux comparatifs. Nous aurions donc pu choisir d'autres publications de l'organisme pour illustrer notre propos; mais le résultat aurait essentiellement été le même. Par exemple, le document de 1999 intitulé "Indicateurs sociaux: cadre et structure proposés" propose principalement des indices relatifs aux questions de santé, de littéracie et d'éducation, et d'inégalités de revenu, auxquels s'ajoutent quelques indicateurs portant sur l'emploi, la marginalité sociale et les transformations démographiques. Soulignons que ce document met l'accent sur le temps comme étalon de mesure des situations sociales (par exemple le temps passé en situation de chômage ou de pauvreté), une piste que nous reprendrons dans le chapitre 5 de notre rapport.

³⁰ Soulignons aussi que ce rapport de l'OCDE fait une large place à l'Indice de bien-être économique développé par Lars Osberg en collaboration avec Andrew Sharpe. Quoique cet indice ne soit pas explicitement défini en fonction de la notion de potentiel, il accorde aussi une grande

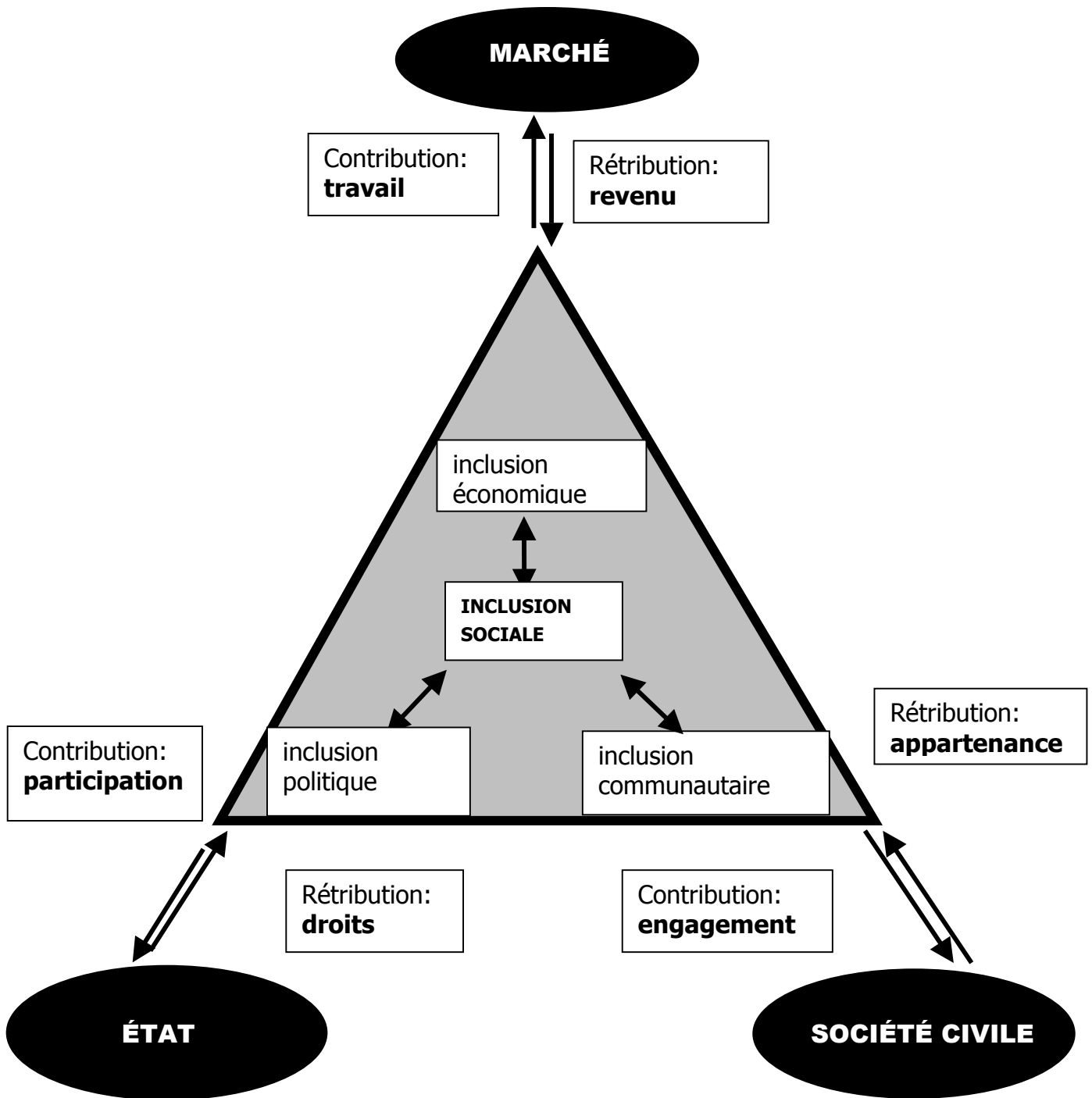
On pourrait multiplier les illustrations, mais ce n'est pas indispensable. On peut aisément constater une convergence des efforts d'analyse, qui reconnaissent tous l'importance déterminante de la santé, de la littéracie et de la sécurité économique. L'usage explicite que nous faisons, pour notre part, de la notion de potentiels nous permet de donner à ces phénomènes un statut théorique plus clair; elle nous conduit en particulier à les aborder dans la perspective du développement social, c'est-à-dire des processus qui conduisent à doter les individus, les familles et les collectivités des ressources qui leur permettent de se construire une vie pleinement humaine.

Cela nous conduit directement à la deuxième avenue que nous emprunterons pour définir les priorités quant aux dimensions du développement social qu'il faut mesurer: nous allons mettre l'accent sur *les expériences de participation sociale les plus déterminantes pour le développement des potentiels* des individus et des collectivités. Nous nous inspirons, pour identifier ces expériences, de la notion de ressources, si étroitement liée à celle de potentiels (voir la section 2.2.3). Les individus se procurent ces ressources auprès de trois sources, qui représentent autant de dimensions de l'inclusion sociale³¹: en contrepartie de leur travail ou de celui de leurs proches, ils obtiennent du marché un revenu à partir duquel se procurer des biens et services (inclusion économique); en contrepartie de leur contribution fiscale et de leur participation politique, ils disposent, face à l'État, de droits civiques, politiques et sociaux (inclusion politique); et en contrepartie de leur engagement dans la société civile, c'est-à-dire envers leur famille, dans les réseaux sociaux et dans la vie associative, ils reçoivent un soutien et ils développent un sens de leur identité et de leur appartenance (inclusion communautaire). La figure 3, ci-dessous, représente l'interaction de ces diverses formes d'inclusion sociale.

importance aux questions d'inégalités, de littéracie et de santé. Nous en parlerons plus abondamment dans le chapitre 4, de même que dans le chapitre 5, où nous proposerons qu'il fasse partie, sous une forme modifiée, de la panoplie d'indices synthétiques de développement social qui devraient être élaborés au Québec.

³¹ Voir à ce propos la communication de Bernard (2001) "Les paradoxes de l'inclusion sociale".

Figure 3 Les composantes de l'inclusion sociale



Nous pouvons aisément identifier, à partir de là, les expériences de participation sociale les plus déterminantes pour le développement des potentiels: le travail, la vie familiale et la participation à la vie communautaire et civique³². Le *travail* est non seulement le moyen le plus courant pour gagner sa vie (l'État fournissant la plupart des autres ressources économiques disponibles, avec une contribution plus modeste du tiers secteur), mais il occupe également une part importante du temps de la plupart des individus adultes –d'ailleurs, son absence dans le cas du chômage est très déstructurante pour l'emploi du temps et pour l'identité des individus, comme le montrent, entre autres, les travaux de Dominique Schnapper (1994). À ce double titre, le travail joue un rôle crucial dans l'orientation de la trajectoire des individus, et on ne peut donc l'ignorer quand on veut prendre la mesure du développement social.

Dans cette perspective, il faut bien sûr tenir compte du manque quantitatif de travail, qui se traduit dans le taux de chômage, dans la proportion de travailleurs découragés³³ et dans l'emploi à temps partiel involontaire. Mais il faut aussi considérer le sous-emploi qualitatif, c'est-à-dire la sous-utilisation des qualifications des travailleurs et de leur bonne volonté dans les emplois qu'ils occupent³⁴. Lowe (2000) argue qu'il s'agit là d'un enjeu fondamental pour nos sociétés, bien qu'il soit la plupart du temps ignoré. La qualité de l'emploi est non seulement source de satisfaction et d'accomplissement pour les individus, qui y attachent une grande importance, mais elle est aussi, selon lui, la clé de la productivité des entreprises dans la société du savoir actuelle; elle lie donc le développement social au développement économique. Si une plus grande confiance prévalait entre les travailleurs et leurs employeurs, si l'organisation du travail de s'inspirait pas d'idéologies dépassées comme le taylorisme, les jeux à somme nulle et les préjugés liés à l'appartenance des individus à diverses

³² Comme nous l'avons souligné en présentant, dans les paragraphes précédents, plusieurs ensembles d'indicateurs retenus par divers organismes publics, les indicateurs qui ne touchent pas la santé, la littéracie et la sécurité économique ont presque tous à voir avec le travail, la famille et la participation communautaire et civique.

³³ Il s'agit des travailleurs disponibles pour un emploi, mais qui n'en cherchent pas ou plus un parce qu'ils sont persuadés qu'il n'en existe pas qui convienne à leurs aptitudes et à leurs besoins.

³⁴ On pourrait prendre également en compte le problème inverse, c'est-à-dire le sur-travail, la sur-utilisation des capacités des individus: emplois où les qualifications requises sont supérieures aux qualifications de l'employé, temps supplémentaire involontaire, emploi à temps plein alors que la personne préférerait du temps partiel, etc.. Schor (1991) a abordé cette question en examinant de longues séries statistiques sur le sujet, alors que Hochschild (1989) a décrit les conséquences de la difficile conciliation des temps professionnel et domestique.

catégories sociales³⁵, si le partage des bénéfices impliquait non seulement les actionnaires, mais aussi les travailleurs, les fournisseurs et les clients des entreprises, alors tous y trouveraient leur compte...y compris les actionnaires.

Cette direction de recherche vient à nouveau d'être redécouverte. Il n'y a donc pas encore abondance de résultats et de preuves, encore moins d'indices synthétiques de la qualité des emplois. Mais il est tout simplement impossible d'aborder la mesure du développement social sans souligner que le travail en est une dimension essentielle, et qu'il faut tenter de développer des indicateurs non seulement de la quantité de travail disponible, mais aussi de la qualité des emplois et des expériences de travail³⁶. Après tout, le travail est l'un des lieux principaux où s'expriment les potentiels des individus, celui aussi où ils créent (ou détruisent, par usure) des potentiels pour eux-mêmes, pour leurs familles et pour leur collectivités d'appartenance³⁷.

La *vie familiale* est aussi une expérience déterminante pour les individus. En ces temps d'instabilité des unions conjugales et de diminution de la fécondité, on tend à oublier un peu que la plupart des individus vivent encore en familles, fussent-elles reconstituées. Et la composition des familles, en particulier sous la forme de la monoparentalité, a des conséquences importantes quant à la capacité des individus de développer leurs potentiels.

³⁵ Le taylorisme sépare la conception et l'exécution du travail: une fois les décisions d'ensemble prise, il ne reste plus aux travailleurs qu'à exécuter en suivant des normes imposées des tâches qui ont été découpées de façon à n'exiger qu'application, et non pas réflexion. Par jeu à somme nulle, nous entendons cette conception des relations industrielles où l'affrontement d'intérêts entre travailleurs et employeurs prend toute la place, au détriment de la prise en compte de leurs intérêts communs et en particulier de la préservation des entreprises et des emplois. Quant aux préjugés liés à l'appartenance des individus à diverses catégories sociales, ils privent les entreprises des talents des individus appartenant aux catégories dominées (sexe, ethnie, âge, etc.). Nous rejoignons ici le propos de Brown et Lauder (2001) quand ils insistent sur l'importance de l'intelligence collective (voir la section 2.2.4), de même que les idées de Block (1996), qui voit toutes sortes d'avantages à rétablir, dans la gestion des activités économiques, un équilibre dynamique entre les forces de la compétition et celles de la collaboration.

³⁶ Cette approche, qui combine la disponibilité de l'emploi et sa qualité, a été utilisée dans Potvin, Bernier, Bernard et Boisjoly (2000). Les auteurs mettent l'accent sur la capacité des travailleurs à contrôler leur trajectoire professionnelle. Nous examinerons cette approche plus en détails dans le chapitre 5.

³⁷ Le travail peut apporter la sécurité économique quand il offre des gains suffisants et stables; quand il est qualifié, il fait appel aux connaissances des employés et leur permet de les accroître; il peut même contribuer à la santé quand il engage positivement l'énergie des travailleurs. Mais il peut aussi ne fournir que des gains médiocres, exiger des actions de pure exécution, et même ruiner la santé par le stress que créent la précarité et les exigences physiques et psychologiques excessives. Voir, à propos de ces tendances de plus en plus lourdes, Vézina, 1992.

C'est particulièrement évident dans le cas des enfants, dont la capacité d'apprendre et de grandir en santé dépend de la disponibilité des ressources, économiques et autres, qui sont mises en commun, avec un degré d'égalitarisme variable, par les membres de la famille³⁸. La famille est aussi le lieu où se déterminent, au quotidien, les relations des individus aux marchés: dépenses de consommation, de même qu'offre de travail, interdépendante, des adultes et même des jeunes. Et la famille demeure le point d'application de la plupart des programmes d'intervention publique en matières de santé, d'éducation et d'assistance sociale, sans compter de nombreux aspects de la fiscalité des particuliers. Si on ajoute que les réseaux sociaux recoupent souvent les liens familiaux, on voit que la mobilisation des ressources et l'articulation entre les pourvoyeurs que sont le marché, l'État et la société civile impliquent le plus souvent la famille.

Comment peut-on en tenir compte dans la construction d'indices synthétiques de développement social? La façon la plus usuelle est de suivre l'évolution démographique de certains types de ménages dont la composition est souvent associée à des situations difficiles, économiquement ou en termes de soutien social: familles monoparentales au premier chef, mais aussi ménages multi-générationnels, familles dont le chef est très jeune, voire même personnes seules, surtout si elles sont âgées. Pampalon et Raymond (2000), par exemple, ont bien montré la corrélation entre de telles situations et divers indicateurs de santé.

L'entreprise est valable, mais elle comporte des limites si on ne prend pas garde de cerner avec précision les processus de causalité: toutes les ménages appartenant à ces types ne sont pas sans ressources (la rupture d'une union, par exemple, peut même correspondre à une amélioration de la situation); la relation causale entre les ressources et la composition du ménage peut aller aussi bien dans un sens que dans l'autre; les situations ainsi créées peuvent être d'une durée plus ou moins longue; et enfin, les conséquences des changements de composition des ménages ne sont pas également dramatiques dans tous les pays et dans tous les régimes providentiels –Fritzell (1990) a montré, par exemple, que la situation des enfants et des mères se détériore beaucoup moins, suite à

³⁸ Voir à ce propos la démonstration éloquent de David Ross et Paul Roberts, du Conseil canadien de développement social (1999).. Ils utilisent les données de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes pour montrer que les faibles revenus, même ceux qui n'entraînent pas une situation d'évidente pauvreté, ont des effets significatifs et graves sur le développement des enfants: sur leur santé, sur leurs capacités cognitives, sur le développement de leurs compétences sociales et finalement sur leur probabilité de parvenir à gagner convenablement leur vie. Ce dernier facteur contribue évidemment à la reproduction des inégalités sociales au fil des générations.

une rupture d'union, dans la Suède social-démocrate que dans les États-Unis ultra-libéraux.

Un des moyens de mieux cerner les processus de causalité est d'examiner comment les familles réagissent aux crises provoquées par des changements dans la situation de leurs membres individuels. Nous avons déjà mentionné l'Indice de chômage familial de Statistique Canada (Noreau, 1996), qui enregistre la proportion des familles qui sont affectées par le chômage d'un de leurs membres au cours d'une période donnée --proportion en général significativement plus élevée que la simple proportion de chômeurs individuels. Le chômage, surtout s'il affecte un des deux parents, peut changer considérablement la capacité d'une famille à se procurer ce qu'il faut pour vivre; il pourra entraîner des changements importants de niveau de vie, de qualité de vie, de l'offre de travail, que des données longitudinales nous permettraient d'analyser.

Plusieurs autres phénomènes *en apparence individuels* ont aussi des répercussions importantes sur les familles auxquelles ces individus appartiennent, en même temps que ces familles sont les lieux d'élaboration et de mise en œuvre de solutions à ces problèmes. On peut penser ici, en plus des pertes d'emploi, aux problèmes de santé physique et mentale, au décrochage scolaire, à l'analphabétisme, et ainsi de suite. Nous proposerons, dans le chapitre 6, la construction d'un ensemble d'indices familiaux de cette nature. L'annexe A4 présente d'ailleurs une analyse préliminaire des données publiquement disponibles sur ces questions: elle passe en revue la situation des ménages vulnérables dont nous avons parlé ci-dessus, et elle considère certains indices familiaux semblables à l'Indice de chômage familial.

Un dernier type d'expérience est déterminant pour le développement des potentiels des individus et des collectivités: *la participation à la vie communautaire et civique*. C'est en effet à travers l'engagement des individus dans diverses associations, dans les institutions, dans les organismes communautaires et dans les délibérations publiques à tous les niveaux politiques que les milieux améliorent leur qualité de vie et se donnent les moyens d'agir efficacement sur leur propre développement économique et social. Il est donc important d'analyser les circonstances personnelles et historiques dans lesquelles les individus sont prêts à assumer les coûts de cette participation, dans lesquelles ils deviennent sensibles aux bénéfices qu'ils pourraient en tirer pour eux-mêmes et pour leur milieu. Nous en discuterons plus longuement dans la section 3.4 ci-dessous.

Signalons simplement, pour le moment, le débat qui oppose sur ces questions d'une part Putnam (2000) et les tenants de la thèse du capital social, et d'autre part Milner et ses collègues (Milner et Ersson, 2000; Milner, 2001), qui insistent plutôt sur la compétence citoyenne. Ce qui inquiète les premiers c'est le déclin,

probablement sous l'influence des médias et en particulier de la télévision, d'un capital social qui correspond d'un côté à la confiance mutuelle et de l'autre à la densité de la participation à la vie associative; ils avancent que ce déclin a des conséquences importantes sur le fonctionnement des institutions ainsi que sur l'efficacité de l'économie. Quant aux seconds, ils croient que la performance des institutions dépend non pas de la densité de la participation à la vie associative en général, mais plus spécifiquement de l'engagement des citoyens dans des activités qui exigent et renforcent la compétence citoyenne: lecture de journaux et de livres, activités politiques et civiques. Milner (2001) craint que cette compétence ne subisse un important recul au Canada, où la littéracie et la formation continue sont à la traîne et où la télévision occupe plus de place dans l'emploi du temps des gens que la fréquentation de l'information écrite.

Cette littérature sur la "littéracie civique" et le capital social est trop récente pour avoir donné lieu jusqu'ici au développement d'indices synthétiques. Mais il nous paraît indispensable, pour des raisons théoriques, de lui accorder une grande importance dans nos travaux: comme nous le verrons dans la section suivante, le développement social ne peut être imposé d'en haut; il suppose au contraire un engagement des individus dans la production de leurs propres potentiels, engagement qui à son tour produit la compétence citoyenne.

Nous avons identifié jusqu'ici trois potentiels fondamentaux et trois expériences déterminantes de participation sociale qui dictent nos priorités dans la mesure du développement social. Nous emprunterons également une troisième avenue, en comparant la façon dont diverses sociétés cherchent *un équilibre d'ensemble entre les principes de liberté, d'égalité et de solidarité*, de même que l'articulation entre le marché, l'État et la société civile comme lieux d'inclusion, c'est-à-dire comme lieux où les individus font des contributions et reçoivent des rétributions. À cela deux raisons. D'une part, les divers aspects de la vie des individus sont interdépendants, ils sont à la fois causes et conséquences les uns des autres, dans la logique des stratégies des acteurs. Il faut donc saisir leurs liens réciproques entre éducation, emploi, revenu, santé, etc. au fur et à mesure qu'ils se déploient dans le temps.

D'autre part, et de façon plus ambitieuse encore, il faudrait que la mesure du développement social permette de saisir non seulement l'atteinte des divers potentiels par les individus et la qualité de leurs expériences de participation sociale, mais la qualité même de l'équilibre dynamique, en fait dialectique, que notre société réussit à atteindre en comparaison à d'autres périodes de son histoire et à d'autres sociétés. Si les trois principes de liberté, d'égalité et solidarité sont à la fois complémentaires et en contradiction, comment est-il possible d'appréhender au moyen d'indices synthétiques la nature de la synthèse qui en est faite, telle qu'elle se traduit dans les situations sociales que vivent les individus et les familles, dans leur participation communautaire et civique, de même que dans les politiques publiques? Comme nous le verrons dans les

chapitres qui suivent, l'Indice de bien-être socio-économique d'Osberg et Sharpe pourrait apporter des éléments de réponse à cette interrogation, tandis que l'Indice des régimes providentiels que nous proposerons (voir annexe A8) tente d'y répondre plus directement encore, en classant les sociétés selon la réponse qu'ils apportent à ces tensions dialectiques: réponses libérale, social-démocrate, conservatrice ou familialiste.

Nous ne pouvons évoquer la question des inégalités sociales quant aux potentiels de santé, de littéracie et de sécurité économique sans traiter des écarts, en général très significatifs, qui correspondent aux *clivages sociaux* définis selon le sexe, l'âge, l'appartenance à des minorités ethniques et culturelles, et plus généralement à des groupes stigmatisés (groupes "racisés", handicapés, minorités d'orientation sexuelle, etc.). L'importance et la durabilité de ces écarts n'est plus à démontrer, même si leur niveau et leurs formes varient d'une époque et d'une société à l'autre en fonction des luttes des divers groupes impliqués et des interventions des États (par exemple en fonction des Chartes de droits et des lois sur l'équité).

De tels écarts persistants en viennent souvent à se cristalliser au point que les expériences et les trajectoires des divers groupes en sont profondément marquées et distinguées: c'est largement sur cette base que se construisent les différences entre les femmes et les hommes, entre les cohortes qui naissent et vieillissent à des périodes différentes de l'histoire de leur société, entre les minorités et les majorités. Tilly (1998) a d'ailleurs bien montré la puissance des mécanismes qui reproduisent les écarts et les différences entre ces groupes, mécanismes qui s'articulent aux intérêts et stratégies des acteurs sociaux individuels et organisationnels.

Faudrait-il, puisque les expériences des divers groupes sont souvent si différentes, concevoir des indicateurs sociaux, voire des indicateurs de développement social, qui soient spécifiques à chacun des groupes, et donc plus à même de refléter leur véritable situation? Nous ne le croyons pas. Toute construction d'*indices propres à chacun des divers groupes* rendrait impossible, par définition, la comparaison entre ces groupes par rapport à des critères communs. Et comme un des objectifs du développement social est justement de réduire les inégalités sociales, nous devons à tout prix conserver les moyens d'évaluer l'ampleur et l'évolution de ces dernières, en particulier entre les groupes sociaux qui les subissent de façon systématique. En d'autres termes les inégalités sociales se jouent, justement, dans les rapports entre les groupes sociaux que nous avons mentionnés; c'est la résultante de ces rapports qu'il nous faut lire dans la situation comparée des hommes et des femmes, des groupes d'âge et des cohortes, des diverses minorités.

Pour y parvenir, il nous faudra bien sûr faire, toutes les fois que cela sera approprié, des comparaisons entre ces groupes par rapport aux indices que nous

proposerons. Mais il y a plus. Ces indices devront eux-mêmes incorporer dans leur facture des éléments propres à bien rendre compte de la situation des divers groupes, et en particulier de l'expérience des groupes stigmatisés. C'est ce que nous tentons déjà de faire en mettant l'accent sur les trois ressources de base que sont la santé, la littéracie et la sécurité économique; les groupes sous-privilegiés y ont justement moins souvent accès, ce qui entrave leur sortie de telles situations de pénurie. Nous allons aussi porter attention, comme nous le verrons dans la section suivante (3.4), à l'expérience des familles, où s'entrecroisent justement deux des axes de différenciation sociale les plus importants, le sexe et l'âge. De plus, un des indices que nous proposerons au chapitre 5 pour refléter l'équilibre d'ensemble, dans les diverses sociétés, entre les principes de liberté, d'égalité et de solidarité se prête, comme nous le verrons, à une élaboration qui prend en compte les différences entre hommes et femmes. Enfin, nous proposerons aussi dans ce chapitre de poursuivre les efforts entrepris par plusieurs groupes, dont récemment les Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques (RCRPP, 2001), pour consulter systématiquement les citoyens dans la construction d'indicateurs et d'indices qui reflètent adéquatement leur situation et leurs préoccupations³⁹.

³⁹ L'annexe B5 présente les résultats de ces consultations, repris du rapport final du projet, intitulé "Indicators of Quality of Life in Canada: A Citizens' Prototype: Summary of Results of Public Dialogue Sessions and Prototype of National Indicators" (2001).

Notre définition du développement social nous conduit donc à une troisième règle: renonçant à l'illusoire poursuite de l'indice unique, la construction d'indices synthétiques doit viser en priorité à mesurer

- l'atteinte des trois potentiels qui donnent aux individus et aux familles les moyens de leur liberté, c'est-à-dire la santé, la littéracie et la sécurité économique
- de même que la qualité de trois expériences déterminantes de participation sociale, le travail, la vie familiale, et la vie communautaire et civique
- et enfin l'équilibre d'ensemble qu'atteignent les sociétés dans l'atteinte de trois valeurs en tension, la liberté, l'égalité et la solidarité, et la manière dont elles articulent, pour atteindre cet équilibre, les ressources que procurent le marché, l'État et la société civile, dont la famille.

La mesure de ces phénomènes devra se construire de façon à refléter l'expérience et les désavantages des groupes sociaux sous-privilegiés définis par le sexe, l'âge et divers statuts minoritaires.

3.4 Quatrième règle: une attention aux rapports dynamiques entre individus et collectivités

Les indices synthétiques de développement social doivent représenter adéquatement l'interdépendance des individus et des collectivités, c'est-à-dire la mesure dans laquelle peut s'exercer l'autonomie responsable dont nous avons parlé dans la section 2.2.4: les individus tirent de leurs collectivités d'appartenance les ressources nécessaires au développement de leurs potentiels, et ils contribuent en retour, par leur activités quotidiennes et par leur engagement civique, à enrichir la vie de ces collectivités.

De plus, individus et collectivités sont libres, puisque nous sommes dans une société démocratique, de sorte que les actions de développement social ne peuvent les enrégimenter, mais doivent composer avec leur capacité d'autodétermination, construire des consensus, accepter d'être ouvertes aux redéfinitions. En même temps, cette marge de liberté ne prend son vrai sens que dans la mesure où des ressources sont mises à disposition des individus et des collectivités pour qu'ils puissent donner forme à leurs choix. Le développement social, véritable travail de la société sur elle-même, est donc à la fois un objectif et un processus qui conduit vers cet objectif; il est, en fait, la condition de sa propre production.

Notre troisième règle nous pousse déjà dans une telle direction pour orienter notre travail de mesure, puisqu'elle met l'accent sur les trois potentiels de base

des individus et sur les trois expériences les plus fondamentales de participation sociale que sont le travail, la famille et la vie communautaire et civique. Notre quatrième règle ajoutera deux éléments spécifiques qui n'ont été évoqués qu'indirectement jusqu'ici: les divers niveaux d'imbrication des individus dans les collectivités, et la prise en compte de la liberté des individus dans la construction même des indices de développement social.

Parler d'interdépendance entre individus et collectivités, c'est dire que les premiers appartiennent d'abord à des familles, puis à des milieux locaux comme les quartiers des zones métropolitaines ou les régions hors de celles-ci, et enfin à une société et à une époque données. Ces différents niveaux imbriqués ne constituent pas une typologie bien nette, dont les catégories seraient exhaustives et mutuellement exclusives: divers réseaux sociaux influencent également les trajectoires individuelles, la famille elle-même s'étend de la famille nucléaire à la famille étendue, les régions et les quartiers ont des contours souvent flous, les sociétés s'encastrent les unes dans les autres, comme on le voit dans le cas du Québec et du Canada, et enfin les époques peuvent être diversement découpées selon le type d'événements qui leur servent de césures.

Cela dit, nous avons deux bonnes raisons de privilégier les *trois niveaux d'inclusion* que nous avons d'abord énumérés, la famille, le milieu local et la combinaison société-époque. Au plan pratique, nous retenons les niveaux à propos desquels il est possible de trouver une information statistique, ce qui inclut évidemment les individus, les familles (ce que les agences statistiques appellent les familles économiques, partageant à la fois des liens d'alliance ou de sang et un même lieu de résidence), et enfin les territoires géographiquement délimitables comme les régions et les quartiers, ainsi que les divers territoires sur lesquelles des administrations publiques et des gouvernements ont juridiction. Les réseaux et les familles étendues, malgré toute l'importance sociale qu'ils peuvent avoir, ne fournissent tout simplement pas les données sur lesquelles pourrait s'appuyer la construction d'indices de développement social.

De plus, ce sont les familles, les milieux locaux et les sociétés-époques qui jouent les rôles principaux dans l'atteinte des trois potentiels de base et dans les expériences déterminantes des individus. Ainsi, comme nous l'avons déjà dit, plusieurs phénomènes individuels (perte d'emploi, problèmes de santé, décrochage scolaire) ont aussi des répercussions importantes sur les *familles* auxquelles ces individus appartiennent, en même temps que ces familles sont les lieux premiers d'élaboration et de mise en œuvre de solutions à ces problèmes.

Les *sociétés* jouent aussi, différemment selon les époques, un rôle déterminant dans les trajectoires des individus et des familles; on sait, par exemple, que les sociétés plus égalitaires présentent un bilan santé global plus favorable ((Evans et al, 1996). Bien des facteurs sont en cause dans cette dynamique, mais il est impossible de ne pas évoquer les politiques publiques par lesquelles les États

interviennent dans les questions de santé, d'éducation, d'emploi, de logement, de transport, de revenu (à travers la fiscalité et les transferts), de développement régional, d'environnement et ainsi de suite; et même les États dont les interventions sont délibérément minimalistes⁴⁰ font des choix qui affectent, d'évidence, le sort de leurs citoyens. Les indices synthétiques que nous voulons construire devraient s'attacher à montrer les formes d'interventions qui caractérisent différentes sociétés à différentes périodes, de même bien sûr que leurs conséquences. Ces comparaisons dans l'espace et dans le temps sont, comme nous l'avons montré dans la section 2.2.1, particulièrement révélatrices des processus qui fondent le développement social.

Reste le niveau d'inclusion intermédiaire, celui *des quartiers et des régions*, dont il est plus difficile de mesurer précisément la contribution au développement social. Les signes de l'interdépendance entre les individus (et les familles) qui habitent un même territoire local donné sont faciles à évoquer. Dans les villes, la pauvreté concentrée dans certains quartiers contribue à y détériorer la qualité des services publics, peut éloigner les investissements privés, tend à la limite à provoquer une spirale de fuite vers d'autres quartiers de ceux qui sont relativement plus fortunés, fuite qui laisse derrière elle des populations de moins en moins outillées pour redresser la situation (Wilson, 1990). Dans les régions non-métropolitaines, économie, démographie et qualité de vie pour les individus et les familles peuvent s'appuyer l'une l'autre en un cercle vertueux, ou au contraire enclencher un cercle vicieux; c'est ce dernier cas qui caractérise à l'heure actuelle plusieurs régions périphériques du Québec. En région aussi bien que dans les quartiers urbains, l'interdépendance se traduit aussi dans la situation écologique plus ou moins commune (pollution atmosphérique ou gestion des déchets, par exemple), ou dans le niveau d'engagement dans les associations civiques locales.

Ces dynamiques ne se laissent toutefois pas cerner facilement, pour deux raisons qui traduisent la diversité des liens entre individus et collectivités locales. Tout d'abord, *les contours des territoires sont flous parce que divers*. La chose est évidente dans le cas des grandes villes, où le découpage des territoires significatifs va du voisinage immédiat de la rue au périmètre qui peut être couvert à pied, et jusqu'au quartier plus vaste dans lequel se reconnaissent jusqu'à un certain point les habitants et qui sert de référence au discours public. Mais elle n'est pas moins vraie hors des grands centres, où villages, petites villes, pôles régionaux et plus vastes régions se disputent la loyauté des citoyens et les ressources économiques et politiques. Si on ajoute à cela la multiplication et

⁴⁰ Même les États qui se targuent du minimalisme de leurs interventions maintiennent encore des politiques sociales fort substantielles, comme le montre Pierson (2000) dans le cas des États-Unis et de la Grande Bretagne de la fin du 20^{ième} siècle.

l'entrecroisement des territoires définis par les administrations publiques dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'emploi, du transport, de l'aménagement et ainsi de suite, le découpage pertinent ne s'impose pas d'évidence.

Il faudra sans doute tâtonner pour trouver l'échelle géographique à laquelle procéder, sans même prendre pour acquis qu'une seule et même échelle permettra de comprendre les conséquences de l'environnement local pour les différents aspects de la vie des individus et des familles. On peut penser, par exemple, que les effets de la pollution sont assez localisés (liés à la proximité de sources de contamination précises), ou alors beaucoup plus généralisés (comme l'effet de serre). Le problème se pose différemment en ce qui concerne les déterminants locaux de la qualité de la formation à l'école primaire et secondaire, par exemple, qui reflètent la composition sociale du milieu d'où proviennent les élèves, de même que le degré de mobilisation des parents et les possibilités de collaboration avec les responsables scolaires. Quant à l'emploi, il est évidemment déterminé par l'activité économique de la région, mais cette affirmation prend un sens tout à fait différent pour les travailleurs qui vivent à proximité des zones métropolitaines et pour les autres. La santé renvoie à un ensemble de déterminants qui agissent à des échelles géographiques fort différentes, puisqu'elle est liée aux facteurs que nous venons de mentionner (pollution, éducation, emploi) en même temps qu'à l'accessibilité des soins et à la disponibilité d'un soutien social que peuvent procurer la famille, le voisinage, les réseaux sociaux, les organisations communautaires, de même que les programmes d'intervention des organismes publics.

Ce qui nous conduit à la deuxième raison pour laquelle les dynamiques locales ne se laissent pas cerner facilement. La diversité des liens entre individus et collectivités locales tient aussi au fait que les premiers sont *très inégalement interdépendants* des secondes. Comme l'a souligné Reich (2001), les gens les mieux pourvus économiquement ou culturellement (les "analystes symboliques" en particulier) sont souvent relativement peu liés à leurs concitoyens locaux, puisqu'ils tendent à vivre dans les réseaux de leurs semblables, qui s'étendent à l'échelle de métropoles ou de leur pays, voire du monde occidental dans son ensemble. Ils forment même, dans certains cas, leurs propres collectivités géographiquement circonscrites ("walled communities", complexes d'appartements de luxe, "resorts", municipalités fiscalement distinctes au sein des métropoles). Nous examinerons d'ailleurs, au chapitre 4, certains indices de qualité de vie construits sur la base d'une logique semblable: il s'agit de représenter les avantages et inconvénients qu'offrent diverses métropoles à qui voudrait s'y installer pour poursuivre sa carrière, couler des jours de retraite heureux, établir une entreprise, et ainsi de suite. On peut difficilement exprimer avec plus de clarté une "vision de marché" du développement social, où, pour

paraphraser Hirschman (1970), les stratégies de retrait prennent le pas sur les stratégies de discussion et d'engagement⁴¹: collectivités (et sociétés) y sont examinées comme sources de la qualité de vie sans que soit posée la question de ce qui est à l'origine de cette qualité de vie, de ce qu'il faut faire pour la créer, la maintenir, l'améliorer.

À l'autre bout du spectre socio-économique, Wilson (1990) a montré que les quartiers dont la base d'emploi s'est effondrée avec la désindustrialisation sont souvent habités, une fois que le processus a suivi son cours, par des individus et des familles qui n'ont pas les moyens économiques, sociaux et culturels de s'en sortir et de pourchasser les occasions sur un plus vaste territoire. Le même raisonnement vaut, mutatis mutandis, pour les régions non-métropolitaines.

Il est vrai que dans une société comme la nôtre, où l'intervention des États est plus délibérée que dans les États-Unis dont parlent Reich et Wilson⁴², ces phénomènes de "*déterritorialisation*" des élites et de "*surterritorialisation*" des laissés pour compte sont vraisemblablement plus limités. Mais encore faut-il que des indices de développement social en vérifient l'étendue, de même que les effets sur la capacité des populations des divers quartiers et régions d'atteindre les trois potentiels de base et de vivre des expériences de qualité en emploi, dans leur famille et dans leur participation à la vie civique. Ce dernier élément est particulièrement important, car il représente le moyen primordial par lequel les milieux populaires peuvent, d'une part, se mobiliser pour assurer leur développement social, et les milieux mieux nantis peuvent, d'autre part, s'engager dans la vie de la cité, en dépassant les seuls intérêts de leur propre groupe (voir à ce propos Polèse et Stren, 2000).

Si l'implication des individus dans diverses collectivités d'appartenance imbriquées est variable, c'est, en somme, parce que ces individus disposent d'une marge de liberté dans leurs activités et dans leur engagement. Pour cette même raison, il est illusoire de vouloir mesurer le développement social sans prendre en compte cet élément de liberté dans la construction même des indices synthétiques. Cette prise en compte assume trois formes distinctes, qui nous fournissent autant d'éléments de notre quatrième règle.

⁴¹ Hirschman (1970) montre que trois stratégies peuvent être employées par les acteurs en réaction à des situations qui présentent un ensemble d'avantages et d'inconvénients: "exit", c'est-à-dire la menace du retrait ou le retrait effectif en cas d'insatisfaction, qui est caractéristique des marchés et de l'action économique; "voice", c'est-à-dire la protestation, la discussion, la négociation, qui relève évidemment davantage de l'action politique; et "commitment", c'est-à-dire l'engagement des acteurs dans la transformation des situations. Le parallèle est frappant avec la typologie de Jacques Godbout (1995) que nous avons évoquée dans la section 2.2.2 ci-dessus.

⁴² Voir l'annexe A8, où nous comparons justement le Québec à diverses sociétés occidentales quant aux caractéristiques de son régime providentiel.

Premier de ces éléments: il faut être à l'écoute des individus (et, par extension, des familles et des collectivités) parce que leurs jugements orientent leurs stratégies et leurs actions. Langlois (2000) fait valoir avec force cet argument, et de fait il existe, comme il le montre bien, une importante tradition de mesure rigoureuse des éléments subjectifs de la qualité de vie. Il ne faut bien sûr pas confondre ces dernières avec des mesures factuelles, et de fait, il y a souvent un hiatus entre les deux⁴³. Nous ne procéderons pas plus avant dans la voie, fort légitime par ailleurs, de la mesure subjective de la qualité de la vie; nous sommes plutôt à la recherche des processus qui produisent le développement social au sens où nous l'avons défini, ce qui est fort différent.

Cela dit nous avons pris et prendrons encore appui, indirectement, sur les jugements subjectifs des acteurs pour fonder notre démarche. Tout d'abord, les trois potentiels que nous avons identifiés ont été retenus parce que leur désirabilité fait l'objet d'un jugement très largement consensuel: plus de santé, plus de savoir, plus de sécurité économique de base sont des objectifs louables aux yeux de tous, même si les divergences peuvent être profondes quant aux meilleurs moyens d'y parvenir.

Nous proposerons de plus, dans le chapitre 5, des mesures de la qualité globale des expériences d'emploi et de vie familiale; les indicateurs factuels qui composeront ces mesures seront pondérés selon l'importance que leur confère le jugement subjectif global des individus. Cela nous permettra de contourner un paradoxe fort important des mesures subjectives, et en particulier des mesures de satisfaction: celles-ci reflètent la comparaison implicite que font les individus entre leurs aspirations et leurs attentes d'une part, et leur situation d'autre part; on ne sait donc jamais dans quelle mesure le degré de satisfaction exprimé par un individu reflète davantage cette situation ou plutôt le niveau de ce qu'il en attend. Les mesures de qualité de vie standardisées que nous proposerons permettront de contrôler ce dernier élément, et donc de construire des indices multidimensionnels de la qualité des expériences de vie dont les poids ne soient pas arbitraires.

Enfin, nous aurons aussi recours au jugement subjectif des acteurs en proposant de les impliquer directement, collectivement, dans la construction d'indicateurs et même d'indices synthétiques. C'est là une deuxième façon dont nous prendrons en compte la liberté des individus, qui pourront ainsi contribuer à déterminer ce

⁴³ Le Conseil canadien de développement social (2001) par exemple, calcule des indices objectif et subjectif pour ce que les chercheurs appellent la sécurité économique (par exemple, la probabilité de perte d'emploi ou de chute importante revenu) et la sécurité personnelle (par exemple la probabilité d'être victime d'un accident ou d'un acte criminel). Curieusement la sécurité économique décroît en fait mais augmente dans l'esprit des répondants, alors que l'inverse est vrai dans le cas de la sécurité personnelle.

qui doit faire partie de la notion et de la mesure du développement social. Certes, comme nous l'illustrons à plusieurs endroits dans ce rapport, la construction d'indicateurs et d'indices synthétiques nécessite le recours à des experts qui connaissent bien les informations statistiques disponibles (et d'autres qui pourraient être développées), de même que les subtilités de la méthodologie de mesure et d'analyse. Mais ce sont les individus de la base eux-mêmes qui connaissent le mieux leur propre vécu.

En dialogue avec les experts, ces citoyens devraient exercer une grande *influence sur la construction d'indicateurs sociaux*. Ce sont les citoyens qui peuvent signaler des aspects importants de leur expérience de vie que les experts seraient portés à négliger, parce que la propre situation sociale de ces experts est différente de celle de plusieurs groupes de la population (en particulier si ton tient compte des clivages de sexe et d'âge et de l'appartenance à diverses minorités). Ce sont les citoyens qui peuvent indiquer l'importance qui devrait être accordée aux diverses composantes de leur expérience. Ce sont les citoyens qui peuvent identifier et qui doivent réaliser les arbitrages nécessaires entre les différents objectifs visés par le processus de développement social (entre la création d'emplois et le respect de l'environnement, pour ne citer qu'un exemple). Ce sont les citoyens, enfin, qui doivent procéder à l'examen critique des indicateurs et des indices synthétiques que produiront les experts, afin d'évaluer leur pertinence, leur aptitude à rendre compte de l'ensemble des aspects du développement social. Plusieurs expériences ont été tentées d'un tel dialogue entre experts et citoyens; nous présenterons plus loin une expérience récente et systématique conduite par une équipe des Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques.

En somme, nous utilisons les jugements subjectifs des citoyens non pas pour eux-mêmes, mais comme une composante indispensable de la construction d'indices synthétiques de développement social. Il ne s'agit pas ici de savoir combien de gens (et lesquels) portent un jugement positif ou négatif sur divers aspects de leur vie en société; nous tenterons plutôt d'utiliser leurs jugements comme instruments pour sélectionner des indicateurs et les agréger en indices qui reflètent vraiment la situation telle que les individus en font l'expérience.

Nous devons tenir compte, dans la construction d'indices synthétiques de développement social, d'un troisième aspect de la liberté des acteurs: leur *engagement civique*. Le développement social n'exige pas que tous manifestent un tel engagement, et c'est déjà un grand acquis que la plupart des individus échappent à l'exclusion, qu'ils soient logés convenablement, qu'ils entretiennent des liens familiaux, qu'ils participent aux activités de l'école ou du travail, et ainsi de suite (Bernard, 1999). Mais le développement social n'est pas le produit plus ou moins automatique de l'ingénierie sociale et des solutions magiques. Au contraire, comme le rappelle le CSBE, la vie des collectivités ne peut reposer que sur les choix et l'engagement des individus, engagement qui prend forme en

fonction de la situation et de l'organisation de ces collectivités. Il est donc essentiel que des indices synthétiques de développement social mesurent l'intensité de cet engagement dans les milieux locaux et dans la société. Comme nous l'avons mentionné à la section 3.3, il pourrait s'agir de colliger des données sur le niveau de confiance réciproque ou sur la densité de la participation à la vie associative; mais d'autres auteurs, comme Milner (2001), souhaiteront une mesure plus spécifique de la littéracie civique, qui met en relief le développement et l'exercice de la compétence citoyenne, aussi bien dans le système politique d'ensemble que dans l'organisation communautaire et dans les débats politiques des collectivités locales.

Notre définition du développement social nous conduit à une quatrième règle: la construction d'indices synthétiques doit tenir compte à la fois de la liberté des sujets individuels et de leur inclusion dans diverses collectivités auxquelles ils appartiennent.

- Il faut en conséquence tenir compte de l'interdépendance entre individus et collectivités, en créant des indices qui représentent la situation des individus, des familles, des milieux locaux (quartiers et régions) et de la société, de même que la dynamique de l'interaction entre ces quatre niveaux. Ces indices doivent permettre des comparaisons à ces quatre niveaux et à travers le temps.
- Il faut également que la construction d'indices synthétiques de développement social prenne en compte les jugements des sujets individuels, ce qui nous conduira:
 - à fonder sur ces jugements (implicites et explicites) le choix des indicateurs qui composeront les indices, de même que les procédures pour leur agrégation,
 - en particulier en invitant les citoyens à participer activement à certains exercices de sélection d'indicateurs et de construction d'indices,
 - et en mesurant spécifiquement le niveau d'engagement civique des citoyens dans les milieux locaux et dans la vie politique de la société.

3.5 Conclusion

Comme nous l'avons dit dans le chapitre d'introduction, nous souhaitons proposer au terme de notre travail, après avoir fait la critique de ce qui existe déjà, un ensemble restreint d'indices synthétiques, c'est-à-dire de variables quantitatives qui rassemblent un grand nombre d'informations détaillées afin de déterminer l'état du développement social, son évolution et les écarts qu'on

trouve à cet égard entre diverses sociétés ou régions. La construction de tels indices oblige à répondre aux quatre questions opérationnelles suivantes:

- Quel est le phénomène à mesurer et quelles sont ses différentes dimensions?
- Quelles sont les entités (individus, collectivités) pour lesquelles ces phénomènes sont mesurés et qui sont comparées entre elles?
- Quelle est la métrique appropriée pour mesurer ce phénomène et ses dimensions?
- Quelle procédure faut-il appliquer pour agréger les informations détaillées en un indice synthétique?

La troisième règle que nous avons définie dans ce chapitre nous permet de répondre directement à la première question: nous voulons mesurer l'atteinte de trois potentiels de base (santé, littéracie et sécurité économique), la qualité de trois expériences déterminantes de participation sociale (travail, vie familiale, vie communautaire et civique), et la nature de l'équilibre dialectique que maintient notre société entre trois principes fondamentaux (liberté, égalité et solidarité). Cette troisième règle contribue également à répondre à la deuxième question, puisqu'elle attire notre attention sur l'accès différentiel aux ressources qu'entraîne l'appartenance à des groupes sociaux sous-privilégiés (définis par le sexe, l'âge et divers statuts minoritaires).

La quatrième règle apporte un autre élément de réponse à la deuxième question, puisqu'elle définit des niveaux d'inclusion des individus dans diverses collectivités et propose de créer des indices qui permettent des comparaisons à ces divers niveaux (individus, familles, milieux locaux, sociétés à diverses époques). On peut aussi tirer de cette quatrième règle des éléments de réponse à la première question, puisqu'elle nous enjoint de prendre en compte la liberté des individus et donc de mettre à contribution leur jugement pour choisir les orientations de la mesure du développement social.

Les deux premières règles que nous avons définies portent davantage sur la forme que sur le fond, de sorte qu'elles apportent moins de réponses directes à nos quatre questions. Cela dit, elles balisent ces réponses. La première règle spécifie les conditions (théoriquement "riches") auxquelles une comparaison peut être révélatrice. Et surtout, elle indique que la recherche des causes doit être le fil conducteur de la construction d'indices synthétiques. La deuxième règle exige, quant à elle, que toute composante retenue pour répondre à la première question soit clairement interprétable comme une contribution positive ou négative au développement social. De plus, elle écarte les réponses arbitraires trop souvent apportées à la dernière question.

Même après l'élaboration de ces règles, nous n'avons toutefois pas d'indications positives et précises sur la façon de répondre aux deux dernières questions, à propos des métriques et des méthodes d'agrégation que nous devrions utiliser. Nous avons déjà mentionné à la section 3.2 certaines idées que nous avons à ce sujet. Mais il sera beaucoup plus facile de les comprendre et de les justifier après avoir examiné de façon critique, dans le chapitre qui vient, les indices synthétiques qui ont déjà été proposés. Plusieurs d'entre eux ne résisteront pas aux critiques qui sont contenues dans nos quatre règles. Mais d'autres nous fourniront des pistes intéressantes; nous les reprendrons systématiquement au début du chapitre 5, qui définira les moyens légitimes de répondre à nos deux dernières questions avant de proposer un ensemble d'indices synthétiques dont la construction nous paraît souhaitable.

4 CLASSEMENT ET ÉVALUATION D'INDICES SYNTHÉTIQUES EXISTANTS

Le présent chapitre poursuit deux objectifs distincts mais complémentaires. Premièrement, il vise à classer les indices recensés dans le cadre du présent projet de manière à donner une vue d'ensemble du champ qu'ils recouvrent et de manière à fournir, par le fait même, une image « macro » de la question de la mesure du développement social. Deuxièmement, il vise à analyser les indices retenus, un à un ou regroupés en famille, afin de permettre une meilleure compréhension de la possibilité qu'ils offrent de mesurer le développement social dans des termes qui sont ceux du présent rapport de recherche.

Nous avons recensé une **quarantaine** d'indices qui sont consacrés à la mesure de concepts apparentés, de près ou de loin, au développement social. Le choix de ces indices se justifie de plusieurs façons. Certains ont été choisis tout simplement parce qu'ils sont très connus. D'autres se sont imposés parce qu'ils illustrent des directions de recherche nouvelles et intéressantes. Finalement, certains d'entre eux ont été choisis parce qu'ils ont été proposés pour mesurer certaines réalités sociales du Québec et/ou du Canada. Ces critères de sélection ne sont évidemment pas mutuellement exclusifs puisque certains indices les rejoignent tous.

Pour la grande majorité de ces indices —parfois pour des familles d'indices— nous avons élaboré une fiche synthétique qui permet d'obtenir rapidement les informations de base relatives à ceux-ci. Un lecteur intéressé, plus en détail, à l'un ou l'autre de ces indices pourra obtenir toute l'information nécessaire en communiquant avec l'un ou l'autre des auteurs de ce rapport. Ces fiches techniques comprennent suffisamment d'informations pour permettre de se faire une idée quant à la nature de ces indices ou familles d'indices. Avant de passer à l'analyse des indices retenus, un commentaire s'impose. Il faut garder à l'esprit que la perspective avec laquelle nous commentons ces indices est légèrement différente de celle qui a présidé à leur construction. Les commentaires formulés ne doivent pas être compris comme des critiques, parfois sévères, envers les efforts consentis pour mesurer des concepts apparentés au développement social. Il faut plutôt situer ces commentaires autour de la possibilité qu'ils offrent ou non de mesurer le développement social tel que nous l'avons préalablement défini.

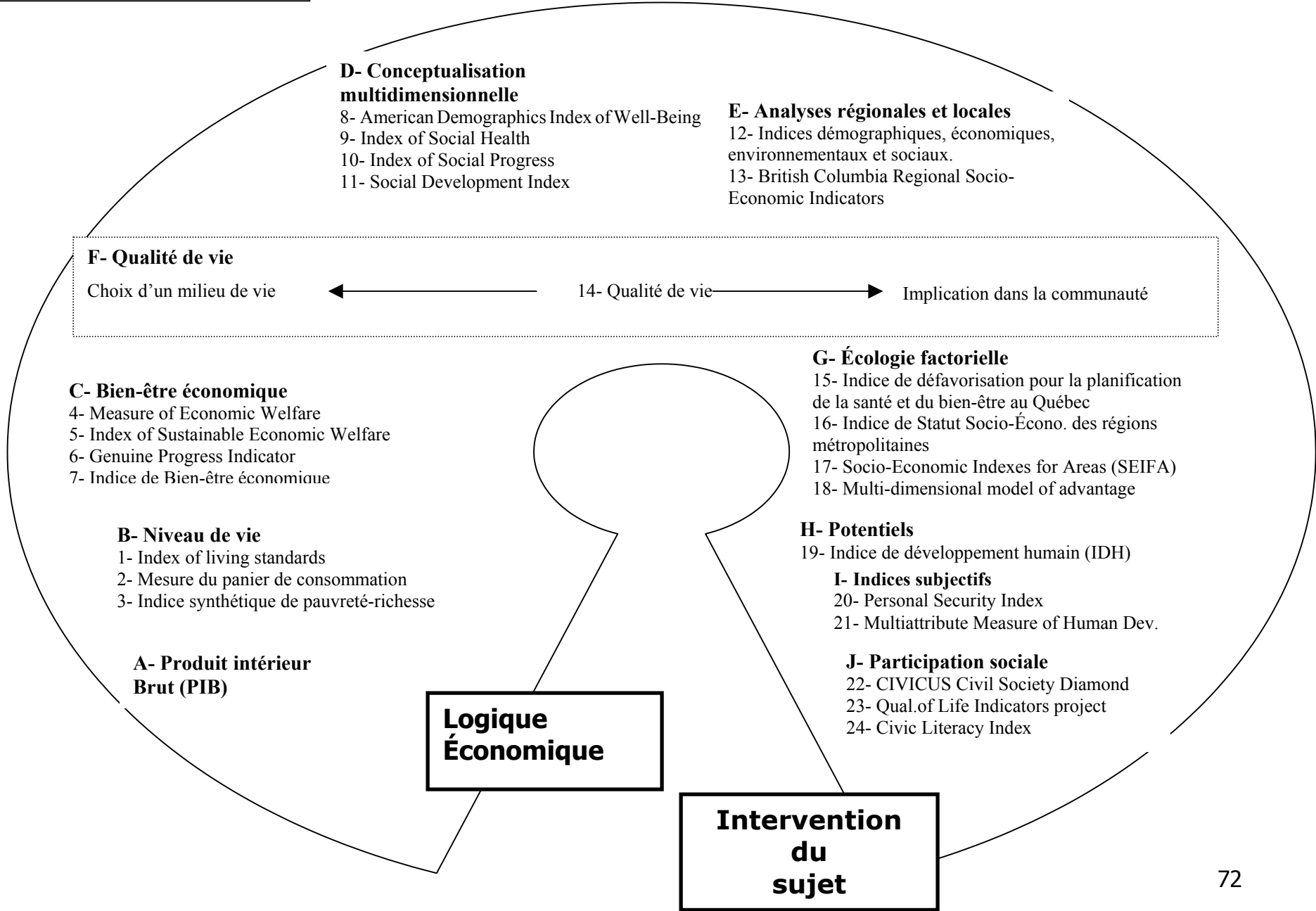
En fonction des objectifs du présent chapitre, celui-ci se subdivise en deux parties principales. La première propose une synthèse de l'ensemble des indices recensés. La seconde propose une analyse de ces indices ou familles d'indices.

4.1 Une synthèse de l'ensemble des indices recensés

La figure IV (page suivante) représente notre classement de la quarantaine d'indices recensés.

Figure 4 Classification des indicateurs recensés

**CONCEPTUALISATION
MULTIDIMENSIONNELLE**



Cette figure, en forme de croissant, classe les indices retenus en fonction de l'image qu'ils donnent du développement d'une société et, par conséquent aussi, de comment on peut les interpréter dans une perspective de mesure du développement social. Plus particulièrement, ces indices sont classés à l'intérieur de cette figure en fonction de leur proximité relative par rapport à trois pôles majeurs à partir desquels on peut développer des indices apparentés au développement social.

Force est d'abord de constater qu'il est plus simple de reconnaître les deux pôles extrêmes de cette figure, ceux qui se situent au bas de ce croissant.

À un de ces pôles, la logique économique préside à la construction de ces indices. Ceux-ci tendent donc à privilégier des grandeurs économiques, qui s'imposent aux yeux de ceux qui proposent ces indices comme des évidences universelles, indépendantes de la subjectivité et du jugement des acteurs. Dans ce cas, le développement d'une société est représenté par sa capacité de produire les biens qui permettent aux individus de combler, plus souvent qu'autrement sur une base individuelle, leurs différents besoins. C'est pourquoi on retrouve, tout près de ce pôle, le Produit intérieur brut (PIB) qui, s'il ne représente pas à proprement parler un indicateur d'un concept apparenté au développement social, semble souvent considéré comme tel. Le PIB représente l'exemple parfait d'un indicateur qui se préoccupe exclusivement de la quantité des biens et nullement de leur qualité. D'ailleurs, ce sont justement de telles critiques adressées au PIB qui ont présidé à la construction d'autres indices qui s'inspirent malgré tout de la logique économique.

C'est notamment le cas, lorsqu'on se déplace ou peu vers le haut dans la figure III, des indices regroupés sous la rubrique « niveau de vie ». Dans le cas de ces trois indices, non seulement se préoccupe-t-on de la production de la richesse mais on considère aussi sa distribution. De la même manière, le passage aux indices regroupés sous la rubrique « bien-être économique » s'accompagne d'un élargissement de la perspective économique alors qu'on s'intéresse aussi à la production et la distribution de la richesse.

À l'autre de ces pôles, toujours au bas de la figure III, se retrouvent les indices qui font appel à l'intervention du sujet individuel ou politique. Ces indices font davantage appel à la subjectivité des acteurs ou à des choix politiques explicites et représentent le développement comme la capacité d'une société à donner suite aux valeurs qu'elle se donne. C'est pourquoi on retrouve, tout près de ce pôle, des indices concernant la participation sociale et des indices subjectifs tenant compte de l'appréciation des individus face à la situation dans laquelle ils se retrouvent.

Le troisième pôle à partir duquel on peut développer des indices se retrouve au haut de la figure III. Les indices qu'on y retrouve sont souvent construits autour des principaux problèmes sociaux et l'image du développement social qu'ils permettent de dégager est à multiples dimensions.

Par ailleurs, les indices regroupés sous les rubriques « analyses régionales et locales », « écologie factorielle » et « potentiels » se retrouvent en quelque sorte entre une approche de conceptualisation multidimensionnelle et une approche marquée par l'intervention du sujet individuel ou politique. L'insistance relative sur les aspects territoriaux du développement ou sur certains potentiels jugés prioritaires nous incite à les placer plus proche du pôle des processus politiques.

Finalement, d'autres indices, placés sous la rubrique « qualité de vie », utilisent aussi une approche multidimensionnelle, mais présentent des différences importantes entre eux: certains se situent assez près d'une logique économique, d'autres font davantage place à l'intervention du sujet individuel et surtout politique.

L'objectif de cette courte section consistait à fournir une vue d'ensemble de la question de la mesure du développement social. Les nuances départageant les façons de faire qui se cachent derrière ces indices n'apparaîtront vraiment qu'après avoir passé en revue ces indices ou ces familles d'indices dans la section suivante.

4.2 Une analyse des indices et des familles d'indices

Comme nous l'avons mentionné auparavant, nous avons élaboré, pour la grande majorité des indices retenus, une fiche technique qui reprend toutes les informations nécessaires pour une bonne compréhension de ces indices ou de ces familles d'indices.

Ces fiches présentent d'abord la définition du développement social qui prévaudrait si on adoptait une telle mesure comme base. Elles insistent ensuite sur les faits saillants relatifs à ces indices et elles comprennent toutes les informations nécessaires au repérage de ces indices ou de ces familles d'indices pour qui voudraient aller plus loin dans leur analyse. En somme, elles permettent de répondre à cinq questions principales: **Qu'est-ce que cet indice ?** Qui en est l'auteur ? En quelle année a-t-il été proposé ? Où peut-on le trouver ? **Pourquoi**, selon son auteur, est-il nécessaire de construire cet indice ? **Comment** l'auteur procède-t-il à cette construction ? En d'autres termes, comment répond-il concrètement aux quatre questions opérationnelles mentionnées à la section 3.5? Quels sont les **résultats** les plus intéressants que révèlent ces indices ? Quels sont les **commentaires** que nous pouvons faire concernant ces indices **dans une perspective de mesure du développement social ?**

A- LE PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (PIB)

On pourrait questionner le fait de placer le PIB parmi les indices mesurant un concept apparenté au développement social. Dans ce cas précis, le fait de retenir le PIB se justifie de deux manières. Premièrement, l'utilisation que l'on fait socialement du PIB montre que ce dernier est parfois utilisé comme s'il montrait l'évolution de l'ensemble de la société plutôt que celle d'un seul secteur d'activité : l'économie. Deuxièmement, les autres indices s'appuyant aussi sur la perspective économique originent tous, d'une certaine façon, de critiques et de questionnements exprimés à l'égard du PIB.

S'agissant de ces critiques et de ces questionnements, déjà Adam Smith s'interrogeait déjà quant à ce que devait comprendre un outil chargé de mesurer l'activité économique. En choisissant d'exclure des domaines comme ceux des loisirs et des services, Smith posait une question qui est toujours d'actualité : « *Is there a difference between mere monetary transactions and a genuine addition to a nation's well-being ?* » (Cité dans Cobb, 1995 : 62).

C'est l'approche néoclassique et son leader Alfred Marshall qui allaient changer la conception de l'activité économique et sa mesure. Marshall « *declared that utility rather than tangibility, was the true standard of production of wealth* » (Cobb, 1995 : 62). Les implications de cette façon d'aborder l'activité économique ne sauraient être sous-estimées. « *It meant that every item of commerce was assumed to add to the national well-being merely by the fact –and to the extent– that it was produced and bought* » (Cobb, 1995 : 62). Suivant cette conception, le calcul du PIB repose sur la somme de trois composantes majeures qui le composent. Il s'agit des sommes dépensées par les ménages pour la consommation des biens et des services, des sommes dépensées par les entreprises en matière d'investissement et des sommes dépensées par les gouvernements de tous les niveaux pour l'achat de biens et de services.

Par contre, il faut noter que le PIB n'est pas une mesure du bien-être et, de l'avis de la plupart des économistes, personne n'a jamais prétendu qu'il l'était. Il n'est en fait que la somme de tout ce qui est produit et acheté dans un pays donné. De plus, le PIB introduit deux biais majeurs. D'une part, il ne fait aucune distinction entre ce qui est « bon » pour le bien-être de l'ensemble de la population et ce qui l'est moins ou pas du tout. D'autre part, il ignore complètement la contribution des familles, des communautés et de l'environnement à l'économie puisqu'il ne considère pas les échanges non marchands. Ces deux biais ont d'ailleurs inspiré le développement d'indices qui sont regroupés dans les deux familles d'indices qui suivent.

Force est d'admettre, en terminant, que le raisonnement selon lequel le PIB est important n'est pas complètement faux puisque, privés de richesses, les collectivités et les individus ne peuvent rien faire pour répondre à leurs différents besoins. La question soulevée par le développement social mais aussi par plusieurs indices que nous analyserons à l'instant consiste à savoir ce qui est fait avec ces richesses.

B- INDICES MESURANT LE NIVEAU DE VIE

LE DÉVELOPPEMENT D'INDICES MESURANT LE NIVEAU DE VIE S'IMPOSE PARCE QU'IL FAUT MESURER DAVANTAGE QUE LA PRODUCTION DE LA RICHESSE ET DE S'INTÉRESSER AUSSI À LA DISTRIBUTION DE CELLE-CI. EN CE SENS, LES TROIS INDICES PRÉSENTÉS ICI REPRÉSENTENT DES AVANCÉES PAR RAPPORT AU PIB. LEUR DÉVELOPPEMENT PROVIENT AUSSI DES QUESTIONNEMENTS POLITIQUES ET SCIENTIFIQUES ENTOURANT LA PAUVRETÉ, DONC DU BESOIN DE MIEUX LUTTER CONTRE ELLE ET AUSSI DE MIEUX CONNAÎTRE LA PAUVRETÉ ET SES DIFFÉRENTES FACETTES.

EN CONSÉQUENCE, LES INDICES MESURANT LE NIVEAU DE VIE SONT CONFRONTÉS À UNE QUESTION SIMPLE EN APPARENCE MAIS FORT COMPLEXE EN RÉALITÉ : EXISTE-T-IL UN SEUIL DE RESSOURCES QUI MÈNE AU BIEN-ÊTRE, AU BONHEUR OU AU DÉVELOPPEMENT ? CES INDICES RÉPONDENT TOUS PAR L’AFFIRMATIVE, D’UNE MANIÈRE DIFFÉRENTE ET À DES DEGRÉS DIVERS IL EST VRAI, À CETTE QUESTION. ILS LAISSENT DONC DANS L’OMBRE CERTAINES QUESTIONS QUI, DANS UN CONTEXTE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL, SONT TOUT AUSSI IMPORTANTES : QU’EN EST-IL DU TEMPS ? DU CAPITAL ? DES COMPÉTENCES ?

Plus fondamentalement peut-être, ces indices se heurtent à l’existence d’un gradient de la pauvreté, qui dans le contexte de la santé, montre que les problèmes ne sont pas liés à l’existence d’un seuil de ressources quel qu’il soit. Ce gradient met plutôt en évidence le fait que peu importe où on se retrouve sur l’échelle des revenus —cela est vrai aussi de certaines caractéristiques sociales telles que le soutien social par exemple— on est « mieux » que ceux qui sont en dessous et « moins bien » que ceux qui sont au dessus. En matière de développement social, ce gradient prend une importance particulière.

Finalement, on ne peut s’en tenir uniquement à des indices mesurant le niveau de vie comme unique base de la mesure du développement social sans quoi on demeurerait dans une perspective purement économique. De plus, on adopterait alors une vision purement individuelle délaissant le rôle collectif et de certains processus sociaux à la base du développement social. Le développement économique doit être une facette du développement social mais il ne doit en aucun cas en constituer la seule facette.

FICHE TECHNIQUE : INDEX OF LIVING STANDARDS

Selon les termes de cet indice, le développement social serait, si on l'adoptait comme base ...

... le fait de s'assurer que tous les individus vivent en dehors des soucis liés à la survie ...

Faits saillants :

- Représente un effort pour mesurer un seuil absolu de pauvreté et une critique des seuils de pauvreté qui sont incapables de tenir compte de l'amélioration des standards de vie;
- Repose sur l'idée selon laquelle les individus ont, en dernière analyse, ce qu'ils désirent puisque si leur situation leur déplaisait réellement, ils feraient en sorte de l'améliorer.

1- Éléments signalétiques

- Auteur : Christopher A. Sarlo, Fraser Institute;
- Année de publication : 1998;
- Lieu de publication : *Critical Issues Bulletins* du Fraser Institute, Vancouver, Colombie Britannique;
- Site Web :
- http://www.fraserinstitute.ca/publications/critical_issues/1998/living_standards/towards_index.html

2- Objectif de l'indice

Cet indicateur s'intéresse à l'évolution, dans le temps, des **aspects quantitatifs du bien-être matériel**. Il propose **une estimation du strict minimum nécessaire afin d'assurer la survie des individus** en fonction du commentaire selon lequel les autres indicateurs économiques et les autres mesures de la pauvreté ne disent pas tout quant à l'évolution des standards de vie.

3- Méthodologie

3.1 VARIABLES ET UNITÉS DE MESURE UTILISÉES :

- Consommation réelle des ménages par capita (\$);
- Revenu réel (avant impôt) des ménages par capita (\$);
- Pourcentage de la population qui n'est pas pauvre (%). Ce pourcentage résulte d'un seuil de pauvreté suivant une perspective des besoins essentiels (une alimentation nutritive, un logement adéquat possédant l'ensemble standard des meubles et facilités, pouvoir se déplacer, se vêtir et avoir accès à des soins de santé adéquats).
- Index de l'équipement des ménages : Possession de certains biens *clés* (réfrigérateur, lave-vaisselle, air climatisé, télévision couleur, câble, automobile, magnétoscope, ordinateur);
- Pourcentage de la population avec un diplôme post-secondaire (%);
- Taux d'emploi (1-taux de non-emploi) (%);
- Espérance de vie;
- Indicateur de la richesse des ménages (nette et per capita) (\$) : Actifs financiers et non-financiers, telles qu'une maison, des fonds mutuels, un fonds de pension, etc.

3.2 MÉTHODE D'AGRÉGATION DES VARIABLES :

Cet indicateur adopte la méthode de l'année de référence. Pour chaque indicateur, une valeur de 100 a été attribuée à l'année 1981. Une règle de trois permet ensuite d'attribuer une valeur relative à chacun des indicateurs. On additionne ces valeurs afin d'obtenir celle de l'index. Chacune des huit composantes de l'indice dispose donc du même poids à l'intérieur de l'indice sans justification.

3.3 AIRE GÉOGRAPHIQUE D'APPLICATION :

Le Canada.

4- Aperçu des résultats

La valeur de l'indice pour l'année 1994 (dernière année pour laquelle les données étaient disponibles en 1998) est de 121,85. Cela indique donc une augmentation de 21,85% du niveau de vie de l'ensemble des Canadiens entre 1981 et 1994. Les calculs de Sarlo lui permettent d'affirmer que les revenus nécessaires sont plus bas que les seuils de faible revenu; selon lui, il faut 7 500 \$ pour une personne seule et 20 000 \$ pour une famille de 5 personnes pour vivre en dehors des soucis liés à la survie.

5- Commentaires

Sarlo reconnaît certaines faiblesses à son indicateur. Il estime notamment que l'espérance de vie constitue un indicateur imparfait de la qualité de vie et qu'il vaudrait mieux pouvoir compter sur l'espérance de vie en santé. Il estime aussi que l'indicateur de revenu retenu présente une faiblesse puisqu'il serait sous-évalué, entre autres parce que les gens ne sont pas portés à révéler leur revenu réel et que l'économie souterraine n'est pas prise en compte. Idéalement, l'indice devrait aussi contenir un indicateur de l'évolution du temps libre ou des loisirs de la population.

Nos commentaires :

- On dénote dans cet indice une certaine volonté d'aborder la distribution de la richesse ce qui est préférable à la simple référence au PIB;
- Peu de soucis méthodologiques comme en témoigne l'attribution de poids égaux aux diverses composantes de l'indice;
- Pas de souci théorique comme en témoigne le fait que le choix des indicateurs a été fait uniquement en fonction de préoccupations empiriques.

Quelle place cet indice pourrait-il occuper dans une mesure du développement social ?

Il n'est pas vraiment pertinent de retenir cet indice dans un contexte de mesure du développement social. Il serait pour le moins étrange d'insister sur la nécessité de changer le seuil de pauvreté pour lutter contre la pauvreté. De plus, cet indicateur ne considère que des réalités individuelles pour mesurer la pauvreté. Cette dernière y est perçue comme le simple résultat de la volonté des individus et le rôle de processus sociaux complexes est complètement laissé de côté.

FICHE TECHNIQUE : MESURE DU PANIER DE CONSOMMATION (MPC)

Selon les termes de cet indice, le développement social serait, si on l'adoptait comme base ...

... le fait de s'assurer que les individus puissent vivre comme le font les personnes honorables dans un contexte donné.

Faits saillants :

- Représente un effort pour faire émerger un consensus autour de la question de la pauvreté;
- Pourrait constituer une base pour l'intervention et la prise de décision relatives à la pauvreté;
- Fait de la pauvreté davantage qu'une question de revenus notamment en prenant en compte la consommation.

1- Éléments signalétiques

- Auteurs : Allen Zeesman, Micheal Hatfield et Stéphane Gascon, pour le Groupe de travail fédéral/provincial/territorial sur la recherche et l'information dans le domaine du développement social;
- Année de publication : Création d'une mesure préliminaire en mars 1998;
- Lieu de publication : Bulletin de recherche appliquée, Développement des ressources humaines, Canada;
- Site Web: <http://www.hrdc-drhc.gc.ca/arb/publications/bulletin/vol4n2/V4n2C1F.shtml>

2- Objectif de l'indice

Les auteurs cherchent à déterminer la proportion de personnes vivant dans la pauvreté dans les différentes régions du Canada. Pour ce faire, ils élaborent une mesure absolue de la pauvreté. Il souhaitent, de cette manière, faire émerger un plus fort consensus autour de la pauvreté et favoriser une plus grande efficacité des instruments de mesure de la pauvreté. Cette évaluation repose sur ce qui est nécessaire aux individus pour vivre comme des personnes honorables selon la coutume d'un pays.

3- La méthodologie

3.1 VARIABLES ET UNITÉS DE MESURE UTILISÉES :

Les auteurs établissent d'abord la valeur du panier de consommation permettant aux familles de vivre comme des personnes honorables. Pour ce faire, elles doivent disposer d'un revenu suffisant pour :

- avoir une diète alimentaire nutritive (telle que définie par Santé Canada);
- acheter des vêtements pour le travail et les activités sociales (selon les normes du Conseil de planification sociale de la région métropolitaine de Toronto)
- se loger (pouvoir louer un logement de trois chambres à coucher)
- financer les autres dépenses nécessaires (disposer d'un budget égal à 60 % du coût combiné de l'alimentation et des vêtements pour couvrir les autres dépenses nécessaires : soins personnels, besoins ménagers, ameublement, téléphone, transport public, loisirs, etc.)

Ensuite, ils ajustent le coût des divers biens en fonction de la région (sauf pour les vêtements), de la taille et de la configuration familiale par rapport à une famille de référence (2 adultes et 2 enfants).

3.3 MÉTHODE D'AGRÉGATION DES VARIABLES

Les divers éléments sont additionnés les uns aux autres puisque tout est calculé en dollars.

3.4 AIRE GÉOGRAPHIQUE D'APPLICATION :

Un revenu minimum est établi en fonction de la taille de la communauté pour chacune des provinces canadiennes.

4- Aperçu des résultats

On obtient, pour chaque province, le revenu minimum nécessaire à une famille pour se procurer le panier de consommation en fonction de la taille de la famille et de la communauté. On dira, par exemple, qu'un revenu de 18 657\$ est nécessaire pour une famille de deux parents et deux enfants vivant au Québec dans une communauté de moins de 30 000 habitants. Les auteurs ont comparé leurs résultats avec ceux obtenus à l'aide des seuils de faible revenu (SFR). *L'incidence de faible revenu, sur le plan national, dans le cas des SFR, est nettement plus élevée que l'incidence de pauvreté calculée avec la MPC, soit 17% s'il s'agit des SFR et 12% s'il s'agit de la MPC.* Quant au Québec, il apparaît compter moins de pauvres selon la MPC, principalement à cause du faible coût du logement dans les zones métropolitaines.

5- Commentaires

Il est important de faire émerger un consensus autour de la pauvreté. Cet indice pourrait constituer une base intéressante pour l'intervention et la prise de décision.

Il pose cependant certains problèmes : l'honorabilité est-elle la même pour tout le monde? Avec qui peut-on comparer ? Comment peut-on la définir ? De plus, pour déterminer le revenu nécessaire à l'achat du panier, il faudrait déduire les éléments suivants du revenu : impôt sur le revenu et charges sociales payées par les membres du ménage, coût de la garde des enfants, paiement de soutien aux enfants de la part des parents qui en n'ont pas la garde, dépenses de santé sur ordonnance non remboursées et, dans le cas du logement, il faudrait aussi tenir compte de la qualité de ce dernier.

Cet indicateur représente l'avantage de calculer un seuil de pauvreté qui se situe à mi-chemin entre la subsistance et l'inclusion puisqu'il reconnaît que, pour avoir un niveau de vie honorable, une famille doit disposer de certains biens jugés nécessaires dans un contexte donné.

Quelle place cet indice pourrait-il occuper dans une mesure du développement social ?

Il pourrait servir de base pour la dimension du niveau de vie du développement social si on réussissait vraiment à s'entendre et à créer un consensus sur une solution concrète aux problèmes qu'il soulève.

FICHE TECHNIQUE : INDICE SYNTHÉTIQUE DE PAUVRETÉ-RICHESSE (IMPR)

Selon les termes de cet indice, le développement social serait, si on l'adoptait comme base ...

... la façon dont une société traite ses groupes les plus vulnérables.

Faits saillants :

- Prend en compte les différentes facettes de la pauvreté : la privation des besoins de base, les besoins sociaux au-delà de la subsistance et les revenus courants.

1- Éléments signalétiques

- Auteurs : Simon Langlois, François Gardes et Patrice Gaubert, avec l'appui de l'INRS-Culture et société, l'Université Laval et le CREDOC (Paris).
- Année de publication : 1999
- Lieu de publication : « Pauvreté et convergence des consommations au Canada », dans la *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*.
- Courriel : simon.langlois@soc.ulaval.ca

2- Objectif de l'indice

Les auteurs s'inscrivent dans le débat concernant la manière de définir et de mesurer la pauvreté. Ils ont choisi de prendre en compte une large variété de besoins et proposent d'aller au-delà de la privation des besoins de base en tenant aussi compte de l'insuffisance du revenu et de la marginalisation (ou exclusion). Selon eux, « *[o]n est pauvre par rapport aux normes acceptées dans l'ensemble de la société, mais également par rapport aux normes du groupe social auquel on s'identifie.* » Cela justifie l'adoption de l'approche des groupes de référence qui sont construits à partir de trois critères : le milieu de vie (province ou région), la cohorte et le niveau de scolarité.

3- La méthodologie

3.1 DIMENSIONS DU PHÉNOMÈNE

Il y a trois dimensions qui permettent de définir la pauvreté et la richesse. La première est la satisfaction des besoins de base :

- sont considérés comme pauvres les ménages qui consacrent au moins un tiers de plus que les ménages de référence en ce qui concerne la proportion de leur budget allouée à l'alimentation au foyer.
- sont considérés comme riches les ménages qui consacrent un tiers de moins que la population de référence en ce qui concerne la proportion de leur budget qui est allouée à l'alimentation au foyer.

La seconde dimension est la satisfaction des besoins sociaux qui vont au-delà de la subsistance.

- sont considérés comme pauvres les ménages (selon la structure familiale) dont le total des dépenses est inférieur de 67% à celui observé dans la population de référence.*
- sont considérés comme riches les ménages (selon la structure familiale) dont le total des dépenses est supérieur de 50% à celui observé dans la population de référence.*

La troisième dimension est la Suffisance du revenu courant. Ce critère se distingue des deux autres parce qu'il situe les ménages par rapport à toute la population, et non par rapport à la population de référence :

- sont pauvres les ménages qui se trouvent dans le quartile inférieur sur l'échelle des revenus disponibles par unité de consommation.

- sont riches les ménages qui se trouvent dans le quartile supérieur sur l'échelle des revenus disponibles par unité de consommation.

3.2 MÉTHODE D'AGRÉGATION DES VARIABLES

En combinant ces trois critères, on obtient 27 classes que les auteurs regroupent en 5 catégories. Sont considérés comme pauvres les ménages qui remplissent 3 critères de pauvreté sur 3, et comme quasi-pauvres ceux qui en ont 2 sur 3. De la même manière, sont considérés comme riches ceux qui remplissent 0 critères de pauvreté sur 3, et comme quasi-riches ceux qui en ont 1 sur 3. S'y ajoute une classe médiane pour former cinq groupes.

3.3 AIRE GÉOGRAPHIQUE D'APPLICATION

L'indice a été construit pour le Canada.

4- Aperçu des résultats

Les auteurs arrivent à la conclusion que la proportion de ménages pauvres est stable au Canada, mais que la quasi-pauvreté augmente depuis 1978.

5- Commentaires

L'indice ne vise pas à estimer un taux de pauvreté. Il a plutôt été élaboré pour permettre aux auteurs de définir des sous-populations. L'indice construit permet de mesurer l'appartenance des ménages à une classe socioéconomique, mais ne définit pas un seuil de pauvreté en termes de revenu.

On doit reconnaître les efforts de cet indice pour analyser les différentes facettes de la pauvreté donc pour faire de cette question davantage qu'une question de revenus. De plus, en choisissant de comparer les individus par rapport à des groupes de références on enrichit l'analyse lors d'une année donnée mais on affaiblit la possibilité de mener l'analyse dans le temps. Ainsi, on compare la situation des jeunes par rapport aux autres jeunes et non à celle dans laquelle se retrouvaient leurs parents au même âge.

Quelle place cet indice pourrait-il occuper dans une mesure du développement social ?

Il pourrait servir de base pour la dimension du niveau de vie du développement social et il est pertinent pour une analyse de l'évolution des inégalités sociales et économiques.

C- INDICES MESURANT LE BIEN-ÊTRE ÉCONOMIQUE

La construction d'indices mesurant le bien-être économique origine d'une critique adressée au PIB à l'effet qu'on ne peut additionner tout ce qui est produit comme si la consommation d'un bien ajoutait nécessairement et même presque mécaniquement au bien-être global.

Les indices mesurant le bien-être économique proposent quatre types d'ajustements de base au PIB. Premièrement, il faut tenir compte du fait que certains produits sont des produits intermédiaires servant à la production d'autres produits de sorte qu'il ne faut pas les comptabiliser deux fois. Deuxièmement, d'autres produits ne sont pas vendus mais produisent du bien-être quand même. Troisièmement, certains désagréments accompagnent la production et devraient donc présenter une valeur négative par rapport au PIB. Quatrièmement, il n'est pas suffisant de se préoccuper uniquement de la consommation mais aussi de l'accumulation, de l'égalité et de la sécurité.

Fiche technique : Genuine Progress Indicator (GPI) et ses prédécesseurs

Selon les termes de cet indice, le développement social serait, si on l'adoptait comme base ...

... le développement économique mais en tenant compte des produits intermédiaires, des biens non-marchands et de certains désagréments de la production

Faits saillants :

- Propose des ajustements au PIB afin de mieux refléter le développement

1- Éléments signalétiques

- Auteur : *Redefining Progress*. Clifford Cobb, Ted Halstead et Jonatahan Rowe sont les auteurs de la première version.
- Prédecesseurs : Measure of Economic Welfare (MEW) 1972 ; The Index of Sustainable Economic Welfare (ISEW) 1989
- Année de publication : L'indicateur a été développé en 1994
- Lieu de publication : Redefining Progress, San Francisco, Etats-Unis
- Site Web et adresse de contact : www.rprogress.org et info@rprogress.org

2- Objectif de l'indice

Le GPI a été élaboré pour pallier aux lacunes du PIB en tant qu'indicateur de développement. Le GPI cherche à faire la distinction entre développement économique et le bien-être dans une perspective qui tient compte de l'impact des problèmes sociaux, de la surconsommation des ressources naturelles et du passage de l'économie traditionnelle à l'économie globale. Dans une perspective d'allocation économique, les auteurs assignent une valeur monétaire à des coûts et bénéfices sociaux et environnementaux (ignorés par le PIB), qui viennent s'additionner ou se soustraire à la valeur de base. Cette valeur de base est celle des dépenses de consommation personnelle qui a été ajustée en fonction des inégalités de revenu à l'aide du coefficient Gini.

3- La méthodologie

3.1 VARIABLES ET UNITÉS DE MESURE UTILISÉES* :

Valeur de base (Toutes les variables sont mesurées en dollars constants) :

- Consommation personnelle ajustée en fonction de la distribution inégale des revenus à l'aide du coefficient Gini

Ajustements positifs :

- La valeur du travail domestique (incluant le soin des enfants), les services tirés des biens de consommation durables, les services des routes et autoroutes, les investissements nets en capital et la valeur du travail bénévole

Ajustements négatifs :

- Le coût du crime, les dépenses défensives (c'est-à-dire nécessaires pour contrer les effets pervers de l'urbanisation, par exemple la nécessité d'installer un système d'alarme pour se sentir en sécurité), le coût du divorce, la perte du temps disponible pour les loisirs, le coût du sous-emploi, le coût des accidents automobiles, le coût d'abattement de la pollution par ménage, le coût de la pollution par le bruit, le coût de la pollution de l'air, le coût de la pollution de l'eau, la perte des forêts vierges, la perte des terres cultivables, le coût de la diminution de la couche d'ozone, la perte des terres humides, le coût des dommages environnementaux à long terme (permanents), le

coût associé à la diminution des ressources non-renouvelables, le coût des biens de consommation durables et la valeur nette des emprunts ou des prêts à l'étranger

3.2 MÉTHODE D'AGRÉGATION DES VARIABLES

Les valeurs sont tout simplement additionnées ou soustraites de la valeur de base selon qu'elles sont positives ou négatives.

3.3 AIRE GÉOGRAPHIQUE D'APPLICATION

Les Pays. L'indice peut aussi être utilisé pour faire des comparaisons au plan international.

4- Aperçu des résultats

Les auteurs insistent sur la comparaison de la courbe du GPI avec celle du PIB. Alors que le PIB augmente constamment (aux États-Unis), le GPI stagne puis décline à partir des années soixante-dix. Par exemple, alors que le PIB s'est élevé de 20 310\$ par habitant en 1980 à 27 939\$ par habitant en 1988, le GPI a chuté de 8 722\$ par habitant à 6 649\$ par habitant pour la même période. Le GPI a continué à descendre pendant les dix années suivantes, mais à un rythme moins inquiétant. Les auteurs expliquent la faible baisse du *progrès réel* enregistrée en 1998 par la croissance de la principale composante de l'indice, soit la consommation personnelle, les dépenses ayant augmenté de 4,9% la même année.

5- Commentaires

Cet indice présente des avantages notoires par rapport au PIB parce qu'il ne se contente pas d'additionner tout ce qui est produit et consommé. Il reconnaît aussi les côtés positifs du PIB à l'effet que sans argent il n'est pas possible de se retrouver en situation de développement. En matière de développement social, l'important n'est pas tant combien de richesse la société dispose mais plutôt ce qu'elle fait avec ce qu'elle a.

Il présente néanmoins la faiblesse attribuable au fait que tout est calculé en dollars, c'est-à-dire qu'il devient à peu près impossible de tenir compte des coûts sociaux non-évaluables monétairement, comme la pauvreté, le suicide ou le décrochage scolaire.

Quelle place cet indice pourrait-il occuper dans une mesure du développement social ?

Il pourrait servir à illustrer la facette économique du développement social.

FICHE TECHNIQUE : INDEX OF ECONOMIC WELL-BEING FOR CANADA

Selon les termes de cet indice, le développement social serait, si on l'adoptait comme base ...

... le développement économique selon quatre dimensions : la consommation, l'accumulation, l'égalité et la sécurité

Faits saillants :

- Cet indice propose une certaine définition et une évaluation du bien-être économique.
- Cet indice incite au débat public autour de ce qu'est le bien-être économique.

1- Éléments signalétiques

- Auteur : Lars Osberg and Andrew Sharpe
- Année de publication : Première ébauche du modèle par Osberg en 1985. Premier prototype en 1998 et travaux récents jusqu'en 2000.
- Lieu de publication : Center for the Study of Living Standards, Ottawa, Canada
- Site Web et adresse de contact : <http://www.csls.ca/> ou osberg@is.dal.ca

2- Objectif de l'indice

Osberg et Sharpe ont voulu développer un indice qui permet d'être précis quant à la condition de bien-être économique et qui permet aussi de savoir quels aspects du bien-être se sont améliorés ou détériorés dans le temps. Les auteurs défendent l'idée qu'un indice de bien-être économique devrait se baser sur les indices de consommation, d'accumulation, d'inégalité et d'insécurité, tout en reconnaissant que le poids accordé à chacune de ces dimensions pourra varier selon les valeurs propres aux observateurs. Les auteurs voient dans cette possibilité non pas une limite, mais une façon d'alimenter le débat public. Ils ont aussi construit leur indice dans une perspective d'allocation économique, mesurant l'incidence de chacun des indicateurs selon la valeur monétaire qui peut leur être accordée. Certaines variables ont du être exclues temporairement devant l'impossibilité de faire une telle traduction en termes monétaires.

3- La méthodologie

3.1 DIMENSIONS DU PHÉNOMÈNE :

La consommation, l'accumulation de richesses, l'égalité et la sécurité.

3.2 VARIABLES ET UNITÉS DE MESURE UTILISÉES :

CONSOMMATION (0,04)

- Consommation réelle totale (dollars par habitant) (+)
- Dépenses gouv. courantes réelles par habitant, (exclusion du service de la dette) (dollars) (+)
- Valeur réelle du travail non rémunéré (dollars par habitant) (+)

ACCUMULATION (0,10)

- Stock de capital réel (y compris le stock de logements) (dollars par habitant) (+)
- Stock de R et D réel (dollars par habitant) (+)
- Stock de ressources naturelles réel (dollars par habitant) (+)
- Stock de capital humain réel (dollars par habitant) (+)
- Dette étrangère nette réelle (dollars par habitant) (-)
- Coûts réels de la détérioration de l'environnement (émissions de CO2) (dollars par habitant) (-)

ÉGALITÉ (0,25)

- Intensité de la pauvreté selon la Mesure du Faible Revenu (poids 0,1877) (%)
- Coefficient Gini après impôt (poids=0.0625)

SÉCURITÉ (0,25)

- Risque associé au chômage (poids=0,0694) (%)
- Risque associé à la maladie (poids=0,1040) (%)
- Risque associé à la monoparentalité (poids=0,0540) (%)
- Risque associé à la vieillesse (poids=0,0226) (%)

3.3 MÉTHODE D'AGRÉGATION DES VARIABLES

L'indice global est formé par la pondération des quatre dimensions du bien-être. Pour fins de discussions, les auteurs ont accordé un poids de 0,40 à la consommation, de 0,10 pour l'accumulation et de 0,25 chacun pour l'égalité et la sécurité. À l'intérieur de ces catégories, les différentes variables (ou indicateurs) ont aussi été pondérées.

3.4 AIRE GÉOGRAPHIQUE D'APPLICATION

Les pays ou les provinces.

4- Aperçu des résultats

Résultats analytiques obtenus :

- L'indice global du bien-être économique pour le Canada a connu une hausse considérable dans les années 1970, a chuté au début des années 1980, a recommencé à monter après 1983 pour chuter à nouveau au début des années 1990, suivant d'assez près les cycles économiques.

5- Commentaires

Cet indice ouvre la voie à l'imaginaire et au débat public. Au plan de la dynamique entre les quatre facettes du bien-être économique étudiées, il pourrait aller plus loin en ne proposant pas un seul chiffre mais en comparant plutôt les compromis que proposent les sociétés entre ces quatre facettes.

Quelle place cet indice pourrait-il occuper dans une mesure du développement social ?

Il pourrait servir de base pour la dimension économique mais en misant sur l'identification des dynamiques et des arbitrages impliquant les quatre facettes du bien-être économique.

D- Conceptualisation multidimensionnelle

C'est dans cette famille d'indices que se retrouvent les indices qui reconnaissent, d'une façon ou d'une autre, que le développement d'une société recouvre des facettes multiples et qu'il correspond à une lutte plus ou moins articulée contre les problèmes sociaux.

Notons d'entrée de jeu que chacun de ces indices pose un certain nombre de problèmes en regard des quatre règles susmentionnées et relatives à la construction d'une mesure du développement social. Ces problèmes sont en quelque sorte inhérents au fait de mettre ensemble, au sein du même indice, un ensemble de problèmes sociaux qui se laissent plus ou moins facilement appréhender ensemble.

Notons finalement que cette façon d'envisager le développement d'une société représente un tropisme vers l'univers de la comparaison et plus particulièrement vers des comparaisons internationales. Dans ce dernier cas, il est certes utile de comparer les situation des différents pays mais il faut le faire en conservant en tête le fait que cette comparaison prend forme dans un contexte où il existe des possibilités limitées de mobilité pour les individus. Il y a donc ici un appel implicite à l'action des États et des sociétés pour améliorer leur situation relative par rapport aux autres.

Fiche technique : The American Demographics Index of Well-Being

Selon les termes de cet indice, le développement social serait, si on l'adoptait comme base ...

... le fait qu'un pays obtienne une bonne performance quant aux opportunités de revenu et d'emploi, à la production et la technologie, les loisirs, les attitudes des consommateurs et l'environnement physique et social

Faits saillants :

- Cet indice représente un point de comparaison entre les pays qui est basé sur des espoirs plutôt que sur des problèmes sociaux.

1- Éléments signalétiques

- Auteur : American Demographics, la plupart des rapports sont écrits par Elia Kacapyr.
- Année de publication : L'indice a été créé en 1996, un rapport est publié chaque mois depuis mars 1996.
- Lieu de publication : *American Demographics*, États-Unis.
- Site Web: <http://www.demographics.com/>

2- Objectif de l'indice

Aucune perspective théorique claire n'est adoptée. Les auteurs cherchent à englober le plus de domaines possibles de la vie dans une seule mesure pour dresser un portrait de la qualité de vie des Américains, ou plus précisément, de son évolution dans le temps. Leur principale préoccupation consiste à dépasser les indicateurs économiques, comme le PIB ou l'Indice des Prix à la Consommation. Les auteurs font ainsi référence aux nombreuses critiques auxquelles ces mesures ont dû faire face ces dernières années, notamment le fait (pour le PIB) qu'une augmentation de la production ne signifie pas toujours une augmentation de la qualité de vie ou qu'il ne tient pas compte du travail domestique, ni du crime, de la pauvreté ou des loisirs. L'American Demographics a donc voulu établir a « *new way of getting a quantitative fix on the essentially intangible quality of life* ».

3- La méthodologie

3.1 DIMENSIONS DU PHÉNOMÈNE ET VARIABLES UTILISÉES

Les auteurs ont identifié cinq dimensions ou domaines de la vie pouvant refléter la qualité de vie. Chacune de ces dimensions se compose à son tour de deux ou de trois indicateurs, ce que les auteurs considèrent important puisque certaines mesures peuvent être contradictoires (par exemple la diminution du temps de loisirs et l'augmentation des dépenses en loisirs).

Dimension 1 : Opportunités de revenu et d'emploi

- Revenu disponible (*disposable income*) par habitant ajusté selon l'Indice des Prix à la consommation
- Taux d'emploi

Dimension 2 : Productivité et technologie

- Production industrielle par unité de travail
- Production industrielle par unité d'énergie

Dimension 3 : Loisirs

- nombre moyen d'heures travaillées par semaine

- Dépenses en loisirs par habitant

Dimension 4 : Attitude des consommateurs

- Indice de la confiance des consommateurs (Source : *The Conference Board*, NY)
- Indice des attentes (*expectations*) des consommateurs (même source)

Dimension 5 : Environnement physique et social*

- Nombre d'espèces menacées
- Taux de criminalité
- Taux de divorce

3.2 MÉTHODE D'AGRÉGATION DES VARIABLES

La valeur de chaque dimension s'oriente par rapport à son niveau en avril 1990 (ou au dernier recensement), auquel on attribue une valeur de 100. Ensuite, une moyenne pondérée est calculée pour obtenir un indice global, pour chaque mois. Les dimensions ou composantes qui varient beaucoup d'un mois à l'autre se voient attribuer un poids plus faible pour prévenir de trop grandes fluctuations de l'indice. Les auteurs ne fournissent pas plus de détails sur la pondération.

3.3 AIRE GÉOGRAPHIQUE D'APPLICATION

L'indice est calculé au niveau national.

4- Commentaires

Cet indice représente un effort pour intégrer différentes facettes du développement. Il se trouve en somme, assez proche des efforts de mesure de la qualité de la vie mais au niveau des pays plutôt qu'au niveau des communautés ou d'unités infrarégionales.

Certains indicateurs retenus par cet indice sont difficilement interprétables. Par exemple, le nombre d'espèces menacées : il peut ne pas y avoir d'espèces menacées si celles qui l'étaient ont toutes été éliminées. Il peut y avoir beaucoup ou peu d'espèces menacées pour des raisons allant dans le sens du développement social ou dans le sens contraire.

Quelle place cet indice pourrait-il occuper dans une mesure du développement social ?

Cet indice suggère des champs à couvrir mais pour les utiliser il faudrait répondre plus efficacement aux quatre règles relatives à la construction d'une mesure du développement social.

FICHE TECHNIQUE : INDEX OF SOCIAL HEALTH FOR CANADA (ISH)

Selon les termes de cet indice, le développement social serait, si on l'adoptait comme base ...

... la présence plus ou moins grande de certains problèmes sociaux.

Faits saillants :

- Cet indice permet de comparer la situation des principaux groupes d'âge dans les différentes provinces canadiennes

1- Éléments signalétiques

- Auteur : Satya Brink et Allen Zeeman sont les auteurs de la version canadienne. La version originale américaine a été élaborée par Marc L. Miringoff pour le *Fordham Institute for Innovation in Social Policy*.
- Année de publication : 1992 États-Unis, 1997 au Canada.
- Lieu de publication : Développement des ressources humaines Canada, Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique.
- Site Web: (Canada) <http://www.hrdc-drhc.gc.ca/stratpol/arb/publications/research/abr-97-9e.shtml>
- (États-Unis) <http://info.med.yale.edu/chldstdy/CTvoices/kidslink/kidslink2/reports/socialstate/ssindex.html>

2- Objectif de l'indice

L'ISH a été élaboré pour combler les lacunes observées dans la mesure des questions sociales. L'indice vise aussi à contrebalancer l'intérêt centré presque uniquement sur les questions économiques au détriment des aspects sociaux. Les indicateurs ont été sélectionnés en fonction de leur signification sociale dans une perspective portée vers l'épidémiologie sociologique et selon la disponibilité, la qualité et le maintien dans le temps des données. Les indicateurs controversés, comme la grossesse à l'adolescence ou le divorce, ont été laissés de côté, ceux-ci étant susceptibles d'avoir une interprétation morale ou sociale variable.

3- La méthodologie

3.1 DIMENSIONS DU PHÉNOMÈNE

Les indicateurs sont regroupés autour des différentes étapes de la vie qui correspondent aux cinq composantes de l'ISH. Celles-ci visent les phénomènes qui touchent les enfants, les adolescents, les adultes, les aînés et tous les groupes d'âge.

3.2 VARIABLES ET UNITÉS DE MESURE UTILISÉES :

- Dimension enfants : mortalité infantile (décès d'enfants de moins d'un an par 1000 naissances), pauvreté infantile (proportion vivant sous le seuil de faible revenu) et sévices subis par les enfants (nombre d'enfants blessés par agression, abus, coups ou négligence).
- Dimension adolescents : taux de suicide chez les 15-19 ans (par 100 000 habitants), abus de drogues (% ayant commis une offense criminelle concernant la drogue) et taux de décrochage au secondaire (%)
- Dimension adultes : taux de chômage (%) et revenus hebdomadaires moyens (\$ constants)
- Dimension aînés : pauvreté chez les aînés (%vivant sous le seuil de faible revenu) et pourcentage du revenu consacré aux soins de santé (%)
- Dimension tous les groupes d'âge : décès causés par l'alcool (nombre de conducteurs tués dans des accidents où l'alcool est en cause), nombre d'homicides (par 100 000 personnes), proportion

des personnes recevant de l'aide sociale (%), accès abordable à l'habitation (% du revenu consacré à payer l'hypothèque, les intérêts et les taxes dans le cas des acheteurs d'une première maison) et l'écart entre les riches et les pauvres (différence entre les revenus moyens du quintile supérieur et du quintile inférieur).

3.3 MÉTHODE D'AGRÉGATION DES VARIABLES

Les auteurs ont employé la méthode de l'année modèle. Ainsi, la performance annuelle la plus favorable par rapport à chaque indicateur se voit attribuer la valeur 10, et la moins favorable la valeur 0. Chaque année se voit ensuite attribuer un score de 0 à 10 selon sa valeur relative sur chaque variable, puis une moyenne est calculée. Cette moyenne ramenée sur 100 donne le score annuel de l'ISH.

3.4 AIRE GÉOGRAPHIQUE D'APPLICATION

Pays ou province selon le cas.

3.5 GROUPES CIBLES

L'indice global vise la population dans son ensemble, mais les composantes peuvent être examinées séparément pour évaluer la situation des enfants, des adolescents, des adultes ou des aînés.

4- Aperçu des résultats

L'ISH a connu une augmentation importante entre 1970 et 1979 et il a diminué constamment par la suite (sauf entre 1984 et 1988).

5- Commentaires

La méthode de calcul utilisée introduit trois biais majeurs. Le premier biais résulte du fait que l'ISH laisse faussement entendre que toutes les variations des indicateurs sont statistiquement significatives. Le deuxième est attribuable au fait qu'aucune pondération n'est effectuée, ce qui crée des équivalences douteuses entre les indicateurs. En troisième lieu, l'ISH ne tient pas en compte que plusieurs de ces indicateurs sont reliés causalement les uns aux autres, ce qui provoque un décompte multiple et injustifié des mêmes phénomènes (on trouvera plus de détails dans le document du CSBE: 1999).

De plus, la sélection des indicateurs traduit une vision limitée de ce qu'est la santé sociale. L'ISH mesure l'absence de santé ou la pathologie sociale, puisqu'il laisse de côté tout ce qui serait susceptible d'améliorer le bien-être de la société. Finalement, certains indicateurs sont pratiquement impossibles à interpréter comme tels. C'est notamment le cas des plaintes pour abus d'enfant qui peuvent illustrer une plus grande sensibilité face à la situation des enfants comme une détérioration de leur situation.

Quelle place cet indice pourrait-il occuper dans une mesure du développement social ?

Il pourrait servir de base à une mesure de l'évolution des inégalités sociales et économiques pour peu qu'on parvienne à mieux suivre les quatre règles relatives à la construction d'une mesure du développement social.

FICHE TECHNIQUE : INDEX OF SOCIAL PROGRESS (ISP ET WISP)

Selon les termes de cet indice, le développement social serait, si on l'adoptait comme base ...

... le fait de se conformer ou non aux canons de la modernisation

Faits saillants :

- Cet indice permet de comparer la situation prévalent dans un ensemble de pays.

1- Éléments signalétiques

- Auteur : Richard J. Estes, University of Pennsylvania (PRAXIS)
- Année de publication : 1984.
- Lieu de publication : University of Pennsylvania, Etats-Unis
- Site Web: <http://caster.ssw.upenn.edu/restes/praxis>

2- Objectif de l'indice

L'auteur désire développer un outil qui permet de mieux mesurer l'évolution temporelle du progrès social au niveau des pays et du monde. Pour la construction de cet indicateur, Estes cherche à regrouper les indicateurs susceptibles de donner une vision du progrès social.

3- La méthodologie

3.1 DIMENSIONS DU PHÉNOMÈNE

Les indicateurs sont regroupés sous dix dimensions ; l'éducation, l'état de santé, le statut des femmes, l'effort de défense, l'économie, la démographie, la géographie, la participation politique, la diversité culturelle et le bien-être (*welfare effort*).

3.2 VARIABLES ET UNITÉS DE MESURE UTILISÉES :

- Dimension éducation : proportion du taux d'inscription scolaire pour le 1^{er} cycle (en fonction de l'âge), Proportion des personnes inscrites au 1^{er} cycle qui complète ce premier cycle, proportion du taux d'inscription scolaire pour le 2^{ème} cycle (en fonction de l'âge), proportion du taux d'inscription scolaire pour le 3^{ème} cycle (en fonction de l'âge), proportion du PIB consacré à l'éducation et proportion des adultes alphabètes
- Dimension santé : l'espérance de vie à l'âge de 1 an (+) (années), mortalité infantile par 1000 naissances (-), taux de Mortalité infantile en dessous de l'âge de 5 ans (-) (par 1000), proportion des provisions de calories pour la satisfaction des besoins (+), nombre de médecins par 1000 habitants (-), proportion des enfants immunisé contre le DPT à l'âge d'un an (+), proportion des enfants immunisé contre la POLIO à l'âge d'un an (+) et proportion de la population qui a accès de l'eau potable (+)
- Dimension statut de la femme : espérance de vie des femmes par rapport à celle des hommes (+) (%), taux d'alphabétisation des femmes par rapport aux hommes (+), prédominance de l'utilisation de la contraception par les femmes mariées (+), taux de mortalité maternelle par 100 000 naissances (-), taux d'inscription des femmes à l'enseignement primaire par rapport aux hommes (+) et taux d'inscription des femmes à l'enseignement secondaire par rapport aux hommes (+)
- Dimension la défense : proportion du PIB en dépenses militaires
- Dimension économie : PIB par habitant du PIB (+) (\$), accroissement réel du PIB (+), taux annuel moyen d'inflation (-) (%), taux de chômage (-) (%), proportion du PIB de la dette extérieure (-),
- Dimension démographie : population totale (millions) (-), taux brut de naissance par 1000 habitants (-), taux brut de mortalité par 1000 habitants (-), pourcentage de la population âgée de

- 14 ans et moins (-), pourcentage de la population âgée de 65 ans et plus (+) et le taux d'accroissement de la population (-)
- Dimension géographie : proportion de terre cultivable (+), proportion annuelle de décès reliés à des désastres naturels par 100,000 individus (-), proportion annuelle de blessures reliés à des désastres naturels par 100,000 individus (-),
- Dimension chaos social : violations des droits politiques (+), Violations des libertés civiles (+), Proportion de la population déplacée intérieur/extérieur du pays par 100,000 individus, Proportion de la population tuée dans des conflits armés par 100,000 individus
- Diversité culturelle : le plus important pourcentage d'individus partageant les mêmes croyances religieuses, le plus important pourcentage d'individus partageant la même hétérogénéité ethnique, le plus important pourcentage d'individus parlant la même langue maternelle
- Effort providentiel : nombre d'années depuis l'entrée en vigueur 1) d'un programme de remplacement du revenu 2) d'un programme d'assurance maladie, 3) d'un programme de santé et sécurité au travail, 4) d'un programme d'assurance-chômage et 5) d'un programme d'allocations familiales

3.3 AIRE GÉOGRAPHIQUE D'APPLICATION

Comparaison entre les pays.

4- Aperçu des résultats

Résultats analytiques obtenus : Le nombre important de résultats obtenus avec la méthode de l'ISP rend ardu une présentation brève des résultats. Mentionnons seulement que, par rapport à la moyenne des pays développés, la situation du Canada est avantageuse sur les plans de l'éducation, de la faible militarisation, de l'économie, de la stabilité politique et de la participation politique. Du point de vue de la santé, de la situation des femmes et de la démographie, le Canada se situe dans la moyenne des pays développés. Il se classe cependant sous la moyenne en ce qui concerne la question géographique, la diversité culturelle et les efforts de bien-être.

5- Commentaires

Il faut noter que même si nous pouvons considérer que chacune des dimensions construites reflète un aspect de la qualité de vie, aucun ordre d'importance ne leur est attribué, ce qui éloigne leur agrégation de la qualité de vie dans son ensemble. De plus, l'auteur fait un double comptage de certaines réalités. Par exemple, pour ce qui est de l'éducation, il a choisi de mesurer à la fois les investissements et les effectifs scolaires (nombre d'étudiants à chaque niveau).

Plus important encore cet indice ne permet que difficilement de comparer des pays comparables: les sociétés les plus avancées économiquement ont beau jeu d'occuper les premiers rangs quand on les compare à d'autres qui sont loin de jouir du même niveau de ressources. En fait, la méthode ne reflète pas les dilemmes auxquels se confrontent les sociétés, mais elles le compare par rapport à un modèle implicite de modernisation –ce qui est loin d'équivaloir à un modèle de développement social. Ainsi, les calculs de modèle conduisent à privilégier une société vieillissante, où les jeunes n'occupent pas une large place. L'indice laisse aussi dans l'ombre un des débats les plus fondamentaux à propos du développement social : doit-on promouvoir une scolarisation de base pour le plus grand nombre ou miser plutôt sur une éducation spécialisée pour un petit nombre ?

Quelle place cet indice pourrait-il occuper dans une mesure du développement social ?

Cet indice indique des pistes mais sa construction devrait être revue.

FICHE TECHNIQUE : SOCIAL DEVELOPMENT INDEX (SDI)

Selon les termes de cet indice, le développement social serait, si on l'adoptait comme base ...

... le fait de se conformer ou non à un modèle de modernisation.

Faits saillants :

- Cet indice permet de comparer la situation prévalant dans certains pays, principalement des pays en développement.

1- Éléments signalétiques

- Auteur : Krishna Mazumdar (Economic research Unit of the Indian Statistical Institute)
- Année de publication : 1996
- Lieu de publication : American Journal of Economics and Sociology
- Adresse de contact : Economic research Unit of the Indian Statistical Institute, 303 B.T. Road, Calcutta 70035, India.

2- Objectif de l'indice

L'auteur veut évaluer la relation (causalité, indépendance ou interdépendance) entre le développement social et la croissance économique. Elle a choisi le PIB réel par habitant comme mesure de la croissance économique, et, elle souhaite élaborer un indice composé d'indicateurs directement reliés à l'espérance de vie, à la santé et à l'éducation pour ainsi mesurer le développement social. Dans la même perspective, elle a voulu incorporer des variables reflétant des aspects variés du bien-être humain. *The choice of component variables for forming the composite SDI is governed by two apparently conflicting principles, wide coverage of various aspects of social development, and parsimony regarding the number of variables.* (p.364)

3- La méthodologie

3.1 DIMENSIONS DU PHÉNOMÈNE

L'auteur ne distingue pas de dimensions propres à son indice.

3.2 VARIABLES ET UNITÉS DE MESURE UTILISÉES :

- Pourcentage de la population totale vivant en zone urbaine (%)
- Espérance de vie à la naissance (années)
- Apport en calories comme pourcentage de l'apport requis (%)
- Taux de survie des enfants (0/00) (1 000- taux de mortalité infantile)
- Nombre de médecins pour mille habitants (0/00) (1 000/pop. par médecin)
- Taux d'alphabétisation des adultes (%)
- Ratio professeur/élève au niveau primaire (?) (1/ratio élève-prof)
- Nombre d'autos pour mille habitants (0/00)

3.3 MÉTHODE D'AGRÉGATION DES VARIABLES

Les variables ont tout d'abord été standardisées. La méthode utilisée consiste à transposer les valeurs sur une échelle de 0 à 100 (0 à la plus basse et 100 à la plus haute). Ensuite, des analyses en composantes principales ont permis de déterminer le poids des composantes en fonction des proportions de variance expliquée par chacune d'entre elles.

3.4 AIRE GÉOGRAPHIQUE D'APPLICATION

Pays et comparaisons internationales

4- Aperçu des résultats

Résultats analytiques obtenus : Deux indices sont produits pour les pays. Pour le premier indice, les pays sont considérés comme une « partie du monde », tandis que pour le deuxième indice, les pays sont représentés comme membre d'un groupe de revenu. À partir de ce deuxième indice, un test de causalité a été effectué au moyen de séries chronologiques afin de déterminer la relation entre le SDI et le PIB réel par habitant. Il en ressort qu'au niveau mondial, la croissance économique amène le développement social. Au niveau des pays à revenu élevé, il y a interdépendance, alors qu'au niveau des pays à revenu faible et moyen, le développement social précède la croissance économique.

5- Commentaires

La standardisation des variables sur une échelle 0-100 permet de les rendre comparables entre elles, mais elle a aussi des effets pervers. Notamment, on reconnaît ainsi implicitement à chaque variation de chacun des indicateurs un caractère statistiquement significatif. De plus, l'utilisation du nombre d'autos par habitant comme indicateur du développement social est discutable, alors que d'autres indicateurs importants (comme la qualité de l'environnement) sont laissés de côté.

Quelle place cet indice pourrait-il occuper dans une mesure du développement social ?

Cet indice indique des pistes mais sa construction devrait être revue.

E- ANALYSES RÉGIONALES ET LOCALES

La construction des indices misant sur les analyses régionales et locales s'approche, dans ses principes du moins, de celle des indices relevant de la conceptualisation multidimensionnelle. Si on retient une fois de plus une définition du développement social qui prend en compte une multitude de facteurs, l'importance accordée aux régions ou aux localités renvoie toutefois à l'identification d'un processus politique pouvant guider le développement social. Les régions et les localités apparaissent effectivement comme des lieux où il est possible de mesurer le développement, mais aussi comme des lieux où on peut penser et concevoir une intervention efficace.

Fiche technique : IDÉES : Indices démographiques, économiques environnementaux et sociaux.

Selon les termes de cet indice, le développement social serait, si on l'adoptait comme base ...

... le fait d'assurer aux milieux locaux la possibilité de bénéficier des effets positifs de quatre dynamiques : démographique, économique, environnementale et sociale

Faits saillants :

- Cet indice permet de comparer les MRC entre elles.

1- Éléments signalétiques

- Auteur : Conseil des affaires sociales et de la famille.
- Année de publication : 1990
- Lieu de publication : Québec

2- Objectif de l'indice

Les indices IDÉES s'inscrivent d'abord dans une optique de développement, c'est-à-dire qu'ils ont été créés pour devenir des outils utiles aux acteurs du développement régional, en offrant un portrait détaillé de la situation actuelle, mais aussi de l'évolution des différents secteurs (démographique, économique, environnemental et social) entre 1981 et 1986. La démarche des auteurs s'appuie sur l'idée que les mouvements migratoires ont un impact sur le développement économique et social.

3- La méthodologie

3.1 DIMENSIONS DU PHÉNOMÈNE

Comme son nom l'indique, IDÉES couvre les dimensions démographique, économique, environnementale et sociale du développement.

3.2 VARIABLES ET UNITÉS DE MESURE UTILISÉES :

- Variables démographiques : taille de la population en 1986, variation de la taille de la population de 1981 à 1986, nombre de jeunes de 0 à 14 ans pour 100 personnes âgées de 65 ans et plus en 1986 et variation du nombre de jeunes de 0 à 14 ans pour 100 personnes âgées de 65 ans et plus entre 1981 et 1986
- Variables économiques : taux de scolarité post-secondaire de la population active en 1986, variation du taux de scolarité post-secondaire de la population active de 1981 à 1986, taux d'inoccupation de la population de 15 ans et plus en 1986, variation du taux d'inoccupation de la population de 15 ans et plus de 1981 à 1986, revenu moyen d'emploi de la population de 15 ans et plus en 1986, variation du revenu moyen d'emploi de la population de 15 ans et plus de 1981 à 1986 et coefficient de spécialisation en 1986.
- Variables environnementales : dépenses en hygiène du milieu par personne en 1988, gestion des déchets en 1988, nombre de lieux d'élimination des déchets dangereux en 1988, population desservie par des systèmes de traitement des eaux usées en 1989, superficie du territoire protégé en 1988, qualité des plages publiques en 1989 et identification des zones inondables en 1989.
- Variables sociales : taux moyen de naissances de faible poids de 1981 à 1986, proportion de la population prestataire d'aide sociale en 1986, variation de la proportion de la population prestataire d'aide sociale de 1981 à 1986, revenu moyen des ménages en 1986, variation du

revenu moyen des ménages de 1981 à 1986, nombre moyen de suicides par 10 000 habitants de 1981 à 1986 et dépenses en loisirs et culture par personne en 1988

3.3 MÉTHODE D'AGRÉGATION DES VARIABLES

Une fois les statistiques recueillies, les MRC sont classées par rang, le rang 1 étant accordé à la MRC ayant recueilli le meilleur résultat et le rang 99 à celle ayant obtenu le pire. Les quatre indices (démographique, économique, environnemental et social) sont ensuite construits par l'addition de tous les rangs obtenus pour chacune des variables. Toutes les variables ont un même poids. Finalement, une cote est donnée à chacune des MRC, A pour les dix premières, B pour les vingt suivantes, C pour les trente-neuf suivantes, D pour les vingt suivantes et E pour les dix dernières.

3.4 AIRE GÉOGRAPHIQUE D'APPLICATION

Les MRC (municipalités régionales de comté) du Québec.

4- Aperçu des résultats

Les résultats expriment que les changements dans la taille et la composition des populations touchent très inégalement les MRC. On peut également observer que ces facteurs influencent le dynamisme des régions et accentuent les disparités et les inégalités entre les MRC.

5- Commentaires

L'intuition de base de cet indice est très pertinente dans un contexte de mesure du développement social. Par contre, le fait de regrouper les résultats en une seule cote masque complètement les dynamiques que l'on voulait observer au départ. Il ne s'agit pas d'additionner, d'une manière ou d'une autre, ces dynamiques mais plutôt de voir comment elles s'influencent les unes les autres et surtout comment elles influencent certaines « variables résultats ».

Quelle place cet indice pourrait-il occuper dans une mesure du développement social ?

Cet indice pourrait certainement servir dans un contexte de mesure du développement social mais il faudrait trouver le moyen de conserver l'aspect dynamique, éviter de tout regrouper sous une seule cote et surtout mesurer l'effet de ces dynamiques sur des « variables résultats » telles que la santé, l'éducation ou le revenu.

FICHE TECHNIQUE : BRITISH COLUMBIA REGIONAL SOCIO-ECONOMIC INDICATORS (OVERALL INDEX OF STRESS)

Selon les termes de cet indice, le développement social serait, si on l'adoptait comme base ...

... de faire en sorte que les collectivités s'en sortent bien en regard de sept dynamiques de développement.

Faits saillants :

- Cet indice permet une comparaison des régions de la Colombie-Britannique.

1- Éléments signalétiques

- Auteur : Projet initié par le *Deputy Ministers Committee For Social Policy* avec le support technique de *BC Stats*.
- Année de publication : La première version a été élaborée à l'été 1998.
- Lieu de publication : Les travaux ne sont pas accessibles au grand public.
- Site Web et adresse de contact : <http://www.bcstats.gov.bc.ca/>

2- Objectif de l'indice

Les auteurs ont voulu construire une mesure relative des conditions socio-économiques qui permettent de différencier entre elles les régions de la Colombie-Britannique, dans le but de fournir des informations utiles à la prise de décisions politiques, notamment en ce qui concerne l'allocation des ressources. La mesure construite ouvre la porte aux processus politiques, puisque des délibérations ont du être faites et sont encore à prévoir concernant la détermination des poids. Les auteurs de la mesure ont aussi emprunté la perspective des groupes cibles. En effet, deux séries d'indicateurs visent à saisir la situation particulière des enfants et des adolescents dans les différentes régions.

3- La méthodologie

3.1 DIMENSIONS DU PHÉNOMÈNE

- Les auteurs ont construit 7 sous-indices qui représentent les dimensions qu'ils distinguent parmi les conditions socio-économiques générales, soit les difficultés économiques (economic hardship), les changements imminents qui sont prévus au niveau des difficultés économiques, le crime, la santé, l'éducation, les enfants considérés à risque, et les jeunes considérés à risque.

3.2 VARIABLES, UNITÉS DE MESURE ET PONDÉRATION :

- dimension Human Economic Hardship (25% de l'indice global) : % de la population de 0-64 ans qui est bénéficiaire du programme de soutien au revenu depuis moins d'un an (25%), % de la population de 0-64 ans qui est bénéficiaire du programme de soutien au revenu depuis plus d'un an (50%) et % des retraités (seniors) qui bénéficient du niveau maximum du supplément de revenu garanti (25%)
- Impending Change in Economic Hardship (5% de l'indice global) : changement observé dans le nombre de bénéficiaires du régime de soutien au revenu (40%), changement observé dans le nombre de bénéficiaires du programme d'assurance emploi (30%), dépendance du revenu aux secteurs forestier, de la pêche et minier (30%)
- Crime (20% de l'indice global) : moyenne du nombre de crimes violents graves perpétrés contre la personne qui ont été enregistrés pour 1000 habitants dans les trois dernières années (25%), moyenne du nombre de crimes graves contre la propriété enregistrés pour 1000 habitants dans les trois dernières années (40%), changement observé dans le nombre de crimes graves enregistrés pour 1000 habitants (25%) et le nombre de crimes graves enregistrés par policier (10%)
- Santé (20% de l'indice global) : *Santé physique* moyenne des années potentielles de vie perdues (standardisées) relativement à des causes naturelles, pour 1000 habitants pour cinq ans (40%), Moyenne des années potentielles de vie perdues (standardisées) relativement à des causes accidentelles, pour 1000

- habitants pour cinq ans (30%) *Santé mentale* moyenne des années potentielles de vie perdues (standardisées) pour cause de suicide ou d'homicide, pour 1000 habitants pour cinq ans (30%)
- Éducation (20% de l'indice global) : la proportion de la population âgée de 25-54 ans qui ont un diplôme d'études post-secondaires (40%), quantité de diplômés (Nombre d'écoliers qui ont obtenu leur diplôme d'études secondaires pour l'année courante par rapport à la population âgée de 18 ans pour la même année) (30%) *Qualité des diplômés* La proportion des élèves de douzième année qui ont réussi l'examen provincial de Math 12 (10%), La proportion des élèves de douzième année qui ont réussi l'examen provincial de English 12 (10%) et la proportion des élèves de onzième et douzième année qui sont inscrit en *Préparation à la Carrière* (10%)
- Enfants à risque (5% de l'indice global) : la proportion de la population âgée de moins de 19 ans qui vit dans un foyer bénéficiant du programme de soutien au revenu depuis moins d'un an (10%), la proportion de la population âgée de moins de 19 ans qui vit dans un foyer bénéficiant du programme de soutien au revenu depuis plus d'un an (20%), moyenne (pour cinq ans) du taux de mortalité infantile pour 1000 naissances (20%), plus récente moyenne des résultats obtenus au test de lecture pour les années (grades) 4, 7 et 10 (20%), nombre d'enfants sous assistance pour 1000 habitants âgés de moins de 19 ans (10%) et le nombre de crimes graves perpétrés contre des enfants pour 1000 habitants âgés de 12-17 ans (20%)
- Jeunes à risque (5% de l'indice global) : % de la population âgée de 19-24 ans vivant dans un foyer bénéficiant du programme de soutien au revenu depuis moins d'un an (20%), % de la population âgée de 19-24 ans vivant dans un foyer bénéficiant du programme de soutien au revenu depuis plus d'un an (40%), Ratio diplômés/habitants de 18 ans (20%) et la moyenne des crimes graves enregistrés pour 1000 habitants pour trois ans (20%)

3.3 MÉTHODE D'AGRÉGATION DE VARIABLES

Un poids arbitraire est attribué à chacune des dimensions, puis à chacune des composantes à l'intérieur de ces dimensions, des conditions socio-économiques générales.

3.4 AIRE GÉOGRAPHIQUE D'APPLICATION

La Province de la Colombie Britannique et 26 de ses 28 régions.

4- Aperçu des résultats

Résultats analytiques obtenus : Les résultats se présentent sous la forme d'un classement des régions en termes de conditions socio-économiques générales, mais aussi pour les sept sous-indices. Notons que le premier rang revient à la région qui fait face à le plus de problèmes, donc celle qui nécessite le plus d'investissements (ce pourrait être, cependant, celle où ces investissements se sont révélés les moins efficaces). C'est en quelque sorte un ordre de priorité qui est établi. Par exemple, pour l'année 1999, l'indice global indique que la région la plus problématique est celle d'Alberni-Clayoquot, suivie de Skeena-Queen Charlotte.

5- Commentaires

Les poids sont attribués de façon arbitraire aux indicateurs, qui sont d'ailleurs aussi sélectionnés arbitrairement. L'indice souffre d'un problème de raisonnement circulaire, ce qui est lié à la volonté d'assurer l'actualité de l'indice (*timeliness*). Par exemple, on mesure le chômage par le nombre (constamment mis à jour) de bénéficiaires de l'assurance emploi, et la pauvreté par le nombre d'assistés sociaux. On ne sait plus, en conséquence, si le niveau indiciel mesuré reflète la réalité du phénomène ou les normes qui sont utilisées. Pour les mêmes raisons, l'indice est aussi limité spatio-temporellement : il ne permet la comparaison ni dans le temps, ni dans l'espace (notamment entre les différentes provinces). Cet indicateur illustre aussi le fait que la mesure synthétique du développement social, bien que politiquement pertinente, ne peut remplacer un exercice d'évaluation des programmes.

Quelle place cet indice pourrait-il occuper dans une mesure du développement social ?

Cet indice indique des pistes mais sa construction devrait être revue, notamment en ce qui concerne la circularité des mesures.

F- Les indices mesurant la Qualité de vie (QOL)

Parmi tous les indices que nous avons recensés dans le cadre du présent projet, les plus nombreux visent la mesure de la qualité de vie. En dernière analyse, il existe deux types distincts de mesure de la qualité de vie.

Le premier, plus proche d'une logique économique, pose le problème de la mesure de la qualité de vie selon la logique du choix d'une collectivité où s'établir. Il se pose donc dans la logique suivante : si j'ai à déménager ou à installer une entreprise, où suis-je mieux de le faire compte tenu d'un ensemble de problèmes sociaux ? Il est conçu dans un contexte où les individus bénéficient d'une certaine liberté de se déplacer et de choisir leur collectivité en fonction d'une certaine évaluation de la qualité de la vie.

Le second type d'approche pose la question de la mesure de la qualité de vie tout autrement. En effet, certains indices cherchent à identifier ce qui, toujours sur la base des problèmes sociaux, pourrait être amélioré afin de rendre la qualité de vie dans les collectivités plus grande. En ce sens, ce second type d'approche est beaucoup plus orienté vers les processus politiques menant au développement social, processus qui impliquent l'engagement civique d'une population qui *veut améliorer son milieu de vie plutôt que de changer de milieu de vie.*

Fiche technique : Les indices composites de la qualité de vie.

Selon les termes de cet indice, le développement social serait, si on l'adoptait comme base ...

... La qualité de la vie selon une multitudes de perspectives

Faits saillants :

- Permet de comparer les milieux de vie entre eux selon deux perspectives principales.

1- Nom des indices et auteurs et/ou organismes proposeurs :

Quality of Life Index for Ontario, Research Group for the Quality of Life for Ontario, sous la direction de Malcolm Shookner;

Basic QOL Index, Advanced QOL Index et Combined QOL Index, Ed Diener;

Life Quality Index, M.D. Pandey et J.S. Nathwani;

Quality of Life in Virginia, Susan M. Willis-Walton et Alan E. Bayer;

Ottawa-Carleton Quality of Life Index, Conseil de Planification sociale d'Ottawa-Carleton en partenariat avec le Réseau de planification sociale de l'Ontario;

Quality of Life in Toronto and Montreal, Paul Grayson;

Money's "Best Places", Magazine *Money*;

Johnston's QOL Index;

Eurobaromètre, Direction Générale pour l'Information, la Communication, la Culture et l'audiovisuel de la Commission Européenne;

Happy Life-Expectancy Scale (HLE), Ruut Veenhoven;

International Living Index, Mark Peterson et Naresh K. Malhotra (Université du Texas à Arlington);

Philippines' Weather Station, Mahar Mangahas, Development Academy of the Philippines;

Netherlands Living Conditions Index, Boelhouwer et Stoop du Netherlands Social and Cultural Planning Office;

German System of Social Indicators, SPES Project (Sociopolitical Decision and Indicator System);

Swedish ULF System, Statistics Sweden's Welfare Analysis Program.

2- Perspectives théoriques :

Ces indices sont souvent assez pauvres au niveau théorique. En fait, se tourner vers ce type d'indice est souvent un moyen d'éviter d'avoir à définir la qualité de vie et le développement social. Ils constituent généralement une collection d'indicateurs représentant différents domaines de la vie. Le Quality of Life Index for Ontario illustre bien ces caractéristiques constitutives. Shookner définit ainsi la qualité de vie comme étant *le produit de l'interaction entre les conditions sociales, sanitaires, économiques et environnementales qui affectent le développement humain et social*.

Il est aussi difficile de fournir une définition générale de la qualité de vie, puisque les indices se distinguent par rapport à deux axes. Le premier axe oppose les indices qui utilisent des mesures objectives à ceux qui utilisent des mesures subjectives. Certaines mesures subjectives résultent d'une question générale visant à déterminer le niveau de satisfaction des gens face à leur qualité de vie ou leur niveau de bonheur. D'autres questions touchent un plus grand nombre de dimensions se rapportant à la qualité de vie. Les indices objectifs correspondent à une collection d'indicateurs mesurant des éléments susceptibles, selon les chercheurs, d'engendrer le bonheur ou améliorer la qualité de vie.

Le deuxième axe oppose les indices qui ont été élaborés dans une perspective de communauté à ceux qui l'ont plutôt été dans une perspective de mobilité. Les premiers cherchent à déterminer la qualité de vie dans une communauté dans le but éventuel de pouvoir apporter des améliorations. Les seconds évaluent plutôt les pays (ou les communautés) du point de vue de l'immigration, de l'expansion des corporations, du voyage et de la retraite. L'indice du magazine *Money* et l'*International Living Index* sont de bons exemples de ce dernier type d'indices.

3- Commentaires

Il n'existe pas vraiment de différences majeures entre ces indices et ceux qui sont réalisés suite à une conceptualisation multidimensionnelle. Ils se heurtent tous avec plus ou moins de succès aux quatre règles devant présider à la construction d'une mesure du développement social.

Quelle place ces indices pourraient-ils occuper dans une mesure du développement social ?

Ces indices fournissent des pistes de réflexion mais il faudrait agir autrement relativement aux quatre règles de construction d'une mesure du développement social.

G- INDICES SUIVANT LA TRADITION DE L'ÉCOLOGIE FACTORIELLE

Les indices suivant la tradition de l'écologie factorielle ont beaucoup en commun avec les analyses régionales et locales. Ils partagent en effet la vision selon laquelle on peut mesurer, sur la base de petits territoires, les phénomènes qui déterminent et qui marquent le développement d'une collectivité. L'aspect territorial apparaît, dans cette perspective, comme l'un des éléments importants pour orienter l'intervention.

Par contre, les indices suivant la tradition de l'écologie factorielle se distinguent des analyses régionales et locales parce qu'ils utilisent, comme leur nom l'indique, l'analyse factorielle pour leur construction.

Fiche technique : Indice de défavorisation pour la planification de la santé et du bien-être au Québec.

Selon les termes de cet indice, le développement social serait, si on l'adoptait comme base ...

... le résultat de la lutte contre la défavorisation de certaines collectivités.

Faits saillants :

- Identifie l'impact de la défavorisation sur des problèmes de santé et de bien-être.

1- Éléments signalétiques

- Auteur et/ou organisme proposeur : Robert Pampalon (Institut national de santé publique) et Guy Raymond (Ministère de la santé et des services sociaux)
- Année de publication : Document produit en mai 2000
- Lieu de publication : Québec
- Adresse de contact : robert.pampalon@msss.gouv.qc.ca

2- Objectif de l'indice

L'indice de défavorisation a été élaboré sur des bases conceptuelles explicites et ses composantes ont été identifiées à l'aide d'une procédure statistique, l'analyse en composantes principales. Le choix des indicateurs se base sur les trois raisons suivantes : *1-leurs relations avec un grand nombre de problématiques du secteur de la santé et du bien-être; 2-leurs affinités avec l'une ou l'autre forme de défavorisation : matérielle et sociale (telle que définie par Peter Townsend, soit un état observable et démontrable de désavantage relatif face à la communauté locale ou à l'ensemble de la société à laquelle appartient l'individu, la famille ou le groupe. (p.2)); et 3-leur disponibilité dans le recensement canadien par secteur de dénombrement, c'est-à-dire l'unité géographique la plus petite et la plus homogène possible (p.6)* Les auteurs visent à améliorer les possibilités de planification et d'intervention socio-sanitaire.

3- La méthodologie

3.1 DIMENSIONS DU PHÉNOMÈNE

Toujours en se référant à Townsend, les auteurs distinguent deux formes de défavorisation, l'une matérielle, l'autre sociale. La première *réfère aux biens et commodités de la vie moderne, à la présence d'une automobile, d'un téléviseur ou d'espaces verts dans le quartier*. La seconde concerne plutôt *les relations entre individus au sein de la famille, au travail et dans la communauté*.

3.2 VARIABLES ET UNITÉS DE MESURE UTILISÉES :

- Défavorisation matérielle : proportion de personnes n'ayant pas de certificat d'études secondaires (%), rapport emploi/population (%) et le revenu moyen (\$)
- Défavorisation sociale : proportion des personnes séparées, divorcées ou veuves (%), proportion de familles monoparentales (%) et proportion de personnes vivant seules (%)

3.3 MÉTHODE D'AGRÉGATION DES VARIABLES

Tous les indicateurs (sauf la proportion de familles monoparentales) ont été ajustés en fonction de l'âge et du sexe de la population dans le secteur de dénombrement. Ils ont été intégrés selon une approche factorielle. Plus spécifiquement, une analyse en composantes principales a permis aux auteurs de déterminer le poids de chaque indicateur en fonction des relations statistiques existant entre eux. Ensuite, les secteurs de dénombrement ont été regroupés sur la base de leur score factoriel (factor score), qui traduit l'importance de chaque composante dans chacun de ces secteurs. Les scores factoriels ont d'abord été ordonnées (du plus favorisé au plus défavorisé), puis la distribution obtenue a été fragmentée en quintiles, le premier quintile représentant la population la plus favorisée et vice-versa. Finalement, les deux distributions en quintiles ont été croisés de manière à identifier les populations qui sont défavorisées ou favorisées sur le plan matériel, social, ou par rapport aux deux dimensions à la fois.

3.4 AIRE GÉOGRAPHIQUE D'APPLICATION

Cet indice permet de comparer des territoires entre eux. Il a été élaboré pour le Québec mais peut être facilement transposable à d'autres entités géographiques.

3.5 GROUPES CIBLES

Population globale. Les auteurs sont toutefois conscients que l'impact de la défavorisation varie en fonction de l'âge et du sexe de la population.

4- Aperçu des résultats

Résultats analytiques obtenus : Les résultats se présentent sous la forme d'une typologie de 25 groupes, allant du plus favorisé au plus défavorisé sur les plans matériel et social. Les valeurs obtenues ont été appariées, au moyen du code postal, avec les fichiers individuels des décès, des hospitalisations et des naissances du Québec afin de tester l'indice. Les auteurs ont aussi mis à l'épreuve la sensibilité de l'indice *en l'associant à des problématiques pour lesquelles les conditions matérielles et sociales d'existence sont reconnues comme un déterminant important* (p.8) : de la santé en général, mais aussi de la mortalité prématurée par tabagisme, de l'hospitalisation pour troubles mentaux, du taux de fécondité précoce chez les adolescentes et du taux de naissances de faible poids. Ces événements ont pour la plupart trouvé une correspondance avec les deux formes de défavorisation et, encore plus fortement, avec les conjonctions de ces deux formes.

5- Commentaires

Limites : En prêtant aux individus les valeurs de défavorisation du secteur de dénombrement dans lequel ils habitent, les auteurs peuvent évidemment tomber en partie sous le coup de l'erreur écologique. Mais les secteurs de dénombrement sont des unités si petites (moins de 1000 personnes) que cette erreur est probablement limitée.

Quelle place cet indice pourraient-ils occuper dans une mesure du développement social ?

Il pourrait contribuer à mesurer l'aspect défavorisation des milieux de vie dans une perspective de mesure du développement social.

FICHE TECHNIQUE : INDICE DE STATUT SOCIO-ÉCONOMIQUE DES RÉGIONS MÉTROPOLITAINES

Selon les termes de cet indice, le développement social serait, si on l'adoptait comme base ...

... le besoin de lutter contre les spirales de la pauvreté et de promouvoir des structures de cohabitation entre les classes sociales.

Faits saillants :

- Cet indice permet de distinguer spatialement les collectivités en fonction de la cohabitation entre les classes sociales.

1- Éléments signalétiques

- Auteur et/ou organisme proposeur : Jean Renaud, Micheline Mayer et Ronald Lebeau (dernière version)
- Année de publication : La première version, mise au point par Serge Carlos (1974) à partir des données du recensement de 1971. Le modèle a été refait pour les données de 1981 par Mayer et Renaud (1986) et pour les données de 1986 par Mayer, Renaud et Berthiaume (1989).
- Lieu de publication : Montréal, Canada. Toutes les versions sont présentées dans *Espace urbain, espace social. Portrait de la population des villes du Québec* (Mayer, Renaud et Lebeau, 1996).
- Site Web: <http://www.pum.umontreal.ca/revues/SocSoc/articles/article267.html>

2- Objectif de l'indice

L'indice proposé poursuit la tradition de l'écologie factorielle amorcée par l'École de Chicago. Les auteurs s'inscrivent dans la perspective de la cohérence interne, la méthode qu'ils proposent s'appuyant sur l'analyse factorielle. Dans le cas de l'écologie factorielle, l'analyse factorielle utilise, *comme sujets d'analyse, des secteurs de résidence urbains (habituellement des secteurs de recensements) et, comme variables, les caractéristiques des populations résidentes recueillies par recensement.* (Mayer et al., 1996, p.6)

Les auteurs ont voulu élaborer un indice permettant de refléter les caractéristiques fondamentales qui distinguent spatialement les populations, mais aussi de remédier à certains inconvénients des mesures usuelles de la pauvreté, en traduisant à la fois les dimensions économique et sociale de la pauvreté.

3- La méthodologie

3.1 DIMENSIONS DU PHÉNOMÈNE

- La pauvreté a une dimension économique et une dimension sociale.

3.2 DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE L'INDICE

Les variables retenus sont le revenu et la scolarité, qui traduisent respectivement les dimensions économique et sociale de la pauvreté.

La valeur de l'indice attribuée à chaque secteur est calculée (à partir de 1991) de la façon suivante : on calcule la moyenne pondérée du statut des ménages du secteur en fonction de la variable de revenu ; on calcule la moyenne pondérée du statut des habitants du secteur en fonction de la variable de scolarité ; on additionne les deux valeurs obtenues.

Les deux dernières versions (non linéaires) de l'indice ont été construites en partant du principe qu'à partir d'un certain seuil, l'augmentation d'un niveau de pauvreté est de plus en plus lourde de conséquences. Ainsi, les auteurs ont procédé, de manière exploratoire, à un étalement de la métrique de l'indice de 1991 de manière à ce que la distance entre les valeurs de l'indice soit doublée (base 2) ou triplée (base 3) à chaque niveau.

3.4 AIRE GÉOGRAPHIQUE D'APPLICATION

- La méthode proposée a été appliquée aux cinq régions métropolitaines du Québec : Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke et Chicoutimi-Jonquière.

4- Aperçu des résultats

Résultats analytiques obtenus : L'indice de Statut Socio-Économique (1991) varie théoriquement de 0 à 10 sur une échelle continue. Dans les faits, les valeurs de l'indice s'étendent de 1,21 pour le secteur le plus favorisé à 8,65 pour le secteur le plus défavorisé.

Des coefficients de corrélation très élevés entre l'indice et diverses mesures partielles du statut ainsi que certaines situations associées à la pauvreté viennent appuyer sa pertinence.

L'indice a permis de révéler des modalités de cohabitation étonnantes en vertu desquelles les quartiers qui ont une sur-représentation d'individus au statut socio-économique faible ont souvent également une sur-représentation d'individus au statut socio-économique élevé. Cette structure paradoxale s'applique aussi bien à la scolarité, qu'à la profession et au revenu.

5- Commentaires et limites

Quelle place cet indice pourrait-ils occuper dans une mesure du développement social ?

Cet indice fournit une illustration de la structure de cohabitation et des spirales de la pauvreté. Dans la mesure où ces phénomènes sont ou non identifiés au développement social, cet indice pourrait contribuer à la mesure de ce dernier phénomène.

FICHE TECHNIQUE : SOCIO-ECONOMIC INDEXES FOR AREAS (SEIFA)

Selon les termes de cet indice, le développement social serait, si on l'adoptait comme base ...

... la lutte contre la défavorisation des collectivités

Faits saillants :

- Cet indice fournit une évaluation de la défavorisation des collectivités.

1- Éléments signalétiques

- Auteur et/ou organisme proposeur : *Australian Bureau of Statistics*
- Année de publication : L'indice a été publié pour la première fois en 1994 (données du recensement de 1986) puis à nouveau en 1996 (données du recensement de 1991). Des résultats sur les données du recensement de 1996 sont sur le point de paraître ou sont parues très récemment.
- Lieu de publication : Australie
- Site Web: <http://www.abs.gov.au>

2- Objectif de l'indice

Le SEIFA est en quelque sorte le jumeau australien de l'Indice de Statut Socio-Économique élaboré au Québec. Ils ont été élaborés à partir du même besoin et de la même méthode, c'est-à-dire l'écologie factorielle. Cet indice s'inscrit dans la perspective de la cohérence interne, arborant un souci méthodologique marqué. La distribution géographique de la défavorisation (*socio-economic disadvantage*).

3- La méthodologie

3.1 DIMENSIONS DU PHÉNOMÈNE

Il y a deux dimensions ; la première est plus étroitement économique alors que la seconde est plutôt reliée au style de vie (*lifestyle*).

3.2 VARIABLES ET UNITÉS DE MESURE UTILISÉES :

- % d'hommes au chômage
- % de femmes au chômage
- % de familles avec un revenu inférieur à 16 000\$
- % de ménages qui reçoivent de l'aide gouvernementale
- % de ménages qui ne disposent que d'une chambre à coucher ou moins
- % de ménages sans automobile
- % de ménages de 2 familles ou plus
- % de ménages louant des logements du secteur privé
- % de ménages vivant dans des logements improvisés
- % de personnes de 15 ans et plus qui ont abandonné l'école (avant ? ans)
- % de personnes de 15 ans et plus qui ne sont pas allées à l'école
- % de personnes de 15 ans et plus qui n'ont aucune qualification
- % d'employés classés comme ouvriers non-spécialisés (*labourers*)
- % d'employés masculins classés comme ouvriers spécialisés (*tradespersons*)
- % de femmes employées comme ouvriers spécialisés (*tradespersons*)
- % de femmes employées dans la vente et les services personnels
- % d'hommes employés comme employés de bureau (*clerks*)

- % de familles monoparentales
- % de personnes de 15 ans et plus qui sont séparées ou divorcées
- % d'autochtones (*Aboriginal and Torres Strait Islanders*)
- % de personnes ne pouvant s'exprimer en anglais

3.3 MÉTHODE D'AGRÉGATION DES VARIABLES

Les auteurs ont procédé à la détermination des poids par la méthode de l'analyse en composantes principales, en insérant toutes les variables sélectionnées dans l'analyse pour obtenir un facteur sous-jacent commun.

3.4 AIRE GÉOGRAPHIQUE D'APPLICATION

Régions, plus précisément les *Collection District* de l'Australie.

4- Aperçu des résultats

Aucun résultat disponible ici.

5- Commentaires et limites

Le SEIFA a été critiqué, notamment par William Tyler et Perry Morrison du Centre pour la Recherche Sociale de la *Northern Territory University*, du fait qu'il n'est pas parfaitement adapté pour mesurer la pauvreté en territoire éloigné (*remote Australia*). Même si les indicateurs régionaux du SEIFA sont adéquats, la méthodologie est faite en fonction d'une production d'indices globaux, nationaux, ce qui laisse en plan une dimension importante de la défavorisation régionale. En effet, l'analyse en composantes principales nie l'existence même de facteurs mineurs, qui ont pourtant une valeur théorique importante pour la compréhension de la défavorisation observée dans les régions.

Pour résoudre ces problèmes, un nouvel indice a été élaboré. Ce dernier est en fait une version du SEIFA adaptée spécifiquement aux régions éloignées. L'indice est disponible dans *The Australian Journal of Social Research* de janvier 1996. Il est à noter que le Bureau de la Statistique en Australie travaille présentement à améliorer l'indice SEIFA sous ce rapport.

Quelle place cet indice pourraient-ils occuper dans une mesure du développement social ?

Certaines pistes pourraient être retenues pour un exercice de mesure du développement social mais il conviendrait d'insister davantage sur les niveaux régional et local.

FICHE TECHNIQUE : MULTI-DIMENSIONAL MODEL OF ADVANTAGE

Selon les termes de cet indice, le développement social serait, si on l'adoptait comme base ...

... les dynamiques qui entrent en jeu dans le développement des collectivités.

Faits saillants :

- Cet indice permet de voir comment l'emploi, la santé, la démographie, l'éducation, la participation civique et la syndicalisation s'influencent pour déterminer le développement des collectivités.

1- Éléments signalétiques

- Auteur et/ou organisme proposeur : Jonatahan Pratschke et Trutz Haase
- Année de publication : 2000
- Lieu de publication : Irlande
- Adresse de contact : jonpr@energy.it et thaase@iol.ie

2- Objectif de l'indice

Phénomène étudié : Le désavantage social en tant que résultante d'un accès inégal aux ressources et aux opportunités qui prive certaines personnes, familles et communautés particulières des ressources dont ils ont besoin pour mener une vie *satisfaisante et soutenable*. (Pratschke et Haase 2000, p.2) Perspectives théoriques : Les auteurs adoptent une définition relative du concept de désavantage social, c'est-à-dire qu'on n'est pas désavantagé en soi, mais toujours par rapport aux autres, et que ce qui constitue une vie *satisfaisante et soutenable* varie en fonction du temps autant au sein du même société qu'entre les différentes sociétés.

Les auteurs partent de la perspective selon laquelle il existe des structures distinctes à chaque niveau de la société; l'individu, le ménage, le quartier, la région et ainsi de suite. Le désavantage est donc construit comme un objet à dimensions multiples, lesquelles entretiennent des relations causales dont il est possible d'observer les effets, indirectement, sur une série d'indicateurs.

3- La méthodologie

3.1 DIMENSIONS DU PHÉNOMÈNE

Il y a trois dimensions au désavantage : Le déclin démographique, le désavantage de classe et la privation reliée au marché du travail.

3.2 VARIABLES ET UNITÉS DE MESURE UTILISÉES :

- Déclin démographique : pourcentage de la population qui est âgée de moins de 25 ans et de plus de 44 ans, et le déclin de la population pour les cinq dernières années (limité à 15% pour contrer l'effet de certains cas extrêmes)
- Désavantage de classe : pourcentage d'adultes qui ont abandonné l'école à 15 ans ou moins, pourcentage de personnes qui vivent dans des ménages dont le chef de famille est un professionnel ou un employé en technique ou en management et le pourcentage de personnes qui vivent dans un ménage dont le chef de famille est un employé manuel semi-qualifié ou non-qualifié, incluant les fermiers qui possèdent des terres d'une superficie de moins de trente acres.
- Privation reliée au marché du travail : Taux d'emploi chez les hommes (tiré du recensement), taux d'emploi chez les femmes (tiré du recensement)

3.3. MÉTHODE D'AGRÉGATION DES VARIABLES

Les auteurs ont utilisé des analyses de classes latentes et des modèles d'équations structurales pour la construction des dimensions et l'agrégation des variables.

3.4 AIRE GÉOGRAPHIQUE D'APPLICATION

Le modèle n'a pas été appliqué à une région en particulier. Il sert spécifiquement les comparaisons spatio-temporelles.

4- Aperçu des résultats

Résultats analytiques obtenus : les résultats obtenus en examinant le modèle proposé au moyen d'un système d'équations structurales sont convaincants. En effet, quand on introduit dans le modèle les données de recensement de n'importe quelle année, obtient un indice d'ajustement (« goodness of fit ») satisfaisant, ce qui valide les hypothèses théoriques développées par les auteurs. De même, toutes les variables latentes (dimensions) sont suffisamment corrélées avec au moins un des indicateurs. Une importante conclusion à tirer des résultats obtenus est la très faible corrélation entre le déclin démographique et la privation reliée au marché du travail, ce qui coïncide avec l'hypothèse voulant que les formes de désavantage reliées au marché du travail (plutôt urbaines) et celles reliées à la démographie (plutôt rurales) sont spatialement distinctes. Selon les auteurs, cela implique que le degré de désavantage rencontré dans les régions rurales n'est pas en lien avec leur taux de chômage.

5- Commentaires

Quelle place cet indice pourrait-ils occuper dans une mesure du développement social ?

On pourrait le reproduire au Québec de manière à voir comment ces dynamiques s'influencent, en y ajoutant de plus d'autres aspects de ces dynamiques (comme la santé, l'éducation, l'engagement civique, etc.).

H- INDICE MESURANT LES POTENTIELS

L'un des indices les plus connus que nous avons recensé est sans conteste l'Indice de développement humain. Nous avons vu auparavant que la perspective de développement social qui a été développée ici est très influencée par la notion de potentiels.

Fiche technique : Indice de Développement Humain (IDH)

Selon les termes de cet indice, le développement social serait, si on l'adoptait comme base ...

... la mise en œuvre des moyens favorisant la sécurité économique, la santé et l'éducation

Faits saillants :

- Cet indice permet de comparer les pays par rapport aux résultats obtenus relativement à trois potentiels jugés prioritaires.

1- Éléments signalétiques

- Auteur : Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
- Année de publication : Première version en 1990.
- En 1997 on l'enrichit de l'IPH-1 (Index de Pauvreté Humaine pour les pays en développement).
- En 1998 on y ajoute encore l'IPH-2 (Index de Pauvreté Humaine adapté aux pays industrialisés), le GDI (Index de Développement Relié au Genre) et le « GEM » (« Gender Empowerment Measure »)
- Lieu de publication : Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
- Site Web: <http://www.undp.org/hdro/indicators.html>

2- Objectif de l'indice

Les auteurs ont tenté de capter diverses valeurs fondamentales qui ont subi l'épreuve de discussions de philosophie politique au fil du temps. Ils définissent le développement humain en se référant au Droits de l'Homme, au bien-être collectif, à l'équité et à la durabilité. Ils procèdent en identifiant des *variables-résultats fondamentales*, ou plutôt en empruntant celles préalablement identifiées par Amartya Sen (capabilities), soit l'espérance de vie, l'éducation et le niveau de vie (revenu ajusté). Ainsi, en 1997 et 1998, la perspective voulant que la qualité de vie dans une société se révèle dans la façon dont celle-ci traite ses membres les plus vulnérables (*groupes cibles*) a été adoptée. L'indice est maintenant ajusté à la situation des femmes (GDI et GEM) et en fonction de l'expérience de la pauvreté vécue dans les différents pays. Phénomène étudié : Cet indice tente de mesurer spécifiquement le développement humain, défini comme *a process of enlarging people's choices. Enlarging people's choices is achieved by expanding human capabilities and functionings.*

3- La méthodologie

3.1 DIMENSIONS DU PHÉNOMÈNE

Dans la perspective de Sen, adoptée par l'IDH, il y a trois dimensions fondamentales au développement humain : La santé, la connaissance et un niveau de vie décent. Notons qu'une dimension additionnelle permet de mesurer la pauvreté dans les pays industrialisés (IPH-2), soit l'exclusion.

3.2 VARIABLES ET UNITÉS DE MESURE UTILISÉES :

- IDH : Espérance de vie (années), taux d'alphabétisation (%) ratio brut et combiné de la fréquentation scolaire aux niveaux primaire, secondaire et supérieur (%) et PIB réel ajusté par capita (milliers \$)
- IPH-1 (pays en développement) : pourcentage estimé de gens qui mourront avant l'âge de 40 ans (%), pourcentage d'adultes analphabètes (%), pourcentage de gens qui n'ont pas accès à des soins de santé et à de l'eau potable (%) et pourcentage des enfants de moins de 5 ans ayant un poids jugé insuffisant (underweight)

- IPH-2 (pays industrialisés) : pourcentage de gens qui sont susceptibles de mourir avant l'âge de 60 ans (%), pourcentage des gens dont la capacité de lire et d'écrire est largement insuffisante (%), pourcentage des gens dont le revenu net est inférieur à la moitié du revenu médian et proportion des gens qui sont sans emploi depuis au moins 12 mois (%)
- GDI (Indice sexué de développement humain) : Mêmes variables que l'IDH, mais mesurées séparément et comparées entre les hommes et les femmes.
- GEM (Gender empowerment measure) : pourcentage de femmes au Parlement (%), pourcentage de femmes parmi les travailleurs occupant des postes en administration et en management (%), pourcentage de femmes parmi les travailleurs professionnels et techniques (%), part du revenu des femmes (%)

3.3 MÉTHODE D'AGRÉGATION DES VARIABLES

Un poids égal (1/3) est attribué aux trois composantes (éducation, santé et revenu) du développement social. À l'intérieur de la composante éducation, on donne une pondération de deux tiers à l'indice d'alphabétisation et d'un tiers à l'indice de fréquentation scolaire. Notons ici que le PIB subit un abattement radical du moment qu'il dépasse la moyenne mondiale, c'est-à-dire que dans le calcul de l'IDH, les pays dont le PIB est supérieur à la moyenne mondiale se voient attribuer, plutôt que la valeur de leur PIB propre, la valeur de cette même moyenne, ce qui masque les différences entre les pays les plus riches.

3.4 AIRE GÉOGRAPHIQUE D'APPLICATION

L'IDH mesure le développement humain à l'échelle de tous les pays et permet une comparaison internationale.

3.5 GROUPES CIBLES

L'IDH mesure le développement de la population globale, mais les mesures d'ajustement créées en 1997 et 1998 visent des groupes cibles, soit les femmes (GDI et GEM), les pays en développement (IPH-1) et les pays industrialisés (IPH-2).

4- Aperçu des résultats

Résultats analytiques obtenus : tous les indices, ceux de l'espérance de vie, de l'éducation et de revenu aussi bien que l'IDH lui-même, se situent sur une échelle numérique allant de 0 à 1, 1 représentant le plus haut développement social possible. Plus d'une fois, le Canada s'est classé comme le meilleur pays au monde selon l'indice global de l'IDH. Ce fût encore le cas dans le rapport publié en 1998, portant sur des données de 1995. Alors que l'indice mondial se chiffrait à .8966, la Canada affichait une indice de .96, suivi de très près par la France (.946), la Norvège et les États-Unis (.943), l'Islande et la Finlande (.942), les Pays-Bas (.941), et ainsi de suite.

5- Commentaires

Nous devons souligner, comme le fait Charles Castonguay de l'Université d'Ottawa, que l'IDH non ajusté ne permet pas de réelle comparaison entre les pays industrialisés étant donné qu'ils obtiennent tous des scores identiques en matière d'alphabétisation et de revenu, l'indice de revenu ne pouvant dépasser la moyenne mondiale et ces pays déclarant tous un taux d'alphabétisation de 99%. Par contre, l'ajustement en fonction des disparités (hommes-femmes, riches-pauvres) au sein des pays industrialisés permet de mieux comparer leur développement réel.

Quelle place cet indice pourrait-ils occuper dans une mesure du développement social ?

Même si les potentiels sont au centre du développement social, cet indice n'est pas retenu comme tel à cause en particulier du caractère arbitraire des poids utilisés.

I- INDICES MESURANT DES ASPECTS SUBJECTIFS

Avec les indices subjectifs, nous entrons maintenant dans l'analyse d'indices pour lesquels s'opère un important changement de perspective. Pour les concepteurs de ces indices, le développement n'a pas besoin d'être défini d'une manière ou d'une autre par le haut. Le développement est simplement ce que les gens en disent et ces indices donnent tous la parole aux individus.

Fiche technique : Personal Security Index (PSI)

Selon les termes de cet indice, le développement social serait, si on l'adoptait comme base ...

... Le sentiment de sécurité personnelle des individus, dans ses composantes physique et économique.

Faits saillants :

- Cet indice permet une comparaison de mesures objectives de la sécurité et de mesures subjectives du même phénomène.

1- Éléments signalétiques

- Auteur : Centre for International Statistics at the Canadian Council on Social Development, en collaboration avec l'Insurance Bureau of Canada.
- Année de publication : L'indice a été présenté pour la première fois en octobre 1998 à l'occasion d'une conférence du CSLS (Centre for the Study of Living Standards). Le premier rapport a été publié en janvier 1999, le deuxième en janvier 2000, et l'organisme compte publier un rapport à chaque année.
- Lieu de publication : Canada
- Site Web: <http://www.ccsd.ca/pr/psihle.htm>

2- Objectif de l'indice

Les auteurs ont d'abord identifié les éléments essentiels de la sécurité personnelle qu'ils tentent de mesurer objectivement. Ils ont aussi choisi d'intégrer des mesures subjectives à l'indice, ce qui leur permet d'évaluer le niveau de sécurité ressenti par les citoyens et de le comparer au niveau mesuré objectivement.

3- La méthodologie

3.1 DIMENSIONS DU PHÉNOMÈNE

En plus de la distinction entre les perspectives objective et subjective, la sécurité personnelle se décompose en deux sous-dimensions; la sécurité économique et la sécurité physique. Les auteurs définissent la sécurité économique comme un niveau de vie stable et assuré qui fournit aux individus et aux familles des ressources et des bénéfices suffisants pour participer économiquement, politiquement, socialement, culturellement et avec dignité aux activités de la communauté à laquelle ils appartiennent. Quant à la sécurité physique, elle renvoie plutôt au bien-être physique et mental, à la qualité de l'environnement naturel et construit, ainsi qu'à la sensation de sécurité.

3.2 VARIABLES ET UNITÉS DE MESURES UTILISÉES :

VOLET OBJECTIF

- Sécurité économique : revenu médian des ménages (après impôt), proportion des ménages ayant un faible revenu (la moitié de la valeur du revenu médian), taux de non-emploi, taux de couverture par l'assurance-emploi, niveau d'assistance sociale (en comparaison avec le Seuil de faible revenu de Statistiques Canada) et le niveau d'endettement personnel (en % du revenu net)
- Sécurité physique : (*santé*) Années potentielles de vie perdues, accidents de travail, accidents de la route (*crime*) nombre de crimes violents enregistrés, nombre de crimes contre la propriété enregistrés

VOLET SUBJECTIF

- Sécurité économique : estimation de l'adéquation du revenu pour combler les besoins du ménage, estimation des risques de perdre son emploi au cours des prochaines années, estimation des chances de trouver un emploi dans les 6 mois suivant la perte de l'emploi présent, estimation de la capacité du gouvernement à soutenir le ménage advenant la perte de son emploi.
- Sécurité physique : (*santé*) estimation de son état de santé général, estimation du niveau de stress inhérent à ses conditions d'existence, niveau de confiance face à la possibilité d'obtenir les soins de santé adéquats dans le cas où un membre du ménage devenait sérieusement malade (*crime*) estimation du niveau de sécurité du voisinage face au crime contre la personne dans le voisinage, estimation du niveau de sécurité du voisinage en ce qui concerne les crimes contre la propriété

3.3 MÉTHODE D'AGRÉGATION DES VARIABLES

Pour déterminer le poids accordé à chacun des indicateurs (autant objectifs que subjectifs), les auteurs ont choisi de demander aux Canadiens, par voie de sondage, l'importance relative qu'ils accordent aux trois groupes d'indicateurs ; économiques, sur la santé et sur la sécurité personnelle. Le poids accordé à chaque indicateur variera d'une année à l'autre. Pour l'année 1999, les résultats du sondage attribuent un poids de 55% aux indicateurs de santé, 35% aux indicateurs économiques et 10% aux indicateurs de sécurité personnelle. Ensuite, après avoir standardisé les unités de mesure, les auteurs ont procédé par la méthode de l'année de référence (1998 =100) pour construire un indice relatant l'évolution de la sécurité dans le temps.

3.4 AIRE GÉOGRAPHIQUE D'APPLICATION

- L'indice a été créé pour le Canada.

4- Aperçu des résultats

Les résultats obtenus se présentent sous la forme de scores standardisés variant autour de celui de l'année de référence (1998=100). La façon dont l'indice est construit permet trois types d'analyse. En effet, les auteurs interprètent la variation des scores individuels et de l'indice global, mais peuvent aussi comparer la perception à la réalité objective à partir des volets subjectifs et objectifs. C'est-à-dire que l'indice révèle autant l'évolution des conditions objectives et des perceptions subjectives que l'évolution de l'écart entre les deux.

5- Commentaires

Malgré toutes les précautions qui ont pu être prises, il est toujours risqué de mesurer un phénomène à partir de mesures subjectives. Même si les auteurs combinent mesures subjectives et objectives, le paradoxe souligné par Erikson demeure, c'est-à-dire que les gens de la classe moyenne sont souvent plus insatisfaits puisqu'ils ont de fortes attentes, alors que les moins bien nantis ont des attentes tellement minimales qu'ils peuvent rarement se dire insatisfaits. Malgré les limites soulignées, l'indice reste fort intéressant puisqu'il permet de comparer les perceptions à la réalité.

Quelle place cet indice pourrait-ils occuper dans une mesure du développement social ?

Il pourrait permettre de tenir compte, dans une mesure du développement social, de la sécurité.

FICHE TECHNIQUE : A MULTIATTRIBUTE MEASURE OF HUMAN DEVELOPMENT

Selon les termes de cet indice, le développement social serait, si on l'adoptait comme base ...

... diverses dimensions du développement humain telles que l'envisagent des experts.

Faits saillants :

- Cet indice permet de prendre en compte l'évolution de certaines facettes du développement humain.

1- Éléments signalétiques

- Auteur et/ou organisme proposeur : Francesco Carlucci et Stefano Pisani, Université de Rome
- Année de publication : 1995
- Lieu de publication : *Social Indicators Research* volume 36, Pays-Bas
- Adresse de contact : University of Rome, Department of Public Economics, 9, Via del Castro Laurenziano, 00161 Roma, Italy.

2- Objectif de l'indice

Le choix des indicateurs relève ici de la philosophie politique. Les auteurs ont choisi de mesurer le développement dans quatre secteurs qu'ils jugent primordiaux (économique, social, environnemental et qualité de vie) en se référant aux travaux faits par les Nations-Unies, l'OCDE et EUROSTAT. Le processus d'agrégation des variables est de nature politique puisqu'il fait appel à l'opinion du public, par l'intermédiaire d'un groupe d'évaluation et de procédures délibératives.

3- La méthodologie

3.1 DIMENSIONS DU PHÉNOMÈNE

Selon les auteurs, il y a quatre types de facteurs définissant le développement humain : économique, social (santé et éducation), environnemental et relatif à la qualité de vie.

3.2 VARIABLES ET UNITÉS DE MESURE UTILISÉES :

- Secteur économique : moyenne du taux d'inflation annuel (%), taux de chômage (%), taux de croissance annuel du PIB par capita (\$constants)
- Secteur social : taux de mortalité infantile (0/00), nombre de lits disponibles dans les hôpitaux pour mille habitants (0/00), pourcentage de fréquentation scolaire au niveau secondaire par groupe d'âge (%) et le pourcentage de fréquentation scolaire au niveau supérieur par groupe d'âge (%)
- Secteur environnemental : pourcentage du territoire national recouvert par des forêts (%), émissions d'oxydes de nitrogène (NOx) par kilomètre carré, pourcentage de la population desservie par une usine de traitement des eaux usées (%)
- Secteur de la qualité de vie : espérance de vie des hommes à la naissance (années), espérance de vie des femmes à la naissance (%) et réserve de résidences disponibles pour mille habitants (0/00)

3.3 MÉTHODE D'AGRÉGATION DES VARIABLES

L'originalité de cet indice réside dans la non-linéarité des fonctions d'intégration utilisées. Les auteurs ont utilisé la spécification multilinéaire, qui permet de prendre en compte explicitement les interactions entre les attributs (indicateurs). Tout d'abord, une fonction univariée a été construite pour chacun des treize indicateurs, à l'aide de l'opinion d'experts (evaluation makers). Ces fonctions ont ensuite été agrégées sous la forme de quatre fonctions multivariées, représentant les quatre dimensions du développement. Les paramètres de ces fonctions ont été établis à l'aide de la méthode Delphi, toujours appliquée aux opinions

des évaluateurs. Finalement, toujours en utilisant la méthode Delphi, une fonction estimant le développement humain dans son ensemble a été élaborée, ayant comme attributs les quatre fonctions précédentes.

3.4 AIRE GÉOGRAPHIQUE D'APPLICATION

Pays. Dans l'article, la méthode a été utilisée pour comparer entre eux les pays de l'Union Européenne.

4- Aperçu des résultats

Résultats analytiques obtenus : Les résultats obtenus sont des vecteurs. Ils peuvent ainsi indiquer la force et la direction du développement. Les résultats se situent donc tous théoriquement entre -1 et 1 et en pratique entre 0 et 1. Les auteurs n'analysent pas les résultats obtenus, mais se contentent de les comparer avec ceux de l'IDH à l'aide d'une classification des pays de l'Union Européenne élaborée sur la base du vecteur final obtenu par ces pays. Ils soulignent ainsi de nombreuses différences, la plus importante étant celle concernant le Royaume-Uni qui se classe deuxième selon l'IDH et septième (sur neuf) avec la nouvelle procédure.

5- Commentaires

Limites : Les auteurs mentionnent qu'il pourrait y avoir un problème de subjectivité, toutefois, ils disent la contrôler efficacement par l'entremise d'une méthodologie adaptée. Ils soulignent par contre que certains résultats peuvent être biaisés à cause de la complexité du processus d'évaluation et du nombre important de questions qui ont dû être posées aux évaluateurs, ceux-ci faisant alors face à des contraintes élevées de cohérence.

Quelle place cet indice pourrait-ils occuper dans une mesure du développement social ?

Cet indice pourrait s'avérer utile mais il faudrait étendre la méthode à la population en général plutôt que de la réserver à des experts.

J- INDICES MESURANT LA PARTICIPATION SOCIALE

Le dernier groupe d'indices s'intéresse à la participation sociale qui est perçue comme l'un des moyens par lesquels le développement social s'actualise et aussi comme l'un des processus politiques sur lesquels on peut agir collectivement.

FICHE TECHNIQUE : THE CIVICUS CIVIL SOCIETY DIAMOND

Selon les termes de cet indice, le développement social serait, si on l'adoptait comme base ...

... la vision du développement des acteurs de la société civile.

Faits saillants :

- Cet indice permet de prendre en compte la structure et les valeurs de la société civile.

1- Éléments signalétiques

- Auteur et/ou organisme proposeur : Alliance Mondiale pour la Participation Civique
- Année de publication : 1999
- Lieu de publication : *Center for Civil Society, London School of Economics*
- Site Web: <http://www.civicus.org>

2- Objectif de l'indice

Perspectives théoriques : Les auteurs s'inscrivent dans la perspective des processus politiques en laissant le libre choix des indicateurs aux utilisateurs de l'indice, ce qui permet de prendre en compte les différences culturelles, sociales et politiques des pays. La perspective adoptée encourage ainsi discussions et délibérations sur la société civile. De l'aveu des auteurs, l'indice a été créé dans le but de promouvoir la société civile en tant qu'acteur social légitime.

3- La méthodologie

3.1 DIMENSIONS DU PHÉNOMÈNE

La force d'une société civile se présente sous cinq plans ou dimensions : Une dimension structurelle (vie associative plurielle et variée, masse critique d'associations volontaires, etc.), un cadre légal et régulateur favorable, une dimension normative, des caractéristiques fonctionnelles et une volonté d'augmenter la coopération.

3.2 VARIABLES ET UNITÉS DE MESURE UTILISÉES

Les auteurs de CIVICUS laisse aux utilisateurs de l'indice le choix des indicateurs. Ils en proposent tout de même une série pour chacune des dimensions à prendre en compte.

- Mesurer la **Structure** de la société civile :
 - Taille : Bénévolat dans les organisations de la société civile (OSC), Pourcentage d'employés salariés dans les OSC, Nombre d'OSC par 100 000 habitants, Etc.
 - Composition : composition démographique des OSCs (équilibrée ou non), nombre d'emplois rémunérés dans les OSC (selon la Classification Internationale des Organisations à But Non Lucratif ou *ICNPO*), nombre de postes bénévoles dans les OSC (toujours selon l'*ICNPO*), nombre de membres dans les OSC (toujours selon l'*ICNPO*), Etc.
 - Ressources : indicateurs de dépendance aux ressources, dépendance des OSC au secteur public, niveau de *marketisation* des OSC, proportion du revenu des OSC qui provient de fondations, proportion du revenu des OSC qui provient d'entreprises privées, nombre de contributeurs aux OSC (en temps et en argent), Etc.
- Mesurer les **valeurs** de la société civile : Nombre de membres d'OSC défendant les droits humains, la démocratie et l'éducation, nombre de cas de fraude/corruption dans les OSC, indice de tolérance entre les individus (World Values Survey), existence de code de conduite ou d'éthique au sein des OSC, Etc.

- Mesurer **l'espace légal et politique** de la société civile : État de la liberté d'association et d'information, Déductions d'impôts et autres incitatifs accordés aux contributeurs des OSC, Statut socio-économique des membres d'OSC, diversité des activités qui sont permises par la loi (Quelles sont les activités et les organisations qui peuvent être omis de payer des taxes?), attitude du gouvernement envers les OSCs, Etc.
- Mesurer les caractéristiques **fonctionnelles** (ou l'impact) de la société civile : nombre de rencontres officielles de représentants d'OSC avec le gouvernement comparativement au nombre de telles rencontres entre le gouvernement et le secteur corporatif, efficacité des OSCs (Allocation, distribution, production), densité de la couverture médiatique dans différents champs fonctionnels (radio, Internet, publication), impact des OSC tel que perçu par la population (sondage), etc.

3.3 MÉTHODES D'AGRÉGATION DES VARIABLES ET RÉSULTATS ANALYTIQUES OBTENUS :

La démarche des auteurs a pour l'instant mené à la création d'un outil analytique (le "Diamant") qui permet de produire quatre types de résultats :

- 1- *Rapport de statut* : il s'agit de prendre un descripteur et de l'analyser suivant les quatre grandes dimensions.
- 2- *Rapport de progression* : il s'agit de mesurer l'écart qui existe entre les objectifs que se donne une unité d'analyse pour un descripteur donné et les résultats obtenus en temps réels.
- 3- *Comparaison de groupes* : il s'agit de mesurer pour un descripteur donné l'espace dans le losange et de la comparer à un résultat étalon.
- 4- *Analyse à plusieurs indicateurs* : tout comme l'analyse sur le rapport de statut, il est possible de faire le même exercice mais en utilisant plusieurs descripteurs.

3.4 AIRE GÉOGRAPHIQUE D'APPLICATION

Pays, Régions ou Provinces

4- Aperçu des résultats

Aucun résultat.

5- Commentaires

Limites : le fait de pouvoir choisir ses propres indicateurs devient problématique lorsque vient le temps de faire des comparaisons internationales ou infra-nationales.

Quelle place cet indice pourraient-ils occuper dans une mesure du développement social ?

Cet indice indique des pistes mais sa construction devrait être revue.

FICHE TECHNIQUE : QUALITY OF LIFE INDICATORS PROJECT

Selon les termes de cet indice, le développement social serait, si on l'adoptait comme base ...

... ce que les citoyens estiment important en matière de développement.

Faits saillants :

- Cet indice permet de lancer une réflexion avec les citoyens relativement à ce qui importe, à leurs yeux, en matière de développement.

1- Éléments signalétiques

- Auteur et/ou organisme proposeur : Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques
- Année de publication : En cours
- Lieu de publication : Canada
- Site Web : [http:// www.cprn.org](http://www.cprn.org)

2- Objectif de l'indice

Perspectives théoriques : Critiquant la faiblesse des mesures économiques (PIB, taux de chômage, niveau de revenu) pour mesurer le niveau bien-être des collectivités et des individus, les auteurs ont élaboré un projet dont la finalité sera de créer un modèle qui comprendra un ensemble d'indicateurs de la qualité de vie qui reflètent la gamme de questions qui importent vraiment aux citoyens. Par l'entremise des mécanismes de délibération et en collaboration avec des panels d'experts sur les questions de mesures et de faisabilité, ce projet s'inscrit dans la perspective des processus politiques car il demande le jugement et l'appellation des valeurs des citoyens. Outre l'utilisation d'indicateurs « objectifs », l'appel aux valeurs des citoyens impliquera aussi l'utilisation d'indicateurs subjectifs.

Ce projet vise particulièrement au développement d'un langage commun pour favoriser le dialogue et des débats plus équilibrés sur les priorités publiques à travers les dimensions sociales, économiques, environnementales. De plus, ce projet se veut un guide de référence pour aider des communautés à construire leur propre ensemble d'indicateurs, en construisant sur l'expérience des communautés nous avons inspecté.

3- Méthodologie

3.1 DIMENSIONS ET VARIABLES

Évitant de tomber dans les pièges du chiffre unique, 40 variables réparties sous neuf grandes dimensions sont utilisées pour mesurer la qualité de vie. Cet ensemble d'indicateurs nationaux permet de traquer le progrès du Canada et de donner une image nette de ce que les canadiens considèrent comme étant nécessaire pour mesurer la qualité de vie.

- Politique/Participation et Droits démocratiques : exercice des droits démocratiques et tolérance ainsi que diversité
- Santé : qualité des systèmes de soins médicaux, statut de la santé physique, statut de la santé mentale et style de vie
- Éducation/apprentissage : accès universel à l'éducation primaire et secondaire, accès à l'éducation post-secondaire, taux de participation et d'inscription, accès à l'érudition toute sa vie, taux d'alphabétisation des adultes, taux d'alphabétisation des enfants/adolescents, qualité d'éducation,
- Environnement : qualité de l'eau (pour consommation), qualité de l'air, gestion des déchets adéquate, ressources consacrées à développer des sources d'énergie renouvelables, accès publics et espaces de plein air propres

- Programmes/Conditions sociaux : disponibilité et accessibilité à la garderie, adéquation des supports de revenu pour satisfaire les besoins de base, taux de la pauvreté des enfants, coût de la vie, accessibilité à des banques de nourriture, accessibilité à un logement
- Bien-être personnel : gestion du stress ou contrôle de son temps, interaction sociale, rapports intimes, exclusion sociale et sentiment de sécurité personnelle
- Communauté : satisfaction de la police, des tribunaux et du système de remise en liberté, sentiment de sécurité personnelle et de la réduction de la criminalité, participation(engagement) civique, disponibilité des programmes et des services
- Économie et marché de l'emploi : Taux de participation et de chômage, proportion des travailleurs à temps partiel sur une base involontaire, sécurité d'emploi, satisfaction, conditions de travail adéquates, Faillites (personnelle et affaire/commerce), distribution des revenus et richesses, niveau d'endettement des consommateurs
- Gouvernement : niveau de confiance de la population, la responsabilité et l'implication des valeurs et des fonds publics et administration publique

3.3 MÉTHODE D'AGRÉGATION

Aucune méthode d'agrégation est utilisée car la qualité de vie est mesurée sur la prise en compte des résultats de tous les indicateurs.

3.4 AIRE GÉOGRAPHIQUE D'APPLICATION

Le Canada

4- Aperçu des résultats

Le projet est cours de développement. Un prototype des indicateurs a été produit et sera a nouveau soumis à discussion par des groupes de citoyens.

5- Commentaires

Limites : La distribution de l'échantillon des groupes de discussion pose quelques problèmes au niveau de la représentation de la population canadienne. Le Québec et la Colombie-Britannique sont sous-représentés tandis que l'Ontario est sur-représenté (*Asking Citizens what matters for quality of life in Canada*, (2001) p.5).

Quelle place cet indice pourrait-ils occuper dans une mesure du développement social ?

Pourrait être reproduit pour le Québec mais ne fournit pas un indice synthétique du type que l'on recherche dans le présent rapport.

FICHE TECHNIQUE : CIVIC LITERACY INDEX

Selon les termes de cet indice, le développement social serait, si on l'adoptait comme base ...
... le capital social, sous la forme de l'engagement civique.

Faits saillants :

- Cet indice permet d'étudier la relation entre le capital social et le développement social.

1- Éléments signalétiques

- Auteur : Henry Milner et Svante Ersson
- Année de publication : 2000
- Lieu de publication : Université Umea, Suède
- Adresse de contact : Henry.Milner@grig.ulaval.ca ; Svante.Ersson@pol.umu.se

2- Objectif de l'indice

Perspectives théoriques : les auteurs prennent pour point de départ les travaux de Putnam sur le capital social; mais ils déplacent l'accent vers un aspect beaucoup plus spécifique, l'engagement civique, qui seul est susceptible de favoriser le développement de la compétence citoyenne. Plus précisément, ils veulent vérifier si la relation entre le capital social et la performance institutionnelle, observée en Italie par Putnam, se retrouve aussi en Suède, société considérée a priori comme ayant un plus haut taux de capital social que l'Italie. Les auteurs définissent le capital social à l'aide de ses caractéristiques fondamentales, soit l'engagement civique, la solidarité, la confiance et la tolérance, et, les structures sociales de coopération. L'indice mesure trois de ces caractéristiques : l'engagement civique, la confiance et les structures de coopération. Le concept de performance institutionnelle englobe la performance proprement dite, mais aussi ses conséquences. Ainsi, l'indice comprend des variables qui mesurent le dynamisme économique, la production étatique (state outputs) et l'insatisfaction des citoyens. Le modèle comprend aussi certaines variables qui sont reconnues dans la littérature pour avoir un impact sur la relation entre le capital social et la performance institutionnelle.

3- La méthodologie

3.1 VARIABLES UTILISÉES :

- Facteur du capital social : taux de participation dans les partis politiques (% population politiquement active), nombre d'organisations sportives par 1000 habitants, pourcentage de la population qui lit quotidiennement les journaux, circulation des journaux (journaux/ménage) et le pourcentage de la population qui entretient des contact avec ses voisins.
- Facteur de la performance institutionnelle : dynamisme de l'économie régionale (salaire moyen par habitant et changements enregistrés dans le salaire moyen par habitant), présence de services gouvernementaux locaux (indice existant dans les archives suédoises) et indice (idem) reflétant la proportion des habitants se disant malades/en santé
- Variables pouvant influencer la relation capital social/performance institutionnelle : produit régional brut par habitant, capacité foncière par habitant, niveau salarial (*salary level*) par habitant, assistance aux offices religieux, membres d'organisations religieuses indépendantes (*free churches*) en pourcentage de la population, clivage politique (vote social-démocrate/vote communiste), orientation politique issue des derniers référendums (appui à la ligne 3 (fermeture immédiate des centrales nucléaires) en 1980 et vote contre l'entrée dans l'EURO en 1994) et taux d'emploi et taux de chômage
- Facteur démographique : pourcentage de la population vivant dans des zones à faible densité de population, densité de la population, taille de la population (logarithme naturel), proportions de citoyens étrangers, espérance de vie des hommes et des femmes, variable dichotomique nord-sud.

3.2 AIRE GÉOGRAPHIQUE D'APPLICATION

L'indice est adaptée à la Suède et permet de comparer les régions entre elles.

4- Aperçu des résultats

Les résultats semblent indiquer que le capital social n'est pas directement lié au développement social et économique. En effet, il apparaît que les régions de la Suède qui affichent les plus haut taux de capital social sont aussi les régions les moins développées. Les auteurs n'avancent toutefois pas que le capital social freine le développement, mais plutôt, qu'au stade actuel de développement économique et politique (soit une phase de transition entre la société post-moderne), de nouveaux développements réduiraient le capital social.

5- Commentaires

Quelle place cet indice pourrait-ils occuper dans une mesure du développement social ?

Cet indice pourrait servir de modèle à une prise en compte de l'engagement civique dans un effort de mesure du développement social.

5 INDICES NOUVEAUX ET AMÉLIORÉS POUR LA MESURE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Nous avons examiné et critiqué dans le chapitre précédent un vaste éventail d'indicateurs synthétiques reliés au développement social. Le temps est maintenant venu de proposer une stratégie pour la construction de tels indicateurs au Québec. Certains des indicateurs existants satisfont aux quatre règles que nous nous sommes données et se révèlent en conséquence très utiles; les travaux à leur propos devraient se poursuivre, quitte à leur apporter certaines modifications. De nouveaux indicateurs synthétiques devraient aussi être développés, en tenant compte des besoins de mesure que définissent nos quatre règles et de ce que nous avons appris de l'examen critique des indicateurs existants. Nous avons pu voir concrètement, en effet, comment les constructeurs d'indices synthétiques résolvent les quatre questions opérationnelles identifiées au chapitre 3:

- Quel est le phénomène à mesurer et quelles sont ses différentes dimensions?
- Quelles sont les entités (individus, collectivités) pour lesquelles ces phénomènes sont mesurés et qui sont comparées entre elles?
- Quelle est la métrique appropriée pour mesurer ce phénomène et ses dimensions?
- Quelle procédure faut-il appliquer pour agréger les informations détaillées en un indice synthétique?

Les réponses apportées dans la littérature ont leurs qualités et leurs défauts. En évitant les derniers et en retenant les premières, il est possible non seulement de faire quelques propositions nouvelles ou renouvelées, mais également de les situer dans un cadre qui permette d'en mieux comprendre le sens et la nécessité. Les réponses aux deux premières questions se fondent sur le troisième et la quatrième règle respectivement; elles nous fournissent le deux premiers axes de ce cadre, que représentons dans la Figure 5, ci-dessous.

Figure 5 Que faut-il mesurer au moyen d'indices

DIMENSIONS DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL		NIVEAUX D'INCLUSION			
		Individu	Famille	Environnement local	Société/époque
Potentiels	Santé	1 Les potentiels et leurs déterminants, en particulier l'interaction entre les potentiels	4 Les potentiels et la vie de travail du point de vue de la famille: l'impact sur la famille de ce qui arrive à ses membres et les stratégies des familles à cet égard	5 Les dynamiques des quartiers et des régions, qui favorisent ou non un développement des potentiels chez les individus et les familles, de même qu'une interaction positive entre ces potentiels à travers le travail, la vie familiale et la vie associative et civique	6 Comparaison des sociétés ou des époques quant au niveau et aux processus de développement des potentiels des individus et des familles
	Sécurité économique				
	Connaissance				
Conditions de vie	Emploi	2 La précarité et la qualité de l'emploi	3 La qualité de la vie familiale	7 Comparaison des sociétés ou des époques quant aux conditions de vie au travail et dans la famille	8 Comparaison des sociétés ou des époques quant à la littéracie civique
	Vie familiale				
	Vie civique				
Ensemble du développement social					9 Comparaison des sociétés ou des époques quant à la dialectique du développement social

5.1 Que faut-il mesurer au moyen d'indices synthétiques?

On trouve à la verticale de cette figure les dimensions que nous avons retenues pour représenter les différents aspects du développement social, alors que l'horizontale représente les niveaux d'inclusion dans lesquels s'insèrent les individus, niveaux qui déterminent la trajectoire de ces derniers et leur capacité de développer leurs potentiels et de contribuer à la vie collective. Nous avons indiqué par une trame grise les zones correspondant à des impossibilités logiques, et nous commenterons ici les sept zones d'intersection où il y a lieu de créer des indices synthétiques⁴⁴. Une fois ce travail fait, nous nous tournerons vers les deux dernières questions opérationnelles, en abordant la question des étalons de mesure utilisables (section 5,2). Cela nous conduira ensuite à proposer, dans la figure 6, un ensemble de quatorze indicateurs synthétiques – dont l'élaboration se situe à divers degrés d'avancement (ce que nous préciserons au chapitre 6).

Les zones tramées que nous venons d'évoquer exigent un mot d'explication. Nous avons mentionné qu'elles correspondent à des impossibilités logiques. Mais cela prend un sens tout à fait différent en haut et en bas de la diagonale du tableau⁴⁵. En bas, rien à faire: on ne peut tout simplement pas envisager des indices de l'intensité de la vie civique au niveau des individus ou des familles, et l'équilibre global entre les composantes du développement social ne se conçoit qu'au niveau de l'ensemble de la société. Mais en haut de la diagonale, la situation est toute différente. Chacun des indices définis à un niveau d'inclusion donné peut être repris aux niveaux supérieurs. C'est d'ailleurs la fonction principale des indices définis aux niveaux individuel et familial (par exemple l'espérance de vie, le niveau de littéracie, la pauvreté ou le chômage familial) que de se prêter à des comparaisons entre régions, de même qu'entre sociétés et époques; mais ces indices sont d'abord et avant tout *définis* au niveau individuel, comme nous l'indiquons dans les Figures 5 et 6. D'autres indices, au contraire, ne peuvent être *définis* qu'au niveau des environnements locaux ou des sociétés; ils ne font aucun sens aux niveaux d'inclusion inférieurs. Ce sont ceux-là dont nous discuterons ci-dessous à propos des zones 5, 6 et 7 de la Figure 5.

⁴⁴ Le lecteur trouvera dans les pages qui suivent, pour chacune des zones, un passage encadré qui exprime de façon succincte pourquoi on peut dire que le niveau des diverses dimensions répertoriées dans l'axe vertical peut servir de mesure du niveau de développement social.

⁴⁵ La diagonale qui va de la case 1 à la case 7, évidemment.

5.1.1 Zone 1: les potentiels et leurs déterminants

La zone 1 considère la distribution entre les individus des trois potentiels de base que sont la santé, la littéracie et la sécurité économique –cette dernière étant mesurée par la distribution du revenu, mais en mettant l'accent principalement sur le maintien hors de la pauvreté.

Le niveau de développement social correspond ici à un décompte quantitatif relativement simple: plus il y aura d'individus en bonne santé, capables de s'approprier l'univers des connaissances et bénéficiant d'une sécurité économique de base, plus le niveau de développement social sera élevé.

Non seulement faut-il trouver des mesures adéquates de la situation (transversale) et de la trajectoire (longitudinale) des individus par rapport à ces trois potentiels, mais il faut également analyser les facteurs individuels, familiaux et collectifs, qui les déterminent. Comme nous l'avons déjà mentionné, ces trois variables-résultats sont de grands enregistreurs de ce qu'ont vécu les individus dans leur existence, et de grands déterminants du cours que prendra celle-ci par la suite. Et chacun d'entre eux est d'ailleurs un déterminant majeur des deux autres.⁴⁶

Soulignons que si nous sommes ici au premier niveau d'inclusion, celui des individus, le rôle de la famille ne peut toutefois pas être ignoré. L'expérience du revenu comme ressource de base se déroule déjà, pour la plupart des individus, dans le contexte de la famille, où les revenus d'emploi sont mis en commun (du moins jusqu'à un certain point), où le niveau de plusieurs prestations sociales est déterminé, et où la consommation est dans une certaine mesure commune. De plus, c'est le plus souvent la famille qui veille au premier chef sur la santé, assure les apprentissages de base et soutient, jusqu'à un certain point, la scolarisation, tout cela, bien sûr, dans la mesure de ses moyens.

5.1.2 Zone 4: Les indices familiaux

C'est justement ce qu'abordent les indicateurs de la zone 4, qui visent à saisir encore plus directement un double aspect de cette dynamique familiale. Nous voulons d'une part examiner l'impact sur la famille des événements qui peuvent arriver à l'un ou l'autre de ses membres: chômage, accident ou maladie, décès, naissance, orientation ou réorientation professionnelle ou scolaire –entraînant ou

⁴⁶ On le voit bien dans les travaux de Ross et Roberts pour le CCSD (1999), que nous avons déjà cités, le revenu de la famille est un déterminant très puissant de l'état de santé des enfants et de leur capacité à maîtriser les connaissances, phénomènes qui à leur tour pèseront très lourd sur leur avenir en tant que travailleurs et en tant que parents.

non l'obligation de déménager–, voire même divorce). Ces événements concernent de toute évidence les trois potentiels de base et ont un impact sur leur acquisition et sur leur maintien. Et nous voulons d'autre part analyser les stratégies des familles à l'égard de ces événements, puisque c'est le plus souvent là, en mobilisant l'entraide et les ressources disponibles, que se font ou ne se font pas les réorientations requises par les événements, et que se dessinent les trajectoires des individus et des familles en regard des trois potentiels de base.

Le développement social renvoie donc ici à la proportion des familles qui, quand elles sont affectées par des événements potentiellement déstabilisants survenant dans la vie d'un de leurs membres, en subissent des répercussions négatives; il renvoie aussi à la possibilité qu'ont ces familles et leurs membres de réorienter leur trajectoire dans un sens positif.

Signalons que les termes négatif et positif utilisés ici sont définis en fonction de la capacité de maintenir ou de retrouver un bon niveau de santé, de littéracie et de sécurité économique.

5.1.3 Zones 2 et 3: précarité et qualité de vie

La zone 2 aborde une autre série d'indices synthétiques visant à décrire l'une des conditions de vie les plus importantes, l'emploi⁴⁷. L'emploi est à la fois une activité à laquelle la plupart des adultes consacrent une part substantielle de leur temps, et un gagne-pain dont ils apprécient la stabilité –ils peuvent bien sûr souhaiter en changer à l'occasion, mais dans des circonstances de leur choix, et non pas sous contrainte. On peut donc penser que les dimensions les plus importantes de l'emploi sont sa *qualité* et sa *stabilité* (ou du moins le fait qu'on puisse compter le garder si on le souhaite). C'est autour de ces deux axes indispensables que nous proposerons de construire un indice de précarité de l'emploi, exprimant la mesure dans laquelle les individus peuvent compter, à terme, sur un ou des emplois de bonne qualité.

Cela nous conduit à porter notre attention encore plus spécifiquement sur la qualité de l'emploi, qui ne se résume pas à sa rémunération, malgré toute l'importance de celle-ci⁴⁸. L'enjeu de mesure est ici très complexe, puisque la

⁴⁷ Nous parlons ici d'emploi en suivant l'usage, même si une proportion à nouveau importante de gens qui travaillent –les autonomes– ne sont pas, au sens strict, impliqués dans une relation d'emploi, puisqu'ils travaillent à leur propre compte, c'est-à-dire en face à face direct avec les consommateurs de leurs produits ou services.

⁴⁸ Nous avons déjà insisté sur l'importance des aspects non-monétaires de l'emploi en évoquant le débat sur la qualité de l'emploi, ranimé récemment par Graham Lowe (2000) et le Réseau sur le travail des Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques.

qualité de l'emploi renvoie à différents aspects de celui-ci (pénibilité, risques, autonomie, occasion d'apprendre, perspectives de carrière, etc.) et que ces différents aspects sont inégalement valorisés et pondérés par les travailleurs⁴⁹. Pour résumer en un seul indice l'ensemble de ces aspects et leurs poids variables, nous proposerons dans la section 6.5 de reprendre à notre compte des travaux de Jencks et al. (1988) et Letourneux et al. (2002), qui proposent une voie pour échapper à l'arbitraire aussi bien qu'à la pure subjectivité, source d'incommensurabilité. Le même raisonnement vaut pour la mesure de la qualité de la vie familiale, indiquée dans la zone 3: au-delà des sentiments que chacun entretient à cet égard, il y aurait peut-être moyen de créer une mesure subjective standardisée qui permette de comparer les expériences des individus sur une base commune.

La mesure du développement social prend, dans les zones 2 et 3, une tournure plus qualitative. Il n'est plus possible, comme dans le cas des potentiels de base, de dire que le plus est l'équivalent du mieux⁵⁰.

Le niveau de développement social se définit ici par la proportion de travailleurs qui ne sont pas en situation de précarité, c'est-à-dire qui peuvent compter, à terme, sur un ou des emplois de bonne qualité. Et un indice synthétique de qualité fait aussi partie, dans le cas du travail et dans celui de la vie familiale, de la mesure du niveau développement social.

5.1.4 Zone 5: Les dynamiques des environnements locaux

Nous abordons, avec la zone 5, les liens du développement social avec les environnements locaux où les individus vivent, dont ils tirent une bonne partie de leurs ressources et où ils sont susceptibles de contribuer à la vie civique. C'est dans ces milieux locaux que les individus, en interaction étroite avec leurs familles, acquièrent leur éducation, travaillent et se procurent un revenu,

⁴⁹ Soulignons d'ailleurs que la théorie hédonique des salaires, soit la version moderne de la théorie des différences de salaire compensatoires, considère que les travailleurs disposent de rémunérations plus élevées pour compenser tous et chacun des désagréments des emplois (voir : Cousineau, 1989). Les systèmes d'évaluation des emplois doivent également, pour se conformer à la Loi sur l'équité salariale du Québec, consentir des salaires plus élevés pour des emplois de moindre qualité.

⁵⁰ En d'autres termes, on ne peut pas viser simplement "plus d'emploi" et "plus de vie de famille". Plus d'emploi est certes désirable pour qui est chômeur ou sous-employé, mais personne ne veut travailler littéralement à tout prix, ou pour un nombre déraisonnable d'heures. Et si désirable soit la vie de famille aux yeux de la plupart des individus, personne ne songerait à empêcher les individus de vivre seuls si bon leur semble ou de quitter une union qui ne leur convient plus. Mais bien sûr, les débats sont loin d'être clos sur ce qu'il est raisonnable de fixer comme obligation au travail ou comme ajournement aux ruptures d'union.

prennent soin de leur santé, adoptent un style de vie qui préserve ou qui détériore leur environnement. Cette interaction dynamique entre démographie, économie, écologie, santé et éducation se déroule bien sûr à l'échelle individuelle, mais aussi à l'échelle collective. Les actions de tous et chacun se combinent pour donner au milieu local sa dynamique propre, qui constitue à son tour le contexte, fait de contraintes et d'occasions, qui balise l'action de chacun.

Mais cette interaction causale entre les comportements individuels et les situations collectives n'a rien d'automatique. Elle est colorée, dans une certaine mesure, par l'engagement des individus dans la vie associative et civique du milieu et les concertations communautaires qui peuvent en résulter. Nous porterons donc une attention particulière, avec ces indices, à la quatrième règle que nous nous sommes donnée (les rapports entre individus et collectivités d'appartenance) et à la dynamique collective sur laquelle le CSBE insiste si fortement.

Le niveau de développement social correspond ici à la forme et à l'intensité de l'interaction dynamique, au plan local, entre une démographie qui assure le renouvellement de la population, une économie prospère, qui offre des emplois et qui s'oriente vers le développement durable et le respect de l'écologie, une population en santé, jouissant d'un bon niveau d'éducation et en mesure de s'occuper de ses affaires dans le cadre d'un engagement civique.

5.1.5 Zone 6: La littéracie civique

La littéracie civique concerne l'aptitude des individus à participer aux débats publics sur l'orientation de leur milieu de vie, au niveau local et à celui de leur société. Selon Milner (2001, 2002), on peut la mesurer directement par le niveau de familiarité des individus avec le système politique et avec les données de l'action collective. Elle dépend de la forme des institutions qui sont mises à disposition des individus pour s'engager dans une telle participation (cercles ou clubs politiques, ou scrutin proportionnel, par exemple⁵¹), mais aussi de l'éducation des individus et de leurs habitudes d'utilisation des media de communication (journaux plutôt que télévision, en particulier). Et elle a des conséquences non seulement pour la participation démocratique et civique elle-même, mais aussi pour le niveau d'ensemble des inégalités sociales.⁵²

⁵¹ Auxquels on pourrait ajouter, comme nous le verrons au chapitre 6, les groupes d'action communautaires.

⁵² Voir à cet effet l'annexe B4 où il est question des mesures de littéracie civique proposées par Milner.

Le niveau de développement social correspond ici à celui de la littéracie civique, c'est-à-dire de la disposition des individus à s'engager dans les débats et dans les activités qui concernent le développement de leur milieu.

Soulignons que si nous situons la zone 6 au niveau d'inclusion sociétal, il fait également sens de mesurer la littéracie civique au niveau local et régional. Nous avons d'ailleurs mentionné la participation civique quand nous avons évoqué, à propos de la zone 5, les indices de la dynamique des environnements locaux. Dans la perspective du développement social que nous développons ici, l'engagement civique des citoyens, au niveau local et au niveau de la société, est évidemment un apport indispensable.

5.1.6 Zone 7: La dynamique d'ensemble du développement social

Nous avons montré, dans la section 2.2.3, que la poursuite du développement social suppose la conciliation de plusieurs objectifs différents, qui peuvent même être en contradiction dialectique entre eux. Ainsi Osberg et Sharpe proposent, comme nous l'avons vu dans la chapitre 4, que les sociétés doivent allouer leurs ressources à la poursuite de quatre objectifs différents: la consommation, l'accumulation, la recherche de l'égalité et celle de la sécurité. De même, nous souhaitons jauger la façon dont notre société, par comparaison avec les autres sociétés avancées, fait ses arbitrages entre les valeurs de liberté, d'égalité et de solidarité; plus concrètement, nous souhaitons représenter l'état de l'articulation entre les apports du marché, de l'État et de la société civile (en particulier les familles) dans la façon dont les individus sont pourvus des ressources requises pour conduire leur vie quotidienne et réaliser leurs projets.

Il nous faudra donc des indices synthétiques qui caractérisent globalement la façon dont les sociétés résolvent les questions politiques majeures que pose leur développement. Et comme il s'agit de questions politiques, il est souhaitable que la construction de certains de ces indices intègrent des éléments de délibération politique impliquant directement le public, non seulement quant à la définition de ce qui est souhaitable, mais aussi et surtout à propos des arbitrages requis entre les différents choix sociaux possibles.

La mesure du développement social correspond donc ici à une représentation de la façon dont les diverses sociétés, à différentes époques, arbitrent les divers objectifs et les différentes valeurs qui constituent le développement social et tentent de les concilier.

Il nous faut donc, au moyen des indices synthétiques spécifiques que nous proposerons au chapitre 6, capter sept significations différentes de la notion de développement social. Pour ce faire, nous avons à notre disposition un ensemble d'échelons de mesure qui nous sont suggérés par les indices que nous avons

examinés au chapitre 4. Mais avant de les utiliser, il est important d'en examiner leur valeur et leurs lacunes par rapport à nos fins, ce que nous entreprenons maintenant.

5.2 Le choix d'étalons de mesure qui ne soient pas arbitraires

La question du choix de l'étalon de mesure, qui fournit à la fois la métrique pour le phénomène à mesurer et la procédure d'agrégation des indicateurs en un indice synthétique, peut se résoudre de cinq façons différentes, si on rejette d'emblée la solution de poids raisonnables mais arbitraires déterminés par les chercheurs, dont nous avons montré les carences à la section 3.3.

Chacune de ces cinq avenues fait sens parce qu'elle permet de rejoindre, d'imparfaite mais significative façon, l'expression implicite ou explicite des choix des acteurs eux-mêmes –plutôt que ceux des constructeurs d'indices. Trois des étalons reflètent les choix que font les acteurs et les contraintes auxquelles ils se heurtent quand ils dépensent leur *argent*, quand ils allouent leur *temps*, quand ils occupent l'*espace*; un quatrième enregistre les conséquences de ces choix et de ces contraintes en examinant la covariation statistique entre diverses variables qui reflètent l'organisation de la vie des individus, des familles, des collectivités locales et des sociétés. Un cinquième étalon, enfin, se fonde sur le jugement des individus, soit en recourant, au moyen d'une enquête, à un échantillon du public pour calibrer divers indices subjectifs, soit en impliquant ce public dans un processus collectif de délibération à propos de la construction d'indices de développement social.

En utilisant cette panoplie d'étalons, nous empruntons chacune des deux avenues par lesquelles il est possible de tenir compte des intentions et des choix des acteurs (voir Bernard 1993): soit en les *imputant*, ce qui est la démarche la plus courante dans les études quantitatives, soit, comme c'est le cas dans les études qualitatives, en cherchant à les *découvrir* au moyen d'un dialogue à ce propos avec les acteurs. Dans le premier cas, on prend pour acquis que l'usage que font les acteurs de leur argent ou de leur temps indique bien ce qu'ils valorisent, puisqu'ils y consacrent des ressources rares; il n'est donc pas nécessaire de leur demander leurs intentions, on peut les leur prêter. Ces choix et ces usages de ressources, quand ils s'agrègent au niveau des collectivités, rendent également compte des corrélations entre variables (par exemple, entre la scolarisation et le revenu subséquent) et même de l'occupation de l'espace (par exemple une certaine propension à l'homogénéisation socio-économique des quartiers d'habitation, comme nous le verrons plus loin).

C'est une approche qui a prouvé sa capacité de faire sens des données socioéconomiques. Mais on en voit en même temps les limites: d'une part, les individus ne poursuivent pas toujours rationnellement leurs fins, et d'autre part

ils poursuivent souvent des fins qui ne se limitent pas à leurs propres intérêts individuels (dans l'engagement civique, par exemple) (voir à ce propos Frank, 1997). L'imputation des intentions peut donc nous conduire sur de fausses pistes et nous empêcher de prendre en compte des aspects significatifs, mais moins flagrants, du développement social. C'est pourquoi il est nécessaire de proposer aussi des indices qui reposent sur les jugements des acteurs, en considérant ceux-ci soit individuellement (comme dans les enquêtes d'opinion), soit en tant que membres de collectifs de délibération.

Examinons maintenant plus en détails ces cinq étalons, dont chacun peut faire un apport à la mesure du niveau de développement social, souvent d'ailleurs en combinaison avec d'autres. Cet examen nous conduira à donner de nombreux exemples pour illustrer la façon (heureuse) dont divers étalons sont mis à contribution. Nous fournirons donc ici même de nombreux détails sur les indices dont nous proposerons finalement, au chapitre 6, la construction.

5.2.1 Premier étalon: l'argent

Il est paradoxal d'utiliser l'argent pour mesurer le développement social; cet "équivalent universel" semble a priori mieux approprié pour aborder le développement économique. Mais l'examen du "Genuine Progress Indicator" (GPI) et de l'Indice de bien-être économique (IBEE), au chapitre 4, a montré qu'un tel usage peut être révélateur, à certaines conditions.

Il ne serait bien entendu d'aucune utilité de définir une mesure qui se limiterait à estimer la valeur monétaire des différents biens et services qui sont transigés sur le marché, ceux auxquels les individus et les collectivités sont prêts à consacrer des ressources rares. Nous avons déjà un tel indice, c'est le revenu réel disponible de la population, et c'est justement parce qu'il ne représente pas tous les aspects de la situation de notre société que nous sommes engagés dans la définition d'indices de développement social.⁵³

Il faut donc, si on veut emprunter une telle approche pour mesurer le développement social, aller plus loin et tenter de trouver un équivalent monétaire pour des biens qui ne se transigent pas de fait sur le marché, qui n'ont donc pas de prix au sens strict, qui sont des *externalités* (c'est-à-dire des conditions ou des conséquences de la production et de la consommation de biens ou de services, mais qui ne reçoivent pas de contrepartie ou de compensation monétaire à ce titre).

⁵³ Rappelons le paradoxe de l'Indice de qualité de vie de Diener (voir section 3.3), qui finit par rendre à peu près équivalents le PIB per capita et une notion de qualité de vie à portée trop générale.

C'est ce qu'ont fait les chercheurs qui ont construit les indices nous avons évoqués au début de cette section. Ils ont, par exemple, estimé les coûts économiques du divorce, des accidents d'automobile ou de la dégradation de l'environnement, en considérant ces phénomènes comme des conséquences négatives de la production et de la consommation qui sont au cœur de notre mode de vie. Ils ont également trouvé des équivalents monétaires, par exemple, pour la valeur du travail domestique et pour la sécurité économique dont jouissent les individus et les familles. L'effort est parfois intrépide, mais il s'impose de plus en plus à l'attention et il acquiert de la crédibilité; l'OCDE, par exemple, fait une large place à l'Indice de bien-être économique d'Osberg et Sharpe dans son rapport (2001) sur "Le bien-être des nations".

Même si ces efforts sont tout à fait valables, l'utilisation de l'argent comme paramètre est sujet à deux limitations importantes. En premier lieu, tout ce qui n'est pas assimilable à un bien ou un service n'est pas comptabilisable de cette façon, ce qui laisse dans l'ombre plusieurs aspects importants du développement social. Pensons par exemple à l'engagement civique et à la vie communautaire, au fait de jouir d'une bonne santé, au plaisir d'acquérir ou de partager des connaissances. Certes, la production et le maintien de la qualité de ces expériences de vie suppose d'y engager des ressources économiques –dans un soutien à la vie communautaire, dans des programmes de prévention et de soins en santé, dans les activités d'éducation, et ainsi de suite. Mais ces expériences ne sont pas réductibles à la quantité de ressources engagées, comme le révèle notre expérience quotidienne, mais aussi la tendance de plus en plus répandue, dans l'évaluation des politiques publiques, à privilégier les mesures d'extrants (les résultats) plutôt que les mesures d'intrants (les moyens engagés, en l'occurrence les moyens économiques). Il ne faut donc pas négliger l'argent comme étalon de mesure du développement social, mais il ne faut pas y consacrer toute l'attention.

En deuxième lieu, l'utilisation de l'argent comme étalon impose des équivalences étonnantes entre des biens et services de nature fort différente. Est-ce qu'un dollar de biens de consommation ou de dépenses gouvernementales (et lesquelles parmi ces dernières?) vaut la même chose qu'un dollar de capital humain ou de dette nationale envers les étrangers, comme le suppose l'IBEE⁵⁴? Ou, comme le suggère le raisonnement utilisé pour le GPI, combien faut-il préserver d'arbres dans des forêts anciennes pour compenser les coûts du divorce ou du sous-emploi? De tels arbitrages sont complexes, et ils ne sont négociés nulle part, en tout cas pas sur des marchés. L'IBEE atténue quelque peu cette difficulté en limitant délibérément son champ au bien-être *économique*,

⁵⁴ L'annexe A7 présente un ensemble de commentaires sur ce système d'équivalences monétaires entre biens et services de nature différente.

et en refusant a priori d'imposer des équivalences monétaires *entre* les quatre valeurs que veut mesurer l'indice: consommation, accumulation, égalité et sécurité économique. C'est une innovation bienvenue, mais qui n'est pas exempte de problèmes elle aussi; nous y reviendrons justement dans la section 6.12.

Retenons simplement pour le moment que l'argent pris comme "équivalent universel", peut être un instrument de compte intéressant pour mesurer le développement social à condition d'y faire place aux externalités généralement ignorées par les marchés; mais l'argent ne peut pas coïncider avec tout ce qui a de la valeur, et il n'est pas, justement, un équivalent vraiment universel du point de vue qui nous intéresse.

5.2.2 Deuxième étalon: le temps

Le temps peut aussi servir d'étalon du bien-être⁵⁵ et du développement social. Il a l'avantage d'être un standard (au moins) aussi universel que l'argent et il renvoie aussi à une distribution entre les individus. Mais il présente deux contrastes importants par comparaison à l'argent. D'une part, sa distribution est uniforme à plusieurs égards: nous avons tous le même nombre d'heures dans une journée et de journées dans l'année, même si nos vies ne sont pas toutes de longueur identique et même si cette longueur dépend fortement de notre position dans la société, c'est-à-dire des inégalités sociales. Et surtout, d'autre part, le temps est largement dépourvu de signification intrinsèque: en la matière, le plus n'est pas synonyme du mieux, car il y a des temps agréables qu'on voudrait prolonger (vie en santé, bonheur affectif, travail intéressant, etc.), mais aussi des temps désagréables qu'on voudrait abrégé (maladie, pauvreté, travail répétitif, attente, etc.).

Toutefois, pour peu qu'on se donne des critères pour juger du caractère positif ou négatif des diverses expériences, on peut utiliser le temps comme étalon de mesure. Et la troisième règle que nous nous sommes donnée nous fournit justement de tels critères. Nous pouvons donc envisager de construire des indices de développement social, fondés sur la *durée* d'expériences positives comme la santé, la possession d'un certain niveau de littéracie, l'absence de pauvreté, une trajectoire professionnelle qui échappe à la précarité, une vie

⁵⁵ Un Groupe pilote du Comité de l'emploi, du travail et des affaires sociales de l'OCDE (1999: 6) a d'ailleurs songé à proposer un cadre intégré d'indicateurs sociaux construit autour de la notion de temps, en l'occurrence la durée du séjour des individus dans divers états comme le chômage, le pauvreté, etc.. Ils ont retenu des indicateurs de durée, mais sans faire du temps un étalon exclusif et intégrateur. Cela rejoint notre propre position, qui se refuse à mettre tous les œufs dans le même panier.

familiale de qualité, voire même une expérience de participation civique et communautaire⁵⁶.

Deux exemples aideront à montrer toute la richesse de cette piste de recherche. En premier lieu, l'Organisation mondiale de la santé a publié (2000) un indicateur d'espérance de vie en santé, qui ajuste le calcul habituel de l'espérance de vie en accordant aux années de vie un poids qui reflète la mesure dans laquelle elles sont exemptes de divers problèmes de santé⁵⁷. Ces données fournissent une bonne indication synthétique de la distribution des bonnes fortunes entre les pays, de même qu'entre les classes sociales à l'intérieur des pays. Les résultats sont d'ailleurs frappants: les habitants du Japon, par exemple, jouissent de 74,5 années d'espérance de vie en santé, soit presque trois fois plus que ceux de la Sierra Leone, avec 26 ans. Le Canada se situe au 12^{ième} rang, avec 72 ans, et les États-unis au 24^{ième} avec 70 ans. Au Canada même, les différences selon le niveau de revenu et de scolarité sont également marquées (Wolfson, 1998): les hommes et les femmes appartenant au quartile supérieur sur ces deux distributions jouissent de 3 à 5 ans de plus de vie, et de vie en santé, que les individus appartenant au dernier quartile.

En deuxième lieu, Wolfson (1998) ouvre une piste très intéressante en examinant la durée de la *coïncidence* de plusieurs éléments positifs dans la vie des individus. Après s'être penché sur la durée d'une grande variété d'épisodes (la longueur de la vie elle-même, de la vie en santé, du parcours éducatif, de la vie de travail, de l'absence de pauvreté, de la retraite, et des diverses modalités de la vie conjugale et familiale), il estime la distribution, selon le sexe et la cohorte de naissance, de ce qu'il appelle la durée de bon temps ("Good Life Time").

⁵⁶ Il est bien sûr tout aussi possible de construire des indices symétriques, fondés sur la durée d'expériences que les mêmes critères nous conduisent à considérer comme négatives: maladie, pauvreté, analphabétisme, isolement, etc.

⁵⁷ Nous faisons ici l'économie d'un débat complexe sur la signification qu'on doit donner aux limitations d'activité pour raisons de santé: est-ce qu'une année de vie avec des handicaps "vaut" moins, en termes de qualité, qu'une année qui en est dépourvue? Oui, si on considère que peu de gens qui souffrent de tels handicaps refuseraient de s'en débarrasser si par magie cela devenait possible. Mais non si un tel jugement signifiait que la valeur de leur expérience humaine, y compris celle de la douleur et de la frustration, est en quelque sorte moins grande que celle des individus considérés comme normaux. D'ailleurs, la notion même de handicap est objet de débats, et ceux qui subissent des limitations d'activité en attribuent souvent la responsabilité autant à la réponse inadéquate de la société qu'à la fatalité qui les accable eux-mêmes. Cela dit, les indicateurs ne sont pas des absolus, comme nous l'avons mentionné dans la section 3.1; ils jouent plutôt le rôle de sonnettes d'alarme, et il faut accepter que leur calibrage est rarement exempt d'ambiguïtés.

Le bon temps est défini comme la durée totale, au cours de la vie, des épisodes où l'individu bénéficie à la fois d'une bonne santé, d'un niveau de vie correct et du temps de loisir pour en jouir⁵⁸. Les résultats sont intéressants, même s'ils sont très préliminaires étant donné les paramètres complexes et parfois fragiles de l'exercice de simulation. Par exemple, Wolfson rapporte que l'obstacle principal à l'obtention de bon temps est la corrélation négative entre revenu et loisir, plutôt que la relation entre revenu et santé, ou celle entre loisir et santé. Cela suggère qu'un réaménagement de la distribution du travail sur l'ensemble de la vie pourrait réduire les périodes où, d'une part, les individus travaillent trop pour jouir de la vie et celles, d'autre part, où ils n'ont pas assez d'argent pour profiter de leur temps libre.

La construction de tels indices fondés sur la durée permet de tirer parti du caractère longitudinal des données qui sont maintenant disponibles dans les nouvelles enquêtes qui ont été mises sur pied dans divers pays; au Canada et au Québec, on pense par exemple aux enquêtes longitudinales récentes sur les enfants, sur la santé, sur l'emploi et le revenu, sur la transition entre l'école et le travail, sur les rapports entre établissements et travailleurs, et enfin sur l'immigration.

De tels indices nous permettent aussi de mettre l'accent sur les processus qui conduisent au développement social, en conformité avec notre première règle de construction d'indices. En effet, l'analyse causale des processus repose sur l'identification des déterminants de la durée de séjour des individus dans différents états, heureux ou malheureux (ce que la littérature spécialisée appelle des épisodes); et cette analyse peut aisément s'étendre à l'analyse d'états correspondant à la coïncidence de plusieurs phénomènes. En somme, nous sommes maintenant capables de mettre à profit l'étalon qu'est le temps pour la mesure de différents phénomènes, dont en particulier le développement social.

Soulignons de plus que l'étude de la durée peut aisément s'étendre au niveau des familles. On peut en effet mesurer à ce niveau la durée et la coïncidence d'épisodes heureux, comme de vivre hors de la pauvreté et sans qu'un membre de la famille ne souffre de chômage, de maladie et d'un handicap, d'un abandon scolaire précoce, et ainsi de suite. La durée même des unions peut également servir d'indicateur, sans toutefois qu'on puisse prendre d'emblée pour acquis que toutes celles qui durent sont pour autant heureuses. Et ces mêmes indicateurs

⁵⁸ Il s'agit plus précisément que l'individu ait, durant une période donnée, à la fois une santé qu'il estime excellente ou très bonne, un niveau de revenu supérieur ou égal à la médiane, et, enfin, six heures ou plus de loisirs par jour. Les estimations sont faites dans le cadre d'un modèle de simulation qui prend en compte les cohortes de naissance allant de 1900 à 2100. Soulignons que d'autres combinaisons de variables seraient possibles, par exemple en prenant également en compte la durée des périodes de solitude.

familiaux peuvent aussi être ramenés au niveau des individus, en estimant le nombre de ceux-ci qui vivent dans des familles où l'un des membres connaît ces conditions heureuses ou malheureuses par rapport au chômage, à la maladie, etc..

Le temps peut également servir d'étalon de mesure dans une perspective fort différente. On peut en effet tenter de mesurer combien d'individus –et lesquels– connaissent de sérieux problèmes d'allocation de leur temps à cause des exigences conflictuelles de leurs différents engagements et obligations. On aurait là une indication de situations individuelles de *stress lié au temps*, par exemple parmi les couples dont les deux membres font carrière, surtout s'ils ont de jeunes enfants, les familles monoparentales, les étudiants qui doivent gagner leur vie, ou encore les travailleurs autonomes dans la carrière desquels se succèdent, souvent à l'imprévu, périodes de sous-emploi et d'inquiétude, et périodes de sur-emploi où ils sont débordés.

Ce serait aussi une indication des succès et des échecs de notre société dans la mise en place d'arrangements visant à harmoniser les temps sociaux: congés parentaux, durées hebdomadaires de travail raisonnables, emplois stables, services de garde abordables pour les enfants et pour les personnes en déficit d'autonomie, et ainsi de suite. Le stress lié au temps est également susceptible de contribuer à diminuer l'engagement dans les communautés et la participation civique, ce qui contribuerait à un cercle vicieux de déclin du développement social.

Si l'usage du temps comme étalon sous forme de durée est bien enclenché et peut utiliser les données longitudinales maintenant relativement abondantes, les perspectives sont loin d'être aussi brillantes en ce qui concerne l'étude du stress lié au temps. Au niveau des sociétés, on peut certes tenter de prendre en compte les indicateurs des efforts d'harmonisation des temps sociaux que nous avons mentionnés ci-dessus.

Mais au niveau individuel, les données et les méthodes en sont encore aux balbutiements. Ainsi, les données sur l'usage du temps doivent être recueillies au moyen d'une lourde procédure d'enregistrement détaillé des activités d'une journée entière (un calendrier d'emploi du temps), ce qui limite les informations qu'il est possible d'amasser sur les autres aspects de la vie des individus et des familles; d'ailleurs, de tels calendriers n'ont à peu près jamais été utilisés dans un cadre longitudinal, alors que la durée et la répartition dans la trajectoire de vie des épisodes de stress lié au temps est probablement déterminante.

Et même avec les données disponibles, il n'est pas facile de définir les concepts indispensables avec une précision qui les rende utilisables. Ainsi, Goodin, Bittman et Saunders (2001) ont récemment tenté de mesurer les inégalités et la pauvreté dans la distribution de ce qu'ils appellent le temps discrétionnaire, par opposition

au temps régi par des obligations. Mais la notion d'obligations devient très floue quand on l'examine au niveau des individus, dans la mesure où chacun de ceux-ci accorde un statut différent à ses diverses activités, par exemple en prenant plus ou moins de plaisir à son travail, à l'éducation des enfants, voire aux travaux domestiques ou aux soins personnels (et en y passant en conséquence plus de temps qu'il n'est strictement indispensable). Pour arriver à départager temps discrétionnaire et temps des obligations, il faut donc définir pour chaque type d'activité une norme de ce qui est socialement nécessaire: quantité de travail rémunéré requise pour gagner sa vie, pour s'occuper des soins de sa propre personne et de ceux du ménage.⁵⁹ On voit que le terrain est difficile, puisque les normes en ces matières sont susceptibles de varier selon les individus et leurs groupes d'appartenance.

Il est donc peu probable qu'on débouche bientôt sur des indices de ce type, et il faudra se limiter pour le moment à des données plus générales et imprécises sur les individus et les familles qui vivent, à cause des obligations qu'ils ont, des situations de stress lié au temps; sans oublier, bien sûr, d'inventorier les mesures sociales d'atténuation de ce stress que nous avons énumérées ci-dessus.

5.2.3 Troisième étalon: la covariation statistique

La covariation statistique parmi un ensemble d'indicateurs peut aussi servir d'étalon de mesure du développement social. C'est en quelque sorte comme si on enregistrerait ainsi la résultante de l'ensemble des interactions sociales entre acteurs qui produisent ces associations statistiques (par exemple les associations entre scolarisation et niveau professionnel, entre revenu et santé, entre genre et responsabilités domestiques). La covariation peut-être utilisée de deux manières différentes: d'une part dans le cadre d'une analyse causale, ou d'autre part afin de produire des regroupements; il s'agira soit des regroupements d'indicateurs en dimensions ou indices, soit des regroupements de cas (par exemple de pays) en catégories relativement homogènes et différentes les unes des autres. Nous abordons successivement ces divers usages.

En premier lieu, l'analyse de la covariation statistique entre diverses variables permet d'analyser les processus de *causalité* qui produisent une situation donnée. Nous avons suffisamment élaboré sur les vertus de l'analyse causale en

⁵⁹ Les problèmes d'estimation abondent: pour la quantité de travail rémunéré requise afin de gagner sa vie, on mesure le temps qu'il faudrait à chaque individu, au niveau réel de son salaire, pour gagner un revenu égal au seuil de pauvreté; pour le temps strictement requis pour les soins personnels, on prend le temps moyen consacré à ces activités et on en soustrait, plus ou moins arbitrairement, un écart type; pour le temps strictement requis pour les soins du ménage, on fait le même genre de calcul, mais en soustrayant cette fois la moitié d'un écart type.

établissant notre première règle (voir la section 3.1) pour ne pas devoir le faire davantage ici. Rappelons simplement que l'analyse causale nous permettra, en particulier, d'identifier les principaux déterminants des trois potentiels que sont la santé, l'accès aux connaissances et la sécurité économique, et de mesurer par la suite l'influence de ces potentiels sur les autres aspects de la vie des individus et des collectivités. Et bien sûr, ces analyses seront d'autant plus révélatrices que nous disposerons de données longitudinales et intégrées, nous permettant de mesurer le déploiement de causes diverses au fil du temps.

En deuxième lieu, l'analyse de la covariation statistique peut prendre la forme d'une *analyse factorielle*⁶⁰: elle permet alors de regrouper des indicateurs en une ou plusieurs dimensions, en fonction du modèle d'association statistique entre eux. C'est ce qu'ont fait, par exemple, Pampalon et Raymond (2000)⁶¹ dans leur analyse des secteurs de dénombrement du Québec: ils ont identifié d'une part un indice de défavorisation économique, composé des variables fortement corrélées entre elles que sont la proportion de personnes peu scolarisées, le rapport emploi/population et le revenu moyen, et d'autre part un indice de défavorisation sociale, composé de la proportion de familles monoparentales, de personnes vivant seules, et de personnes séparées, divorcées ou veuves. Comme nous l'avons mentionné brièvement au chapitre 4, ces deux indices ont de forts effets propres et conjugués sur l'état de santé de la population de ces secteurs. On voit donc que l'analyse factorielle permet de regrouper les indicateurs en indices, qui peuvent ensuite être utilisés dans une analyse causale, soit en tant que variables indépendantes, comme c'est le cas ici, soit en tant que variable dépendante.

L'exemple de ces indices de défavorisation montre bien qu'il faut aborder la construction d'indices synthétiques dans une perspective large et flexible. Dans ce cas, les techniques de l'analyse factorielle ont servi à regrouper de multiples informations du côté des *déterminants* du potentiel santé, jetant ainsi un éclairage sur d'importantes causes sociales de la maladie: faible capacité de marché et isolement social. Mais ce même travail peut aussi se faire du côté de la *mesure même* d'un potentiel. C'est le cas pour la littéracie, où se combinent de nombreuses indications de la compréhension par les individus de divers contenus symboliques écrits, langagiers ou mathématiques (voir section 6.3); les

⁶⁰ L'analyse factorielle classique utilise des variables métriques, correspondant à des quantités (degré de possession d'une caractéristique donnée, par exemple le revenu ou le nombre d'années de scolarité). L'analyse factorielle des correspondances utilise plutôt des variables nominales, dont les diverses catégories correspondent à des modalités d'être différentes, c'est-à-dire au fait que les unités d'analyse occupent des situations qualitativement différentes par rapport au critère que représente chaque variable.

⁶¹ Voir l'annexe B1 où nous présentons quelques extraits de « Un indice de défavorisation pour la planification de la santé et du bien-être au Québec » de Pampalon et Raymond (2000).

composantes de la mesure sont ici l'objet de validations qui utilisent la covariation statistique comme matériau.

Mais de telles synthèses d'indicateurs ne sont pas indispensables, et on peut également utiliser une autre approche, celle de la *robustesse*. Il s'agit de montrer qu'une relation causale (ou du moins une corrélation) persiste et prend la même forme quand on examine un à un des indicateurs nombreux et variés. C'est ce que font Pampalon et Raymond (2000): leurs deux indices de défavorisation, économique et sociale, ont des effets tout à fait semblables sur la santé quand on mesure celle-ci par l'espérance de vie, la mortalité générale, la mortalité prématurée reliée au tabagisme, le taux d'hospitalisation générale et celui qui est relié aux troubles mentaux, le taux de fécondité chez les adolescentes ou le taux de naissances de bébés à faible poids.

On peut donc exclure totalement l'hypothèse que cette relation est le fruit du hasard ou qu'elle correspond à des mécanismes propres à des situations particulières et limitées. Au contraire, la défavorisation finit toujours par affecter la santé des individus, que cela passe par un mécanisme ou par un autre. Il faut bien sûr pousser plus loin l'analyse causale approfondie de ces mécanismes, explorer comment on passe du social au biologique, comment les conditions de vie s'inscrivent dans le corps. Mais le message d'ensemble relatif au développement social est clair: des conditions de vie économiquement et socialement difficiles compromettent l'acquisition et le maintien de ce potentiel de base qu'est la santé.

En troisième lieu, l'analyse de la covariation statistique permet également de regrouper non pas des indicateurs, mais des cas sur la base de leur ressemblance par rapport à des indicateurs. Ainsi, on peut utiliser *l'analyse de classification hiérarchique* ("cluster analysis") pour regrouper un ensemble d'objets (des individus, ou des familles, des régions, des sociétés) en sous-ensembles homogènes à l'interne et aussi différents que possible entre eux. Cette analyse se fonde sur les distances entre ces objets, en tenant compte de leurs ressemblances et de leurs différences par rapport à un ensemble de traits. Elle divise d'abord l'ensemble d'objets en deux sous-ensembles qui présentent le contraste maximum; chacun d'entre ceux-ci est à son tour re-divisé en sous-ensembles contrastés, et ainsi de suite. Le processus pourrait se poursuivre jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de regroupements, mais plutôt la collection d'objets individuels de départ; mais ce serait bien sûr absurde, puisqu'on cherche justement des ressemblances entre ceux-ci, et donc des sous-ensembles moins nombreux qu'au départ.

Il n'y a pas de critère formel pour déterminer le nombre de regroupements; en général, on arrête la subdivision quand les résultats sont révélateurs, c'est-à-dire interprétables théoriquement. C'est ce que nous avons fait dans une analyse comparative des régimes providentiels des divers pays de l'OCDE dont nous

parlerons plus amplement dans la section 6.13 : nous avons regroupé ceux qui présentaient des profils semblables par rapport à un ensemble d'indicateurs, profils que nous pouvons associer aux régimes libéral, social-démocrate, conservateur et familialiste dont nous avons parlé dans la section 2.2.3.

De telles procédures systématiques viennent appuyer les démarches de comparaisons théoriquement contrôlées dont nous avons dit, dans notre première règle, qu'elles étaient le meilleur substitut quand l'analyse causale au sens strict n'est pas possible. En effet, la procédure d'analyse est elle-même relativement automatique, mais ses résultats reflètent le choix théorique que font les analystes des variables qui sont incluses dans l'analyse, des cas qui sont comparés (les pays, en l'occurrence) et enfin de divers paramètres qui guident l'analyse (choix d'une métrique, des algorithmes de regroupement, du nombre de regroupements retenus); ces questions sont discutées plus longuement au chapitre suivant et dans l'annexe A8, qui rapporte une analyse incluant les pays de l'OCDE et quatre provinces canadiennes, dont le Québec.

5.2.4 Quatrième étalon: l'espace

L'espace peut aussi servir d'étalon de mesure du développement social puisque celui-ci se traduit en modèles d'occupation du sol. La chose est particulièrement claire dans les zones métropolitaines: la grande diversité économique et culturelle qu'on y retrouve peut être vécue de façons très diverses, comme nous l'avons mentionné à la section 2.2.4, depuis la ségrégation résidentielle poussée qui prévaut dans les régimes libéraux, et en particulier aux Etats-Unis, jusqu'aux situations de plus grande mixité sociale qu'on retrouve davantage dans les autres régimes, en particulier dans plusieurs villes européennes et à Montréal (nous y reviendrons dans le chapitre 6). La spatialisation des inégalités sociales peut donc nous servir d'indice de l'orientation de notre développement social, et en particulier de notre tendance à inclure tous les citoyens ou au contraire à en laisser certains de côté, dans des quartiers où la qualité de la vie est à bien des égards inférieure.

Le même raisonnement vaut pour les régions non-métropolitaines. Étudier les dynamiques régionales, c'est voir dans quelle mesure ces régions permettent à des individus de réaliser leurs projets de vie, de fonder une famille, de gagner leur vie, et ainsi de suite. Quand certaines régions cessent de fournir un tel potentiel, quand elles se vident de leur population, en commençant par ses éléments les plus jeunes et dynamiques, elles n'offrent plus un potentiel de développement social, ou même de développement en général.

La détection de tels processus de déclin et de mise à l'écart requiert évidemment l'utilisation de données sur la situation socio-économique, démographique, écologique, etc. de ces quartiers et de ces régions (voir les sections 5.2.9 et

5.2.10 ci-dessous). Mais il est important de rappeler que la distribution spatiale de ces ressources est une composante du développement social: habiter ensemble, partager un territoire, accepter la proximité, c'est démontrer que l'exclusion sociale est non pas absente, mais du moins contenue, que les citoyens font jusqu'à un certain point cause commune, qu'ils font face ensemble aux adversités et partagent les aménités inhérentes à l'occupation d'un même territoire.

5.2.5 Cinquième étalon: le jugement explicite des acteurs

Comme nous l'avons dit au début de la section 5.2, nous abordons ici une perspective d'étalonnage très différente de ce qui précède. Nous n'enregistrons plus les choix implicites des acteurs sociaux tels qu'ils se traduisent par des allocations d'argent ou de temps, par des covariations statistiques ou par l'occupation de l'espace. Nous entendons utiliser directement le jugement subjectif et explicite des acteurs dans la construction d'indices synthétiques, en conformité d'ailleurs avec le respect de la valeur de liberté que nous avons évoqué à la section 2.2.2.

Il faut alors poser une question radicale: les acteurs ont-ils quelque chose à dire sur le développement social? Les travaux *qualitatifs* de l'équipe de Deena White, que nous avons évoqués au début de la section 2.2, montrent que tel est bien le cas, que les questions évoqués ici ont des résonances profondes dans la conscience des individus et dans les débats publics; nous y reviendrons d'ailleurs dans la section 5.2.5.1. Mais nous travaillons ici dans un univers d'indicateurs et de variables quantitatives, et nous devons nous demander comment des questions subjectives préformées, posées aux acteurs dans le cadre d'enquêtes, peuvent nous fournir des matériaux pour construire des indices synthétiques de développement social.

Nous avons déjà évoqué, à la section 3.4, l'importance qu'attache Langlois (2001) à de telles mesures subjectives. Il montre bien, d'ailleurs, que si elles sont faites correctement, celles-ci révèlent chez les acteurs une vision du bien-être, du "bonheur social", de la satisfaction, des privations et de la "bonne société" qui est intéressante et surtout bien distincte de celle qu'on peut tirer d'indicateurs proprement factuels.

Mais la question générale des rapports entre jugements subjectifs et conditions objectives n'est pas ici notre propos, pas plus que le paradoxe de la privation relative.⁶² Nous sommes plutôt engagés dans une démarche de recherche des

⁶² Paradoxe en vertu duquel les moins bien nantis ne sont souvent pas les plus insatisfaits, ni les individus dotés d'un certain confort les plus contents de leur sort. En effet, une situation objective qui s'améliore commande souvent un ajustement à la hausse des aspirations et attentes qui

causes, c'est-à-dire, selon notre définition du développement social, une recherche des processus d'amélioration des conditions de vie et des potentiels des individus et des collectivités. Il faut donc nous demander en quoi les jugements subjectifs des acteurs peuvent nous apporter secours ici? On peut dégager du texte de Langlois trois éléments de réponse utiles.

En premier lieu, les acteurs ont leur vision propre des enjeux du développement social et des phénomènes apparentés que sont le bien-être, le "bonheur social", la satisfaction, les privations et la "bonne société", vision qui ne correspond pas forcément à celle des chercheurs. Soulignons quand même que notre propre démarche a cherché à limiter au maximum le rôle de ces choix arbitraires des chercheurs, en rejetant toute construction d'indices synthétiques fondée sur des pondérations raisonnables mais arbitraires, et en utilisant plutôt des étalons (argent, temps, covariation et occupation de l'espace) qui reflètent, dans l'ensemble, les choix des acteurs. Langlois a toutefois raison d'attirer notre attention sur la nécessité de prendre aussi en compte directement, dans la construction de tels indices, les jugements subjectifs des acteurs. C'est ce que nous ferons ci-dessous, en utilisant comme étalons leurs jugements individuels (section 5.2.5.1) et collectifs (section 5.2.5.2) sur ce qu'est la qualité de la vie sociale.

En deuxième lieu, le jugement subjectif des acteurs est également important parce qu'il contribue à expliquer leurs stratégies et leurs actions. Ce jugement subjectif est bien sûr implicite, comme nous l'avons dit ci-dessus, dans les gestes que les acteurs posent quotidiennement, individuellement et en famille, pour acquérir, maintenir et engager les trois potentiels de base, santé, littéracie et sécurité économique. Il s'exprime également dans la volonté plus ou moins marquée des acteurs de participer à la vie communautaire et civique, que nous proposerons de mesurer au moyen d'un indice de littéracie civique (voir section 6.11). Mais nous devons bien admettre que c'est là représenter, en quelque sorte, l'intensité, la quantité de l'énergie que l'individu investit dans ses rapports avec la collectivité, plutôt que son contenu, ses orientations plus qualitatives.

On voit mal, toutefois, comment on pourrait, dans l'état actuel de la recherche, représenter ces orientations elles-mêmes sous forme d'indices quantitatifs synthétiques. L'étude des valeurs des individus et des sociétés a donné lieu, il est vrai, à divers travaux quantitatifs, comme ceux d'Inglehart sur le post-matérialisme (1997) ou de Schwartz sur les orientations aux valeurs (1994). Mais les liens sont encore difficiles à établir entre ces orientations aux valeurs et les comportements, probablement parce que l'influence des valeurs sur les choix de

nourrit un sentiment de privation relative dans ce deuxième groupe. Voir Langlois, 2001: 14. Nous reviendrons sur cette question dans la section 5.2.5.1.

comportement des individus dépend fortement du contexte de l'action, qui est rarement mesuré avec précision. Il est d'ailleurs remarquable que les plus fortes corrélations entre valeurs et comportements ont été établies dans des groupes et dans des contextes très précis, où les valeurs –et les dilemmes relatifs aux valeurs– prennent un sens beaucoup plus spécifique.

Il ne nous semble pas, en conséquence, que les orientations aux valeurs puissent à l'heure actuelle être incorporées directement dans la construction d'indices synthétiques de développement social par d'autres moyens que ceux que nous présenterons dans les sections 5.2.5.1 et 5.2.5.2 ci-dessous. Dans le premier cas, nous proposerons de calibrer les composantes de certains indices de qualité de vie en utilisant des poids qui nous seront fournis explicitement par les individus. Dans le second cas, nous proposerons une démarche exploratoire dans laquelle des discussions de groupes sur les orientations aux valeurs serviront à dégager des consensus quant à ce qu'est la "bonne société".

En troisième lieu, Langlois a tout à fait raison de rappeler que les individus sont souvent bien placés pour porter un jugement d'ensemble, qui semble à première vue subjectif, sur un aspect factuel de leur situation. Ainsi en est-il de la santé perçue (où on demande aux individus de comparer leur propre situation à celle des gens du même âge), qui s'est révélée un excellent prédicteur de la consommation de services de santé par la suite. Nous ne nous priverons évidemment pas d'utiliser de telles indicateurs quand ils existent; d'ailleurs, on pourrait presque parler à leur propos d'indices synthétiques construits à l'échelle de chaque individu.

5.2.5.1 Jugements individuels

L'utilisation directe, à titre d'indicateurs, des jugements globaux des individus sur la qualité de différents aspects de leur vie pose de sérieux problèmes, même si on ne peut dénier que ceux-ci correspondent à une réalité pour l'individu. Mais quelle est cette réalité? De fait, ces jugements reposent sur une confrontation entre les critères (valeurs, aspirations, attentes) qu'utilisent ces individus d'une part, et d'autre part la réalité des situations qu'ils vivent. Comme chacune de ces deux composantes peut varier d'un individu à l'autre et comme elles sont difficiles à mesurer séparément, on ne sait jamais trop si les jugements globaux reflètent davantage la hauteur des critères ou la qualité de la situation. Pour ajouter à cette complexité, les critères sont eux-mêmes influencés par la situation vécue: les classes moyennes, mieux nanties que les classes populaires, se révéleront souvent moins satisfaites qu'elles de leur condition, parce que leur standard de vie plus élevé a fait naître chez elles des aspirations plus fortes (Langlois, 2001: 20-21).

Ce jeu complexe est aussi à l'œuvre, par exemple, dans le jugement que portent les individus sur les différentes dimensions de leur sécurité personnelle: les

chercheurs du Conseil canadien de développement social ont montré (2001) que les individus sont maintenant plus inquiets qu'auparavant de leur sécurité physique, qui pourtant s'améliore en fait, et moins de leur sécurité économique, qui pourtant se détériore en réalité. En d'autres termes, les jugements subjectifs sont bien réels pour ces individus, mais ils ne représentent pas la situation qu'ils vivent de fait.

Est-il possible d'échapper à ce paradoxe de la privation relative, tout en tirant parti des jugements subjectifs pour accorder aux différents éléments des situations sociales une importance qui reflète les priorités réelles des individus? Si nous renonçons au "deus ex machina" des poids arbitraires et si nous refusons d'admettre que n'a de valeur aux yeux des individus que ce pour quoi ils paient, par exemple, ou ce à quoi ils consentent du temps, si nous voulons rejoindre un ensemble plus vaste d'éléments, souvent moins facilement dénombrables, quelles possibilités les données d'enquêtes quantitatives nous offrent-elles?

Il nous faudrait une façon de mesurer qui permette de séparer l'effet des situations de celui des critères, et en fait de saisir directement, au-delà de la variété des situations, les critères de jugement de l'ensemble de la population. Car ce sont justement ces critères "moyens" de la population qui nous permettraient, comme nous venons de l'écrire, d'accorder aux différents éléments des situations sociales une importance qui reflète les priorités réelles des individus.

Une telle façon de procéder existe bel et bien, et elle a été appliquée par Jencks, Perman et Rainwater (1988) à la mesure de la qualité des emplois. Il s'agit de calculer une équation de régression (pour l'ensemble de la population, donc) où la variable dépendante est le jugement subjectif global que chaque travailleur porte sur son propre emploi, et où les variables indépendantes correspondent à des descriptions aussi factuelles que possible de diverses conditions de travail que vivent les travailleurs chacun dans son propre emploi (entre autres: répétitivité de la tâche, cadre physique agréable, autonomie, possibilité d'utiliser ses compétences, occasions de développement professionnel, promotions obtenues, rémunération, heures de travail, et ainsi de suite)⁶³. Les différents

⁶³ Une équation de régression prend la forme suivante:

$$y = a + b_1x_1 + b_2x_2 + b_3x_3 + b_4x_4 + \dots$$

où y est la variable dépendante (variable effet) et $x_1, x_2, x_3, x_4 \dots$ les variables indépendantes (variables explicatives); le a représente le niveau de base de la variable dépendante, tandis que les coefficients de régression $b_1, b_2, b_3, b_4 \dots$ représentent les effets propres de chaque variable indépendante sur la variable dépendante (un effet propre est l'effet d'une variable quand toutes les autres demeurent fixes). Ainsi, une augmentation d'une unité de la variable x_1 (disons la répétitivité de la tâche) provoque, en moyenne chez tous les individus de l'échantillon, une augmentation (si le signe du coefficient est positif) ou une diminution (si le signe du coefficient

poids obtenus au moyen de cette régression représentent les taux auxquels le travailleur moyen traduirait les diverses conditions de travail en satisfaction d'emploi.

Que faire de ces poids? Les chercheurs calculent un Indice de qualité de l'emploi: il suffit de multiplier, pour chacun des individus pris tour à tour, chacun des poids de l'équation (obtenus pour toute la population) par la valeur de l'indicateur correspondant, qui représente la situation réelle de travail de cet individu. La valeur indicielle ainsi obtenue –par l'addition de tous ces produits– représente littéralement, dans le cas de chaque travailleur, *le jugement que le travailleur moyen porterait* sur l'emploi spécifique de ce travailleur si de fait il l'occupait.

Un tel indice permet d'établir des normes d'équivalence entre les diverses composantes, souvent disparates, qui prises toutes ensemble composent la qualité d'une expérience de vie (celle du travail, mais aussi peut-être celle de la vie de famille, voire même celle de la vie en général). À la question: combien pèse telle caractéristique par rapport à telle autre dans la qualité d'ensemble de l'expérience d'une sphère de vie (travail, famille, etc.)?, nous ne sommes plus limités à répondre: elle pèse la valeur monétaire relative qui s'y rattache, ou le temps relatif qui y est consacré. Il nous est maintenant loisible de répondre également: *le poids relatif que lui accorde la population qui fait l'expérience de cette sphère de vie.*⁶⁴

Il y a un prix à payer pour obtenir un tel standard de comparaison, un standard qui puise à toute la richesse de l'expérience subjective des individus. Et ce prix, c'est d'accepter l'existence de ce fictif "individu moyen" qui, dans le cadre d'une prodigieuse expérience mentale, porterait jugement sur la situation de tout un chacun. Concrètement, cela signifie qu'il faut accepter de construire une échelle de mesure unique, commune à tous les groupes à comparer. Il n'y aurait pas moyen, c'est l'évidence, de comparer par exemple la qualité des emplois des hommes et des femmes si nous n'avions pas un système de poids commun aux deux genres, c'est-à-dire si nous n'acceptons pas d'ignorer d'éventuelles différences de critères entre ces deux groupes.

D'ailleurs, le raisonnement ne vaut pas que pour de telles catégories: tous les individus aussi ont des préférences en partie différentes les uns des autres; en tenir compte jusqu'à la limite rendrait littéralement impossible toute comparaison

est négatif) de b_1 unités du jugement subjectif global sur la qualité de l'emploi –on pourrait ajouter: et ce indépendamment du fait que les emplois répétitifs permettent en général moins d'autonomie ou sont moins bien payés.

⁶⁴ Voir l'annexe A3, où nous présentons quelques extraits représentatifs d'un texte de Letourneau et al (2002) sur la construction d'un tel indice de la qualité de l'emploi pour le Canada.

de la qualité de leur expérience.⁶⁵ Il n'y aurait plus qu'à conclure, en un monstrueux raisonnement circulaire, que chacun est par définition satisfait de son sort, sans quoi il ferait ce qu'il faut pour en changer. C'est là prendre pour acquis, au mépris de la réalité, que chacun a les moyens de sa liberté, alors que la perspective du développement social a justement pour objectif d'assurer que cette liberté soit dûment instrumentée.

Nous ajouterons, dans les sections 6.5 et 6.6, quelques détails à la méthode que nous avons décrite ici, qui conduit à créer des *indices subjectifs standardisés*. Retenons pour le moment qu'elle nous permet de mesurer la qualité d'expériences de vie dont les éléments sont très disparates, tout en respectant les jugements subjectifs individuels. Quand il est question des trois potentiels, la convergence de ces jugements est plus facile à prendre pour acquise: nous considérons pratiquement unanimement qu'il nous faut, et qu'il faut à tous, plus de santé, plus de connaissances, plus de sécurité économique de base; et nous avons une vision assez claire de ce que nous entendons par là, même si les problèmes de mesure sont loin d'être négligeables. Mais à l'égard de conditions comme l'emploi et la vie familiale, on ne peut concevoir que le plus est simplement l'équivalent du mieux, comme nous l'avons dit à la section 5.1.3⁶⁶ : plus de quoi, exactement? Les indices subjectifs standardisés nous permettent de créer un système normalisé d'évaluation des multiples aspects des expériences, système qui reflète l'évaluation par l'ensemble des individus du poids que doit représenter chacun de ces aspects. Ces indices permettent donc de jeter un pont au dessus du gouffre de l'incommensurabilité, pour ne pas dire de l'indicibilité de l'expérience humaine.

⁶⁵ Soulignons que le problème de l'incommensurabilité se pose également, et qu'il peut et doit être résolu, en ce qui concerne les différentes périodes où une enquête peut être menée et où des comparaisons sont souhaitables. Si on accepte de refaire le calibrage de l'échelle à chacune de ces périodes, afin de la mieux adapter à l'air du temps, alors la comparaison de périodes devient impossible, faute de standard commun. Notons qu'il existe une solution au problème de l'incommensurabilité moins radicale que d'imposer comme standard unique l'utilisation d'une équation de régression commune. On peut au contraire estimer une équation séparée pour chaque sous-groupe à comparer (genres, périodes, etc.), puis utiliser tout à tour les poids dérivés de chacune de ces équations pour comparer tous les sous-groupes. Il arrive le plus souvent que les résultats convergent qualitativement, quel que soit le standard utilisé, auquel cas on conclut que les différences entre les groupes sont robustes (c'est-à-dire qu'elles reflètent la réalité, et non pas l'arbitraire des constructions méthodologiques); elles méritent alors d'être prises en compte. La commensurabilité est en quelque sorte confirmée au moyen d'une procédure qui ne la prend pas pour acquise. Dans les cas, plus rares, où la convergence ne se manifeste pas, il faut prendre acte de l'incommensurabilité et en tirer les conséquences quant à l'impossibilité de comparer l'expérience de certains groupes ou de certaines périodes.

⁶⁶ Voir en particulier la note 50.

5.2.5.2 Jugements collectifs

Comment assurer, comme nous le souhaitons dans la section 3.4, que les citoyens aient un impact sur la création d'indicateurs de développement social, surtout si cette notion même a comme une de ses dimensions essentielles l'apport des collectivités? Certes nous pouvons utiliser, comme nous venons de le proposer, les jugements individuels d'un échantillon représentatif de la population pour calibrer la contribution de diverses dimensions expérientielles à des indices synthétiques. Mais une telle démarche n'épuise pas le sujet. En premier lieu, elle ne garantit en rien que toutes les dimensions expérientielles pertinentes auront été prises en compte, puisque la démarche proposée à la section précédente (5.2.5.1) est pour ainsi dire prédéfinie, construite à partir de questions que les chercheurs posent aux individus dans des enquêtes. Il n'y pas là de place pour permettre à ceux qui vivent diverses situations de rappeler aux chercheurs certains éléments que ceux-ci auraient négligés.

En deuxième lieu, la détermination de ce que sont le développement social et la qualité de la vie suppose le choix de priorités. Mais cela est difficilement réalisable sans de véritables débats entre les acteurs; la démocratie est, faut-il le rappeler, bien plus qu'une simple affaire de décomptes et de votes. Et les discussions sont d'autant plus indispensables que la poursuite de n'importe quel objectif se fait *en partie* au détriment des autres. C'est parfois une simple question de compétition pour des ressources rares (budgétaires, humaines) qui doivent être réparties entre les diverses fins poursuivies. C'est aussi parce que la poursuite de certaines fins conduit directement à restreindre l'atteinte de certaines autres. Ainsi en est-il, jusqu'à un certain point, du développement économique et de la préservation de l'environnement, un dilemme que les incantations à propos du développement durable ne suffisent pas à résoudre. Ainsi en est-il également des tensions entre les valeurs de sécurité et de liberté, comme commence à le redécouvrir une Amérique du Nord encore sous le choc des événements du 11 septembre 2001. Une même tension caractérise jusqu'à un certain point la relation entre la liberté et le sens de la communauté, comme l'illustre bien la notion d' "individualisme social" que suggère Esping-Andersen (voir section 2.2.4).

Bien sûr, la recherche de dimensions inédites du développement social, la détermination de priorités et l'arbitrage entre diverses fins se prêtent à une démarche de type qualitatif, et non pas aux calculs systématiques requis pour construire de indices synthétiques. Mais nous avons tout de même voulu prendre en compte ce type de démarche ici parce que les *jugements dialogiques des citoyens* en fournissent une composante indispensable. Il ne s'agit pas ici de savoir combien de gens (et lesquels) portent un jugement positif ou négatif sur divers aspects de leur vie en société; il s'agit plutôt d'utiliser leurs jugements comme instruments pour sélectionner des indicateurs et les agréger en indices qui reflètent vraiment la situation telle que la communauté en fait l'expérience.

La technique de la cartographie conceptuelle, mise à contribution par l'équipe de Deena White (2002), peut être utilisée pour systématiser de telles discussions de groupes, pour en dégager les diverses dimensions, pour les prioriser et pour représenter divers dilemmes et les arbitrages par lesquels on tente d'y faire face. Nous n'en discuterons pas plus longuement ici, puisqu'elle a justement fait l'objet d'un rapport de recherche destiné aux mêmes partenaires que celui-ci. Soulignons seulement que les problèmes méthodologiques auxquels la technique de la cartographie conceptuelle doit faire face sont à peu près les mêmes que pour toutes les techniques visant le même but: comment synthétiser et systématiser les propos des acteurs sans les dépouiller de leur richesse, des consensus qui émergent, mais aussi des contradictions, dilemmes et débats?

Nous allons plutôt prendre ici comme exemple de l'usage des jugements dialogiques des citoyens une expérience faite en 2000-01 par les Réseaux canadiens de recherche sur les politiques publiques (RCRPP) et intitulée "Quality of Life Indicators Project (QOLIP)" (Projet d'indicateurs de qualité de vie)⁶⁷. Les chercheurs ont réuni une quarantaine de groupes de discussion, de 8 à 10 personnes chacun, pour des sessions de discussion de trois heures sur les indicateurs qu'il faudrait rassembler pour mesurer la qualité de la vie au Canada. La stratégie qualitative d'échantillonnage visait des groupes diversifiés, en particulier selon la langue et la région urbaine ou rurale; certains groupes incluaient spécifiquement en leur sein des individus aux intérêts différents, voire divergents, tandis que d'autres cherchaient à atteindre les jeunes et divers groupes plus difficiles à rejoindre habituellement, comme les individus marginalisés socialement ou économiquement, et des gens qui jouissent de beaucoup d'influence.

Ces groupes devaient établir des priorités quant aux indicateurs de qualité de vie, et la discussion a, en définitive, produit des décomptes d'indicateurs possibles. Mais ces "palmarès", même s'ils ne sont pas négligeables, ne sont probablement pas le résultat le plus intéressant des débats. Le rapport du projet présente aussi plusieurs conclusions qualitatives fort éclairantes, des leitmotifs qui revenaient dans presque tous les groupes quand ceux-ci étaient conviés à discuter priorités et arbitrages.

La qualité de vie ne se résume pas, dans l'esprit de la plupart des participants, à ce qui se passe dans leur propre existence personnelle; en fait, ils sont plus inquiets de ce qui se passe dans leurs communautés et dans la société. Ils ne sont pas sûrs que leurs institutions publiques maintiennent rigoureusement le cap sur les objectifs prioritaires dans les domaines de la santé, de l'éducation, de

⁶⁷ Voir l'annexe B5, où nous présentons quelques extraits représentatifs du rapport final du projet, intitulé "Indicators of Quality of Life in Canada: A Citizens' Prototype: Summary of Results of Public Dialogue Sessions and Prototype of National Indicators." (2001)

l'environnement, des conditions sociales et des programmes sociaux, de l'économie et de l'emploi. Ils sont aussi préoccupés de leur sécurité personnelle, économique et physique, et de la qualité de la vie communautaire et politique (en fait, de la qualité de la vie démocratique).

Soulignons que la plupart de ces objectifs prioritaires recourent les dimensions du développement social que nous avons-nous même retenues comme essentielles: les trois potentiels de base que sont la santé, l'accès aux connaissances et la sécurité économique, de même que l'emploi, la vie de famille, et la participation citoyenne. Nous nous penchons également, à l'instar des participants au projet QOLIP, sur l'inclusion des individus dans les milieux de vie que sont les familles, les communautés locales et la société dans son ensemble. Il n'est guère que les aspects de la sécurité physique et de l'environnement auxquels nous n'avons pas attaché la même importance.

On pourrait de fait concevoir que la sécurité physique est une condition indispensable de développement des potentiels de individus, de même que de leur confiance et de leur engagement dans la communauté. Le besoin d'inclure cet aspect dans notre définition ne nous a pas semblé impérieux dans une société comme le Québec, où un tel enjeu a pour le moment une portée limitée. Mais les choses pourraient changer si le développement social, justement, en venait à se détériorer dans nos métropoles et dans les régions, et si la criminalité progressait significativement; ce n'est visiblement pas le cas à l'heure actuelle.

Quant à l'environnement, nous avons choisi de ne pas ouvrir la vaste question de la mesure de sa qualité, qui aurait exigé un élargissement trop considérable de notre propos. Nous ne pouvons nier, cependant, que la préservation de l'équilibre avec la nature est une composante essentielle du développement dans son ensemble, surtout si on souhaite établir une relation durable entre le développement économique et le développement social. C'est pourquoi nous en ferons une dimension de l'analyse de la dynamique des régions, dans la section 6.9; nous en tiendrons également compte quand nous reviendrons sur l'Indice de bien-être économique d'Osberg et Sharpe, dans la section 6.12.

Le rapport du projet QOLIP relève également quatre thèmes transversaux, qui reviennent dans pratiquement toutes les discussions de groupe. Selon la plupart des participants, une vie de qualité doit offrir à chacun l'accès à une part raisonnable des ressources et des occasions qu'offre la société, le contrôle sur les principaux aspects de sa vie, la disponibilité de services essentiels à l'existence dans les domaines de la santé, de l'éducation, et de la sécurité économique, et enfin un respect de l'équité. Ces préoccupations recourent largement les grands thèmes que nous avons nous-mêmes mis de l'avant dans la définition du développement social, en particulier celui de l'égalité et de la solidarité, de même que le soutien à la liberté des individus.

De plus, nous avons proposé d'examiner les trajectoires des individus en utilisant, dans toute la mesure du possible, une perspective longitudinale, ce qui rejoint l'insistance mise par les participants de QOLIP sur la sécurité et le contrôle de sa destinée: les individus et les familles ne veulent pas maximiser leurs bénéfices à court terme, ils veulent construire leur vie dans une perspective d'avenir, de continuité, où ils ont la possibilité réelle de faire des choix et de mener à bien leurs projets.

Soulignons un dernier aspect du projet QOLIP qui est utile à notre propos. Les groupes de discussion ne se sont pas engagés directement dans la construction de panoplies d'indicateurs sociaux. C'est là un travail spécialisé qui requiert une connaissance approfondie des données existantes, de ce qui pourrait être recueilli par de nouveaux moyens, des règles méthodologiques qui permettent d'éviter les chausse-trappes comme le raisonnement circulaire, le décompte multiple des mêmes phénomènes, l'ambivalence des mesures, et ainsi de suite. C'est pourquoi des experts ont été appelés à construire une batterie d'indicateurs à partir des desiderata des participants (voir l'annexe B5).

Ce que le public peut contribuer à cet exercice, c'est d'en examiner les résultats, de les critiquer et, éventuellement, de les renvoyer à la table à dessin si le prototype ne remplit pas ses promesses. Le projet QOLIP envisage d'ailleurs de s'engager dans une telle démarche dans l'avenir. Il y a là une leçon dont devra aussi s'inspirer la démarche de construction d'indicateurs synthétiques de développement social que nous proposerons au chapitre 6; cela permettra, en particulier, de vérifier concrètement l'atteinte de l'objectif d'intelligibilité de ces indices que nous nous sommes donné dans la section 1.1.2. Nous reviendrons sur cette question au chapitre suivant.

5.3 Conclusion

Nous avons maintenant mis en place tout ce qu'il faut pour proposer un ensemble d'indices synthétiques de développement social qui soient pertinents en regard de la définition que nous en avons retenue. Nous avons examiné au chapitre 4 un large éventail d'indices existants, en critiquant leurs carences, mais aussi en indiquant ceux qui pourraient servir et en retenant certaines idées et méthodes qui peuvent nous inspirer pour construire de nouveaux indices. Nous avons déterminé les diverses dimensions du développement social que nous devons mesurer et les niveaux d'inclusion que doivent couvrir ces mesures (voir Figure 5), de même que les étalons valables qui sont à notre disposition pour ce faire (section 5.2).

Chacune des sept zones de la Figure 5 doit en principe être explorée, puisqu'il y a dans chaque cas un enjeu théorique de mesure, même si en pratique, comme nous le verrons, les travaux sont inégalement avancés d'une zone à l'autre

D'ailleurs nous parlerons, au chapitre qui suit, de quatorze *chantiers*, puisque les possibilités de construire un véritable indice synthétique sont parfois très développées déjà, tandis que dans d'autres cas, il y a plus loin de la coupe aux lèvres.

Mais l'usage que nous ferons des étalons proposés pour construire des indices synthétiques sera, pour ainsi dire, pragmatique et opportuniste. Il n'y a pas lieu de croire que tous les étalons conviennent à tous les objets à mesurer. Certaines dimensions du développement social, à certains niveaux d'inclusion, se laisseront mieux saisir au moyen de paramètres monétaires, d'autres au moyen du temps, de démarches d'analyse causale ou de regroupement, d'une référence à l'espace ou à des jugements plus subjectifs; nous utiliserons dans plusieurs cas une combinaison de ces étalons. La liste de ceux-ci sert en vérité de pense-bête, c'est-à-dire que nous nous demanderons, face à chaque enjeu de mesure identifié dans les sept zones de la Figure 5, s'il y aurait moyen de l'aborder au moyen de nos divers étalons; la réponse sera souvent négative, même si l'imagination des chercheurs qui travaillent dans ce champ est en principe sans limite, ce qui promet des développements ultérieurs.

Rappelons en terminant que les grands clivages sociaux –définis selon le sexe, l'âge, l'appartenance à des minorités ethniques et culturelles, et plus généralement à des groupes stigmatisés (groupes "racisés", handicapés, minorités d'orientation sexuelle, etc.)– sont une préoccupation centrale pour qui veut favoriser le développement social. Pour les raisons que nous avons indiquées à la section 3.3, il n'y a pas lieu de définir des indices différents pour ces divers groupes, ce qui entraverait la comparaison de leurs situations respectives. Mais nous devons porter systématiquement attention, dans la construction de nos indices synthétiques, à de telles comparaisons, et nous assurer que ces indices représentent bien tous les aspects pertinents de la situation de ces divers groupes. Nous ne reviendrons pas explicitement sur cette question dans le cas de chaque indice, puisque l'analyse en fonction des principaux clivages sociaux doit se faire avec tous les indices synthétiques proposés; un tel rappel serait répétitif et lassant. Mais nous soulignerons à l'occasion certains efforts particulièrement éclairants pour rejoindre la situation de certains groupes au moyen d'indicateurs.

6 LES INDICES DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DONT IL IL FAUDRAIT POURSUIVRE LA CONSTRUCTION: 14 PROPOSITIONS DE CHANTIERS

Comme nous l'avons dit dans la conclusion de la section précédente, les travaux d'élaboration des divers indices synthétiques de développement social sont inégalement avancés; nous aborderons donc ici des chantiers. Dans certains cas, nous proposerons des indices au sens classique du terme, c'est-à-dire des mesures synthétiques d'une situation, souvent sous la forme de ce que nous avons déjà appelé des variables résultats. Mais dans d'autres cas, nos ambitions iront plus loin, même si elles ne seront pas toujours servies par des mesures tout à fait satisfaisantes: nous présenterons alors un programme d'analyse causale relié à ces indices, où sont mesurés non seulement des variables résultats, mais aussi des variables causales.⁶⁸

Nous présenterons la plupart des indices synthétiques de façon assez brève, un peu à la manière de ce que nous avons fait au chapitre 4. Ce format permettra au lecteur de prendre connaissance rapidement de l'essentiel et de voir les indices dans une perspective d'ensemble, chacun contribuant à éclairer un aspect du développement social en adoptant une variante particulière de la perspective théorique que nous avons choisie. Nous pourrions d'ailleurs être d'autant plus brefs que nous avons déjà fourni d'autres informations utiles à la compréhension des indices au chapitre 4 (où certains des indices retenus ici ont été analysés) et au chapitre 5, où quelques indices ont été présentés à titre d'exemples de l'utilisation de certains étalons; d'autres informations encore se trouvent dans les annexes. Pour faciliter la lecture, nous ferons référence à ces passages du rapport au fur et à mesure que nous présenterons les indices.

La Figure 6 (à la page suivante) reprend la même structure que la Figure 5, mais en indiquant, pour chacune des sept zones de cette dernière, un ou plusieurs des quatorze indices synthétiques dont nous proposons la construction. Nous présenterons chacun de ces indices en utilisant un plan type en quatre parties. Nous rappellerons d'abord l'objectif poursuivi au moyen de cette mesure. Puis nous en décrirons la méthode, en insistant sur le ou les étalons qui sont utilisés. Nous décrirons ensuite les travaux qui ont déjà été entrepris dans ce chantier. Nous indiquerons enfin les pistes qu'il faudrait suivre pour tirer encore meilleur parti de cette voie de recherche.

⁶⁸ Pensons par exemple aux indices de défavorisation économique et sociale de Pampalon et Raymond, où ces deux indices synthétiques servent à expliquer une large variété d'indicateurs de santé.

Figure 6 Comment mesurer le développement social au moyen d'indices ?

DIMENSIONS DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL		NIVEAUX D'INCLUSION			
		Individu	Famille	Environnement local	Société/époque
Potentiels	Santé	1 Indices de défavorisation sociale et économique en regard de la santé	3 Fardeau familial de la maladie et d'autres événements	9 Les régions : perspective dynamique sur l'indice IDÉES (interaction entre démographie, économie, écologie, santé, éducation, engagement civique) 10 Les quartiers: spatialisation des inégalités et pauvreté urbaine concentrée	
	Sécurité économique	2 Indices de pauvreté: perspectives transversale et longitudinale			
	Connaissance	3 Indices de défavorisation sociale, économique et culturelle en regard de la littéracie			
Conditions de vie	Emploi	4 Précarité d'emploi 5 Indice subjectif standardisé de qualité de l'emploi	7 Indice de chômage familial		
	Vie familiale	6 Indice subjectif standardisé de qualité de vie			
	Vie civique				
Ensemble du développement social					Comparaison des sociétés ou des époques utilisant: 12 une perspective multidimensionnelle sur l'Indice de bien-être économique d'Osberg et Sharpe 13 un indice des régimes providentiels et un indice des régimes de genre 14 un indice participatif de qualité de vie (QOLIP)

6.1 Premier chantier

Indices de défavorisation sociale et économique en regard de la santé

6.1.1 Objectif

Mesurer et analyser le niveau de développement social en prenant comme critère le potentiel de base qu'est la santé de la population, et en particulier celle des sous-populations les plus vulnérables.

6.1.2 Méthodes

Pampalon et Raymond, que nous prenons ici comme représentant une perspective d'analyse qui implique plusieurs autres chercheurs, ont appliqué la méthode de l'analyse factorielle afin d'identifier deux facteurs déterminants de la santé, la défavorisation économique et la défavorisation sociale (utilisation de l'étalon de covariation statistique pour fins de regroupement d'indicateurs). Ils ont ensuite examiné les effets de ces deux facteurs sur divers indicateurs de santé (utilisation de l'étalon de covariation statistique pour fins d'analyse causale, en tirant parti de la robustesse d'une collection d'indicateurs).

6.1.3 Travaux accomplis

Comme nous l'avons indiqué dans les sections 4.2G et 5.2.3, de même que dans l'annexe B1, Pampalon et Raymond voulaient croiser les nombreuses données administratives disponibles dans les dossiers de santé des individus (anonymisés, bien entendu) avec des indicateurs socio-économiques (scolarité, profession, revenu, par exemple); mais ces dernières informations y sont malheureusement absentes. Ils procèdent plutôt en imputant à chaque individu représenté dans les dossiers administratifs une valeur pour ces indicateurs qui correspond à la moyenne du secteur de dénombrement où habite l'individu. Les secteurs de dénombrement correspondent aux données des recensements quinquennaux du Canada; on compte environ 1 000 personnes dans chacun d'entre eux.. La jonction entre les secteurs et les dossiers administratifs se fait au moyen du code postal.

Bien entendu, tous les habitants d'un secteur n'ont pas la même valeur sur ces indicateurs, et cette imputation est donc imparfaite. Mais parce que l'habitat est, à cette petite échelle, relativement homogène, cette erreur écologique prend des proportions tolérables. Les chercheurs découvrent alors que tous les aspects de la santé subissent un impact important du niveau de défavorisation économique et du niveau de défavorisation sociale; et quand ces deux aspects de la

défavorisation se combinent (c'est-à-dire quand les populations sont appauvries à ces deux plans simultanément, ce qui correspond à l'exclusion) on trouve un impact négatif supplémentaire.

Les chercheurs produisent ensuite des cartes du Québec, basées sur les secteurs de dénombrement, indiquant où se trouvent les zones favorisées aux deux plans, celles qui souffrent d'une privation aux deux plans, celles où les gens ont peu de soutien social mais jouissent d'une situation économique favorable, et enfin celles où les ressources économiques sont rares, mais le tissu social intact. Ils ont commencé à examiner la coïncidence de ces cartes avec les diverses unités administratives territoriales chargées d'intervenir dans le domaine de la santé et des services sociaux. Ils les mettent aussi en rapport avec des données sur les ressources du milieu, par exemple les points de service de santé (pharmacies, cliniques, etc.) ou, encore plus intéressant dans la perspective de développement social que nous élaborons ici, les organismes communautaires.

6.1.4 Pistes à suivre

Plusieurs équipes poursuivent des travaux semblables à ceux de Pampalon et Raymond (qui appartiennent à l'Institut national de la santé publique du Québec): à Statistique Canada, à l'Observatoire montréalais sur les inégalités sociales et la santé, au Conseil de la santé et du bien-être et dans diverses universités. Nous indiquons ci-dessous certaines des pistes qui sont ou qui pourraient être poursuivies.

6.1.4.1 Faire varier la variable dépendante.

La stratégie d'une utilisation robuste d'une variété d'indicateurs de santé comme variables dépendantes est certes fort utile. Mais les nécessités de la pédagogie politique et de l'intelligibilité pourraient à l'occasion être mieux servies avec un seul indice synthétique de santé, par exemple l'espérance de vie en santé de l'OMS (voir section 5.2.2); un tel indice rendrait d'ailleurs plus faciles les comparaisons internationales, toujours si éclairantes. En sens inverse, l'effet causal de la défavorisation pourrait probablement être encore mieux compris en l'analysant en regard de *divers types* de problèmes de santé, susceptibles de se déclencher à travers des mécanismes sociaux et des relais biologiques partiellement différents. En d'autres termes, les problèmes sociaux tendent toujours à se traduire en problèmes de santé, mais les diverses formes spécifiques de la défavorisation n'entraînent probablement pas exactement les mêmes problèmes de santé.

6.1.4.2 Raffiner les variables indépendantes.

Même si l'analyse de Pampalon et Raymond est bien fondée théoriquement et méthodologiquement, il se pourrait que des facteurs de défavorisation plus fins et nouveaux puissent être dégagés, par exemple des éléments de défavorisation culturelle. De telles analyses plus poussées deviendront davantage possibles quand les chercheurs exploiteront des données d'enquêtes plus détaillées, surtout si ces enquêtes peuvent être couplées avec les données administratives de santé, qui sont souvent les plus fiables pour mesurer cette dernière.

6.1.4.3 Réduire l'erreur écologique et distinguer les effets individuels et collectifs.

De telles données d'enquête permettent de plus de distinguer les effets des variables socio-économiques au niveau individuel et au niveau collectif, effets qui sont jusqu'ici confondus. Les nouvelles enquêtes de santé –qui sont d'ailleurs longitudinales dans certains cas– ont des échantillons suffisamment grands pour qu'on puisse ajouter aux données sociales recueillies sur les individus des données relatives à leurs milieux de résidence (voisinages, quartiers, régions). On pourra ainsi savoir si les gens qui vivent dans des milieux défavorisés sont en moins bonne santé seulement parce qu'ils sont eux-mêmes défavorisés, ou s'ils subissent des effets négatifs supplémentaires liés à la défavorisation de leur milieu.

6.2 Deuxième chantier

Indices de pauvreté: perspectives transversale et longitudinale

6.2.1 Objectif

Mesurer et analyser le niveau de développement social en prenant comme critère le potentiel de base qu'est la sécurité économique de la population, et en particulier celle des sous-populations les plus vulnérables, qui appartiennent à des catégories sous-privilegiées de sexe, d'âge, d'appartenance ethnique, etc..

6.2.2 Méthodes

Les travaux sur la mesure de la pauvreté sont très nombreux et controversés. Nous avons déjà présenté et critiqué, dans la section 4.2.B, l'Indice des standards de vie de Sarlo, la Mesure du panier de consommation (MPC) de Zeesman et al. et l'Indice synthétique de pauvreté-richesse de Langlois et al.. Et l'annexe A1 fait état des débats récents sur cette mesure, en confrontant les Seuils de faible revenu (SFR) de Statistique Canada, la Mesure de faible revenu (MFR) communément utilisée dans les comparaisons internationales –elle

correspond à la moitié de la valeur du revenu médian– l'Indice de Sarlo et la MPC.

Toutes ces données utilisent évidemment l'argent comme étalon, puisqu'il s'agit de déterminer, en posant différents postulats, combien il faut d'argent à une famille, selon sa composition, pour vivre hors de la pauvreté. Mais les ressemblances s'arrêtent là, puisque les postulats divergent fortement. Sarlo fait équivaloir la pauvreté à l'incapacité de satisfaire des besoins essentiels à la survie, alors que la MPC prend plutôt comme base la décence et l'honorabilité – un concept repris d'Adam Smith. Les SFR mesurent le degré auquel les dépenses des familles sont limitées aux besoins de base, en comparaison avec celles de la famille typique, alors que les MFR se fondent directement sur l'atteinte d'un revenu qui ne s'éloigne pas exagérément des standards courants dans les familles canadiennes. Langlois et al., enfin, proposent une mesure relative qui prend en compte des groupes de référence raisonnables (fondés sur la région, la cohorte d'âge et le niveau de scolarité) et qui pondère de façon aussi raisonnable trois composantes de la pauvreté-richesse: la satisfaction des besoins de base, la capacité de s'ajuster au niveau usuel de consommation et la suffisance du revenu. Quoique éclairante, cette dernière perspective comporte trop de décisions arbitraires pour satisfaire à notre deuxième règle.

6.2.3 Travaux accomplis

Comme l'indiquent les paragraphes précédents, une véritable lutte scientifique et politique se déroule au sujet de la définition de la pauvreté au Québec, au Canada et dans l'ensemble des pays avancés. L'enjeu est double. Il y va d'une part de la réputation des diverses sociétés et de leurs gouvernements, comme le symbolise bien le tableau d'honneur –ou de déshonneur, c'est selon– du niveau de pauvreté des enfants de l'UNICEF (2000): un enfant sur six dans l'ensemble des pays de l'OCDE vit en situation de pauvreté, mais la proportion varie de 3 à 25% selon les pays. Le Canada occupe le 17^{ième} rang sur 23 quand on considère la pauvreté relative, mais le 7^{ième} sur 19 quand on utilise des seuils absolus; c'est bien mieux que les Etats-Unis ou la Grande Bretagne, mais loin derrière les pays scandinaves.

D'autre part, la mesure de la pauvreté joue un rôle déterminant dans la discussion des politiques sociales, comme l'indique bien la récente Stratégie de lutte à la pauvreté et à l'exclusion du gouvernement du Québec (2002). On trouve d'ailleurs dans ce document un résultat inattendu et gros de potentiels. Plusieurs analystes ont souligné que les SFR, seule mesure couramment en usage de la pauvreté jusqu'à récemment, comportaient une faiblesse importante, celle de prêter à toutes les grandes métropoles canadiennes un coût du logement identique, alors que, c'est bien connu, les coûts réels de cet item sont beaucoup plus faibles ici –c'est comme si on considérait comme pauvre à

Montréal une famille qui n'aurait pas les revenus pour se loger...à Toronto ou à Vancouver.

Une fois les corrections appropriées faites, on obtient un résultat étonnant: qu'on utilise ces SFR révisés, ou bien la MFR, ou encore la MPC, le niveau de la pauvreté est à peu de choses près le même, sauf dans le cas des personnes qui vivent seules⁶⁹ –notons que les seuils de Sarlo, fondés sur l'hypothèse fort différente du niveau de survie, ne convergent pas du tout avec les autres. On pourrait donc assister à l'émergence d'un consensus autour d'une norme minimale qui fonderait un seuil de revenu de base garanti; c'est du moins ce que propose la Stratégie du gouvernement du Québec. Dans un tel cas, la question de la mesure de la pauvreté serait réglée...du moins pour un temps.

Ces quelques paragraphes n'épuisent pas, bien entendu, la longue liste des travaux actuels à propos de la pauvreté. Mais il est plus facile de passer maintenant à l'examen des pistes à suivre, qui nous permettra d'identifier les développements les plus intéressants, dont certains sont déjà en cours.

6.2.4 Pistes à suivre

6.2.4.1 Les points faibles de la mesure consensuelle des seuils de pauvreté au Québec.

Même si nous semblons nous diriger vers une mesure consensuelle des seuils de pauvreté au Québec, celle-ci ne devrait pas être mise à l'abri des critiques, surtout si elle se donne comme une représentation réaliste de la situation des individus et des familles à faible revenu, suffisamment adéquate pour fonder les normes d'un revenu minimum garanti. Deux choses viennent à l'esprit à cet égard.

6.2.4.1.1 Le faible coût du logement

En premier lieu c'est *le faible coût du logement* qui fait toute la différence quant à la pauvreté à Montréal (qui ne doit pas, en conséquence, être considérée comme la capitale de la pauvreté au Canada) et au Québec. Mais les causes de cette situation relativement favorable ne sont pas encore élucidées, même au moment où la question de l'habitation et du logement social fait l'objet de nombreux débats. Certains analystes soulèvent l'hypothèse que le marché du logement à Montréal est en train d'évoluer vers une pénurie, vers une présence

⁶⁹ On peut croire qu'il sera possible de découvrir les raisons de cette unique divergence et d'ajuster les seuils de façon réaliste dans ce cas.

accrue de propriétaires, par opposition aux locataires, et vers une certaine concentration de la propriété, par opposition au modèle du propriétaire occupant, ce qui pourrait avoir des répercussions sur le coût du logement. Mais une recherche récente de Dansereau et Choko (2002) montre que la situation est encore largement caractérisée par une dispersion de la propriété, avec de petits propriétaires –souvent occupants– nombreux et exigeant, semble-t-il, des loyers plus faibles. Le suivi de la situation et des efforts d'analyse causale s'imposent d'évidence⁷⁰.

Ajoutons que la qualité du logement est également un enjeu important. Il faut d'une part assurer que la MPC contrôle bien cet aspect des choses, qu'elle compte bel et bien des unités de logement équivalentes. Et d'autre part, l'entretien et la rénovation des logements dont des questions complexes et paradoxales: s'il en a trop peu, le stock de logement se dégrade; mais s'il en a trop, les populations démunies risquent d'être chassées de leur logis et remplacées par des clientèles mieux à même de déboursier davantage. Il ne faut donc pas se contenter d'estimés globaux des efforts d'entretien et de rénovation, mais voir plus en détails où ils sont faits et quelles sont leurs conséquences. Cette question recoupe en fait celle de la spatialisation des inégalités dans les zones métropolitaines, que nous aborderons dans la section 6.10.

6.2.4.1.2 Les normes de consommation

En deuxième lieu, la MPC, qui pourrait bien devenir la mesure officielle de la pauvreté au Canada, prend pour acquises des *normes de consommation* dont rien ne garantit qu'elles s'appliquent pareillement à toutes les familles canadiennes, quels que soient leur niveau socio-économique ou leur composition. Est-il bien sûr, par exemple, que les familles à faible revenu réussissent aussi efficacement que les mieux nantis à se procurer et à transformer en nourriture effectivement consommée le panier d'aliments recommandé par le Guide alimentaire canadien? Elles pourraient bien faire face à des obstacles comme le manque de technologies (appareils électroménagers, par exemple), l'absence de moyens de transport adéquats pour aller magasiner et profiter des spéciaux, la carence au plan des savoir-faire, etc.. Les travaux sur la sécurité alimentaire de la Direction de la santé publique de Montréal Centre sont à cet égard éloquentes (Bertrand, 2002).

De même, la définition des besoins dans la MPC se fait à partir de la famille "type" –deux parents et deux enfants– et un ajustement est fait par la suite pour

⁷⁰ Début novembre 2002, l'économiste en chef du Mouvement Desjardins, Gilles Soucy, évoquait publiquement la possibilité que la pénurie de logements conduise d'ici quelques années à un doublement des loyers; les répercussions d'une telle évolution sur le taux de pauvreté seraient évidemment dramatiques.

tenir compte du nombre de consommateurs présents (selon leur âge). Mais ce calcul pourrait conduire à négliger un autre aspect déterminant de la composition du ménage: le nombre de *producteurs* des biens et services domestiques. Le temps disponible chez les adultes chefs de familles monoparentales, par exemple, suffit-il pour accomplir efficacement toutes les tâches requises afin de transformer un budget donné en un niveau de vie réel correspondant aux normes nutritionnelles, vestimentaires, etc. qui sont posées dans la MPC? Rien n'est moins sûr.

6.2.4.2 Seuils de pauvreté et sécurité économique

Ce qui est le plus frappant dans les travaux sur la pauvreté que nous avons évoqués, c'est le *divorce entre deux orientations de recherche* pourtant également importantes et en principe étroitement interdépendantes: d'une part la mesure d'un seuil de pauvreté, que nous venons d'examiner, et d'autre part une perspective longitudinale sur la pauvreté, que nous avons adoptée implicitement au cours de cette recherche en faisant de la sécurité économique un des trois potentiels de base. On ne peut, en effet, évoquer la sécurité économique sans introduire dans l'analyse une *perspective temporelle*. Pour que les individus et les familles puissent mener une vie intéressante, développer leurs capacités, concevoir et mener à bien des projets, s'engager dans leurs communautés, bref s'inscrire dans le développement social, ils doivent pouvoir compter sur un apport de ressources relativement stable, à partir duquel ils peuvent tirer des plans.

Or, la discussion des seuils de pauvreté se fait pratiquement sans référence à une perspective temporelle. Certes on peut calculer, à partir des données longitudinales maintenant disponibles, la longueur des épisodes durant lesquels les individus et les familles se trouvent en dessous de tels seuils, et analyser ce qui détermine qu'on entre dans la pauvreté ou qu'on en sort. Les recherches faites dans cette perspective sont d'ailleurs extrêmement révélatrices.⁷¹

Mais le calcul des seuils continue à se fonder, particulièrement dans le cas de la MPC, sur une *vision statique* des choses. Les chercheurs estiment combien il faut d'argent pour se procurer les biens et services nécessaires pour jouir d'un niveau de vie décent, mais aucune référence directe n'est faite, par exemple, aux dépenses liées à l'éducation, aux activités culturelles et au maintien de la santé, voire même au maintien de relations sociales ((par exemple, frais de

⁷¹ On trouvera à l'annexe A6 un mémoire présenté par un des auteurs de ce rapport à la Commission parlementaire des affaires sociales, qui examinait le Projet de loi 112: Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Plusieurs informations importantes y sont résumées à propos du phénomène de la pauvreté vu dans une perspective longitudinale. Nous revenons sur ces questions ci-dessous, dans la section 6.2.4.3.

communications et de transport); beaucoup de ces besoins sont couverts par les services publics, (de santé, d'éducation, de transport, etc.) certes, mais pas entièrement, tant s'en faut. Or il ne s'agit pas là de biens de luxe, mais d'activités susceptibles d'aider les individus et les familles à se développer, à maintenir ou accroître leur capital humain et leur capital social et, en définitive, à sortir de la pauvreté. Une telle perspective dynamique, faut-il le rappeler est au cœur de la Stratégie de lutte à la pauvreté et à l'exclusion du gouvernement du Québec.

6.2.4.3 La sécurité économique vue dans une perspective longitudinale et intégrée

Les données fournies par les enquêtes dites "panels de ménages" révèlent, c'est maintenant bien connu, une forte mobilité économique des individus et des familles au fil du temps. Soulignons que le Québec, contrairement à nombre d'autres sociétés avancées, ne dispose pas d'un tel instrument de recherche sur les politiques publiques⁷²; nous ne pouvons donc pas mesurer avec précision les effets de plusieurs de nos politiques publiques, de notre façon souvent distincte de faire les choses. Mais nous pouvons quand même tirer des données canadiennes et étrangères plusieurs conclusions qui s'appliquent, en gros, à notre propre situation.

- *La plupart des gens qui sont pauvres à un moment donné de leur vie ne le sont plus à un autre moment.* Les résultats sont assez semblables d'une société à l'autre: de tous les gens qui connaissent au moins une année de pauvreté au fil de quelques années d'observation (six au Canada, six également en Grande Bretagne, dix aux Etats-Unis), à peu près un tiers ne connaissent que cette période d'un an et la moitié s'en sortent au bout de deux ans ou moins. Il y a donc de l'espoir de sortir de la pauvreté pour la plupart des gens, surtout avec une aide appropriée à leur situation.
- *Mais il reste une proportion assez forte de gens qui demeurent pauvres à long terme et qui deviennent en quelque sorte des exclus:* un tiers des pauvres Canadiens et un quart des Britanniques le sont durant le moitié ou plus de la période d'observation (quatre années ou plus sur six); aux Etats-Unis, où le seuil de pauvreté est particulièrement bas, un cinquième des pauvres et un tiers des enfants pauvres le sont pour six années ou plus sur dix. Et même

⁷² Notons qu'un tel projet d'enquête est actuellement en préparation à l'Institut de la statistique du Québec. Cette Enquête socioéconomique et de santé intégrée et longitudinale (ESSIL) fournirait des données sur les divers aspects de la trajectoire de vie des individus et des familles et elle stimulerait les recherches dont nous avons besoin pour orienter et évaluer une Stratégie de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Nous en reparlerons dans le chapitre 7.

parmi les gens qui sortent de la pauvreté, il y en a une proportion significative qui y replongent plus tard: en Grande Bretagne, un cinquième des sortants redeviendront pauvres durant au moins une des cinq années suivantes. Certaines situations de pauvreté conduisent donc à une exclusion qui exige une intervention différente et plus soutenue.

- *Une proportion beaucoup plus grande de gens qu'on ne pouvait le soupçonner sont affectés par la pauvreté à un moment donné de leur vie.* Les résultats à cet égard varient bien sûr selon les politiques sociales des divers pays et selon la longueur de la période d'observation, mais cette prévalence étendue se manifeste partout: 32% des Britanniques et 24% des Canadiens connaissent au moins une année de pauvreté sur six; dans l'ancienne Allemagne de l'ouest, 39% des individus connaissent au moins une année de pauvreté sur douze, alors qu'aux Etats-Unis 25% des individus et 34% des enfants ont connu au moins une année de pauvreté de 1987 à 1996. La pauvreté ne concerne donc pas seulement une relativement petite minorité de gens très différents du gros de la population, mais au contraire une minorité fort importante de gens qui à bien des égards ressemblent aux autres, qui *nous* ressemblent. Les pauvres, ce ne sont pas "eux, ces gens-là", les pauvres ce sont des membres de notre parenté, certains de nos voisins, de nos anciens camarades de classe ou de travail, etc.
- Nous sommes donc, pour la plupart d'entre nous, sujets aux aléas de la *mobilité économique*. Certes, nos chances de devenir de véritables exclus sont faibles dans la plupart des cas, mais notre probabilité d'avoir besoin d'une aide publique demeure significative si on prend en compte l'ensemble des événements qui peuvent précipiter une chute significative de revenu: perte d'emploi (y compris une fermeture d'entreprise), accident ou maladie physique ou mentale (par exemple un « burn out »), rupture d'union conjugale ou même arrivée d'un enfant, etc. Signalons que le vieillissement entraîne aussi un risque important d'appauvrissement, jusqu'à ce que de programmes publics de sécurité de vieillesse viennent redresser la situation de façon importante. Cela vaut aussi pour les accidents de travail, où interviennent les politiques de santé et de sécurité au travail. Ces aléas confèrent en sens nouveau, et puissant, aux notions d'assurance sociale et de solidarité: vue à moyen et à long terme, la "malchance" est répartie plus uniformément qu'on ne pourrait le penser, même si elle frappe davantage les gens qui ne disposent que d'un faible capital humain, ceux qui viennent d'immigrer chez nous et ceux qui appartiennent à des minorités visibles.

- La perspective longitudinale permet de mettre en lumière un autre aspect de *l'interdépendance entre tous les citoyens*. Il est déjà bien établi que les sociétés plus égalitaires jouissent d'un niveau de santé plus élevé (si on examine, par exemple, l'espérance de vie ou l'espérance de vie en santé). Et on connaît certains des processus les plus importants qui sont à l'œuvre. Comme nous l'avons déjà mentionné, le Conseil canadien de développement social a bien montré l'effet du gradient de revenu sur le développement des enfants par la suite: les revenus faibles et précaires empêchent les enfants de devenir les adultes dont notre société a besoin, dotés d'une bonne santé, de la capacité d'apprendre, de gagner leur vie et d'établir de bonnes relations avec les autres. Willms (1997) quant à lui, a montré que le niveau de littéracie chez les 16-25 ans au Canada dépasse celui des Etats-Unis, mais ne rejoint pas celui de plusieurs pays européens, en particulier la Suède et les Pays-Bas. La différence provient essentiellement du niveau de littéracie que parviennent à obtenir les jeunes d'origine modeste. De toute évidence, des niveaux élevés de santé et de littéracie chez l'ensemble des membres des générations montantes, y compris ceux des familles à revenus modestes, auront des conséquences importantes pour eux, mais aussi pour l'ensemble d'une société vieillissante et qui fait déjà un effort fiscal important. Les retombées d'une stratégie de lutte à la pauvreté rejoignent donc, à travers la santé et les compétences de ses jeunes générations, tous et chacun d'entre nous, y compris les individus et les familles qui ne font pas directement l'expérience de la pauvreté.
- Les collectivités locales connaissent aussi des trajectoires au fil du temps. Certains quartiers urbains en particulier peuvent devenir des lieux de *concentration de pauvreté*, où les services privés et publics sont de moins bonne qualité, où les occasions de se trouver un emploi sont plus rares, et où peut même s'installer une spirale de la pauvreté, dans laquelle la baisse de la qualité de vie entraîne une fuite des résidents aux revenus plus élevés, ce qui entraîne une dégradation supplémentaire de la qualité de vie, et ainsi de suite. C'est une situation que connaissent plusieurs grandes villes américaines, mais à laquelle les villes canadiennes, et en particulier Montréal, ont jusqu'ici résisté.⁷³ Mais des signes d'une certaine polarisation des niveaux de vie des quartiers se sont récemment

⁷³ Cette question a été amplement discutée au Colloque de juin 2002 de l'Observatoire montréalais sur les inégalités sociales et la santé sur "La spatialisation des inégalités". Nous y reviendrons dans la section 6.10.

manifestés, et la situation doit être suivie de près pour éviter que ne se créent de nouveaux obstacles, géographiques, à la sortie de pauvreté.

La perspective longitudinale est donc très riche. Elle permet d'entrevoir pour le Québec, comme le souhaite le projet de loi 112 et la Stratégie de lutte à la pauvreté et à l'exclusion proposés récemment par le gouvernement du Québec, un avenir où la pauvreté sera plus rare, et surtout remédiable plutôt que de conduire à l'exclusion. Elle permet aussi de reformuler le contrat social entre les divers groupes de la société, un contrat où chacun se sente un bénéficiaire des politiques sociales, directement par la protection qui lui est offerte contre les risques de l'existence, et indirectement parce que ces politiques visent à faire de tous des membres actifs et productifs de notre société et de notre économie.

Soulignons que la perspective longitudinale sur la pauvreté impose d'emblée une vision qui soit aussi *intégrée*. Si la seule solution au problème de la pauvreté c'est d'aider le maximum d'individus et de familles à en sortir, alors il est clair que les politiques publiques doivent tenir compte des multiples facettes de la pauvreté et des inégalités sociales: les deux autres potentiels que sont la santé et la littéracie, bien sûr, mais aussi le logement, l'emploi et la qualité du travail, le développement des actifs, et ainsi de suite. La Stratégie gouvernementale tente justement d'intégrer tous ces éléments de la lutte à la pauvreté et à l'exclusion dans une perspective de moyen et de long terme. Les efforts de mesure du développement social que nous proposons ici devront évidemment aller dans le même sens et transcender la simple définition de seuils de pauvreté et le décompte des populations affectées, si nécessaires soient ces tâches par ailleurs.

6.3 Troisième chantier **Indices de défavorisation sociale, économique et culturelle en regard de la littéracie**

6.3.1 Objectif

Mesurer et analyser le niveau de développement social en prenant comme critère le potentiel de base qu'est la littéracie de la population, et en particulier celle des sous-populations les plus vulnérables.

6.3.2 Méthodes

De nombreux instruments de mesure de la variable dépendante, l'accès aux connaissances, ont été créés récemment, en plus bien sûr des multiples tests de performance que génère le système scolaire lui-même, avec ses épreuves de tous ordres, ses taux de diplômation, ses taux de décrochage –abandon scolaire

prématuré— et de raccrochage —reprise des études après un abandon — ses indicateurs de retard—puisque'il existe un âge normal auquel les diverses étapes scolaires doivent en principe être franchies. Les inconvénients de ces mesures liées au système scolaire proviennent de la difficulté de les rendre comparables à travers l'espace et le temps: les systèmes scolaires sont diversement exigeants d'un milieu à l'autre (par exemple d'une province à l'autre au Canada, ou d'un pays à l'autre dans les sociétés avancées); et les mesures liées étroitement à l'école perdent de leur signification au fil de la vie des individus, sauf en ce qui concerne le diplôme, qui sert explicitement d'instrument de tri, en particulier pour l'emploi.

Pour pallier ces faiblesses et rendre comparables les individus d'une société à une autre ou entre cohortes différentes, les agences statistiques (sous l'impulsion de l'OCDE en particulier) ont mis au point des instruments de mesure spécifiques et soigneusement calibrés. Ainsi en est-il du programme TIMMS (Third International Mathematics and Science Study), qui a recueilli des données, depuis le milieu des années 90, sur les compétences en sciences et mathématiques dans une quarantaine de pays et à plusieurs niveaux scolaires. De même, le programme PISA (Programme for International Student Assessment) de l'OCDE permet de savoir jusqu'à quel point les étudiants des principaux pays industrialisés qui arrivent à l'étape de fin de la scolarité obligatoire réussissent à maîtriser les connaissances dans les domaines de la langue, des mathématiques et des sciences.

Mais c'est la mesure de la littéracie qui permet les comparaisons les plus ambitieuses et les plus flexibles, car elle vise à connaître l'aisance avec laquelle les individus appartenant à tous les groupes d'âge —dont certains sont très éloignés de leur période de scolarisation— arrivent (encore) à maîtriser trois types de contenu: compréhension de textes suivis, compréhension de textes schématiques et compréhension de textes au contenu quantitatif. Les performances sont classées en cinq niveaux sur chacune de ces dimensions, depuis le niveau 1, qui implique des difficultés majeures à traiter l'information (incapacité quasi-totale à lire, par exemple), et le niveau 2, qui permet tout juste de traiter du matériel simple et dépourvu de toute complexité, jusqu'aux niveaux les plus élevés, 4 et 5, qu'atteignent seulement, en général, les individus ayant complété des études postsecondaires. On trouvera des informations plus détaillées sur la mesure de la littéracie à l'annexe B2.

Nous avons donc ici tout un éventail de mesures de l'accès des individus à l'univers des connaissances. Les plus simples d'entre elles utilisent le temps comme étalon, par exemple dans les études classiques du Ministère de l'éducation du Québec où on privilégie le taux de retard au primaire et le taux de décrochage au secondaire. Mais il est vrai que les données administratives et les tests comparatifs internationaux, y compris ceux qui concernent la littéracie, utilisent un type d'étalon différent de ceux que nous avons retenus dans ce

rapport, soit le succès à diverses épreuves de connaissances. Nous ne l'avions pas évoqué dans la section 5.2, car il n'a pas la même généralité que les autres pour nos fins; mais il est évidemment indispensable d'en tenir compte quand il est question du potentiel qu'est la littéracie.

Du côté des variables indépendantes, signalons simplement que les travaux d'analyse de l'accès aux connaissances mettent évidemment l'accent sur les inégalités économiques, sociales et culturelles, et ce aussi bien au niveau des individus et des familles qu'à celui des collectivités dans lesquelles vivent ces familles et dans lesquelles sont implantées les écoles.

6.3.3 Travaux accomplis

Il ne saurait évidemment être question de résumer ici les travaux sur les conditions sociales d'accès aux connaissances, et en particulier aux connaissances acquises à l'école; ils sont en effet très abondants dans les diverses disciplines des sciences sociales (sociologie, économie et démographie en particulier) et en sciences de l'éducation⁷⁴. Nous nous limiterons, pour les fins de cette étude sur les indicateurs sociaux, à décrire les efforts que font certains chercheurs pour comprendre les grands déterminants du succès scolaire afin de mettre au point des programmes d'intervention visant à favoriser un accès plus universel aux connaissances.

Ainsi Hô et Legault (2002), du Ministère de l'éducation du Québec, examinent l'effet des inégalités socioéconomiques sur la réussite scolaire au moyen des abondantes données –d'ailleurs longitudinales, ce qui n'est pas encore pris en compte dans les travaux actuels– contenues dans les fichiers administratifs du système scolaire. Leur effort vise à calibrer la distribution entre les écoles de fonds spéciaux de soutien aux efforts pédagogiques requis par les élèves désavantagés au plan socioéconomique, qui sont plus susceptibles d'avoir des difficultés d'apprentissage.

Tout comme dans le cas de la santé, ces fichiers administratifs ne contiennent pas d'informations individuelles sur les caractéristiques socioéconomiques des élèves, et il faut prêter à ceux-ci les caractéristiques des milieux dans lesquels ils vivent. Une complication supplémentaire est introduite par le fait que l'école ne reçoit pas seulement des élèves provenant du milieu géographique immédiat dans lequel elle est localisée: en effet, plusieurs élèves vont à l'école hors de leur

⁷⁴ On trouvera un état des travaux comparatif internationaux les plus récents sur le succès scolaire, la littéracie et la situation socioéconomique dans un livre tout juste publié par Doug Willms (2002) intitulé *Vulnerable Children*.

quartier, et cette tendance ne pourra que s'accroître avec la multiplication des écoles à projet particulier.

Les chercheurs ont donc imputé aux écoles trois caractéristiques des unités territoriales (n=1445) dont provenaient leurs élèves: proportion de mères d'enfants de moins de 18 ans qui n'ont obtenu aucun diplôme, proportion des familles comptant un enfant de moins de 18 ans dont aucun parent n'est actif sur le marché du travail, et enfin, proportion des familles comptant un enfant de moins de 18 ans dont le revenu est déficient (inférieur au seuil de faible revenu de Statistique Canada augmenté du tiers)⁷⁵. Chacune de ces variables a un effet brut significatif sur la réussite scolaire; mais l'analyse des effets nets de chaque variable, dans le cadre d'une analyse multivariée, révèle un résultat plus intéressant encore: le faible revenu a un effet propre négligeable, alors que la scolarisation de la mère joue un rôle déterminant, et l'inactivité des parents un rôle significatif mais plus modeste. Les chercheurs s'appuient sur ces résultats pour définir un nouvel indice socioéconomique des écoles, qui accorde un poids nul au revenu, les deux tiers des points à l'indicateur de scolarisation des mères et le tiers à l'indicateur d'inactivité des parents. C'est cet indice qui sert aux allocations budgétaires, en particulier dans le cadre de la Politique d'adaptation scolaire, en favorisant les écoles qui desservent le cinquième le plus défavorisé des élèves.

L'instrument est intéressant, car il révèle l'importance, du moins dans le domaine de l'éducation, d'un facteur de défavorisation culturelle –en fait, d'une sorte de reproduction intergénérationnelle, dans les familles, du manque d'accès à la littératie; les analyses du domaine de la santé n'avaient pas (jusqu'ici du moins) mis en relief un tel phénomène. De plus, l'usage de cet instrument est lourd de conséquences, compte tenu de ses implications pour les allocations budgétaires. Comment pourrait-on poursuivre de tels travaux en les associant sur des bases plus solides encore?

6.3.4 Pistes à suivre

6.3.4.1 Diversifier et resserrer la mesure des variables dépendantes

Nous avons évoqué dans la section 6.3.2 la multitude de variables qui servent maintenant à mesurer l'accès des individus aux connaissances, depuis les plus simples et les plus proches de la vie des institutions scolaires (tests scolaires, diplomation, décrochage) jusqu'à celles qui évaluent l'aisance dont font preuve les individus dans la manipulation des contenus symboliques. Il serait souhaitable

⁷⁵ Nous négligeons ici quelques complications supplémentaires liées à la prise en compte de la composition des familles, selon l'âge des enfants et la monoparentalité.

que toutes ces mesures soit exploitées plus systématiquement, en faisant intervenir dans chaque cas l'ensemble des variables explicatives disponibles, de niveau individuel (caractéristiques des individus mais aussi des familles) et collectif (caractéristiques des territoires d'où proviennent les élèves et où se trouvent les écoles, par exemple). Les travaux actuels de mesure ne semblent pas aussi méthodiques que ceux que nous avons évoqués dans la section 6.1.3 à propos de la santé.

La prise en compte des différences entre les âges de la vie pourrait aussi contribuer à mieux cerner les processus causaux qui sont en cause: ce ne sont probablement pas exactement les mêmes facteurs socio-économiques et socioculturels qui expliquent le retard scolaire durant l'enfance, le décrochage scolaire, le degré de réussite aux épreuves des étudiants du post-secondaire, la littéracie durant la jeunesse, dans la force de l'âge ou chez les gens plus âgés, même si les retards dans les premières étapes risquent de grever les étapes suivantes. Dans la perspective d'un apprentissage tout au long de la vie ("lifelong learning") et compte tenu des responsabilités professionnelles et parentales (voire grand-parentales) des adultes, il devient important de déterminer ce qui permet d'acquérir, mais aussi de maintenir et d'améliorer la littéracie: emplois enrichissants et formateurs, expériences familiales stimulantes, en particulier du côté des pratiques culturelles et des habitudes de fréquentation des media, participation civique, etc..

6.3.4.2 Systématiser la mesure des variables indépendantes

Nous avons relevé dans la section 6.3.3 l'importance d'une troisième dimension – culturelle plutôt que sociale ou économique– de la défavorisation face à l'acquisition de connaissances. Découverte très intéressante –qui pourrait d'ailleurs être appliquée en retour dans l'analyse des déterminants de la santé– mais qui ne relève pas d'une exploration systématique des données, guidée par une perspective théorique et par des analyses de regroupement (analyses factorielles, par exemple).

Explorons quelques pistes à cet égard. Premièrement, les travaux sur l'école ne semblent pas avoir pris en compte la défavorisation sociale (au sens de Pampalon et Raymond, 2000), dont les effets sont pourtant si importants au plan de la santé et qui pourraient fort bien avoir un effet sur la performance scolaire à travers des mécanismes de soutien social.

Deuxièmement, est-il bien juste de penser, comme le suggère le texte de Hô et Legault, que l'expérience de l'insuffisance de revenu n'a pas d'effets significatifs directs sur l'apprentissage scolaire une fois qu'on contrôle le niveau culturel de la famille et son niveau d'activité professionnelle? Les mesures disponibles à l'heure actuelle souffrent de corrélation écologique, puisqu'elles se situent au niveau agrégé et non pas à celui des individus qui font l'expérience de la pauvreté; de

plus, elles correspondent à des choix de variables raisonnables mais qui demeurent arbitraires (par exemple le niveau de scolarisation de la mère pour représenter le niveau culturel de la famille). Enfin, la pondération de ces variables indépendantes pour former un indice socio-économique des écoles se fait sur la base de corrélations nettes entre celles-ci et un seul indicateur (la proportion d'individus de 19 ans qui n'ont pas de diplôme) C'est mieux que le simple arbitraire, mais cela demeure en deçà de ce que pourrait faire, par exemple, une analyse utilisant des équations structurelles; de telles équations estiment un modèle qui inclut à la fois une analyse factorielle (pour regrouper divers indicateurs en une estimation robuste de chaque concept que l'on veut mesurer) et une analyse causale des liens de détermination entre ces concepts.

Troisièmement, rappelons également que Pampalon et Raymond ont trouvé d'importants effets d'interaction entre défavorisation sociale et économique comme déterminants de la santé –c'est-à-dire que l'effet combiné des deux facteurs est bien supérieur à la somme de leurs effets séparés. Il serait étonnant que la même chose ne prévale pas dans le domaine de l'éducation, surtout s'il s'avérait qu'il faut retenir trois facteurs déterminants, susceptibles de se combiner de multiples façons. L'insuffisance de revenu a-t-elle un effet sur l'apprentissage, et le même, à tous les niveaux de capital culturel et de capital social des familles? Questions fascinantes pour qui veut favoriser la réussite scolaire et préparer la société du savoir.

6.3.4.3 Faire des analyses multi-niveaux

On trouve ici la même ambiguïté que dans l'indice de défavorisation en regard de la santé (section 6.1), à savoir une confusion entre les niveaux d'analyse individuel et agrégé (celui des unités territoriales employé par Hô et Legault). Bien sûr, l'usage de données administratives impose une telle procédure d'imputation aux individus à partir d'un territoire, ce qui fournit d'ailleurs des approximations fort intéressantes; et comme les fichiers administratifs contiennent une richesse d'informations longitudinales (tout le cursus scolaire des élèves et des étudiants y est représenté), on ne peut évidemment pas renoncer à les utiliser.

Mais au fur et à mesure que des enquêtes fourniront des données plus complètes sur la situation économique, sociale et culturelle des élèves –surtout si ces enquêtes sont longitudinales et si elles permettent un appariement avec les données administratives individuelles– elles conduiront à des analyses beaucoup plus raffinées. On pourra alors tenir compte, dans une analyse multi-niveaux des influences causales quant à la réussite scolaire, des effets séparés des caractéristiques individuelles, de celles de la famille, de l'école (ou plutôt des écoles, car l'élève en change en cours de route), du quartier (ou des quartiers si interviennent des déménagements).

6.3.4.4 Adopter une perspective longitudinale et intégrée

Nous venons d'évoquer les analyses longitudinales. Une telle perspective s'impose non seulement parce que la scolarisation, et plus encore l'acquisition de connaissances, se déroule dans la durée –sur plusieurs années, voire sur toute une vie– mais aussi parce que la façon dont se déroule l'expérience scolaire à un point donné du temps détermine dans une bonne mesure la façon dont cette expérience se poursuit: échec qui conduit à renoncer, voire à se rebeller, ou au contraire poursuite d'une démarche qui s'appuie sur les apprentissages antérieurs, sur une connaissance de plus en plus poussée de la manière d'apprendre.

Plus largement encore, il faudrait intégrer systématiquement l'analyse de l'acquisition de connaissances dans un cadre plus large, qui tienne en compte l'ensemble de la trajectoire des individus et des familles, ainsi que des multiples facettes de leurs expériences de vie. L'acquisition des connaissances et de la capacité d'apprendre commence, comme le révèlent de plus en plus les recherches, dès la petite enfance (voire même au cours de la vie intra-utérine) et elle se poursuit tout au cours de toute la vie ("lifelong learning"). Ces connaissances permettent aux individus d'atteindre une bonne mesure d'autonomie, de mieux contrôler leur destinée aux plans des expériences professionnelles et familiales, de la sécurité économique, de la santé physique et mentale, de l'engagement civique. Et ces diverses expériences sont en retour l'occasion d'acquérir de nouvelles connaissances, d'avoir une meilleure prise sur le monde. C'est tout cela que doit embrasser une politique de développement social qui mise sur le potentiel de littéracie.

6.4 *Quatrième chantier* **Indice de précarité d'emploi**

6.4.1 Objectif

Mesurer et analyser le niveau de développement social en prenant comme critère la proportion de travailleurs –en particulier parmi ceux qui appartiennent aux sous-populations les plus vulnérables– qui ne sont pas en situation de précarité, c'est-à-dire qui peuvent compter, à terme, sur un ou des emplois de bonne qualité.

6.4.2 Méthodes et travaux accomplis

La mesure de ce phénomène se fait le plus souvent en considérant comme plus ou moins précaires tous les emplois non-standard, c'est-à-dire tous les emplois qui n'impliquent pas un travail à temps plein toute l'année pour un employeur

unique, et en particulier ceux où il n'y a pas de présomption de durée indéterminée (plutôt qu'un contrat dont l'échéance est fixée d'avance). Une telle approximation peut être utile, mais elle demeure grossière, comme le montrent bien les données recueillies par Lowe et Schellenberg (2001). Pensons par exemple au fait qu'une part importante (même si elle est décroissante) du travail à temps partiel correspond aux souhaits des travailleurs qui occupent ces emplois et souhaitent faire place dans leur vie à d'autres activités. De même, un travail à temps plein toute l'année peut être insatisfaisant sous d'autres rapports. Et même si les contrats à durée indéterminée favorisent la prévisibilité dans la trajectoire des travailleurs, ils ne la garantissent en rien, comme le montrent les mises à pied importantes et les faillites d'entreprises qui ont caractérisé les deux dernières décennies. Le travail autonome, enfin, correspond à des situations fort contrastées, très avantageuses dans certains cas, beaucoup moins dans d'autres (surtout quand les travailleurs maintenant autonomes sont en fait d'anciens employés qui ont été contraints de "se mettre à leur compte"⁷⁶).

Comme nous l'avons dit à la section 5.1.2 les dimensions les plus importantes de l'emploi sont sa *qualité* et sa *stabilité* (ou du moins le fait qu'on puisse compter le garder si on le souhaite). Il est indispensable de tenir compte à la fois de ces deux axes de définition de la précarité de l'emploi, afin d'éviter deux types opposés d'aberrations de mesure. D'une part des faux positifs, c'est-à-dire le cas de travailleurs dont l'emploi n'est pas stable, mais qui vont d'emploi avantageux en autre emploi avantageux au fil d'une carrière qui ne connaît pas d'interruptions (ou du moins pas d'interruptions non souhaitées); leur "instabilité" n'est évidemment pas synonyme de précarité. Et d'autre part des faux négatifs, c'est-à-dire le cas de travailleurs qui sont pour ainsi dire coincés dans un mauvais emploi et qui n'ont pas les ressources requises pour en changer; la stabilité de leur situation ne signifie évidemment pas qu'ils ont échappé à la précarité, bien au contraire.

C'est autour de ces deux axes indispensables que Potvin et al. (2000) ont proposé de construire un indicateur de précarité de l'emploi, exprimant la mesure dans laquelle les individus peuvent compter, à terme, sur un ou des emplois de bonne qualité. L'annexe A2 fournit de plus amples éléments d'information à ce propos, et nous nous limiterons à rappeler ici la typologie que produit le croisement de ces deux axes.

⁷⁶ Lowe et Schellenberg (2001) fournissent de indications précieuses à propos de cette nouvelle figure de la précarité d'emploi.

STABILITÉ	QUALITÉ	
	Poste avantageux	Poste désavantageux
Trajectoire stable	<i>Travailleur établi</i>	<i>Travailleur piégé</i>
Trajectoire continue	<i>Travailleur carriériste</i>	<i>Travailleur acharné</i>
Trajectoire discontinue "volontaire"	<i>Travailleur libre</i>	<i>Travailleur déchu</i>
Trajectoire discontinue involontaire	<i>Travailleur intermittent</i>	<i>Travailleur substituable</i>

L'axe de la stabilité de l'emploi est défini, pour la période de cinq ans qui sert de fenêtre d'observation, selon quatre catégories: un emploi unique, plusieurs emplois en continu, ou des discontinuités d'emploi qui sont soit volontaires (le travailleur a quitté son emploi, ou bien il n'en a pas cherché un durant au moins un mois), soit involontaires. L'axe de la qualité de l'emploi est défini de façon dichotomique selon le niveau de rémunération, compte tenu du niveau de qualification de l'emploi. Les étalons de mesure mis à contribution ici sont bien sûr le temps et l'argent.

Soulignons que la prise en compte de ces deux axes a permis d'aller au-delà de la dichotomie emploi précaire/non-précaire pour déboucher sur une typologie beaucoup plus riche, qui révèle différents niveaux et modèles de contrôle des travailleurs sur leurs trajectoires professionnelles. Seuls les travailleurs établis correspondent à l'emploi standard, tandis que les carriéristes misent plutôt sur leur capital humain et social pour se construire une trajectoire intéressante –mais d'autres y échouent, appelés travailleurs acharnés. Les travailleurs piégés sont mal pris même s'ils sont stables, tandis que les intermittents sont soumis à des aléas point trop désavantageux. Les travailleurs substituables cumulent tous les désavantages, tandis que les travailleurs libres ont pu se permettre de "prendre une chance", ce qui en a conduit d'autres à devenir des travailleurs déchus. Il est bien sûr possible d'examiner les caractéristiques des travailleurs (âge, sexe, scolarité, etc.) qui les orientent vers l'une ou l'autre de ces trajectoires (voir Potvin et al., 2000).

6.4.3 Pistes à suivre

Les résultats de Potvin et al. suffisent à montrer l'intérêt d'une mesure de précarité de l'emploi fondée sur une conceptualisation à deux dimensions, stabilité et qualité de l'emploi, qui permet de rejoindre la véritable notion pertinente ici, celle du contrôle des travailleurs sur leur trajectoire professionnelle. Cette notion est d'autant plus importante que la précarité a vraisemblablement des effets considérables sur les autres aspects de la vie des individus et des familles. Pensons par exemple à la formation de couples et à leur

stabilité, à la venue d'enfants, aux occasions de parfaire sa formation professionnelle, à l'accumulation d'un patrimoine qui permet de faire face aux aléas de la vie et de combler les besoins après la retraite, tous potentiellement menacés par la précarité d'emploi. La plupart de ces facteurs ont probablement aussi un effet en retour sur cette dernière.

Cela dit, la mesure de la précarité d'emploi proposée par Potvin et al. est encore... bien précaire –en partie parce qu'elle met à contribution des données rétrospectives plutôt que véritablement longitudinales. Le recours à de véritables données de trajectoire, surtout si elles provenaient d'une enquête qui fournit en même temps des informations sur les autres aspects de la vie des individus et des familles, permettrait une analyse causale bien plus riche encore. On pourrait, par exemple, créer des variables de durée (analysables au moyen de régressions de survie) qui combinent les deux axes de la mesure de la précarité en examinant les déterminants de la longueur de divers épisodes pertinents: durée avant que les travailleurs n'obtiennent un emploi de qualité ou n'en retrouvent un après l'avoir perdu, durée de conservation d'un tel emploi ou d'une chaîne de tels emplois, et ainsi de suite. La question de la mesure de la qualité de l'emploi ne devrait pas non plus se réduire à sa rémunération, question que nous abordons justement maintenant.

6.5 Cinquième chantier

Indice subjectif standardisé de qualité de l'emploi.

6.5.1 Objectif

Mesurer et analyser le niveau de développement social en prenant comme critère la qualité d'ensemble des emplois des travailleurs –en particulier ceux d'entre eux qui appartiennent aux sous-populations les plus vulnérables.

6.5.2 Méthodes et travaux accomplis

Nous n'ajouterons pas grand chose ici à ce que nous avons déjà dit dans les sections 5.1.3 et surtout 5.2.5.1, où nous avons décrit en détails les méthodes permettant de faire appel aux jugements subjectifs des acteurs eux-mêmes pour calibrer la contribution de divers indicateurs à la construction d'un indice synthétique de qualité de l'emploi. Rappelons simplement que chaque travailleur appartenant à un échantillon représentatif est prié de fournir une appréciation globale de la qualité de son emploi d'une part, et d'autre part une description détaillée des diverses conditions de travail rattachées à cet emploi. En régressant la première variable sur les secondes, on obtient un ensemble de poids qui représentent le jugement que le travailleur moyen porterait sur la contribution nette de chacune de ces diverses conditions sur la qualité de l'emploi. Il suffit

alors, pour estimer la qualité de l'emploi de chaque travailleur, de calculer le produit de ces divers poids par les diverses conditions de l'emploi spécifique de ce travailleur; une telle procédure permet de neutraliser l'effet des attentes différentielles des travailleurs, et donc de rendre les emplois rigoureusement comparables entre eux, selon une échelle qui leur est commune et qui résout le problème de l'incommensurabilité des expériences individuelles.

Soulignons que Letourneux et al. (2002), s'inspirant de la démarche de Jencks et al. (1988), ont construit un tel indice de qualité de l'emploi à partir de données canadiennes (nous en présentons certains résultats dans l'annexe A3). Leur échantillon plus vaste leur a permis de pousser plus loin l'analyse. D'une part, ils ont pu tenir en compte plus de variables dans l'équation qui définit l'indice et ainsi distinguer les facteurs de satisfaction *intrinsèques*, liés aux conditions de réalisation des tâches de travail elles-mêmes (répétitivité, utilisation des compétences, autonomie, lieu de travail agréable, etc.), et d'autre part les facteurs *extrinsèques*, qui renvoient aux répercussions du travail sur le reste de la vie (essentiellement les heures de travail, la rémunération, les possibilités de promotion, les risques de perte d'emploi). Soulignons d'ailleurs que cette distinction permet de créer trois indices différents de qualité de l'emploi: un indice de qualité intrinsèque de l'emploi, un indice de qualité extrinsèque de l'emploi et un indice général de qualité de l'emploi, qui est la somme des deux premiers.

D'autre part les chercheurs ont pu, contrairement à leurs collègues américains, n'inclure dans l'équation que les variables "situationnelles" mentionnées ci-dessus et non pas des variables "structurelles" qui ne correspondent pas à la situation d'emploi comme telle, mais plutôt à ses déterminants: profession, classe sociale, syndicalisation, ancienneté, scolarité, âge, sexe, etc.. Il devient ainsi possible de faire une analyse causale de ce qui permet aux travailleurs d'accéder à des emplois de qualité –en distinguant les emplois qui ont toutes les qualités (plus fréquents chez les cadres et professionnels), ceux qui offrent une gratification extrinsèque plus grande qu'intrinsèque (les emplois syndiqués et à forte ancienneté par exemple), ceux qui présentent la combinaison inverse (dans les ventes et dans le secteur public, par exemple), et ceux qui présentent un cumul des deux types de désavantages (où les femmes sont sur-représentées).

6.5.3 Pistes à suivre

La construction d'un indice standardisé de qualité de l'emploi (et de ses deux sous-indices) permet donc d'appréhender l'une des expériences sociales les plus importantes que vivent les individus et d'analyser comment se distribuent les chances d'accès au meilleur comme au pire à cet égard. Mais il reste du travail à faire, d'une part pour mieux asseoir la comparaison entre groupes et entre

périodes, et d'autre part pour relier la qualité de l'emploi à d'autres aspects de la vie des individus.

6.5.3.1 Un paradoxe: les mesures les mieux adaptées sont les moins transposables

Nous avons déjà évoqué à la section 5.2.5.1 une difficulté que présentent les échelles de mesures qui sont construites en se basant sur les données mêmes de la situation, de façon à représenter celle-ci au plus près possible. C'est le cas de la présente mesure de la qualité de l'emploi, mais aussi des échelles cumulatives dites "de Guttman", ou encore des analyses factorielles qui visent à regrouper et "résumer" les divers indicateurs en un nombre limité de facteurs.

Dans tous ces cas, et probablement dans plusieurs autres, se pose la question suivante. Si l'échelle de mesure (ou les échelles, comme c'est habituellement le cas pour les analyses factorielles) doit être construite, dans sa structure même, à partir des données pour être ensuite appliquée au groupe même qui a fourni ces données, ne faudrait-il pas, en suivant la même logique, voir s'il y a lieu de construire des échelles distinctes pour divers sous-groupes de ce groupe, si de fait ces derniers présentent des différences de structure? En d'autres termes, ne faudrait-il pas, par exemple, faire des analyses factorielles distinctes ou calculer des indices de qualité de l'emploi différents pour les hommes et pour les femmes, pour les divers groupes d'âge ou pour diverses périodes (car on peut concevoir que les critères de ce qu'est un bon emploi changent avec le temps)? Mais bien sûr, cela rend en principe les comparaisons entre ces groupes ou ces périodes impossibles, puisque l'étalon de mesure change d'une situation à l'autre.

D'où ce paradoxe que les indices les mieux adaptés à ce qu'il y a à mesurer sont en même temps les moins transposables et donc entravent les comparaisons qu'en principe elles ont pour fonction de favoriser. À la limite, d'ailleurs, tout l'édifice comparatif s'écroule, puisque chaque individu aura ses propres préférences subjectives et sa propre expérience, dont on ne pourra que prendre note sans pouvoir la mettre en rapport avec celle des autres. Une perspective post-moderne certes fascinante, mais qui ne nous conduit pas bien loin dans l'entreprise de mesure et de comparaison des situations.

Il y a pourtant des solutions autres que le fiat (qui imposerait une unique équation de régression) pour sortir de cette impasse. En premier lieu, on peut vérifier empiriquement que les divers sous-groupes à comparer répondent bien aux mêmes critères d'évaluation de la qualité de leur expérience (d'emploi par exemple). C'est ce qu'a fait Gruenberg (1980); il a montré, en quelque sorte, que le travailleur moyen existe bel et bien: quel que soit leur niveau d'éducation et leur profession, tous les travailleurs conservent une capacité significative de répondre à toute une variété de gratifications intrinsèques et extrinsèques reliées

au travail, même s'ils ont dû s'adapter aux conditions réelles de leur propre emploi.

Si, en deuxième lieu, les sous-groupes présentent des structures d'échelle largement différentes, on peut souvent s'en tirer en appliquant à tour ce rôle ces diverses structures: comparer, par exemple, les différences de qualité d'emploi entre les genres en utilisant d'abord l'échelle conçue pour et à partir du sous-groupe des femmes, puis celle construite pour les hommes (ou, similairement, faire des comparaisons entre périodes en utilisant tour à tour le système de poids construit à partir de chacune de ces périodes). Dans la plupart des cas, les résultats de ces comparaisons successives convergent qualitativement et on peut conclure que les différences entre les groupes sont robustes (c'est-à-dire qu'elles reflètent la réalité, et non pas l'arbitraire des constructions méthodologiques). Dans les cas, plus rares, où la convergence ne se manifeste pas, il faut prendre acte de l'incommensurabilité et tenter de la comprendre.

6.5.3.2 Relier la qualité de l'emploi à d'autres aspects de la vie des individus

Le mesure de la qualité de l'emploi au moyen de l'indice que nous proposons comporte une limite importante: elle exige la cueillette de données assez étendues sur les conditions de travail, ce qui se fait le plus souvent dans une enquête spécialisée et donc dans un contexte où les possibilités d'obtenir des données abondantes sur d'autres aspects de la vie des gens sont par conséquent restreintes; et une telle batterie de questions se retrouvera rarement dans une enquête longitudinale. Cela dit, on pourrait pousser l'analyse dans plusieurs directions. Premièrement, un tel indice de qualité pourrait avantageusement se substituer au revenu dans la construction d'une mesure de la précarité d'emploi comme celle que nous avons proposée dans la section 6.4.

Deuxièmement, il serait fascinant d'analyser les effets des emplois de piètre qualité sur la santé, et en particulier sur la santé mentale des travailleurs, une préoccupation qui devient de plus en plus marquée au fur et à mesure que se manifeste une incidence accrue des troubles psychologiques chroniques, souvent liés au stress du travail (voir Direction de la santé publique de Montréal Centre, 2001)⁷⁷. De plus, il faudrait voir ce qu'une telle échelle pourrait contribuer à l'explication des ces phénomènes en parallèle à, et en jonction avec les mesures plus classiques de la situation de travail que sont les exigences psychologiques et le degré de contrôle (voir Karasek, 1990 et Siegrist, 1996).

⁷⁷ L'Institut de la statistique du Québec prépare un projet d'enquête sur ce sujet, appelée EQSTREME [Enquête québécoise sur la santé des travailleuses et des travailleurs et leurs milieux d'emploi], qui fournira des informations très détaillées et longitudinales sur divers aspects de l'emploi et de la santé.

Troisièmement, la tentative de mesure de la qualité de l'emploi au moyen d'un indice subjectif standardisé devrait idéalement être simplifiée, de façon à pouvoir être généralisée à de nouveaux contextes de cueillette de données. Il se pourrait, par exemple, qu'on puisse obtenir une mesure aussi valide en disposant d'un nombre d'indicateurs plus restreint, et donc plus facile à mesurer.

Peut-être même serait-il possible d'identifier des combinaisons de certaines variables structurelles (profession, secteur économique, taille de l'entreprise, par exemple) qui soient systématiquement associées à des niveaux typiques de qualité de l'emploi; typique signifierait, dans ce contexte, que l'exercice d'une certaine profession dans une entreprise d'un certain secteur et d'une certaine taille impliquerait presque invariablement un certain niveau de qualité, avec une dispersion raisonnablement faible de cette qualité⁷⁸. On se retrouverait, dans un tel cas, dans une situation similaire à celle des chercheurs en santé ou en éducation, qui imputent à des individus des valeurs représentatives du micromilieu géographique dans lequel ils vivent et qui en tirent des résultats analytiques impressionnants malgré leurs limites.

Un tel développement serait gros de conséquences puisque, tout comme l'adresse postale, des données détaillées sur la profession, le secteur économique et la taille de l'entreprise sont presque toujours recueillies dans les grandes enquêtes. Si on pouvait disposer de manière routinière de telles informations de base et qu'il soit possible d'inférer sur cette base à la qualité de l'emploi, on voit bien que cette dernière pourrait faire partie d'un large éventail d'autres analyses, par exemple au moyen de données des grandes enquêtes longitudinales.

Les travaux de construction d'un indice synthétique de qualité de l'emploi devraient donc être poursuivis et on peut espérer qu'un tel indice en viendra à faire partie de l'éventail des mesures dont on peut disposer pour donner une image complète et multidimensionnelle du développement social, dont l'expérience du travail constitue un aspect fondamental.

⁷⁸ Nous sommes bien conscients du fait qu'une telle entreprise exige des échantillons assez considérables, si on veut pouvoir examiner la qualité des emplois dans des combinaisons (de profession, de secteur économique et de taille d'entreprises) précises, et donc nombreuses. Mais ce n'est pas impossible, dans le cadre d'enquêtes spécialisées sur ce sujet. Et une fois l'instrument calibré, l'imputation de la qualité de l'emploi peut être faite dans le contexte d'échantillons plus restreints, pour peu que les informations de base soient disponibles, ce qui est souvent le cas.

6.6 Sixième chantier

Indice subjectif standardisé de qualité de la vie familiale

6.6.1 Objectif

Mesurer et analyser le niveau de développement social en prenant comme critère la qualité de la vie des familles –en particulier celles dont certains membres appartiennent aux sous-populations les plus vulnérables.

6.6.2 Méthodes et travaux accomplis

Il s'agirait d'appliquer les méthodes utilisées pour à la création d'un indice subjectif standardisé de qualité de l'emploi, mais en mettant à contribution des indicateurs des conditions de vie dans la famille. Nous ne connaissons aucun travail qui ait été fait dans cette perspective jusqu'ici.

6.6.3 Pistes à suivre

Comme nous l'avons dit à la section 5.1.3, il est impossible de mesurer la qualité de la vie de famille en postulant qu'elle est forcément désirable, et que donc ceux qui en ont plus (les gens qui ont des enfants plus que les couples sans enfant et plus encore que les célibataires) en sont forcément plus satisfaits ou plus heureux. Il faudrait plutôt mesurer les divers aspects de la vie de famille et les calibrer à partir d'une équation qui représenterait les poids de ces diverses composantes: confort matériel et sécurité économique, bien-être au plan de la relation de couple, succès dans l'éducation des enfants, équilibre entre autonomie et engagement, etc. On voit tout de suite que la construction d'un tel indice ne sera pas chose facile, tant les aspirations et les critères de jugement peuvent varier d'un individu et d'une famille à l'autre, voire d'une période à l'autre dans la vie de ceux-ci, probablement bien plus encore que dans le cas de l'emploi. Nous n'insisterons donc pas plus sur ce chantier, et nous nous tournons vers les deux suivants, où nous tenterons de saisir la façon dont la famille subit les contrecoups d'événements qui bouleversent la vie d'un de ses membres et la façon dont elle parvient à y réagir.

6.7 Septième chantier

Indice de chômage familial

6.7.1 Objectif

Mesurer et analyser le niveau de développement social en prenant comme critère la proportion des familles –en particulier les plus vulnérables– dont un des

membres connaît un épisode de chômage, de celles qui en subissent des répercussions négatives et de celles qui parviennent à réorienter leur trajectoire dans un sens positif.

6.7.2 Méthodes et travaux accomplis

Nous poursuivons ici l'intuition de Noreau (1996), qui porte l'attention non seulement sur la proportion de travailleurs qui se retrouvent en chômage au cours d'une période donnée, mais aussi sur la proportion de familles dont un des membres connaît cette situation au cours d'une telle période. Nous avons déjà vu à la section 3.3 que cette dernière proportion est beaucoup plus élevée que la première, parce que plus d'un individu est susceptible de précipiter une famille dans une situation où elle est ainsi privée de gains d'emploi. Soulignons également que même à l'échelle individuelle, la perspective longitudinale donne du chômage un aperçu nouveau et significatif: la proportion de chômeurs à un moment donné est bien plus faible que la proportion de ceux qui ont connu le chômage au cours d'une période donnée, par exemple une année. Quand on sait les perturbations auxquelles peut correspondre une perte d'emploi, on réalise que celles-ci sont plus répandues que ne le laisse croire le simple taux de chômage instantané.

Certes, la famille peut servir d'amortisseur pour cette perte de revenu, par opposition à la situation de chômage d'un individu qui vit seul et dépend largement de son seul emploi pour assurer sa subsistance. Mais en même temps, toute la famille est partie prenante à cette situation de baisse de revenu et de changement de l'allocation du temps de l'un (ou peut-être de plus d'un) de ses membres. L'annexe A4 fournit plus de détails sur l'étendue de ce phénomène durant l'année 1996.

6.7.3 Pistes à suivre

Chose étonnante, les travaux innovateurs de Noreau n'ont pas été repris et approfondis. Il serait pourtant facile de déterminer quel membre de la famille connaît le chômage (selon l'âge et le sexe, par exemple) et l'impact sur le revenu disponible, selon le montant ainsi perdu et selon que ces gains perdus provenaient du principal gagne pain, d'un contributeur secondaire, voire marginal.

Mais c'est au moyen de données longitudinales qu'on pourrait juger adéquatement de l'ampleur des répercussions négatives sur la famille, ainsi que des possibilités qui s'offrent à celles-ci réorienter leur trajectoire dans un sens positif. Il faudrait analyser les déterminants de la durée de l'épisode de chômage et les stratégies qu'adoptent les individus et les familles pour s'en sortir: attente d'un rappel de la part de l'employeur, recherche d'un nouvel emploi,

réorientation professionnelle, formation professionnelle, changements dans le niveau d'activité professionnelle des autres membres de la famille, déménagement, etc.. Et il faudrait apprécier, dans le court, le moyen et le long terme, les conséquences de ces épisodes de chômage au sein de la famille: restauration ou non de la sécurité économique, problèmes de santé, ruptures ou maintien des unions conjugales, encouragement à des stratégies de scolarisation, ou au contraire leur découragement, et ainsi de suite.

On voit bien que tout se tient dans les trajectoires individuelles et familiales, et nous allons donc élargir notre propos à l'ensemble des événements qui sont susceptibles de perturber le cours de ces trajectoires et d'entraver (ou parfois de stimuler, par ricochet) le développement des potentiels.

6.8 Huitième chantier

Indice du fardeau familial de la maladie et d'autres événements

6.8.1 Objectif

Mesurer et analyser le niveau de développement social en prenant comme critère la proportion des familles –y compris les plus vulnérables– qui connaissent des événements potentiellement déstabilisants relatifs à la santé d'un de leurs membres, de celles qui en subissent des répercussions négatives et de celles qui parviennent à réorienter leur trajectoire dans un sens positif.

6.8.2 Méthodes

L'annexe A4 propose une liste de variables qui sont disponibles dans les sources de données standard (Enquête sur la population active et Recensements quinquennaux du Canada) et qui représentent autant de perturbations possibles de la vie des familles quand elles affectent un ou plusieurs des membres de celles-ci. Elles concernent les domaines de la santé, de la littéracie, de l'emploi, du revenu, du logement, des charges familiales relatives aux soins des enfants et des personnes âgées.

- Santé: proportion des familles dont un membre présente une limitation d'activités.
- Scolarisation: proportion des familles où le chef *ou* sa conjointe est analphabète; proportion des familles où le chef *et* sa conjointe sont analphabètes.

- **Emploi:** proportion des familles dont aucun adulte non-retraité ne travaille à plein temps toute l'année; proportion des familles dont au moins un des membres a connu un épisode de chômage au cours de l'année précédente.
- **Revenu:** proportion des familles sans aucun revenu d'emploi ou de pensions de retraite; proportion des familles bénéficiant de l'aide sociale; proportion des familles dont tous les revenus proviennent de paiement de transferts gouvernementaux.
- **Logement:** proportion des familles vivant dans des conditions de promiscuité (plus d'une personne par pièce); proportion des familles vivant dans un logement qui nécessiterait des réparations majeures; proportion des familles pour lesquelles les dépenses liées à l'occupation de leur logement représentent plus de 50% de leur revenu familial.
- **Charges familiales:** proportion des familles avec des enfants de moins de sept ans; proportion des familles dont un des membres a consacré cinq heures ou plus par semaine à prodiguer des soins à une personne âgée.

6.8.3 Travaux accomplis

L'annexe A4 rapporte l'incidence de ces phénomènes perturbateurs et elle montre comment certains types de familles en sont plus souvent affligés: les familles dont le chef est très jeune, les familles monoparentales, surtout celles dont le chef est féminin, les familles multi-générationnelles, et enfin les familles de certaines régions périphériques et en déclin –on pourrait ajouter les familles de certains quartiers des zones métropolitaines, mais les données publiques disponibles ne nous ont pas permis de le déterminer pour le moment.

On peut donc déjà identifier les familles dont les membres risquent de voir le développement de leurs potentiels s'étioler et on peut assurer un suivi des tendances à cet égard. De tels indicateurs permettent de voir dans quelle mesure les politiques publiques parviennent, comme le projette la Stratégie de lutte à la pauvreté et à l'exclusion annoncée par le gouvernement du Québec, à limiter le nombre de telles situations et à remettre en piste les individus et les familles qui les subissent.

6.8.4 Pistes à suivre

Les travaux sur ces indicateurs familiaux pourraient se poursuivre dans plusieurs directions: analyse des cumuls de problèmes, de leur concentration dans certains milieux, prolongement des travaux de recherche sur les causes et les conséquences de ces phénomènes, afin de déterminer quelles familles en

subissent des répercussions négatives et lesquelles parviennent à réorienter leur trajectoire dans un sens positif.

6.8.4.1 Les cumuls de problèmes

Plusieurs des problèmes que nous avons répertoriés sont susceptibles de s'engendrer l'un l'autre et donc de se concentrer dans les familles, entravant ainsi de plus en plus sérieusement les stratégies de sortie de ces pénibles situations. Par exemple, l'analphabétisme ou une mauvaise santé sont susceptibles de perturber ou d'entraver le parcours d'emploi de l'individu et peut-être aussi celui des autres membres de la famille, ce qui compromet la sécurité économique, conduit à des conditions de logement inadéquates, met des obstacles aux stratégies de formation de la génération suivante, et peut même amplifier encore les problèmes de santé ou d'exclusion sociale.

Il faudrait donc examiner le cumul des problèmes que nous avons identifiés ici, dans la vie des individus, mais aussi à l'échelle des familles, puisque les destinées de tous les membres sont interdépendantes. Certes, il faudrait des données longitudinales pour arriver à des résultats tout à fait satisfaisants. Mais le croisement de données transversales peut suffire à identifier l'ampleur de ces phénomènes de cumul dans la mesure où la plupart de ces problèmes s'installent pour un bon bout de temps et laissent des traces perceptibles même en coupe instantanée. Une telle analyse est essentielle dans la perspective d'une lutte à l'exclusion sociale.

6.8.4.2 La concentration de problèmes dans certains milieux

La concentration dans certains milieux de certains problèmes qui affectent les familles peut aggraver l'ampleur de ceux-ci. Nous pensons en particulier à leur concentration géographique dans certaines régions ou dans certains quartiers, qui peut entraver l'engagement civique et donc la prise en charge de ces milieux par les individus concernés, et qui peut aussi enclencher une spirale descendante en vertu de laquelle les individus et les familles qui connaissent le moins ces problèmes quittent graduellement les lieux, accentuant ainsi la concentration géographique de ces mêmes problèmes. C'est le cas de la spirale de la pauvreté, que nous avons évoquée aux sections 3.4 et 6.2.4.3 et dont nous reparlerons ci-dessous, à la section 6.10.

La concentration des problèmes familiaux dans les catégories socioéconomiques les plus démunies de la population pose aussi certains problèmes, dans la mesure où ces familles peuvent plus facilement être "oubliées" parce qu'elles ne disposent pas de la capacité d'information et de mobilisation politiques qui se retrouvent plus facilement chez les classes moyennes. Il est vrai que le Québec n'est pas trop mal servi à cet égard, avec ses mobilisations locales et nationales

importantes autour d'enjeux de pauvreté et d'exclusion. Mais le danger d'un oubli de certaines sous-populations ou de certaines régions demeure toujours présent, de sorte qu'il faut procéder à une lecture continue de la concentration des problèmes familiaux, surtout quand ils sont cumulés.

6.8.4.3 Prolongement des travaux de recherche sur les causes et les conséquences de ces phénomènes

Nous n'avons pas besoin d'insister longuement sur cet aspect, étant donné ce que nous venons d'évoquer. Le recours à des données longitudinales et à des analyses multi-niveaux (distinguant les individus et leurs familles) permettrait de voir comment et à qui arrivent différents phénomènes perturbateurs de la trajectoire des individus et des familles que nous avons évoqués, quelles stratégies ces acteurs mettent en œuvre pour s'en sortir et quel degré de succès ils connaissent.

6.9 Neuvième chantier **Analyse multidimensionnelle dynamique du développement des régions**

6.9.1 Objectif

Mesurer et analyser le niveau de développement social en prenant comme critère la forme et à l'intensité de l'interaction dynamique, au plan local, entre une démographie qui assure le renouvellement de la population, une économie prospère, qui offre des emplois et qui s'oriente vers le développement durable et le respect de l'écologie, une population en santé, jouissant d'un bon niveau d'éducation et en mesure de s'occuper de ses affaires dans le cadre d'un engagement civique.

6.9.2 Méthodes et travaux accomplis

Nous avons déjà fait état, aux sections 3.2 et 4 E, d'un indice proposé par le Conseil des affaires sociales en 1990, qui visait à saisir de façon globale la situation des 99 MRC québécoises; il s'appelait IDÉES, de façon à rappeler qu'il embrassait la démographie, l'économie, l'écologie et diverses données sociales. Comme nous l'avons indiqué alors, l'indice utilisait des poids arbitraires et ne permettait pas, en fait, de saisir la dynamique de l'interaction entre les diverses dimensions envisagées, puisqu'il additionnait simplement les diverses valeurs obtenues. Mais l'idée de relier ces dimensions entre elles dynamiquement est valable et pourrait donner lieu à des élaborations très intéressantes.

6.9.3 Pistes à suivre

Nous avons présenté dans la section 4 G un "Modèle multidimensionnel des avantages", proposé par Pratschke et Haase qui pourrait nous aider à atteindre cet objectif de représenter la dynamique des régions. L'annexe B 3 fournit d'ailleurs plus de détails sur la construction de ce modèle.

Il s'agit essentiellement de rassembler des données de recensement sur des unités géographiques régionales et locales appropriées (secteurs de recensement, MRC, ou diverses régions administratives) pour représenter les diverses dimensions de la dynamique de développement (ou de régression) des régions. Pratschke et Haase, pour leur part, ont utilisé trois ensembles de variables reliées respectivement à la dynamique démographique (vieillesse et déclin de la population), à la dynamique socio-économique des classes (appauvrissement) et à la dynamique de l'emploi; ils obtiennent ainsi des données sur quelques milliers de comtés irlandais aux cinq ans. Ils utilisent une variante du modèle général d'équations linéaires structurelles pour regrouper les variables en trois facteurs et pour montrer les liens qu'entretiennent ces facteurs entre eux au fil du temps. Cela leur permet de trouver réponse à des questions relatives à l'effet du déclin démographique sur l'emploi et sur le revenu, à l'effet de la disparition des emplois sur le revenu et sur la population, et ainsi de suite.

Soulignons que ces modèles sont en quelque sorte longitudinaux, puisque l'unité d'analyse géographique est constante à travers le temps (ou du moins peut être rendue constante au prix d'un certain ajustement des frontières des unités géographiques utilisées, ce qui n'est pas simple, mais est devenu faisable). Ajoutons que toutes sortes d'autres données rattachées à une base géographique peuvent être ajoutées aux données de base issues des recensements, ce qui permet d'aller chercher des informations variées et innovatrices. Enfin, on pourrait concevoir adjoindre au modèle une analyse multi-niveaux, dans la mesure où les unités géographiques peuvent, c'est l'évidence, être regroupées en entités plus englobantes, susceptibles d'avoir une influence sur les dynamiques locales des milieux plus restreints (par exemple les secteurs de recensement ou les municipalités dans les MRC, puis dans les régions administratives). On pourrait d'ailleurs pousser jusqu'à une comparaison entre provinces canadiennes (et en particulier entre le Québec et l'Ontario) quant la façon dont les politiques publiques y affectent différemment la dynamique et le développement des régions.

Il est bien sûr possible d'ajouter des dimensions aux trois qu'ont d'abord retenues Pratschke et Haase, pour tenir compte de l'ensemble des éléments qui permettent aux régions de se développer en tant que milieux de vie pour les individus et les familles. Pour que des régions perdurent et prospèrent comme milieux de vie, il faut qu'elles puissent conserver et accroître leur population en offrant aux individus et aux familles des emplois, les moyens d'assurer

l'éducation de leurs jeunes et de sauvegarder leur santé, un environnement qui ne se détériore pas et qui permet un développement durable. Et de tels développements supposent vraisemblablement que la population soit engagée civiquement, qu'elle s'occupe de ses affaires avec une compétence citoyenne.

Chacune de ces dimensions peut être mesurée au niveau des régions –y compris même la littéracie civique, dont nous parlerons à la section 6.11. Et un modèle comme celui de Pratschke et Haase peut nous aider à saisir la dynamique de ces régions au fil du temps, à comprendre les mécanismes de causalité qui mettent ces régions sur la voie d'un cycle vertueux de développement ou d'un cercle vicieux de déclin.

Soulignons d'ailleurs qu'un tel modèle nous permet d'examiner les tendances de fond, les dynamiques de moyen terme, et donc d'anticiper jusqu'à un certain point l'évolution des régions. Il n'est plus indispensable, dans une telle perspective, d'avoir de données de dernière minute, qui présentent souvent de graves problèmes de fiabilité et des vices logiques (circularité), comme nous l'avons montré à la section 3.2. En effet, le diagnostic sur le développement des régions repose sur des résultats d'une analyse causale, qui mesurent les tendances lourdes, et non pas sur des sonnettes d'alarme auxquelles il faut porter attention plus ou moins sur le moment, faute d'un éclairage plus centré sur les processus du développement des régions.

Le modèle que nous proposons ici est approprié à la situation des régions non-métropolitaines, mais assez peu à celle des quartiers des zones métropolitaines. En effet, les mouvements de population constituent une dimension fondamentale du développement des régions (une région qui se dépeuple est probablement en voie de déclin, surtout si elle perd ses jeunes). Mais la même chose ne vaut pas pour les quartiers des zones métropolitaines, ou du moins pas de la même manière: les urbains n'habitent pas forcément dans le quartier où ils travaillent, ils n'y font pas forcément le gros de leurs achats, ils ne dépendent pas aussi étroitement des services d'éducation et de santé de leur quartier, et ainsi de suite. C'est plutôt la zone métropolitaine comme telle qu'ils habitent, encore que la distribution des catégories sociales de la population et des activités sur le territoire soit d'une grande importance; c'est ce que nous abordons maintenant.

6.10 *Dixième chantier*

Indices de spatialisation des inégalités et de pauvreté urbaine concentrée

6.10.1 Objectif

Mesurer et analyser le niveau de développement social en prenant comme critère le degré auquel l'espace urbain tend à devenir hétérogène, en séparant de façon

durable les quartiers où habitent les sous-populations les plus vulnérables et les autres quartiers, qui bénéficient souvent d'un meilleur accès aux services publics et privés.

6.10.2 Méthodes

Il s'agit principalement ici de travaux d'écologie factorielle urbaine, dont nous avons parlé à la section 4 G. Mais d'autres travaux sont pertinents, comme ceux de Myles et Picot (2000), qui ont montré une tendance marquée, depuis deux décennies, à ce que les quartiers des grandes métropoles canadiennes, y compris Montréal, deviennent plus homogènes à l'interne et plus distincts entre eux quant à la distribution du revenu des familles. Il faut tenir compte également ici des travaux sur la disponibilité des services dans les différents quartiers, comme l'ont fait par exemple les chercheurs de la Direction de la santé publique de Montréal Centre (Bertrand, 2002) à propos de la sécurité alimentaire.

6.10.3 Travaux accomplis

L'annexe A5 résume les travaux canadiens sur cette question de la spatialisation des inégalités et examine la situation de Montréal. Au delà de sa prévalence, en effet, la concentration même de la pauvreté est très importante. En premier lieu, l'accès aux services de proximité, qu'ils soient privés ou publics, devient problématique là où une forte proportion des résidents ne dispose que de faibles ressources. Les services commerciaux désertent ces quartiers, où il y a peu de bénéfices à tirer; ou alors ils pratiquent, paradoxalement, des prix plus élevés qu'ailleurs auprès de cette clientèle pauvre et captive (par exemple les dépanneurs par opposition aux grandes chaînes, voire même les différentes succursales de ces grandes chaînes, comme l'a démontré une étude des ACEF). Les services publics eux-mêmes (police, écoles, services de santé, services d'entretien urbain, etc.) tendent à pratiquer selon des standards moins élevés (du moins dans les grandes villes américaines), parce que les praticiens souhaitent peu travailler dans ces quartiers, mais aussi parce que les populations présentes n'ont pas grand moyens de les obliger à maintenir une haute performance.

En deuxième lieu, un milieu où relativement peu de gens ont réussi socio-économiquement offre peu d'occasions aux autres d'améliorer leur sort. Les jeunes n'ont que peu d'exemples de succès qu'ils pourraient imiter. De plus, un tel milieu fournit peu de contacts avec le monde de l'emploi, et on sait que de tels liens sont le principal canal par lequel les individus trouvent des occasions d'emploi.

En troisième lieu, la pauvreté urbaine concentrée est un phénomène qui tend à s'amplifier, en une spirale infernale qu'a bien expliquée William Julius Wilson.

Quand la qualité de vie dans un quartier connaît une baisse, ses résidents les plus en moyens tendent à le quitter pour des lieux de résidence offrant de meilleurs services. Cette fuite accentue encore la concentration de la pauvreté et diminue la quantité de ressources disponibles dans le quartier, accélérant encore la fuite de strates de résidents certes de moins en moins prospères, mais assaillis par des conditions de vie qui se détériorent. L'aboutissement de ce processus, souvent enclenché par la perte des anciens emplois manufacturiers des quartiers ouvriers, c'est une situation semblable à celle des quartiers voisins du centre-ville de Détroit ou de plusieurs autres métropoles américaines.

Où en sommes-nous à cet égard? Myles et Picot, travaillant à l'aide des données des recensements canadiens de 1981 à 1996, constatent une aggravation de la situation à cet égard dans les zones métropolitaines canadiennes, et particulièrement à Montréal (notons qu'ils travaillent sur les distributions de revenu en général, terrain plus sûr que celui de la pauvreté, dont la définition est plus problématique --nous y reviendrons plus loin). Ils répartissent la croissance actuelle des inégalités de revenus au cours de cette période en fonction de deux processus distincts: les inégalités peuvent croître à l'intérieur des quartiers (les secteurs de recensement en l'occurrence), ou entre les quartiers. Dans le deuxième cas, on peut parler en quelque sorte de spatialisation des inégalités de revenu, puisque les quartiers les plus pauvres le deviennent davantage, alors que les plus riches s'enrichissent. Or c'est ce deuxième processus qui prédomine depuis près de deux décennies.

Par contre, les travaux de Jean Renaud, Micheline Mayer et Ronald Lebeau, qui ont fait une analyse statistique poussée des régions métropolitaines de recensement du Québec, indiquent que nous n'en sommes pas encore à une situation dramatique. Au point de vue socio-économique, la matrice des proximités spatiales, à Montréal, entre les catégories socio-économiques (catégories de revenu, de professions, aussi bien que de scolarisation) indique une certaine résistance à la polarisation: ces catégories ne s'éloignent pas les unes des autres linéairement, mais cohabitent souvent d'une façon paradoxale, qui n'est pas sans évoquer une gentrification limitée et probablement bénéfique.

6.10.4 Pistes à suivre

Il faudrait évidemment voir quelle est l'évolution récente de la situation à cet égard, en mettant à profit les données du recensement de 2001, qui seront disponibles dans quelques mois.

En deuxième lieu, il faudrait superposer cette carte des inégalités sociales à plusieurs autres cartes, rassemblant des données sur d'autres phénomènes sociaux dont nous connaissons la corrélation avec les inégalités. La carte de l'accessibilité des services privés et publics, bien sûr, pour étudier une éventuelle

spirale de pauvreté. La carte des prix des logements, si fondamentale pour expliquer la structuration de l'espace urbain. Et aussi la carte de la santé (voir Pampalon et Raymond, 2000), du succès scolaire, de la sécurité publique et du crime. À cela il faudrait aussi joindre la carte du transport, en commun et privé, qui rend accessibles ou éloigne les lieux du travail, d'accès à la consommation (centres d'achats, par exemple) et à la culture, de la sociabilité, etc.

On peut –même si le travail est très difficile– superposer de telles cartes, qui fournissent des vues encadrées allant des plus synoptiques aux plus détaillées. Elles peuvent être comparées dans le temps afin de révéler la dynamique de la transformation de l'espace urbain; les données quinquennales des recensements sont suffisantes pour révéler les grandes tendances, et les données administratives qu'on peut leur adjoindre (sur le logement, la santé, les résultats scolaires, etc.) se renouvellent encore plus rapidement.

6.11 *Onzième chantier* **Indice de littéracie civique**

6.11.1 Objectif

Mesurer et analyser le niveau de développement social en prenant comme critère la littéracie civique, c'est-à-dire de la disposition des individus, y compris ceux qui appartiennent aux sous-populations les plus vulnérables, à s'engager dans les débats et dans les activités qui concernent le développement de leur milieu.

[A COMPLÉTER]

6.12 *Douzième chantier* **Une perspective multidimensionnelle sur l'Indice de bien-être économique**

6.12.1 Objectif

Mesurer et analyser le niveau de développement social en prenant comme critère l'équilibre entre l'atteinte de quatre objectifs économiques primordiaux: la consommation, l'accumulation, une relative égalité et la sécurité.

6.12.2 Méthodes

Nous avons présenté l'indice créé par Osberg et Sharpe aux sections 4 C, 5.1.6 et 5.2.1, et il n'y a pas lieu de répéter l'information ici. Soulignons simplement à nouveau que l'argent sert d'étalon pour cumuler les données dans le cas de

chacune des quatre dimensions de l'indice: consommation, accumulation, inégalités et sécurité; les auteurs laissent toutefois chaque lecteur libre de choisir la pondération qui lui convient pour additionner en un indice global ces quatre dimensions, selon l'importance qu'il leur accorde en fonction de ses propres choix de valeurs.

6.12.3 Travaux accomplis

Osberg et Sharpe ont produit plusieurs études et des compendiums de données comparant diverses périodes au Canada, les pays de l'OCDE et les provinces canadiennes. Leur indice jouit d'une popularité croissante dans les milieux intéressés aux politiques publiques et il a été présenté récemment dans la prestigieuse revue de vulgarisation *Scientific American*.

6.12.4 Pistes à suivre

Tout en portant un jugement d'ensemble positif, l'annexe A 7 présente un ensemble de critiques de l'index de bien être économique, en suggérant de meilleures estimations de certaines de ses composantes. Nous ne les répéterons pas inutilement ici.

Nous voulons cependant évoquer une critique supplémentaire qui pourrait conduire à améliorer l'indice, ou du moins à utiliser différemment la précieuse information qu'il contient. Nous avons en effet reconnu dans la section 5.2.1 les limites, mais aussi l'immense intérêt d'utiliser l'argent comme étalon de mesure, surtout quand, comme le font Osberg et Sharpe, on impute des valeurs monétaires à des éléments qui ne se transigent pas sur la marché mais qui cependant déterminent la valeur d'usage des biens et services auxquels nous avons accès (en particulier les externalités). Mais comme ces chercheurs ne veulent pas utiliser les prix pour déterminer la valeur *relative* des quatre composantes qu'ils estiment (consommation, accumulation, inégalités et sécurité), ils proposent que chacun y aille d'un système de poids qui convient à ses valeurs.

C'est là introduire une incommensurabilité entre l'indice global calculé par divers individus ou divers groupes. Certes, des débats pourront se faire en vue de trouver des poids qui feraient plus ou moins consensus. Mais l'atteinte d'un tel consensus demeure aléatoire, et elle risque de faire dévier la discussion ailleurs que vers ce qui devrait, selon notre définition du développement social, en être le cœur: la notion de processus, en l'occurrence le processus qui produit le bien-être économique. Or ce processus, dans le cadre proposé par Osberg et Sharpe, en est un d'arbitrage dans la distribution des ressources en vue d'atteindre quatre valeurs différentes.

Plutôt qu'un système de poids, donc, ne faudrait-il pas tenter de représenter ces arbitrages, en tant qu'ils diffèrent entre les sociétés et entre les périodes. L'entreprise est hardie si on reste dans le cadre quadridimensionnel défini par Osberg et Sharpe. Mais supposons pour un moment une simplification en trois dimensions, qui ramènerait les deux dernières dimensions à une seule, celle de la prise en charge sociale des individus et des familles qui ne peuvent s'occuper seuls de redresser une situation problématique. Après tout, c'est bien là ce qu'ont en commun ces deux dernières dimensions: les inégalités correspondent au fait que des individus sont, au moins pour un temps, démunis, qu'ils sont privés de sécurité économique; quant à la dimension de sécurité elle-même, elle se fonde sur la prise en charge sociale des risques majeurs que sont la maladie, la vieillesse, la monoparentalité et le chômage.

Dans une telle perspective, nous aurions trois dimensions: le bien-être dérivé de la consommation, qui est largement immédiate et privée; celui qui provient de l'accumulation, publique et privée, qui nous fait mettre de côté ce qu'il faut pour préparer notre propre avenir et celui des générations qui suivent; et celui que procure la fonction providentielle de la vie sociale, plus souvent publique que privée, qui vise à permettre à chacun de faire face aux aléas de la vie et de développer ses potentiels.

Il est possible d'examiner la trajectoire d'une société au fil du temps, ou de comparer les positions de diverses sociétés –voire de faire une analyse dynamique et comparative à la fois– dans un tel espace tridimensionnel d'arbitrage. On pourrait ainsi constater quelles sociétés, à quel moment, consacrent davantage des ressources disponibles à satisfaire des besoins plus immédiats, à réserver des ressources pour l'avenir et à en consacrer d'autres au développement social.

6.13 Treizième chantier

Indice des régimes providentiels et indice des régimes de genre

6.13.1 Objectif

Mesurer et analyser le niveau de développement social en examinant comment diverses sociétés/époques établissent –en comparaison avec le Québec d'aujourd'hui– un équilibre dynamique entre les principes de liberté, d'égalité, et de solidarité. Analyser, en particulier, comment s'articule, dans divers régimes providentiels, l'apport de ressources par le marché, par l'État et par les familles, et comment ces régimes ont des répercussions différentes pour les hommes et pour les femmes.

6.13.2 Méthodes et travaux accomplis

Nous avons présenté aux sections 2.2.3 et 5.2.3 l'orientation des travaux de Saint-Arnaud, Bernard et Boisjoly (2001) sur les régimes providentiels, qui sont expliqués en détails à l'annexe A 8. Nous ne reprendrons pas les explications ici, mais nous nous limiterons à rappeler que la méthode consiste à faire une analyse de regroupement des pays (ou des juridictions sub-nationales, par exemple quatre provinces canadiennes dans le cas de l'annexe A 8) à partir d'un ensemble d'indicateurs statistiques. Ces indicateurs correspondent à trois ensembles de caractéristiques des régimes providentiels: les *situations sociales* qui résultent de certaines *politiques sociales*, reflétant à leur tour des niveaux et des formes typiques de *mobilisation des acteurs sociaux* autour d'enjeux de développement social. Ces trois composantes s'influencent l'une l'autre et contribuent ainsi à procurer une certaine stabilité aux régimes providentiels.

Une telle analyse procure en quelque sorte un indice synthétique du développement social pour le Québec en permettant de caractériser son évolution dans le temps et sa proximité par rapport à des sociétés qui se rangent dans divers régimes providentiels. Les données révèlent en fait une grande proximité du Québec par rapport au modèle canadien, qui lui-même appartient au régime providentiel libéral, caractéristique des pays à prédominance anglo-saxonne. Mais une analyse plus détaillée montre que le Québec présente certains traits des modèles conservateur et social-démocrate (tandis que l'Alberta, par exemple, se rapproche davantage du modèle ultra-libéral que représentent les États-Unis).

6.13.3 Pistes à suivre

Les premiers résultats des analyses de regroupements à propos des régimes providentiels sont prometteurs, mais on pourrait y apporter de nombreuses améliorations. Premièrement, les indicateurs utilisés, tirés des compilations des grands organismes internationaux, et en particulier de l'OCDE, représentent les grands équilibres budgétaires des programmes des États et les données classiques sur les situations sociales. Une recherche approfondie pourrait permettre de trouver des données comparatives plus fines sur les paramètres des politiques sociales, sur les situations sociales et sur la participation civique. Une telle épreuve pourrait mieux asseoir la démonstration empirique de l'existence des régimes providentiels, et peut-être permettre de prendre en compte des politiques moins massives au plan budgétaire mais néanmoins significatives, comme les politiques de la petite enfance, le recouvrement automatique des pensions alimentaires, les normes du travail, la générosité des paramètres des divers programmes sociaux et ainsi de suite.

Deuxièmement, les régimes peuvent être utilisés comme une variable causale (à condition bien sûr de retirer de la mesure même des régimes les variables dépendantes qui seraient utilisées, afin d'éviter tout raisonnement circulaire). On pourrait ainsi tenter de déterminer comment les sociétés investissent pour arriver à leurs fins dans des domaines comme la santé ou la littéracie : est-ce qu'elles parviennent essentiellement aux mêmes résultats par des moyens différents, ou bien parviennent-elles à des résultats significativement différents⁷⁹? Dans le cas de la santé en particulier, on pourrait faire l'hypothèse que la relation entre cette variable et le gradient socio-économique est différente selon le régime de sécurité sociale : dans une société libérale, les gens se procurent davantage de services de santé sur le marché, de sorte que la corrélation devrait être maximale; dans les autres types de société, et surtout les sociales-démocrates, un plus grand effort est fait pour égaliser les chances d'accès aux services, de sorte que la corrélation devrait être atténuée. L'accès aux services n'est d'ailleurs pas le seul relais d'une telle relation causale, puisque l'accès à un standard de vie suffisant pour préserver sa santé varie aussi selon le régime de sécurité sociale.

Troisièmement, plusieurs critiques féministes ont fait valoir que l'analyse des régimes providentiels était trop centrée sur les rapports entre le marché et l'État et qu'elle ne faisait pas une place suffisante à la famille. Pourtant, l'articulation de ces régimes assigne des rôles à ces trois institutions; et en particulier, l'articulation entre la famille et l'État et entre la famille et le marché ne saurait être comprise sans référence à la division sexuelle du travail. Question de rapports entre la sphère domestique et la sphère marchande dans le premier cas; question d'influence de l'État sur l'organisation des rapports de genre dans la famille, dans le travail marchand et dans le domaine des droits sociaux dans le second. Il faudrait donc reprendre les analyses faites jusqu'ici, mais avec des indicateurs propres à mettre en relief les différences entre sociétés quant à la façon dont s'y structurent les rapports de genre.

6.14 Quatorzième chantier

Indice dialogique de qualité de vie

6.14.1 Objectif

Mesurer et analyser le niveau de développement social en prenant comme critère l'ensemble de dimensions auxquelles la population accorde le plus d'importance quand elle est conviée à débattre de ce qu'est la qualité de la vie.

⁷⁹ Les données de Willms (1997) que nous avons évoquées plus tôt tendent à montrer que c'est la deuxième hypothèse qui prévaut.

6.14.2 Méthodes et travaux accomplis

Nous avons abondamment décrit la méthode et ses résultats à la section 5.1.2.5.2. Nous ne les reprendrons pas inutilement ici, sauf pour souligner que la notion de qualité de vie est évidemment prise ici dans le sens communautaire, et non pas dans le sens économique et individualiste. Pour intéresser les membres d'une communauté à entrer dans un dialogue à propos de la qualité de la vie, il faut évidemment qu'ils veuillent investir dans cette communauté, et non pas en changer aussitôt qu'elle présente des inconvénients. Cela dit, tout est question de degré, évidemment, sur un continuum allant d'un pôle à l'autre.

6.14.3 Pistes à suivre

Les Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques ont poursuivi l'effort de consultation des citoyens de trois façons. Premièrement en construisant, comme nous l'avons mentionné à la section 5.2.5.2, un prototype d'indicateurs de qualité de vie qui fera l'objet de nouvelles consultations. Deuxièmement, une consultation similaire a été réalisée en regard des politiques de santé, et elle se prolonge maintenant dans un projet plus large qui s'intitule "Le Canada que nous voulons".

La consultation et le dialogue public ne sont évidemment pas absents de la scène québécoise, tant s'en faut; mais ils se font à travers des formules différentes. À notre connaissance, une telle consultation du public en général *à propos de la construction d'indicateurs* est une voie nouvelle⁸⁰, que notre société aurait probablement avantage à examiner de près et peut-être à reprendre à son compte.

⁸⁰ Si on fait exception du travail de White et al. (2002) que nous avons évoqué plus tôt.

7 CONCLUSION:

TROIS PISTES DE TRAVAIL POUR LA MESURE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL [version provisoire]

7.1 Les indices qu'il faut construire, et ceux qu'il ne faut pas

Sans reprendre ici tout le chapitre 6, disons clairement que nous recommandons la poursuite de recherches pour développer les quatorze indices synthétiques proposés. Ensemble ils nous fourniront un éclairage sur les multiples facettes du développement social, conçu comme un ensemble de processus d'amélioration des potentiels et des conditions de vie des individus et des collectivités. Cela dit, il est évident que certains de ces chantiers sont relativement avancés alors que d'autres commencent à peine. Ils ont tous une pertinence par rapport à nos objectifs, mais il faudra faire avec les moyens disponibles. Justement, il y a moyen de rendre encore plus efficace l'usage des ressources engagées dans de tels travaux en favorisant leur coordination

7.2 Le partage du travail entre les chercheurs

Le travail envisagé au chapitre 6 dépasse évidemment les ressources d'une seule équipe de recherche, y compris la nôtre, de toute évidence. En fait, comme nous l'avons dit tout au long de ce rapport, plusieurs équipes sont déjà engagées dans ces chantiers, au Québec et ailleurs. Mais il n'est pas du tout clair que l'information circule de façon optimale, que les bonnes idées sont reprises ailleurs, que tous ont le sentiment de contribuer à un objectif commun: mesurer l'évolution du développement social au Québec. Il faudrait donc systématiser le dialogue, créer un réseau des chercheurs qui sont engagés dans l'entreprise. Et en particulier, il faudrait favoriser le dialogue entre les disciplines, tout comme entre les chercheurs des universités, du secteur public et des ONG, car nous avons tellement à apprendre les uns des autres. Pour une société où les ressources humaines et matérielles de recherche sont comptées, à cause de sa taille, la coopération s'impose. Et on peut d'ailleurs penser qu'elle intéresse vivement les chercheurs.

7.3 Les données disponibles et celles qui ne le sont pas

Nous avons principalement orienté nos travaux vers l'exploitation de données existantes. Mais nous sommes revenus très souvent également sur la nécessité d'avoir des données longitudinales et intégrées pour analyser à fond l'ensemble des processus d'amélioration des potentiels et des conditions de vie des individus et des collectivités. L'Institut de la statistique du Québec est justement en train

de préparer, en collaboration avec une équipe de chercheurs, un vaste projet de panel des ménages, appelé Enquête socioéconomique et de santé intégrée et longitudinale (ESSIL). Une telle enquête fournirait au milieu de la recherche non seulement les moyens véritables de réaliser la mission de mesure du développement social, mais également une occasion extraordinaire de collaborer, au-delà des disciplines et des milieux de travail, à l'élaboration de politiques publiques efficaces et intégrées, orientées vers le moyen et le long terme, et contribuant à assurer qu'au Québec, développement social et développement économique se conjuguent avec intelligence.

8 BIBLIOGRAPHIE

- ANHEIR K., Helmut, (2000). *The CIVICUS Society Diamond : Profiling Civil Society, Summary*, Center for Civil Society, London School of Economics.
- AUSTRALIAN BUREAU OF STATISTICS, (1998). 1996 Census of Population and Housing: Socio-Economic Indexes for Areas, Australian Bureau of Statistics, posté à <http://www.aph.gov.au/library/pubs/cib/1998-99/99cib04.htm>
- BERNARD, Paul, (1982). « L'insignifiance des données Bref essai contre la stigmatisation positiviste ». *Sociologie et Société*, 14 (1): 65-82.
- BERNARD, Paul, (1993). « Cause perdue? Le pouvoir heuristique de l'analyse causale », *Sociologie et sociétés*, 25 (2) :171-189.
- BERNARD, Paul, (1999). « La cohésion sociale : critique dialectique d'un quasi-concept », *Lien social et Politiques-RIAC : Les mots pour le dire, les mots pour le faire : le nouveau vocabulaire du social*, 41 (printemps) : 47-59 (aussi publié en tant que Canadian Policy Research Network discussion paper Document de recherche numéro F 09, décembre 1999 sous le titre de *Social Cohesion: A Critique*).
- BERNARD, Paul, (2001). « Les paradoxes de l'inclusion sociale », communication au Colloque *Les facteurs d'inclusion sociale ont-ils changé ?*, organisé par le Groupe de recherche CRITERES et le Secrétariat de recherche sur les politiques, Montréal, 22 février.
- BERNARD, Paul, (2001a). « Le quasi-concept d'inclusion sociale et ses paradoxes », Communication au Colloque *Les facteurs d'inclusion sociale ont-ils changé ?*, organisé par CRITERES et le Secrétariat de recherche sur les politiques, Montréal, 22 février.
- BERNIER, Michel, (1999). *La mesure du développement social*, Québec : Conseil de la santé et du bien-être.
- BERTRAND, Lise, (Direction de la santé publique de Montréal-Centre) (2002). « Les inégalités sociales de l'alimentation à Montréal, Communication au colloque *La spatialisation des inégalités sociales à Montréal*, juin.
- BLOCK, Fred L., (1996). *The Vampire State and Other Myths and Fallacies About the U.S economy*, New York: New Press.
- BRITISH COLUMBIA STATISTICS, (1998). *British Columbia Regional Socio-economic Indicators: Methodology*, posté à <http://www.bcstats.gov.bc.ca/data/sep/method.pdf>
- BROWN, Philipp and Hugh Lauder, (2001). *Capitalism and Social Progress: The Future of Society in a Global Economy*, New York : Palgrave.
- CANADIAN POLICY RESEARCH NETWORKS, (2001). *Indicators of Quality of Life in Canada: A Citizens' Prototype*, avril 2001, posté à http://www.cprn.com/corp/qolip/files/Final_e.htm.
- CARLUCCI Francesco et Stefano Pisani, (1995). «A Multiattribute Measure of Human Development», *Sociological Indicators Research*, 36 : 145-176.

- COBB Clifford, Ted Halstead et Jonathan Rowe, (1995). « If the GDP Is Up, Why Is America Down ? », *Atlantic Monthly*, octobre 1995, posté à <http://www.theatlantic.com/politics/ecbig/gdp.htm>.
- COBB, Clifford W. et John B. Cobb, Jr., (1994). *The Green National Product: A Proposed Index of Sustainable Economic Welfare*, Lanham (MD): University Press of America.
- CONSEIL DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE en collaboration avec l'Association des régions du Québec... [et al.], (1998a). *Forum sur le développement social - Rapport, remis au ministre de la santé et des services sociaux*, Sillery : Conseil de la santé et du bien-être. posté à http://www.msss.gouv.qc.ca/csbe/fr/04_publi/rapports/rap98_10.pdf.
- CONSEIL DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE, (2000). « La mesure du développement social : enjeux politiques et exigences scientifiques », Présentation d'Hélène Morais au *Sommet mondial pour le développement social : le développement social pour tous à l'heure de la mondialisation -- Session extraordinaire de l'Assemblée générale* (Genève, 26-30 juin 2000) organisée par les Nations-Unies.
- CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES (QUÉBEC) et Yvon Leclerc, Bernard Béliveau et Pierre Bérubé, (1990). « Idées : Indice démographiques, économiques, environnementaux et sociaux », *Agir ensemble : Rapport sur le développement*, Boucherville : Gaëtan Morin, 113-145.
- COUSINEAU, Jean-Michel, (1989). *Économie du travail*, Boucherville : Gaëtan Morin.
- DANSEREAU, Francine et Marc Chokom avec la collaboration de Gérard Divay, (2002). *Les logements privés au Québec: la composition du parc de logement, les bailleurs et les propriétaires résidents*, Société d'habitation du Québec, juin.
- DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DU CANADA, POLITIQUE STRATÉGIQUE, DIRECTION GÉNÉRALE DE LA RECHERCHE APPLIQUÉE, (1998). *Création d'une mesure préliminaire de la pauvreté fondée sur un panier de consommation : Rapport du Groupe fédéral/provincial/territorial sur la recherche et l'information dans le domaine du développement social*, [Hull] : Développement des ressources humaines du Canada, Politique stratégique, Direction générale de la recherche appliquée.
- DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DU CANADA, POLITIQUE STRATÉGIQUE, DIRECTION GÉNÉRALE DE LA RECHERCHE APPLIQUÉE, (1998). « La mesure du panier de consommation – Créer une nouvelle mesure de la pauvreté, *Bulletin de la recherche appliquée*, 4.(2). posté à www.hrdc-drhc.gc.ca/sp-ps/arb-dgra/publications/bulletin/vol4n2/f/v4n2_f.pdf.
- DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DU CANADA ET L'ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE), (2000). *The Contribution of Human and Social Capital to Sustained Economic Growth and Well-being: International Symposium Report*, Ottawa: Développement des ressources humaines du Canada.
- DI PRETE, Thomas, Dominique Goux, Eric Maurin et Michael Tahlin, (2000). « Welfare State Policies, Labor Market Institutions, and School-To-Work Linkages:

- A Test of Competing Models for the Structure of Unemployment in France and Sweden », Communication à la *International Sociological Association Research Committee on Social Stratification (RC28) Libourne Conference*, 11-14 mai.
- DIENER, E. et E. Suh, (1997). « Measuring Quality of Life: Economic, Social, and Subjective Indicators », *Social Indicators Research*, 40:189-216.
- DIENER, Ed, (1994). « Subjective Well-being », *Psychological Bulletin*, 94 (3):542-575.
- DIENER, Ed, (1995). « A Value Based Index for Measuring National Quality of Life », *Social indicators Research*, 36:107-127.
- DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE DE MONTRÉAL CENTRE, (2001), *Rapport annuel 2001 sur la santé de la population : Un nouvel éclairage sur la santé mentale des adultes montréalais*. Direction de la santé publique de Montréal-Centre.
- ESPING-ANDERSEN, Gøsta, (1990). *The Three Worlds of Welfare Capitalism*, Princeton: Princeton U. Press.
- ESPING-ANDERSEN, Gøsta, (1999a). *Social Foundations of Postindustrial Economies*, New York: Oxford U. Press,.
- ESPING-ANDERSEN, Gøsta, (2000). *Social Indicators and Welfare Monitoring: Social Policy and Development Programme, Paper number 2*, Geneva: United Nations Research Institute for Social Development.
- ESTES, Richard J., (1997). « Social Development Trends in Europe, 1970-1994: Development Prospects for the New Europe », *Social Indicators Research*, 42:1-19.
- EVANS Robert G., Morris Lionel Bare et Theodore R Marmor, (1996). *Être ou ne pas être en bonne santé : biologie et déterminants sociaux de la maladie*, Paris : J. Libbey Eurotext ; Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- FELLEGI, Ivan et Michael Wolfson, (1997). « Towards Systems of Social Statistics », Communication à la *51st Session of the International Statistical Institute*, Istanbul, August 1997 (publié dans *Journal of Official Statistics*, 15 (3) 1999).
- FRANK, Robert, (1997). *Microeconomics and Behavior*, 3rd edition, New York: McGraw Hill
- FRITZELL, Johan, (1990). « The Dynamics of Income Distribution: Economic Mobility in Sweden in Comparison with the United States », *Social Science Research*, 19: 17-46.
- GODBOUT, Jacques T. et Alain Caillé, (1995). *L'esprit du don*, [Montréal] : Boréal.
- GOODIN, Robert, Michael Bittman et Peter Saunders, (2001). « If Time is Money, What is Poverty? Discretionary Time in Alternative Households », Communication à la *Research Committee 19 Conference*, Oviedo, Espagne, Septembre.
- GRUENBERG, Barry (1980). « The Happy Worker: An Analysis of Educational and Occupational Differences in Determinants of Job Satisfaction », *American Journal of Sociology*, 86 (2), September, 247-271.
- HAUSER, Robert M., Brett V. Brown et William Prosser (1997). *Indicators of Children's Well-Being*, New York: Russell Sage Foundation.

- HÔ, Guy Vàn Hap et Guy Legault (2002). « Les indices socio-économiques, outil de politique de l'éducation au Québec », in *Vers des politiques canadiennes d'éducation fondées sur la recherche*, sous la direction de Patrice de Broucker et Arthur Sweetman, Kingston : John Deutsch Institute for the Study of Economic Policy ; Montréal : McGill Queen's University Press, 189-204.
- HOCHSCHILD, Arlie R., (1989). *The Second Shift : Working Parents and the Revolution at Home*, New York: Avon Books.
- HIRSCHMAN, Albert, (1970). *Exit, Voice and Loyalty : Responses to Decline in Firms, Organizations, and States*, Cambridge: Harvard U. Press.
- HUBER, Evelyne et al., (2001). « The Welfare State and Gender Equality », Communication à la *Meetings of the Research Committee 19 of the International Sociological Association (Poverty, Social Welfare, and Social Policy)*, Oviedo, Espagne, 6-9 septembre.
- INGLEHART, R. (1997). *Modernization and Postmodernization: Cultural, Economic and Political Change in 43 Countries*, Princeton (NJ) : Princeton University Press.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, (2001). *Portrait social du Québec : Données et analyses, Édition 2001*, Québec : Institut de la statistique du Québec.
- JENSON, Jane, (1998). *Les contours de la cohésion sociale : l'état de la recherche au Canada*,. Ottawa : Réseaux Canadiens de Recherche en Politiques Publiques.
- JENCKS, Christopher, Lauri Perman and Lee Rainwater, (1988). « What is a Good Job? A New Measure of Labour Market success », *American Journal of Sociology*, 93 (6): 1322-1357.
- KACAPYR, Elia, (1996). « The American Demographics Index of Well-Being », *American Demographics*, 18: 32-43.
- KARASEK, R. et Theorell, T.(1990). « Stress, Productivity, and the Reconstruction of Working Life », in *Healthy Work*. New York (N.Y.) : Basic Books.
- LANGLOIS, Simon, (2001). *Les indicateurs sociaux subjectifs : État de la questions : Rapport soumis à l'Institut de la statistique du Québec*, février.
- LANGLOIS, Simon, François Gardes et Patrice Gaubert Pauvreté, (2000). « Convergence des structures de consommations au Canada », *Revue canadienne de sociologie et anthropologie*, 37 (1) : 1-27.
- LEMIEUX, Vincent et al., (1999). *Rapport sur l'appropriation par les communautés locales de leur développement*, Québec : Conseil de la santé et du bien-être.
- LETOURNEUX, Véronique et Paul Bernard (2002). « Mais où sont donc les bons emplois ? », communication au Colloque *Organisation, intensification du travail, qualité du travail*, organisé par le Centre d'études de l'emploi, Paris, novembre.
- LOWE, Graham S., (2000). *The Quality of Work: A People-Centred Agenda*, Don Mills (Ont): Oxford U. Press.
- LOWE, Graham et Grant Schellenberg (2001). « What's a Good Job? : The Importance of Employment Relationships », [Ottawa] : Canadian Policy Research Networks.

- MARSHALL, T.H., (1950). *Citizenship and Social Class And Other Essays*, Oxford: Oxford U. Press.
- MAZUMDAR, Krishna, (1996). « An Analysis of Causal Flow Between Social Development and Economic Growth: The Social Development Index », *American Journal of Economic and Sociology*, 55 (3): 361-384
- MAZUMDAR, Krishna, (1996). « Level of Development of a Country: A Possible New Approach », *Social Indicators Research*, 38 (3): 245-274.
- MILNER Henry et Svante Ersson, (2000). « Social Capital, Civic Engagement and Institutional Performance in Sweden: An Analysis of the Swedish Regions », Communication présentée à la *Workshop on Social Capital, ECPR Joint Workshops, University of Copenhagen*, posté sur le site <http://www.essex.ac.uk/ecpr/jointsessions/Copenhagen/papers/ws13.htm>.
- MILNER, Henry, (2001). *Civic Literacy in Comparative Context: Why Canadians Should Be Concerned*, Montréal : Institut de recherche en politiques publiques, posté à <http://www.irpp.org/fr/pm/index.htm>
- MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE, (2002). « La volonté d'agir, la force de réussir : Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, Énoncé de politique du gouvernement du Québec », juin, posté à <http://www.mess.gouv.qc.ca/francais/ministere/publications/enonce.pdf>
- MIRINGOFF, M.L., (1995). *Index of Social Health* (Version américaine), New-York: Fordham Institute for Innovation in Social Policy.
- MYLES, John et Garnett Picot (2000). « Accounting for Neighbourhood Inequality: Economic Segregation, Income Inequality and the Neighborhood Distribution of Income », Statistics Canada Working Paper, August
- NATIONAL ECONOMIC AND SOCIAL COUNCIL, (2002). *National Indicators for Sustainable Economic, Social and Environmental Development*, [Dublin] National Economic and Social Council, posté à http://www.nesc.ie/41379_nat_prog_no108.pdf
- NORDHAUS, William D. et James Tobin, (1973). «Is growth Obsolete?, The Measurement of Economic and Social Performance », *Studies in Income and Wealth*, 38.
- NOREAU, Nathalie, (1996). « Les différents visages du chômage », *L'emploi et le revenu en perspective*, 8 (1).
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES, DIRECTION DE L'ÉDUCATION, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES AFFAIRES SOCIALES, (1999). *Indicateurs sociaux : Cadre et Structure proposés*, Paris : OCDE.
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES, (2001). *Le bien-être des nations : le rôle du capital humain et social*, Paris : OCDE.
- ORGANISATION DES NATIONS-UNIES, (2000). *Sommet mondial pour le développement social : le développement social pour tous à l'heure de la mondialisation -- Session extraordinaire de l'Assemblée générale*, Genève, 26-30 juin.

- ORGANISATION FOR ECONOMIC COOPERATION AND DEVELOPMENT, (1973). *The OECD Social Indicator Program: List of Social Concerns Common to Most OECD Countries*, Paris: OECD.
- ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ, (2000). *Healthy Life Expectancy Rankings: Based on the World Health Organization's Disability Adjusted Life Expectancy (DALE)*, posté à http://ist-socrates.berkeley.edu/~cush/pp172/who_healthy_life_exp_ranks.htm
- OSBERG, Lars and Andrew Sharpe, (2002). « The Index of Economic Well-being », *Indicators : The Journal of Social Health* 1(2): 24-62, posté à <http://www.cslc.ca/pdf/iwb2002-p.pdf>
- OSBERG, Lars and Andrew Sharpe, (2000). « An Index of Economic Well-being for the Canadian Provinces », Centre for the Study of Living Standards, November, posté à <http://www.cslc.ca>.
- OSBERG, Lars and Andrew Sharpe, (1998). « An Index of Economic Well-being for Canada », [Hull, Québec] : Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique, Développement des ressources humaines Canada.
- PAMPALON, Robert et Guy Raymond, (2000). *Un indice de défavorisation pour la planification de la santé et du bien-être au Québec*, [Québec] : Institut national de santé publique du Québec : Ministère de la santé et des services sociaux Québec.
- PIERSON, Paul (1996) *Dismantling the Welfare State?: Reagan, Thatcher and the Politics Of Retrenchment*, Cambridge (England); New York : Cambridge University Press.
- POLÈSE, Mario et Richard E. Stren, (2000). *The Social Sustainability of Cities : Diversity and the Management of Change*, Toronto : University of Toronto Press.
- POLICY RESEARCH SECRETARIAT (Gouvernement du Canada), (2001). *Horizons: Special issue on social inclusion*, 4 (1).
- POTVIN René, André Bernier, Paul Bernard et Johanne Boisjoly, (2000). « Précarité et nouveaux rapports de travail dans les années 80 et 90 », *Problèmes sociaux, Tome 1, Théories et méthodologies*, sous la dir. de Henri Dorvil et Robert Mayer, Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec : 373-396.
- PRATSCHKE, Jonatahan et Trutz Haase, (2000). « Structures of Disadvantage: Spatial and Theoretical Aspects of Index Construction, Index-construction: Methods of Aggregating Indicators of Social and Economic Well-Being », *Fifth International Conference on Logic and Methodology*, Cologne, 3-6 octobre.
- PUTNAM, Robert D., (2000). *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*, New York: Simon & Schuster.
- RCRPP, (2001). *Indicators of Quality of Life in Canada: A Citizens' Prototype, QOLIP project*, Ottawa, Canadian Policy Research Networks, April.
- REICH, Robert B., (2001). « The New Economy As a Decent Society », *The American Prospect*, 12 (3) February 12. posté à <http://www.prospect.org/print/V12/3/reich-r.html>.

- RENAUD, Jean, Micheline Mayer et Ronald Lebeau, (1996). *Espace urbain, espace social : Portrait de la population des villes du Québec*, [Montréal] : Centres jeunesse de Montréal.
- ROCHER, Guy, (1969). *Introduction à la sociologie générale*, Montréal : HMH.
- ROSS, David P. and Paul Roberts, (1999). *Le bien-être de l'enfant et le revenu familial : Un nouveau regard au débat sur la pauvreté*, Ottawa : Conseil canadien de développement social.
- SARLO, Christopher A., (1998). Canadian Living Standards. 1998 Report. posté à http://www.fraserinstitute.ca/publications/critical_issues/1998/living_standards/
- SCHETAGNE, Sylvain, Andrew Jackson et Shelley Harman, (2001). *Gaining Ground : The Personal Security Index 2001*, [Ottawa] Conseil Canadien de développement social, posté à <http://www.ccsd.ca/pubs/2001/psi2001/>.
- SCHOR, Juliet, (1991). *The Overworked American: The Unexpected Decline of Leisure*, [New York, N.Y.] : Basic Books.
- SCHNAPPER, Dominique, (1994). *L'épreuve du chômage*, Paris : Gallimard.
- SCHWARTZ, Shalom. H., (1992). « Universals in the Content and Structure of Values: Theory and Empirical Tests in 20 countries », *Advances in Experimental Social Psychology*, 25 : 1-65.
- SCHWARTZ, S.H., (1994). « Are There Universal Aspects In The Content And Structure Of Values? » *Journal of Social Issues*, 50: 19-45
- SEN, Amartya, (1993). « Capability and Well-being », in *The Quality of Life: Study Prepared for the World Institute for Development Economics Research (WIDER) of the United Nations University*, sous la dir. de Martha Nussbaum et Amartya Sen, Oxford:Clarendon Press, (1993).
- SEN, Amartya, (1999). *Development as Freedom*, New York: First Anchor Book.
- SIEGRIST, J., (1996). « Adverse Health Effects of High Effort/Low Reward Conditions », *Journal of Occupational. Health Psychology*, 1:27-41
- SØRENSEN, Aage B., (2000). « Toward a Sounder Basis for Class Analysis », *American Journal of Sociology*, 105 (6): 1523-1558.
- ST-ARNAUD, Sébastien, Paul Bernard et Johanne Boisjoly, (2001). *Régimes providentiels et indicateurs sociaux : La place des provinces canadiennes dans les mondes du « capitalisme providentiel », Rapport de recherche présenté à l'Institut de la Statistique du Québec.*
- TILLY, Charles, (1998). *Durable Inequality*, Berkeley, CA: U.of California Press.
- TOWNSON, Monica, (1999). *Malades d'inégalités : Comment les facteurs socio-économiques influencent notre bien-être*, Ottawa : Canadian Centre for Policy Alternatives.
- UNICEF Innocenti Research Centre (2000). « A League Table of Child Poverty In Rich Nations », *Innocenti Report Card #1*, posté à www.unicef-icdc.org, June.
- UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAM (UNDP) (1990-2001), Publié annuellement sous le titre de: Human Development Report, rapport 2001 posté à <http://www.undp.org/hdr2001/french/>
- VÉZINA, Michel, et al (1992). *Pour donner un sens au travail : bilan et orientation du Québec en santé mentale*, Boucherville : Gaëtan Morin.

- WHITE, Deena, Bruno Jean et Maurice Lévesque, (2002). *Les conceptions du développement social : Le point de vue des acteurs, Rapport déposé au Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture*, posté à <http://www.fqrs.c.gouv.qc.ca/pdf/rapconception.pdf>
- WILLMS, J. Douglas (2002). *Vulnerable Children : Findings From Canada's National Longitudinal Survey of Children and Youth*, Edomonton : U. of Alberta Press.
- WILLMS, J. Douglas, (1997). « Les capacités de lecture des jeunes Canadiens », Ottawa : Statistique Canada,
- WILSON, William Julius, (1990). *The Truly Disadvantaged: the Inner City, the Underclass and Public Policy*, Chicago: University of Chicago Press
- WOLFSON, Michael, (1998). « Good Life Time (GLT): Health, Income, and the Time to Enjoy Them, Conference on the Stats of Living Standards and the Quality of Life in Canada », Ottawa : Center for the Study of Living Standards, Octobre.
- WOLFSON, Michael C. et Brian B. Murphy, (1998). « New Views on Inequality Trends in Canada and the United States », *Monthly Labor Review*, 121(4), 3-21.
- ZEESMAN, Allan and Satya Brinks, (1997). *An Index of Social Health for Canada, Research Paper*, [Ottawa] Politique stratégique, Direction générale de la recherche appliquée, posté à <http://www.hrdc-drhc.gc.ca/sp-ps/arb-dgra/publications/research/abr-97-9e.shtml>.

ANNEXE A1

LES MESURES DE LA PAUVRETÉ AU QUÉBEC ET AU CANADA

Jean-Michel Cousineau, Ph.D.
École de relations industrielles
Université de Montréal

8 octobre 2002

* Allocution présentée dans le cadre des conférences-midi de l' Association des économistes québécois (ASDEQ) et l'Université du Québec à Montréal (UQAM), mars 2002. Mise à jour octobre 2002.

INTRODUCTION

Les statistiques sur la pauvreté sont importantes. Si on veut savoir qui est pauvre, combien de personnes, de familles et d'enfants sont pauvres, qu'est-ce qu'on peut faire pour les aider et quelle est l'efficacité des politiques de l'État sur la pauvreté, il importe, avant tout, de disposer de bonnes statistiques sur la pauvreté.

À l'heure actuelle il existe trois grandes mesures de la pauvreté au Canada : les SFR, la MFR et la mesure proposée par le professeur Sarlo de l'Institut Fraser de Colombie-Britannique, le SBE.

Les SFR signifient les « Seuils de faible revenu »; la MFR signifie la « Mesure du faible revenu » et le SBE signifie le « Seuil des besoins essentiels ». Assez curieusement, aucune de ces mesures ne s'appelle « Seuil de pauvreté » et aucune de ces mesures ne concordent. Au contraire, chacune d'entre elles livre un message complètement différent quant à l'ampleur et à la nature de la pauvreté au Canada.

En effet, entre le taux de pauvreté associé à la mesure de Sarlo et celui associé aux SFR, la différence, pour l'ensemble du Canada et pour le début des années 2000, va du simple au double, soit environ 8 ½ % pour le SBE (Canada et Québec) et 17% pour les SFR (20% au Québec). La MFR, quant à elle, se situe à mi-chemin (11% à 12% au Canada; 13% au Québec) entre ces deux extrêmes.

Bientôt, nous hériterons d'une quatrième mesure, la MPC. La MPC signifie la mesure du panier de consommation. Celle-ci est présentement en voie de construction. Une demande de la part de Développement des ressources humaines Canada a été spécifiquement adressée à Statistique Canada pour la développer, la produire, la publier et la diffuser dans les prochains mois de la présente année.

Cette nouvelle mesure lèvera-t-elle l'ambiguïté qui règne actuellement quant à l'évaluation de la pauvreté au Canada ou constituera-t-elle plutôt une « autre » nouvelle mesure de la pauvreté? C'est ce que nous tenterons de savoir dans les paragraphes qui suivent. Nous expliquerons, tour à tour, chacune de ces mesures puis nous en donnerons les implications et, s'il y a lieu, les critiques et les limites. La conclusion fournira la réponse à notre question.

I. Les **SFR**

Les « Seuils de faible revenu » établis par Statistique Canada ont une longue histoire.

Origine

Dans sa version moderne, la référence à une mesure de l'incidence de la pauvreté au Canada remonte à 1968, lors de la parution du *Cinquième Exposé Annuel* du Conseil économique du Canada. À ce moment, celui-ci décrétait qu'en 1961 la pauvreté au Canada touchait pas moins de 27% de la population et 25% des familles. Pour en arriver à ces chiffres, le Conseil s'appuyait sur l'évaluation des bas revenus qu'avait effectuée Jenny Podoluk pour Statistique Canada. En

effet, suite à l'Enquête sur les dépenses des ménages menée par ce dernier organisme en 1959, il avait été trouvé que le ménage ou la famille moyenne au Canada consacrait environ 50% de son revenu aux trois postes de dépenses suivants : l'alimentation, le logement et le vêtement. En conséquence, on pouvait considérer qu'une famille qui consacrait un pourcentage significativement plus élevé de son revenu à ces trois seuls postes de dépenses **vivrait à l'étroit** et pourrait être considérée comme une **famille à faible revenu**. De combien plus? 20% de plus est la réponse proposée par Madame Podoluk puis adoptée par Statistique Canada. Dès lors, et jusqu'en 1978, ont pu être considérées comme familles ou individus à faible revenu, les unités qui consacraient plus de 70% de leurs revenus au strict nécessaire (vêtements, logement, aliments) et à qui ne restait plus que moins 30% de leur budget à consacrer aux autres nécessités de la vie moderne comme le transport, les soins de santé, les soins personnels, les assurances, l'éducation, l'entretien de la résidence, les loisirs, etc.. La contribution du Conseil économique du Canada a donc été de soulever le débat et d'attacher une connotation de pauvreté à la statistique des seuils de faible revenu. Cette connotation lui est restée rattachée depuis. Elle a été souvent reprise par les médias, par les chercheurs et, notamment, par le Conseil canadien de développement social (CCDS).

Développements

À travers le temps, Statistique Canada a aussi procédé à quelques modifications ou remaniements de son indice. D'une part, on a constaté que la

famille moyenne s'est enrichie à travers le temps et que cet enrichissement s'est traduit par une part de plus en plus réduite du budget consacrée aux seuls éléments essentiels que constituent le logement, les vêtements et les aliments. En fait, cette part serait successivement passée de 50% en 1959 à 42% dix ans plus tard, puis à 38,5% en 1978, à 36,2% en 1986 et, finalement, à 34,7% en 1992. Pour définir son seuil de faible revenu, Statistique Canada a gardé la règle d'un écart de 20% au-dessus de ces pourcentages, si bien qu'est considérée comme à faible revenu une personne ou une famille qui, de nos jours, consacre 54,7% ou plus de son budget à l'alimentation, à l'habillement et au logement, c'est-à-dire une personne qui dispose de moins de 45,3% de son revenu pour des fins autres que ces trois postes de dépenses. Ces changements ont eu pour effet d'augmenter les seuils de faible revenu et donc d'ajuster, d'autres diront d'augmenter, les taux et le nombre de personnes et de familles à faible revenu, toutes choses égales par ailleurs.

D'autre part, depuis 1973, Statistique Canada a aussi tenté d'améliorer son indice de faible revenu en établissant des seuils variables selon la taille de la communauté et selon la taille du ménage. Cela a produit, en tout, 35 catégories distinctes. Les tailles de ménages comportent 7 éléments. Elles varient de 1 à 7 personnes et plus dans le ménage. Les tailles de communautés comportent 5 éléments. Il y a les communautés rurales puis il y a les autres communautés qui varient de moins de 30 mille à 500 000 habitants et plus. Nous présentons un exemple de ces subdivisions au tableau 1. On y observe que les seuils de faible

revenu augmentent sensiblement lorsqu'on passe du milieu rural au milieu urbain : 12,696\$ pour une personne seule vivant en milieu rural contre 18,371\$ pour la même personne vivant en milieu fortement urbanisé (500 000 habitants et plus). Par ailleurs, la différence apparaît encore plus grande en fonction du nombre de personnes composant le ménage: le seuil de faible revenu s'établit à 46,793\$ pour une famille de 7 personnes ou plus (moyenne de 8) vivant en milieu urbain de 500 000 habitants et plus.

TABLEAU 1. SEUILS DE FAIBLE REVENU DE STATISTIQUE CANADA (2000)

Taille de la famille	Taille de la communauté en milliers d'habitants				
	500 000 + mille	100 à 499 mille	30 à 99 mille	- de 30 000 mille	Rural
1	18,371	15,757	15,648	14,561	12,696
2	22,964	16,697	19,561	18,201	15,870
3	28,560	24,497	24,326	22,635	19,738
4	34,572	29,653	29,448	27,401	23,892
5	38,646	33,148	32,917	30,629	26,708
6	42,719	36,642	36,387	33,857	29,524
7 et plus	46,793	40,137	39,857	37,085	32,340

Source : Conseil canadien de développement social, « Canadian Low-Income Cut-Offs, 2000 (LICOS) », 23 novembre 2001.

Selon Statistique Canada, la méthodologie utilisée pour mesurer ces seuils est logique et bien définie, mais elle ne permet pas de savoir qui est pauvre. Elle permet de savoir qui s'en tire beaucoup moins bien que la moyenne. Mais, ajoute-t-elle, « s'en tirer bien moins bien que la moyenne ne signifie pas

nécessairement qu'on soit pauvre » (Statistique Canada 1997, p. 2). C'est pourquoi Statistique Canada ne considère pas qu'elle publie de l'information sur les seuils de pauvreté, bien qu'elle ne s'oppose pas aux personnes ou aux organisations qui, en leur nom personnel, l'interprètent comme tel.

Le Conseil canadien de développement social (CCDS) est une de ces organisations qui prêtent une telle interprétation aux seuils de faible revenu. Dans le tableau 2 nous présentons, à cet égard, les taux officiels de pauvreté qui, selon cet organisme, sévissent au Canada et au Québec. On y observe, tout d'abord, que les taux de pauvreté ainsi rapportés pour le Québec sont systématiquement et toujours plus élevés que pour le Canada dans son ensemble. Ensuite, nous observons qu'ils se situent autour de 20%, en un peu plus ou en un peu moins, selon l'année ou la conjoncture, sauf une année, en 1989, où ils avaient baissé exceptionnellement à 16,3%. Pour le Conseil canadien de développement social, la pauvreté est une dure réalité au Québec aussi bien que dans le reste du Canada.

TABLEAU 2. TAUX DE PAUVRETÉ SELON LES SFR, CANADA ET QUÉBEC, 1980-1997.

	Canada	Québec		Canada	Québec		Canada	Québec
1980	16,0	19,3	1985	16,6	20,0	1992	17,0	19,1
1981	16,0	19,4	1987	16,4	19,7	1993	18,0	20,8
1982	17,3	19,9	1988	15,4	19,8	1994	17,1	20,5
1983	18,6	20,6	1989	14,1	16,3	1995	17,8	21,3
1984	18,8	21,8	1990	15,4	19,2	1996	17,9	21,4
1985	17,7	20,4	1991	16,5	19,5	1997	17,5	20,4

Source : Statistique Canada, « Personnes à faible revenu, 1980 à 1997 » catalogue 13-569-XIB, avril 1999.

Limites : le coût du logement

On dit qu'un des problèmes importants avec les SFR est qu'ils ne tiennent pas compte des différences marquées dans le coût de la vie et, notamment, dans le coût du logement entre les grandes agglomérations urbaines du Canada (CCDS 2001b, p.5). Nous avons voulu vérifier et quantifier cette hypothèse. Tel qu'indiqué dans le tableau 3, on constate effectivement des écarts dans le coût de la vie entre Montréal, Toronto et Vancouver pour les biens et services autres que le logement, mais ces différences sont plutôt minces. En effet, la moyenne pondérée des indices de prix de détail ramenée à une base Montréal =100 donne une valeur de 103,3 pour Toronto et une valeur de 105,9 pour Vancouver. Donc, si on ignore le coût du logement, le coût de la vie serait seulement de 3,3% plus élevé à Toronto et de 5,9% plus élevé à Vancouver qu'à Montréal.

TABLEAU 3. Indices des prix de détail autres que le logement, par grande agglomération urbaine, janvier à mars 1998.

Éléments*	Montréal	Toronto	Vancouver
Aliments	100	98	107
Dépenses courantes	98	103	105
Vêtements	99	101	101
Transport	97	104	107
Santé, soins personnels	107	101	96
Loisirs	94	106	103
Boissons, tabac,...	96	94	120
**Moyenne pondérée (Mtl=100)	100	103,3	105,9

Sources :

* *Prix à la consommation et indices de prix*, Statistique Canada, catalogue no. 62-010 XPB, janvier-mars 1998 (Ensemble des grandes villes = 100).

** Estimation de l'auteur.

Quand on tient compte du coût du logement toutefois, les choses changent du tout au tout. À cet égard, le tableau 4 nous fournit l'information sur le coût moyen du logement pour une famille de 2 adultes et deux enfants qui occuperaient un trois chambres à coucher à Montréal, Toronto ou à Vancouver en octobre 1998. On y trouve, comme prévu, des écarts beaucoup plus appréciables que dans le cas des autres biens ou services de consommation. En fait, l'écart est de 71,6% (879 \$ par mois comparativement à 512 \$) pour un deux chambres à coucher entre Toronto et Montréal et de 69,7% (869 \$ comparativement à 512 \$) entre Vancouver et Montréal. Pour un logement de trois chambres à coucher, ces écarts seraient respectivement de 74,1% (1 043 \$ versus 599 \$) par rapport à Toronto et de 66,3% (996 \$ versus 599 \$) par rapport à Vancouver. Mais, le logement ne représente pas 100% des dépenses totales de consommation.

Dans l'ensemble, en supposant que le coût du logement représente 25% des dépenses de consommation, 75% allant aux autres dépenses, notre estimation des différences globales dans le coût de la vie entre ces trois grandes villes est de 21% dans chacun des cas (dernière ligne du tableau 4). Pour être bien certain de ce résultat, nous avons effectué les mêmes opérations pour la moyenne des deux et des trois chambres à coucher ainsi que pour diverses années allant de 1996 à 2000. C'est une conclusion robuste de ce travail de vérification que d'en conclure à des écarts de l'ordre de 20% dans le coût de la

vie entre Montréal et les deux autres grandes villes du Canada pour les personnes vivant à loyer¹.

TABLEAU 4. Coût du loyer pour des logements de deux et de trois chambres à coucher à Montréal, Toronto et Vancouver et écart total dans le coût de la vie.

Agglomération urbaine	Montréal	Toronto	Vancouver
2 chambres à coucher	512 \$	879 \$	869 \$
3 chambres à coucher	599 \$	1 043 \$	996 \$
Écart dans le coût de la vie			
Logement (3 ch.)	--	18,53 %	16,57 %
Autre	--	2,49%	4,43 %
Total	--	21,02 %	21,00 %

Source : « Bulletin mensuel d'information sur le logement », Société centrale d'hypothèque et de logement, Tableaux 104 des numéros de novembre 1998, 1999 et 2000.

Les SFR ne sont pas établis au niveau provincial ou municipal. Alors que, selon le CCDS (2001b, p. 5), les différences géographiques des dépenses des ménages étaient limitées dans le passé, il semble que ce ne soit plus le cas de nos jours. Dès lors et étant donné que d'une part, le coût du loyer est très variable d'une ville à une autre et que, d'autre part, il constitue une proportion significative et importante du coût de la vie, il s'ensuit que les SFR sont susceptibles de surestimer la pauvreté à Montréal et pour le Québec dans son

¹ Il reste à savoir si ces écarts s'appliquent tout aussi bien aux faibles revenus, mais il n'y a aucune raison de croire que ce n'est pas le cas. Dans le cas des propriétaires, les écarts ne sont pas moindres si on s'adresse au coût des maisons neuves (SCHL, *op. cit.*).

ensemble, car, de façon générale, les coûts du loyer y sont inférieurs à la moyenne canadienne (SCHL 1998, 1999, 2000).

II. Le **SBE**

Le SBE ou seuil des besoins essentiels proposé par Sarlo (2001) s'inscrit en faux avec l'usage des seuils de faible revenu en tant que seuils de pauvreté. Celui-ci préfère s'en tenir à la définition du dictionnaire qu'il dit être celle de tout le monde. Cette définition serait celle d'un manque ou d'un déficit par rapport aux nécessités de la vie.

Définition de la pauvreté

Nous sommes allés vérifier cette définition auprès d'un dictionnaire anglais approprié (édité par les Oxford University Press) pour trouver sous « poverty » :

« the state of being poor, lacking money and the ***necessaries*** of life” (souligné par nous).

Puis, sous « **necessary** » :

« that which is necessary, something that one must have for a purpose, as *the necessaries of life* (i.e. food, clothing, and shelter)” (Hornby, Gatenby et Wakefield, 1961).

L'interprétation que donne Sarlo de cette définition est qu'elle se limite à ce qu'il considère être les besoins de base (« basic needs »), soit l'alimentation (« food », l'habillement (« clothing ») et le logement (« shelter »). Cette définition exclut, à son avis, toute forme de dépense associée aux loisirs ou autre activité culturelle, communautaire ou sociale (« amenities »).

Éléments constituant

Tel qu'indiqué dans le tableau 5, la liste des éléments constituant les besoins essentiels se compose de la nourriture, de l'habillement, du logement et d'autres postes de dépenses accessoires.

TABLEAU 5. Liste et coût des besoins essentiels du SBE de Sarlo en dollars de 1997.

Éléments de base	Coût
Aliments	5,306
Logement	8,051
Habillement	2,012
Téléphone	297
Articles de nettoyage	159
Assurance feu-vol	200
Mobilier et appareils ménagers	299
Lavage	481
Transports (publics)	648
Soins personnels	457
Soins de santé	846
Divers	100
TOTAL	18,856 \$

Source : Sarlo (2001, Tableau 6, p. 20).

Si on assimile le téléphone, les articles de nettoyage, les assurances, les meubles et les appareils ménagers au logement, on trouve que le logement, l'habillement et les aliments mobilisent tout près de 90% du budget total de la personne pauvre, c'est-à-dire du seuil des besoins essentiels de l'indice de Sarlo. Les autres postes de dépenses sont, pour l'essentiel, le lavage, les soins

personnels, le transport et les soins de santé. Le poste « divers » (100\$) couvre des dépenses qui n'auraient pas été incluses ailleurs.

Hypothèses

Diverses hypothèses ont servi à l'élaboration de ce budget. Dans le cas de la nourriture, cinq critères ont été mis à contribution : le coût, le goût, la diversité, l'équilibre de la diète et son apport calorique. Le coût hebdomadaire estimé en 1997 d'une épicerie comprenant de la viande, des produits laitiers, des céréales, du pain, des fruits et des légumes s'établit à 105,87 \$ pour une famille de quatre personnes composée de deux adultes et deux enfants.

Dans le cas du logement, Sarlo a choisi de retenir un montant égal à 90% du loyer d'un logement comprenant trois chambres à coucher (source : Société centrale d'hypothèques et de logement, Bulletin mensuel d'information sur le logement, novembre 1997).

Les vêtements neufs ont été « achetés » à même les catalogues Eaton et Sears à partir d'une grille établie par le Montreal Diet Dispensary².

Parmi les autres postes de dépenses figurent, comme nous l'avons dit, du mobilier (lits, chaises, sofas, etc.), une radio-réveil mais pas de télévision ni d'abonnement au câble, non plus que de VCR, de matériel récréatif, sportif,

² Le Montreal Diet Dispensary est une organisation communautaire à but non lucratif. Elle produit, depuis 1959 et conjointement avec un comité de travailleurs sociaux associés au Conseil montréalais des agences sociales, des guides de revenu minimum qu'elle révisé de façon périodique et qu'elle met à la disposition des familles à faible revenu dans le but de les assister dans la préparation et la planification de leur budget (CCDS 2001b, p.27 et Sarlo 2001, p. 15). La référence est de 1998, mais la liste des vêtements semble avoir été établie en 1959.

éducatif ou de lecture, hormis le 100 \$ prévu dans les frais divers pour l'ensemble de l'année et pour l'ensemble de la famille.

Au total, les dépenses permises se chiffrent à 19,662 \$ (Sarlo 2001, p. 29) en dollars de l'an 2000 ou **21,130 \$** pour la moyenne des trois grandes villes que sont Montréal (17,756 \$), Toronto (22,343 \$) et Vancouver (23,291 \$). Cette moyenne est comparable ou peut être comparée au seuil de faible revenu de **34,572 \$** établi par Statistique Canada pour une famille de quatre personnes vivant dans une agglomération urbaine de 500 000 habitants et plus, et considéré comme seuil de pauvreté par le Conseil canadien de développement social. L'écart est appréciable, tant en termes absolus : 13,442\$, qu'en termes relatifs : 63,6%.

Suite à l'application rétroactive de l'indice général des prix à la consommation (IPC Canada, 1992=100), Sarlo (2001) a reconstitué l'historique des seuils et des taux de pauvreté définis par le nombre de personnes pauvres exprimé en pourcentage de la population totale au Canada, de 1951 à 2000. Le résultat de cette opération a révélé que les taux de pauvreté au Canada seraient passés de 40% au début des années 1950 à moins de 10% au début des années 1980. À partir de ce moment toutefois, ils se seraient maintenus entre 8% et 9%, sans grandes fluctuations apparentes, jusqu'à aujourd'hui (p. 35). Pour Sarlo toutefois, de grands ensembles de personnes et de groupes ainsi recensés ne seraient pas pauvres selon sa définition parce qu'ils disposent de ressources non précisées (prêts, soutien ou apport parental, capital ou épargne) ou encore

parce qu'il y aurait un grand nombre d'anomalies dans les données (par exemple, il ne peut y avoir de personnes âgées pauvres selon sa définition, mais Statistique Canada en recense plusieurs). Pour Sarlo la pauvreté au Canada serait un mythe³.

III. La **MFR**

La mesure du faible revenu a pour intérêt et avantage principal de faciliter les comparaisons internationales. C'est une mesure dite relative puisqu'elle se définit strictement sur la base d'un rapport, c'est-à-dire par un seuil de pauvreté égal à la moitié du revenu médian. Selon cette approche et comme indiqué au tableau 6 extrait d'une étude récente de l'OCDE (2001), le taux de pauvreté au Canada se situerait en moyenne pour les années 1993-1995, à 10,9%.

C'est un taux qui se compare globalement à la moyenne européenne (11,7%) et qui s'avère nettement inférieur aux 16,0% enregistrés pour les États-Unis⁴. Par contre, le Canada semblerait, à l'instar de la plupart des pays occidentaux, faire piètre figure comparativement à la réussite danoise où le taux de pauvreté n'y serait que de 4,7%.

³ Dans ses versions antérieures, il en arrivait à une estimation d'un taux de pauvreté de 4% en 1988 pour l'ensemble du Canada. Il en concluait, à toutes fins pratiques, à l'inexistence de la pauvreté au Canada : « POVERTY IS NOT A MAJOR PROBLEM in Canada » écrivait-il en lettres majuscules dans sa conclusion (Sarlo 1992 et 1995, chapitre 11, p. 1 de 7).

⁴ L'OCDE nous met en garde toutefois quant à la relativité de cette appréciation : « Si on avait utilisé des mesures absolues, la pauvreté en aurait été réduite dans les pays à revenu élevé par rapport aux pays à faible revenu » (OCDE 2001, p. 42).

TABLEAU 6. Comparaison internationale des taux de pauvreté selon la **MFR**,
Pays membres du panel communautaire des ménages (PCM).

<u>Pays</u>	Taux de pauvreté %	<u>Pays</u>	Taux de pauvreté %
Belgique	9,8	Pays-Bas	7,8
Danemark	4,7	Portugal	15,3
France	9,6	Espagne	12,0
Allemagne	12,1	Royaume-Uni	12,1
Grèce	14,5	Moyenne européenne :	11,7
Irlande	8,2	Canada	10,9
Italie	13,5	Etats-Unis	16,0
Luxembourg	7,8		

Source : OCDE (2001), tableau 2.1, p. 47.

Arguments

Les arguments invoqués en faveur de l'adoption de la MFR sont à la fois pratiques et théoriques.

Premièrement et sur un plan purement pratique tout d'abord, il ne paraît pas possible, dans le contexte actuel, d'obtenir des estimations valables, fiables et comparables sur le plan international, en retenant une mesure absolue, c'est-à-dire une mesure fondée sur une liste de biens et de services indispensables pour s'assurer un niveau de vie satisfaisant. Comme le dit l'OCDE : « Le principal problème vient du fait que les niveaux de revenu se prêtent beaucoup moins bien à des comparaisons entre pays que les revenus relatifs à l'intérieur d'un même pays » (OCDE 2001, p. 42). Autrement dit, l'argument pratique signifie

qu'il est plus facile d'obtenir et de comparer des données en termes relatifs qu'en termes absolus.

Deuxièmement, et d'un point de vue plus théorique cette fois, on invoque que la pauvreté est un phénomène *relatif*. En effet, si on s'en réfère à une définition économique de la pauvreté plutôt qu'à une définition littérale, on s'en remettra volontiers à Adam Smith pour qui : « est pauvre celui qui est privé des choses que la simple décence nous dit qu'il ne doit ni ne peut être privé ». En parlant du *nécessaire* et en supposant que la pauvreté est le *manque* du *nécessaire*, Smith (1776, 1961) écrit :

« Under necessities, therefore, I comprehend not only those things which nature, but those ***things*** which the established rules of decency have rendered necessary to the lowest rank of people”.

En appuie avec cette vision des choses où la pauvreté apparaît comme un forme ou un type d'inégalités parmi d'autres formes d'inégalités, on invoque les différences de normes et d'habitudes sociales entre les pays et à travers le temps.

D'une part, comme le disait Saunders : « ...une diète strictement composée de lentilles et de riz sauvage peut très bien rencontrer les normes caloriques internationales, mais peut difficilement servir de référence pour la majorité des Australiens » (Saunders 1998, p.7).

D'autre part et comme le souligne Osberg (2000) cette fois, on peut très bien concevoir que les normes acceptables de consommation évoluent à travers le temps pour un même pays en fonction de l'apparition de nouveaux produits

(téléphone) et de leur diffusion qui peut être facilitée par la technologie ou l'abaissement de leurs coûts à cause de la production de masse (télévision) ou tout simplement de l'implantation de nouvelles habitudes de vie au fur et à mesure du développement et de la croissance économique (chaque enfant pouvant avoir sa chambre et son lit à soi). Ces différents arguments ont leurs limites toutefois.

Limites

Premièrement, quand on parle de relativités entre pays, il peut s'avérer délicat sinon erroné d'utiliser un même pourcentage ou une même mesure pour tous les pays, la MFR, puisque les règles de la décence, les habitudes alimentaires (consommation de vin, fromages et d'huile d'olive) et vestimentaires (importance de la mode et des produits de beauté) varient grandement d'un pays à l'autre (France, Angleterre, Italie). Par ailleurs, il n'est pas besoin de changer de pays pour constater, comme nous avons pu le faire, que le coût du logement s'avère fort différent d'une région ou d'une province à une autre. Puisque c'est différent d'un endroit à un autre, la MFR pourrait aussi devoir varier d'une région, d'une province ou d'un pays à un autre.

Deuxièmement, qui dit relativité dans le temps dit nécessité et obligation de réviser et de réexaminer de façon discrétionnaire le panier de consommation dont les principales composantes sont dictées par l'évolution sociale des règles de la décence et non pas obligatoirement de l'arrimer automatiquement et annuellement au revenu médian.

Troisièmement, adopter une approche relativiste pure du type MFR revient à nier le rôle et l'effet de la croissance économique sur l'amélioration du bien-être attribuable à l'acquisition de nouveaux biens ou de nouvelles variétés de biens et de services de meilleure qualité par les personnes et les familles à plus faible revenu. En effet, dans le cas où le revenu et la consommation des familles à plus bas revenu s'accroîtraient au même rythme que le revenu médian, l'indicateur de MFR ne dénoterait aucun changement dans l'incidence de la pauvreté puisque le seuil, c'est-à-dire le revenu médian, avance ou progresse au même rythme que le revenu des unités en question. Dans l'optique relativiste pure et dure, seule la redistribution du revenu peut réussir à atténuer les souffrances et les difficultés des plus pauvres.

Quatrièmement, il importe de souligner qu'Adam Smith ne parle pas d'ajustement au revenu médian ou au revenu moyen. Il parle de ***choses***, en anglais « ***things*** », indispensables pour préserver la dignité humaine. Il s'en remet explicitement à un ensemble pour ne pas dire à un panier de biens et de services de base. En ce sens, et de ce point de vue, l'adoption d'un panier de consommation semble incontournable et ce n'est qu'après coup qu'on peut chercher à en établir le rapport ou la relativité avec le revenu; qu'il s'agisse du revenu médian ou du revenu moyen.

Cinquièmement, cet argument rejoint les critères de transparence et de clarté qui sont souhaitables sinon indispensables en matière d'appui populaire à la réduction de la pauvreté. Dans l'état actuel de nos connaissances, personne

n'a aucune idée des privations qui se rattachent à un revenu égal à la moitié de celui dont dispose la moitié de la population. Ce concept est beaucoup trop abstrait. On n'y échappe pas : avant l'adoption de quelque relativité que ce soit, il faut faire l'exercice de ce que peuvent procurer différents budgets hypothétiques et les rapprocher des ressources financières jugées essentielles au maintien d'une certaine honorabilité ou dignité humaine. C'est ce que propose de faire la MPC.

IV. La **MPC**

C'est à la demande expresse des Ministres fédéral, provinciaux et territoriaux des Services sociaux du Canada que la Mesure du panier de consommation ou MPC a été élaborée. Cette demande est issue d'un besoin d'évaluer l'efficacité de la Prestation nationale pour enfants comme source de réduction de l'incidence et de la profondeur de la pauvreté des enfants au Canada. Un groupe de travail composé de hauts fonctionnaires se rapportant à chacun de ces ministres a été spécifiquement créé par Développement des ressources humaines Canada. La direction générale de la recherche appliquée de ce ministère en est arrivée, à l'heure actuelle, à l'étape de demander à Statistique Canada de mettre en application la méthode élaborée par ce groupe pour calculer les seuils de quatre composantes de la mesure du panier de consommation pour une famille de deux parents et deux enfants appelée famille de référence. (Hatfield, 2001).

Composantes

Les quatre composantes en question sont la nourriture, l'habillement, le logement et les transports. Les autres composantes incluses dans le panier sont déterminées par un multiplicateur représenté par le ratio des dépenses qui leur sont associées sur les dépenses en nourriture, habillement et transport effectuées par le second décile de la famille de référence. Ces autres composantes incluent les soins personnels, l'entretien, les meubles, le téléphone, la lecture, les loisirs et les effets scolaires. Elles incluent également des enveloppes, des timbres ainsi que des dons religieux et de charité. Le matériel et les activités de lecture et de loisirs comprennent l'abonnement à un quotidien, la location de vidéos, l'abonnement à un club YM ou YWCA, des magazines, des livres et des billets de cinéma ou d'événements sportifs. Dans sa version de 1998, ces types de dépenses équivalaient à 60 % du coût de l'alimentation et des vêtements.

En moyenne pour le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique, le seuil de pauvreté calculé par cette méthode s'établissait à 23,448 \$ pour 1996 pour une famille de quatre. Le tableau 7 nous donne de l'information sur la place de cette estimation comparativement aux autres indices ainsi que sur les taux de pauvreté correspondant. L'évaluation des seuils de pauvreté selon la MPC dans sa version de 1998 donne des valeurs qui se situent à mi-chemin entre l'évaluation de Sarlo, le SBE et les seuils de faible revenu, les SFR. De plus, il convient de souligner qu'elle s'avère légèrement supérieure à la mesure du faible

revenu (MFR) en valeur absolue (2,344\$) comme en pourcentage (54,7% comparativement à 50,0%).

En ce qui a trait à l'estimation des taux de pauvreté, nous trouvons que ces derniers suivent, en règle générale, l'ordre des seuils de pauvreté. Plus le seuil adopté est élevé, comme les SFR, plus le taux de pauvreté estimé est élevé. Plus le seuil adopté est bas, comme le SBE, plus le taux de pauvreté estimé est bas. Dans le cas du Québec toutefois, nous trouvons une exception. Malgré une valeur de MPC de 23,448\$ qui est plus élevée que la MFR (21,244\$), les taux de pauvreté au Québec y apparaissent plus bas (10,8%) qu'en s'en remettant à la MFR (13,5%). La raison en est que les taux de pauvreté estimés par des méthodes qui, comme les SFR et la MFR, ne tiennent pas compte du coût du logement placent le Québec au-dessus de la moyenne canadienne, tandis que les méthodes qui, comme le SBE et la MPC, en tiennent compte, le classe sous la moyenne canadienne.

TABLEAU 7. Comparaisons des seuils et des taux de pauvreté selon l'approche adoptée.				
Approche	Seuil	% du revenu	Taux de pauvreté	
			Canada	Québec
		Médian		
Seuil de faible revenu	32,238 \$	75,2 %	17,9	21,2
Mesure du faible revenu	21,244 \$	50,0 %	11,5	13,5
Seuil des besoins essentiels	18,558 \$	43,3 %	8 ½	8
Mesure du panier de consommation	23,448 \$	54,7 %	12,0	10,8
Revenu médian	42,888 \$	100,0 %	50,0	50,0
Source : Jean (1999) et estimations de l'auteur.				

Hypothèses

Dans les paragraphes qui suivent, nous présentons les hypothèses qui ont servi à cette estimation et les autres hypothèses qui ont été développées par la suite car, depuis 1998, des travaux supplémentaires ont été effectués et la réflexion s'est poursuivie.

Pour l'alimentation : dans la version de DRHC (1998), ces hypothèses se résument à « avoir une diète alimentaire nutritive, c'est-à-dire permettre à la famille de référence de se procurer le panier à provisions nutritif défini par Santé Canada ». Dans la version DRHC (2001), c'est le contenu décrit dans l'étude spécialement commandée et préparée par Judith Lawn (Santé Canada, 1998) qui

sert de référence. Il correspond aux achats du ménage canadien ordinaire pour 40 centres urbains.

Pour l'habillement : dans la version de DRHC (1998), on s'en réfère aux « vêtements et chaussures pour le travail usuel, l'école et les occasions sociales ». Dans la version DRHC (2001), on parle plutôt d'un guide intitulé « Niveau de vie acceptable » (« Acceptable Level of Living, A.L.L.) développé à Winnipeg comme base de référence pour choisir la composante vêtements et chaussures. Cette référence est récente, elle reflète l'orientation recherchée dans la version de 1998, de même qu'elle a bénéficié de la participation active de personnes à faible revenu. Malheureusement, l'échantillon s'appuie sur le 7^{ème} décile de la famille de référence. Pour 2002, une nouvelle composante habillement sera créée.

Pour le logement : dans la version de 1998, on spécifie qu'il s'agit d'un logement de trois chambres à coucher au coût médian. La version DRHC (2001) stipule que l'on retiendra la moyenne des coûts du logement pour des deux et trois chambres à coucher.

Dans le cas du transport (nouveau): le Comité attribue une passe annuelle pour deux adultes pour le transport en commun et 16 \$ en frais de taxis par mois par famille pour d'autres déplacements en milieu urbain. En milieu rural, on accorde des ressources pour l'achat, en 36 versements, d'une Chevrolet Cavalier de 5 ans d'âge, 1,500 litres d'essence, les permis, l'assurance et l'entretien qui lui sont associés.

Le calcul du revenu

Finalement, il y a un dernier point important qui doit être mentionné si l'on veut bien comprendre le fonctionnement au complet de cette mesure : tous les impôts et contributions sociales obligatoires requises par la Loi, les pensions alimentaires et les avantages sociaux prélevés au travail seront déduits du revenu rapporté. De plus, il en sera fait de même pour les sommes dépensées pour fins médicales. Le revenu rapporté sera réduit de tous ces montants puis le résultat net sera comparé aux déboursés associés à l'acquisition des cinq composantes décrites dans la sous-section précédente. Autrement dit, si le revenu déclaré est de 30,000\$, mais qu'il y a des impôts, des contributions sociales, des avantages sociaux et des frais médicaux de l'ordre de 6,000\$, ce n'est que le revenu net de toutes ces dépenses ($30,000\$ - 6,000\$ = 24,000\$$) qui sera comparé à la mesure du panier de consommation.

CONCLUSION

À l'heure actuelle, nous avons vu qu'il existe trois mesures non-officielles de pauvreté au Canada : les SFR, la MFR et la mesure de Sarlo, le SBE; et qu'il existe une quatrième mesure en préparation : la MPC.

Tous comptes faits, la mesure des seuils de faible revenu, la SFR, semble avoir été conçue pour évaluer le nombre de personnes et de familles qui vivent à l'étroit au Canada et qui s'en tirent beaucoup moins bien que la moyenne. Mais, comme le dit Statistique Canada : s'en tirer moins bien que la moyenne ne signifie pas qu'on soit pauvre pour autant. Par ailleurs et bien qu'à l'origine cette mesure se soit avérée représentative de l'incidence des personnes et des familles vivant à l'étroit, il semble que ce soit une statistique de moins en moins valable de nos jours puisque, à l'échelle régionale, des différences profondes marquent des écarts importants entre les régions et les grandes villes du Canada.

Deuxièmement, la MFR ou mesure du faible revenu comporte de nombreux avantages. Elle est simple à calculer, elle permet des comparaisons internationales et il est important de pouvoir se comparer sur le plan international. Néanmoins, on ne peut cacher qu'il s'agit-là d'une mesure qui est abstraite et théorique parce qu'elle ne nous dit pas de quels biens ni de quels services sont privés les gens qui disposent d'un revenu inférieur à la moitié du revenu médian. De même, en indexant de façon automatique les seuils de pauvreté au revenu médian, la MFR limite notre capacité d'apprécier, à court terme, l'effet de l'amélioration générale du niveau de vie. En effet si, pour une année donnée, le revenu des gens pauvres s'améliore mais pas autant que le revenu médian, la mesure du faible revenu nous fera conclure, incorrectement, qu'il y a plus de pauvreté ou encore que le sort des personnes pauvres se détériore. À notre avis, on n'y échappe pas, l'exercice n'apparaît pas futile, il convient de développer et d'adopter une mesure du panier de consommation, mais pas n'importe laquelle.

Troisièmement, la mesure de Sarlo en est une de ce type qui, à notre avis, engendre une estimation trop basse de la pauvreté. En fait, son véritable défaut est qu'elle s'appuie sur une définition trop restrictive sinon désuète de la pauvreté. Elle néglige le côté grégaire de l'être humain et la dimension psychologique des individus. Dans l'univers contemporain et moderne qui est le nôtre, l'équilibre psychologique est tout aussi nécessaire à la préservation de l'intégrité physique que de l'équilibre biologique. On ne peut laisser vivoter un être humain « en santé », bien nourri, assis dans son fauteuil, bien au chaud dans son logement à longueur d'année. L'équilibre psychologique nécessite d'avoir des choix, de pouvoir ne serait-ce que nourrir un projet de vie légitime, de partager des valeurs, des expériences et une culture commune avec les autres, son voisinage ou sa parenté et donc de disposer des moyens qui donnent accès à ces informations et à ces expériences. Or, il y a des gens qui en sont privés. La pauvreté existe, ce n'est pas un mythe mais le budget de Sarlo ne permet pas l'existence d'un tel type de pauvreté. Pas plus d'ailleurs qu'il ne permet de disposer des moyens de s'en sortir, c'est-à-dire de se sortir de la pauvreté. Le budget éducation apparaît nettement insuffisant d'une part alors que, d'autre part, lorsque le parent, c'est-à-dire la mère le plus souvent, est au travail, les ressources nécessaires à la garde des enfants ne sont pas prévues.

Quatrièmement, pour des raisons d'efficacité économique cette fois, il importe de rappeler qu'un seuil de pauvreté ne doit pas être trop élevé parce qu'il pourrait inciter l'État à transférer des ressources vers des groupes qui en ont moins besoin au détriment d'autres groupes qui en ont le plus besoin. Pour les mêmes raisons, il ne doit pas être trop bas, parce qu'alors il risquerait d'écarter de l'aide gouvernementale des gens qui en ont véritablement besoin. En réponse à la question qui a été soulevée en introduction, nous sommes enclins à conclure que, de la façon dont elle est conçue, la MPC ou mesure du panier de consommation, est à même de lever l'ambiguïté qui règne à l'heure actuelle quant à l'évaluation de l'ampleur et de la nature de la pauvreté au Canada et au Québec. La mesure du panier de consommation, contrairement aux SFR n'est

pas trop haute et, contrairement à l'indice de Sarlo, le SBE, n'est pas trop basse.
À l'avenir, la MPC, moyennant des améliorations, devrait certainement retenir
notre attention.

BIBLIOGRAPHIE

Conseil canadien de développement social (**CCDS** 2000), « Working Definitions of Poverty », chapitre 2 dans The Canadian Fact Book on Poverty 2000, Ottawa, 2000, pp. 13 à 44.

Conseil canadien de développement social (**CCDS** 2001a), "Canadian Low-Income Cut-Offs, 2000 (LICO'S)", www.ccsd.ca.

Conseil canadien de développement social (**CCDS** 2001b), « Définir et redéfinir la pauvreté : le point de vue du CCDS », document d'orientation 16 décembre 2001, 8 pages.

DRHC (2001) voir Hatfield (2001).

Développement des ressources humaines Canada (**DRHC** 1998), « La mesure du panier de consommation –Créer une nouvelle mesure de la pauvreté », vol. 4, no. 2, été-automne dans le bulletin intitulé La recherche appliquée, pp. 1 à 6 (dernière mise à jour le 23 mai 2001).

Hatfield, Michael (2001), « Constructing the Revised Market Basket Measure », Document de recherche T-01-1E, Direction générale de la recherche appliquée, Développement des ressources humaines Canada (**DRHC**), Hull, octobre 2001, 12 pages.

Jean, Sylvie (1999), « Les mesures de la pauvreté – problématique », Document de travail, Institut de la Statistique du Québec (**ISQ**), Québec, 28 septembre 1999, 11 pages.

Organisation de coopération et de développement économique (**OCDE** 2001), « Quand l'argent fait défaut : la dynamique de la pauvreté dans les pays de l'OCDE », chapitre 2 dans Perspectives de l'emploi de l'OCDE, Paris, juin 2001, pp. 37 à 93.

Osberg, Lars (2000), « Poverty in Canada and the USA : Measurement, Trends and Implications », Allocution présidentielle présentée à l'Association canadienne d'économique, Vancouver, Colombie-Britannique, 3 juin 2000, 55 pages (version révisée le 6 juillet 2000).

Sarlo, Christopher A. (1992 et 1995), Poverty in Canada, Books Online, The Fraser Institute, Vancouver, Colombie-Britannique, 1ère et 2ème édition.

Sarlo, Christopher A. (2001), Measuring Poverty in Canada, dans The Fraser Institute Critical Issues bulletin, The Fraser Institute, Vancouver, Colombie-Britannique, 79 pages.

Saunders, P. (1998), "Using Budget Standards to Assess the Well-being of Families", SPRC Discussion Paper no. 93, décembre 1998, Social Policy Research Centre, Sydney, Australie, University of South Wales.

Smith, Adam (1776, 1961), The Wealth of Nations, London, Methuen and Co.
Société centrale d'hypothèque et de logement (SCHL 1998,1999,2000), Bulletin mensuel d'information sur le logement, Tableaux 104, Ottawa, novembre 1998, novembre 1999 et novembre 2000.

Statistique Canada (1997), « À propos de la pauvreté et du faible revenu », septembre 1997, 3 pages (auteur de l'article : Ivan P. Fellegi, statisticien en chef du Canada).

ANNEXE A2

LES NOUVEAUX RAPPORTS D'EMPLOI

Extraits de

« Précarité et nouveaux rapports de travail dans les années 80 et 90 », in
Henri Dorvil et Robert Mayer (dirs.) *Problèmes sociaux, Tome 1, Théories et
méthodologies*, Sainte Foy : Presse de l'Université du Québec, 2000.

par

René Potvin
Département de sociologie,
Université de Montréal

André Bernier, Ph.D.
Département de sociologie,
Université de Montréal

Johanne Boisjoly, Ph.D.
Département des Sciences Humaines
Université du Québec à Rimouski

et

Paul Bernard, Ph.D.
Département de sociologie
Université de Montréal

octobre 2002

Une proportion croissante de la main-d'œuvre se retrouve maintenant dans des emplois non-standard, c'est-à-dire des emplois irréguliers ou dont la durée est limitée. Mais ces emplois, souvent appelés précaires, se laissent mal cerner avec précision. Le temps partiel en est un indice, tout comme le fait de ne pas travailler toute l'année, mais ces caractéristiques correspondent dans plusieurs cas à un choix des travailleurs plutôt qu'à une imposition de la part des employeurs. De fait, la précarité est en partie subjective, tant les rapports sont complexes entre la vie de travail rémunéré et la vie hors de cet univers (vie familiale, études, loisirs, etc.). Quant à la protection de la relation d'emploi au moyen de divers contrats individuels ou collectifs, elle semble éloigner le spectre de la précarité, mais elle ne garantit rien contre la fermeture des entreprises ou l'abolition de postes. En réalité, les contrats de travail à durée limitée sont souvent reconduits, tandis que les contrats à durée indéterminée sont mis en joue par des entreprises avides de flexibilité. De même, la précarité peut être le prélude à l'emploi régulier, ou au contraire traduire l'effritement de celui-ci.

Sans explorer toute la complexité de l'intentionnalité et du rapport subjectif à l'emploi, nous tenterons de démêler l'écheveau de ces diverses notions de la précarité d'emploi en tenant compte des volontés implicites des travailleurs. Pour ce faire, nous mettrons au centre de notre réflexion deux notions fondamentales. D'abord, la précarité n'est pas une situation, mais un rapport social changeant entre un travailleur qui offre une force de travail donnée et des contrôleurs d'emplois qui négocient les conditions d'usage de cette force. Ensuite, ce rapport est précaire quand le travailleur n'a pas le contrôle sur sa trajectoire d'emploi, c'est-à-dire quand il ne peut accéder à un emploi satisfaisant ou quand il ne peut le conserver quand il en a un.

Notre analyse tient donc en compte deux dimensions indispensables pour cerner le contrôle du travailleur sur la trajectoire d'emploi : la stabilité ou l'instabilité du rapport d'emploi, et la qualité de l'emploi. Des données recueillies dans l'Enquête sociale générale de Statistique Canada en 1989 et en 1994 nous permettent de mesurer d'une part le type de trajectoire d'emploi des travailleurs au cours des cinq années précédentes (emploi unique, multiples emplois en continu, discontinuité d'emploi reliée ou non à des mises à pied), et d'autre part la qualité de l'emploi où ont abouti ces travailleurs au terme de cette trajectoire (mesurée en termes de rémunération relative et d'accès à des bénéfices marginaux, ou en termes de chômage s'ils n'ont pas réussi à se retrouver en emploi). Le croisement de ces deux dimensions permet d'établir des types de rapport à l'emploi correspondant à des niveaux différents de contrôle par les

travailleurs sur leurs trajectoires, depuis les plus protégés jusqu'à ceux qui vivent dans des emplois temporaires, en passant par ceux qui sont exploités à temps plein et par ceux qui font carrière en changeant constamment d'emploi.

Nous avons vérifié l'influence de certaines caractéristiques socio-économiques et socio démographiques (âge, sexe, charge familiale, scolarité, domaine d'activité) sur cette relation entre travailleurs et employeurs. La comparaison de la distribution des travailleurs à travers les différents types de rapport de travail entre 1984-1989 et 1989-1994, a mis en évidence un phénomène de rigidification et une polarisation du marché du travail.

En ce qui concerne l'effet des caractéristiques socio-économiques et socio-démographiques sur la trajectoire professionnelle des travailleurs, plusieurs tendances ont pu être vérifiées. Premièrement, la distance entre les travailleurs plus jeunes et les travailleurs plus âgés est croissante. La situation des jeunes s'est détériorée et il semble que les problèmes liés à jeunesse concernent des travailleurs de plus en plus âgés : 25-29 ans. Deuxièmement, les femmes connaissent encore des difficultés mais la distance entre les hommes et les femmes est de moins en moins importante, surtout chez les plus jeunes. Troisièmement, la charge familiale a un impact décroissant sur le contrôle des femmes sur leur trajectoire professionnelle, probablement à cause d'effets de fécondité sélective. Quatrièmement, la scolarité a un rendement de moins en moins important; cependant, il y a plus de distance entre les travailleurs selon leur niveau de scolarité. Cinquièmement, l'analyse du domaine d'activité économique a fourni des indices de la persistance d'une protection des travailleurs du secteur public.

Tableau 1

Formes de contrôle des travailleurs sur leur trajectoire professionnelle

<u>Stabilité</u>	<u>Qualité</u>	
	Poste avantageux	Poste désavantageux
Trajectoire stable	Travailleur établi	Travailleur piégé
Trajectoire continue	Travailleur carriériste	Travailleur acharné
Trajectoire discontinue "volontaire"	Travailleur libre	Travailleur déchu
Trajectoire discontinue involontaire	Travailleur intermittent	Travailleur substituable

Annexe A3

MAIS OÙ SONT DONC LES BONS EMPLOIS?

Communication au colloque sur l'intensification du travail
Paris, 21 et 22 novembre 2002

par
Véronique Letourneux,
Université de Nantes
Et
Paul Bernard,
Université de Montréal

novembre 2002

La mesure de la qualité des emplois

La qualité des emplois ne se réduit pas à leur rémunération, tant s'en faut. Elle ne peut non plus être captée à travers les titres professionnels, car les conditions varient selon l'emploi spécifique qui est occupé au sein d'une catégorie socioprofessionnelle, si fine soit-elle. La satisfaction exprimée à l'égard d'un emploi par son occupant ne peut non plus servir directement de guide, car elle est incommensurable d'un individu à un autre. L'enjeu de mesure est d'autant plus complexe, d'ailleurs, que la qualité de l'emploi renvoie à différents aspects de celui-ci (pénibilité, risques, autonomie, occasion d'apprendre, perspectives de carrière, etc.) et que ces différents aspects sont inégalement valorisés et pondérés par les travailleurs.

Même si l'utilisation directe, à titre d'indicateurs, des jugements globaux des individus sur la qualité de différents aspects de leur vie pose de sérieux problèmes, on ne peut toutefois nier que ces jugements correspondent à une réalité pour l'individu. Mais quelle est cette réalité? En fait, ils reposent sur une confrontation entre les critères (valeurs, aspirations, attentes) qu'utilisent ces individus d'une part, et d'autre part la réalité des situations qu'ils vivent. Comme chacune de ces deux composantes peut varier d'un individu à l'autre et comme elles sont difficiles à mesurer séparément, on ne sait jamais trop si les jugements globaux reflètent davantage la hauteur des critères ou la qualité de la situation. Pour ajouter à cette complexité, les critères sont eux-mêmes influencés par la situation vécue: les classes moyennes, mieux nanties que les classes populaires, se révéleront souvent étonnamment peu satisfaites de leur condition, parce que leur standard de vie plus élevé a fait naître chez elles des aspirations plus fortes (Langlois, 2001: 20-21).

Ce jeu complexe est aussi à l'œuvre, par exemple, dans le jugement que portent les individus sur les différentes dimensions de leur sécurité personnelle: les chercheurs du Conseil canadien de développement social ont montré (2001) que les individus sont maintenant plus inquiets qu'auparavant de leur sécurité physique, qui pourtant s'améliore en fait, et moins de leur sécurité économique, qui pourtant se détériore en réalité. En d'autres termes, les jugements subjectifs sont bien réels pour ces individus, mais ils ne représentent pas la situation qu'ils vivent de fait.

Est-il possible d'échapper à ce paradoxe de la privation relative, tout en tirant parti des jugements subjectifs pour accorder aux différents éléments des situations sociales une importance qui reflète les priorités réelles des individus? Si nous renonçons au "deus ex machina" des poids arbitraires et si nous refusons d'admettre que n'a de valeur aux yeux des individus que ce pour quoi ils paient ou sont payés, par exemple, ou ce à quoi ils consentent du temps, si nous voulons rejoindre un ensemble plus vaste d'éléments, souvent moins facilement

dénombrables, quelles possibilités les données d'enquêtes quantitatives nous offrent-elles?

Il nous faudrait une façon de mesurer qui permette de séparer l'effet des situations de celui des critères, et en fait de saisir directement, au-delà de la variété des situations, les critères de jugement de l'ensemble de la population. Car ce sont justement ces critères "moyens" de la population qui nous permettraient, comme nous venons de l'écrire, d'accorder aux différents éléments des situations sociales une importance qui reflète les priorités réelles des individus.

Une voie de solution: créer un indice subjectif standardisé

Une telle façon de procéder existe bel et bien, et elle a été appliquée par Jencks, Perman et Rainwater (1988) à la mesure de la qualité des emplois. Il s'agit de calculer une équation de régression (pour l'ensemble de la population, donc) où la variable dépendante est le jugement subjectif global que chaque travailleur porte sur son propre emploi, et où les variables indépendantes correspondent à des descriptions aussi factuelles que possible de diverses conditions de travail que vivent les travailleurs chacun dans son propre emploi (entre autres: répétitivité de la tâche, cadre physique agréable, autonomie, possibilité d'utiliser ses compétences, occasions de développement professionnel, promotions obtenues, rémunération, heures de travail, et ainsi de suite)¹. Les différents poids obtenus au moyen de cette régression représentent les taux auxquels le travailleur moyen traduirait les diverses conditions de travail en satisfaction d'emploi.

Que faire de ces poids? Les chercheurs calculent un Indice de qualité de l'emploi: il suffit de multiplier, pour chacun des individus pris tour à tour, chacun des poids de l'équation (obtenus pour toute la population) par la valeur de

¹ Une équation de régression prend la forme suivante:

$$y = a + b_1x_1 + b_2x_2 + b_3x_3 + b_4x_4 + \dots$$

où y est la variable dépendante (variable effet) et $x_1, x_2, x_3, x_4 \dots$ les variables indépendantes (variables explicatives); le a représente le niveau de base de la variable dépendante, tandis que les coefficients de régression $b_1, b_2, b_3, b_4 \dots$ représentent les effets propres de chaque variable indépendante sur la variable dépendante (un effet propre est l'effet d'une variable quand toutes les autres demeurent fixes). Ainsi, une augmentation d'une unité de la variable x_1 (disons la répétitivité de la tâche) provoque, en moyenne chez tous les individus de l'échantillon, une augmentation (si le signe du coefficient est positif) ou une diminution (si le signe du coefficient est négatif) de b_1 unités du jugement subjectif global sur la qualité de l'emploi –on pourrait ajouter: et ce indépendamment du fait que les emplois répétitifs permettent en général moins d'autonomie ou sont moins bien payés.

l'indicateur correspondant, qui représente la situation réelle de travail de cet individu. La valeur indicielle ainsi obtenue –par l'addition de tous ces produits– représente littéralement, dans le cas de chaque travailleur, *le jugement que le travailleur moyen porterait* sur l'emploi spécifique de ce travailleur si de fait il l'occupait. Une telle procédure permet de neutraliser l'effet des attentes différentielles des travailleurs, et donc de rendre les emplois rigoureusement comparables entre eux, selon une échelle qui leur est commune et qui résout le problème de l'incommensurabilité des expériences individuelles.

Un tel indice permet d'établir des normes d'équivalence entre les diverses composantes, souvent disparates, qui prises toutes ensemble composent la qualité d'une expérience de vie. À la question: combien pèse telle caractéristique par rapport à telle autre dans la qualité d'ensemble de l'expérience de travail?, nous ne sommes plus limités à répondre: elle pèse la valeur monétaire relative qui s'y rattache, ou le temps relatif qui y est consacré. Il nous est maintenant loisible de répondre plutôt: *le poids relatif que lui accorde la population qui fait l'expérience du travail.*

Il y a un prix à payer pour obtenir un tel standard de comparaison, un standard qui puise à toute la richesse de l'expérience subjective des individus. Et ce prix, c'est d'accepter l'existence de ce fictif "individu moyen" qui, dans le cadre d'une prodigieuse expérience mentale, porterait jugement sur la situation de tout un chacun. Concrètement, cela signifie qu'il faut accepter de construire une échelle de mesure unique, commune à tous les groupes à comparer. Il n'y aurait pas moyen, c'est l'évidence, de comparer par exemple la qualité des emplois des hommes et des femmes si nous n'avions pas un système de poids commun aux deux genres, c'est-à-dire si nous n'acceptons pas d'ignorer d'éventuelles différences de critères entre ces deux groupes.

D'ailleurs, le raisonnement ne vaut pas que pour de telles catégories: tous les individus aussi ont des préférences en partie différentes les uns des autres; en tenir compte jusqu'à la limite rendrait littéralement impossible toute comparaison de la qualité de leur expérience. Il n'y aurait plus qu'à conclure, en un monstrueux raisonnement circulaire, que chacun est par définition satisfait de son sort, sans quoi il ferait ce qu'il faut pour en changer. C'est là prendre pour acquis, au mépris de la réalité, que chacun a les moyens de sa liberté, sans se demander si cette liberté est dûment instrumentée.

Il y a pourtant des solutions autres que le fiat (qui imposerait une unique équation de régression) pour sortir de cette impasse. Ainsi, on peut vérifier empiriquement que les divers sous-groupes à comparer répondent bien aux mêmes critères d'évaluation de la qualité de leur expérience d'emploi. C'est ce qu'a fait Gruenberg (1980) en montrant, en quelque sorte, que le travailleur moyen existe bel et bien: quel que soit leur niveau d'éducation et leur profession, tous les travailleurs conservent une capacité significative de répondre

à toute une variété de gratifications intrinsèques et extrinsèques reliées au travail, même s'ils ont dû s'adapter aux conditions réelles de leur propre emploi.

La construction d'un indice de qualité des emplois pour le Canada

Nous avons repris les travaux de Jencks et de ses associés au moyen des données de l'Enquête sociale générale de Statistique Canada de 1989. La richesse de ces données nous permet de pousser plus loin l'analyse.

1. Nous avons pu introduire une distinction importante parmi les déterminants de la qualité des emplois. Nous n'avons inclus dans l'équation que les variables "situationnelles", liées directement aux conditions de l'emploi et qui fournissent aux travailleurs une gratification, en excluant les variables "structurelles", qui déterminent indirectement ces conditions: profession, classe sociale, syndicalisation, ancienneté, scolarité, âge, sexe, etc.. Il devient ainsi possible de faire une analyse causale des conditions et des positions de pouvoir qui conduisent les travailleurs à des emplois de meilleure qualité. La grande taille de l'échantillon (n= 4124) nous permettra d'ailleurs de comparer des catégories sociales fines quant à la qualité de leur emploi.
2. Parmi les variables situationnelles, nous avons pu distinguer les facteurs de satisfaction *intrinsèques*, liés aux conditions de réalisation des tâches de travail elles-mêmes (répétitivité, utilisation des compétences, autonomie, lieu de travail agréable, etc.), et d'autre part les facteurs *extrinsèques*, qui renvoient aux répercussions du travail sur le reste de la vie (essentiellement les heures de travail, la rémunération, les possibilités de promotion, le risque de perte d'emploi). Soulignons d'ailleurs que cette distinction permet de créer trois indices différents de qualité de l'emploi: un indice de qualité intrinsèque de l'emploi, un indice de qualité extrinsèque de l'emploi et un indice général de qualité de l'emploi, qui est la somme des deux premiers. La taille de l'échantillon permet d'ailleurs d'inclure des variables beaucoup plus nombreuses dans la construction de l'indice de qualité de l'emploi sans que se posent des problèmes de multicollinéarité trop importants.
3. La mesure subjective globale que nous avons utilisée dans une première régression pour calibrer notre indice de qualité de l'emploi a le défaut de ne pas être métrique, puisqu'on a demandé aux répondants s'ils étaient très satisfaits, assez satisfaits, peu satisfaits ou pas du tout satisfaits de leur emploi. Mais l'usage de la régression logistique a permis de contourner cette difficulté. Nous avons d'ailleurs fait varier le point coupure pour tenir compte du caractère asymétrique de la distribution (en opposant la première catégorie aux trois autres, puis les deux premières aux deux dernières) et les résultats se sont montrés très robustes. De même, la question de la satisfaction globale a été posée deux fois dans le questionnaire, avant et après qu'aient été passées en revue les caractéristiques plus factuelles de

l'emploi; les résultats de la régression sont robustes que l'on utilise l'une ou l'autre question, et nous avons en fait fondé notre analyse sur une combinaison des deux qui oppose les individus qui se déclarent à deux reprises très satisfaits à tous les autres.

Le tableau 1 présente les diverses conditions d'emploi qui ont été introduites dans l'équation de régression pour prédire le niveau de satisfaction. La première colonne indique le nom de ces variables, la deuxième leurs modalités (qui ont été introduites dans l'équation sous forme de variables polydichotomiques), la troisième la pente qui, au moyen d'une transformation logistique, fournit les rapports de chances qu'on trouve dans la quatrième colonne. Ces rapports indiquent les chances des individus qui présentent une modalité donnée au plan des conditions de travail, plutôt qu'une autre modalité, de se dire très satisfaits de leur emploi plutôt de ne pas faire cette affirmation. Notons que ces diverses conditions de travail expliquent environ un quart de la variance totale de la satisfaction.

Pratiquement tous les résultats sont facilement interprétables d'ailleurs puisqu'ils vont dans le sens attendu. Les travailleurs se disent davantage satisfaits quand ils jouissent des avantages intrinsèques suivants: leur lieu de travail est agréable, ils jouissent d'une marge de liberté, ils ne sont pas surqualifiés pour leur emploi, les changements technologiques ont rendu leur travail intéressant, le niveau de compétence exigé est élevé, il y a des occasions de perfectionnement professionnel, le travail n'est pas répétitif, et l'utilisation d'un ordinateur n'est pas requise (soulignons que cette dernière variable, associée en général à des conditions favorables d'emploi, a un effet brut positif sur la satisfaction; mais son effet propre va dans le sens opposé).

La satisfaction est également associée aux avantages extrinsèques suivants: un revenu relatif intéressant, des risques limités de perte d'emploi, des occasions de promotion. Quant aux heures de travail et au niveau de rémunération, leur traitement n'a pas été simple. On pourrait à la rigueur croire que la rémunération est toujours corrélée positivement à la satisfaction, mais il est difficile de ne pas tenir compte également de l'effort de travail: les travailleurs qui fournissent relativement peu d'heures hebdomadaires n'ont pas des attentes de rémunération aussi élevées que les autres. C'est pourquoi nous avons découpé les travailleurs en quatre catégories d'heures de travail hebdomadaires (1 à 20 heures, 20 à 30, 30 à 40 et 40 et plus), au sein de chacune desquelles nous avons départagé à la médiane ceux qui étaient les mieux rémunérés et ceux qui l'étaient moins. On notera que les emplois marginaux (heures limitées et rémunération faibles) ne sont pas très satisfaisants, que les situations de travail moyennes, en quelque sorte, ne se distinguent pas quant au niveau de satisfaction qu'elles entraînent, et enfin que chez les travailleurs "réguliers", fournissant plus de 30 heures hebdomadaires, les revenus relativement faibles par rapport à ces heures sont source d'insatisfaction.

Ajoutons que pour vérifier la plausibilité du postulat de l'existence d'un "travailleur moyen", nous avons refait les mêmes analyses de régression séparément pour diverses catégories susceptibles de répondre à des facteurs différents de satisfaction au travail: les hommes et les femmes, de même que trois groupes d'âge, le moins de 30 ans, les 30 à 44 ans et les 45 ans et plus. Il ne conviendrait évidemment pas d'exiger que ces équations donnent des résultats identiques. Nous avons plutôt examiné, comme Gruenberg, si les liens entre les diverses conditions de travail et la satisfaction allaient dans le même sens et si les mêmes coefficients se révélaient être significatifs d'une catégorie sociale à l'autre. C'est en fait ce qui s'est avéré, à de rares exceptions près (par exemple pour le signe de la relation entre le travail marginal et la satisfaction), de sorte que nous estimons légitime de créer un indice de qualité de l'emploi à partir d'une seule équation pour tous les travailleurs, ce qui permet de comparer la situation de ceux qui appartiennent à des catégories sociales différentes.

Nous avons donc calculé pour chaque travailleur un score de satisfaction prédite par l'équation, qui correspond à la qualité de son emploi telle que jugée par le travailleur moyen. Nous avons aussi calculé deux sous-indices qui composent cet Indice de qualité de l'emploi (IQE): l'Indice de qualité intrinsèque de l'emploi (IQIE), qui utilise les poids des huit variables intrinsèques (et de leurs diverses modalités), et l'Indice de qualité extrinsèque de l'emploi (IQIE), qui utilise les poids des quatre variables intrinsèques. Nous pouvons maintenant examiner les déterminants sociaux de l'accès aux emplois de qualité.

Mais où sont les bons emplois?

Le tableau 2 présente, pour chacun des trois indices, un ensemble de régressions en cascade²: les variables indépendantes y sont introduites par blocs successifs, d'abord les caractéristiques structurelles liées à la fonction et au milieu de travail (la catégorie socioprofessionnelle, la classe sociale, le secteur d'activité économique, la taille de l'entreprise et la syndicalisation), ensuite les caractéristiques personnelles des travailleurs (scolarisation, âge, ancienneté dans l'entreprise, sexe et situation familiale). Les premières nous disent en quoi la structure des positions dans les milieux de travail détermine la qualité des emplois; les secondes nous disent ensuite quels travailleurs ont des chances de s'insérer dans ces diverses positions, et de jouir ainsi d'emplois se situant à divers niveaux de qualité.

² La régression compte dix étapes, où une variable nouvelle est introduite à chaque fois et vient modifier l'influence causale des variables déjà présentes dans l'équation. Notons que nous utilisons ici une régression ordinaire, mais que les variables indépendantes sont polydichotomiques, car elles correspondent à l'appartenance à des catégories sociales (CSP, classe, sexe, etc.); cela implique qu'une catégorie de chacune de ces variables sert d'étalon auquel les autres catégories sont comparées.

Les principaux constats qu'on peut faire à partir du tableau 2 s'établissent comme suit:

- Parmi les CSP, les administrateurs et professionnels sont avantagés au double plans de la qualité intrinsèque et extrinsèque, tandis que les vendeurs et les travailleurs des services, en contact avec le public, jouissent de meilleures conditions intrinsèques qu'extrinsèques (ils sont mal rétribués, mais le milieu est plus agréable que celui où travaillent les cols bleus).
- Pratiquement toutes les classes sociales jouissent d'un double avantage de qualité par rapport aux travailleurs sur contrat à durée indéterminée, sauf, comme on pouvait s'y attendre, pour les travailleurs à contrat à durée déterminée, dont les conditions extrinsèques sont plus mauvaises encore.
- Les secteurs de la construction et de la distribution sont plus avantagés que le secteur manufacturier, surtout au plan des conditions extrinsèques, et l'inverse est vrai des services traditionnels (services personnels et de loisir), tandis que le secteur public offre des emplois de meilleure qualité intrinsèque.
- Les grandes entreprises offrent des avantages extrinsèques, ce qui n'est pas étonnant, mais les qualités intrinsèques de l'emploi y sont moindres que dans les petites entreprises. C'est comme si les grandes organisations de travail, plus bureaucratisées, offraient aux travailleurs une sorte de pacte faustien, où le travail est moins intéressant, mais plus intéressé. Les ententes avec les syndicats poussent d'ailleurs dans le même sens.
- L'introduction des caractéristiques individuelles des travailleurs change peu le modèle –que nous venons de décrire– des relations entre ces conditions de l'organisation du travail dans les organisations et la qualité des emplois.
- Assez curieusement, le capital humain des travailleurs, même quand il atteint le niveau des études universitaires, ne semble pas affecter la qualité intrinsèque de l'emploi, mais seulement sa qualité extrinsèque (c'est-à-dire qu'il se paie, en quelque sorte). Mais il est vrai que l'effet du capital humain sur l'IQIE est probablement entièrement médiatisé par les positions auxquelles il donne accès (variables de classe et de CSP).
- Les jeunes subissent certains désavantages par rapport à la cohorte qui les précède, mais ce sont surtout les travailleurs de 40 ans et plus qui obtiennent des avantages importants, particulièrement au plan de la qualité intrinsèque de l'emploi. Capacité de se positionner dans un système ou l'ancienneté joue un rôle important dans l'accès aux emplois les plus agréables? Peut-être, mais l'ancienneté comme telle confère plutôt un avantage au plan des

qualités extrinsèques. Il semble donc que de "faire son temps" finisse par rendre sur les deux plans.

- Enfin, le sexe est associé à un double déficit de qualité, aux plans intrinsèque et extrinsèque; mais cette situation varie beaucoup selon la situation de famille, même si le déficit de rémunération des femmes perdure dans tous les cas. Les hommes et les femmes célibataires ont peine à obtenir des emplois intrinsèquement intéressants, ce qui reflète sans doute un effet de sélection.

Les suites

Nous allons examiner brièvement ici deux questions: d'une part, comment explorer encore plus avant le paradoxe dont nous avons ici une figure, c'est-à-dire que les mesures les mieux adaptées sont en même temps les moins transposables; et d'autre part comment relier la qualité de l'emploi à d'autres aspects de la vie des individus.

Comparabilité et adaptation des mesures

Les échelles de mesure qui sont construites en se basant sur les données mêmes de la situation, de façon à représenter celle-ci au plus près possible, présentent toutes une difficulté. C'est le cas de la présente mesure de la qualité de l'emploi, mais aussi des échelles cumulatives dites "de Guttman", ou encore des analyses factorielles qui visent à regrouper et "résumer" les divers indicateurs en un nombre limité de facteurs.

Dans tous ces cas, et probablement dans plusieurs autres, se pose la question suivante. Si l'échelle de mesure (ou les échelles, comme c'est habituellement le cas pour les analyses factorielles) doit être construite, dans sa structure même, à partir des données pour être ensuite appliquée au groupe même qui a fourni ces données, ne faudrait-il pas, en suivant la même logique, voir s'il y a lieu de construire des échelles distinctes pour divers sous-groupes de ce groupe, si de fait ces derniers présentent des différences de structure? En d'autres termes, ne faudrait-il pas, par exemple, faire des analyses factorielles distinctes ou calculer des indices de qualité de l'emploi différents pour les hommes et pour les femmes, pour les divers groupes d'âge ou pour divers périodes (car on peut concevoir que les critères de ce qu'est un bon emploi changent avec le temps)? Mais bien sûr, cela rendrait par principe les comparaisons entre ces groupes ou ces périodes impossibles, puisque l'étalon de mesure changerait d'une situation à l'autre.

D'où ce paradoxe que les indices les mieux adaptés à ce qu'il y a à mesurer sont en même temps les moins transposables et donc entravent les comparaisons qu'en principe elles ont pour fonction de favoriser. À la limite, d'ailleurs, tout l'édifice comparatif s'écroule, puisque chaque individu aura ses

propres préférences subjectives et sa propre expérience, dont on ne pourra que prendre note sans pouvoir la mettre en rapport avec celle des autres. Une perspective post-moderne certes fascinante, mais qui ne nous conduit pas bien loin dans l'entreprise de mesure.

Ce problème de l'incommensurabilité se pose également, et il peut et doit être résolu, en ce qui concerne les différentes périodes où une enquête peut être menée et où des comparaisons sont souhaitables. Si on accepte de refaire le calibrage de l'échelle à chacune de ces périodes, afin de la mieux adapter à l'air du temps, alors la comparaison de périodes devient impossible, faute de standard commun.

La voie de solution qui est préférable est celle que nous avons suivie ici: vérifier que la même échelle s'applique bien à diverses catégories que l'on veut comparer, que les mêmes facteurs déclencheurs y sont à l'œuvre. Mais si cette approche ne fonctionne pas, on peut procéder autrement: estimer une équation séparée pour chaque sous-groupe à comparer (genres, périodes, etc.), puis utiliser tout à tour les poids dérivés de chacune de ces équations pour comparer tous les sous-groupes. Par exemple, on peut comparer les différences de qualité d'emploi entre les genres en utilisant d'abord l'échelle conçue pour et à partir du sous-groupe des femmes, puis celle construite pour les hommes, ou, similairement, faire des comparaisons entre périodes en utilisant tour à tour le système de poids construit à partir de chacune de ces périodes.

Il arrive le plus souvent que les résultats convergent qualitativement, quel que soit le standard utilisé, auquel cas on conclut que les différences entre les groupes sont robustes (c'est-à-dire qu'elles reflètent la réalité, et non pas l'arbitraire des constructions méthodologiques); elles méritent alors d'être prises en compte. La commensurabilité est en quelque sorte confirmée au moyen d'une procédure qui ne la prend pas pour acquise. Dans les cas, plus rares, où la convergence ne se manifeste pas, il faut prendre acte de l'incommensurabilité et en tirer les conséquences quant à l'impossibilité de comparer l'expérience de certains groupes ou de certaines périodes.

Du bon usage de l'indice de qualité de l'emploi

Le mesure de la qualité de l'emploi au moyen de l'indice que nous proposons comporte une limite importante: elle exige la cueillette de données assez étendues sur les conditions de travail, ce qui se fait le plus souvent dans une enquête spécialisée et donc dans un contexte où les possibilités d'obtenir des données abondantes sur d'autres aspects de la vie des individus sont par conséquent restreintes. Cela dit, on pourrait pousser l'analyse dans deux directions.

Premièrement, il serait fascinant d'analyser les effets des emplois de piètre qualité sur la santé, et en particulier sur la santé mentale des travailleurs, une préoccupation qui devient de plus en plus marquée au fur et à mesure que se manifeste une incidence accrue des troubles psychologiques chroniques, souvent liés au stress du travail (voir Direction de la santé publique de Montréal Centre, 2001)³. De plus, il faudrait voir ce qu'une telle échelle pourrait contribuer à l'explication des ces phénomènes en parallèle à, et en jonction avec les mesures plus classiques de la situation de travail que sont les exigences psychologiques et le degré de contrôle (voir Karasek et Siegrist, 19??).

Deuxièmement, la tentative de mesure de la qualité de l'emploi au moyen d'un indice subjectif standardisé devrait idéalement être simplifiée, de façon à pouvoir être généralisée à de nouveaux contextes de cueillette de données. Il se pourrait, par exemple, qu'on puisse obtenir une mesure aussi valide en disposant d'un nombre d'indicateurs plus restreint, et donc plus facile à mesurer.

Peut-être même serait-il possible d'identifier des combinaisons de certaines variables structurelles (profession, secteur économique, taille de l'entreprise, par exemple) qui soient systématiquement associées à des niveaux typiques de qualité de l'emploi; typique signifierait, dans ce contexte, que l'exercice d'une certaine profession dans une entreprise d'un certain secteur et d'une certaine taille impliquerait presque invariablement un certain niveau de qualité, avec une dispersion raisonnablement faible de cette qualité⁴. On se retrouverait, dans un tel cas, dans une situation similaire à celle des chercheurs en santé ou en éducation, qui imputent à des individus des valeurs représentatives du micromilieu géographique dans lequel ils vivent et qui en tirent des résultats analytiques impressionnants malgré leurs limites.

Un tel développement serait gros de conséquences puisque, tout comme l'adresse postale, les données sur la profession, le secteur économique et la taille de l'entreprise sont presque toujours recueillies dans les grandes enquêtes. Si on pouvait disposer de manière routinière de telles informations de base et qu'il soit possible d'inférer sur cette base à la qualité de l'emploi, on voit bien que cette

³ L'Institut de la statistique du Québec prépare un projet d'enquête sur ce sujet, appelée EQSTREME, qui fournira des informations très détaillées et longitudinales sur divers aspects de l'emploi et de la santé.

⁴ Nous sommes bien conscients du fait qu'une telle entreprise exige des échantillons assez considérables, si on veut pouvoir examiner la qualité des emplois dans des combinaisons (de profession, de secteur économique et de taille d'entreprises) précises, et donc nombreuses. Mais ce n'est pas impossible, dans le cadre d'enquêtes spécialisées sur ce sujet. Et une fois l'instrument calibré, l'imputation de la qualité de l'emploi peut être faite dans le contexte d'échantillons plus restreints, pour peu que les informations de base soient disponibles, ce qui est souvent le cas.

dernière pourrait faire partie d'un large éventail d'autres analyses, par exemple au moyen de données des grandes enquêtes longitudinales.

Conclusion

Les indices subjectifs standardisés permettent de créer un système normalisé d'évaluation des multiples aspects d'expériences comme l'emploi, système qui reflète l'évaluation par l'ensemble des individus du poids que doit représenter chacun de ces aspects. Ces indices permettent donc de jeter un pont au dessus du gouffre de l'incommensurabilité, pour ne pas dire de l'indicibilité de l'expérience humaine.

Les travaux de construction de tels indices devraient donc être poursuivie et on peut espérer qu'ils en viendront à faire partie de l'éventail des mesures dont on peut disposer pour donner une image complète et multidimensionnelle de l'expérience du travail.

Bibliographie

- LANGLOIS, Simon (2001) *Les indicateurs sociaux subjectifs: état de la question*, Rapport soumis à l'Institut de la statistique du Québec, février, 58 pages.
- JENCKS, Christopher, Lauri Perman and Lee Rainwater (1988) « What is a good job? A new measure of labour market success », *American Journal of Sociology*, 93: 6, May, 1322-1357.
- GRUENBERG, Barry Gruenberg (1980) « The Happy Worker: An Analysis of Educational and Occupational Differences in Determinants of Job Satisfaction », *American Journal of Sociology*, 86:2, September, 247-271.
- CONSEIL CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL (CCDS) (2001) *Gaining ground : The Personal Security Index 2001*, posté à <http://www.ccsd.ca/pubs/2001/psi2001/>

ANNEXE 4

LES INDICATEURS FAMILIAUX DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Johanne Boisjoly, Ph.D.
Département des Sciences Humaines
Université du Québec à Rimouski

et

Paul Bernard, Ph.D.
Département de Sociologie
Université de Montréal

octobre 2002

Table des matières

	<i>Page</i>
<i>Liste des tableaux.....</i>	<i>ii</i>
<i>0.0 Introduction.....</i>	<i>1</i>
<i>1.0 Problématique et méthodologie</i>	<i>4</i>
<i>2.0 Indicateurs familiaux : Québec, 1996</i>	<i>11</i>
<i>3.0 La mise sur pied d'un système d'indicateurs familiaux : recommandations et conclusions</i>	<i>24</i>
<i>Bibliographie.....</i>	<i>29</i>

Liste des tableaux

	Page
Tableau 1. Analphabétisme.....	31
Tableau 2. Analphabétisme détaillé	31
Tableau 3. Analphabétisme selon l'âge du chef de famille.....	31
Tableau 4. Analphabétisme selon le lieu de vie.....	32
Tableau 5. Analphabétisme selon le genre de famille	33
Tableau 6. Limitation d'activités selon l'âge de la personne présentant une limitation.....	34
Tableau 7. Limitation d'activités selon le sexe de la personne présentant une limitation.....	34
Tableau 8. Limitation d'activités selon le lieu de vie	35
Tableau 9. Chômage Familial selon l'âge du chef de famille.....	36
Tableau 10. Chômage familial selon le lieu de vie	37
Tableau 11. Chômage familial selon l'occupation du chef de famille	38
Tableau 12. Chômage familial selon le genre de famille.....	39
Tableau 13. Le travail à temps plein toute l'année selon l'âge du chef de famille (Moins de 55 ans)	40
Tableau 14. Le travail à temps plein toute l'année selon le lieu de vie	41
Tableau 15. Le travail à temps plein toute l'année selon l'occupation du chef de famille.....	42
Tableau 16. Le travail à temps plein toute l'année selon le genre de famille....	43
Tableau 17. Croisement des revenus de sources gouvernementales et de l'aide sociale	44
Tableau 18. Revenus de sources gouvernementales selon le lieu de vie.....	44
Tableau 19. Revenus de sources gouvernementales selon l'âge du chef de famille	45
Tableau 20. Revenus de sources gouvernementales selon le genre de famille .	46
Tableau 21. Recours à l'aide sociale selon le lieu de vie.....	47
Tableau 22. Recours à l'aide sociale selon l'âge du chef de famille	48
Tableau 23. Recours à l'aide sociale selon le genre de famille	49
Tableau 24. Vie dans des conditions de promiscuité selon la région	50

Tableau 25. Vie dans des conditions de promiscuité selon l'âge du principal soutien de famille.....	51
Tableau 26. Vie dans des conditions de promiscuité selon le type de famille ...	52
Tableau 27. Vie dans un logement qui nécessiterait des réparations majeures selon la région.....	53
Tableau 28. Vie un logement qui nécessiterait des réparations majeures selon l'âge du principal soutien de famille	54
Tableau 29. Vie dans un logement qui nécessiterait des réparations majeures selon le type de famille	55
Tableau 30. Familles qui consacrent plus de 50% de leurs revenus au loyer selon la région.....	56
Tableau 31 Familles qui consacrent plus de 50% de leurs revenus au loyer selon le type Tableau LCC Familles qui consacrent plus de 50% de leurs revenus au loyer selon l'âge du principal soutien de famille	57
Tableau 32 Familles qui consacrent plus de 50% de leurs revenus au loyer selon le type de famille	58

0.0 Introduction

Il peut sembler bien surprenant en ce début de 21^{ème} siècle de proposer un système d'indicateurs familiaux, à un moment où la famille semble plus instable que jamais et où l'on a tendance à considérer de plus en plus la société comme un ensemble d'individus plus ou moins atomisés.

Mais, comme le souligne Esping-Andersen (1999) :

The family, then, cannot be dismissed as a haven of intimacy and consumption. It is an all-important actor whose decisions and behaviour directly influence, and are influenced by, the welfare state and the labour market. (p. 35)

Cet auteur montre comment l'État providence est né, à l'ère industrielle, de l'incapacité des familles qui autrefois faisaient face aux risques auxquels étaient exposés leurs membres par la mise en commun – souvent sur plusieurs générations - de toutes leurs ressources, à faire face aux risques de plus en plus généralisés auxquels sont exposés ses membres. Il affirme de plus que « plus les risques auxquels font face les individus sont généralisés, plus il est probable que la famille et le marché vont échouer, incapable qu'ils seront d'absorber les risques ».

La famille avec toutes ses imperfections demeure cependant un lieu d'échange et de mise en commun des ressources et tant que les enfants et les jeunes seront à la charge des familles, cela demeurera un lieu d'échange et de « protection » essentiel à étudier. De comprendre la situation des familles permet en effet de mesurer les traces qu'y laissent à la fois l'inscription plus ou moins réussie de ses membres adultes dans un marché du travail fluctuant ainsi que celles des politiques sociales qui visent à contrer tant ce type de difficultés, que celles qui

affectent tous les individus, parce que celles-ci sont liées au passage normal des cycles de vie.

La mise sur pied d'un système d'indicateurs familiaux apparaît d'une importance cruciale à la fois pour l'établissement de politiques sociales adaptées aux besoins de la population ou de certains sous-groupes qui font face à des difficultés particulières, mais aussi pour mesurer leur efficacité à travers le temps.

Le rôle des politiques sociales est effectivement de gérer de manière publique ou collective, plutôt que de manière individuelle, les risques sociaux.

Certains de ces risques traversent les époques. Comme le souligne Esping-Andersen : "People have, throughout modern civilization, faced poverty, homelessness, handicaps, violence, and sudden death, but not always unemployment or nuclear radiation." (p. 36)

De plus, certains problèmes, comme le vieillissement et ses conséquences, sont démocratiques, ils affectent les individus de toutes les classes, alors que d'autres, comme la pauvreté et le chômage, sont associés à la stratification sociale.

D'autres problèmes affectant les individus sont associées aux cycles de vie, la diminution des revenus chez les personnes âgées par exemple. Certains problèmes sont inter-générationnels, dans la mesure où les enfants issus de familles pauvres sont plus susceptibles de connaître des difficultés à l'école et de reproduire ainsi le cycle de la pauvreté.¹

¹ Plusieurs études ont illustré les effets sur les enfants de grandir dans des conditions de pauvreté. Voir à cet égard en particulier : Duncan, Greg J. et al. *The Consequences of Growing Up Poor*, et Hauser, Robert M. *Indicators of Children Well-Being*.

L'annexe au présent rapport vise à **illustrer** les possibilités de construire certains indicateurs permettant de caractériser la situation des familles québécoises sous plusieurs des dimensions affectant leur bien-être; dimensions qui sont reliées à ce que nous venons de décrire, en termes de problèmes ou de difficultés auxquels les individus et les familles dont ils font partie ont à faire face, en regard premièrement des obstacles à leur inscription dans le marché du travail (santé, éducation), deuxièmement de leur inscription dans le marché du travail, troisièmement des conséquences de cette inscription en termes de revenus; et finalement en ce qui a trait aux conséquences de tout ce qui précède à travers l'examen des conditions de logement. Ceci sera fait à la section 2, après présentation de la problématique spécifique, de la méthodologie et des sources de données à la section 1.

Nous discuterons ensuite à la section 3 de la possibilité de mettre sur pied d'un système d'indicateurs familiaux pour le Québec, à partir de données existantes mais aussi à partir de données qui pourraient être recueillies. Nous discuterons également de la question du niveau géographique auquel il est possible d'effectuer ces mesures et de l'intérêt de le faire; tout en montrant l'importance de la disponibilité à la fois de données transversales sur de longues périodes mais aussi de données longitudinales pour appréhender correctement les changements auxquels font face les familles québécoises à travers le temps et à travers leurs propres cycles de vie.

Il est important de noter que la présente annexe ne constitue qu'une **illustration** des possibilités que pourraient présenter un système d'indicateurs familiaux. Les indicateurs retenus ne l'ont été que pour des raisons de faisabilité et ne constituent qu'un sous-ensemble de ce qui serait souhaitable.

1.0 Problématique et méthodologie

La présente section sera consacrée à la présentation de la problématique particulière de recherche sur les indicateurs familiaux proposée ici, ainsi que la méthodologie employée pour la mesure empirique des indicateurs familiaux.

1.1 Problématique

Dans un article publié en 1996, Nathalie Noreau introduisait la notion de « Chômage Familial² ». Elle y montrait à quel point le chômage, qu'on a l'habitude de considérer comme un événement affectant un travailleur, a des conséquences potentiellement considérables pour tous les membres des familles, qui se trouvent ainsi privées d'une fraction possiblement importante de leurs ressources. Elle montrait, par exemple, que selon les données de 1993 de *l'Enquête sur la population active* – qui porte sur 12 relevés mensuels - , les 11,2% d'individus en chômage correspondaient à 18% des familles comptant au moins un adulte en chômage. L'ampleur du phénomène est encore davantage mise en évidence lorsque l'on utilise les données de *l'Enquête sur les finances des consommateurs*, à partir desquelles on estime – globalement pour une année entière cette fois – que 21,6% des travailleurs sont touchés par le chômage et 34,8% des familles, soit plus du tiers d'entre elles. Bien sûr, l'impact sur les revenus des familles peut être variable selon la part que représentait le revenu de l'individu qui a perdu son emploi, bien que cet aspect n'ait pas été considéré.

Cette prise en considération d'une part, des conséquences sur les familles de situations affectant un de leurs membres, et d'autre part, de leurs conditions de

² NOREAU, Nathalie. « Les différents visages du chômage. » in *Perspectives*, Printemps 1996. (75001-XPF), pp.39-47.

vie en général, peut être étendue, comme nous l'avons vu plus haut, à bien d'autres dimensions de la vie des familles : celle du travail bien sûr, mais aussi, celles de la santé, de l'éducation, du revenu, des charges familiales et du logement. Ce sont ces dimensions que nous allons explorer dans ce volet de notre projet.

1.1.1 Présentation des dimensions et des indicateurs à construire

Voici un tableau résumant pour chaque dimension retenue, les indicateurs simples à construire :

DIMENSION	SOURCE DES DONNÉES	INDICATEURS POUR LESQUELS NOUS AVONS DES DONNÉES ³	INDICATEURS (Données non-accessibles)
SANTÉ	➤ EFC 1996	➤ % des familles dont un membre présente une limitation d'activité	➤ % des familles dont un des membres a un handicap permanent
ÉDUCATION	➤ EFC 1996	<ul style="list-style-type: none"> ➤ % des familles dont le chef ou sa conjointe est analphabète ➤ % des familles dont le chef et sa conjointe (le cas échéant) sont analphabètes 	➤ indicateur qui tiendrait compte de chacun des membres de la famille et non pas seulement du chef et de sa (son) conjointe (l'information existe mais n'est pas présente dans les fichiers à grande diffusion)

³ Plusieurs de ces indicateurs sont inspirés de : Brown, Brett V., « Indicators of Children's Well-Being : A Review of Current Indicators Based on Data from Federal Statistical System », in Hausser Robert M. *et al.* (Eds). *Indicators of Children's Well-Being*. Russel Sage Foundation, New York, 1997 : 3-35

DIMENSION	SOURCE	INDICATEURS	Autres
EMPLOI	➤ EFC 1996	<ul style="list-style-type: none"> ➤ % des familles dont aucun adulte non retraité ne travaille à temps plein toute l'année ➤ % des familles dont au moins un des membres a connu un épisode de chômage au cours de l'année précédente 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourrait être fait de manière plus approfondie si l'on disposait d'informations sur chacun des membres de la famille. ➤ Idem
REVENU	➤	<ul style="list-style-type: none"> ➤ % des familles sans aucun revenu d'emploi ou de pensions de retraite ➤ % des familles bénéficiant de l'aide sociale ➤ % des familles dont tous les revenus proviennent de paiements de transferts gouvernementaux 	
DIMENSION	SOURCE	INDICATEURS	
LOGEMENT	➤ Recensement 1996	<ul style="list-style-type: none"> ➤ % des familles vivant dans des conditions de promiscuité (< 1 pièce par personne) ➤ % des familles vivant dans un logement qui nécessiterait des travaux majeurs de réparation ➤ % des familles pour lesquelles les dépenses liées à l'occupation de leur logement représentent plus de 50% du revenu familial 	
CHARGES FAMILIALES	➤ Recensement 1996	<ul style="list-style-type: none"> ➤ % des familles avec enfants de moins de sept ans ➤ % des familles dont un des membres a consacré 5 heures ou plus par semaine à prodiguer des soins à une personne âgée. 	

1.2 Données et méthodologie :

Le lecteur trouvera dans cette sous-section les informations relative aux données utilisées, ainsi qu'à la méthodologie.

1.2.1 Description des données :

Les données utilisées seront principalement celles provenant de *l'Enquête sur les finances des consommateurs* de 1996, ainsi que du *Recensement canadien de 1996*, dont nous n'avons retenu dans les deux cas que les **familles économiques** du Québec.

Ces deux enquêtes ont été retenues ici parce qu'elles contenaient les indicateurs dont nous avons besoin, dans les fichiers à grande diffusion, disponibles à travers l'Initiative de démocratisation des données de Statistique Canada. Elles ont également été retenues, parce qu'elles nous fournissaient certains détails au plan géographique de niveau infra-provincial.

Quant à l'année 1996, elle a été choisie, en ce qui a trait au Recensement, parce que ce sont les plus récentes disponibles au moment de la rédaction de ce rapport; la même année ayant été choisie pour l'enquête sur les finances des consommateurs pour assurer la comparabilité des informations.

1.2.1.1 Le recensement canadien de 1996

Le *Fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) du recensement de 1996 des familles* renferme des données fondées sur un échantillon de 2,8 % de la population recensée.⁴ Comme il s'agit d'une fichier à grande diffusion, les exigences de confidentialité font en sorte que les données à l'échelle des petites régions géographiques ne sont pas fournies. Seules les informations relatives aux provinces, aux régions métropolitaines de recensement, ainsi que certaines informations relative à la taille des lieux de résidence sont fournies. Une

pondération est appliquée aux données de manière à reproduire, dans le cas du sous-échantillon du Québec ici retenu, le nombre total de famille présentes au Québec au moment du recensement de 1996.

Nous avons utilisé les données du recensement de 1996 pour tous les trois indicateurs relatifs au logement.

1.2.1.2 L'enquête sur les finances des consommateurs de 1996

L'enquête sur les finances des consommateurs de 1996 – familles économiques – était la dix-septième de cette série qui a débuté en 1980. Elle a été menée en avril 1996 auprès de 34 296 ménages dans l'ensemble du Canada. Ici encore nous n'avons retenu que les familles économiques du Québec et pondéré les données pour retrouver le total des familles. Ces données ont été utilisées pour tous les indicateurs, sauf pour les indicateurs reliés au logement.

1.2.2 Présentation de la méthodologie

Après avoir construit chacun des indicateurs retenus (voir tableau ci-dessus), nous avons procédé à leur présentation et à leur analyse sous forme de tableaux croisés. Tous les indicateurs retenus sont en effets croisés premièrement, avec l'âge du chef de famille, pour mesurer l'effet du cycle de vie; deuxièmement avec le « lieu de vie » ce qui pourra nous permettre de mesurer les effets « territoriaux » des phénomènes étudiés, et troisièmement avec le genre de famille, un indicateur bien qu'imprécis des charges familiales. Ce dernier croisement est particulièrement important parce qu'il nous met sur la voie des

⁴ Des informations détaillées au sujet du recensement des familles de 1996 se trouvent dans la publication suivante : Statistique Canada – *FMGD de 1996 des familles* / 95M0012XCB – Documentation de l'utilisateur.

« risques » multiples ou de ce que l'on pourra appeler la conjonction des « difficultés ». Nous avons également croisé certains de nos indicateurs avec l'occupation du chef de famille, de manière à mesurer l'effet potentiel de la place de la famille dans la stratification sociale, bien que l'occupation en soit un indicateur imparfait.

Les catégories d'âge retenues sont : 15-19 ans, 20-24 ans, 25-29 ans, 30-39 ans, 40-49 ans, 40-59 ans et 60 ans et plus. Il faut remarquer ici que nous avons des classes d'âge plus fines chez les répondant de moins de 30 ans, de manière à être en mesure de capter toutes les différences possibles associés aux changements importants que connaissent ou que peuvent connaître les jeunes au plan des indicateurs retenus.

Le lieu de vie provient de la mise en commun des informations relatives au RMR et à la taille/niveau d'urbanisation des villes où habitaient les répondants au moment des enquêtes. Le Québec ne comportant que deux RMR, Québec et Montréal, seule la taille des ville, couplée à leur niveau d'urbanisation, peut être utilisée pour caractériser de manière bien imparfaite bien sûr les lieux de vie des répondant des régions hors-centre du Québec. Les catégories retenues sont donc : Montréal, Québec, Région urbaine de 100 000 à 499 999 habitants, Région urbaine de 30 000 à 99 999 habitants, Région urbaine de 2 500 à 29 999 habitants; Régions rurales.

Le genre de famille est une variable fournie par Statistique Canada qui provient des informations relatives aux liens filiaux et matrimoniaux (incluant les unions libres) existant entre les divers membres de la famille économique. Cette variable est particulièrement importante dans la mesure où elle permet également d'identifier les familles monoparentales, que leur chef soit une femme ou un homme, de même que les familles multi-générationnelles. Les catégories sont : Famille époux-épouse; famille époux-épouse avec un ou des enfants célibataires;

famille époux-épouse avec enfants mariés et leur famille immédiate, le cas échéant; famille époux-épouse avec enfants célibataires et mariés et leurs familles immédiates, le cas échéant; famille époux-épouse avec enfants célibataires et (ou) mariés et leurs familles immédiates ainsi que d'autres parents; famille époux-épouse avec parents autres que ses propres enfants; famille monoparentale, chef de sexe masculin avec un ou plusieurs enfants célibataires; famille monoparentale, chef de sexe féminin, avec un ou plusieurs enfants célibataires; toutes autres familles.

L'occupation du chef de famille provient de l'information disponible dans le fichier à grande diffusion qui a été regroupée en grandes catégories. Les catégories retenues sont : Emplois dans la direction, l'administration, les sciences naturelles, le génie ou l'enseignement; emplois dans le commerce; emplois dans les services; emplois dans l'agriculture, l'horticulture, l'élevage, les mines et les carrières, la fabrication, le montage et la réparation de produits finis, la construction, les transports ou la manutention; n'a jamais travaillé ou a travaillé pour la dernière fois il y a plus d'un an.

Pour les indicateurs liés au logement, qui proviennent des données du recensement, ces catégories sont modifiées pour tenir compte des différences de mesure des variables d'âge, de lieu de vie et de genre de famille qui y sont moins détaillées que dans l'enquête sur les finances des consommateurs.

2.0 Indicateurs familiaux : Québec, 1996

Dans la présente section, nous présenterons tour à tour chacun des indicateurs et leurs croisements avec l'âge du chef de famille, le lieu de vie et le genre de famille.

2.1 L'analphabétisme :

En 1996, au Québec, c'est plus d'une famille sur quatre dont l'un des adultes était considéré comme analphabète, c'est-à-dire que ce ou ces adultes n'avaient aucune scolarité ou moins d'une 9^{ième} année (voir tableau 1). De plus il y a une famille sur 10 (tableau 2) chez qui les deux conjoints sont analphabètes.

2.1.1 L'Analphabétisme selon l'âge du chef de famille :

Lorsque l'on regarde au tableau 3, la relation entre l'âge du chef de famille et la présence d'au moins un analphabète dans la famille, l'on observe d'abord que plus de la moitié (51,2%) des familles comprenant au moins un adulte analphabète ont un chef de famille âgé de 60 ans ou plus. En fait, on remarque plus généralement que le taux d'analphabétisme augmente régulièrement avec l'âge. Ceci reflète évidemment les efforts majeurs consentis au cours des 40 dernières années pour rehausser le niveau de scolarité des Québécois et des Québécoises.

Dans un tel contexte de rehaussement général du niveau de scolarité, l'on s'étonnera de constater, toujours au tableau 3, que les familles dont le chef a 19 ans ou moins, comprennent dans 45% des cas un adulte analphabète, cette

proportion étant à près de 10% chez les familles dont le chef a entre 20 et 24 ans, alors qu'elle n'est plus que de 5,8% chez les 25-29 ans.

Ces résultats doivent être interprétés à la lumière de la connaissance que nous avons quant à l'établissement des jeunes hors du foyer familial. Doray, Bernard, Boisjoly (2001) ont en effet montré qu'une proportion grandissante de jeunes de 15 à 24 ans continuent d'habiter chez leurs parents, ce mode de cohabitation étant fortement majoritaire chez les 15 à 19 ans. Les jeunes de ce groupe d'âge qui se retrouvent chefs de famille sont donc extrêmement atypiques.

L'exploration plus en profondeur de la situation de ces jeunes analphabètes révèle que c'est la naissance d'un enfant qui les a menés à l'établissement de leur propre foyer. En effet, ces jeunes de moins de 20 ans, sont très majoritairement des femmes (88,2%) et sont dans la plupart des cas, mères d'un enfant de moins de sept ans. De plus, les jeunes hommes sont tous pères d'un enfant de moins de sept ans, alors qu'un peu moins de neuf femmes sur dix sont dans la même situation.

La formation d'une unité familiale à un âge aussi précoce n'est cependant pas le signe d'une complète indépendance, puisque la totalité de ces jeunes familles dont le chef, homme ou femme, est analphabète sont bénéficiaires de l'aide sociale.⁵

Nous observons de plus qu'aucun de ces jeunes hommes ne fréquentait l'école dans la semaine qui a précédé l'enquête, alors que 23,2% des jeunes femmes dans la même situation avait fréquenté l'école.

⁵ Données non montrées.

Il est difficile d'établir clairement, avec les données dont nous disposons, l'enchaînement précis des événements qui ont conduit ces jeunes qui, bien qu'ils ne constituent que 0,1% de la totalité des familles, se retrouvent néanmoins dans un grave état de « défavorisation », situation d'autant plus alarmante qu'ils ont en très grande majorité charge d'enfants.

La situation des analphabète chefs de familles âgés de 20 à 24 ans est très semblable, pour les femmes qui sont toutes mères de jeunes enfants : 53,6% en ont un et 46,4% en ont deux, alors que ce n'est plus le cas que de 34,7% des jeunes hommes du même groupe d'âge. Si 40% de ceux-ci bénéficient de l'aide sociale – une amélioration comparativement aux plus jeunes –, c'est toujours 100% des jeunes femmes qui dépendent toujours de l'aide sociale. Quant à la fréquentation scolaire, elle est extrêmement rare, ne dépassant pas 9% chez les jeunes hommes et 6% chez les jeunes femmes.

2.1.2 L'Analphabétisme selon le lieu de vie :

Si une très grande proportion des analphabètes résident à Montréal (37,1%), ils n'y forment que 21,2% de la population, ce qui est inférieur à la moyenne provinciale.

Ce sont en effet les régions rurales et les régions urbaines de moins de 2 500 habitants qui présentent les plus fortes proportions de familles dont le chef ou sa conjointe sont analphabètes (42% et 35% respectivement), reflétant à la fois la compositions d'âge de ces régions, et aussi la plus faible scolarisation des gens qui y demeurent ou qui y sont demeurés⁶. (Tableau 4)

⁶Il faut être prudent dans l'interprétation. Si les taux d'analphabétisme dans les régions rurales sont plus élevés, ceci peut simplement signifier que les jeunes plus scolarisés provenant de ces régions les ont quittées.

L'on comprendra facilement alors la résistance remarquée dans ces régions lors de la fermeture des services au comptoir dans les caisses populaires, lorsqu'une part importante de la population peut avoir de grandes difficultés à s'adapter aux guichets automatiques.

De la même façon que des changements de politiques, comme le virage ambulatoire, qui impliquent davantage de prise en charge des soins par les familles, peuvent être vécus plus difficilement dans les régions rurales.

2.1.3 Analphabétisme et genre de famille :

Le croisement de la présence d'un analphabète au sein de la famille avec le genre de famille est particulièrement révélateur (tableau 5). Les familles multi-générationnelles semblent présenter des taux d'analphabétisme extrêmement élevés. Comme ce n'est évidemment pas le type de famille qui crée l'analphabétisme, cette situation étant acquise préalablement au mariage ou à la formation de l'union, l'on peut penser que ces familles ont moins réussi que les autres à fournir à leurs enfants des ressources suffisantes (éducation et autres) qui auraient permis leur établissement. (64,7%) des familles composées d'un époux-épouse ainsi que d'enfants mariés ont soit un chef ou sa conjointe qui a moins de neuf ans de scolarité. (Il faudrait contrôler par l'âge pour vérifier plus avant ce résultat).

2.2 LA LIMITATION D'ACTIVITÉS

Avant d'aborder, dans la section qui suit, le rapport des familles au marché du travail, il nous est apparu important d'examiner le % de familles dont le chef ou sa conjointe présentait des limitations d'activités.

2.2.1 La limitation d'activités selon l'âge, le sexe et le lieu de vie :

Au Québec, en 1996, (Tableau 6), un peu moins de 2 % des familles avaient un membre adulte (le chef ou sa conjointe) qui présentait une limitation permanente d'activité. Si cette limitation d'activité touche tous les groupes d'âge, elle est particulièrement concentrée dans les familles dont le chef est âgé de 50 ans ou plus. De plus, on peut voir au tableau 7, que cette limitation touche davantage les hommes (65,7%) que les femmes (34,2%). L'on peut penser que ces limitations sont, en partie du moins, le résultat d'accidents de travail, les hommes étant davantage susceptibles d'en être victimes, compte tenu des emplois qu'ils occupent. Ceci semble confirmé lorsque l'on observe, au tableau 8, que les familles des régions rurales représentent 27,8% de toutes les familles dont un des membres présente une limitation d'activité, alors que les familles rurales ne représentent que 16,6% de toutes les familles.

2.3 L'EMPLOI ET LE CHÔMAGE

En ce qui a trait à l'emploi, nous avons dans un premier temps choisi, en guise de premier indicateur, de refaire la mesure de chômage familial introduite par Nathalie Noreau pour l'année 1995, telle que mesurée par l'Enquête sur les finances des consommateurs – familles économiques en 1996. Nous avons ensuite introduit un second indicateur, consistant à mesurer, parmi les familles dont le chef avait moins de 55 ans, quelle était la proportion qui ne comportait aucun adulte qui travaillait à temps plein, dont au moins un adulte travaillait à temps plein, dont les deux adultes, pour lesquels l'information est présente dans les fichiers à grande diffusion, travaillaient à temps plein.

2.3.1 Le chômage familial en 1995 :

En 1995, au Québec, c'est près d'une famille sur trois (31,3%) dont au moins un des membre a connu au moins un épisode de chômage. De plus, il y a 6,7% des familles dont deux membres ou plus ont connu le chômage au cours de l'année.

2.3.1.1 Le chômage selon l'âge du chef de famille :

Lorsque l'on regarde, au tableau 9 , la relation entre l'âge du chef de famille et la présence d'au moins un chômeur, l'on observe d'abord que le chômage est extrêmement présent chez les familles dont le chef est très jeune : chez les familles dont le chef est âgé entre 15 et 19 ans, l'on observe en effet que plus des quatre cinquièmes ont un de leurs membres qui a connu le chômage. Si les taux se situent au-delà des 40% chez les familles dont le chef est dans la vingtaine, ils diminuent ensuite à environ 35% pour les trois groupes d'âge qui suivent (les 30-39, 40-49 et 50-59 ans). Si le chômage diminue ensuite à 15,4% chez les familles dont le chef a 60 ans ou plus, c'est bien sûr parce que dans

cette classe d'âge l'on aura surtout des retraités qui ne se définiront plus comme étant en chômage.

2.3.1.2 Le chômage selon le lieu de vie

Si une très forte proportion (40,2%) des familles ayant connu le chômage habitent à Montréal – tableau 10 - , les familles montréalaises n'ont cependant connu le chômage que dans un peu plus d'un cas sur quatre (27,5%), ce qui est inférieur à la moyenne québécoise de 31,3%.

Alors que les familles vivant dans les régions urbaines du Québec (Québec, Sherbrooke-Trois-Rivières, Hull, ainsi que les régions urbaines de 10 à 100,000 habitants) connaissent des taux de chômage remarquablement similaires (autour de 33%), les régions urbaines de petite taille se distinguent par leur très faible taux de chômage (21,8%), alors qu'à l'opposé les familles vivant dans des régions rurales connaissent les taux de chômage les plus élevés (à 38%).

2.2.1.3 Le chômage selon l'occupation du chef de famille

Ce sont les familles dont le chef oeuvre dans les occupations primaires, de la fabrication, de la construction qui présentent les plus forts taux de chômage familial (à 46,8% comme on peut le voir au tableau 11), le taux le plus faible étant observé chez les familles dont le chef détenait un emploi de direction, de professionnels ou d'enseignement (à 24,1%).

2.2.1.4 Le chômage selon le genre de famille

L'examen, au tableau 12, de l'incidence du chômage familial selon le type de famille est particulièrement intéressant. On y remarque en effet que ce sont les

familles « multi-générationnelles » qui présentent les taux les plus élevés de chômage familial, ce taux atteignant même 92,3% dans des familles « avec enfants célibataires et mariés et leurs familles immédiates, le cas échéant ». Puisque le taux de chômage familial n'est que de 23,3% chez les familles époux-épouse, il est possible d'émettre l'hypothèse qu'au delà du fait qu'un plus grand nombre de personnes dans la famille augmente la probabilité de « chômage familial », ce sont les jeunes membres des familles multi-générationnelle qui sont affectés par des épisodes de chômage. Il est également possible que les jeunes en chômage soient davantage présents dans les familles multi-générationnelles parce qu'ils retourneraient chez leurs parents pendant cette période difficile.

2.3.2 Le travail à temps plein toute l'année en 1995 :

Au Québec, en 1995, les familles se répartissaient comme suit en ce qui a trait au travail à temps toute l'année, chez celles dont le chef avait moins de 55 ans⁷ : une minorité, soit 28,3%, comportaient deux adultes travaillant à temps plein toute l'année, 45,9% d'entre elles avaient au moins un adulte qui travaillait à temps plein toute l'année, et la fraction restante, soit 25,9% des familles parmi lesquelles ni le chef ni sa conjointe ou son conjoint le cas échéant, ne travaillaient à temps plein toute l'année.

2.3.2.1 Le travail à temps plein toute l'année en 1995 selon l'âge du chef :

Comme on peut le voir au tableau 13, l'âge du chef de famille est un facteur déterminant pour expliquer la propension des familles à n'avoir aucun membre qui travaille à temps plein toute l'année. L'on remarque en effet que dans 100%

des ménages dont le chef est âgé entre 15 et 19 ans il n'y a aucun adulte qui travaille à temps plein toute l'année. Le pourcentage demeure extrêmement élevé chez les 20-24 ans (à 66,2%), alors qu'il diminue de près de la moitié chez les familles dont le chef a entre 25 et 29 ans, où seulement 36,2% des adultes ne travaillaient pas à ce rythme (le chef et sa conjointe ou son conjoint le cas échéant). L'absence de « travailleurs standards » dans les ménages s'atténue avec l'âge, le « double-emploi standard » augmentant pour atteindre son sommet chez les 40 à 49 ans.

2.3.2.2 Le travail à temps plein toute l'année selon le lieu de vie:

On constate au tableau 14 la présence de certaines disparités au plan de la participation "standard" au marché du travail. C'est dans la région de Québec que le « double-emploi standard » atteint son sommet (à 33,4%), celui-ci étant au minimum dans les régions rurales où il n'atteint que 20,8%; ces régions étant tout particulièrement caractérisées par une forte proportion de ménages (32,5%) où aucun adulte n'est détenteur d'un emploi standard. Ceci reflète selon toute vraisemblance un double phénomène : le taux de chômage plus élevé dans ces régions et le fait que ces régions rurales sont très souvent touchées par l'exode des jeunes, et en particulier des jeunes les plus instruits davantage susceptibles d'occuper un emploi standard.

2.3.2.3 Le travail à temps plein toute l'année selon l'occupation:

Les résultats présentés au tableau 15 nous permettent de constater que ce sont dans les familles dont le chef a une occupation de direction, d'administration ou

⁷ Nous avons sélectionné ici les seules familles dont le chef avait moins de 55 ans pour ne pas nous retrouver avec des familles dont le chef ne travaillait plus à temps plein parce qu'il ou elle

dans les sciences naturelles, le génie ou l'enseignement, que la propension à l'emploi standard ou au double emploi standard est la plus élevée, celle-ci étant la plus faible dans les familles dont le chef occupe un emploi dans les services.

2.3.2.4 Le travail à temps plein toute l'année selon le genre de famille:

Une fois de plus, il semble que le type de famille soit associé au phénomène étudié. On peut voir en effet, dans les résultats présentés au tableau 16, que les femmes chef de famille monoparentale, ont très peu de chance d'occuper un emploi standard, ce n'est le cas que de 38% d'entre elles, alors que les hommes dans la même situation occupent un tel emploi dans près de 60% des cas .

était à la retraite.

2.4 LE REVENU

Au Québec, en 1995, 7,5% des familles ne touchaient ni salaire ni pension, c'est-à-dire de revenus ayant un rapport direct avec une implication présente ou passée au marché du travail. Puisque 99,3% des familles touchaient des revenus gouvernementaux, il nous est apparu plus intéressant de considérer plus avant sur l'étude de la situation des familles dont tous les revenus provenaient de sources gouvernementales, ainsi que des familles bénéficiaires de l'aide sociale (ces deux sources de revenus ne sont pas indépendantes mais ne se recoupent pas complètement : Tableau 17).

2.4.1 Les familles dont tous les revenus proviennent de sources gouvernementales

En 1995, 7,4% des familles présentaient une dépendance complète envers les gouvernements pour y puiser leurs revenus.

Ce sont, comme on peut le voir au tableau 18, les régions rurales et les régions urbaines de moins de 2 500 habitants qui présentent les plus fortes proportions de familles vivant exclusivement de paiements de transfert (9,7% et 12,6% respectivement), bien que ce soit dans la région de Montréal qu'est observée la plus forte proportion de familles vivant de paiements de transfert (47%), où ils ne forment cependant que 7,7% de toutes les familles.

Si l'on regarde maintenant, au tableau 19, les divers groupes d'âge en regard de leur recours aux paiements de transfert, l'on observe d'abord qu'il est à son minimum dans les familles dont le chef a entre 30 et 59 ans, au moment où les adultes sont au faite de leur période productive.

On remarquera de plus, comme nous l'avons fait plus tôt, la dépendance extrême envers les paiements de transfert des familles les plus jeunes, celle-ci s'atténuant considérablement par la suite, reflétant le phénomène mentionné plus haut de décalage, dans les cycles de vie, entre les charges familiales et la disponibilité des revenus. L'on observe finalement, au tableau 20 que 23,6% des familles monoparentales dont le chef est une femme vivent exclusivement de paiements de transfert, alors que 16,8 des familles monoparentales dont le chef est un homme vivent dans la même situation.

2.4.2 Les familles recevant de l'aide sociale

Au Québec, en 1995, 12,3% des familles ont reçu la totalité ou une partie de leurs revenus de l'aide sociale, bien que seulement 29,8% de ces familles recevaient tous leurs revenus de sources gouvernementales.

L'on observe, au tableau 21, que le recours à l'aide sociale touche à peu près également toutes les régions du Québec, si ce n'est dans la région de Québec où le recours à l'aide sociale est extrêmement bas (6,3%), de deux fois inférieur à la moyenne québécoise. L'on observe une fois de plus que la région de Montréal, avec sa très grande population, renferme 47,7% de toutes les familles ayant recours à l'aide sociale, où elles constituent 13,0% des familles.

Le recours à l'aide sociale est très fréquent dans les jeunes familles, comme on peut le voir au tableau 22, cette sur-représentation s'étendant jusqu'aux familles dont le chef a entre 25 et 29 ans.

Mais c'est le lien entre le type de famille et le recours à l'aide sociale, présenté au tableau 23, qui révèle les phénomènes les plus intéressants. L'on y voit en effet que les types de familles pour lesquelles nous avons observé un fort taux d'analphabétisme précédemment, sont aussi celles qui sont caractérisées par de

très fort taux de recours à l'aide sociale. On observe à cet égard que les familles multi-générationnelles présentent les plus hauts taux de recours à l'aide sociale, à 50,8% et 38,1% respectivement, alors que ce taux, bien que très élevé, s'établit à 34,8% dans les familles monoparentales dont le chef est une femme. L'on remarquera finalement un taux de 18,7% de recours à l'aide sociale chez les familles monoparentales dont le chef est un homme.

2.5 LE LOGEMENT

Trois indicateurs ont été retenus pour l'évaluation de la situation du logement des familles : le premier consiste à évaluer la proportion de familles qui vivent dans des conditions de promiscuité, celle-ci étant mesurée ici par un ratio (nombre de pièces/nombre de personnes dans le ménage) inférieur à 1. Le second nous permet d'évaluer la proportion de familles qui vivent dans des logements qui nécessiteraient des réparations majeures. Le troisième indicateur nous permet d'estimer la charge que représente le paiement du loyer, en regard des revenus du ménage. Plus précisément, il s'agira d'estimer la proportion des ménages qui consacrent plus de 50% de leurs revenus au paiement de leur loyer.

2.5.1 Les familles qui vivent dans des conditions de promiscuité

En 1995 au Québec, ce n'est qu'une très faible proportion des familles (1,2%) qui vivaient dans conditions de promiscuité. Comme on peut le voir au tableau 24, c'est à Montréal que l'on retrouve la plus forte proportion de ces familles (à 1,8% elles représentent 45,7% de toutes familles vivant dans une telle situation), suivies de très près par les régions rurales où 1,5% des familles vivent dans de telles conditions.

Ce sont les familles dont le principal soutien est jeune qui sont les plus susceptibles de vivre dans des conditions de promiscuité. Les résultats présentés au tableau 25 nous permettent en effet de constater que 70,3% des familles qui vivent dans de telles conditions ont un principal soutien âgé entre 15 et 44 ans. Il semble évident que c'est la présence d'enfants dans ces familles qui augmente la « densité » des conditions de vie.

L'examen, au tableau 26 du lien entre le type de famille et la vie dans des conditions de promiscuité nous montre ici que ce sont les familles multi-générationnelles, dont on a vu précédemment qu'elles présentaient plusieurs problèmes, qui sont les plus susceptibles de vivre dans des conditions de promiscuité, ce phénomène touchant très peu les autres types de familles. Cette conclusion est intéressante, dans la mesure où la vie dans des conditions de promiscuité est généralement, à tout le moins dans la littérature américaine, associée à la pauvreté. Or, si nous excluons les familles multi-générationnelles, il ne semble pas que ce phénomène ait été présent au Québec à tout le moins au milieu des années 90. La situation à cet égard pourrait cependant se détériorer en ce début de siècle, puisque l'on observe une diminution dans la disponibilité des logements locatifs, ce qui nécessairement se traduira dans une augmentation du prix des loyers, forçant peut-être davantage de familles à cohabiter, ce qui pourrait entraîner une augmentation de la fraction des personnes vivant dans des conditions de promiscuité.

2.5.2 Les familles qui vivent dans des logements qui nécessiteraient des réparations majeures

En 1996, au Québec, 8,4% des familles vivant dans un logement qui nécessiterait des réparations majeures. C'est à l'extérieur des grands centres, dans les régions rurales, de même que des les régions urbaines de petite taille (qui ne constituent pas une agglomération de recensement), que se retrouvent les plus fortes proportions de logements qui nécessiteraient des réparations majeures (tableau 27).

L'examen, au tableau 28, de la relation entre l'âge du principal soutien de ménage et le fait de vivre dans une maison ou un logement qui nécessiterait des réparations majeures nous amène à constater que l'âge n'a que peu à voir dans ce phénomène qui touche à peu près également tous les groupes d'âge. On note

cependant une légère sur-représentation des jeunes ménages (15-24 ans) et une légère sous-représentation des ménages plus âgés. Il est possible dans ce dernier cas que cela soit dû au fait que les personnes âgées qui vivaient dans des conditions difficiles soient davantage en institutions, ou encore qu'elles aient été affectée par une plus forte incidence de mortalité.

Ce sont les familles traditionnelles (couples mariés avec ou sans enfants) qui sont les moins susceptibles, comme on le constate au tableau 29, de se retrouver dans des logements qui nécessiteraient des réparations majeures, les familles multi-générationnelles étant une de fois de plus celles qui se retrouvent le plus souvent en situation de difficulté.

2.5.3 Les familles qui consacrent plus de 50% de leurs revenus au paiement de leur loyer

En 1995, au Québec, près d'une famille sur dix (8,7%) a consacré plus de 50% de son revenu familial au paiement de son hypothèque ou de son loyer. C'est dans la région de Montréal que ce problème est vécu avec le plus d'acuité (tableau 30), puisque plus de la moitié (54,9%) de toutes les familles québécoises aux prises avec une telle situation y vivent. C'est par ailleurs dans les régions rurales que ce phénomène est le moins présent, seules 6,6% des familles vivent dans cette situation. C'est peut-être le prix des maisons et des logements qui peut expliquer, du moins en partie, cet écart entre Montréal et le reste de la province.

Les résultats présentés au tableau 31 permettent de constater que ce sont les jeunes familles (dont le principal soutien a entre 15 et 24 ans) qui sont tout particulièrement touchées par ce phénomène, qui affecte 23,1% d'entre elles, puis dans une moindre mesure les familles dont le principal soutien est âgé entre 25 et 44 ans, le phénomène étant très peu présent chez les 65 ans et plus.

Les familles monoparentales sont les plus touchées par ce phénomène, particulièrement celles dirigées par une femme. Elles sont en effet près du quart (24.1%) à consacrer plus de la moitié de leurs revenus au paiement du loyer, formant à elles seules 30,9% des familles ayant à faire face à une telle obligation, alors que les familles monoparentales composées d'une mère avec enfant(s) ne représentent que 11,2% des familles. Le phénomène touche également les pères seuls avec enfant(s), bien que dans une moindre mesure (13,4%). Il semble bien qu'il soit très difficile pour beaucoup d'adultes en situation monoparentale d'avoir des ressources suffisantes pour faire vivre leur famille. (Tableau 32).

3.0 La mise sur pied d'un système d'indicateurs familiaux : recommandations et conclusions

Comme le mentionnons en introduction, les divers indicateurs familiaux présentés à la section précédente ne servaient qu'à illustrer le type d'information qui pourrait résulter de la mise sur pied d'un ensemble plus élaboré d'indicateurs familiaux.

Les résultats obtenus nous permettent néanmoins de faire certaines recommandations pour la réalisation d'une telle entreprise. Ces recommandations ont trait à la fois au contenu des indicateurs, aux groupes cibles à étudier, à l'échelle géographique, ainsi qu'à la prise en considération du temps. Elles abordent également la faisabilité de leur implantation.

En ce qui a trait au contenu – c'est-à-dire au choix des indicateurs, celui-ci peut varier selon les objectifs poursuivis, mais il est clair que ces indicateurs doivent couvrir le plus large spectre possible des dimensions des plus diverses de la vie des individus en famille, en regard de leur **santé** (y compris avec des indicateurs mesurant les soins donnés à une personne âgée ou à un membre de la famille handicapé de manière temporaire ou permanente, l'accès à un médecin de famille, à un pédiatre, à un dentiste), de leur **formation** (y compris avec des indicateurs non-inclus ici sur le décrochage scolaire, le « raccrochage », la formation continue, etc.), de **l'emploi** (y compris avec des indicateurs de sous-emploi et de satisfaction au travail), du **revenu** (incluant des mesures de transferts inter-générationnels) et des conditions de vie (incluant le logement, mais aussi les caractéristiques des voisinages dans lesquels les gens vivent : proximité des écoles, qualité des écoles, accès à un hôpital à une distance raisonnable, criminalité, etc.).

Pour être utiles, des indicateurs familiaux doivent d'abord caractériser **l'ensemble de la population des familles québécoises**. Mais il est clair, à la lecture de la section précédente, que certaines familles sont dans une situation tout particulièrement vulnérable. Ce sont, on l'a vu, les jeunes familles, les familles monoparentale dont le chef est de sexe féminin, ainsi que les familles multi-générationnelles. Celles-ci devrait faire l'objet d'un suivi tout particulier, nous y reviendrons ci-dessous lorsque nous aborderons la question de la prise en considération du temps.

En ce qui à trait à l'échelle géographique, la variable très grossière que nous avons dû utiliser ne permettait que de distinguer les régions métropolitaines de Montréal et de Québec, le reste du Québec n'étant pas divisé sur la base de la géographie, mais sur la base du caractère rural ou urbain et de la taille des villes où habitaient les répondants. Mais bien que très imparfaite, cette variable nous a néanmoins permis de mettre à jour d'importante différences « inter-régionales ».

Les familles de la région de Québec, on l'a vu, sont généralement moins frappées par les problèmes que rencontrent les familles vivant ailleurs au Québec. Quant à la région de Montréal, bien qu'elle se situe en général dans la moyenne québécoise – et même parfois en deçà de celle-ci - en regard de l'incidence des « problèmes » affectant les familles, elle regroupe généralement une très forte proportion de toutes les familles québécoises aux prises avec ces problèmes, parce que près la moitié de la population des familles québécoises y vit. Les familles vivant dans des régions rurales semblent particulièrement affectées par des problèmes de toutes natures.

Les enquêtes que nous utilisons ici, même si elles permettent l'identification très détaillé des secteurs de recensement où vivent les répondants, - informations qui ne sont cependant pas disponibles dans les fichiers à grande diffusion -, ne

comportent pas suffisamment d'observations pour une analyse très détaillée et ce même au niveau des régions administratives du Québec par exemple. Ceci est dû au fait que l'échantillon n'étant pas stratifié sur une base régionale infra-provinciale, le hasard simple fait en sorte que la plus grande part des répondants du sous-échantillon québécois est concentrée à Montréal et à Québec. Ces enquêtes ne sont donc pas l'outil adéquat pour permettre une réelle analyse des disparités régionales québécoises que pourraient révéler des indicateurs familiaux mesurés à cette échelle.

Le modeste portrait de la situation des problèmes auxquels font face les familles québécoises que nous avons dressé à la section précédente, s'il a mené à certaines observations très intéressantes reste bien partiel. En effet, ce portrait nous ne l'avons dressé que pour l'année 1996.

Or, cette « photographie » de la situation des familles du Québec à un moment donné est très difficile à interpréter, dans la mesure où l'examen de la situation dans un seul point dans le temps ne nous permet pas de caractériser de manière adéquate l'ampleur des problèmes observés. Seules des comparaisons dans le temps pourraient nous permettre de le faire correctement, et ce, à plusieurs égards.

D'abord, la mesure répétée dans le temps des mêmes indicateurs pourrait nous permettre de statuer sur l'amélioration, la détérioration, ou encore sur l'ensemble des changements affectant les familles québécoises. Une telle série chronologique pourrait être faite, pour un certain nombre d'indicateurs, à partir de *l'Enquête des finances des consommateurs* – familles économiques - de 1980 à 1998, les deux dernières décennies du 20^{ième} siècle. Malheureusement, cette enquête n'a pas survécu au changement de siècle! Statistique Canada a en effet décidé d'y mettre fin, pour poursuivre, entre autres, la mesure des dimensions qui y étaient couvertes, mais d'une autre façon, à travers *l'Enquête sur la*

dynamique du travail et du revenu, menée depuis 1994. Il faudrait donc recommencer une nouvelle série, avec les indicateurs disponibles, mais cette fois avec un échantillon plus petit, permettant encore moins de distinctions infra-provinciales (d'ailleurs seules les cinq grandes régions canadiennes sont disponibles dans le fichier à grande diffusion).

Mais même sous réserve qu'il soit possible de bâtir de telles séries chronologiques d'indicateurs familiaux, les comparaisons dans le temps devraient être faites avec circonspection. En effet elles peuvent être rendues invalides à cause de la présence potentielle d'un biais de sélection. Ce serait le cas si la propension qu'ont les individus à former des familles était associée de manière différente à travers le temps à leur propension à connaître des problèmes une fois la famille formée. Par exemple, si les individus formant des couples et éventuellement des familles étaient de plus en plus éduqués, et que l'on observait concomitamment une diminution du chômage familial, celle-ci reflèterait davantage l'effet de sélection - les individus « se sélectionnant » pour former des couples étant moins susceptibles de connaître le chômage parce que plus éduqués - qu'une amélioration réelle de la situation des familles. Autrement dit, c'est que la notion même de famille aurait changé de sens à travers le temps, ce qui en réalité est fort probable.

Il faudrait donc, en même temps que l'on bâtit ces séries chronologiques, faire un suivi très détaillé des caractéristiques mêmes des individus qui forment les divers types de familles et de l'évolution même des individus à former des familles.

Cependant, même les séries chronologiques les plus parfaites qui soient ne pourraient permettre de bien comprendre les effets d'âge observés lors de la présentation de nos résultats. Nous avons vu en effet que les très jeunes ménages et même dans certains cas les ménages dont les chefs avaient moins

de 30 ans, s'en tiraient plus mal que les ménages « plus âgés ». Il serait facile de conclure que les problèmes familiaux s'atténuent avec l'âge. En fait, des données transversales comme celles utilisées ici ne nous permettent malheureusement pas de tirer cette conclusion. Si on peut penser qu'il est vrai que la situation des individus s'améliore généralement avec le temps, au fur et à mesure que l'accumulation de l'expérience de travail leur permet d'accroître leurs revenus, celle de ces jeunes familles pourraient être très atypique à cet égard. Ces jeunes ménages on l'a vu sont peu nombreux et très atypiques : ils ont formé leur propre unité familiale indépendante à un âge où leurs contemporains sont encore chez leurs parents. Ils ont en général charge d'enfants alors qu'ils ont peu de scolarité et de très faibles revenus. Seules des **données longitudinales** qui permettraient de suivre **à long terme** l'évolution de leur situation dans le temps nous permettrait de vérifier si de fait leur situation s'améliore avec l'âge, ou si au contraire, leur entrée « bousculée » dans les responsabilités familiales les garderont une bonne partie de leur vie dans une situation précaire. Et il est très important de mieux connaître ce qui en est, puisque les enfants qui connaissent des conditions précaires très tôt sont plus susceptibles de rencontrer des problèmes de toute nature – scolaires entre autres – que les ceux qui connaissent ces problèmes plus tard.

Tout ceci nous amène à conclure que si la société québécoise veut se doter d'un système d'indicateurs familiaux, elle n'a d'autre choix que de procéder elle-même au recueil des informations nécessaires, les informations existantes n'étant pas suffisantes pour faire le travail adéquatement, en particulier en ce qui a trait à la situation des régions en dehors de Montréal et de Québec. Ces informations pour avoir une utilité maximale au plan de la compréhension des phénomènes observés devraient être recueillies à travers une enquête longitudinale perpétuelle, mais qui assurerait également une représentation transversale **des familles**, semblable à celle effectuée aux États-Unis depuis plus de trente ans :

le *Panel Study of Income Dynamics* (Survey Research Center, Institute for Social Research, The University of Michigan).

Seules des données de ce type permettraient à la société québécoise de se doter d'instruments adéquats de mesure la situation de sa population, de son évolution. Un tel outil permettrait à la fois d'établir des diagnostics éclairés, préalables à l'élaboration de toute politique sociale adaptée aux besoins, mais il permettrait surtout la mesure de l'impact de ces politiques. Un tel instrument nous fait cruellement défaut.

Bibliographie

DUNCAN, Greg J. et Jeanne Brooks-Gunn (sous la dir.), (1997). *Consequences of Growing Up Poor*. New York : Russell Sage Foundation.

ESPING-ANDERSEN, Gøsta, (1999). *Social Foundations of Postindustrial Economies*. Oxford : Oxford University Press, 1999.

HAUSER, Robert M., Brett V. Brown, William R. Prosser (sous la dir.), (1997). *Indicators of Children Well-Being*. New York: Russell Sage Foundation

Tableau 1 : Analphabétisme

	Pourcentage	Fréquence
Aucun analphabète	74,1	1 524 359
Au moins 1 adulte analphabète	25,9	531422
Total des familles économiques	100	2 055 781

Tableau 2 : Analphabétisme détaillé

	Pourcentage	Fréquence
Au moins un adulte scolarisé	85,8	1 764 839
Deux conjoints, les deux analphabètes	10,0	205 876
Un seul adulte, analphabète	4,1	85 066
Total des familles économiques	100	2 055 781

Tableau 3 : Analphabétisme selon l'âge du chef de famille

% horizontaux % verticaux	Analphabétisme		
	Aucun analphabète	Au moins un adulte analphabète	Total
Âge du Chef de Famille			
15-19 ans	55,0 0,2	45,0 0,4	100,0 0,2
20-24 ans	91,2 3,3	8,8 0,9	100,0 2,7
25-29 ans	94,2 8,1	5,8 1,4	100,0 6,4
30-39 ans	92,7 33,3	7,3 7,6	100,0 26,6
40-49 ans	84,1 28,2	15,9 15,3	100,0 24,9
50-59 ans	66,5 16,0	33,5 23,2	100,0 17,9
60 ans et plus	38,0 10,9	62,0 51,2	100,0 21,4
Total	74,1 100,0	25,9 100,0	100,0 2055781

Tableau 4 : Analphabétisme selon le lieu de vie

% horizontaux % verticaux	Analphabétisme			
	Lieu de vie	Aucun analphabète	Au moins un adulte analphabète	Total
	Montréal	78,8 48,1	21,2 37,1	100,0 45,3
	Québec	83,1 10,9	16,9 6,4	100,0 9,4
	Région urbaine 100 000 à 499 999 h,	79,6 10,9	20,4 8,0	100,0 10,1
	Région urbaine 30 000 à 99 999 h,	71,7 9,4	28,3 10,6	100,0 9,7
	Région urbaine 2 500 à 29 999 h,	67,9 5,7	32,1 7,7	100,0 6,2
	Région urbaine moins de 2 500 h,	65,4 2,1	34,6 3,2	100,0 2,4
	Régions rurales	58,0 13,0	42,0 27,0	100,0 16,6
	Total	74,1 100,0	25,9 100,0	100,0 2055781

Tableau 5 : Analphabétisme selon le genre de famille

% horizontaux % verticaux	Analphabétisme		
	Aucun analphabète	Au moins un adulte analphabète	Total
Genre de famille			
Famille époux-épouse	63,1 29,0	36,9 48,7	100,0 34,1
Famille époux-épouse avec un ou des enfants célibataires	82,2 51,7	17,8 32,2	100,0 46,7
Famille époux-épouse avec enfants mariés et leur famille immédiate, le cas échéant	35,1 0,1	64,7 0,6	100,0 0,2
Famille époux-épouse avec enfants célibataires et mariés et leurs familles immédiates, le cas échéant	65,2 0,2	34,8 0,3	100,0 0,2
Famille époux-épouse avec enfants célibataires et (ou) mariés et leurs familles immédiates ainsi que d'autres parents	70,8 1,0	29,2 1,2	100,0 1,1
Famille époux-épouse avec parents autres que ses propres enfants	57,2 0,5	42,8 1,0	100,0 0,6
Famille monoparentale, chef de sexe masculin avec un ou plusieurs enfants célibataires	83,2 2,9	16,8 1,7	100,0 2,6
Famille monoparentale, chef de sexe féminin, avec un ou plusieurs enfants célibataires	76,4 11,1	23,6 9,8	100,0 10,8
Toutes autres familles	68,9 3,5	31,1 4,5	100,0 3,8
Total	74,1 100,0	25,9 100,0	100,0 2055781

Tableau 6 : Limitation d'activités selon l'âge de la personne présentant une limitation

	Pourcentage	Pourcentage valide	Fréquence
Aucune limitation d'activités	98,1	-	2 016 414
Moins de 40 ans	0,2	10,0	3 953
40 à 49 ans	0,4	22,0	8 656
50 à 59 ans	0,7	37,8	14 892
60 ans et plus	0,6	30,1	11 866
Total avec limitation d'activités	1,9	100,0	39 367
Total des familles économiques	100,0	-	2 055 781

Tableau 7 : Limitation d'activités selon le sexe de la personne présentation une limitation

	Pourcentage	Pourcentage valide	Fréquence
Aucune limitation d'activités	98,1	-	2 016 414
Homme	1,3	65,7	25 883
Femme	0,7	34,3	13 484
Total avec limitation d'activités	1,9	100,0	39 367
Total des familles économiques	100,0	-	2 055 781

Tableau 8 : Limitation d'activités selon le lieu de vie

% horizontaux % verticaux	Limitation d'activité		Total
	Aucun adulte ou conjoing avec une limitation d'activités	Au moins adulte ou conjoint avec une limitation d'activités	
Lieu de vie			
Montréal	98,5 45,5	1,5 34,6	100,0 45,3
Québec	98,2 9,7	1,8 8,9	100,0 9,7
Région urbaine 100 000 à 499 999 h,	97,7 10,1	2,3 12,4	100,0 10,1
Région urbaine 30 000 à 99 999 h,	98,8 9,8	1,2 6,3	100,0 9,7
Région urbaine 2 500 à 29 999 h,	98,0 6,2	2,0 6,6	100,0 6,2
Région urbaine moins de 2 500 h,	97,2 2,4	2,8 3,5	100,0 2,4
Régions rurales	96,8 16,4	3,2 27,8	100,0 16,6
Total	98,1 100,0	1,9 100,0	100,0 2 055 781

Tableau 9 : Chômage familial selon l'âge du chef de famille

% horizontaux % verticaux Âge du Chef de Famille	Chômage familial		Total
	Aucun chômeur	Au moins un chômeur dans la famille économique	
15-19 ans	19,8 0,1	80,2 0,5	100,0 0,2
20-24 ans	59,4 2,3	40,6 3,4	100,0 2,7
25-29 ans	57,8 5,4	42,2 8,6	100,0 6,4
30-39 ans	65,0 25,2	35,0 29,8	100,0 26,6
40-49 ans	65,3 23,6	34,7 27,6	100,0 24,9
50-59 ans	66,0 17,2	34,0 19,4	100,0 17,9
60 ans et plus	84,6 26,3	15,4 10,6	100,0 21,4
Total	68,7 100,0	31,3 100,0	100,0 2 055 781

Tableau 10 : Chômage familial selon le lieu de vie

% horizontaux % verticaux	Chômage familial			
	Lieu de vie	Aucun chômeur	Au moins un chômeur dans la famille économique	Total
Montréal	72,2 47,6	27,8 40,2	100,0 45,3	
Québec	66,7 9,4	33,2 10,3	100,0 9,7	
Région urbaine 100 000 à 499 999 h,	67,0 9,9	33,0 10,7	100,0 10,1	
Région urbaine 30 000 à 99 999 h,	67,2 9,5	32,8 10,2	100,0 9,7	
Région urbaine 2 500 à 29 999 h,	66,0 5,9	34,0 6,7	100,0 6,2	
Région urbaine moins de 2 500 h,	78,2 2,7	21,8 1,7	100,0 2,4	
Régions rurales	62,0 15,0	38,0 20,2	100,0 16,6	
Total	68,7 100,0	31,3 100,0	100,0 2 055 781	

Tableau 11 : Chômage familial selon l'occupation du chef de famille

% horizontaux % verticaux	Chômage familial			
	Occupation	Aucun chômeur	Au moins un chômeur dans la famille économique	Total
Direction, administration/ Sciences naturelles, génie/ Enseignement	75,9 27,6	24,1 19,3	100,0 25,0	
Travail administratif	65,8 5,4	34,2 6,2	100,0 5,7	
Commerce	68,6 7,6	31,4 7,6	100,0 7,6	
Services	61,7 8,6	38,3 11,8	100,0 9,6	
Agriculture, horticulture, Élevage/Mines et carrières/Fabrication, montage et réparation de produits finis/Construction/ Transports, manutention	57,8 29,1	42,2 46,8	100,0 34,7	
N'a jamais travaillé/A travaillé pour la dernière fois il y a plus d'un ans	85,2 21,7	14,8 8,3	100,0 17,5	
Total	68,7 100,0	31,3 100,0	100,0 2 055 781	

Tableau 12 : Chômage familial selon le genre de famille

% horizontaux % verticaux	Chômage familial		
	Genre de famille	Aucun chômeur	Au moins un chômeur dans la famille économique
Famille époux-épouse	76,7 38,1	23,3 25,4	100,0 34,1
Famille époux-éouse avec un ou des enfants célibataires	62,7 42,6	37,3 55,6	100,0 46,7
Famille époux-épouse avec enfants mariés et leur famille immédiate, le cas échéant	85,0 0,3	15,0 0,1	100,0 0,2
Famille époux-épouse avec enfants célibataires et mariés et leurs familles immédiates, le cas échéant	7,7 0,0	92,3 0,6	100,0 0,2
Famille époux-épouse avec enfants célibataires et (ou) mariés et leurs familles immédiates ainsi que d'autres parents	51,9 0,8	48,1 1,7	100,0 1,1
Famille époux-épouse avec parents autres que ses propres enfants	67,4 0,6	32,6 0,6	100,0 0,6
Famille monoparentale, chef de sexe masculin avec un ou plusieurs enfants célibataires	69,5 2,6	30,5 2,5	100,0 2,6
Famille monoparentale, chef de sexe féminin, avec un ou plusieurs enfants célibataires	72,1 11,3	27,9 9,6	100,0 10,8
Toutes autres familles	67,6 3,7	32,4 3,9	100,0 3,8
Total	68,7 100,0	31,3 100,0	100,0 2 055 781

Tableau 13 : Le travail à temps plein toute l'année selon l'âge du chef de famille (Moins de 55 ans)

% horizontaux % verticaux	Travail à temps plein toute l'année			Total	
	Âge du Chef de Famille	Aucun adulte (ou conjoint)	Au moins un adulte ou conjoint		Deux adultes
	15-19 ans	100,0 1,1			100,0
	20-24 ans	66,2 9,3	22,9 1,8	10,8 1,4	100,0
	25-29 ans	36,2 12,3	38,0 7,3	25,8 8,0	100,0
	30-39 ans	24,2 34,2	46,2 36,9	29,5 38,3	100,0
	40-49 ans	22,1 29,2	47,6 35,5	30,3 36,7	100,0
	50-54 ans	21,7 13,8	51,5 18,5	26,8 15,7	100,0
	Total	25,9 100,0	45,9 100,0	28,3 100,0	100,0 1 495 736

Tableau 14 : Le travail à temps plein toute l'année selon le lieu de vie

% horizontaux % verticaux	Travail à temps plein toute l'année			Total
	Aucun adulte (ou conjoint)	Au moins un adulte ou conjoint	Deux adultes	
Lieu de vie				
Montréal	25,2 44,7	45,2 45,2	29,6 48,0	100,0 45,9
Québec	20,6 8,0	46,1 10,1	33,4 11,8	100,0 10,0
Région urbaine 100 000 à 499 999 h,	25,2 10,3	45,7 10,6	29,1 11,0	100,0 10,6
Région urbaine 30 000 à 99 999 h,	23,0 8,7	49,0 10,5	28,0 9,7	100,0 9,8
Région urbaine 2 500 à 29 999 h,	29,1 6,8	44,7 5,9	26,2 5,6	100,0 6,1
Région urbaine moins de 2 500 h,	24,8 2,1	43,2 2,1	32,1 2,5	100,0 2,2
Régions rurales	32,5 19,3	46,7 15,6	20,8 11,3	100,0 15,4
Total	25,9 100,0	45,9 100,0	28,3 100,0	100,0 1 495 736

Tableau 15 :Le travail à temps plein toute l'année selon l'occupation du chef de famille

% horizontaux % verticaux	Travail à temps plein toute l'année			Total
	Aucun adulte (ou conjoint)	Au moins un adulte ou conjoint	Deux adultes	
Occupation				
Direction, administration/ Sciences naturelles, génie/ Enseignement	13,2 14,9	52,6 33,5	34,2 35,3	100,0 29,2
Travail administratif	29,3 7,7	43,7 6,5	27,0 6,5	100,0 6,8
Commerce	15,8 5,2	48,1 9,0	36,1 10,9	100,0 8,6
Services	34,6 14,4	41,7 9,8	23,8 9,1	100,0 10,8
Agriculture, horticulture, Élevage/Mines et carrières/Fabrication, montage et réparation de produits finis/Construction/ Transports, manutention	25,0 37,8	47,4 40,4	27,6 38,1	100,0 39,1
N'a jamais travaillé/A travaillé pour la dernière fois il y a plus d'un ans	92,9 20,0	7,1 0,9		100,0 5,6
Total	25,9 100,0	45,9 100,0	28,3 100,0	100,0 1 495 736

Tableau 16 :Le travail à temps plein toute l'année selon le genre de famille

% horizontaux % verticaux	Travail à temps plein toute l'année			Total
	Aucun adulte (ou conjoint)	Au moins un adulte ou conjoint	Deux adultes	
Genre de famille				
Famille époux-épouse	22,8 20,6	39,6 20,2	37,5 31,0	100,0 23,3
Famille époux-épouse avec un ou des enfants célibataires	17,5 38,7	49,3 61,4	33,1 66,9	100,0 57,0
Famille époux-épouse avec enfants mariés et leur famille immédiate, le cas échéant		100,0 0,1		100,0 0,0
Famille époux-épouse avec enfants célibataires et mariés et leurs familles immédiates, le cas échéant	33,5 0,1	66,5 0,1		100,0 0,1
Famille époux-épouse avec enfants célibataires et (ou) mariés et leurs familles immédiates ainsi que d'autres parents	11,1 0,5	59,5 1,6	29,4 1,3	100,0 1,2
Famille époux-épouse avec parents autres que ses propres enfants	16,0 0,3	41,9 57,8	42,1 0,8	100,0 0,6
Famille monoparentale, chef de sexe masculin avec un ou plusieurs enfants célibataires	42,2 5,0	57,8 3,8		100,0 3,0
Famille monoparentale, chef de sexe féminin, avec un ou plusieurs enfants célibataires	62,0 28,0	38,0 9,7		100,0 11,7
Toutes autres familles	58,9 6,8	41,1 2,7		100,0 3,0
Total	25,9 100,0		28,3 100,0	100,0 1 495 736

Tableau 17 : Croisement des revenus de sources gouvernementales et de l'aide sociale

% horizontaux % verticaux	Aide sociale		Total
	Non	Oui	
Tous les revenus proviennent de sources gouvernementales			
Non	92,0 97,1	8,0 60,2	100,0 92,6
Oui	33,9 2,9	66,1 39,8	100,0 7,4
Total	87,7 100,0	12,3 100,0	100,0 2055781

Tableau 18 : Revenus de sources gouvernementales selon le lieu de vie

% horizontaux % verticaux	Tous les revenus de la famille économique proviennent de sources gouvernementales		Total
	Non	Oui	
Lieu de vie			
Montréal	92,3 45,1	7,7 47,0	100,0 45,3
Québec	97,4 10,2	2,6 3,4	100,0 9,7
Région urbaine 100 000 à 499 999 h,	93,3 10,2	6,7 9,1	100,0 10,1
Région urbaine 30 000 à 99 999 h,	93,2 9,8	6,8 8,9	100,0 9,7
Région urbaine 2 500 à 29 999 h,	93,1 6,2	6,9 5,8	100,0 6,2
Région urbaine moins de 2 500 h,	87,4 2,3	12,6 4,1	100,0 2,4
Régions rurales	90,3 16,2	9,7 21,7	100,0 16,6
Total	92,6 100,0	7,4 100,0	100,0 2 055 781

Tableau 19 : Revenus de sources gouvernementales selon l'âge du chef de famille

% horizontaux % verticaux	Tous les revenus de la famille économique proviennent de sources gouvernementales		Total
	Non	Oui	
Âge du Chef de Famille			
15-19 ans	50,7 0,1	49,3 1,4	100,0 0,2
20-24 ans	85,7 2,5	14,3 5,1	100,0 2,7
25-29 ans	92,0 6,4	8,0 6,9	100,0 6,4
30-39 ans	94,2 27,1	5,8 20,8	100,0 26,6
40-49 ans	96,5 25,9	3,5 11,7	100,0 24,9
50-59 ans	95,3 18,4	4,7 11,3	100,0 17,9
60 ans et plus	85,1 19,6	14,9 42,7	100,0 21,4
Total	92,6 100,0	7,4 100,0	100,0 2 055 781

Tableau 20 : Revenus de sources gouvernementales selon le genre de famille

% horizontaux % verticaux	Tous les revenus de la famille économique proviennent de sources gouvernementales		Total
	Non	Oui	
Genre de famille			
Famille époux-épouse	63,1 29,0	36,9 48,7	100,0 34,1
Famille époux-épouse avec un ou des enfants célibataires	82,2 51,7	17,8 32,2	100,0 46,7
Famille époux-épouse avec enfants mariés et leur famille immédiate, le cas échéant	35,1 0,1	64,7 0,6	100,0 0,2
Famille époux-épouse avec enfants célibataires et mariés et leurs familles immédiates, le cas échéant	65,2 0,2	34,8 0,3	100,0 0,2
Famille époux-épouse avec enfants célibataires et (ou) mariés et leurs familles immédiates ainsi que d'autres parents	70,8 1,0	29,2 1,2	100,0 1,1
Famille époux-épouse avec parents autres que ses propres enfants	57,2 0,5	42,8 1,0	100,0 0,6
Famille monoparentale, chef de sexe masculin avec un ou plusieurs enfants célibataires	83,2 2,9	16,8 1,7	100,0 2,6
Famille monoparentale, chef de sexe féminin, avec un ou plusieurs enfants célibataires	76,4 11,1	23,6 9,8	100,0 10,8
Toutes autres familles	68,9 3,5	31,1 4,5	100,0 3,8
Total	74,1 100,0	25,9 100,0	100,0 2055781

Tableau 21 : Recours à l'aide sociale selon le lieu de vie

% horizontaux % verticaux	Recours à l'aide sociale		
	Non	Oui	Total
Lieu de vie			
Montréal	87,0	13,0	100,0
	44,9	47,7	45,3
Québec	93,7	6,3	100,0
	10,4	5,0	9,7
Région urbaine 100 000 à 499 999 h,	85,9	14,1	100,0
	9,9	11,5	10,1
Région urbaine 30 000 à 99 999 h,	88,6	11,4	100,0
	9,8	8,9	9,7
Région urbaine 2 500 à 29 999 h,	86,9	13,1	100,0
	6,1	6,6	6,2
Région urbaine moins de 2 500 h,	84,9	15,1	100,0
	2,3	2,9	2,4
Régions rurales	87,1	12,9	100,0
	16,5	17,4	16,6
Total	87,7	12,3	100,0
	100,0	100,0	2 055 781

Tableau 22 : Recours à l'aide sociale selon l'âge du chef de famille

% horizontaux % verticaux	Recours à l'aide sociale		
	Non	Oui	Total
Âge du Chef de Famille			
15-19 ans	35,5 0,1	64,5 1,1	100,0 0,2
20-24 ans	75,4 2,3	24,6 5,3	100,0 2,7
25-29 ans	83,6 6,1	16,4 8,5	100,0 6,4
30-39 ans	87,8 26,7	12,2 26,3	100,0 26,6
40-49 ans	89,9 25,5	10,1 20,4	100,0 24,9
50-59 ans	89,2 18,2	10,8 15,7	100,0 17,9
60 ans et plus	86,9 21,2	13,1 22,6	100,0 21,4
Total	87,7 100,0	12,3 100,0	100,0 2 055 781

Tableau 23 : Recours à l'aide sociale selon le genre de famille

% horizontaux % verticaux	Recours à l'aide sociale		
	Non	Oui	Total
Genre de famille			
Famille époux-épouse	93,3 36,3	6,7 18,5	100,0 34,1
Famille époux-épouse avec un ou des enfants célibataires	91,0 48,5	9,0 34,0	100,0 46,7
Famille époux-épouse avec enfants mariés et leur famille immédiate, le cas échéant	87,6 0,2	12,4 0,2	100,0 0,2
Famille époux-épouse avec enfants célibataires et mariés et leurs familles immédiates, le cas échéant	49,2 0,1	50,8 0,8	100,0 0,2
Famille époux-épouse avec enfants célibataires et (ou) mariés et leurs familles immédiates ainsi que d'autres parents	61,9 0,8	38,1 3,3	100,0 1,1
Famille époux-épouse avec parents autres que ses propres enfants	93,2 0,6	6,8 0,3	100,0 0,6
Famille monoparentale, chef de sexe masculin avec un ou plusieurs enfants célibataires	81,3 2,4	18,7 3,9	100,0 2,6
Famille monoparentale, chef de sexe féminin, avec un ou plusieurs enfants célibataires	65,2 8,0	34,8 30,3	100,0 10,8
Toutes autres familles	72,0 3,1	28,0 8,6	100,0 3,8
Total	87,7 100,0	12,3 100,0	100,0 2055781

Tableau 24 : Vie dans des conditions de promiscuité selon la région

% horizontaux % verticaux	Vie dans des conditions de promiscuité		Total
	Non	Oui	
Lieu de vie			
Montréal	98,2 45,5	1,8 64,8	100,0 45,7
Québec	99,6 9,5	0,4 3,0	100,0 9,4
Sherbrooke et Trois- Rivières	99,6 4,0	0,4 1,2	100,0 4,0
Hull	99,1 3,6	0,9 2,6	100,0 3,6
Région Urbaine AR	99,4 14,6	0,6 6,5	100,0 14,5
Région urbaine	99,4 6,8	0,6 3,0	100,0 6,8
Région rurale	98,5 16,0	1,5 18,8	100,0 16,0
Total	98,8 100,0	1,2 100,0	100,0 1 990 476

Tableau 25 : Vie dans des conditions de promiscuité selon l'âge du principal soutien de famille

% horizontaux % verticaux	Vie dans des conditions de promiscuité		Total
	Non	Oui	
Âge du Principal soutien			
15-24 ans	98,2 3,2	1,8 4,6	100,0 3,2
25-34 ans	98,1 19,0	1,9 29,9	100,0 19,1
35-44 ans	98,4 27,5	1,6 35,8	100,0 27,6
45-54 ans	98,9 22,2	1,1 19,1	100,0 22,1
55-64 ans	99,4 13,7	0,6 6,5	100,0 13,6
65-74 ans	99,6 9,9	0,4 3,3	100,0 9,8
75-79 ans	99,8 2,6	0,2 0,4	100,0 2,5
80 ans ou plus	99,8 1,9	0,2 0,3	100,0 1,9
Total	99,8 100,0	1,2 100,0	100,0 1 990 476

Tableau 26 : Vie dans des conditions de promiscuité selon le type de famille

% horizontaux % verticaux	Vie dans des conditions de promiscuité		Total
	Non	Oui	
Genre de famille			
Couple actuellement marié ou en union libre sans enfants	99,8 31,8	0,2 4,1	100,0 31,4
Couple actuellement marié ou en union libre avec enfant(s)	98,5 43,6	1,5 55,1	100,0 46,4
Couple actuellement marié ou en union libre avec enfants mariés et leur famille immédiate, s'il y a lieu (avec ou sans autres personnes apparentées)	96,4 0,6	3,6 1,7	100,0 0,6
Couple actuellement marié ou en union libre avec enfants célibataires et enfants mariés et leur famille immédiate, s'il y a lieu (avec ou sans autres personnes apparentées)	82,4 0,3	17,6 4,8	100,0 0,3
Couple actuellement marié ou en union libre avec personnes apparentées autres que leurs propres enfants	98,4 0,9	1,6 1,2	100,0 0,9
Père seul avec enfant(s)	99,5 2,4	0,5 0,9	100,0 2,4
Mère seule avec enfant(s)	99,5 11,2	0,5 4,5	100,0 11,2
Toutes les autres familles	94,8 6,4	5,2 27,4	100,0 6,6
Valeur manquante	96,2 0,1	3,8 0,4	100,0 0,1
Total	98,8 100,0	1,2 100,0	100,0 1 990 476

Tableau 27 : Vie dans un logement qui nécessiterait des réparations majeures selon la région

% horizontaux % verticaux	Vie dans un logement qui nécessiterait des réparations majeures		
	Non	Oui	Total
Lieu de vie			
Montréal	92,3 46,1	7,7 42,0	100,0 45,7
Québec	94,0 9,6	6,0 6,8	100,0 9,4
Sherbrooke et Trois-Rivières	93,9 4,1	6,1 2,9	100,0 4,0
Hull	93,1 3,6	6,9 2,9	100,0 3,6
Région Urbaine AR	92,2 14,5	7,8 13,5	100,0 14,5
Région urbaine	90,4 6,7	9,6 7,7	100,0 6,8
Région rurale	87,3 15,3	12,7 24,2	100,0 16,0
Total	91,6 100,0	8,4 100,0	100,0 1 990 476

Tableau 28 : Vie un logement qui nécessiterait des réparations majeures selon l'âge du principal soutien de famille

% horizontaux % verticaux	Vie dans un logement qui nécessiterait des réparations majeures		Total
	Non	Oui	
Âge du Principal soutien			
15-24 ans	90,7 3,2	9,3 3,5	100,0 3,2
25-34 ans	91,3 19,1	8,7 19,9	100,0 19,1
35-44 ans	91,6 27,6	8,4 27,5	100,0 27,6
45-54 ans	91,6 22,1	8,4 22,1	100,0 22,1
55-64 ans	92,0 13,7	8,0 13,1	100,0 13,6
65-74 ans	91,6 9,8	8,4 9,8	100,0 9,8
75-79 ans	91,7 2,5	8,3 2,5	100,0 2,5
80 ans ou plus	92,8 1,9	7,2 1,6	100,0 1,9
Total	91,6 100,0	8,4 100,0	100,0 1 990 476

Tableau 29 : Vie dans un logement qui nécessiterait des réparations majeures selon le type de famille

% horizontaux % verticaux	Vie dans un logement qui nécessiterait des réparations majeures		Total
	Non	Oui	
Genre de famille			
Couple actuellement marié ou en union libre sans enfants	93,0 31,9	7,0 26,1	100,0 31,4
Couple actuellement marié ou en union libre avec enfant(s)	91,7 46,4	8,3 46,0	100,0 46,4
Couple actuellement marié ou en union libre avec enfants mariés et leur famille immédiate, s'il y a lieu (avec ou sans autres personnes apparentées)	88,7 0,6	11,3 0,8	100,0 0,6
Couple actuellement marié ou en union libre avec enfants célibataires et enfants mariés et leur famille immédiate, s'il y a lieu (avec ou sans autres personnes apparentées)	89,9 0,3	10,1 0,4	100,0 0,3
Couple actuellement marié ou en union libre avec personnes apparentées autres que leurs propres enfants	90,6 0,9	9,4 1,0	100,0 0,9
Père seul avec enfant(s)	90,6 2,4	9,4 2,7	100,0 2,4
Mère seule avec enfant(s)	89,5 10,9	10,5 13,9	100,0 11,2
Toutes les autres familles	88,9 6,4	11,1 8,8	100,0 6,6
Valeur manquante	86,1 0,1	13,9 0,2	100,0 0,1
Total	91,6 100,0	8,4 100,0	100,0 1 990 476

Tableau 30 :Famille qui consacrent plus de 50% de leurs revenus au loyer selon la région

% horizontaux % verticaux	Famille qui consacre plus de 50% de ses revenus au loyer		Total
	Non	Oui	
Lieu de vie			
Montréal	89,6	10,4	100,0
	44,9	54,9	45,7
Québec	92,6	7,4	100,0
	9,5	8,0	9,4
Sherbrooke et Trois- Rivières	91,7	8,3	100,0
	4,0	3,8	4,0
Hull	91,3	8,7	100,0
	3,6	3,6	3,6
Région Urbaine AR	92,8	7,2	100,0
	14,7	12,0	14,5
Région urbaine	92,8	7,2	100,0
	6,9	5,6	6,8
Région rurale	93,4	6,6	100,0
	16,4	12,1	16,0
Total	91,3	8,7	100,0
	100,0	100,0	1 990 476

Tableau 31 : Familles qui consacrent plus de 50% de leurs revenus au loyer selon le type Tableau LCC Familles qui consacrent plus de 50% de leurs revenus au loyer selon l'âge du principal soutien de famille

% horizontaux % verticaux	Famille qui consacre plus de 50% de ses revenus au loyer		Total
	Non	Oui	
Âge du Principal soutien	Non	Oui	Total
15-24 ans	78,9 2,7	23,1 8,5	100,0 3,2
25-34 ans	88,4 18,5	11,6 25,6	100,0 19,1
35-44 ans	90,6 27,4	9,4 29,9	100,0 27,6
45-54 ans	93,1 22,6	6,9 17,4	100,0 22,1
55-64 ans	92,5 13,8	7,5 11,7	100,0 13,6
65-74 ans	95,6 10,3	4,4 4,9	100,0 9,8
75-79 ans	96,7 2,7	3,3 1,0	100,0 2,5
80 ans ou plus	95,6 2,0	4,4 1,0	100,0 1,9
Total	91,3 100,0	8,7 100,0	100,0 1 990 476

Tableau 32 : Familles qui consacrent plus de 50% de leurs revenus au loyer selon le type de famille

% horizontaux % verticaux	Famille qui consacre plus de 50% de ses revenus au loyer		Total
	Non	Oui	
Genre de famille			
Couple actuellement marié ou en union libre sans enfants	93,6 32,2	6,4 23,1	100,0
Couple actuellement marié ou en union libre avec enfant(s)	93,9 47,7	6,1 32,8	100,0
Couple actuellement marié ou en union libre avec enfants mariés et leur famille immédiate, s'il y a lieu (avec ou sans autres personnes apparentées)	98,5 0,7	1,5 0,1	100,0
Couple actuellement marié ou en union libre avec enfants célibataires et enfants mariés et leur famille immédiate, s'il y a lieu (avec ou sans autres personnes apparentées)	93,6 0,3	6,4 0,2	100,0
Couple actuellement marié ou en union libre avec personnes apparentées autres que leurs propres enfants	94,0 1,0	6,0 0,6	100,0
Père seul avec enfant(s)	86,1 2,3	13,9 3,8	100,0
Mère seule avec enfant(s)	75,9 9,3	24,1 30,9	100,0
Toutes les autres familles	88,9 6,5	11,1 8,4	100,0
Valeur manquante	100,0 0,2		100,0
Total	91,3 100,0	8,7 100,0	100,0 1 990 476

ANNEXE A5

LE TISSU SOCIAL MONTRÉALAIS EST-IL EN TRAIN DE SE DÉCHIRER?

Paul Bernard, Ph.D.
Département de Sociologie
Université de Montréal

24 novembre 2001

Zoltan Hajnal a tenté de montrer, il y a quelques années, que la pauvreté urbaine concentrée était aussi présente dans les zones métropolitaines canadiennes qu'aux États-Unis; et Montréal présenterait la pire situation à cet égard. L'auteur définit la pauvreté urbaine concentrée en fonction des standards habituels, c'est-à-dire qu'elle prévaut dans les secteurs de recensement où 40% ou plus des résidents vivent dans la pauvreté.

Au delà de sa prévalence, la concentration même de la pauvreté est très importante. En premier lieu, l'accès aux services de proximité, qu'ils soient privés ou publics, devient problématique là où une forte proportion des résidents ne dispose que de faibles ressources. Les services commerciaux désertent ces quartiers, où il y a peu de bénéfices à tirer; ou alors ils pratiquent, paradoxalement, des prix plus élevés qu'ailleurs auprès de cette clientèle pauvre et captive (par exemple les dépanneurs par opposition aux grandes chaînes). Les services publics eux-mêmes (police, écoles, services de santé, services d'entretien urbain, etc.) tendent à pratiquer selon des standards moins élevés, parce que les praticiens souhaitent peu travailler dans ces quartiers, mais aussi parce que les populations présentes n'ont pas grand moyens de les obliger à maintenir une haute performance.

En deuxième lieu, un milieu où relativement peu de gens ont réussi socio-économiquement offre peu d'occasions aux autres d'améliorer leur sort. Les jeunes n'ont que peu d'exemples de succès qu'ils pourraient imiter. De plus, un tel milieu fournit peu de contacts avec le monde de l'emploi, alors qu'on sait que de tels liens sont le principal canal par lequel les individus trouvent des occasions d'emploi.

En troisième lieu, la pauvreté urbaine concentrée est un phénomène qui tend à s'amplifier, en une spirale infernale qu'a bien expliquée William Julius Wilson. Quand la qualité de vie dans un quartier connaît une baisse, les résidents les plus fortunés tendent à le quitter pour des lieux de résidence offrant de meilleurs services. Cette fuite accentue encore la concentration de la pauvreté et diminue la quantité de ressources disponibles dans le quartier, accélérant encore la fuite de strates de résidents certes de moins en moins prospères, mais assaillis par des conditions de vie qui se détériorent. L'aboutissement de ce processus, souvent enclenché par la perte des anciens emplois manufacturiers des quartiers ouvriers, c'est une situation semblable à celle des quartiers voisins du centre-ville de Détroit ou de Chicago. On compare souvent ceux-ci aux villes allemandes bombardées de la fin des années 40... la perspective de réhabilitation en moins; les efforts qui ont été entrepris en ce sens se sont révélés très difficiles.

Hajnal a peut-être raison, quoique les comparaisons entre le Canada et les États-Unis soient compliquées par la non-comparabilité de ce qui tient lieu de

seuil de pauvreté dans les deux pays. Mais même s'il avait tort quant à la gravité de la situation, il semble de plus en plus clair que nous nous dirigeons vers une *spatialisation croissante des inégalités économiques et de la pauvreté*. Ainsi, John Myles et Garnett Picot, travaillant à l'aide des données des recensements canadiens de 1981 à 1996, constatent une aggravation de la situation à cet égard dans les zones métropolitaines canadiennes, et particulièrement à Montréal (notons qu'ils travaillent sur les distributions de revenu en général, terrain plus sûr que celui de la pauvreté, dont la définition est plus problématique --nous y reviendrons plus loin). Ils répartissent la croissance des inégalités de revenus au cours de cette période en fonction de deux processus distincts: les inégalités peuvent croître à l'intérieur des quartiers (les secteurs de recensement en l'occurrence), ou entre les quartiers. Dans le deuxième cas, on peut parler en quelque sorte de spatialisation des inégalités de revenu, puisque les quartiers les plus pauvres le deviennent davantage, alors que les plus riches s'enrichissent. Or c'est ce deuxième processus qui prédomine depuis près de deux décennies.

Sommes-nous donc en train de connaître une déchirure du tissu social montréalais? Sommes-nous mêmes en train de voir s'installer une spirale de la pauvreté comme plusieurs villes américaines en ont fait l'expérience? Il y a là des questions de politiques publiques d'extrême importance, et la recherche peut y apporter un éclairage de deux façons principales.

En premier lieu, il y a lieu d'examiner en détails la carte des inégalités de revenu (et autres phénomènes socio-économiques) à Montréal. Hajnal laisse entière la question du reste de la population des quartiers où au moins 40% des résidents sont pauvres. Si ceux-ci vivent au milieu de 60% de résidents non-pauvres, on peut penser que ce partage du territoire (un certain type de "gentrification") est bénéfique pour tout le monde, ou du moins offre une protection contre la polarisation des revenus. Si, au contraire, l'atteinte d'un seuil de 40% et plus de pauvreté signifie pratiquement que presque tout le reste des résidents est pauvre ou presque pauvre, alors on se rapproche du genre de situation que Wilson définit comme l'aboutissement de la spirale de pauvreté.

Où en sommes-nous à cet égard? Nous n'avons pas la réponse, mais des résultats des travaux de Jean Renaud, Micheline Mayer et Ronald Lebeau, qui ont fait une analyse d'écologie factorielle des régions métropolitaines de recensement du Québec, indiquent que nous n'avons pas encore atteint ce dernier seuil. Au point de vue socio-économique, ils montrent que deux facteurs sont requis pour exprimer la matrice des proximités spatiales, à Montréal, entre les catégories socio-économiques définies par le revenu, par la profession aussi bien que la scolarisation; en d'autres termes, ces catégories ne s'éloignent pas les unes des autres linéairement, mais cohabitent souvent d'une façon

paradoxe, qui n'est pas sans évoquer la gentrification que j'ai évoquée ci-dessus. Mais il faudrait évidemment voir quelle est l'évolution de la situation à cet égard, en incluant dans les recherches les données du recensement de 2001, qui seront disponibles dans quelques mois.

En deuxième lieu, il faudrait superposer cette carte des inégalités sociales à plusieurs autres cartes, rassemblant des données sur d'autres phénomènes sociaux dont nous connaissons la corrélation avec les inégalités. La carte de l'accessibilité des services privés et publics, bien sûr, pour étudier une éventuelle spirale de pauvreté. La carte des prix des logements, si fondamentale pour expliquer la structuration de l'espace urbain. Et aussi la carte de la santé, du succès scolaire, de la sécurité publique et du crime, et ainsi de suite. Les travaux de géographes de la santé comme Robert Pampalon, par exemple, montrent très bien les effets interactifs sur la santé de ce qu'il appelle la défavorisation économique et la défavorisation sociale; dans le cas du succès scolaire, on pourrait tenter de cerner l'effet d'un facteur de défavorisation culturelle. A cela il faudrait aussi joindre la carte du transport, en commun et privé, qui rend accessibles ou éloigne les lieux du travail, d'accès à la consommation (centres d'achats, par exemple) et à la culture, de la sociabilité, etc.

On peut superposer de telles cartes détaillées (les ordinateurs permettent de corriger, au moyen du géocodage, les frontières changeantes des quartiers et zones administratives au fil du temps, et ils fournissent des vues encadrées allant des plus synoptiques aux plus locales). Ces cartes peuvent être comparées dans le temps afin de révéler la dynamique de la transformation de l'espace urbain; les données quinquennales des recensements sont suffisantes pour révéler les grandes tendances, et les données administratives qu'on peut leur adjoindre se renouvellent encore plus rapidement.

Un livre récent de Stren et Polèse explique admirablement bien la pertinence politique de la question que nous posons ici et des analyses que nous proposons. Ils font remarquer que les métropoles sont, par essence, des lieux de grande diversité culturelle aussi bien qu'économique; et ils se demandent comment il est possible pour des individus et des groupes aussi divers de vivre ensemble relativement paisiblement. L'équipe de recherche qu'ils coordonnent compare à cet égard les modèles d'évolution de quatorze métropoles dans tous les continents de la planète, y compris dans le Tiers monde. Et ils concluent qu'il existe deux modèles, sans beaucoup de situations intermédiaires.

Soit, malgré la proximité physique, les groupes divers vivent en quelque sorte de manière à s'éviter pour diminuer les tensions. C'est le modèle libéral qui prévaut aux États-Unis et dans la plupart des métropoles du Tiers monde. Au contraire les métropoles européennes, et dans une large mesure leurs

contreparties canadiennes, favorisent une plus grande interaction entre les divers groupes et catégories, en cherchant à ce que les contacts soient les plus paisibles possibles, ce qui suppose la poursuite active d'une certaine équité.

Les auteurs passent en revue plusieurs des mesures qui traduisent la présence ou l'absence d'un tel souci. Par exemple le privilège donné aux autoroutes intra-urbaines, permettant de relier la paisible banlieue aux lieux de travail de la ville-centre sans devoir fréquenter les quartiers pauvres; et corrélativement, la place faite au transport en commun. Ou encore le degré d'étanchéité fiscale et administrative entre les quartiers, par exemple en matière scolaire, sanitaire, sécuritaire. Les villes de type européen sont, à cet égard, moins étalées et elles tendent à centraliser la perception des taxes, tout en permettant une certaine mesure de décentralisation dans la gestion.

On voit tout de suite la pertinence politique de la question de recherche que je pose ici. Ainsi, la politique du transport (autoroutes Notre-Dame et A25, nouveau pont vers la Rive sud, déficits et taux d'achalandage du transport en commun, etc.) et la distribution du pouvoir et de l'effort fiscal sur le territoire métropolitain (avec le récent débat sur les fusions municipales et le défi de créer la nouvelle Ville de Montréal) ont des conséquences énormes sur la spatialisation des inégalités sociales. Assiste-t-on à un exode quasi-irréversible des classes moyennes vers la ceinture urbaine de Montréal, ce qui pourrait ne laisser dans plusieurs quartiers de la ville que des populations plus pauvres, plus mal prises et incapables de se payer des services devenus inabordable*? Comment nos organismes scolaires, sanitaires, policiers, et ainsi de suite pourront-ils faire face à des situations qui pourraient devenir très difficiles à gérer? Où en sommes-nous à cet égard: la spatialisation des inégalités a-t-elle déjà commencé à se traduire en problèmes sociaux exacerbés? Si tel est le cas, que nous apprennent les expériences étrangères quant à la possibilité de mettre un frein à de telles tendances et à en pallier les effets?

Un mot en terminant d'une autre dimension de cette question. Les mesures de pauvreté font l'objet d'un vaste débat au Canada à l'heure actuelle. Les études révèlent que le coût du logement est ce qui fait le gros de la différence entre les métropoles canadiennes quant à leur taux de pauvreté; et comme Montréal présente un coût du logement particulièrement bas, on constate de plus en plus clairement, en prenant des mesures adéquates, qu'elle n'est plus la capitale de la pauvreté au Canada. Cela ne signifie pas que la pauvreté n'y est pas un

* Ce n'est pas mon propos ici, mais la même question se pose quant à la variété culturelle et linguistique de la région métropolitaine: comment inscrire dans l'orbite de la société francophone québécoise une population immigrante qui se trouve dans bien des quartiers (et des écoles) centraux de Montréal en situation de minorité très importante, voire de majorité?

drame, et un drame croissant; mais Toronto est aussi dans la course à cet égard, tout comme plusieurs autres métropoles canadiennes.

Il faut donc se demander d'urgence ce qui rend le coût du logement si raisonnable à Montréal. Je ne suis pas un expert en la matière, mais je fais l'hypothèse que cette situation relève, jusqu'à un certain point, de facteurs sociaux, et en particulier du fait que le "marché" du logement montréalais ne fonctionne pas tout à fait selon les critères de maximisation du profit caractéristiques des économies davantage libérales. Si tel est le cas, il faudrait mettre le doigt sur les causes de cette situation et agir politiquement de façon à éviter une perturbation majeure de cette situation. Il n'est pas non plus impossible que cette question du coût du logement soit reliée, de façon probablement complexe, à la dynamique de l'étalement urbain et de la spatialisation des inégalités (ce serait le cas, par exemple, si certains secteurs du marché du logement commençaient à fonctionner selon une logique davantage libérale, tandis que d'autres lui demeurent étrangers).

ANNEXE A6

UNE VÉRITABLE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Mémoire à la Commission parlementaire des affaires sociales
sur le projet de loi n° 112 "Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion
sociale"

Paul Bernard, Ph.D.
Université de Montréal

20 septembre 2002

« *La* politique correspond à l'idée qu'une société libre, faite de diversités, peut néanmoins connaître des moments d'harmonie où, dans les délibérations publiques, le pouvoir collectif est utilisé pour promouvoir ou protéger le bien-être de la collectivité. *La* politique renvoie aux différends publics et légitimes, impliquant principalement des groupes sociaux organisés et inégaux, quant à l'accès aux ressources que les autorités publiques ont à leur disposition. La politique se déploie sans cesse, continûment et sans fin. Au contraire, le politique est épisodique et rare. »

Sheldon S. Wolin, "Fugitive Democracy"

Le "Projet de loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion" propose une politique dont l'inspiration est remarquable de justice et de justesse. Il fournit au Québec une occasion de vivre un de ces moments d'harmonie dont parle le politologue Wolin, de faire ou plutôt de refaire et de renouveler, comme on le dit souvent ici, un choix de société.

Ce projet de loi et la stratégie qui l'accompagne visent juste parce qu'ils lient étroitement développement économique et développement social.

- Ils ne se limitent pas à considérer la redistribution des revenus; ils ne nous enferment pas non plus dans le faux dilemme selon lequel il faudrait créer la richesse *avant* de la distribuer. Ils affirment au contraire, à l'instar des régimes providentiels les plus avisés, que la pauvreté et l'exclusion nous coûtent cher comme société et entravent en particulier notre développement économique (entre autres à cause de déficits de santé et de littéracie). Chacun à leur manière, les différents courants politiques présents dans la société québécoise essaient, particulièrement en ce moment, de réconcilier développement économique et développement social; le projet de loi pourrait leur fournir l'occasion de chercher un consensus pour accroître encore notre dynamisme individuel et collectif.
- Le projet de loi et la stratégie abordent la pauvreté et l'exclusion dans une perspective éclairée, qui tient compte des connaissances de pointe que fournissent les sciences sociales sur ces questions. Au cœur de cette perspective de développement se trouvent trois notions clés, qui inspirent ces documents et que je proposerai de pousser encore un peu plus loin:
 - Une perspective **longitudinale**, qui voit la pauvreté et l'exclusion comme résultant d'un processus se déroulant au fil du temps, et qui vise à enrayer et à renverser ce processus.
 - Une perspective **intégrée**, qui tient compte, dans les processus d'entrée dans la pauvreté et de sortie, de la dynamique entrecroisée de tous les aspects de la vie des individus et des familles: éducation,

santé, emploi, situation conjugale et parentale, logement, vie de quartier et communautaire, etc.

- Une perspective de **participation**, qui mise sur une mobilisation des individus, des familles et des communautés en appuyant une démarche par laquelle chacun peut "cheminer vers l'atteinte de son autonomie et participer activement, selon ses capacités, à la vie sociale et au progrès collectif" (Chapitre II, Article 4).

Une perspective longitudinale

Les données fournies par les enquêtes dites "panels de ménages" révèlent, c'est maintenant bien connu, une forte mobilité économique des individus et des familles au fil du temps. Soulignons que le Québec, contrairement à nombre d'autres sociétés avancées, ne dispose pas d'un tel instrument de recherche sur les politiques publiques¹; nous ne pouvons donc pas mesurer avec précision les effets de plusieurs de nos politiques publiques, de notre façon souvent distincte de faire les choses. Mais nous pouvons quand même tirer des données canadiennes et étrangères plusieurs conclusions qui s'appliquent, en gros, à notre propre situation.

1. *La plupart des gens qui sont pauvres à un moment donné de leur vie ne le sont plus à un autre moment.* Les résultats sont assez semblables d'une société à l'autre: de tous les gens qui connaissent au moins une année de pauvreté au fil de quelques années d'observation (six au Canada, six également en Grande Bretagne, dix aux Etats-Unis), à peu près un tiers ne connaissent que cette période d'un an et la moitié s'en sortent au bout de deux ans ou moins.
2. *Mais il reste une proportion assez forte de gens qui demeurent pauvres à long terme et qui deviennent en quelque sorte des exclus:* un tiers des pauvres Canadiens et un quart des Britanniques le sont durant le moitié ou plus de la période d'observation (quatre années ou plus sur six); aux Etats-Unis, où le seuil de pauvreté est particulièrement bas, un cinquième des pauvres et un tiers des enfants pauvres le sont pour six années ou plus sur dix. Et même parmi les gens qui sortent de la pauvreté, il y en a une proportion significative qui y replongent plus

¹ Notons qu'un tel projet d'enquête est actuellement en préparation à l'Institut de la statistique du Québec. Cette Enquête socioéconomique et de santé intégrée et longitudinale (ESSIL) fournirait des données sur les divers aspects de la trajectoire de vie des individus et des familles et elle stimulerait les recherches dont nous avons besoin pour orienter et évaluer une Stratégie de lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

tard: en Grande Bretagne, un cinquième des sortants redeviendront pauvres durant au moins une des cinq années suivantes.

3. *Une proportion beaucoup plus grande de gens qu'on ne pouvait le soupçonner sont affectés par la pauvreté à un moment donné de leur vie.* Les résultats à cet égard varient bien sûr selon les politiques sociales des divers pays et selon la longueur de la période d'observation, mais cette prévalence étendue se manifeste partout: 32% des Britanniques et 24% des Canadiens² connaissent au moins une année de pauvreté sur six; dans l'ancienne Allemagne de l'ouest, 39% des individus connaissent au moins une année de pauvreté sur douze, alors qu'aux Etats-Unis 25% des individus et 34% des enfants ont connu au moins une année de pauvreté de 1987 à 1996.

Ces constats sont tous vrais, même s'ils semblent conduire à des conclusions fort différentes au plan des politiques publiques, certaines plus optimistes, d'autres plus inquiétantes. Ils appellent une analyse nuancée³, que le projet de loi et la Stratégie de lutte à la pauvreté et à l'exclusion prennent bien en compte, mais qu'il vaut la peine d'explicitier ici.

1. Il y a de l'espoir de sortir de la pauvreté pour la plupart des gens, surtout avec une aide appropriée à leur situation. Investir dans une telle aide est efficace.
2. Mais certaines situations de pauvreté conduisent à une exclusion qui exige une intervention différente et plus soutenue, qui elle aussi doit être efficace.
3. La pauvreté ne concerne pas seulement une relativement petite minorité de gens très différents du gros de la population, mais au contraire une minorité fort importante de gens qui à bien des égards ressemblent aux autres, qui *nous* ressemblent. Les pauvres, ce ne sont pas "eux, ces gens-là", les pauvres ce sont des membres de notre parenté, certains de nos voisins, de nos anciens camarades de classe ou de travail, etc.

² Le taux est de 29% si on considère les enfants d'âge préscolaire. Ces données sont tirées d'une enquête longitudinale spécifique (l'EDTR). Les fichiers longitudinaux de données administratives, s'appuyant sur les déclarations fiscales, indiquent quant à eux que 26,4% de la population connaît au moins une année de pauvreté sur cinq.

³ Pour le Canada, l'analyse la plus nuancée et la plus à jour se trouve dans un texte de René Morissette et Xuelin Zhang, "À faible revenu pendant plusieurs années", Statistique Canada, Perspectives sur l'emploi et le revenu, no. 75-001-XPF au catalogue, été 2001.

Les notions de sécurité sociale, de solidarité, de citoyenneté ont certes connu bien des transformations depuis Bismarck, mais les données que nous venons d'évoquer, et d'autres que nous abordons maintenant, viennent nous rappeler que le destin des concitoyens que nous sommes est largement commun.

4. Nous sommes, pour la plupart d'entre nous, sujets aux aléas de la mobilité économique. Certes, nos chances de devenir de véritables exclus sont faibles dans la plupart des cas, mais notre probabilité d'avoir besoin d'une aide publique demeure significative si on prend en compte l'ensemble des événements qui peuvent précipiter une chute significative de revenu: perte d'emploi (y compris une fermeture d'entreprise), accident ou maladie physique ou mentale (par exemple un « burn out »), rupture d'union conjugale ou même arrivée d'un enfant, etc. Signalons que le vieillissement entraîne aussi un risque important d'appauvrissement, jusqu'à ce que des programmes publics de sécurité de vieillesse viennent redresser la situation de façon importante. Cela vaut aussi pour les accidents de travail, où interviennent les politiques de santé et de sécurité au travail.

Ces aléas confèrent en sens nouveau, et puissant, aux notions d'assurance sociale et de solidarité: vue à moyen et à long terme, la "malchance" est répartie plus uniformément qu'on ne pourrait le penser, même si elle frappe davantage les gens qui ne disposent que d'un faible capital humain, ceux qui viennent d'immigrer chez nous et ceux qui appartiennent à des minorités visibles.

5. Comme l'a bien montré la sociologue américaine Barbara Ehrenreich, les classes moyennes sont inquiètes. Inquiètes pour elles-mêmes, dont la situation socioéconomique dépend de la capacité de poursuivre un effort soutenu au plan professionnel, de se tenir à jour au plan des connaissances, de concilier double carrière et vie familiale, de consolider les acquis financiers (surtout en cette période de grande instabilité boursière). Inquiètes aussi pour la génération suivante, qui fait face aux mêmes défis, mais dans un contexte économique, social et politique nouveau, où tout est devenu plus incertain.

Ces nouvelles inquiétudes peuvent facilement conduire à un repli sur soi, à un recul de la solidarité sociale et à une volonté de chacun de "reprendre ses billes" pour investir dans son propre avenir et dans celui de ses propres enfants. Mais ce n'est pas là une conclusion obligée, et ce serait une grave erreur pour notre société. Nous avons fait le pari, au Canada et plus encore au Québec, de l'accès universel aux soins de santé et à l'éducation, en excluant largement l'option du financement de ces services essentiels sur une base individuelle ou sur la base de la richesse différentielle des collectivités locales et des groupements de

travail. Ce à quoi le Projet de loi 112 nous invite, c'est à poursuivre et élargir cette démarche, en prenant en compte plus systématiquement la trajectoire des individus et des familles et ses multiples facettes: éducation et santé, certes, mais aussi logement, emploi, engagement civique et communautaire, etc. Le défi politique, c'est d'intéresser les classes moyennes à cet enjeu, en montrant qu'il les concerne et qu'il est abordé de façon réaliste.

6. La perspective longitudinale permet de mettre en lumière un autre aspect de l'interdépendance entre tous les citoyens. Il est déjà bien établi que les sociétés plus égalitaires jouissent d'un niveau de santé plus élevé (si on examine, par exemple, l'espérance de vie ou l'espérance de vie en santé). Et on connaît certains des processus les plus importants qui sont à l'œuvre. Le Conseil canadien de développement social a bien montré l'effet du gradient de revenu sur le développement des enfants par la suite: les revenus faibles et précaires empêchent les enfants de devenir les adultes dont notre société a besoin, dotés d'une bonne santé, de la capacité d'apprendre, de gagner leur vie et d'établir de bonnes relations avec les autres⁴. Willms quant à lui, a montré que le niveau de littéracie chez les 16-25 ans au Canada dépasse celui des Etats-Unis, mais ne rejoint pas celui de plusieurs pays européens, en particulier la Suède et les Pays-Bas. La différence provient essentiellement du niveau de littéracie que parviennent à obtenir les jeunes d'origine modeste⁵.

De toute évidence, des niveaux élevés de santé et de littéracie chez l'ensemble des membres des générations montantes, y compris ceux des familles à revenus modestes, auront des conséquences importantes pour eux, mais aussi pour l'ensemble d'une société vieillissante et qui fait déjà un effort fiscal important. Les retombées d'une stratégie de lutte à la

⁴ Le CCSD résume ainsi les résultats de ces travaux: "Les auteurs examinent 27 facteurs du développement de l'enfant, y compris le fonctionnement familial, la sécurité du quartier, l'agressivité, l'état de santé, les résultats en mathématiques et dans le développement du vocabulaire, et la participation à des sports ou clubs communautaires. Ils ont trouvé que le revenu familial joue un rôle crucial dans le processus du développement de l'enfant : dans 80% des variables observées, les risques de résultats négatifs et la probabilité de piètres conditions de vie étaient notablement plus élevés pour les enfants vivant dans des familles avec un revenu annuel inférieur à 30 000 \$. C'était également le cas dans 50% des variables observées pour les enfants dans des familles avec un revenu annuel inférieur à 40 000 \$". Sommaire exécutif de David P. Ross et Paul Roberts, "Le bien-être de l'enfant et le revenu familial :un nouveau regard au débat sur la pauvreté" <http://www.ccsd.ca/francais/pubs/complet/cpauv/toc.htm>

⁵ Willms, J. Douglas (1997) "Les capacités de lecture des jeunes Canadiens", Ottawa, Statistique Canada, # 89-552-MPF no.1, 43 p.

pauvreté rejoignent donc, à travers la santé et les compétences de ses jeunes générations, tous et chacun d'entre nous, y compris les individus et les familles qui ne font pas directement l'expérience de la pauvreté.

7. Les collectivités locales connaissent aussi des trajectoires au fil du temps. Certains quartiers urbains en particulier peuvent devenir des lieux de concentration de pauvreté, où les services privés et publics sont de moins bonne qualité, où les occasions de se trouver un emploi sont plus rares, et où peut même s'installer une spirale de la pauvreté, dans laquelle la baisse de la qualité de vie entraîne une fuite des résidents aux revenus plus élevés, ce qui entraîne une dégradation supplémentaire de la qualité de vie, et ainsi de suite. C'est une situation que connaissent plusieurs grandes villes américaines, mais à laquelle les villes canadiennes, et en particulier Montréal, ont jusqu'ici résisté.⁶ Mais des signes d'une certaine polarisation des niveaux de vie des quartiers se sont récemment manifestés⁷, et la situation doit être suivie de près pour éviter que ne se créent de nouveaux obstacles, géographiques, à la sortie de pauvreté.

La perspective longitudinale adoptée dans la Stratégie de lutte à la pauvreté et à l'exclusion est donc très riche, et elle inspire déjà plusieurs des propositions de politiques qui y sont faites⁸. Elle permet d'entrevoir pour le Québec un avenir où la pauvreté sera rare, et surtout remédiable plutôt que de conduire à l'exclusion. Elle permet aussi de reformuler le contrat social entre les divers groupes de la société. Un contrat où chacun se sente un bénéficiaire des politiques sociales, directement par la protection qui lui est offerte contre les risques de l'existence, et indirectement parce que ces politiques visent à faire de tous des membres actifs et productifs de notre société et de notre économie.

⁶ Cette question a été amplement discutée au Colloque de juin 2002 de l'Observatoire montréalais sur les inégalités sociales et la santé sur "La spatialisation des inégalités".

⁷ John Myles et Garnett Picot "Accounting for Neighborhood Inequality: Economic Segregation, Income Inequality and the Neighborhood Distribution of Income", Statistique Canada, Août 2000.

⁸ Un mot en passant sur la mission de l'Observatoire de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Il devra bien sûr orienter ses travaux de mesure de ces phénomènes dans une perspective longitudinale, qui est indispensable pour les comprendre vraiment et qui seule est cohérente avec l'orientation de ce projet de loi. Les débats habituels, et fort utiles au demeurant, sur les seuils de pauvreté ne doivent pas nous faire oublier que de tels seuils sont essentiellement statiques; ils prennent en compte les besoins les plus essentiels, s'orientant ainsi vers le maintien d'un niveau de vie minimal socialement acceptable, mais non pas vers des stratégies de sortie de pauvreté.

Une perspective intégrée

La stratégie de lutte à la pauvreté et à l'exclusion insiste à juste titre sur le fait que la pauvreté est une réalité aux multiples facettes. J'ai déjà évoqué ci-dessus ses liens de causalité réciproque avec la santé et avec l'éducation. En fait, on peut concevoir la sécurité matérielle, la santé et la littéracie (ou plus généralement le contrôle sur les connaissances) comme trois *ressources* fondamentales qui permettent aux individus de vivre une vie pleinement humaine, ainsi que l'affirme Amartya Sen⁹. Tout ce que nous vivons dans notre vie détermine notre accès à ces trois ressources, et cet accès détermine en retour la façon dont se poursuit notre trajectoire et celle de notre famille.

Ces trois ressources de même que les milieux d'appartenance où elles se développent, la famille, les réseaux sociaux et les communautés, correspondent à quatre pôles primordiaux de l'action de l'État en matière socioéconomique, sous les rubriques de la santé, de l'éducation, de l'emploi et de la solidarité sociale, ainsi que de la famille et de l'action communautaire. Le graphique qui se trouve à la fin de ce texte illustre les interdépendances entre ces domaines de politiques, interdépendances qui reflètent, tout simplement, l'imbrication de ces divers aspects de la vie des individus et des familles.

Nous savons tous que nous vivons dans la durée: nous sommes le produit de notre passé et nous sommes orientés, par nos projets, vers l'avenir. De la même façon, nous savons bien que nous appartenons à plusieurs sphères, où nous sommes, souvent à la fois, des travailleurs, des étudiants, des soutiens de famille et des parents, des soignants ou des malades, des amis, des voisins, des bénévoles, des militants, etc. Et d'ailleurs, un changement marqué de l'un de ces aspects de notre vie ou de celle de nos proches peut bouleverser les autres aspects, voire précipiter un épisode de pauvreté. De plus, de tels changements se multiplient, induits par les transformations démographiques, technologiques ou économiques; et les connaissances, qui deviennent de plus en plus changeantes, abondantes et complexes, sont indispensables pour le travail, pour le maintien de sa santé, pour l'éducation de ses enfants, pour la prise de multiples décisions individuelles et familiales.

Le projet de loi et la stratégie de lutte à la pauvreté et à l'exclusion prennent en compte cette complexité dans la trajectoire des individus et ses familles. On le voit bien au chapitre III de la Stratégie

⁹ Cette trilogie est d'ailleurs au fondement du fameux Indice de développement humain des Nations Unies.

- qui met à juste titre l'accent sur la famille comme cellule de base du développement des personnes, point d'impact de la plupart des événements de la vie et lieu où se définissent les stratégies pour y faire face;
- qui propose un seuil de revenu de base garanti et qui encourage le développement des actifs;
- qui reconnaît l'importance du logement, élément lourd du budget des familles, mais aussi et surtout point d'ancrage des services et d'une intégration communautaire;
- qui privilégie le travail quand c'est possible, mais sans sacrifier la qualité des emplois, c'est-à-dire sans déplacer brutalement les individus de la catégorie des assistés sociaux à celle des travailleurs pauvres;
- qui vise à améliorer la conciliation entre le travail et la vie familiale;
- qui encourage l'insertion sociale en favorisant l'amélioration des compétences et en reconnaissant la valeur de l'activité hors du marché du travail;
- qui reconnaît l'importance d'assurer le plein développement du potentiel des jeunes et d'investir dans l' "apprentissage tout au long de la vie", en particulier mais pas seulement dans le cas des groupes plus vulnérables.

La Stratégie reconnaît donc que la pauvreté et l'exclusion sociale ne relèvent pas que du Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale; ils sont au contraire une responsabilité publique essentiellement horizontale, intersectorielle. On peut à cet égard soulever deux questions par rapport au projet de loi.

- En premier lieu, les structures proposées pour la mise en œuvre de la Stratégie ne sont pas clairement orientées vers cette mission horizontale, vers une coordination des efforts des divers ministères et organismes dont le mandat est ici pertinent. C'est pourtant une condition essentielle à leur succès.
- En second lieu, il faudrait tirer toutes les conséquences d'un passage fascinant du document qui décrit la Stratégie, où on rapporte les résultats du projet expérimental "When the Bough Breaks" (Chapitre II, Première orientation, Axe 2). On parle des *résultats inespérés et des coûts plus faibles* d'une "approche d'offre de services intégrée par le biais d'un intervenant accompagnant la famille par rapport à une approche où le dépistage des services requis était laissée à l'initiative des parents". Et on ajoute: "Dans son évaluation, l'équipe de recherche suggère qu'un soutien global et proactif soit offert à toutes les familles en situation de pauvreté, qu'elles soient ou non à l'aide sociale".

C'est là une démarche qui est en profonde harmonie avec la Stratégie, dont l'approche est longitudinale et intégrée. Pour que les individus et les familles sortent de la pauvreté, ils ont besoin d'un soutien multiforme, offert par divers organismes dont les procédures sont souvent mal intégrées, quand elles ne sont pas contradictoires. Ils ont du mal à s'y retrouver, et on les comprend. Nous qui ne sommes pas pauvres sommes pourtant désemparés, à l'occasion, quand nous devons prendre une décision ou organiser une activité qui exige de recueillir des informations diverses et de faire travailler ensemble des organisations qui ne sont pas d'emblée coordonnées (pensons à l'achat d'une maison ou d'une voiture, à l'organisation d'une noce ou de funérailles, à une réorientation professionnelle, par exemple). Imaginons notre désarroi si l'enjeu de nos démarches était de nous sortir du pétrin de la pauvreté, et souvent avec des moyens d'information et des réseaux sociaux limités.

Le projet de loi et la Stratégie de lutte à la pauvreté et à l'exclusion prennent une orientation très positive en tenant compte du caractère intégré et complexe de la pauvreté et de la trajectoire de vie des individus et des familles. Il faudrait cependant pousser un peu plus loin cet effort, d'une part en coordonnant mieux, horizontalement, la Stratégie à l'ensemble des missions des ministères et organismes gouvernementaux, et d'autre part en mettant à la disposition des premiers acteurs de cette stratégie, les individus et les familles pauvres eux-mêmes, des intervenants qui les aident à dépister les services dont ils ont besoin et à faire converger l'action de ceux-ci.

Une perspective de participation

Étant donné tout ce que j'ai déjà dit, je n'aurai pas besoin d'élaborer longuement à propos de ce dernier aspect. La pauvreté, comme la définit le projet de loi (Chapitre I, article 2), c'est "la condition dans laquelle se trouve un être humain qui est privé de manière durable des ressources, des moyens, des choix et du pouvoir nécessaires pour acquérir et maintenir son autonomie économique et favoriser son inclusion active dans la société". Il est évidemment inconcevable de conduire les individus à leur autonomie sans s'engager avec eux dans une démarche qui les suppose déjà capables d'une certaine mesure d'autonomie. Il faut bien sûr tenir compte de leurs carences et les aider à se repérer dans le labyrinthe des programmes qui peuvent les aider. Il faut leur fournir connaissances et compétences requises pour s'engager dans le travail et dans la vie de la communauté. Mais cela ne peut se faire que dans le cadre d'une réciprocité, qui fait appel à une contribution correspondant aux capacités de ces individus. Ils doivent devenir, avec leurs familles, les pilotes de leur sortie de la pauvreté, ce qui ne veut pas dire qu'il doivent être abandonnés à leur sort. Bien au contraire, il faut leur donner les moyens de

leur liberté, dans une perspective de création de potentiels et d'autonomisation ("empowerment").

Cela vaut non seulement au niveau individuel, mais également à celui des collectivités locales et régionales. Qui d'autre que les individus eux-mêmes et ces collectivités connaît aussi bien les données concrètes des situations vécues, leur origine, l'écheveau de leurs causes, voire même certaines des voies de solution. Et qui peut mieux mettre ces dernières en pratique. La Stratégie fait une large place à cette démarche de développement social. Elle veut favoriser la participation citoyenne, soutenir les initiatives locales et régionales, valoriser l'économie sociale et les entreprises socialement responsables, renforcer la contribution de l'action communautaire, soutenir l'innovation en faveur des plus démunis.

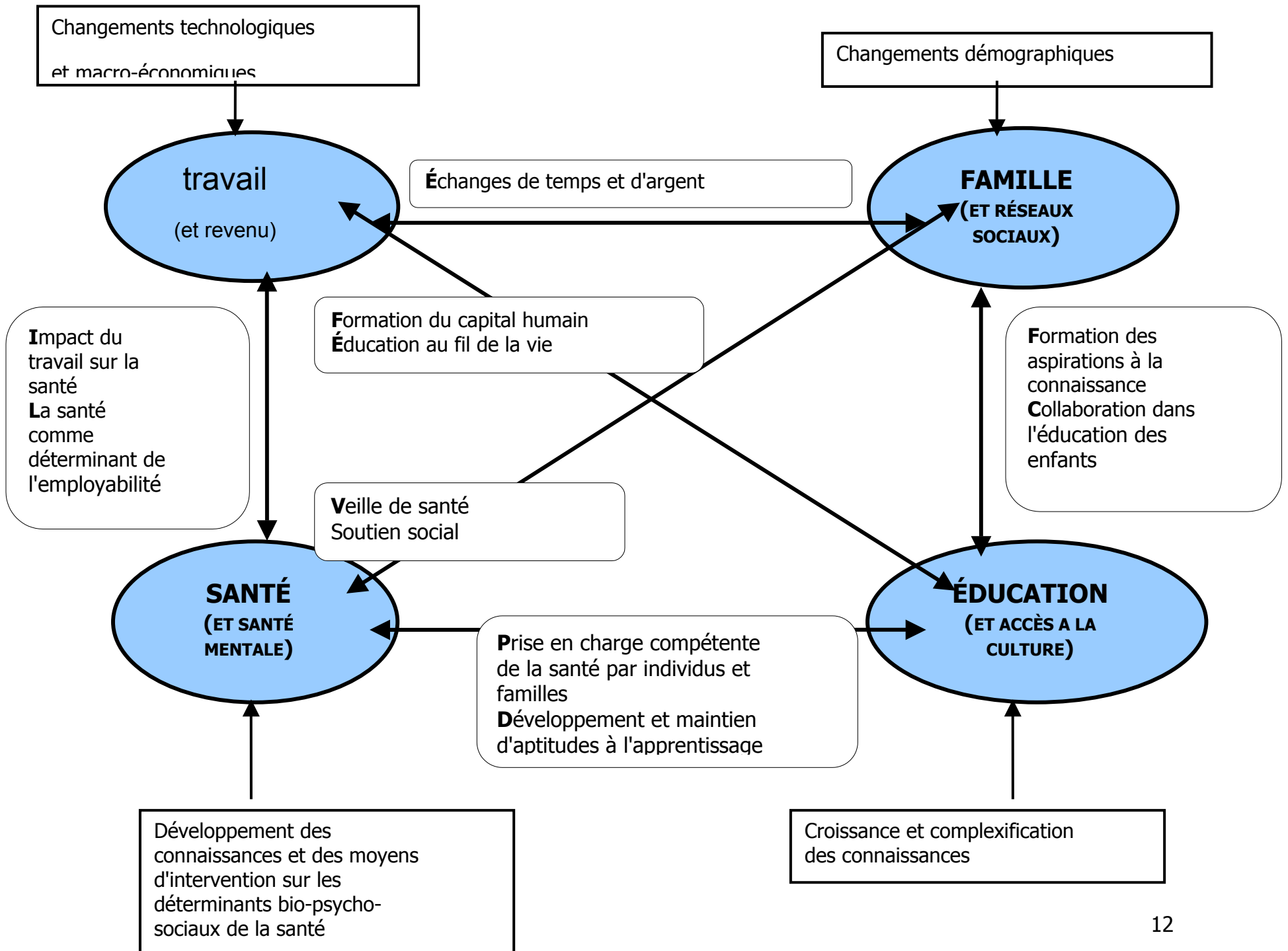
Je n'ajouterai qu'un point. L'articulation entre la démarche communautaire et l'action gouvernementale est une entreprise délicate, qui peut apporter des bénéfices énormes, mais à condition que la collaboration respecte la nature des partenaires et ne dénature pas le plus faible d'entre eux, le communautaire. La même chose vaut pour les rapports entre les producteurs de connaissances et l'État, où les choses sont déjà plus clairement institutionnalisées: des zones tampons ont été créées entre les gouvernements d'une part, et de l'autre les universités, les agences statistiques et les conseils subventionnaires de recherche, par exemple, pour garantir que la connaissance produite par ces derniers est indépendante, et donc en définitive utile pour l'État et la société. Il en va de même pour les rapports de ce dernier au communautaire: laissés à eux-mêmes, les organismes du milieu ne peuvent se développer; mais s'ils sont inféodés à l'État, par des liens financiers et administratifs trop serrés, ils deviennent inutiles parce qu'ils se bureaucratisent et perdent leur contact privilégié avec la base.

Le même principe d'une collaboration dans le respect des différences et de l'autonomie vaut d'ailleurs encore plus dans les collaborations tripartites entre chercheurs, organismes publics et organismes communautaires¹⁰, ou quadripartites quand des partenaires économiques s'ajoutent, comme dans le cas complexe de l'économie sociale. La logique des prix qui prévaut dans le marché, celle des droits qui correspond à l'État, et celle du don et de l'engagement qui caractérise la société civile peuvent coexister, mais à condition de trouver les subtiles voies de la conciliation; autrement, elles se détruisent l'une l'autre.

¹⁰ On en trouve de plus en plus d'exemples dans les programmes de recherche en partenariat qui soutiennent les organismes subventionnaires de recherche sociale et en santé.

Conclusion

Il faut examiner et adopter le projet de loi 112 et la Stratégie de lutte à la pauvreté et à l'exclusion dans une perspective temporelle de moyen et long terme. Le court terme, au contraire, ne nous fournit qu'une vision de myope, qui ne prend en compte ni les trajectoires des individus, ni l'évolution de la trajectoire de la société. La pauvreté est un processus qui affecte de nombreux citoyens qui ont un risque significatif de la connaître à un moment où un autre de leur vie et elle a des conséquences importantes pour la vie sociale et économique de l'ensemble de la société. Pour l'enrayer, il faut une stratégie intégrée, qui repose sur une concertation et une action horizontales au sein de l'État et sur une mobilisation des individus et des organismes communautaire qui les respecte et leur fournit les moyens de leur autonomie. Orientée dans une telle perspective, cette stratégie permettra d'atteindre d'ici dix ans une réduction très substantielle de la pauvreté et elle pourra rallier largement les citoyens, qui se sentiront concernés et qui en auront pour leur argent en tant que contribuables. C'est là une démarche qui relève *du* politique plutôt que de *la* simple politique.



ANNEXE A7

L'Élaboration d'un indice de bien-être économique pour le Québec

Jean-Michel Cousineau
École de relations industrielles
Université de Montréal

INTRODUCTION

Au cours du siècle dernier, le Québec a connu un immense succès sur le plan économique. En effet, aujourd'hui, la plupart des Québécois et Québécoises peuvent se procurer davantage que ce qui est strictement nécessaire pour se loger, se nourrir et se vêtir. Les ordinateurs personnels, les jeux électroniques et les voyages par avion font désormais partie du quotidien.

Sur une base comparative plus limitée mais quantifiée, la population québécoise jouit d'un produit intérieur brut (PIB) per capita d'une fois et demie supérieur à celui d'il y a 30 ans. Au niveau de la seule composante « Consommation » du PIB, cela représente un changement appréciable. Exprimés en dollars de 1992, les dépenses de consommation pour une famille de quatre personnes sont passées de 36 916 \$ en 1971 à 57 228 \$ en 1997. En moins de 30 ans, cela représente 20 312 \$ de biens et de services additionnels.

Mais, la prospérité économique n'a pas nécessairement engendré la sécurité ni vraisemblablement éliminé l'insécurité économique. Au contraire, au Québec seulement, des milliers de personnes perdent leur emploi à chaque année et des centaines d'entreprises ferment leurs portes. Plus de 12% des familles québécoises vivent sous les seuils de la pauvreté et la proportion des femmes chefs de famille monoparentale pour qui c'est le cas dépasse les 50%. Nombreux sont les jeunes qui s'inquiètent des inégalités sociales et de l'avenir de

la planète alors que les personnes plus âgées s'interrogent plus particulièrement sur la qualité des soins qui leur seront ou non prodigués lors de leur vieillesse. Comme l'ont écrit Samuelson et Nordhaus (2000, p. 3) : « La société d'abondance est une société anxieuse ».

Par ailleurs, dans le débat qui entoure le thème de la croissance économique, il y a aussi matière à s'interroger sur l'interprétation que l'on doit donner au PIB.

Ceux qui favorisent la croissance y voient une source d'affranchissement de la condition humaine et de progrès de la civilisation tant il est vrai qu'avec plus de revenus on peut se procurer de la meilleure nourriture, des résidences confortables, des réseaux routiers moins encombrés, des écoles, des soins de santé et des arts mieux financés.

Ceux qui s'y opposent y voient, au contraire, une forme de matérialisme effréné d'une société qui se livre à la production illimitée de marchandises inutiles, doublé d'un épuisement inconsidéré de l'environnement et des ressources naturelles.

Comme il y a du vrai dans chacune de ces propositions, il apparaît que des indicateurs sociaux ou économiques qui comptabiliseraient ces différents aspects donneraient une image plus juste tout d'abord des **niveaux** de bien-être économique et matériel d'une population à tout moment donné dans le temps et permettraient, d'autre part, de donner une interprétation plus adéquate de la

variation de ces niveaux à travers le temps, c'est-à-dire de livrer une image plus nette des enjeux de la croissance économique.

La littérature économique qui aborde cette question se limitait, jusqu'à tout récemment, à deux grands types d'études. Soit celles qui se penchaient sur le problème de la sous-estimation du PIB parce qu'il ne tient pas compte d'importantes activités générant du bien-être et celles qui, au contraire, jugeaient plutôt que celui-ci surestime le bien-être économique et matériel parce qu'il ne tient pas compte, notamment, de la pollution et des coûts de congestion généralement rattachés à la croissance économique elle-même. Aucune toutefois n'a été aussi ambitieuse que celle de Osberg et Sharpe (1997) menée pour le Canada et qui prête quatre grandes dimensions à l'évaluation du bien-être économique d'une population : 1- la consommation; 2- l'accumulation; 3- la redistribution; et 4- la sécurité économique. Dans les sections qui suivent, nous nous adressons respectivement à chacune de ces dimensions dans le but d'élaborer des pistes pour la construction d'indicateurs économiques portant sur chacune de ces dimensions pour le Québec. La méthode que nous utiliserons consistera à analyser l'indicateur de bien-être économique développé par Osberg et Sharpe (1997) pour le Canada puis à faire un certain nombre de suggestions en fonction des critères présentés dans « Comment mesurer le développement social? » en vue d'une application pour le Québec.

I. La Consommation

Le lien entre la consommation et le bien-être est aisé à établir. Si on suppose que les êtres humains tirent du plaisir de l'usage de divers biens et services, il n'y a qu'un pas à franchir pour établir que leur niveau de bien-être évoluera dans le même sens que la quantité et la diversité de biens ou de services qu'ils auront librement choisi d'acquérir. En conséquence, les dépenses de consommation commerciale courante per capita peuvent représenter un certain volume de bien-être moyen par individu. Mais, comme nous l'avons souligné plus tôt dans le cas du PIB, il se peut que cette mesure sous-estime tout autant qu'elle surestime le bien-être effectif.

Le traitement qu'accordent Osberg et Sharpe (1997) à la composante consommation se présente sous forme de liste :

- 1- Les dépenses de consommation
- 2- La taille de l'économie souterraine
- 3- L'espérance de vie
- 4- La taille des ménages
- 5- Les dépenses en biens intermédiaires
- 6- Les loisirs
- 7- Les biens hiérarchiquement supérieurs
- 8- Les services gouvernementaux
- 9- Le travail non rémunéré.

Dans les paragraphes qui suivent, nous donnerons quelques mots d'explication sur les éléments de cette liste qui semblent les moins évidents, nous

rapporterons leurs principaux constats puis nous proposerons notre propre définition.

1. Définitions

Parmi la liste indiquée ci-haut, il nous est apparu que certains items nécessitaient quelques explications. Il en fut ainsi pour la taille de l'économie souterraine, les dépenses en biens intermédiaires, la taille des unités familiales et le travail rémunéré.

La taille de l'économie souterraine fait référence à tout ce qui s'est produit en biens et services au cours d'une année mais qui n'a pas été déclaré au fisc. Pour Osberg et Sharpe (1997), ces dépenses doivent s'ajouter aux dépenses de consommation per capita.

Les dépenses en biens intermédiaires se définissent par l'acquisition de biens et de services qui ne procurent pas de bien-être en soi mais que l'on doit tout de même se procurer pour produire ou consommer. Les dépenses retenues à ce poste par Osberg et Sharpe (1997) se rapportent aux coûts du navettage, des accidents automobiles, de la réduction de la pollution domestique et au crime. Ces dépenses doivent être soustraites des dépenses de consommation courante.

La taille de l'unité familiale s'en réfère aux économies d'échelles réalisées grâce à la présence de biens publics tels le chauffage et l'éclairage au sein des grandes familles. Osberg et Sharpe (1997) font l'hypothèse que la réduction dans la taille des familles a eu pour effet de réduire la présence de ces économies d'échelle.

La taille des unités familiales sert donc à dégonfler les dépenses personnelles de consommation.

Le travail non rémunéré peut prendre deux formes : le bénévolat d'un côté et le travail effectué au sein du ménage de l'autre. Dans ce dernier cas, diverses méthodologies de calcul sont possibles dont le calcul du coût d'option par des spécialistes ou celui du coût d'option par des généralistes. Osberg et Sharpe (1997) ont opté pour la méthode du coût de remplacement par un généraliste.

2. Constats

Les principaux constats issus de l'observation des variables composant la liste de Osberg et Sharpe (1997) sont :

1° que les dépenses personnelles de consommation par habitant ont progressé de 61,0% au total, c'est-à-dire à un rythme de 1,8% en moyenne par année à taux composé sur la période 1971-1997 au Canada.

2° que les dépenses en biens intermédiaires ont connu une progression similaire (58,0% pour l'ensemble de la période ou 1,75% en moyenne par année) à celle des dépenses personnelles de consommation.

3° qu'il n'y a vraisemblablement aucune tendance significative à l'accroissement ou encore à la diminution des loisirs : l'emploi des femmes sur le marché du travail compensant ou étant compensé par les nombreuses prises de retraites hâtives.

4° que l'économie souterraine est en progression, mais qu'elle demeure une composante modeste de la consommation personnelle de biens et de services au Canada (4%).

5° que la croissance de la consommation réelle ou corrigée par la prise en compte des neuf facteurs mentionnés au haut de la page 4, est inférieure à la croissance de la consommation officielle ou privée pour trois raisons : 1- la croissance des services gouvernementaux est apparue relativement faible comparativement à celle de la consommation personnelle; 2- la réduction de la taille des unités familiales a sensiblement réduit les économies d'échelle associées aux plus grandes familles d'autrefois; 3- la croissance du travail non rémunéré s'est avérée particulièrement modeste au cours de l'ensemble de la période, non pas tant à cause de la réduction du bénévolat mais plutôt à cause du déplacement de l'activité des femmes du travail non rémunéré au sein de l'unité familiale vers l'emploi rémunéré sur le marché du travail.

3. Suggestions

Pour notre part, nous considérons, à l'instar de Osberg et Sharpe (1997), que les dépenses personnelles de consommation sous-estiment en partie le bien-être total associé à la consommation et qu'il faut donc leur rajouter la valeur des biens et des services produits ou procurés par les gouvernements. De même nous croyons qu'il faut aussi tenir compte, autant que possible, de trois autres réalités soit : l'ensemble des biens et services issus 1-du travail au noir, 2- du

bénévolat et 3- du travail réalisé au sein du ménage tel l'entretien, la préparation des repas et l'éducation des enfants. Les travaux de Osberg et Sharpe (1997) comportent des estimations pour chacun de ces trois éléments.

Finalement, et pour poursuivre dans le même esprit, nous considérons que la somme des dépenses de consommation commerciale et non commerciale surestime le bien-être matériel d'une population dans la mesure où la comptabilité nationale dont elles sont issues considère que la consommation de tous les biens engendre en soi du bien-être. Osberg et Sharpe suggèrent, pour leur part, qu'il existe une catégorie de biens dits « biens intermédiaires » qui ne sont pas de cette nature. Les biens intermédiaires sont, comme nous l'avons défini préalablement, des biens qui ne procurent pas de bien-être en soi mais que les individus ou les familles sont obligées de se procurer pour consommer ou travailler. La valeur de ces types de bien doit donc être soustraite des dépenses de consommation totales.

Ceci nous amène à notre définition de l'Indicateur Consommation :

« L'Indicateur consommation se définit par la valeur des loisirs plus les dépenses de consommation commerciale et non commerciale nettes des dépenses effectuées pour les biens intermédiaires ».

Au-delà de ces quatre grandes variables, nous ne voyons pas de place spécifique pour des considérations additionnelles. Les concepts de biens hiérarchiquement supérieurs sont suffisamment imprécis, flous et difficiles à

mesurer pour être ignorés; comme ils le sont d'ailleurs dans l'analyse empirique de Osberg et Sharpe (1997). La taille des ménages constitue, pour sa part, une variable qui pourrait facilement être contestée non pas parce qu'elle ne reflète pas une partie de la réalité mais parce qu'elle ignore aussi les inconforts liés à l'encombrement et que cet indicateur peut être (a été) retenu dans un sens exactement opposé comme reflet de la libération des femmes vis-à-vis la contrainte d'une vie plus ou moins consacrée à la procréation (Easterlin, 2001). Finalement, le concept d'espérance de vie est une notion qui se réfère clairement au bien-être mais qui, à notre avis, aurait avantage à faire partie d'une catégorie et d'une analyse distincte et à part.

Les constats qui ressortiraient de la définition que nous proposons pour la composante consommation au Québec seraient à l'effet qu'au total, le **niveau** de bien-être estimé par des méthodes plus conventionnelles ne différerait pas grandement d'une méthode corrigée parce que, en se fondant sur les chiffres fournis par Osberg et Sharpe (1997), les éléments de sur-estimation (biens intermédiaires) sont compensés par les éléments de sous-estimation (travail non rémunéré). Par ailleurs et en ce qui a trait à la **variation de ces niveaux**, nous nous accorderions pour constater que les données officielles surestiment un tant soit peu les données corrigées en raison notamment du déplacement de l'activité et du transfert occupationnel des femmes vers le secteur commercial et donc vers la rémunération d'un travail qui autrefois ne l'était pas. Donc, tout comme

chez Osberg et Sharpe (1997) nous pourrions dire que la composante « consommation » du bien-être a augmenté moins rapidement au Canada sur la période 1971-1997 que les dépenses de consommation per capita comptabilisées par le PIB.

II. L'Accumulation

Pour l'essentiel, la dimension accumulation s'en réfère à l'expression « accumulation de la richesse » et plus précisément à la notion de legs intergénérationnel, c'est-à-dire à l'héritage qu'une génération laisse, à tout moment donné, à la génération suivante. Ce legs ou cet héritage se compose d'éléments variés. Osberg et Sharpe (1997) ont choisi de retenir les éléments suivants :

- 1- le capital physique;
- 2- le capital humain;
- 3- la valeur des ressources naturelles;
- 4- la qualité de l'environnement et
- 5- l'endettement vis-à-vis l'étranger.

Tout comme dans la section précédente, nous nous livrerons tout d'abord à un bref rappel des principales définitions et des principaux constats entourant ces éléments puis nous ferons quelques suggestions.

1. Définitions

Le capital physique se définit par les équipements, la machinerie, les usines, les édifices, les résidences et les infrastructures privées et publiques d'une nation ou d'un territoire. Osberg et Sharpe (1997) ont aussi constitué une catégorie à part pour les investissements dans la recherche et le développement communément appelée la R&D. Pour nos fins, nous les réunissons en un seul concept de capital physique puisqu'il s'agit dans un cas comme dans l'autre, d'investissements dans le futur.

Le capital humain a été mesuré, pour sa part, par ce qu'il en a coûté pour instruire la population existante. Les auteurs retiennent pour chaque catégorie de scolarité (primaire, secondaire et post-secondaire) le nombre de personnes visées et leur associe un coût moyen de scolarité. Le total des coûts ainsi calculés pour chaque catégorie est additionné pour former la valeur estimée du capital humain à l'échelle de la nation ou du territoire.

La valeur des ressources naturelles se définit plus exactement par ce que rapporterait la mise en vente de toutes les ressources naturelles d'un pays si elles étaient écoulées au prix du marché. Osberg et Sharpe(1997) insistent pour parler de la valeur actualisée du stock des ressources naturelles plutôt que du stock de ressources naturelles lui-même. Leur souci étant moins de nature environnementaliste que financier.

La dette étrangère se compose de la dette nette vis-à-vis l'étranger, c'est-à-dire de ce que doivent les Canadiens moins ce qu'ils ont prêté à l'étranger. Pour Osberg et Sharpe (1997), les paiements d'intérêt sur cette dette limitent les options des générations futures.

La qualité de l'environnement a été mesurée par la portion canadienne des coûts sociaux estimés des émissions de gaz carboniques (CO₂) dans l'atmosphère à l'échelle mondiale. Cette portion a été établie sur la base de la part du PIB canadien dans le PIB mondial.

2. Constats

Les principaux constats rattachés à la mesure de ces éléments sont à l'effet que :

1° Le stock de capital physique en place pour les générations à venir est imposant et croissant : le stock de capital physique incluant les dépenses en R&D est passé de 24 900 \$ par habitant en 1971 (dollars de 1992) à 43 651 \$ en 1997. Chaque nouvel enfant qui naissait à ce moment disposait donc d'un actif en capital physique de plus de 40 000\$.

2° La population canadienne investissait jusqu'à une hauteur de 73 964 \$ en moyenne par individu dans l'instruction de ses citoyens (dollars de 1992). Cette valeur était en hausse de plus de 20 000\$ par rapport à 1971 (52 654 \$), reflétant ainsi, l'évolution du niveau général de scolarité et la priorité accordée à cette importante composante du bien-être collectif.

3° La valeur des ressources naturelles est très fluctuante et peut-être même en baisse de façon structurelle. En effet et tel qu'indiqué par le tableau 1, la valeur actualisée par habitant du stock des ressources naturelles était estimée à environ 15 000 \$ en début de période (1971-1974). Elle montait par la suite pour atteindre un sommet de 26 453 \$ en 1980 et, enfin, elle terminait sa course à 9 159 \$ par habitant en 1997.

Tableau 1. Valeur actualisée des ressources naturelles par habitant, Canada, 1971-1997, dollars de 1992.

Année	\$	Année	\$	Année	\$
1971	15 170	1981	21 777	1991	10 617
1972	14 358	1982	20 109	1992	9 409
1973	14 810	1983	20 615	1993	8 578
1974	15 963	1984	20 158	1994	9 028
1975	16 905	1985	18 265	1995	9 546
1976	17 216	1986	12 473	1996	9 306
1977	17 189	1987	13 472	1997	9 159
1978	18 323	1988	13 508		
1979	22 729	1989	13 897		
1980	26 453	1990	13 844		

Source : Statistique Canada et Osberg et Sharpe (1997), p. 30

4° La valeur estimée des coûts sociaux associés aux effets de serre apparaît relativement petite mais croissante. Cette valeur était estimée à 361,57 \$ en 1971 et à 400,24 \$ par habitant (en dollars de 1992) en 1997. C'est une progression de 10,7% qui s'est produite principalement au cours des années 70 et qui n'a pas beaucoup changé dans les années 80 et 90, à l'exception peut-être de la baisse observée un court moment lors de la récession de 1991-92.

5° La dette étrangère qui représente aux yeux de Osberg et Sharpe (1997) un passif net, a pratiquement doublé entre 1971 et 1997. Celle-ci passait effectivement de 5 512 \$ en 1971 à 10 573 \$ (dollars de 1992) en 1997. C'est un montant important qui doit être soustrait des valeurs précédentes.

Au total, nous disent Osberg et Sharpe (1997) , la valeur du stock de richesses : biens matériels, R&D, ressources naturelles, capital humain moins dette étrangère s'établissait à 115 801 \$ par habitant (en dollars de 1992), comparativement à 86 239 \$ en 1971. Il s'agit d'une augmentation de 34,3% en 26 ans, soit une augmentation de 1,1% à taux composé par année.

3. Suggestions

L'initiative qu'ont prise Osberg et Sharpe (1997) de chercher à estimer la valeur des legs intergénérationnels nous semble devoir être encouragée, développée et améliorée. La première suggestion que nous sommes tenté de faire à cet égard est que l'estimation de la valeur des ressources naturelles ne devrait pas s'en tenir qu'à leur valeur actualisée sur le marché, mais qu'elle

devrait également porter sur leur valeur réelle. En effet, il nous apparaît que les jeunes entre autres, sont tout aussi et peut-être même davantage intéressés à connaître l'état et l'évolution du volume et des réserves de ressources naturelles que leur stricte valeur commerciale. Cette information peut nous être donnée en suivant une méthode d'estimation comparable à celle utilisée pour l'ensemble des biens et des services produits à chaque année.

Deuxièmement, nous comprenons mal qu'il faille ignorer l'imposante dette publique qui s'est formée tout au long des années 80 et au début des années 90. Le service de la dette qui lui est encore rattaché limite grandement la marge de manœuvre des gouvernements et en particulier celle des gouvernements provinciaux. L'ampleur des intérêts sur la dette menace les institutions et, en particulier, les institutions démocratiques, en détournant les ressources vers le paiement d'intérêts puis en créant un important déséquilibre fiscal entre les impôts payés par les contribuables d'un côté et les services qui leur sont livrés de l'autre. De plus, la dette publique impose un important fardeau financier aux générations suivantes. Les générations actuelles disposant, en partie, des services, les générations suivantes disposant, en totalité, de leur remboursement.

Troisièmement, tout en saluant l'initiative qui a été prise de mesurer le capital humain, quoique de façon imparfaite, nous sommes d'avis que des indicateurs complémentaires quant à l'accessibilité à la formation professionnelle

et à l'éducation supérieure soient spécifiquement bâtis en même temps que, de façon plus innovatrice, une attention toute spéciale soit portée au concept puis à la mesure de la qualité des études à tous les niveaux du système scolaire et de la formation professionnelle.

Quatrièmement, il semble qu'il faille réviser sérieusement l'approche qui a été donnée à l'indicateur relatif à la qualité de l'environnement. D'une part, cet indicateur est disparu des travaux ultérieurement effectués par ces chercheurs en raison des problèmes méthodologiques qu'il soulevait et avec lesquels ils semblent d'ailleurs se rallier. D'autre part, les auteurs font eux-mêmes référence et publient quelques données relatives à la qualité de l'air, mais la liste de villes concernées est limitée et les données ne s'adressent pas à la qualité de l'eau qui constitue pourtant un élément tout aussi essentiel de la problématique environnementale dans son ensemble. Finalement, puisque l'incertitude caractérise l'essentiel de cette problématique, un relevé des investissements dans la connaissance pourrait constituer à cet égard une information utile.

Cinquièmement, et bien que cela paraisse quelque peu utopique, nous serions tenté de suggérer d'investir dans la recherche d'une certaine forme de quantification des institutions que laisse chaque génération à ses descendants. Par institution nous entendons le système de justice, la Charte des Droits, le vote universel,...Mais compte tenu des difficultés que leur comptabilisation représente, nous concevons que cette idée n'est pas encore opérationnelle.

Notre définition opérationnelle de l'Indicateur de Legs intergénérationnel comprend donc : 1- le capital et les infrastructures physiques privées et publiques incluant les dépenses en Recherche et Développement; 2- les investissements dans le capital humain assortis d'indicateurs complémentaires se rapportant à l'accessibilité et à la qualité des études; 3- La valeur réelle et les valeurs actualisées du stock des ressources naturelles; 4- la dette publique et 5- aux côtés d'indicateurs appropriés quant à la qualité de l'air et de l'eau, les dépenses en recherche en matière d'environnement.

Les constats qui pourraient ressortir d'une telle redéfinition du concept de legs intergénérationnel pourraient être différents de ceux révélés par l'étude de Osberg et Sharpe(1997) dans la mesure où le stock des ressources naturelles en volume évolue différemment de sa valeur commerciale. D'autre part, il est clair que la taille de la dette publique par habitant dépasse celle de la dette étrangère. Dans le cas du Québec plus particulièrement, cet élément a son importance puisque la dette publique, à elle seule, représente plus de 100% du PIB québécois.

Finalement, il nous apparaît que l'indicateur environnemental retenu par Osberg et Sharpe (1997) devrait être remplacé par des informations plus appropriées en consultation, par exemple, avec le ministère de l'Environnement du Québec et Statistique Canada (étude en préparation).

III. La pauvreté et les inégalités

À juste titre, Osberg et Sharpe (1997) en conviennent que la pauvreté et les inégalités réduisent le bien-être collectif. Il est en effet généralement admis que le bien-être des individus est inversement relié à l'état de la pauvreté et aux inégalités. Dans la sous-section qui suit, nous discuterons séparément de l'un et l'autre de ces éléments en présentant, pour chacun, une brève analyse de leurs définitions et constats.

1. La pauvreté

La mesure de la pauvreté retenue par Osberg et Sharpe (1997) est un indice synthétique égal au produit de l'incidence de la pauvreté (% des personnes vivant sous les seuils de la pauvreté) par le déficit de revenus (écart entre le revenu de la personne et le seuil de pauvreté). Cet indicateur est appelé indice de l'intensité de la pauvreté. Le seuil de pauvreté adopté se définit par la moitié du revenu médian ajusté (pour la taille de la famille). C'est un indicateur couramment utilisé en Europe.

Les constats effectués à l'aide de cette mesure sont à l'effet que l'incidence de la pauvreté a tout d'abord augmenté au Canada entre 1971 et 1977, puis elle a diminué par la suite. Quant au déficit de revenus, il a connu une évolution semblable à celle de l'incidence de la pauvreté. Au total, l'indice d'intensité de la pauvreté s'est contracté de près de 5% entre 1971 et 1997.

2. Les inégalités

La mesure des inégalités s'appuie sur l'indice de Gini appliqué aux revenus après impôts. D'une part, Osberg et Sharpe (1997) considèrent qu'il s'agit là de la mesure la plus populaire de la disparité de la distribution du revenu. D'autre part, en choisissant celle qui correspond au revenu disponible après impôt, elle reflèterait davantage le pouvoir d'achat.

Les constats sont de deux ordres. Premièrement, c'est une indice qui varie très peu dans le temps. Deuxièmement, si on compare sa valeur entre 1971 et 1997, on constate une baisse de 2,9%.

Au total donc, quelques soient les indicateurs retenus par Osberg et Sharpe (1997), la pauvreté et les inégalités auraient diminué au Canada sur la période 1971-1997.

3. Suggestions

Nous devons considérer que l'indice de pauvreté retenu par Osberg et Sharpe (1997) n'est pas un indice de pauvreté absolue. Il constitue, à sa façon, un indice d'inégalités puisque le seuil de pauvreté choisi est une valeur relative changeante et variable en fonction de l'évolution du revenu médian. Il est donc fortement suggéré que l'on adopte un indice de pauvreté absolue fondé sur un panier de consommation qui dicterait, dans ses grandes composantes, ce que la société québécoise considère comme un revenu minimum acceptable sur le plan social pour, tout à la fois, conserver sa dignité et disposer de suffisamment de

ressources pour pouvoir se sortir de la pauvreté. Même si, pour des raisons de comparaisons internationales par exemple, on maintenait l'indicateur relatif de pauvreté comme l'est celui qui se réfère à la moitié du revenu médian, il serait important, pour que la population saisisse mieux de quoi il s'agisse, de lui faire correspondre explicitement un panier de consommation (logement, nourriture, vêtements,...) qui serait accessible à l'individu disposant de ce seuil de pauvreté.

En ce qui a trait aux inégalités, nous croyons que l'indice de Gini n'épuise pas toutes les façons d'en mesurer l'étendue et qu'il conviendrait de disposer de plus d'un indice à cet égard. L'indice de Gini a son intérêt parce que sa valeur est particulièrement sensible aux changements qui se produisent autour de la moyenne des revenus. Un indicateur plus pertinent pour la période récente consisterait toutefois à faire ressortir l'évolution du partage des fruits de la croissance économique en mettant en évidence la part de cette croissance qui a été accaparée par le ou les déciles supérieurs de la distribution des revenus par comparaison avec celle qui a été dévolue aux autres déciles de cette même distribution. En effet, s'il advenait que la plus large part de l'accroissement de la richesse au cours des cinq dernières années soit allée aux riches ou même aux très riches, d'aucuns y verraient une source d'injustice; même si les pauvres ne s'étaient pas strictement appauvris. Finalement, il pourrait convenir de retenir un indicateur d'inégalités plus près des positions rawlsiennes et qui servirait à surveiller le comportement des revenus moyens pour les déciles inférieurs.

En somme, il semble que nous n'en aurions pas de trop de trois indices d'inégalités pour apprécier le comportement de la répartition des revenus et en dégager les implications pour les politiques publiques. Et il serait possible d'en ajouter un quatrième. Celui des inégalités dans la consommation. Puisque plusieurs cas d'aide aux plus démunis prennent la forme de dons ou de subventions à différents biens ou services de consommation courante (logement, médicaments, soins dentaires,...) qui font en sorte que la consommation dépasse les revenus, certains préconisent l'examen de distribution de la consommation des biens et services pour mieux apprécier la nature, l'ampleur et l'évolution des inégalités.

IV. L'insécurité économique.

L'insécurité économique fait référence à l'anxiété liée à la crainte de ne pouvoir se protéger adéquatement contre des coûts ou des pertes de revenus occasionnées par des circonstances incontrôlables. Les circonstances générales auxquelles se réfèrent Osberg et Sharpe (1997) sont : le chômage, la maladie, le veuvage ou la monoparentalité des femmes, et la vieillesse. Dans les sections qui suivent nous aborderons chacun de ces thèmes, nous dirons quelques mots sur l'indice global qui regroupe toutes les sous-indices d'insécurité puis l'indice global qui regroupe toutes les dimensions considérées du bien-être économique. Nous terminerons, comme il se doit, par quelques suggestions.

1. Le chômage

Le risque chômage est mesuré par le produit du taux d'emploi, du ratio des bénéficiaires de l'assurance emploi sur le nombre de chômeurs et du pourcentage des prestations hebdomadaires moyennes d'assurance emploi par rapport au salaire hebdomadaire moyen.

Le principal constat associé à cette mesure est qu'elle varie grandement dans le temps. Au début des années 70, cet indice de sécurité du revenu a augmenté à cause d'une réforme majeure de l'assurance chômage qui, à partir de 1972, rendait le programme à la fois plus généreux et plus accessible. La valeur de cet indice a plus que doublé entre 1971 et 1974. Par la suite, elle a diminué jusqu'en 1981 pour remonter jusqu'en 1990. Finalement, en parallèle avec les coupures du budget fédéral en cette matière, ce même indice diminue de façon marquée depuis 1991 pour se situer à un niveau de 17% inférieur à celui d'avant la réforme de 1971.

2. La maladie

Osberg et Sharpe (1997) concentrent leur attention sur le risque qu'une maladie ou un accident entraîne des dépenses importantes non payées par le secteur public.

Ils retiennent, au titre de mesure d'insécurité quant aux coûts liés à la santé, le ratio des dépenses personnelles privées en santé sur le total des coûts de la santé. Ces pourcentages étant passés de 2,5% en 1971 à 4,66% en 1997,

ils en concluent que les « dépenses privées consacrées à la santé se sont accrues de 82,7% » (p.49). Ils attribuent cette hausse à la « radiation de certains services médicaux qui étaient assurés dans le passé par les régimes provinciaux de santé, d'importantes augmentations du prix des médicaments, le vieillissement de la population, des hausses induites par les fournisseurs dans la demande à l'égard des services de santé, ainsi que les progrès de la médecine qui ont donné lieu à des services médicaux nouveaux. » (p.49). Nous pourrions rajouter que les dépenses en santé ont aussi tendance à augmenter avec le revenu personnel per capita.

3. La monoparentalité

Osberg et Sharpe (1997) considèrent que nombreuses sont les femmes qui ne sont à l'abri de la pauvreté que grâce au salaire de l'homme. Le divorce constitue dès lors un facteur déterminant de la pauvreté chez les femmes, facteur qui est d'autant plus déterminant que celles-ci ont des enfants en bas âge.

La mesure du risque de perte de revenu associée à la monoparentalité féminine est constituée de la multiplication du taux de divorce par le taux de pauvreté chez les femmes monoparentales puis par le déficit de revenus exprimé en pourcentage du seuil de pauvreté.

Cette mesure affiche une progression spectaculaire. La montée de cet indice se chiffre à 81% sur l'ensemble de la période (1971-1997). Elle s'explique

en large partie par la montée des taux de divorce qui ont plus que doublé sur cette période. Les taux de pauvreté ont aussi augmenté de 10% mais le déficit du revenu par rapport au seuil de pauvreté a diminué de 20%.

4. La vieillesse

Osberg et Sharpe (1997) s'en réfèrent au risque vieillesse comme étant celui qu'une personne âgée connaisse la pauvreté (p.52).

La variable de risque de pauvreté chez les personnes de 45 à 64 ans est une combinaison du taux de pauvreté, du déficit du revenu par rapport au seuil de pauvreté et de la fraction que représente ce groupe d'âge dans la population de 18 ans et plus. Le comportement de cet indice est assez évident : il augmente de 1971 à 1977 puis il décroît par la suite de façon pratiquement ininterrompue jusqu'en 1997. Au total cet indice baisse de 85% entre 1971 et 1997. Cette baisse est principalement attribuable aux baisses conjuguées du déficit de revenu et du taux de pauvreté chez les personnes de ce groupe d'âge.

5. L'indice global de sécurité économique

Au total, l'indice global de sécurité économique, qui se compose d'une moyenne pondérée des sous-indices de chômage, maladie, monoparentalité et vieillesse, diminue de façon marquée sur l'ensemble de la période. En effet, les indicateurs du risque chômage, du risque maladie et du risque de monoparentalité l'emportent largement sur l'indicateur du risque vieillesse. L'insécurité économique serait un des traits dominants des 25 dernières années et ce, malgré

la réduction de la pauvreté et des inégalités d'une part et, l'amélioration nette de la consommation et de l'accumulation de la richesse sur la même période d'autre part.

6. L'indice global de bien-être économique

Osberg et Sharpe (1997) proposent, en dernière analyse, de pondérer les quatre grands indicateurs de consommation, d'accumulation, d'inégalités et d'insécurité en un seul indice suivant diverses pondérations ou divers scénarios. Ils en concluent, à l'instar d'autres indices du bien-être économique et social, que « le bien-être économique des Canadiens...s'est accru à un rythme beaucoup plus lent, au cours des 25 dernières années, que le PIB réel par habitant » (p.69). Pour notre part, nous ne nous opposons pas à ce que l'application d'une certaine pondération de ces indices mène à une valeur globale qui donne un aperçu d'ensemble. Nous remarquons toutefois que ces pondérations devraient être normalisées pour tenir compte de l'écart-type dans la valeur de chaque indice.

7. Suggestions

Nos suggestions sont à l'effet, premièrement, qu'une mesure du taux de chômage serait préférable à celle du taux d'emploi pour mesurer les risques chômage. Le taux d'emploi est parfois utilisé pour mieux apprécier les fluctuations de la conjoncture macroéconomique, mais il ne mesure pas, comme le fait le taux de chômage, la prévalence et, jusqu'à un certain degré, la

concurrence que se livrent les chercheurs d'emploi sur le marché du travail. D'autre part, il conviendrait de mesurer la probabilité d'accès (nombre minimum de semaines d'emploi requises) et la générosité (taux de remplacement salarial, droit aux prestations, durée maximale des prestations, prestation maximale...) du programme d'assurance emploi en fonction d'une norme à l'égard de laquelle ce dernier serait efficace sur le plan économique, viable sur le plan financier, stabilisateur du revenu et de la consommation des ménages et incitatif à un retour rapide sur le marché du travail. Ces considérations font défaut dans l'analyse de Osberg et Sharpe (1997).

En ce qui a trait au risque maladie, il nous apparaît exagéré d'affirmer, en s'appuyant uniquement sur la part des dépenses privées dans le secteur de la santé, que ces risques ont augmenté de 82,7% entre 1971 et 1997. À notre avis, il conviendrait de mettre davantage l'accent sur l'accessibilité aux soins, l'encombrement dans les urgences, les délais d'attentes pour les interventions chirurgicales et les déplacements pour des traitements spécialisés.

Finalement, nous excluons les variables liées aux risques de monoparentalité et à la vieillesse parce qu'elles font double emploi avec la variable de pauvreté.

CONCLUSION

En conclusion, notre examen de l'indice de bien-être économique élaboré par Osberg et Sharpe (1997) nous a conduit, nonobstant nos remarques sur l'agrégation au niveau de l'indice global, aux suggestions suivantes pour l'élaboration d'un indicateur de bien-être économique pour le Québec :

Premièrement, en ce qui a trait au poste Consommation, nous recommandons que cet indicateur se compose de la valeur du loisir plus les dépenses de consommation privée et publique nettes des dépenses effectuées pour les biens intermédiaires.

Deuxièmement, en ce qui a trait à la dimension Accumulation de la richesse ou legs intergénérationnel, nous considérons qu'elle doit se composer 1. de l'inventaire du stock de capital physique; 2. d'une évaluation des ressources consacrées au stock de capital de capital humain assortie d'indices d'accessibilité et de qualité des études; 3. d'une estimation du volume tout aussi bien que de la valeur marchande du stock des ressources naturelles; 4. de la dette publique; et 5. d'indices se rapportant à la faune, à la flore, à qualité de l'air, à la qualité de l'eau, à la recherche et à la diffusion des connaissances dans le domaine de l'environnement.

Troisièmement, nous considérons que le problème de la pauvreté est suffisamment important et prioritaire pour constituer à lui seul une dimension propre du bien-être économique collectif. Nous suggérons, à cet égard de

construire un indicateur de pauvreté absolue fondé sur un panier de consommation favorisant le maintien de la dignité des personnes et les dotant de ressources suffisantes pour leur permettre de sortir de la pauvreté.

Quatrièmement, nous considérons que l'indice d'inégalités doit porter 1. sur les changements qui s'opèrent autour de la moyenne des revenus (indice de Gini); 2. sur les changements qui affectent plus particulièrement les 20% de la population la plus pauvre (1^{er} quintile); tout autant que 3. sur le partage des fruits de la croissance économique (par exemple, le ratio des revenus moyens des déciles supérieurs sur les déciles inférieurs).

Cinquièmement, il nous apparaît important qu'un indicateur de risque chômage se compose du taux de chômage assorti d'un indicateur de générosité et d'accessibilité d'un programme d'assurance emploi lui-même assorti d'une contrainte de viabilité financière. De même, il nous apparaît tout aussi important que les indicateurs de risque santé qui restent à être construits soient eux-mêmes assortis d'une contrainte d'efficacité économique.

Munis de tels indices auxquels nous pourrions greffer un indicateur de capital social qui servirait à éveiller davantage à d'autres valeurs que les seules valeurs économiques et financières, nous espérons que nous serions en mesure de mieux évaluer la nature des progrès réalisés, les niveaux de bien-être et leurs variations et, somme toute, de mieux équilibrer le développement économique avec le développement social.

BIBLIOGRAPHIE

ARROW, Kenneth J. (1999), "Amartya K. Sen's Contributions to the Study of Social Welfare", Scandinavian Journal of Economics, vol. 101, no. 2, pp. 163-172.

ATKINSON, Anthony B. (1999), « The Contributions of Amartya Sen to Welfare Economics », Scandinavian Journal of Economics, vol. 101, no. 2, pp. 173-190.

BARTELMUS, Peter (1987), "Beyond GDP-New Approches to Applied Statistics », The Review of Income and Wealth, income and wealth series 33, no. 4, décembre 1987, pp 347 à 358.

BERNIER, Michel (1999), "La mesure du développement social », Conseil de la santé et du bien-être, Québec, 3 mars 1999, 62 pages.

BRINK Satya et Allen Zeesman (1997), « Mesure du bien-être social : un indice de santé sociale pour le Canada », Direction de la recherche appliquée, Développement des ressources humaines Canada, juin 1997, 62 pages.

CALCOEN, Francis (1998), "Quelle justice? Quelle société? », Repères, no. 32, février 1998, p.1

FINNIE, Ross (1997), « La dynamique de la rémunération au Canada : la mobilité de la rémunération des Canadiens », Direction de la recherche appliquée, Développement des ressources humaines Canada, Ottawa, juillet 1997.

HENDERSON, David H. (1974), Les indicateurs sociaux : Exposé analytique et cadre de recherche, Conseil économique du Canada.

GREINER, Dominique (1998), «Le débat contemporain sur la justice sociale », Repères, no. 32, février 1998, pp. 2 à 4.

GROSHEN, Erica L., Juhn Chinhui, James A. Orr et Barbara L. Walter (1999), « Summary of Observation and Recommendations », Federal Reserve Bank of New York Economic Policy Review, septembre 1999, pp.3 à 5.

LANDEFELD, J. Steven (2000), "GDP: One of the Great Inventins of the 20th Century", Survey of Current Business, janvier 2000, pp. 6 à 14.

MEYERS, Marcia K. et Irwin Garfinkel (1999), « Social Indicators and the Study of Inequality », Federal Reserve Bank of New York Economic Policy Review, septembre 1999, pp. 149 à 177.

OSBERG, Lars (1985), "La mesure du bien-être économique », Le Bien-être économique, vol 26, D. Laidler (réd.), Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada, Toronto, Toronto University Press, pp.55 à 102.

OSBERG, Lars et Andrew Sharpe (1997), « Un indice du bien-être économique pour le Canada », Développement des ressources humaines Canada, Direction de la recherche appliquée, Ottawa, décembre 1997.

OSBERG, Lars et Andrew Sharpe (1999), « An Index of Economic Well-Being for Canada and the United States », paper presented at the annual meeting of the American Economic Association, January 3-5, New York.

OSBERG, Lars et Andrew Sharpe (2000), « International Comparisons of Trends in Economic Well-Being » paper presented at the annual meeting of the American Economic Association, January 7-9, Boston, Massachusetts.

OSBERG, Lars et Andrew Sharpe (2000), "An Index of Economic Well-Being for the Canadian Provinces", paper prepared by the Centre for the Study of Living Standards, 14 novembre 2000.

PUTNAM, Robert D. (1993), Making Democracy Work: Civic Traditions in Modern Italy, Princeton, New Jersey, Princeton University Press.

RAM, Rati (1992), "Intercountry Inequalities in Income and Basic-Needs Indicators: A Recent Perspective", World Development, vol. 20, no. 6, pp. 899 à 905.

SAMUELSON, Anthony et Peter Nordhaus (2000), Économie, Economica, Paris.

SARLO, Christopher (1998), Canadian Living Standards 1998 Report, Critical Issues Bulletin, Fraser Institute, Vancouver, B.C.

SEN, Amartya (1991), "Welfare, preference and freedom", Journal of Econometrics, 50, pp. 15 à 29.

SEN, Amartya (1993), "Markets and Freedoms: Achievements and Limitations of the Market Mechanism in Promoting Individual Freedoms", Oxford Economic Papers, 45, pp. 519 à 541.

SEN, Amartya (1998), "Mortality as an Indicator of Economic Success and Failure", The Economic Journal, 108, janvier 1998, pp. 1 à 25.

STATISTIQUE CANADA (1994), La Taille de l'économie souterraine au Canada, catalogue 13-603.

STATISTIQUE CANADA(1996), Le travail non rémunéré à domicile : mesure et évaluation, catalogue no. 13-603.

WOLFSON, Michael (1994), « Toward a System of Health Statistics », Daedalus, vol.123, no. 4, Automne, pp. 181 à 193.

ANNEXE A8

Régimes providentiels et indicateurs sociaux :
La place des provinces canadiennes dans les mondes du
« capitalisme providentiel » :

Rapport de recherche présenté à l'Institut de la statistique du Québec

Sébastien St-Arnaud
Université de Montréal

Paul Bernard
Université de Montréal

Johanne Boisjoly
Université du Québec à Rimouski

Octobre, 2002

Sommaire

Plusieurs auteurs se sont intéressés à identifier et caractériser les différents régimes providentiels en Europe et en Amérique du Nord. Parmi l'ensemble des typologies élaborées, deux s'avèrent particulièrement intéressantes : celle de Gøsta Esping-Andersen, qui a développé un modèle à trois types, soit les régimes social-démocrate, conservateur et libéral, et celle de Stephan Leibfried, qui, au modèle d'Esping-Andersen, a rajouté le régime latin. Ces deux auteurs ont construit leurs typologies par le biais d'analyses qualitatives des principales politiques publiques en matière de sécurité sociale ainsi que sur l'examen quantitatif de certains indicateurs sociaux. C'est dans cette mouvance que s'inscrit notre projet de recherche qui a comme objectif théorique de démontrer que les sociétés diffèrent quant aux décisions politiques en regard de l'interdépendance entre les dépenses sociales et la performance économique. Spécifiquement, nous avons voulu confirmer l'existence des régimes providentiels tels que définis et caractérisés dans la littérature scientifique en examinant quantitativement une multitude d'indicateurs sociaux. Partant de l'hypothèse qu'il existe différents modèles d'organisation de sociétés, nous avons évalué, dans un premier temps, les différences internationales pour nous intéresser, dans un deuxième temps, aux différences intranationales.

Au moyen de la méthode d'analyse de classification hiérarchique (qui regroupe des cas ou des variables possédant des caractéristiques similaires) et en utilisant un ensemble de pays de l'OCDE (Organisation de Coopération et de développement Économiques)¹, nous avons effectué des analyses selon un modèle théorique à trois axes comprenant de variables des années quatre-vingt dix se rapportant aux programmes gouvernementaux, aux situations sociales et à la participation politique. Notre analyse a permis d'identifier quatre types de régime, à savoir libéral, conservateur, social-démocrate et latin; les pays se regroupant selon la typologie d'Esping-Andersen et Leibfried. Signalons que le Canada, selon cette analyse, est défini comme étant un pays libéral sur les variables économiques,

¹ Pour lesquels des données précises quant à leurs programmes sociaux étaient disponibles.

mais qu'il se détache un peu du modèle libéral lorsqu'il s'agit de questions d'ordre institutionnel (ce qui s'explique fort probablement en partie par sa subordination au parcours [« path dependency »]). Ce modèle d'analyse, qui permet de caractériser les régimes providentiels au moyen de séries de variables, a ensuite été appliqué à des données des années 80, afin de voir si l'on pouvait déceler ou non une évolution des situations. Or, nous avons pu constater une stabilité des régimes dans le temps.

Le Canada étant un État fédéral, nous nous sommes également intéressés à évaluer la marge de manœuvre de certaines provinces par rapport au fédéralisme canadien en insérant dans notre modèle d'indicateurs providentiels le Québec, l'Ontario, la Colombie-Britannique et l'Alberta. Nos premiers résultats nous ont permis de constater que ces provinces s'éloignent très peu des résultats globaux du Canada : les provinces demeurent dans l'ensemble proches de l'archétype libéral. Des analyses plus fines ont toutefois révélé des différences notables, notamment en ce qui concerne l'Alberta et le Québec. Ainsi, la première se rapproche beaucoup plus du modèle « ultra-libéral » américain que les autres provinces tandis que le Québec, bien qu'il se rattache aussi au type libéral, est beaucoup plus près du modèle social-démocrate en raison, entre autres, de ses investissements en éducation et du nombre d'employés oeuvrant dans la fonction publique.

Ces analyses plus précises effectuées dans le cadre des comparaisons inter-provinciales mettent en évidence la pertinence d'analyses supplémentaires qui permettraient d'identifier les répercussions sociales et économiques de l'Entente de l'union sociale, de même que de la non-participation du Québec à cette entente.

Table des matières

Sommaire.....	p. ii
Table des matières.....	p. iv
Liste des Annexes	p. vi
Liste des Tableaux	p. vii
Liste des Figures.....	p. vii
Introduction	p.1
Mondialisation, compétitivité et crise sociale	p.1
De la subordination au parcours à la formation de types idéaux	p.3
De Marshall à Esping-Andersen.....	p.4
Problématique et considérations théoriques	p.6
Le plan de la recherche.....	p.7
Chapitre 1 - L'État-providence.....	p.9
1.1 L'émergence de l'État-providence.....	p.9
1.1.1 La « providence » avant 1880.....	p.10
1.1.2 L'État-providence et la Révolution Française.....	p.11
1.1.3 De Bismarck à la Deuxième Guerre Mondiale	p.11
1.1.4 Les « Trentes glorieuses ».....	p.13
1.2 La crise de l'État-providence	p.15
1.3 La nécessité de mesurer la tendance actuelle des régimes providentiels.....	p.16
Chapitre 2 - Les caractéristiques des régimes providentiels.....	p.18
2.1 Élaboration d'une typologie comme instrument d'analyse.....	p.18
2.2 La typologie de Gøsta Esping-Andersen et celle de Stephen Leibfried.....	p.19
2.2.1 Inspiration idéologique.....	p.21
2.2.2 La décommodification de la force de travail	p.23
2.2.3 La défamilialisation de la politique sociale	p.24
2.2.4 Les quatre régimes providentiels.....	p.24
2.2.4.1 Le régime social-démocrate.....	p.24
2.2.4.2 Le régime libéral	p.25
2.2.4.3 Le régime conservateur	p.26
2.2.4.4 Le régime latin	p.27
2.3 Les critiques sur la typologie d'Esping-Andersen	p.27
2.3.1 La place des femmes	p.28
2.3.2 La précision des types.....	p.29
Chapitre 3 – Les dynamiques et les transformations des régimes providentiels.....	p.32
3.1 L'ouverture de l'économie et la convergence des moyens de production des nations	p.33
3.2 Convergence ou divergence : l'impact de la subordination au parcours	p.34
3.3 La subordination au parcours; une forme de résistance à la convergence.....	p.35
3.4 L'histoire, la culture, la géographie, la démographie	p.37
3.5 L'espace public et les trois composantes des régimes providentiels.....	p.39

Chapitre 4 - Les systèmes nationaux versus les spécificités locales	p.43
4.1. Des variantes infra-nationales à déceler	p.43
4.2. La marge de manœuvre des provinces canadiennes.....	p.44
4.2.1. La présence de trois paliers de gouvernement.....	p.45
4.2.2. Le rôle du fédéral dans le commerce	p.46
4.2.3. La juridiction des programmes sociaux	p.47
4.2.4. L'origine, la culture et la langue	p.48
4.3. Complexité de l'analyse et objet de ce travail	p.48
Chapitre 5 – Modèle d'analyse et méthodologie	p.50
5.1 Considérations théoriques sur la méthodologie.....	p.50
5.1.1 Le choix des cas	p.52
5.1.2 Le choix des variables	p.52
5.1.3 La méthode d'analyse de classification hiérarchique.....	p.56
Chapitre 6 – Quatre régimes providentiels qui s'avèrent stables	p.61
6.1. Les régimes providentiels au milieu des années 90 (1993-1997)	p.61
6.1.1. D'abord, des regroupements selon le niveau de développement	p.61
6.1.2. La confirmation de la typologie d'Esping-Andersen et de Leibfried	p.62
6.1.3. Un test de fidélité	p.65
6.1.4. Les caractéristiques des régimes providentiels.....	p.67
6.1.5. La confirmation de la typologie pour chacun des trois axes théoriques.	p.69
6.1.5.1. L'analyse selon l'axe des programmes sociaux	p.70
6.1.5.2. L'analyse selon l'axe des situations sociales	p.70
6.1.5.3. L'analyse selon l'axe de la participation politique.....	p.71
6.2. Les régimes providentiels au milieu des années 80 (1986-1990)	p.73
6.3. Le Canada est un pays libéral, mais...	p.75
Chapitre 7 – Des provinces avec des caractéristiques particulières	p.79
7.1. Des provinces avec des caractéristiques libérales.....	p.79
7.2. Un test de fidélité	p.81
7.3. La confirmation de la typologie pour chacun des trois axes théoriques	p.82
7.3.1. L'analyse selon l'axe des programmes sociaux	p.82
7.3.2. L'analyse selon l'axe des situations sociales.....	p.83
7.4. Des provinces qui se distinguent du centroïde libéral	p.85
7.4.1. Analyse du tableau des regroupements de cas.....	p.85
7.4.2. Analyse de la matrice des proximités	p.87
7.4.3. Comparaisons des résultats sur chacune des variables	p.90
Conclusion.....	p.97
Bibliographie	p.102

Annexe 1 Comparaison des caractéristiques des programmes sociaux (1993-1997)....	p.107
Annexe 2 Comparaison des variables décrivant les situations sociales (1993-1997)....	p.109
Annexe 3 Comparaison des variables décrivant les processus politiques (1993-1997).	p.110
Annexe 4 Comparaison des caractéristiques des programmes sociaux avec ajout des provinces (1993-1997)	p.111
Annexe 5 Comparaison des variables décrivant les situations sociales avec ajout des provinces (1993-1997)	p.113
Annexe 6 Comparaison des variables décrivant les processus politiques avec ajout des provinces (1993-1997)	p.114
Annexe 7 Matrice des proximités.....	p.115
Annexe 4 Sources des variables (1993-1997)	p.117
Annexe 5 Sources des variables (1986-1990)	p.119
Annexe 10 Source des variables pour les provinces 1993-1997	p.121

Liste des Tableaux

Tableau I – Proportion des dépenses des divers paliers de gouvernement du Canada pour 1997	p.48
Tableau II – La liste des caractéristiques des programmes sociaux.....	p.54
Tableau III – La liste des variables décrivant les situations sociales et les processus politiques.....	p.55
Tableau IV – Le positionnement du Canada par rapport aux quatre régimes providentiels	p.78
Tableau V – Tableau présentant les regroupements de pays.....	p.86
Tableau VI – Matrice des proximités synthétisant le Canada et les provinces.....	p.88
Tableau VII – Comparaisons des provinces par rapport aux régimes selon les résultats issus de la matrice des proximités.....	p.89
Tableau VIII – Le positionnement des provinces canadiennes pour chacune des variables	p.91

Liste des Figures

Figure 1 – Les caractéristiques des régimes providentiels	p.21
Figure 2 – Les dynamiques et les transformations des régimes providentiels.....	p.39
Figure 3 – Les étapes de construction d'un dendogramme.....	p.59
Figure 4 – L'analyse de classification hiérarchique sur l'ensemble des variables (1993-1998).....	p.64
Figure 5 – L'analyse suite au retrait des variables non significatives selon le test b de Tukey (1993-1998).....	p.66
Figure 6 – L'analyse de classification hiérarchique sur les caractéristiques des programmes sociaux (1993-1998).....	p.69
Figure 7 – L'analyse de classification hiérarchique sur les variables décrivant les situations sociales (1993-1998)	p.71

Figure 8 – L’analyse de classification hiérarchique sur les variables décrivant les processus politiques (1993-1998)	p.72
Figure 9 – L’analyse de classification hiérarchique sur l’ensemble des variables (1986-1990).....	p.74
Figure 10 – Analyse de classification hiérarchique sur l’ensemble des variables (1993-1998)	p.80
Figure 11 – Analyse suite au retrait des variables non significatives selon le test b de Tukey (1993-1998).....	p.81
Figure 12 – L’analyse de classification hiérarchique sur les caractéristiques des programmes sociaux (1993-1998).....	p.83
Figure 13 – L’analyse de classification hiérarchique sur les variables décrivant les situations sociales (1993-1998).....	p.84

Introduction

« Je conçois dans l'espèce humaine deux sortes d'inégalité; l'une que j'appelle naturelle ou physique, parce qu'elle est établie par la Nature, et qui consiste dans la différence des âges, de la santé, des forces du Corps, et des qualités de l'Esprit, ou de l'Âme; L'autre qu'on peut appeler inégalité morale, ou politique, parce qu'elle dépend d'une sorte de convention, et qu'elle est établie, ou du moins autorisée par le consentement des Hommes. Celle-ci consiste dans les différents Privilèges, dont quelques-uns jouissent, au préjudice des autres, comme d'être plus riches, plus honorés, plus puissants qu'eux, ou mêmes de s'en faire obéir. »

-- *Jean-Jacques Rousseau, Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes (1755), 1985.*

« Ours is an era of seeming welfare regression. Advanced welfare states appear to be rolling back erstwhile entitlements, and the gap between rich and poor nations appears to be widening. All this occurs against a backdrop of worsening (or at least seemingly chronic) social problems, such as mass unemployment, widening income gaps, rising child poverty, and an apparent proliferation of social marginalization in rich countries and rising famine in poor ones. »

-- *Gøsta Esping-Andersen, Social Indicators and Welfare Monitoring, 2000, p.12.*

Mondialisation, compétitivité, et crise sociale

Mondialisation, globalisation, économie internationale, compétitivité, voilà des expressions qui, dans les sociétés avancées, font désormais partie du langage courant. S'il est vrai que le phénomène de la mondialisation n'est pas nouveau, pensons au commerce des épices et des fourrures ou à la traite des esclaves par exemple, il n'a toutefois jamais été aussi significatif que depuis la dernière décennie avec le développement de la nouvelle économie, où les technologies de l'information et de la communication occupent une place fondamentale, et avec la présence toujours de plus en plus importante de l'Internet dans la vie quotidienne de individus. Ainsi, par de simples « clics », des millions de transactions s'effectuent tous les jours à une échelle internationale. De surcroît, le développement et la diffusion de ces nouvelles technologies n'ont jamais joué un rôle aussi crucial dans la croissance économique des nations. De plus, l'entrée en jeu sur le marché global des pays anciennement communistes et de la Chine a considérablement augmenté le flux de transactions au cours de la dernière décennie (Thurow, 1997). La mondialisation et ses multiples

facettes, que nous avons à peine esquissées, ont ainsi contribué au cours des dernières années à modifier la structure de l'économie et, dans la foulée, les modes de gestion gouvernementale.

Si les nouvelles technologies et l'ouverture du marché ont considérablement transformé l'économie d'un grand nombre de pays, qu'est-il advenu du tissu social? Comment les citoyens et leurs gouvernements se sont-ils ajustés à cette nouvelle économie? Le contexte de performance et d'efficacité économique, la mondialisation, l'économie globale et la globalisation sont souvent évoqués par les gouvernements désirant légitimer leurs interventions dans le domaine des politiques sociales : réduction des dépenses dans les programmes sociaux pour effacer la dette publique accumulée, élimination des déficits budgétaires pour favoriser les investissements étrangers, et investissement dans de nouvelles technologies pour être compétitif dans une économie globale.

Ces tendances, souvent décriées -c'est le cas depuis quelques années déjà au Québec et au Canada- ont eu des impacts considérables. Durant cette période, par exemple, le système de santé canadien, envié un peu partout dans le monde, a perdu de son efficacité (Maioni, 1996) tandis que le marché du travail déstabilisé a de la difficulté à soutenir les aspirations d'une jeunesse souvent surqualifiée (Deniger, 1996). De plus, la polarisation des revenus d'emploi (du moins avant impôts et transferts) s'est accrue entre les plus riches et les plus démunis (O'Connor, 1997). Cette situation (et la critique que l'on en fait) n'est par ailleurs pas limitée au Canada, comme nous le révèle une communication, portant sur les enjeux des systèmes de protection sociale et de sécurité sociale à l'ère de la mondialisation, de l'organisation syndicale TUAC (Trade Union Advisory Committee) :

« [...] pour un grand nombre de familles actives, les dernières années du 20^{ième} siècle ont été dominées par une insécurité croissante, la rationalisation, la pression de la concurrence et la crainte du chômage. Les autres - les chômeurs de longue durée, les familles monoparentales et de nombreux jeunes ont été exclus du grand courant de la société et sont pris au piège d'une nouvelle forme de pauvreté et de dénuement. L'inégalité des revenus s'accroît dans les pays de l'OCDE. Il existe un réel danger de rupture de la cohésion sociale. Dans bien des cas, les systèmes de sécurité sociale ont atténué les effets les plus graves de la crise. Mais ces systèmes sont maintenant en butte à des attaques, notamment à cause des réductions de dépenses, de

l'augmentation des coûts de santé, du chômage généralisé et, dans certains cas, d'une obsession des politiques pour la « solution du marché »².

De la subordination au parcours à la formation de types idéaux

Compte tenu de cette crise sociale, on peut se demander dans quelle mesure les pays avancés réussissent à amenuiser les inégalités sociales et les divers problèmes sociaux créés par ce nouveau contexte économique. Cette interrogation sur les inégalités sociales n'est certes pas un exercice nouveau : comme les deux citations présentées en exergue l'illustrent, cette question fait depuis longtemps déjà partie du discours des savants et des philosophes. De Jean-Jacques Rousseau, avec son *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (1755), aux travaux innovateurs de Gøsta Esping-Andersen (1990 et 2000) portant sur l'élaboration « d'instruments permettant de mesurer le progrès ou le recul social dans les sociétés contemporaines »³, la question des inégalités sociales a suscité la production d'innombrables travaux. Notre recherche s'insère dans cette longue tradition.

Un survol de la littérature permet d'émettre l'hypothèse préliminaire qui veut que les moyens privilégiés pour réduire la pauvreté divergent d'une société à l'autre suivant ce qu'on appelle le « path dependency » (subordination au parcours), c'est-à-dire le parcours historique de différentes sociétés ayant mené à la création de leurs institutions politiques et sociales, incluant la situation géopolitique, les profils démographique et culturel ainsi que l'importance accordée au marché. Suivant cette hypothèse, on peut penser qu'il soit possible de classer différentes sociétés selon l'inspiration idéologique de leurs programmes sociaux. Si cette classification facilite les comparaisons internationales, y parvenir n'est cependant pas une entreprise de tout repos puisque cela correspond à définir « [...] les caractères ou les éléments des sociétés qui sont assez dominants ou assez fondamentaux pour servir de principes à une classification et pour lui donner une valeur et une portée universelles? »⁴. Ce problème, tel que l'expose le sociologue Guy Rocher, recoupe de nombreux débats en sociologie, en économie et

² TUAC (Trade Union Advisory Committee) (1998). *Déclaration du TUAC à la réunion du Comité de l'emploi, du travail et des affaires sociales au niveau ministériel, sur la politique sociale*, p.1.

³ ESPING-ANDERSEN, Gøsta. (2000) *Social Indicators and Welfare Monitoring*, p.vi.

⁴ ROCHER, Guy. (1992) *Introduction à la sociologie générale*, p.185.

en politique depuis plus d'un siècle. Bien que les travaux sur cette question se soient multipliés au cours des dernières décennies, les perspectives théoriques aussi bien que les méthodes utilisées n'ont pas conduit à un consensus sur une classification idéale⁵.

L'intérêt scientifique d'une analyse comparative des pays avancés ne doit pas conduire toutefois uniquement à un exercice de hiérarchisation suivant une échelle de modernisation. Plutôt, elle doit contribuer à une compréhension des dynamiques entourant la configuration des choix politiques et fiscaux des sociétés en fonction de l'interdépendance entre les gains économiques (performance sur le marché) et les dépenses et investissements sociaux (sécurité sociale, santé, éducation, culture et travail). Une analyse comparative des pays avancés doit donc principalement porter sur les mécanismes qui permettent aux sociétés de se développer autant sur le plan social que sur le plan économique. Comme nous l'avons souligné précédemment, à une époque où les sociétés vivent quotidiennement le phénomène de la mondialisation, une telle orientation de recherche devient primordiale pour mieux comprendre et anticiper les effets de cette ouverture sur le monde. Malheureusement, la littérature offre très peu d'instruments quantitatifs permettant de mesurer les différents choix politiques des sociétés suivant cette logique d'ensemble.

De Marshall à Esping-Andersen

Un examen sommaire de l'évolution de la littérature portant sur les politiques sociales et les comparaisons internationales des États-providence permet de constater, ce que François-Xavier Merrien soulignait dans son ouvrage *L'État-providence* (2000), que « paradoxalement, la crise de légitimité dont ont souffert les États-providence a conduit à susciter des recherches que les années de croissance continue n'avaient que peu encouragées »⁶. Cet auteur identifie et expose d'ailleurs les particularités des trois grandes phases de la naissance de la sociologie politique des États-providence en tant

⁵ Depuis le début des années 90, la littérature a proposé une série d'instruments permettant de caractériser l'évolution sociale des sociétés occidentales et de comparer les différents pays du monde sur la base de séries de descripteurs (par exemple, on peut noter l'indice de développement humain (IDH) de l'ONU, l'Indice de progrès social (ISP) de Richard Estes (1997) et l'Indice de qualité de vie (QOL) d'Ed Diener (1995)). Pour de plus amples informations sur les indices composites, voir les travaux de Paul Bernard *et al.* (2001) sur la mesure du développement social.

⁶ MERRIEN, François-Xavier. (2000) *L'État-providence*, p.29.

que champ théorique. La première, qui couvre les années 60 et 70, est marquée par l'émergence des États-providence dans le contexte de prospérité suivant la Deuxième Guerre Mondiale (ce qu'on a appelé les « Trente glorieuses »). Durant cette période, Marshall (1964), Tittmuss (1974) et Rimliger (1971) s'intéressent principalement à comprendre le développement des États-providence au moyen de variables macrosociales. Dans les années 80, c'est-à-dire dans un contexte de récessions qui fait suite aux deux chocs pétroliers de l'OPEP, « la recherche fait un pas décisif sur le plan qualitatif mais aussi quantitatif. Le thème essentiel est celui de la recherche des déterminants de la genèse des États-providence »⁷ avec Castles (1982), Flora (1984), Korpi (1983) et Skocpol (1985). C'est au cours de la décennie suivante, période marquée par une remise en question de l'État-providence, qu'il y a un essor important de travaux à portée comparative internationale. L'ouvrage de référence est sans contredit *The Three Worlds of Welfare Capitalism* (1990) de Gøsta Esping-Andersen⁸. Délaissant la perspective « développementaliste des années 60-70 », Esping-Andersen procède à une analyse typologique « en s'appuyant sur des différences remarquables pour ainsi regrouper des pays dans des catégories idéales typiques favorisant la compréhension ». Cette classification des pays en fonction des différents États-providence donne à Esping-Andersen trois grands modèles; le régime conservateur (avec comme têtes d'affiche l'Allemagne et l'Autriche), le régime libéral (les pays anglo-saxons) et le régime social-démocrate (principalement représenté par les pays scandinaves). Reprenant les grandes lignes du modèle d'Esping-Andersen, Stephan Leibfried (1993) rajoute à cette typologie un quatrième type qu'il nomme « régime latin » (les pays de l'Europe du Sud, comme l'Espagne et l'Italie). Cette typologie a largement contribué à l'avancement des connaissances en même temps qu'à donner forme aux études portant sur l'État-providence.

⁷ Ibidem.

⁸ Dans une optique semblable, on peut aussi noter les travaux de Ferrera, 1993; Leibfried, 1993; Gough, 1996; Goodin, 1999; et Castles 1999.

Problématique et considérations théoriques

Si la plupart des théoriciens s'entendent sur les principes de base de cette typologie (inspiration idéologique, point de focalisation des programmes, institution centrale), plusieurs questions restent cependant en suspens, comme celle des spécificités locales (Martin, 1997) ou encore celle du peu d'importance accordée au genre (Orloff, 1993; O'Connor, 1996; Sainsbury, 1994). Plusieurs chercheurs ont aussi remis en question cette typologie en avançant qu'il était possible de créer des types plus précis en fractionnant le modèle libéral⁹ (Castles et Mitchell, 1993; Gough, 1996) et le modèle conservateur¹⁰ (Leibfried, 1993; Lessenich, 1995; Ferrera, 1996) ou en identifiant un nouveau type, le modèle asiatique (Jones, 1993; Rose et Shiratori, 1986).

Compte tenu de ces divers débats relatifs à la classification des sociétés, notre recherche vise à répondre à deux objectifs qui suivent une même ligne de pensée. Soit, sur de nouvelles bases empiriques, dans quelle mesure les pays avancés (ou les régions qui composent intégralement ces pays) ont-ils des régimes providentiels qui tendent à être semblables ? De plus, est-ce que ces pays (ou régions) peuvent être regroupés suivant la typologie Esping-Andersen et améliorée par Leibfried ?

Pour répondre à ces interrogations nous déterminerons, dans un premier temps, si un ensemble d'une vingtaine de pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) situés à un niveau de développement similaire (permettant ainsi des comparaisons avec des données semblables) peuvent être catégorisés selon la typologie d'Esping-Andersen et de Leibfried. Ce travail de classification sera effectué par le biais d'une analyse basée sur un ensemble de variables qui reflètent les situations sociales, les programmes sociaux et la participation politique caractérisant les divers pays.

Dans un deuxième temps, partant du principe qu'un exercice analytique portant sur des comparaisons internationales offre une vision nationale qui masque de façon importante les disparités et spécificités locales, et, compte tenu que le Canada est un

⁹ Ces auteurs considèrent que l'Australie et la Nouvelle-Zélande, rattachés au modèle libéral par Esping-Andersen, peuvent être considérés comme formant un type bien spécifique.

¹⁰ Ces auteurs considèrent que les pays de l'Europe du Sud (Italie, Portugal, Espagne, Grèce) forment un type bien à part.

État fédéraliste et qu'en conséquence chacune de ses provinces et territoires a une part de responsabilité dans l'organisation des programmes sociaux et économiques, un examen sera fait pour tenter de déterminer la marge de manœuvre des gouvernements provinciaux dans leur propre juridiction. Retracer les caractéristiques providentielles des gouvernements locaux permettra d'évaluer de quelle façon les différentes administrations sont sujettes aux forces dites du marché international, et comment ces gouvernements se détachent ou se rapprochent de l'idéologie de leur homologue fédéral. Pour y parvenir, nous nous pencherons à analyser les variables de quatre provinces canadiennes, soit le Québec, l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique, selon le modèle théorique ayant servi à répondre au premier objectif. Les résultats nous permettront de confirmer, ou infirmer, deux hypothèses. D'une part, il est probable qu'à un niveau d'analyse plus globale, les différences entre les provinces et le Canada soient peu significatives et, en ce sens, les provinces risquent de se retrouver dans le même regroupement que les pays libéraux. Le cas échéant, il importera alors d'analyser indépendamment les résultats sur chacune des variables pour évaluer si le Québec et les autres provinces se distinguent du centroïde libéral. Cette dernière analyse nous permettra alors de caractériser les quatre provinces à l'étude en fonction de la typologie d'Esping-Andersen et de Leibfried et d'observer dans quelle mesure celles-ci divergent, ou non, des États-Unis, principal partenaire économique du Canada. Tel que nous l'avons déjà mentionné, on peut penser que la subordination au parcours (« path dependency ») a un impact important sur les différents choix des sociétés, ce qui permet d'imaginer une diversité de modèles de société suivant différentes inspirations idéologiques.

Le plan de la recherche

Avant de tenter de démontrer de façon quantitative qu'il existe des différences quant aux choix faits par les sociétés relativement à l'interdépendance entre les dépenses sociales et la performance économique, nous ferons en premier lieu un survol de l'émergence de l'État-providence moderne et la crise qui secoue ses fondations. Cela nous permettra par la suite de définir les caractéristiques des divers types de régimes

providentiels, de même que leurs dynamiques et transformations. Par après, nous examinerons une série d'éléments qui justifient l'importance d'évaluer la marge de manœuvre des provinces canadiennes dans un contexte politique de nature fédéraliste. Quant à l'étude des spécificités locales, deux hypothèses complémentaires découleront de l'analyse de ces différents éléments. Une première suggérera que des analyses globales ne permettent pas de distinguer des différences entre les provinces. C'est ce que nous tenterons d'éclairer avec notre deuxième hypothèse en suggérant que des analyses plus précises (examen de certains coefficients de distance et de variables) devraient permettre de distinguer des différences entre les provinces. Suite à des considérations théoriques puis méthodologiques, nous verrons s'il est possible de confirmer l'existence de la typologie d'Esping-Andersen et de Leibfried quant aux régimes providentiels en examinant une multitude d'indicateurs sociaux au moyen d'analyses de classification hiérarchique. L'élaboration d'un tel modèle d'analyse ouvre la porte à des analyses comparatives permettant de situer le Canada dans les mondes du « capitalisme providentiel ». Situer notre société par rapport à d'autres sociétés de référence permet de prédire l'évolution possible (ou plausible) en tenant compte à la fois de son passé (« path dependency ») et des contraintes créées par l'environnement international. Après avoir effectué des analyses chronologiques portant sur les années 80 et 90, permettant ainsi de valider la typologie et d'observer les transformations de la situation, en particulier dans la perspective d'une convergence des régimes providentiels des sociétés avancées, nous tenterons de retracer les caractéristiques providentielles des quatre provinces qui nous intéressent (Québec, Ontario, Alberta et Colombie-Britannique). Les résultats de cette dernière analyse permettront d'observer la marge de manœuvre des provinces dans l'élaboration des politiques.

Chapitre 1 - L'État-providence

« Au cœur de la Révolution industrielle du 18^e siècle, on constate une amélioration presque miraculeuse des instruments de production, accompagnée d'une dislocation catastrophique de la vie du peuple. »

-- Karl Polanyi, *La Grande transformation*, 1983

« Mieux vaut encore l'État-providence avec toutes ses faiblesses que le jugement du marché qui exclut inexorablement une part croissante de la population. »

-- Alain Touraine, *Qu'est-ce que la Démocratie*, 1994

1.1. L'émergence de l'État-providence

Le développement de l'État modèle et de ses politiques sociales afférentes voit le jour au même rythme que la démocratie et la citoyenneté moderne. Selon Thomas Humphrey Marshall (1950), le développement de la citoyenneté moderne est la résultante d'un processus démocratique qui se fait à l'échelle de trois siècles : les droits civiques-légaux au 18^e siècle, (*Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* en 1789); les droits politiques au 19^e siècle (suffrage universel masculin); et au 20^e siècle la consolidation des droits sociaux de citoyenneté¹¹. S'il est vrai que l'État français et l'État allemand développent une forme de providence au 19^e siècle, ils sont néanmoins des États autoritaires dans la mesure où l'idéal démocratique est peu respecté. On doit attendre la fin de la Deuxième Guerre Mondiale et la remise en question des États totalitaires pour qu'apparaisse la forme contemporaine d'État-providence avec la présence du citoyen possédant des droits civiques, légaux et politiques, mais également des droits sociaux. Notons que nous mettons l'accent, dans ce survol du développement historique de l'État-providence, sur les institutions et les acteurs, reflétant ainsi l'idée qu'il existe des différences quant aux choix faits par les sociétés pour articuler les décisions politiques quant à l'interdépendance entre les dépenses sociales et la performance économique. Suivant cette idée, les acteurs et les institutions constituent le cœur de ce processus social et politique.

¹¹ ESPING-ANDERSEN, Gøsta. (1996) *After the Golden Age? Welfare State Dilemmas in a Global Economy*, p.1(Traduction libre)

1.1.1. La « providence » avant 1880

Bien que les premiers systèmes de sécurité sociale remontent à la fin du 19^e siècle, sous Bismarck en Allemagne, la première forme de providence¹² de style étatique remonte aussi loin qu'au 16^e siècle en Angleterre avec les « Poor Laws »¹³. La première « Poor Law » de 1531 donne alors une sorte de licence aux infirmes leur permettant de quêter et de recevoir de la charité. Ce n'est toutefois qu'en 1601, alors que l'État prend conscience de son rôle dans le développement économique, qu'il entreprend de codifier les « Poor Law » de façon à pouvoir prélever une taxe auprès des citoyens nantis permettant ainsi le financement des activités ayant pour but d'améliorer le sort des plus démunis de la société¹⁴. Notons qu'à cette époque, les pauvres sont considérés comme étant responsables de leur situation (contrairement à aujourd'hui alors que, généralement, l'on conçoit la pauvreté comme le résultant d'un ensemble de causes externes et internes)¹⁵.

C'est la révolution industrielle, qui prend forme au 18^e siècle en Angleterre et un peu plus tard dans les autres pays, qui joue un rôle déterminant dans les fondements de l'État-providence. La paupérisation des classes populaires, le travail des enfants et la dégradation des conditions de travail amènent la création d'un mouvement syndical dont l'existence se manifeste dans la seconde moitié du 19^e siècle (Langlois et Villemure 1992). Le mouvement syndical a alors une « impulsion décisive dans l'élaboration de toute une législation destinée à améliorer les conditions de vie et de travail : âge minimum, durée de travail, mais aussi système de protection et d'assistance sociale de plus en plus complets »¹⁶. De plus, comme l'illustre les propos de Karl Polanyi mis en exergue, l'amélioration des instruments de production, au cœur de la Révolution industrielle, est accompagnée d'une dislocation catastrophique de la vie du peuple, incitant ainsi les États à mettre en place des moyens pour pallier aux problèmes conséquents.

¹² Il faut noter que les Églises et des organisations de charités jouaient déjà un rôle auprès des plus démunis et des mendiants bien avant cette époque.

¹³ WARREN, Michael, posté à <http://www.chronology.ndo.co.uk/>, (Traduction libre)

¹⁴ SOCIAL SECURITY ONLINE, posté à <http://www.ssa.gov/history/early.html>, (Traduction libre)

¹⁵ Ibidem.

¹⁶ LANGLOIS, George et Gilles Villemure. (1992) *Histoire de la civilisation Occidentale*, p.296-297.

1.1.2. L'État-providence et la Révolution Française

C'est en France, vers le milieu du 19^e siècle, qu'est utilisé pour la première fois le terme « État-providence ». À une époque où la Révolution Française et les régimes qui lui ont succédé ont enfanté un État dont le pouvoir arbitraire supprime « tous les corps intermédiaires entre l'individu et l'État, supprim[e] les corporations, interdi[t] les syndicats, contrôl[e] les organisations de secours mutuels, l'État [est] obligé de devenir la providence des malheureux »¹⁷. Les opposants à la Révolution et à la centralisation du pouvoir dénoncent toutefois les exagérations socialistes du régime en place en affirmant que « l'État-providence » usurpe la place de la « providence divine de l'Ancien Régime » en empêchant toutes libres associations. La notion de l'État-providence est donc, dans son sens originel, négative¹⁸. Il se transforme cependant au fil du temps pour prendre une tournure beaucoup plus positive dans le langage commun; tournure qui tend, soulignons-le, à redevenir négative avec les difficultés actuelles que vivent les divers États-providence dans le monde.

1.1.3. De Bismarck à la Deuxième Guerre Mondiale

La seconde moitié du 19^e siècle marque le début d'un combat idéologique entre le libéralisme économique, représenté par des penseurs tels Adam Smith, David Ricardo, John Stuart Mill et Jean-Baptiste Say, et le socialisme issu du mouvement syndical en pleine émergence. Ainsi, les penseurs du libéralisme économique vont développer des théories où

« [...] l'individu est l'acteur fondamental de la vie économique, [...] la loi souveraine du marché, celle de l'offre et de la demande, qui régit l'économie de la même façon que les lois physiques régissent l'univers naturel, [...] l'État ne doit pas s'ingérer dans ce mécanisme, [...] il doit se contenter d'interdire tout ce qui peut entraver la liberté individuelle et en premier lieu, toute forme d'association ouvrière ou professionnelle, syndicats ou corporations »¹⁹.

D'autres penseurs, philanthropes et pamphlétaires vont, devant la réalisation graduelle que la « main invisible du marché » d'Adam Smith crée des inégalités et de nombreux

¹⁷ MERRIEN, François-Xavier. (2000) *L'État-providence*, p.8.

¹⁸ Pour plus de détails, voir Alain Cottureau, *Prévenir*, no 19, vol.2, 1989.

¹⁹ LANGLOIS, George et Gilles Villemure. (1992) *Histoire de la civilisation Occidentale*, p.298.

problèmes sociaux, s'interroger à leur tour sur les inégalités de classes créées par l'organisation du travail. *Le manifeste du Parti communiste*, de Karl Marx et Friedrich Engels publié en 1848, émerge dans ce contexte de critique des effets pervers du développement industriel et trouvera un large écho auprès d'une masse de travailleurs qui se sentent et se savent exploités. Peu à peu vont alors se développer des syndicats et un mouvement socialiste qui revendique de meilleures conditions de travail et une intervention accrue de l'État pour réduire les inégalités.

L'Allemagne, sous l'égide du prince von Bismarck, est le premier pays à répondre à ces revendications en instituant un système d'assurance sociale. Bismarck croit qu'en améliorant les conditions de vie des ouvriers, l'on contrecarrera la puissance montante du mouvement socialiste, renforçant ainsi la puissance industrielle de l'État tout en maintenant la paix sociale du pays. Il institue alors le premier système d'assurances sociales grâce à l'élaboration de lois fondamentales sur l'assurance maladie, les accidents du travail, l'invalidité et la vieillesse. Ces réformes sont mises sur pied de 1883 à 1911, année où est promulguée le Code des assurances sociales.

De nombreux pays suivent l'exemple allemand et instaurent peu à peu des systèmes de protection sociale. Selon l'histoire des pays, les groupes d'intérêt en place, les objectifs que se donnent les politiciens et la nature des institutions présentes dans les sociétés, les politiques sociales s'élaborent différemment. Les principales questions qui divisent alors les experts portent sur les limites de la protection sociale, les catégories sociales qui doivent être couvertes, le montant des cotisations, les risques qui doivent être couverts et le mode de gestion du système (Merrien, 2000).

La période suivant l'implantation du système de protection sociale sous Bismarck et jusqu'à qu'à la fin de la seconde Guerre Mondiale marque une étape importante dans le développement de l'État-providence :

« La rupture radicale qui se produit, avec une plus ou moins grande radicalité selon les pays, ne consiste pas seulement en ce que l'État va peu à peu – dans la plupart des pays industrialisés – supplanter les groupements privés dans la sphère de reproduction sociale, mais surtout que cette intervention législative et réglementaire va peu à peu être reconnue comme appartenant au domaine légitime d'intervention de l'État »²⁰.

²⁰ MERRIEN, François-Xavier. (2000) *L'État-providence*, p.14.

Or, cette rupture, jumelée à l'essor économique sans précédent qui suit la Deuxième Guerre Mondiale, transformera considérablement le visage de l'État-providence.

1.1.4. Les « Trente Glorieuses »

À la fin de la deuxième Guerre mondiale, l'industrialisation prend un essor considérable avec comme conséquence l'abandon du mode de vie rural et l'expansion importante du travail industriel accompli par des cols bleus (Myles, 1998). Le modèle fordiste, avec le recours à la chaîne de montage et la segmentation chronométrée des tâches ouvrières, permet des gains de productivité élevés et le développement d'une production accrue, et dans la foulée, une consommation de masse. C'est ainsi que la plupart des pays occidentaux s'enrichissent et se développent à un rythme accéléré. Outre ce développement économique et les changements sociaux qu'il suscite, cette période est aussi « marquée par la création d'une classe ouvrière à haut salaire (la fameuse classe moyenne de l'Amérique du Nord et le travailleur de l'abondance de l'Europe) »²¹. De plus, le modèle familial en place, soit le père pourvoyeur (« male bread-winner ») et l'épouse ménagère (c'est-à-dire qui s'occupe principalement du foyer) joue un rôle important dans l'explosion démographique qui va suivre (le fameux « baby boom »).

Sur le plan politique, cette période est marquée par de grands bouleversements. Durant la guerre, Lord William Henry Beveridge dépose en Angleterre un rapport qui aura un impact considérable dans toutes les sociétés occidentales. Il y déclare que le « Welfare State a tâche d'organiser le bien-être de la population par le développement d'un système de protection sociale unifiée qui doit libérer l'homme du besoin et permettre une égalisation des chances entre des individus aux capacités financières différentes. Le principe libéral, selon lequel protection sociale et efficience sont antinomiques, est rejeté au nom de la recherche d'une plus grande justice »²². Cette déclaration représente plus que l'obtention d'un simple filet de sécurité pour les plus

²¹ MYLES, John. (1998) *Les limites des prophéties, ou les raisons d'être de la modestie intellectuelle en sciences sociales*, p.2.

²² ENCICLOPÈDIE ENCARTA 99, *État-providence*.

démunis, il s'agit dans les faits d'une extension des droits sociaux qui touche l'ensemble des individus.

Cette reformulation du contrat social s'est accomplie, notons-le, à un moment de la conjoncture où les individus ont le plus besoin de sécurité. C'est pendant la période de guerre et suite aux années qui vont suivre que l'idée de la sécurité sociale a pu être rendue légitime par ses tenants. En effet, lorsqu'un pays vit une guerre, c'est comme si celui-ci revenait à l'établissement de son pacte social et « chaque citoyen sera d'autant plus disposé à se consacrer à l'effort de guerre qu'il sentira que son gouvernement met en place des plans pour un monde meilleur »²³. Dans ce sens, le rôle que joue la guerre dans l'établissement de ce nouveau pacte social est plus que significatif (Skocpol; 1992).

Suivant l'exemple de l'Angleterre, le Canada propose, avec le rapport Marsh (1943), une nouvelle représentation des rapports sociaux et de la relation de l'individu à la société. Marsh propose d'instaurer des politiques sociales progressistes inspirées des idées de l'économiste Keynes, soit un accroissement des dépenses publiques, même au prix d'un déficit budgétaire, pour maintenir le dynamisme de la demande. L'objectif de Marsh est de se tourner vers le droit social et une régulation universaliste dans les domaines économique et social par l'entremise de la sphère publique. Ces idées s'appuient sur les valeurs de démocratie et d'égalité des chances. La société se porte maintenant responsable des risques ne relevant pas de la volonté individuelle; c'est la notion de risque social qui apparaît alors (Beauchemin et al. 1995).

Les sociétés développent dès lors et à divers degrés des systèmes publics importants qui toucheront plusieurs domaines tels que l'éducation, la santé, l'aménagement (services, loisirs, ...), la culture, etc., et ce au même rythme que croit la génération des « baby-boomers ». Ce développement économique et social va toutefois s'atténuer vers la fin des années 70, pour laisser place à un État-providence en crise.

²³ ROSANVALLON, Pierre. (1981) *L'ébranlement intellectuel de l'État providence*, In *La crise de l'État providence*, p. 29.

1.2. La crise de l'État-providence

Au tournant des années 80, suite aux crises engendrées par la hausse des prix du pétrole par les pays de l'OPEP en 1974 et en 1979, le tissu social des sociétés commence à se détériorer. En dépit du fait que les hausses du coût de l'énergie ne soient pas senties partout de la même façon (l'Angleterre est plus touchée par exemple que les Etats-Unis, producteur de pétrole), plusieurs entreprises sont frappées par cette hausse du prix du combustible et la majorité des sociétés industrielles tombent en crise économique. On assiste alors à une montée fulgurante du chômage et le plein emploi n'apparaît plus comme un idéal réaliste. Les inégalités sociales se creusent de plus en plus entre les différentes couches des sociétés. De plus, « la vie familiale et les relations entre les sexes se transforment en raison du passage massif des femmes de l'économie ménagère à l'économie de service, et de la baisse du taux de fécondité et de la hausse des divorces »²⁴.

Ces problèmes et bouleversements sociaux jumelés à une croissance des coûts occasionnés par l'État-providence amènent une remise en question du rôle de l'État dans le fonctionnement économique et social. L'égalité, la prospérité et le plein emploi ne sont plus en parfaite harmonie (Esping-Andersen, 1996) et la protection sociale semble devenir un objectif secondaire par rapport à l'amélioration de la compétitivité que requiert le nouveau paysage de l'économie mondiale.

Ainsi, le développement de la mondialisation amène l'élaboration d'une série de lois internationales touchant les politiques monétaires, les échanges internationaux, la production, le développement des ressources, etc. Les politiciens doivent dorénavant ajuster leurs lois nationales en fonction de ces lois internationales, ce qui amène de nouveaux débats sur des enjeux de production²⁵. De plus, les années 90 voient apparaître un nouvel enjeu de taille, celui des rapports inter-générationnels. Cette friction entre les jeunes travailleurs et les « baby-boomers », qui sont plus nombreux

²⁴ MYLES, John. (1998) *Les limites des prophéties, ou les raisons d'être de la modestie intellectuelle en sciences sociales*, p.2.

²⁵ Par exemple, il devient plus avantageux d'importer à un moindre coût certaines ressources d'un pays en voie de développement (travailleurs exploités, imposition moins lourde) que de les acheter à un coût plus élevé dans son propre pays.

que les jeunes, se fait déjà sentir dans divers domaines tels que le marché du travail (pénurie d'emploi pour des jeunes surqualifiés (Deniger, 1996)) et la santé (les coûts vertigineux associés aux futurs retraités risquent d'occasionner une charge économique trop importante pour les jeunes travailleurs).

Le nouveau contexte privilégie la réduction des dépenses sociales et la diminution de la dette contractée lors des années providentielles pour favoriser un renforcement des règles du marché (en espérant ainsi diminuer le chômage et revitaliser l'économie); il conduit ainsi à une érosion des programmes sociaux et des services développés lors de la période des trente glorieuses. Devant une telle crise, certains auteurs se questionnent sur les fondements de l'État-providence. Comme Pierre Rosanvallon (1981) le soutient, on en est venu à ne plus savoir à quoi doit finalement servir l'État-providence et ce en quoi il occupe un rôle essentiel dans le maintien du lien social. Le doute actuel à propos de l'État-providence pose à nouveau la question des rapports de la société à l'État. L'égalité, une valeur fondamentale de l'État providence, est-elle encore possible dans le contexte actuel?

Cette remise en question de l'État-providence ne fait toutefois pas l'unanimité chez les chercheurs. Bien que certains insistent sur les difficultés économiques dans lesquelles sont plongées les sociétés avancées et les États-providence, d'autres études tendent à démontrer que les sociétés où les interventions de l'État dans le domaine du social sont plus importantes (Goodin 1999) ne s'en tirent pas plus mal. À cet égard reprenons ici les propos de Touraine (cité en début de chapitre) qui affirme qu'il vaut mieux « encore l'État-providence avec toutes ses faiblesses que le jugement du marché qui exclut inexorablement une part croissante de la population ».

1.3. La nécessité de mesurer la tendance actuelle des régimes providentiels

Comme nous venons de le voir, l'État-providence émerge dans un contexte où l'État domine. De plus, les différentes logiques internes de la bureaucratie jumelées aux logiques propres du marché et de la famille donnent naissance aux différents modèles d'État-providence dans les sociétés industrialisées. L'analyse de la genèse de la notion de l'État-providence et de son développement au cours des derniers siècles permet de

constater l'importance sur le plan social de l'action de l'État dans la composition et le développement de la société civile, mais aussi dans la réduction des inégalités sociales. Or, le nouveau contexte économique dans lequel s'inscrivent les différentes sociétés capitalistes tend à remettre en question les fondements de l'État-providence et la recherche de l'égalité, ce qui conduit aussi à une remise en question des logiques d'action propres à la famille et au marché.

Tout cela nous conduit à une question fondamentale : les différentes logiques macro-économiques ont-elles un impact réel sur l'évolution et la possible convergence des nations vers un modèle similaire d'organisation politique et sociale? Répondre à cette question est primordial, car l'amenuisement des inégalités sociales passe par l'État-providence et, dans cette optique, il est nécessaire de comprendre les nouvelles logiques qui s'installent dans les sociétés et la direction vers lesquels tendent les divers États-providence. Il faut mesurer, sur de nouvelles bases empiriques, dans quelle mesure les pays avancés ont des régimes providentiels qui tendent à être semblables ou s'ils sont plutôt semblables, comment les différences se répercutent-elles sur l'organisation du tissu social.

Avant de chercher à répondre à cette question, nous allons, dans le prochain chapitre, examiner plus en détails les différentes logiques organisationnelles des régimes providentiels.

Chapitre 2 – Les caractéristiques des régimes providentiels

« [...] en construisant un idéal-type, en accentuant unilatéralement un ou plusieurs points de vue et en enchaînant une multitude de phénomènes donnés isolément, diffus et discrets, que l'on trouve tantôt en grand nombre, tantôt en petit nombre, et par endroits pas du tout, qu'on ordonne selon les précédents points de vue choisis unilatéralement, pour former un tableau de pensée homogène. On ne trouvera nulle part empiriquement un pareil tableau dans sa pureté conceptuelle : il est une *utopie*. Le travail historique aura pour tâche de déterminer dans chaque cas particulier combien la réalité se rapproche ou s'écarte de ce tableau idéal [...]. Appliqué avec prudence, ce concept rend le service spécifique qu'on attend au profit de la recherche et de la clarté. »

-- Max Weber, *Essai sur la théorie de la science*, 1918, Plon, 1959, pp. 179-181.

2.1. Élaboration d'une typologie comme instrument d'analyse

Un examen des mécanismes auxquels les différentes sociétés avancées recourent pour amenuiser les inégalités sociales et les problèmes sociaux se doit de privilégier une approche de type macrosociologique. Ce type d'approche « rassemble les observations portant sur des ensembles plus larges, comme la culture ou les classes sociales d'une région, d'une nation ou de plusieurs pays. Comme ces ensembles sont toujours en transformation, ce niveau d'analyse concerne l'évolution des structures de la société »²⁶. Comme nous l'avons mentionné précédemment, la littérature sur les régimes providentiels identifie le marché, la famille et l'État comme trois éléments qui produisent et allouent les ressources favorisant le bien-être des individus. Les combinaisons caractéristiques de chacun de ces arrangements répondent à des inspirations idéologiques qui sont reflétées dans l'organisation des programmes sociaux, c'est-à-dire le principe organisateur, et dans leur distribution, soit le point de focalisation des programmes.

Pour arriver à mieux discerner les différences entre les sociétés, l'élaboration d'une typologie est essentielle. Celle-ci permet d'idéaliser des types et de faire des analyses parcimonieuses en donnant une vue d'ensemble du phénomène étudié. La typologie comme outil d'analyse ne fait cependant pas l'unanimité auprès des scientifiques. Pour certains, l'utilisation de modèles statiques comme la typologie

²⁶ CAMPEAU, Robert *et al.* *Individu et Société. Introduction à la sociologie*, p.37

simplifie a priori l'analyse, puisqu'elle « réduit [...] le cadre d'analyse systémique [...] et sert de justification approximative à des descriptions juxtaposées et à des catégories de classement très artificielles »²⁷. Toutefois, comme les propos de Max Weber ci-haut le suggèrent, la construction d'idéaux-types permet de « former un tableau de pensée homogène ». Même si la constitution de ce tableau correspond à une utopie, celui-ci permet, lorsqu'il est appliqué avec prudence, de « rendre le service spécifique que l'on attend au profit de la recherche et de la clarté ». De plus, comme le souligne Gøsta Esping-Andersen (1999a), « la parcimonie analytique de la typologie permet de voir la forêt au lieu d'un ensemble d'arbres, de générer et de tester des hypothèses et, finalement, d'établir des relations entre des éléments constitutifs des types qui peuvent s'avérer alors des connexions logiques ou de causalités »²⁸.

Parmi les typologies qui font l'examen des mécanismes auxquels les différentes sociétés avancées recourent pour réduire les inégalités sociales et les problèmes sociaux, Gøsta Esping-Andersen et Stephan Leibfried ont sans doute élaboré les types les plus intéressants. Ces auteurs ont construit leurs typologies sur la base de considérations théoriques quant aux principales politiques publiques en matière de sécurité sociale ainsi que sur l'examen quantitatif de certains indicateurs sociaux. Nous allons aborder dans la prochaine section les différents éléments caractéristiques des régimes providentiels proposés par ces auteurs.

2.2. La typologie de Esping-Andersen et Stephen Leibfried

Si la convergence semble prévaloir au plan économique, comme en fait foi l'intégration des différentes nations dans un marché global, qu'en est-il de la gestion des sociétés ? Bien que les recherches sur la convergence des modes de gestion en cette nouvelle ère économique en soient à leur tout début, la littérature portant sur l'émergence des régimes providentiels pendant la période de l'après-guerre nous permet néanmoins de constater qu'il existe divers modèles d'organisation de la gestion du social (Esping-Andersen, 1990; Ferrera, 1993; Leibfried, 1993; Gough, 1996; Goodin, 1999; et

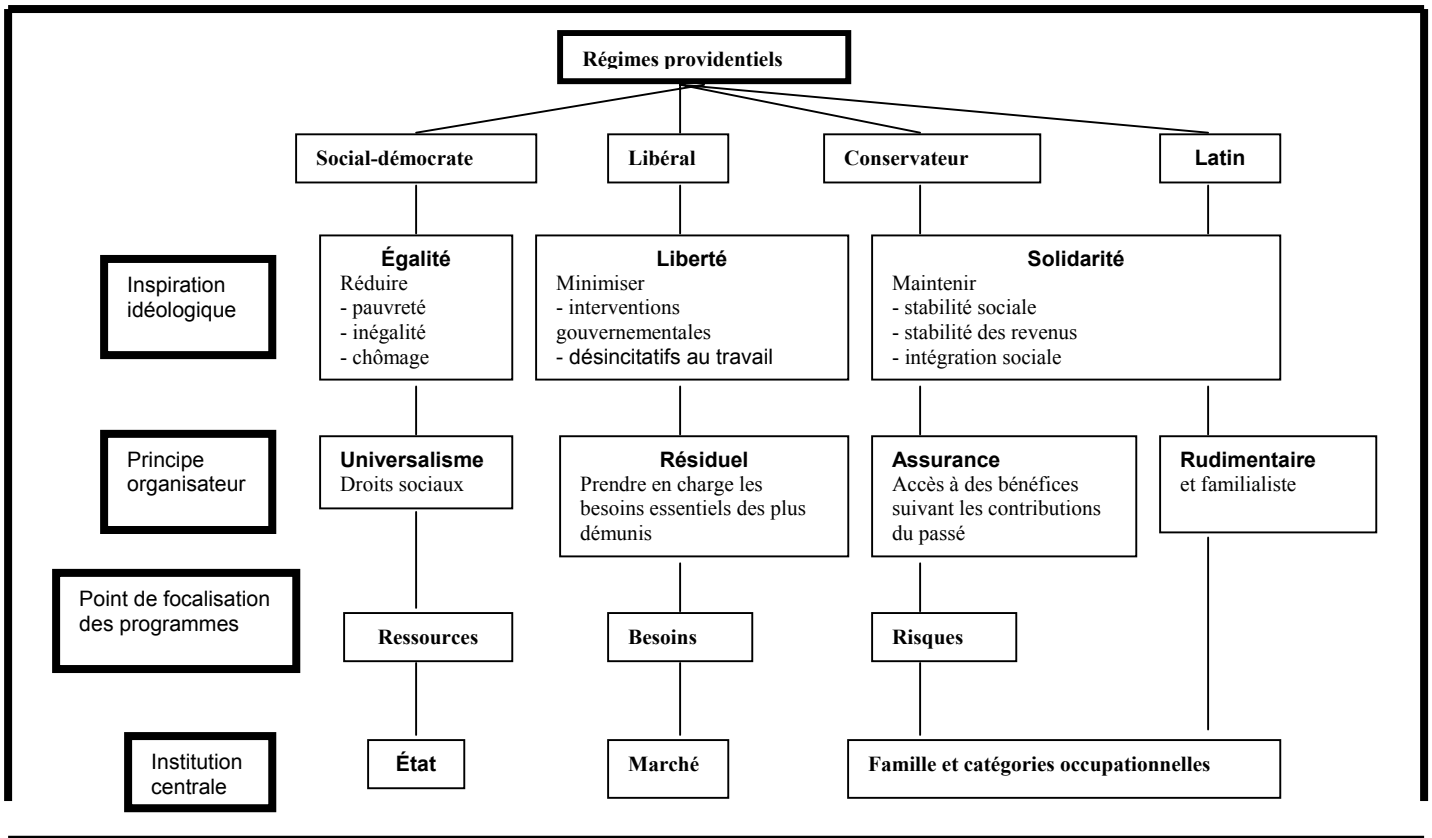
²⁷ LAGROYE, Jacques. (1993) *Sociologie politique*, p.151.

²⁸ ESPING-ANDERSEN Gøsta. (1999) *Social Foundations of Postindustrial Economies*, p. 73. (Traduction libre)

Castles, 1999). Or, les régimes providentiels qui voient le jour dans les pays développés durant ce qu'on a appelé les « Trente glorieuses » se sont donnés des objectifs similaires, à savoir performance économique et protection contre les risques, tout en divergeant quant aux moyens utilisés pour y parvenir. Des analyses qualitatives ont permis de distinguer quatre façons différentes de gérer les politiques sociales et économiques dans les sociétés occidentales, à savoir les modèles social-démocrate, libéral, conservateur et latin (Esping-Andersen 1990, Leibfried 1993).

Avant de décrire plus en détail ces quatre régimes providentiels, nous nous attacherons à identifier les éléments qui permettent de définir les types de régimes (et qui figurent à la première colonne de la Figure 1). Dans un premier temps, nous nous intéresserons à l'inspiration idéologique (traduit par les notions de liberté, égalité et solidarité au cœur de l'idéal démocratique) qui anime l'articulation des trois piliers du bien-être, soit le marché, l'État et la famille. Par la suite, nous analyserons les notions de la décommodification du marché du travail et de la défamilialisation de la politique sociale. Suivant une tendance plus accentuée vers l'égalité, vers la solidarité ou vers la liberté, nous constaterons que les rôles des institutions centrales et l'élaboration des politiques sociales s'organisent différemment au sein des régimes providentiels.

Figure 1 – Les Caractéristiques des régimes providentiels



2.2.1. L'Inspiration idéologique

Pour éviter l'anarchie à l'intérieur de ses frontières, une des principales réponses institutionnelles de l'État consiste en l'établissement de règles permettant le maintien de l'ordre social. Celui-ci ne correspond pas seulement à un consensus provenant de la sphère politique (ce qui pourrait conduire à une forme de totalitarisme), mais doit aussi favoriser la participation des citoyens dans son établissement. « Les régimes totalitaires, quand ils ne sombrent pas dans la guerre qu'ils ont déclenchée, sont étouffés par leur refus de reconnaître l'existence autonome de la société civile et de la société politique »²⁹. C'est à travers la démocratie que l'ordre social existe. Comme nous l'avons mentionné précédemment, le nouveau contrat social sur lequel se sont fondés les régimes providentiels a comme objectif de fournir la protection contre l'insécurité sociale et la recherche d'une plus grande justice pour tous les citoyens. Les

²⁹ TOURAINE, Alain. (1994) *Qu'est-ce que la démocratie ?*, p.168.

régimes providentiels qui ont émergé au cours des cinquante dernières années se sont donc donnés comme fondements idéologiques les trois éléments sur lesquels repose la démocratie : la liberté, l'égalité et la solidarité.

Soulignons que les différents types propres à la typologie à l'étude ne présentent pas une pureté conceptuelle, au même titre que la bureaucratie ou l'*homo-oeconomicus* illustrés par Weber (1959). Des idéaux-types sont des « formes pures dont on ne rencontre jamais aucun exemplaire dans la réalité, mais [qui] permettent de cerner les tendances propres à cette catégorie d'acteurs ou d'organisations sociales »³⁰. Ainsi, présenter un régime providentiel comme ayant des tendances plus accentuées vers l'égalité, la solidarité ou la liberté signifie que la configuration des arrangements institutionnels entre l'État, la famille et le marché est caractérisée par la combinaison des trois composantes de la démocratie mais avec un accent plus important sur l'une d'entre elles.

Paul Bernard, dans un texte qui offre une critique dialectique du concept de la cohésion sociale (1999), suggère des avaries unipolaires ou bipolaires qui caractérisent les avatars de la dialectique démocratique quand elle se casse. Pour ce qui est de la liberté, lorsque celle-ci se réalise seule, et ce particulièrement dans l'espace économique, « elle pousse les inégalités vers une forte polarisation et (...) provoque une dislocation des consensus sociaux les plus fondamentaux »³¹. Lorsque l'égalité est le principe idéologique dominant, l'État peut prendre la figure d'une technocratie qui brime les acteurs dans leur liberté économique et les oblige à subir « le traitement bureaucratique uniforme des situations ». Enfin, une société centrée sur la solidarité peut aller jusqu'à « embrigade(r) au mépris de la liberté et (...) impose(r) la domination de ceux qui se définissent comme interprètes autorisés sur ceux dont la seule contribution doit être de se plier aux mots d'ordre »³².

La prise en compte de ces avaries unipolaires nous conduit à la compréhension que nous analysons des sociétés démocratiques certes, mais qui ne reflètent pas une

³⁰ DELAS, Jean-Pierre et Bruno Milly. (1997) *Histoire des pensées sociologiques*, p.125.

³¹ BERNARD, Paul. (1999) *La cohésion sociale : Critique dialectique d'un quasi-concept*, p.7.

³² Ibidem, p.8.

pureté conceptuelle au niveau des trois principes démocratiques, mais une configuration particulière de ces trois principes.

2.2.2. La décommodification de la force du travail

Cet accent sur les composantes de la démocratie se justifie en partie par l'importance accordée à la décommodification de la force de travail. Par décommodification ou démarchandisation de la force de travail, nous désignons ici « la marge de liberté relative que détiennent les acteurs sociaux, selon les systèmes, par rapport à la nécessité de vendre leur force de travail sur le marché de la production capitaliste pour atteindre des conditions de vie acceptables »³³. Le travail contribue certes au bien-être des individus, mais il conduit également au développement des inégalités sociales. Les individus qui ne peuvent s'en remettre qu'à leur force de travail pour subvenir aux besoins de la vie quotidienne se retrouvent dans une position qui les désavantage par rapport aux propriétaires des moyens de production.

Pour amenuiser les inégalités sociales occasionnées par le marché, « les droits de démarchandisation sont développés différemment dans les États-providence contemporains »³⁴. Ces droits se reflètent dans les politiques sociales qui permettent aux « citoyens d'opter librement pour le non-travail lorsqu'ils considèrent cette solution comme nécessaire, sans perte potentielle d'emploi, de revenu ou de bien-être général »³⁵. « Le processus de décommodification peut aussi prendre la forme de prestations de services étatiques dans les domaines de l'éducation, la santé, la sécurité du revenu, etc. »³⁶. Selon les valeurs idéologiques qui animent les régimes providentiels (liberté, égalité ou solidarité), le degré de décommodification divergera.

³³ MARTIN, Claude. (1997) *La comparaison des systèmes de protection sociale en Europe. De la classification à l'analyse des trajectoires d'État providence*, p.146.

³⁴ ESPING-ANDERSEN, Gøsta. (1999b) *Les trois mondes de l'État providence; Essai sur le capitalisme moderne*, p.36.

³⁵ Ibidem., p.37.

³⁶ GOODIN, Robert E. et al., (1999) *The Real Worlds of Welfare Capitalism*, Cambridge University Press, p.49. (Traduction libre)

2.2.3. La défamilialisation de la politique sociale

Orloff (1993), dans une étude critique portant sur la typologie d'Esping-Andersen, maintient qu'il importe d'évaluer la famille qui est, tout comme le marché du travail, un lieu d'échange clé qui contribue au bien-être des individus. Cette source d'échange correspond principalement au travail domestique, facteur important favorisant la reproduction sociale. Ce travail, généralement non-rémunéré, est accompli la plupart du temps par les femmes. Il existe des différences notables entre les régimes providentiels quant au degré de défamilialisation de la politique sociale. « Défamilialiser » la politique sociale signifie un engagement à collectiviser le poids et les responsabilités de la charge familiale, manifestement une condition préalable pour les femmes qui cherchent à harmoniser travail et maternité »³⁷. Un haut niveau de défamilialisation de la politique sociale signifie alors que l'État procède à divers investissements pour convertir le travail gratuit en services marchands (ce qui permet, en un sens, une plus grande égalité au niveau du genre). Une société familialiste (niveau de défamilialisation faible ou inexistant) admettra pour sa part « que la famille est le centre normal des responsabilités en ce qui concerne les besoins sociaux de ses membres »³⁸, ce qui correspondra à une prédilection pour le modèle traditionnel renvoyant à l'homme gagne-pain (« *male-bread-winner* ») principal, voir exclusif.

2.2.4. Les quatre régimes providentiels

En nous référant à la Figure 1, nous allons maintenant décrire les quatre régimes providentiels sur la base des distinctions relatives à l'inspiration idéologique qui les sous-tend dans la mesure où celle-ci est reflétée dans l'organisation même des programmes sociaux, le principe organisateur, ainsi que dans leur distribution, le point de focalisation des programmes. Les trois premiers modèles correspondent, comme nous l'avons déjà indiqué, aux types proposés par Gøsta Esping-Andersen tandis que le dernier régime est celui suggéré par Stephen Leibfried.

2.2.4.1. Le régime social-démocrate

³⁷ ESPING-ANDERSEN, Gøsta. (1999b) *Les trois mondes de l'État providence; Essai sur le capitalisme moderne*, p.277-278.

³⁸ Ibidem., p.278.

Dans la logique du régime providentiel social-démocrate, les inégalités produites par le développement économique doivent être réduites par des dépenses sociales. Selon cette perspective, le développement social peut contribuer au développement économique, par exemple investir dans l'éducation afin de former des travailleurs et gestionnaires a comme conséquence de favoriser la croissance économique. De surcroît, pour réduire l'exclusion sociale et les risques associés au marché, des programmes sociaux sont organisés et structurés selon un principe d'universalité. L'inspiration idéologique des pays scandinaves, principaux pays associés à ce modèle, est donc la recherche de l'égalité au nom des droits sociaux associés au titre de citoyen.

Pour atteindre cet objectif, le régime providentiel social-démocrate mise sur l'État et sur ses interventions dans l'allocation des ressources permettant aux individus d'atteindre le bien-être. L'importance accordée aux ressources s'exprime par les efforts déployés dans la mise en place de programmes sociaux permettant de minimiser la dépendance au marché, le « processus de démarchandisation de la force du travail »³⁹. Au plan de la défamilialisation de la politique sociale, leur « engagement envers l'égalité des sexes et leur provision massive de services de soins aux enfants et aux personnes âgées, avec des congés parentaux généreux et des allocations familiales »⁴⁰ caractérisent ce régime comme étant plutôt défamilialisant.

Tout en reconnaissant l'importance du rôle de la famille et du marché, les particularités de ce régime nous permettent de caractériser les arrangements institutionnels sociaux-démocrates comme ceux d'un régime où l'État constitue une importante source productrice de bien-être.

2.2.4.2. Le régime libéral

Le modèle libéral pour sa part est axé sur la performance économique et sur l'efficacité. Les pays anglo-saxons forment le contingent principal de ce deuxième regroupement. Ils misent sur l'économie pour répondre aux besoins de tous et évitent

³⁹ ESPING-ANDERSEN, Gøsta. (1999) *Social Foundations of Postindustrial Economies*, p. 78-79. (Traduction libre)

⁴⁰ ESPING-ANDERSEN, Gøsta. (1999b) *Les trois mondes de l'État providence : Essai sur le capitalisme moderne*, p.278.

le plus possible les dépenses dans les programmes sociaux, dépenses qui risquent de réduire la performance économique (par exemple, en créant une désincitation au travail). L'État, par des politiques ciblées d'assistance, les politiques résiduelles, ne fournit qu'un minimum aux plus démunis après un examen des moyens qui sont à leur disposition (Titmuss, 1987 :262). Cette utilisation « de l'enquête sur les besoins et les faibles indemnités contribuent à diminuer l'effet de démarchandisation »⁴¹ de la force du travail. Quant à la famille, elle doit s'en remettre en grande partie au marché pour subvenir à ses besoins.

La liberté, comme fondement idéologique du régime, se précise dans la promotion de la souveraineté du marché. Théoriquement, tous les individus ont la possibilité de satisfaire leur bien-être par l'entremise du marché. En pratique toutefois, « la promotion de la solution de marché peut résulter en une condamnation des droits du citoyen »⁴² lorsque ce dernier ne peut d'une part satisfaire ses besoins par le marché et d'autre part se classer au niveau des tests sur les besoins.

2.2.4.3. Le régime conservateur

Le troisième modèle, le régime providentiel conservateur, correspond aux pays continentaux européens. C'est un modèle où le marché du travail est perçu comme étant créateur de risques pour le travailleur. Pour pallier ces risques, l'État met en place un système d'assurance sociale. Ce système cependant ne touche souvent que ceux sur le marché du travail, et leurs familles. La redistribution est fonction des charges sociales payées. Ainsi donc, « dans un système d'assurances sociales fondées sur le travail, l'exclusion du marché du travail se retrouve redoublée par une exclusion du système de protection sociale »⁴³. Le processus de démarchandisation de la force de travail n'est alors possible que pour ceux qui vivent dans l'entourage de quelqu'un possédant un emploi. Dans cette optique, la famille devient un acteur important pour pourvoir au

⁴¹ Ibidem., p.36.

⁴² ESPING-ANDERSEN, Gøsta. (1999) *Social Foundations of Postindustrial Economies*, p. 74-75. (Traduction libre)

⁴³ PALIER, Bruno et Giuliano Bonoli. (1999) *Phénomène de Path Dependence et réformes des systèmes de protection sociale*, p.406.

bien-être de ses membres en difficulté (dernier recours pour les exclus du marché du travail). Les politiques sociales de l'État seront d'autant familialistes qu'elles miseront aussi sur l'importance de maintenir le modèle du gagne-pain masculin.

L'inspiration idéologique prédominante sur laquelle se fonde ce régime est donc la solidarité. Cette solidarité est toutefois une solidarité de classe (les bénéficiaires sont associés au niveau de revenu). Le système d'assurance fondé sur le travail permet la stabilité sociale à l'intérieur des catégories professionnelles (ce qui reflète une stratification de la société civile et la reproduction des classes sociales), la stabilité des revenus pour ceux qui ont un emploi et l'intégration sociale par le développement des solidarités d'entraide.

2.2.4.4. Le régime latin

Le dernier modèle, regroupant les pays latins, a été proposé par Stephen Leibfried (1993). Celui-ci considère que les pays situés au sud de l'Europe partagent un arrangement institutionnel qui leur est propre. Ces pays sont caractérisés par des politiques sociales assez rudimentaires, un dispositif résiduel de politique et une forte tradition chrétienne qui influence certains choix politiques et entraîne une difficulté à s'adapter à la mondialisation. Tout comme le modèle conservateur, ce régime est très familialiste puisque c'est la famille qui constitue l'appui fondamental en cas de difficultés. Notons que ce modèle est contesté par certains dans la mesure où l'on considère qu'il possède plusieurs éléments qui permettent de le classer comme étant conservateur (ce que Esping-Andersen a d'ailleurs fait dans *The Three Worlds of Welfare Capitalism* (1990)).

2.3. Les critiques sur la typologie d'Esping-Andersen

La typologie élaborée par Esping-Andersen et améliorée quelques années plus tard par Leibfried constitue un apport théorique capital à la compréhension des divers régimes providentiels. Si la plupart des théoriciens s'entendent sur les principes de base de cette typologie (inspiration idéologique, point de focalisation des programmes, institution centrale), certaines critiques ont été soulevées sur le peu d'importance

accordée au genre et sur la parcimonie des types. C'est vers ces critiques que nous nous tournons maintenant.

2.3.1. La place des femmes

L'image du travailleur-citoyen subordonné au marché du travail a été reprise récemment par les critiques féministes (Orloff, 1993; O'Connor, 1996; Sainsbury, 1994; Jenson, 1997) pour être projetée sur le rapport à la famille que les femmes entretiennent. Le problème central repose sur le fait que les tâches ménagères et le *caring* sont encore aujourd'hui largement du ressort des femmes (Levasseur, 1997). Ainsi dans un ménage privé, les tâches et responsabilités de reproduction sociale incombent en grande partie aux femmes, les hommes contribuant peu ou tout au moins beaucoup moins que leur partenaire féminin. De plus, sur le marché du travail, les emplois liés à ces tâches et responsabilités sont occupés par une main-d'œuvre largement féminine (Lefaucheur, 1992), un domaine, du reste, où les salaires sont peu élevés (Clement et Myles, 1994). Les critiques féministes soulignent donc que la typologie d'Esping-Andersen ne prend pas assez en considération les différences existantes entre les régimes providentiels quant à la place qu'occupe les femmes dans leurs rapports avec le marché, l'État et le travail domestique. Dans un même ordre d'idées, Jane Lewis (1992) s'est aussi questionnée sur le rapport des femmes à l'État en soulignant, d'une part, qu'elles « disparaissent de l'analyse d'Esping-Andersen dès lors qu'elles ne sont pas inscrites sur le marché du travail », et, d'autre part, que les notions de « dépendance » et de « décommodification » sont « générées » [...] ». ⁴⁴

Esping-Andersen reconnaît qu'il existe bel et bien une lacune ⁴⁵ dans ses analyses quant à la famille en tant que producteur de ressources (voir l'épilogue de la traduction française (1999b) de *The Three Worlds of Welfare Capitalism*). Il maintient toutefois que les critiques féministes qui lui ont été faites quant à la division sexuelle du travail sont

⁴⁴ MARTIN, Claude. (1997) *La comparaison des systèmes de protection sociale en Europe. De la classification à l'analyse des trajectoires d'État providence*, p.148.

⁴⁵ Il reprend plus en détail la notion de défamilialisation dans son livre *Social foundations of postindustrial economies* (1999a) et l'applique à chacun des régimes providentiels (ce que nous avons abordé dans la section précédente).

une erreur dans la mesure où leurs auteures « redéfinissent une nouvelle variable dépendante qui ne correspond pas à l'analyse qui porte plus précisément sur le régime providentiel en soi»⁴⁶. Ainsi, selon Esping-Andersen, l'objectif de sa typologie est d'évaluer les différents régimes providentiels et non les inégalités se rapportant à la division sexuelle du travail.

2.3.2. La précision des types

Un des débats les plus importants autour des travaux d'Esping-Andersen porte sur la classification des pays. Plusieurs auteurs ont remis en question cette typologie en signalant qu'il était possible de créer des types plus précis en fractionnant le modèle libéral⁴⁷ (Castles et Mitchell, 1993; Gough, 1996), le modèle conservateur⁴⁸ (Leibfried, 1993; Lessenich, 1995; Ferrera, 1996) ou, en identifiant le modèle asiatique comme nouveau type (Jones, 1993; Rose et Shiratori, 1986).

Pour répondre à ce problème de classification il faut, a priori, évaluer les éléments qui doivent être analysés. Mettre l'accent sur certains éléments au détriment d'autres amène forcément des divergences sur le plan de la classification, c'est ce qui explique d'ailleurs certaines des critiques faites à la typologie de Esping-Andersen. Tel est le cas, par exemple, d'Ian Gough (à paraître) qui évalue les dimensions de l'assistance sociale se rapportant à la couverture, à la structure des programmes et à la générosité des redistributions offertes par ces programmes. Selon cette analyse, sa typologie lui permet de scinder le régime libéral en quatre modèles identifiant ainsi sept types de régimes.

Dans d'autres cas, le problème de précision est tout simplement une différence de jugement. On peut ainsi noter les travaux de Castles et Mitchell (1993) qui distinguent l'Australie et la Nouvelle-Zélande des autres pays du régime libéral pour les intégrer à un type de régime qui leur est spécifique. Bien que le marché joue un rôle

⁴⁶ ESPING-ANDERSEN, Gøsta. (1999) *Social Foundations of Postindustrial Economies*, p. 74. (Traduction libre)

⁴⁷ Ces auteurs considèrent que l'Australie et la Nouvelle-Zélande, appartenant au modèle libéral selon Esping-Andersen, forment un type bien spécifique.

⁴⁸ Ces auteurs considèrent que les pays latins de l'Europe du Sud (Italie, Portugal, Espagne, Grèce) forment un type bien à part.

important dans l'allocation des ressources pour le bien-être, ils considèrent que ces deux pays ont un modèle où les interventions de l'État sont plus importantes que dans les autres pays du régime de type libéral. Esping-Andersen soutient que la gestion du social qui caractérise les années 60 et 70 de ces deux pays donne certes raison à ces auteurs mais, qu'avec le temps, les différences s'amenuisent et en conséquence ce type de régime tend à se fondre dans le type libéral (Esping-Andersen, 1999a : 90).

D'autres chercheurs (Jones, 1993; Rose et Shiratori, 1986) se sont, pour leur part, intéressés aux pays asiatiques (Taiwan, Japon et la Corée). Bien que l'État dans ces pays contribue moins au bien-être des citoyens, à l'instar des régimes conservateur et latin, la famille et le marché occupent une place prédominante dans l'allocation de ressources. Esping-Andersen, dans une analyse portant spécifiquement sur le Japon (1999a : 92), soutient que l'importance attribuée à la famille et au marché fait en sorte que ce pays peut être considéré comme un type particulier. Toutefois, comme il le souligne au sujet du régime latin, sa typologie vise avant tout l'élaboration de types à partir des caractéristiques englobant l'État, la famille et le marché. Le fait de centrer l'analyse sur un aspect (famille) ou sur un autre (marché) altère la qualité de l'analyse et détourne de son objectif théorique (Esping-Andersen, 1999a : 92).

Comme nous l'avons vu précédemment, plusieurs auteurs (Leibfried, 1993; Lessenich, 1995; Ferrera, 1996), avancent que les pays de l'Europe du Sud peuvent former un type unique. Esping-Andersen (1999a) pour sa part considère que ce modèle méditerranéen possède des caractéristiques beaucoup trop similaires au modèle conservateur pour s'en distinguer. Il admet cependant que les politiques des pays de l'Europe du Sud ont des caractéristiques qui sont beaucoup moins marquées que celles du modèle conservateur. Il convient donc de pousser plus loin les recherches sur ce quatrième type.

Comme l'affirme Esping-Andersen, « assumer la validité des trois nouveaux types⁴⁹ porterait la typologie à six types pour un total de 18 à 20 pays à l'étude. Dans

⁴⁹ (Australie et la Nouvelle-Zélande, le modèle asiatique et le régime latin)

un tel cas, il y aurait un sacrifice au niveau de la parcimonie analytique pour retourner à des comparaisons individuelles »⁵⁰.

Les caractéristiques propres à chaque type de régimes providentiels maintenant identifiés, tournons-nous, dans le prochain chapitre, vers les dynamiques et les transformations qui suscitent et expliquent les choix de sociétés quant aux régimes providentiels.

⁵⁰ ESPING-ANDERSEN, Gøsta. (1999) *Social foundations of postindustrial economies*, p. 88. (Traduction libre)

Chapitre 3 - Les dynamiques et les transformations des régimes providentiels

« À la question initiale, "Qu'est-ce qui change?", il faut donc répondre avec prudence, en identifiant les changements en cours, qui sont loin d'être insignifiants, et en y voyant plutôt une érosion des programmes en place qu'une rupture radicale et déjà accomplie ».

-- *Alain Noël, Vers un nouvel État providence? Enjeux démocratiques, 1996, p.11.*

L'examen des études qualitatives portant sur les politiques sociales au chapitre précédent nous a permis de constater l'identification de quatre régimes providentiels ayant chacun des caractéristiques qui leur sont propres et qui correspondent à un modèle respectif d'articulation des décisions politiques quant à l'interdépendance entre les dépenses sociales et la performance économique. Selon la perspective théorique « néo-institutionnelle », ces choix, ou décisions, sont « déterminés » en partie par les choix antérieurs, c'est-à-dire par la subordination au parcours. Afin d'être en mesure d'identifier les facteurs définissant ces choix politiques, nous nous intéressons dans ce chapitre-ci aux dynamiques et aux transformations des régimes providentiels. Plus spécifiquement, nous examinons les trois composantes suivantes des régimes, à savoir la participation politique, les situations sociales et les programmes gouvernementaux qui ont un lien avec l'espace public dans lequel se déroulent les transformations des régimes. C'est par le biais d'une analyse de l'interaction de ces trois éléments et du rôle qu'occupe la subordination au parcours dans la détermination des décisions politiques qu'on peut distinguer les modèles d'organisation différenciant les régimes providentiels. Dans un premier temps, nous examinerons donc les différents éléments du contexte socio-économique actuel qui influencent les régimes providentiels. Par la suite, nous nous tournerons vers une analyse de l'interaction des trois composantes à la base des dynamiques qui entourent les régimes providentiels et l'impact de la subordination au parcours sur ces trois composantes.

3.1. Ouverture de l'économie et convergence des moyens de production des nations

Le phénomène de la mondialisation consiste en une convergence des marchés vers une économie intégrante et plus globale. Cette convergence s'inscrit dans un processus de développement où l'on peut voir, selon Keith Banting (1995), un regroupement en trois grandes régions ou blocs, soit la Communauté européenne, l'Amérique du Nord et la région du Pacifique et de l'Asie. L'ampleur des échanges à l'intérieur de ces régions respectives, comparativement à celles effectuées à l'extérieur, explique le développement de ces trois grands blocs, selon Banting (1995 :3); la proximité des nations et la similarité des systèmes sociaux en place étant un facteur décisif dans ces échanges économiques (les coûts associés aux transports et à la diffusion de l'information étant moindres).

Nous pouvons d'ores et déjà penser qu'avec le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, l'ouverture de nouveaux marchés caractérisés par des bassins considérables de consommateurs potentiels (la Chine, les pays de l'ex-U.R.S.S.) et la propagation de forums économiques qui permettent la réalisation d'accords internationaux (Seattle, Davos, Québec, etc.), les échanges externes vont s'accroître entre les trois grands blocs. « Cette ouverture du marché mondial force d'ailleurs les nations qui veulent demeurer performantes économiquement à restreindre les mesures protectionnistes qui, jadis, soutenaient leurs arrangements providentiels »⁵¹. L'exemple de la Suède et de l'Australie, contraints à réduire leurs dépenses dans leurs programmes sociaux au cours des années 80 pour demeurer performants économiquement sur le marché, est probant à cet égard (Esping-Andersen, 1996; 5). Or, cette restriction, jumelée au contexte économique décrit ci-dessus, crée de nouvelles dynamiques entre les États et les entreprises.

Par ailleurs, de plus en plus l'on constate une différenciation au niveau de l'organisation des moyens de production dans les différentes sociétés capitalistes. David Soskice (1999), notamment, s'est intéressé à quatre questions fondamentales relatives à

⁵¹ ESPING-ANDERSEN, Gøsta. (1996) *After the Golden Age? Welfare State Dilemmas in a Global Economy*, p.4 (Traduction libre)

cette organisation; à savoir les relations industrielles, la formation de la main d'œuvre, le financement des entreprises et la régulation des relations entre les entreprises quant à la propriété intellectuelle (Soskice 1999 : p.101). Ces analyses ont permis à Soskice d'identifier deux types de régime de production : le régime de production libéral, qui correspond à la région nord-américaine principalement, et le régime coordonné, qui coïncide avec les pays européens et le modèle asiatique. Le régime de production libéral se révèle supérieur au plan de l'innovation de procédés de production, dû en partie à la plus grande compétition existant sur le marché, tandis que le régime coordonné est caractérisé par une production plus diversifiée de biens et de meilleure qualité (qu'on explique par la présence de formes de coopération plus solides entre les branches de production et un coût relié à la compétition beaucoup moindre).

3.2. Convergence ou divergence : l'impact de la subordination au parcours

L'existence de ces deux régimes de production dans une économie globale suggère deux hypothèses. Dans un premier temps, sur le plan économique, les travaux de Soskice semblent confirmer une certaine forme de convergence au niveau des moyens de production adoptés dans les différentes sociétés, c'est-à-dire deux modes dominants de production pour un ensemble considérable de pays. Toutefois, le fait que les moyens de production soient organisés de façon différente dans les deux blocs laisse croire que les sociétés présentent des éléments qui favorisent la divergence dans la constitution de ces régimes. Ceci nous amène à la deuxième hypothèse. Comme nous avons vu, le régime de production coordonné correspond aux pays associés aux régimes providentiels conservateur, social-démocrate et latin. Le régime de production libéral, qui caractérise la région nord-américaine, est pour sa part associé aux pays de modèle providentiel libéral. Cette constatation suggère que les modifications qu'occasionne la mondialisation dans les régimes providentiels sont canalisées différemment suivant les politiques établies antérieurement. Ainsi, en dépit du fait que la mondialisation pousse les gouvernements à faire des compromis (des coupures) au niveau des programmes sociaux pour demeurer performants économiquement, les régimes providentiels

semblent suivre une voie qui s'inscrit dans une logique organisationnelle qui atténue l'impact de la mondialisation sur ces derniers (ceci en raison du fait que les dynamiques propres aux institutions politiques semblent avoir un effet déterminant sur les régimes de production économique). Cette logique organisationnelle s'inscrit dans un contexte de subordination au parcours (*path dependency*). Signalons, par ailleurs, que la subordination au parcours ne joue pas un rôle crucial seulement dans le contexte économique, mais influence aussi grandement les autres pans de la société tels que la culture, la politique, les rapports sociaux entre les acteurs... Examinons maintenant en détails les caractéristiques qui lui sont propres.

3.3. La subordination au parcours; une forme de résistance à la convergence

Un des grands débats de la sociologie politique actuelle concerne la possible convergence des nations vers un seul et unique modèle de gestion économique et sociale. D'un côté, il y a ceux qui maintiennent que les différentes « voies soient appelées à converger vers un même équilibre, car certains choix se révèlent supérieurs à d'autres (c'est-à-dire plus efficaces que d'autres) »⁵². Ces choix « supérieurs » se présentent alors comme nécessaires si l'on veut demeurer performants sur le plan économique, l'économie étant le moteur des sociétés. Ce courant de pensée est prôné par les économistes néoclassiques. De l'autre côté, pour les théoriciens du « nouvel institutionnalisme, le choix des stratégies et des solutions dans le présent est lié au passé par la "rétroaction", "l'apprentissage social" et les "effets d'enclenchements" des choix institutionnels passés »⁵³. Selon ces penseurs, la notion de subordination au parcours (*Path dependency*) est un concept fondamental puisqu'il établit

⁵² MYLES, John. (1998) *Les limites des prophéties, ou les raisons d'être de la modestie intellectuelle en sciences sociales*, p.7.

⁵³ Ibidem, p.6.

que « les décisions prises au début d'une politique sont toujours limitées et s'inscrivent dans des logiques établies »⁵⁴. Dans cette optique, les voies choisies sont tributaires des choix du passé.

Appliquée à l'analyse des politiques sociales, la notion de subordination⁵⁵ au parcours implique l'idée qui veut qu'elle soit un processus social s'inscrivant dans une dynamique qui privilégie un « rendement croissant »⁵⁶ (*increasing returns*), celui-ci représentant l'effort et les coûts associés à l'élaboration d'une politique spécifique. Or, « une fois établies, les conceptions politiques de base sont généralement tenaces et favorisent la continuité contre les changements »⁵⁷. Comme les propos d'Alain Noël cités en début de chapitre le suggèrent, une analyse des changements en politique doit surtout s'intéresser à l'érosion des programmes en place plutôt qu'à une rupture radicale de ces programmes. Ainsi, la transformation majeure d'une politique implique des coûts (conversion des institutions, transformation des mentalités, changement de l'ordre établi, etc.) que les partis politiques ne peuvent généralement pas soutenir en raison du laps de temps trop courts des mandats politiques. Pierson (1997) avance quatre raisons pour lequel les rendements croissants et la subordination au parcours sont au cœur des choix politiques :

« [...] (1) la prédominance des horizons à court terme chez les acteurs politiques, en raison de la fréquence des élections ; (2) les possibilités limitées de reconnaître ou de mesurer l'« efficacité » d'un projet (les acteurs politiques doivent viser à atteindre simultanément tout un éventail d'objectifs dont les résultats, contrairement aux projets, sont difficiles à mesurer) ; (3) le caractère intrinsèquement intangible des institutions politiques (les institutions politiques sont souvent intentionnellement conçues pour limiter les choix des générations futures, comme les constitutions par exemple) ; enfin (4), les problèmes communs à toute action collective dans le monde politique (la nécessité de mobiliser et de coordonner les efforts d'un grand nombre d'acteurs et d'organisations autonomes pour obtenir des résultats). Remodeler l'État-providence, par exemple, est en soi un exercice plus complexe et plus difficile que le lancement d'un nouveau produit sur le marché »⁵⁸.

⁵⁴ PALIER, Bruno et Giuliano Bonoli. (1999) *Phénomène de Path Dependence et réformes des systèmes de protection sociale*, p.399.

⁵⁵ Il est à noter que cette notion vient à l'origine du domaine de l'économie (Palier et Bonoli, 1999; 400).

⁵⁶ PIERSON, Paul. (2000) *Increasing Returns, Path Dependence, and the Study of Politics*, p.1 (Traduction libre)

⁵⁷ PALIER, Bruno et Giuliano Bonoli. (1999) *Phénomène de Path dependence et réformes des systèmes de protection sociale*, p.402.

⁵⁸ MYLES, John. (1998) *Les limites des prophéties, ou les raisons d'être de la modestie intellectuelle en sciences sociales*, p.8.

Ces éléments conduisent à l'idée que les moyens utilisés par les pays pour amenuiser les inégalités sociales divergent d'une société à l'autre suivant l'ancrage historique des institutions en place dans ces sociétés. À cette idée d'ancrage historique des institutions, on peut alors greffer les notions de culture, de démographie et de géographie.

3.4. Histoire, culture, démographie, géographie

Comme nous venons de voir, la subordination au parcours est la résultante de la construction historique des institutions politiques et sociales en place dans les sociétés. Dans le contexte des régimes providentiels, ces institutions s'insèrent dans des configurations qui articulent les rôles de la famille, du marché et de l'État. Elles s'organisent ainsi en fonction du maintien de certaines règles (dispositif légal), de l'allocation de ressources, et du respect des intérêts des acteurs impliqués dans les processus politiques. L'ensemble de ces éléments reflète une culture politique qui permet, mutatis mutandis, la persistance des acquis historiques et la formation de réponses aux problèmes en fonction de cette culture.

La démographie joue aussi un rôle important dans le cadre de la subordination au parcours. À titre d'exemple, les débats actuels au sujet du financement des systèmes de retraite et de santé dans les pays occidentaux suscitent et mettent en évidence de vives tensions entre le « Grey Power » et les jeunes. En effet, les jeunes ne veulent pas se retrouver ultérieurement avec la charge de s'occuper financièrement des personnes âgées⁵⁹. Le « Grey Power » pour sa part ne veut pas perdre les acquis issus de la période des « Trente Glorieuses ». Bien que cette question ne soit pas réglée, certains travaux (Pierson 1994) indiquent que les tentatives faites dans le passé pour transformer les systèmes de retraites aux États-Unis et en Grande-Bretagne ont été rejetées par le poids électoral des personnes âgées. Dans un même ordre d'idée, les

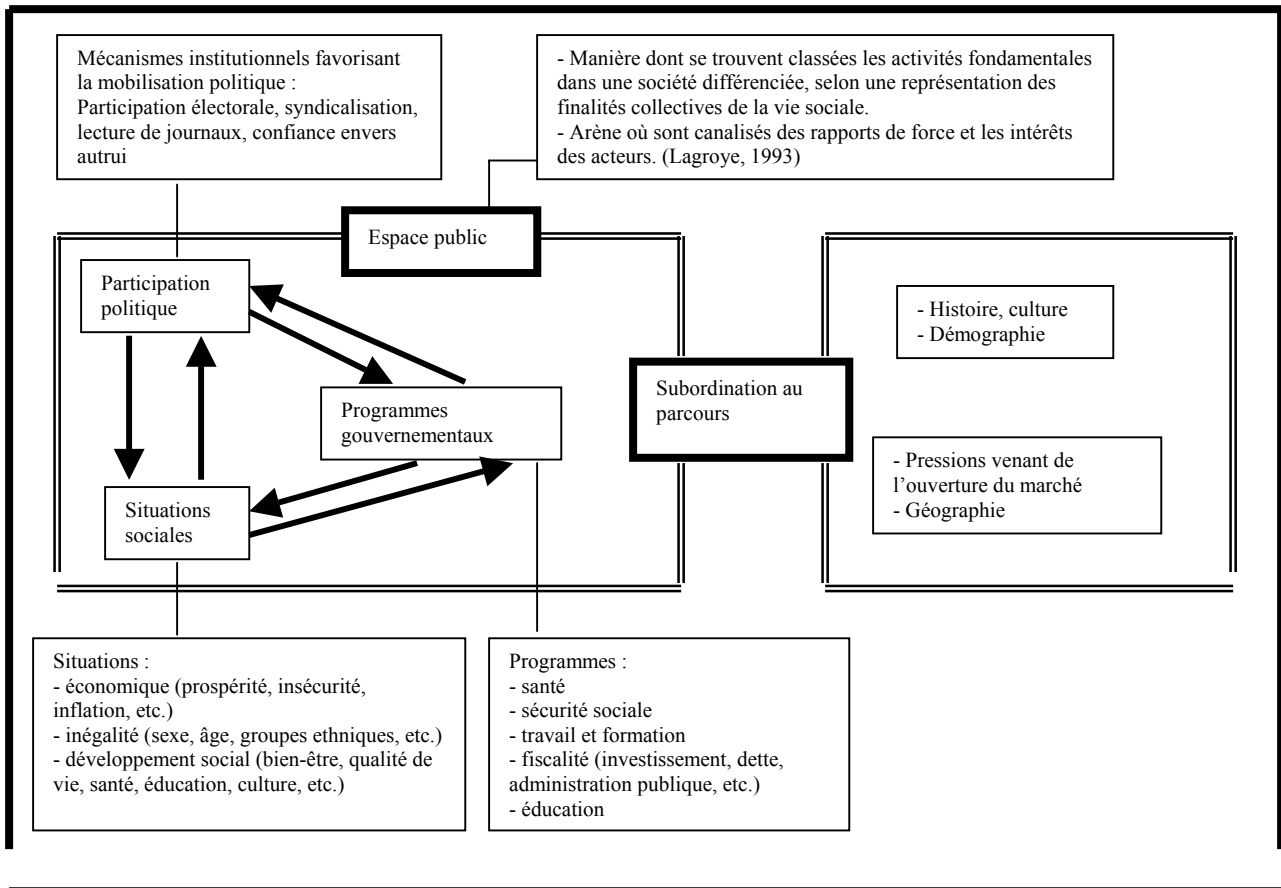
⁵⁹ Cette prise en charge serait très coûteuse car la proportion des personnes âgées est très importante et l'allongement de la durée de vie occasionne des coûts toujours croissants.

clivages ethniques peuvent aussi jouer un rôle important dans le contexte de la subordination au parcours.

Enfin, la situation géographique des pays influence fortement l'organisation des institutions et le développement des politiques. Les travaux de Banting (1995) et de Soskice (1999), comme nous avons vu, font valoir l'existence de blocs économiques qui favorisent les transactions commerciales entre partenaires (Banting) ou qui adoptent un même style de régime de production (Soskice). Cette analyse transposée au Canada nous permet d'avancer que le Canada est en quelque sorte « contraint » d'adopter certaines caractéristiques propres à son principal partenaire commercial, c'est-à-dire les États-Unis, en raison de la proximité géographique (proximité exacerbée par le bassin de population près de dix fois supérieur à celui du Canada). D'ailleurs, Don Black et John Myles (1985), dans une analyse des structures de classes au Canada, aux États-Unis et en Suède, concluaient qu'en ce qui a trait à la gestion de l'emploi, le Canada possède beaucoup plus de similarités avec le modèle américain dans le secteur manufacturier que dans les autres secteurs économiques. Cette similitude s'explique, en partie, par le fait que la gestion du système manufacturier est soumise aux forces du marché, et donc à la forte présence du marché américain, premier partenaire économique du Canada.

Comme nous venons de voir, les différentes caractéristiques de la subordination au parcours permettent de penser que les décisions politiques sont tributaires des choix du passé et par ce fait-même, qu'elles donnent forme aux rapports sociaux en fonction de la culture politique établie. Dans cette perspective, on peut émettre l'hypothèse qu'il existe, dans les différentes sociétés, une certaine cohérence entre les orientations des politiques sociales et les situations sociales que ces politiques reflètent et corrigent à la fois. De plus, ces politiques sont à leur tour issues de différents types et niveaux de participation politique. Ces trois composantes sont donc liées entre elles par une causalité mutuelle qui donne forme à la subordination au parcours. La Figure 2 illustre ces interactions, que nous traiterons maintenant en détails.

Figure 2 – Les dynamiques et les transformations des régimes providentiels



3.5. L'espace public et les trois composantes des régimes providentiels

Quoique la subordination au parcours soit un élément clé pour la compréhension des dynamiques et des transformations des régimes providentiels, une analyse portant sur ces transformations est incomplète si l'on ne tient pas compte des dynamiques de l'espace public. « Parler d'espace public, ou de sphère publique, c'est d'abord considérer la manière dont se trouvent classées les activités fondamentales dans une société différenciée, selon une représentation des finalités collectives de la vie sociale »⁶⁰. Dans le cadre de la mise en place d'un processus qui tend vers la transformation d'une politique sociale, l'espace public devient « l'arène où sont canalisés

⁶⁰ LAGROYE, Jacques. (1993) *Sociologie Politique*, p.111

des rapports de force et les intérêts des acteurs en place »⁶¹. La transformation d'une politique particulière demande un nouvel agencement des formes d'interaction entre les composantes de la classe dirigeante (politique et financière) et la classe qui est dirigée (plus spécifiquement celle touchée par les lois en débat). Ces formes d'interaction sont les résultantes des rapports entre les situations sociales, les programmes gouvernementaux et la participation politique des citoyens.

Le lien que l'on peut établir entre ces trois axes découle du principe qu'il existe des ensembles de situations sociales (développement de l'éducation, niveau de santé, etc.) dans chaque société qui résultent dans une mesure significative des différentes logiques retenues par les pays pour gérer ces situations sociales. Compte tenu du poids de l'histoire de ces pays, l'État organise des programmes sociaux par une ponction fiscale (impôts, cotisations à la sécurité sociale, etc.) et par des investissements de tout genre (sécurité sociale, éducation, santé) afin de soutenir les individus à faire face aux risques sociaux (chômage, inflation). Ces politiques et les dynamiques entourant le marché économique (autant dans une perspective nationale qu'internationale) engendrent des situations sociales auxquelles les individus et la collectivité sont confrontés. Pour parer les effets pervers du marché économique, les citoyens revendiquent auprès des institutions publiques pour que soient mis en place des arrangements sociaux et économiques. Rappelons que les institutions politiques (la Constitution, le Parlement, la Chambre des représentants, etc.) sont la résultante d'un ensemble de lois et de procédures qui régleme démocratiquement la prise de décisions touchant les droits des citoyens et que cette réglementation permet de réduire l'arbitraire et l'imposition des intérêts personnels (Weber, 1971). Les situations sociales sont à la fois les causes et les conséquences des programmes élaborés par l'État. D'une part, les situations sociales amènent les individus à se mobiliser (actions syndicales, vote, lecture de journaux) et à faire valoir leur compétence de citoyen dans le but d'amener des changements des politiques pour améliorer leur condition sociale. D'autre part, les changements apportés par l'État aux programmes sociaux créent de nouvelles

⁶¹ Ibidem.

situations sociales qui provoquent à leur tour la mobilisation des individus dans le but d'améliorer leur bien-être.

Un tel processus de mobilisation ne peut se réaliser qu'à partir d'un système démocratique fondé sur le principe de la responsabilité verticale (Schumpeter, 1952). Les citoyens élisent des pairs qui vont mettre de l'avant des programmes sociaux et économiques qui incarnent leurs besoins. Ceux-ci, notons-le, ne sont pas stables, mais varient dans le temps selon les nécessités de l'électorat. Pour pouvoir conserver le pouvoir, les représentants des institutions politiques doivent répondre aux besoins de la société civile sous peine d'être exclus du processus politique au moment des élections. Par exemple, Anthony Giddens (1998 ; 20) maintient que les orientations politiques des partis sociaux-démocrates se sont transformées au cours des dernières décennies suivant le déclin de la classe des travailleurs cols bleus et l'entrée massive des femmes sur le marché du travail. Les intérêts et les besoins changeants des travailleurs ont donc créé de nouvelles orientations en matière de politiques sociales et économiques.

Les revendications des citoyens auprès des gouvernements peuvent aussi exercer une influence par l'intermédiaire des institutions de la société civile, à savoir les syndicats, universités, églises, associations d'entrepreneurs, médias, etc. Ces institutions, principaux vecteurs des intérêts des citoyens, représentent aussi les points de cristallisation des différentes idéologies qui définissent les enjeux des débats politiques publics. Ainsi, c'est grâce en partie à ces institutions que les questions civiques sont débattues dans l'espace public et que les politiciens sont appelés à intervenir à leur propos. La participation des citoyens dans l'espace public permet l'exercice des débats qui visent, et réussissent jusqu'à un certain point, à maintenir la cohésion d'une société différenciée et traversée de conflits sociaux (Flacher, 2000).

Comme le souligne Jacques Lagroye, l'analyse des politiques publiques permet de s'interroger sur les règles des interactions entre les différents acteurs, que celles-ci soient formellement codifiées et institutionnalisées ou qu'elles se soient simplement imposées de fait à tous les groupes – au point qu'elles puissent être considérées comme caractérisant le plus exactement chacune des sociétés politiques étudiées (Lagroye 1993 ; 410). La prise en considération de ces règles, particulièrement des trois

composantes de l'espace public que nous avons identifiés, devient primordiale pour comprendre les différences entre les régimes. Ainsi, il existe une causalité mutuelle entre ces trois axes, puisque les médiations et la participation politiques permettent que les situations sociales entraînent des interventions en termes de politiques sociales et que ces politiques entraînent des résultats qui transforment, justement, les situations et engendrent des modifications nouvelles ou la persistance des anciennes. Le modèle qui servira à évaluer ces différences entre les régimes est d'ailleurs construit sur la base d'un ensemble de variables se référant à ces trois composantes : les situations sociales, les programmes sociaux et la participation politique.

Avant de tenter de déterminer à l'aide d'un modèle quantitatif si un ensemble de pays possédant un niveau de développement similaire peut être regroupé selon la typologie d'Esping-Andersen et de Leibfried, nous allons aborder dans le prochain chapitre différentes considérations méthodologiques permettant la réalisation d'analyse au moyen de la méthode de classification hiérarchique.

Chapitre 4 – Les systèmes nationaux versus les spécificités locales

« L'Accord prévoit : des règles générales qui empêchent les gouvernements d'ériger de nouveaux obstacles commerciaux et qui les obligent à réduire les obstacles existants dans les domaines visés par l'Accord; des obligations précises dans dix secteurs économiques - par exemple les marchés publics, la mobilité de la main-d'œuvre et l'investissement - qui représentent un pourcentage important de l'activité économique au Canada; la rationalisation et l'harmonisation des règlements et des normes (par exemple dans les domaines des transports et de la protection des consommateurs); un mécanisme structuré de règlement des différends auquel pourront recourir les particuliers et les entreprises de même que les gouvernements; l'engagement de libéraliser encore davantage le commerce par des négociations continues et par l'application de programmes de travail précis. »

-- *Industrie Canada, l'Accord sur le commerce intérieur, 1995.*

4.1. Des variantes infra-nationales à déceler

Les dynamiques et les transformations entourant les choix de sociétés dans les régimes providentiels se réalisent, comme nous avons vu au chapitre précédent, dans un espace public à travers duquel des institutions et des acteurs prennent position. De plus, la relation de causalité entre les situations sociales, les programmes sociaux et la participation politique est sujette aux décisions prises antérieurement et se limitent et s'inscrivent dans des logiques établies (histoire, culture, démographie, marché global, etc.). Sur la base de ces considérations, et partant des observations théoriques issues du chapitre 2 portant sur la typologie de Esping-Andersen et Leibfried, il est probable qu'il existe effectivement des différences quant aux choix faits par les nations pour articuler leurs décisions politiques quant à l'interdépendance entre les dépenses sociales et la performance économique. Suivant que cette hypothèse s'avère juste, il est impératif de pousser plus loin l'analyse et se questionner sur la marge de manœuvre et l'autonomie des gouvernements locaux pour réduire les inégalités sociales et organiser la société civile. Ce questionnement a d'ailleurs fait l'objet de travaux comparatifs portant sur les gouvernements locaux et les systèmes nationaux. Or, ces recherches, plus souvent qu'autrement, ont démontré que les comparaisons internationales, comme

la typologie de Gøsta Esping-Andersen, offrent une vision nationale qui masque de façon importante les disparités et spécificités locales (Martin, 1997).

Bien que Esping-Andersen stipule que « [son] objectif n'était pas [...] de développer une typologie, mais plutôt d'expliquer pourquoi les États-providence ont évolué de manière différente et si de telles variations faisaient une différence »⁶², certains auteurs ont constaté que le fait de définir des types amenait inévitablement à l'opposition des « systèmes nationaux de protection collective » (Martin, 1997). Un tel exercice amène l'analyse à négliger les différences qui peuvent exister à l'intérieur même des diverses localités des pays à l'étude. Des études sur l'Italie (Bagnasco, 1990 ; Barbagli, 1995) et la France (Le Bras et Todd 1981) ont d'ailleurs fait valoir d'importantes variantes infra-nationales. L'Allemagne constitue également une nation où les disparités locales sont considérables. Ainsi, lorsque la famille, qui occupe une place dominante dans l'allocation des ressources pour le bien-être des individus, ne parvient pas à jouer son rôle de pourvoyeur, c'est au groupe professionnel de prendre la relève. Lorsque ce dernier échoue, le soutien provient de la communauté locale, ensuite du *landt* et, en dernier ressort, de l'État fédéral. Cette diversité d'acteurs permet d'imaginer des disparités importantes entre chacune des régions de l'Allemagne. Emmanuel Todd, dans *L'invention de l'Europe* (1996), démontre dans son étude (qui couvre cinq siècles) qu'il existe un lien important entre les structures familiales régionales et certains phénomènes de divergences religieuses, culturelles, économiques et idéologiques. Ces résultats suggèrent des dissimilitudes importantes dans l'organisation et la réponse aux besoins des différentes communautés d'une nation.

4.2. La marge de manœuvre des provinces canadiennes

Une typologie doit faire preuve de « parcimonie analytique » (Esping-Andersen, 1999 ; 73). Or, travailler sur les disparités locales correspond à une approche plus précise, spécifique et nécessaire afin de comprendre les régimes providentiels. Toutefois, il peut devenir problématique de prendre en considération toutes les

⁶² ESPING-ANDERSEN, Gøsta. (1999b) *Les trois mondes de l'État providence; Essai sur le capitalisme moderne*, p.277.

communautés locales de tous les pays qui sont sujets à la typologie puisque la diversité de modèles organisationnels bloqueraient toute perspective de « tableau de pensée homogène ». Il peut cependant être intéressant, en se servant d'un modèle théorique stable, d'évaluer la spécificité des gouvernements locaux en y introduisant des données particulières à ces gouvernements. Le simple ajout de quelques cas n'altèrent en rien l'analyse lorsqu'un modèle s'avère stable.

Dans la partie qui suit nous identifions les éléments qui justifient l'importance d'évaluer la marge de manœuvre des provinces canadiennes dans un contexte politique de nature fédéraliste. Il sera ainsi question, dans un premier temps, d'éléments qui uniformisent les provinces dans le giron canadien, tels que la présence de trois paliers de gouvernement et le rôle du fédéral dans le commerce et les accords élaborés. Dans un deuxième temps, nous aborderons les facteurs qui permettent aux provinces de se distinguer de leur homologue fédéral. La juridiction des programmes sociaux et les caractéristiques ethniques et culturelles seront particulièrement examinées. Deux hypothèses complémentaires découleront de l'analyse de ces différents éléments.

4.2.1. Facteurs d'uniformité entre les provinces

4.2.1.1. La présence de trois paliers de gouvernement

Le Canada est un État fédéral constitué d'un gouvernement central et de dix provinces et trois territoires ayant chacun une capitale et un gouvernement. Chaque niveau de gouvernement possède des pouvoirs sur le plan législatif, exécutif et judiciaire. Selon la Constitution canadienne (Articles 91 à 95), le gouvernement fédéral détient les compétences sur des questions d'ordre national, telles que sur le système monétaire et bancaire, la défense militaire, le droit criminel, le commerce interprovincial et international, et les pêcheries. Les provinces, pour leur part, ont une compétence exclusive dans des secteurs de la sécurité sociale, la santé, l'enseignement, la propriété et les droits civils, l'administration de la justice, les ressources naturelles et les institutions municipales. Quoique les municipalités soient un palier gouvernemental, au même titre que le fédéral et le provincial, celles-ci demeurent toutefois sous juridiction provinciale. Avec la présence de ces trois paliers de gouvernement, le Canada est un

univers politique complexe où il existe, à l'intérieur même des provinces, divers modes d'organisations politiques et sociales de la société civile. Cependant les compétences du gouvernement fédéral sur des questions d'ordre nationales crée une certaine uniformité dans l'élaboration des programmes sociaux au niveau provincial (financement avec certaines conditions au niveau du transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS)) tout comme sur le plan municipal.

4.2.1.2. Le rôle du fédéral dans le commerce

Le positionnement du Canada au niveau du commerce international en tant qu'État fédéraliste négociant la contre-partie sur des questions cruciales avec les autres nations, tel que l'énergie à titre d'exemple, joue aussi un rôle clé dans l'élaboration des politiques au niveau provincial. Grâce à ce mandat, le gouvernement fédéral réduit les divisions internes et la compétition entre les provinces au sein de l'État. Il est alors plus difficile pour les provinces de négocier avec les nations sur des enjeux importants sans passer par leur homologue fédéral. Ceci rend plus difficile le marchandage du marché de certains produits clé représentant des enjeux financiers considérables. C'est le cas, par exemple, du marché de l'énergie pour le Québec, grand producteur de ressources hydroélectriques, et pour l'Alberta, détenteur d'importantes ressources en pétrole. Pour ce qui est du commerce entre les provinces, le gouvernement fédéral est aussi un acteur clé lorsqu'il s'agit d'élaborer des accords tel que celui sur le commerce intérieur signé en 1995 par toutes les provinces⁶³ (accord résumé en exergue au début de ce chapitre). Ce type d'accord a eu des répercussions considérables dans l'élaboration des programmes sociaux. Par exemple, cet accord prévoit une réduction stricte des obstacles commerciaux et de mobilisation de la main d'œuvre, ce qui correspond à des enjeux monétaires importants (éducation et formation professionnelle, santé et accident de travail, etc).

⁶³ Un résumé de l'Accord est présenté en exergue en début de chapitre.

4.2.2. Facteurs de différenciation entre les provinces

4.2.2.1. La juridiction des programmes sociaux

Mise à part l'assurance-emploi qui relève des compétences fédérales, la responsabilité des programmes sociaux que détiennent les provinces s'avère un élément fondamental quant aux distinctions dans l'organisation sociale et politique des provinces (santé, éducation, montant accordé en prestation d'assistance sociale, etc.). Cette responsabilité, d'ailleurs, a pris beaucoup plus d'ampleur depuis 1996 avec l'instauration par le gouvernement fédéral du « transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux »⁶⁴. Ce transfert correspond au montant distribué aux provinces en échange d'une seule norme obligatoire, à savoir qu'on ne peut refuser de l'aide aux requérants du simple fait qu'ils proviennent d'une autre province que celle où ils font la demande d'aide (maintenant appelée garantie des droits de mobilité). En échange de cette garantie, les provinces gèrent à leur gré leurs programmes sociaux. Ils peuvent aussi déléguer certaines responsabilités aux municipalités. Comme le démontre d'ailleurs le tableau I, la proportion des dépenses courantes des divers paliers de gouvernement dans l'allocation des ressources en biens et services aux citoyens diffèrent entre les provinces. Par exemple, bien que la proportion des dépenses provinciales pour chacune des provinces à l'étude est plus grande que pour les deux autres paliers, l'Ontario et l'Alberta semblent miser davantage sur les communautés locales pour satisfaire les citoyens tandis que la Colombie-Britannique et le Québec ont un gouvernement provincial qui prend plus de place. Ces résultats laissent croire à une plus grande décentralisation des pouvoirs en Ontario et en Alberta, ce qui a comme effet que les programmes sociaux sont organisés différemment.

⁶⁴ Le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) est le plus important transfert fédéral en pourcentage de leurs dépenses aux provinces et aux territoires. Il contribue au financement des soins de santé, de l'enseignement postsecondaire, ainsi que de l'aide sociale et des services sociaux, y compris le développement de la petite enfance, sous forme de versements en espèces et de transferts de points d'impôt (Ministère des finances du Canada).

Tableau I - Proportion des dépenses des divers paliers de gouvernement du Canada pour 1997

Provinces	Local	Provincial	Fédéral
Québec	14,0 %	48,0 %	38,0 %
Ontario	18,9 %	43,1 %	38,0 %
Alberta	17,4 %	45,0 %	37,6 %
Colombie-Britannique	14,1 %	48,9 %	37,0 %

(Tiré des Comptes économiques provinciaux, 1998)

4.2.2.2. L'origine, la culture et la langue

Les politiques sociales, comme il a été question aux chapitres 2 et 3, ont comme objectif de palier aux risques associés aux faiblesses du marché économique et aux risques de la vie de tous les jours (santé, maladie, accident de travail, etc.). Elles permettent aussi de réduire les inégalités sociales de classes, de genre et d'ethnicité. Sur la base de ces politiques, les spécificités démographiques, culturelles et historiques vont à priori influencer les choix de sociétés selon les régions. Par exemple, un examen des spécificités culturelles de la population canadienne permet de faire ressortir un Québec se démarquant des autres provinces canadiennes par son origine et sa langue distincte (une démarcation qui a amené deux référendums en quinze ans). D'ailleurs sur la question de la langue, le Québec, confronté à un bassin démographique de près de 300 millions d'anglophones qui le ceinture, a mis sur pied un organisme gouvernemental (Office de la langue française) qui fait la promotion du français pour maintenir l'identité québécoise. Il existe donc au niveau de la politique québécoise des enjeux de société (qui sont d'ailleurs encore plus présent avec le Parti Québécois au pouvoir) qui opposent le Québec au gouvernement fédéral, et dans la même veine, aux autres provinces canadiennes (d'origine britannique) et territoires. Ainsi donc, selon les provinces et les régions, les enjeux vont différer et, selon les négociations qui se déroulent à l'intérieur de l'espace public, la nature des politiques sera différente.

4.3. Complexité de l'analyse et objet de ce travail

Ces quelques éléments illustrent bien la complexité politique qui résulte de la présence de trois paliers de gouvernement. Compte tenu que le Canada est un État

fédéral et que chacune des provinces et des territoires qui le composent ont une part de responsabilité dans l'organisation des programmes sociaux et économiques, un examen sera donc accompli pour déterminer la marge de manœuvre des gouvernements provinciaux dans leur propre juridiction. Retracer les caractéristiques providentielles des provinces canadiennes n'est pas une tâche aisée puisque la présence du gouvernement fédéral influence en parti l'orientation et le financement des politiques provinciales (avec le « Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux »). Ainsi certains éléments ont un effet quant à l'uniformisation des provinces tandis que d'autres conduisent les provinces à se différencier sur certaines questions. Nous pouvons émettre, comme première hypothèse, qu'il est probable qu'à un niveau d'analyse plus globale, les différences soient peu significatives et, qu'en ce sens, l'on retrouve les provinces dans le même regroupement que le Canada. Une des premières tâches sera donc de déterminer si les quatre provinces appartiennent au regroupement libéral. Cette première série d'analyse devra aussi être orienté, comme nous le verrons au chapitre 6, sur l'analyse singulière de chacun des trois axes théoriques vus plus tôt. Ces analyses plus globales nous permettront de voir si les provinces se distinguent sur le plan des programmes sociaux, des situations sociales ou de la participation politique. Par la suite, suivant que la première hypothèse s'avèrerait juste, il importera d'analyser indépendamment les résultats sur les variables de chacune des provinces pour évaluer si le Québec et les autres provinces se distinguent du centroïde libéral et de « l'ultra-libéralisme » américain. Cette dernière analyse nous permettra de caractériser les quatre provinces à l'étude, selon la typologie d'Esping-Andersen et Leibfried, et de voir, de plus, comment celles-ci s'éloignent ou se rapprochent des États-Unis, principal partenaire économique du Canada.

Avant de déterminer quelles sont les caractéristiques providentielles des quatre provinces, nous nous tournons au prochain chapitre vers des considérations méthodologiques qui permettent la réalisation d'analyse au moyen de la méthode de classification hiérarchique. Par la suite, nous examinons, à l'aide d'un modèle quantitatif, si un ensemble de pays possédant un niveau de développement similaire peut être regroupé selon la typologie d'Esping-Andersen et Leibfried.

Chapitre 5 – Modèle d’analyse et méthodologie

« Classification is a basic human mental process. Relevant groupings can provide economy of memory, predictive power, or possible theoretical development. Much classificatory activity is carried out at a subjective level. However, with the advent of high-speed computational equipment, many disciplines have been involved in the development of automatic or objective algorithms for the generation of classifications...».

-- *Glenn W. Milligan et Martha Cooper, Methodology Review: Clustering Methods, 1987.*

5.1. Considérations théoriques sur la méthodologie

Notre recherche vise à démontrer qu’il existe des différences quant aux choix que font les sociétés pour articuler les décisions politiques quant à l’interdépendance entre les dépenses sociales et la performance économique. Il s’agit donc de déterminer s’il existe une cohérence entre les résultats issus de nos analyses et les travaux, qui sont de nature qualitative, d’Esping-Andersen et de Leibfried. Afin de mettre à l’épreuve la typologie des régimes providentiels de ces deux auteurs, trois grandes décisions ont été prises quant à la méthodologie à adopter. Ces décisions portent sur le choix des cas, sur le choix des variables et sur la détermination des métriques et des algorithmes de regroupement utilisés dans le cadre de l’analyse de classification hiérarchique. Tournons-nous maintenant en détails vers ces choix.

5.1.1. Le choix des cas

Puisque nous nous intéressons aux sociétés avancées, c’est-à-dire des sociétés caractérisées par une économie de production de marché capitaliste et possédant des programmes sociaux, une analyse comparative des différents régimes providentiels se doit d’inclure l’ensemble de ces sociétés. Nous avons donc choisi d’étudier les régimes des pays membres de l’Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), une organisation internationale qui comprend, à quelques exceptions près, les

29 pays les plus développés sur le plan économique à l'échelle mondiale⁶⁵. À chaque année, et pour chacun de ses membres, cet organisme recueille des compendiums de données auprès des instances statistiques des pays sur différents thèmes qui couvrent en presque totalité la vie sociale, économique, culturelle et politique. Ces données sont par la suite assemblées de façon à pouvoir effectuer des comparaisons entre les pays. L'utilisation des pays de l'OCDE nous permet donc d'avoir accès à d'abondantes données qui de plus sont non seulement comparables mais également disponibles, dans la plupart des cas, sur de nombreuses années, permettant ainsi des analyses dans le temps.

Ces pays ont pour la plupart un niveau de développement social et économique qui s'accompagne de programmes sociaux mis en place en fonction de différents choix politiques. Un examen des données disponibles nous a cependant permis de constater que pour certains pays, tels le Mexique, la Corée et la Turquie et les pays anciennement-communistes (Hongrie, Pologne, République Tchèque), le niveau de développement social est plutôt faible. Et de fait, il existe peu d'informations (c'est-à-dire les données sont moins abondantes) quant à leurs programmes sociaux, souvent plus rudimentaires. Cette situation nous a donc contraint à ne pas les inclure dans notre analyse. Or, des travaux préliminaires présentés plus en détail au chapitre suivant (St-Arnaud, S., P. Bernard et J. Boisjoly, (2000)) nous ont confirmé que ces pays ont effectivement des particularités qui les différencient des autres pays de l'OCDE. Par ailleurs, le retrait de ces pays n'affecte en rien notre objectif de confirmer la typologie de Esping-Andersen et de Leibfried puisque les pays qu'ils ont étudiés correspondent à ceux que nous avons retenus de la liste de l'OCDE. Il existe donc une cohérence entre notre perspective théorique, le choix des pays et, ce que nous aborderons maintenant, les variables propres à notre modèle.

⁶⁵ Les 29 pays membres de l'OCDE sont les suivants : Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Corée, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Japon, Luxembourg, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Suède, Suisse et la Turquie.

Pour ce qui est de l'analyse qui sera réalisée sur les spécificités locales, nous avons opté pour le Québec, l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique, les quatre provinces canadiennes les plus importantes sur le plan économique.

5.1.2. Le choix des variables

Afin de pouvoir caractériser les régimes providentiels des différents pays, nous estimons qu'ils doivent être analysés selon les trois axes théoriques présentés au chapitre 3, à savoir

- 1- Les caractéristiques des programmes sociaux
- 2- Les situations sociales
- 3- Les processus politiques

Le Tableau II présente les indicateurs se rapportant aux caractéristiques des programmes sociaux. Ce compendium de variables porte sur les dépenses des administrations publiques, les recettes courantes des administrations, les dépenses en santé, et les dépenses en éducation et en formation de la main-d'œuvre. Il comprend aussi un ensemble de variables se rapportant à l'imposition et aux cotisations des employés et des employeurs à la sécurité sociale. Enfin, ce tableau présente des variables qui reflètent le nombre d'années depuis l'instauration de politiques sociales portant sur la vieillesse, la maladie, l'assurance-chômage, les accidents de travail et l'allocation familiale; ce sont des indicateurs (approximatifs) de la profondeur de l'engagement des pays dans l'élaboration des programmes de sécurité sociale.⁶⁶ .

La deuxième série de variables, dont le Tableau III en fournit la liste, se rapporte à l'axe des situations sociales. Ces variables, regroupées sous des thèmes tels que la performance économique, le marché de l'emploi, le développement scientifique et la santé, permettent d'évaluer l'impact des programmes sociaux sur la situation économique de la population et sur la performance des systèmes de santé et

⁶⁶ Il aurait été intéressant d'approfondir le modèle avec des données spécifiques à propos des paramètres des programmes de protection sociale. Par exemple, observer des éléments tels que le taux de remplacement salarial par l'assurance-chômage, le nombre de semaines requises pour avoir accès à des bénéfices. Or, l'utilisation de la méthode de classification hiérarchique exige la présence de données pour chacune des variables, données qui ne sont pas toujours disponibles pour tous les pays à ce niveau de détail.

d'éducation. Soulignons que nous avons également retenu la variable taux d'activité des femmes et ce afin d'évaluer l'impact des politiques défamilialisantes.

Finalement, la dernière série de variables, aussi présentée au Tableau III, décrit les processus de participation politique. La participation électorale, le taux de syndicalisation, le niveau de confiance envers autrui et le nombre de journaux lus quotidiennement forment cette troisième série de variables. Ces quatre variables permettent de jauger la participation de la population dans l'espace public et ainsi mesurer la possibilité qu'offre le politique pour débattre des questions sociales.

Soulignons que les données utilisées dans le cadre de cette recherche sont tirées de répertoires statistiques de l'OCDE, de l'ONU, de l'UNICEF, de la Banque Mondiale, de travaux de Knack et Keefer (1997), de la Social Security Online des États-Unis et du « World Survey Value » (voir l'annexe pour une description plus détaillée des sources). Pour ce qui est des variables portant sur les provinces, les données sont tirées de Statistique Canada, de l'Institut de Statistique du Québec, de Santé Canada et de Mediastop Inc. E&OE

Tableau II – La liste des caractéristiques des programmes sociaux

Caractéristiques des programmes sociaux	
Dépenses courantes des administrations publiques pour 1996 (% du P.I.B)	Pourcentage des dépenses publiques accordé à la santé par rapport aux dépenses publiques totales pour 1996
Dépenses de consommation finale -- dépenses courantes (à l'exclusion des dépenses en capital) de fonctionnement des administrations publiques, déduction faite des ventes de biens et services et de la formation de capital fixe pour compte propre ; ces dépenses incluent la rémunération des salariés, c'est-à-dire les salaires et traitements ainsi que les contributions aux régimes de sécurité sociale, de retraite, de garantie de revenu, etc. (% du PIB) pour 1997	Proportion des dépenses publiques en santé par rapport aux dépenses totales du PIB en santé pour 1996
Transferts de Sécurité sociale -- Prestations versées aux individus au titre des régimes de sécurité sociale et généralement financées par un fond spécial. (% du PIB) pour 1997	Nombre de médecins pour 1000 habitants pour 1996
Subventions et autres transferts -- Subventions (transferts courants ou subventions accordées par l'État à des entreprises publiques ou privées, essentiellement pour couvrir des pertes d'exploitation)... Autres transferts (autres transferts courants, transferts d'actifs incorporels et transferts nets en capital) (% du PIB) pour 1997	Dépense de l'éducation nationale en pourcentage du PIB pour 1996
Dépenses d'investissements de l'État -- formation brute de capital fixe plus variation des stocks (investissement brut). L'investissement net s'obtient en déduisant la consommation de capital fixe. (% du PIB) 1997	Dépenses publiques en pourcentage du PIB pour la formation professionnelle pour 1996
Versements des intérêts des emprunts de l'État (y compris achats nets de terrains, loyers et redevances) (% du PIB) pour 1997	Nombre d'années depuis la première loi sur la vieillesse, l'invalidité et la mort pour 2000
Recettes courantes des administrations publiques pour 1996 (% du P.I.B)	Nombre d'années depuis la première loi sur la maladie et la maternité pour 2000
Versements d'impôts sur le revenu des personnes physiques célibataires en pourcentage des salaires bruts pour 1996	Nombre d'années depuis la première loi sur l'assurance-chômage pour 2000
Cotisations de sécurité sociale sur le revenu des personnes physiques en pourcentage des salaires bruts pour 1996 (Célibataire disposant d'un salaire unique égal à celui de l'ouvrier moyen)	Nombre d'années depuis la première loi sur les accidents de travail pour 2000
Cotisations des employeurs au financement de la sécurité sociale pour chaque salarié (célibataire) disposant d'un salaire unique égal à l'ouvrier moyen pour 1996	Nombre d'années depuis la première loi sur l'allocation familiale pour 2000

Tableau III - La liste des variables décrivant les situations sociales et les processus politiques

Variables décrivant les situations sociales	Variables décrivant les processus politiques
Pourcentage total de la population active qui est au chômage pour 1997	Pourcentage de la population qui a voté aux dernières élections de la chambre basse ou unique 1997
Chômage de longue durée (12 mois et plus) par rapport au chômage total pour 1997	Indice du niveau de confiance envers autrui (Tiré de Knack et Keefer 1997)
Croissance du PIB pour 1988-1998 (variation moyenne annuelle en volume, en %)	Nombre de journaux lus quotidiennement par 1000 habitants pour 1990/1996
Taux d'emploi dans l'administration publique par rapport à l'emploi total pour 1995 (pourcentage)	Proportion des salariés qui font partie d'une organisation syndicale pour 1995
Taux d'inflation pour 1996	
Taux de participation pour 1997	
Taux d'activité des femmes pour 1997	
Taux de mortalité infantile (décès d'enfants de moins d'un an pour 1000 naissances vivantes) pour 1995	
Indice conjoncturel de fécondité (Nombre moyen d'enfants par femme âgée de 15 à 49 ans) pour 1996	
Espérance de vie à la naissance, 1997	
Âge des femmes à la naissance du premier enfant pour 1993	
Nombre de scientifiques et de techniciens qui font de la recherche et du développement de nouvelles connaissances et de l'application de celle-ci par 1000 habitants pour 1990-96	

5.1.3 La méthode d'analyse de classification hiérarchique

L'analyse de classification hiérarchique que nous adoptons, une méthode qui permet de regrouper des cas, en l'occurrence des pays, qui présentent des caractéristiques similaires sur des ensembles de variables et de former des types empiriques homogènes⁶⁷, a comme objectif de mettre à l'épreuve trois hypothèses. La première a trait à l'existence de types globaux de régimes providentiels, que nous serons en mesure de déceler par l'analyse de l'ensemble des variables. Partant du principe qu'il existe trois sous-ensembles de variables distincts (programmes sociaux, situations sociales et participation politique) présumément liés par une causalité mutuelle, notre deuxième hypothèse prévoit qu'une analyse appliquée séparément à chacun d'entre eux permettra de retrouver le découpage des régimes providentiels proposé par Esping-Andersen et Leibfried dans chacun des trois axes. Finalement, nous tenterons d'évaluer la marge de manœuvre des provinces dans le cadre du contexte particulier qu'est le système fédéraliste canadien.

Pour ce qui est de la démarche ainsi que des étapes de réalisation de cette analyse, les procédures proposées par Dubes et Jain (1980) et Rapkin et Luke (1993) serviront de modèles de référence. L'analyse de classification hiérarchique est « proche des techniques de reconnaissance de forme, qui comportent toujours une grande part de subjectivité »⁶⁸. Il s'agit dans les faits d'une méthode d'analyse exploratoire où l'objectif fondamental est d'arriver, à partir d'un modèle théorique, à la classification qui présente le plus de similarités avec les hypothèses formulées. Cette méthode d'analyse doit le plus souvent être appliquée à plusieurs reprises, avec des variantes nécessaires, avant d'arriver à des résultats stables et significatifs au plan théorique. Avant de débiter l'analyse de classification hiérarchique à proprement parler, certains aspects spécifiques à cette méthode restent à être définis afin d'en montrer la conformité aux particularités de notre modèle théorique. C'est ce à quoi nous nous tournons dans les pages qui suivent.

⁶⁷ RAPKIN, Bruce D. et Douglas A. Luke. (1993) *Cluster Analysis in Community Research: Epistemology and Practice*, p.251. (Traduction libre)

⁶⁸ FALISSARD, Bruno. (1996) *Comprendre et utiliser les statistiques dans les sciences de la vie*, p.189.

Standardisation des variables

Examinons tout d'abord l'échelle de mesure des variables, puisque les variables utilisées dans cette analyse n'ont pas toutes les mêmes unités de mesure, ni la même étendue. Les unités de mesure propres aux variables utilisées dans cette étude correspondent tout aussi bien à des pourcentages, qu'à des taux pour mille et même à des années. Pour éviter que certaines variables mesurées avec des unités de haut cardinal dominant l'analyse (Rapkin et Luke, 1993), une standardisation sur une échelle de 0 à 1 a été réalisée. Cette procédure consiste à soustraire la valeur minimum de chaque item à standardiser, la valeur alors obtenue étant par la suite divisée par son étendue. Suite à une série de tests faits sur huit procédures de standardisation, Milligan et Cooper (1987 : 344) ont démontré que la standardisation sur une échelle de 0 à 1 est le procédé qui donne les résultats les plus satisfaisants.

Mesure de distance

Après cette première étape de standardisation, certains choix doivent être effectués au sujet des opérations mathématiques de regroupement. Comme nous l'avons exposé auparavant, l'analyse de classification hiérarchique cherche à regrouper des cas (ou des variables) en fonction des similitudes au niveau des valeurs des données. Le premier élément à prendre en considération est la mesure de distance entre les points. Le choix d'une mesure de similarité doit être fait selon le design de la recherche (contexte philosophique, théorique et pratique du problème de classification)⁶⁹. Il existe pour chaque type de données (métriques, ordinales ou nominales) des séries de mesure de distance appropriées. Dans le cadre de notre analyse, toutes les variables se présentent sous forme métrique et la mesure utilisée est la distance «euclidienne au carré». Ce type de mesure permet de donner aux distances plus fortes beaucoup plus d'importance (Rapkin et Luke, 1993). Partant du fait que les cas utilisés dans cette analyse présentent plusieurs similitudes au plan des valeurs des

⁶⁹ BLASHFIELD, R.K., et M.S. Aldenderfer. (1988) *The methods and problems of cluster analysis*, p.457. (Traduction libre)

données, cette mesure va nous conduire à mettre mieux en évidence les différences observées.

L'algorithme de regroupement

L'étape suivante consiste à choisir la méthode d'agrégation ou l'algorithme de regroupement. Ainsi une fois les distances entre les points ou les paires déterminées, par la distance euclidienne au carré, il s'agit de définir de quelle façon les distances ou les profils de réponses seront regroupés. Il existe plusieurs types d'algorithme de regroupement et chacun a ses avantages et ses inconvénients. Dans le cadre de notre analyse, nous avons privilégié la méthode d'agrégation de Ward, méthode développée, selon Blashfield et Aldenderfer (1988 :449), pour minimiser la variance à l'intérieur des regroupements. La spécificité de cette méthode fait en sorte qu'un regroupement est dorénavant défini comme un groupe d'entités dans lequel la distance entre les membres est relativement petite (Blashfield et Aldenderfer, 1988). Cette spécificité permet de maximiser l'homogénéité des regroupements.

Une classification arborescente : le dendogramme

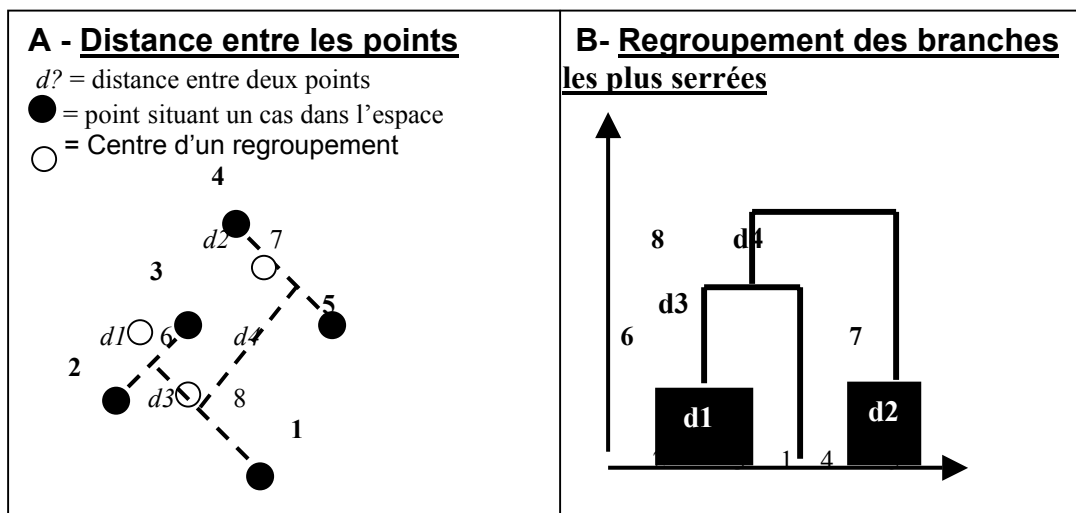
Examinons maintenant la question de la classification arborescente de l'analyse de classification hiérarchique, classification communément appelée « dendogramme » lorsqu'elle est présentée sous forme graphique. La compréhension du dendogramme est essentielle car ce dernier permet de visualiser comment des cas s'amalgament en sous-groupes relativement homogènes dans un espace défini en fonction de résultats obtenus sur un ensemble de variables. Pour bien illustrer le processus de construction d'un dendogramme, nous allons nous servir de la Figure 5.⁷⁰ La section **A** nous donne à voir comment s'organise le calcul des distances entre les points tandis que la section **B** expose comment se regroupent les branches du dendogramme.

Pour parvenir à rassembler des cas en fonction de leurs similarités, la méthode de classification hiérarchique cherche à regrouper les cas en fonction de l'étendue des

⁷⁰ (Cette figure a été construite en combinant une série de figures tirée d'un texte de Bruno Fallisard qui porte le titre *Comprendre et utiliser les statistiques dans les sciences de la vie* (1996))

distances qu'ils entretiennent en regard des différentes variables introduites dans le modèle (la plus petite distance entre deux cas caractérise ces derniers comme ayant le plus de similarités). Il est à noter que chaque point présenté dans la section **A** de la Figure 5 correspond à un cas défini dans un espace suivant ses résultats obtenus sur un ensemble de variables. Si nous observons, dans un premier temps, la distance la plus courte séparant deux points dans la section **A**, les points 2 et 3 semblent effectivement posséder la distance la plus courte. La distance 1 (d_1) est illustrée dans la section **B** par le regroupement des branches 2 et 3 qui forme le rectangle d_1 . Le regroupement qui assimile les points 2 et 3 est dorénavant représenté par le point 6 qui constitue le centre de ce groupe et, par le fait-même, devient un nouveau cas. Si nous refaisons le même exercice mais en examinant la deuxième plus petite distance, nous pouvons voir que les points 4 et 5 sont très rapprochés. Le rectangle d_2 de la section **B** représente le regroupement des branches 4 et 5. Le point 7 de la section **A** représente ainsi le centre du regroupement des points 4 et 5. La distance entre le nouveau point 6 et le point 1 correspond ensuite à la troisième distance la plus courte. Celle-ci est représentée par la distance 3 (d_3) dans la section **B**. Comme dans le cas des deux distances précédentes, le point 8 devient maintenant le centre du regroupement des cas 2, 3 et 1. Finalement, la distance 4 correspond au regroupement des points 7 et 8.

Figure 3 – Les étapes à la base de la construction d'un dendrogramme



(Tiré de Bruno Fallisard (1996) *Comprendre et utiliser les statistiques dans les sciences de la vie*, p.186-188.)

L'analyse de la section **B** permet maintenant de considérer qu'une analyse conduisant à deux regroupements seulement forme un premier sous-groupe homogène contenant les cas 2, 3 et 1. Le deuxième sous-groupe possède pour sa part les cas 4 et 5. Si nous désirions pousser l'analyse de façon à obtenir trois regroupements, nous nous retrouvons alors avec un premier groupe contenant les cas 2 et 3, un deuxième groupe avec les cas 4 et 5, et, finalement, un troisième groupe constitué du seul cas 1.

Le dendogramme est donc, comme nous pouvons le constater, un outil qui permet de visualiser comment se regroupent les cas en sous-groupes homogènes. Les principaux résultats de notre recherche seront présentés à l'aide de cette classification arborescente.

Suite à ces différentes considérations méthodologiques qui permettent la réalisation d'analyse au moyen de la méthode de classification hiérarchique, nous allons maintenant tenter de confirmer, dans la prochaine section, l'existence de la typologie de Esping-Andersen et de Leibfried quant aux modèles providentiels en examinant une multitude d'indicateurs sociaux au moyen d'analyses de classification hiérarchique.

Chapitre 6 – Quatre régimes providentiels qui s'avèrent stables

Après avoir brièvement décrit les analyses faites antérieurement qui justifient le retrait des pays moins développés de l'OCDE, nous allons examiner, en trois étapes, la première série de résultats. Dans un premier temps, nous allons tenter de confirmer, pour l'ensemble des variables et pour chacun des axes théoriques, la typologie d'Esping-Andersen et de Leibfried. Nous examinerons dans une deuxième étape l'évolution de notre typologie dans le temps, en comparant les années 1990 aux années 1980. Enfin, nous tenterons de situer le Canada dans les mondes du « capitalisme providentiel ».

6.1. Les régimes providentiels au milieu des années 90 (1993-1997)

6.1.1. D'abord, des regroupements selon le niveau de développement

Des analyses préliminaires (S. St-Arnaud, P. Bernard et J. Boisjoly, 2000), basées sur l'ensemble des pays membres de l'OCDE et sur l'exploitation d'indicateurs se référant à des schèmes de modernisation (espérance de vie, niveau d'éducation, dépenses militaires, etc.) repris de l'Indice de Progrès Social (ISP) de Richard Estes (1997)⁷¹, ont permis d'explorer les données disponibles pour les pays moins développés de l'OCDE et d'évaluer le niveau de développement de leurs programmes sociaux. Par le biais de ces analyses, nous avons pu confirmer l'existence, d'une part, des quatre types de régimes providentiels proposés par Esping-Andersen et Leibfried et, d'autre part, de trois autres types. Le premier de ces trois nouveaux types identifiés correspond aux pays ex-communistes (Hongrie, Pologne République Tchèque); le deuxième au regroupement de pays qui affichent un niveau de développement plus faible (Mexique, Corée et Turquie), et enfin le troisième coïncide avec le Japon qui semble être caractérisé par un type de développement qui lui soit propre.

Ces analyses ont permis de caractériser les pays ex-communistes et les pays moins développés comme étant plus faibles, au niveau de la stabilité politique, la santé,

⁷¹ L'indice de Progrès social (ISP) de Richard Estes est composé de 45 variables qui sont réparties en 10 catégories (éducation, santé, situation des femmes, militaire, démographique, géographique, ordre social, culture, protection sociale).

l'éducation et l'économie, comparativement t aux autres types de régimes du modèle, à savoir social-démocrate, conservateur, libéral et latin. Pour ce qui est du Japon, il semble posséder beaucoup plus de similarités avec le régime latin qu'avec tous les autres types de régime. Ces similarités peuvent être dues en partie à l'influence du confucianisme (dans le cas du régime latin, l'influence de la religion catholique) sur l'idéologie entourant le développement des politiques sociales et sur le rôle important attribué à la famille (Jones, 1993). Si le Japon n'est pas regroupé avec les pays latins cependant, c'est qu'il présente de meilleurs résultats sur d'autres dimensions telles que l'éducation, la santé et l'économie. Ces analyses nous ont contraints à retirer les pays des ces trois ensembles (c'est-à-dire pays moins développés, ex-communistes et Japon) pour les analyses subséquentes; non seulement sont-ils très différents des autres, mais nous possédons peu de données pour ces pays sur des variables portant spécifiquement sur les programmes sociaux. Notons aussi que le Luxembourg et la Suisse ont également été retirés en raison de données manquantes ou non comparables.

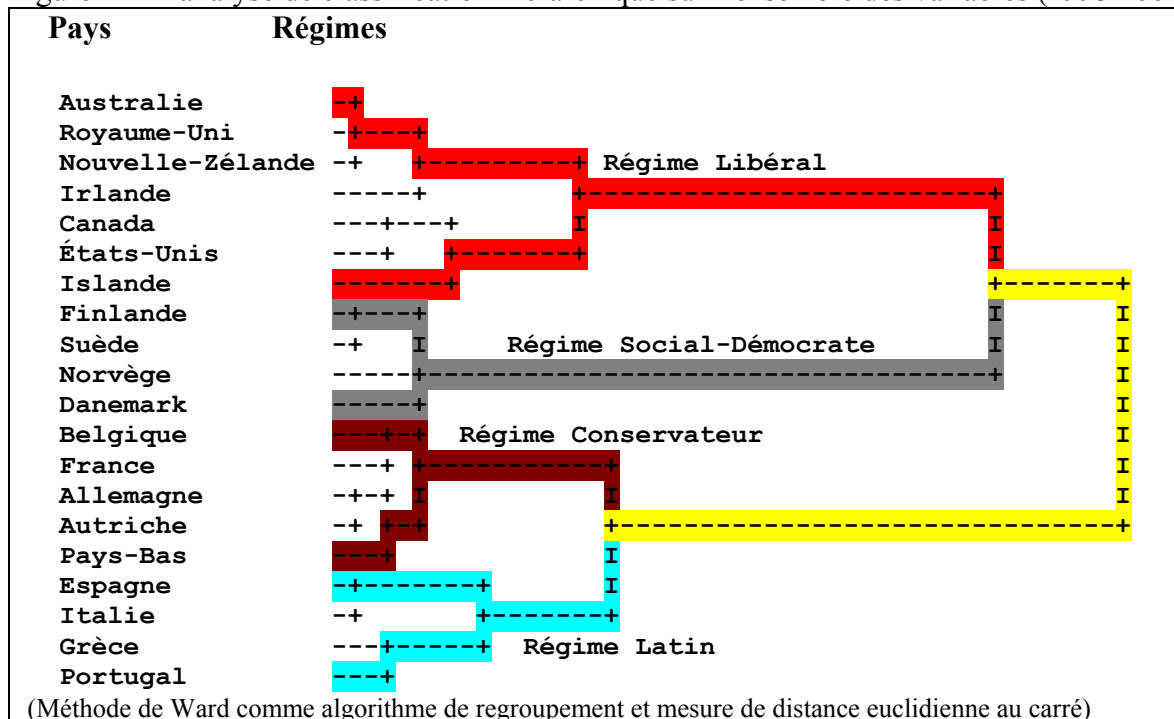
6.1.2 La confirmation de la typologie d'Esping-Andersen et de Leibfried

Une première analyse, comprenant les variables des trois axes théoriques de notre modèle (programmes sociaux, situations sociales et participation politique), a permis de reproduire la typologie d'Esping-Andersen et de Leibfried. La Figure 4 montre, qu'effectivement, les principaux pays libéraux se regroupent (Canada, États-Unis, Royaume-Uni, Nouvelle-Zélande, Australie), tout comme les pays de type conservateur (Belgique, France, Allemagne, Autriche), les pays de type social-démocrate (Suède, Finlande, Norvège, Danemark) et finalement, les pays latins (Espagne, Italie, Grèce, Portugal). Fait intéressant à signaler, et qui rejoint les conceptions théoriques de Esping-Andersen (1999a : 90), le dendogramme exprime très bien la similitude entre le régime conservateur et le régime latin, qui semblent avoir beaucoup plus de caractéristiques communes entre eux qu'avec les deux autres modèles. Cependant, le fait qu'une analyse à quatre regroupements permet de bien distinguer les quatre types nous oblige à conclure que le régime latin a assez de spécificités pour former son propre type de régime providentiel. Il est important de noter, pour ce qui est du classement de

l'Islande et de l'Irlande, qu'il existe très peu d'études portant sur leur régime providentiel. Les différentes analyses effectuées dans cette recherche suggèrent que ces pays ont un régime similaire au profil libéral.

Comme nous l'avons mentionné dans la section portant sur la méthodologie, il est important de se rappeler que l'analyse de classification hiérarchique est une méthode exploratoire, ce qui implique que le choix du nombre de regroupements à adopter est fonction de l'interprétation théorique que l'on peut associer à ces regroupements. Nous avons dans le cadre de cette recherche fait des analyses à trois, quatre, cinq, six et sept regroupements. L'analyse à trois regroupements nous donne comme résultat les trois types suggérés par Esping-Andersen. Si nous avons opté pour l'analyse à quatre regroupements, c'est que ce choix théorique permet de faire apparaître la spécificité du régime latin proposé par Leibfried (comme nous le verrons d'ailleurs dans la section 6.1.4., où nous examinons la position des différents regroupements par rapport aux variables analysées). Des analyses à cinq, six et sept regroupements permettaient certes d'identifier, au sein des quatre grands types, des pays partageant plus de similarités sur certains programmes. Ils apportaient toutefois très peu d'informations nouvelles sur les différences quant aux choix faits par les sociétés pour articuler les décisions politiques quant à l'interdépendance entre les dépenses sociales et la performance économique.

Figure 4 – L'analyse de classification hiérarchique sur l'ensemble des variables (1993-1998)



Il est aussi intéressant de constater l'aspect régionalisme qui se dégage de la Figure 4. Comme le suggère Keith Banting (1996), la proximité des pays a un impact réel sur le développement des politiques sociales. Par les échanges économiques et le déplacement de la main d'œuvre entre les pays ou plus localement, entre les provinces, certains programmes sociaux tels que ceux portant sur l'emploi, l'éducation, et la santé doivent suivre, en partie, les exigences des accords internationaux (ALENA, etc.) et interprovinciaux (L'Accord sur le commerce intérieur (ACI), etc.). Il est donc probable que cette proximité influence le développement des programmes sociaux et les conséquences de ceux-ci sur les situations sociales. On peut ainsi remarquer que les pays sociaux-démocrates correspondent principalement à des pays du nord de l'Europe; que les pays conservateurs sont davantage issus de l'Europe continental, et, que les pays de l'Europe du Sud se regroupent ensemble pour former le contingent latin de la typologie. Pour ce qui est du régime libéral, lorsque l'on effectue une analyse à cinq regroupements, l'on remarque alors que le Canada et les États-Unis se regroupent ensemble. Ce regroupement permet de suggérer un régime libéral nord-américain en

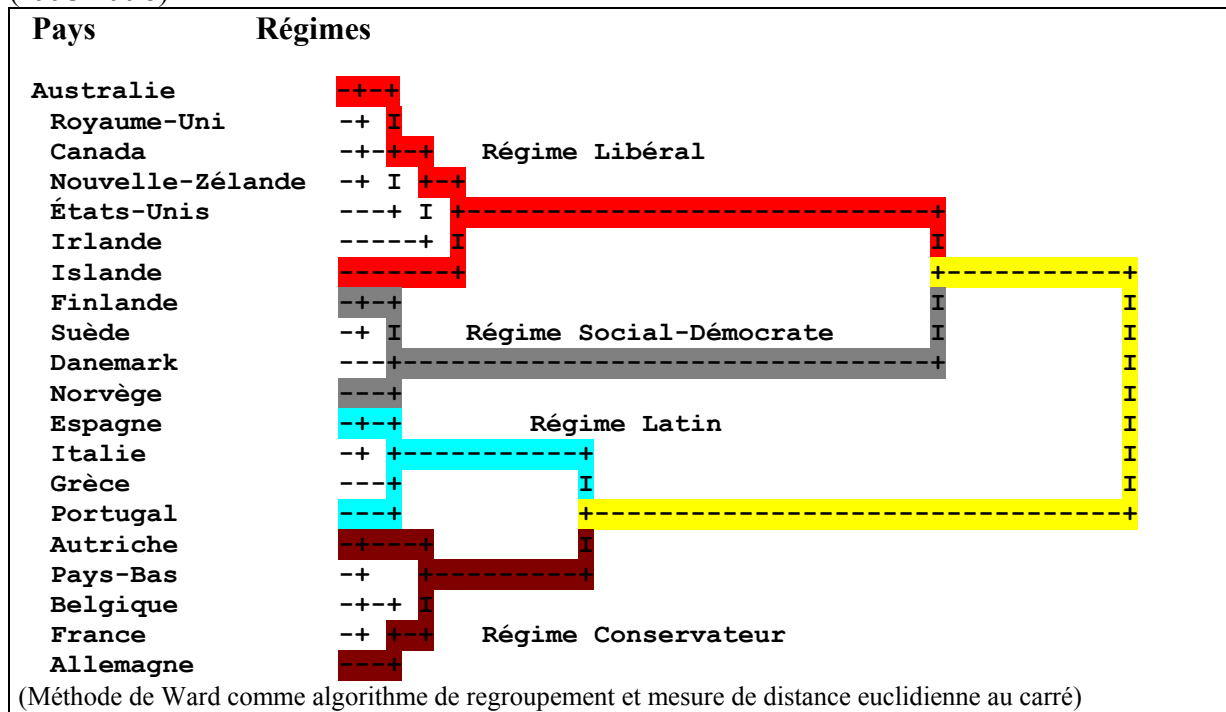
opposition au régime à caractère plus britannique qui regroupe les autres pays libéraux. Suivant la même perspective d'analyse, on peut penser que des analyses utilisant des données sur les pays de l'Amérique du Sud, l'Amérique Centrale, l'Asie, le Moyen-Orient, etc., pourraient effectivement, dans une certaine mesure, regrouper ces pays par régions.

6.1.3. Un test de fidélité

Si certains auteurs avancent que l'analyse de classification hiérarchique n'exige pas, au sens strict, de tests de validité étant donné qu'il s'agit d'une méthode exploratoire (Falissard 1996), nous avons tout de même réalisé quelques épreuves sur le modèle et les variables utilisées dans ce modèle. Comme premier test, nous avons substitué à la mesure de distance « Euclidienne au carré » d'autres mesures pour déterminer la stabilité du modèle. L'utilisation des mesures « Block », « Euclidienne », « Minkowski » et « Chebychev » ont permis de retrouver les mêmes résultats que ceux obtenus avec la mesure de distance Euclidienne au carré.

Dans un deuxième temps, une fois que les pays aient été regroupés par l'analyse de classification hiérarchique, nous avons déterminé si toutes les variables contribuaient à la classification. Un test F sur les variables permet de déterminer si chacune des variables joue un rôle significatif dans le classement des cas. Si un test est non significatif pour une variable, il est recommandé de faire un examen approfondi des résultats propres à cette variable et si la situation l'exige, de la retirer du modèle. Une fois la variable retirée, il est nécessaire de recommencer une nouvelle analyse de classification hiérarchique et de refaire un nouveau test de F. Cette procédure doit être appliquée jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de variables non significatives.

Figure 5 – L'analyse suite au retrait des variables non significatives selon le test B de Tukey (1993-1998)



Comme deuxième test de validité, nous avons utilisé un test B de Tukey, qui permet de comparer les moyennes des regroupements de pays, pour voir s'il existe des différences significatives. Cette procédure permet également de déterminer quelles variables ont le plus grand impact dans le regroupement des pays. Ces deux tests, qui servent à valider le modèle, doivent être faits à chaque étape de la classification. Suite à l'application de ces deux tests, nous avons retiré du modèle quelques variables⁷² et avons refait une analyse de classification hiérarchique. La Figure 5 illustre les résultats de l'analyse suite au retrait des variables non significatives pour le regroupement des pays. Or, nous retrouvons les mêmes regroupements que ceux présentés à la Figure 4.

6.1.4. Les caractéristiques des régimes providentiels

⁷² Les variables non strictement nécessaires pour le regroupement des cas sont : subventions et autres transferts, dépenses d'investissements; versements des intérêts des emprunts, croissance du PIB; taux de chômage; âge moyen des femmes à la naissance du premier enfant; espérance de vie à la naissance; nombre d'années depuis la première loi sur l'allocation familiale; nombre d'années depuis la première loi sur la vieillesse (invalidité et la mort); nombre d'années depuis la première loi sur la maladie et la maternité; et nombre d'années depuis la première loi sur l'assurance chômage. Leur nombre peut sembler élevé, mais il étonne moins lorsque l'on tient compte du nombre limité de cas avec lequel nous travaillons. Nous aboutissons donc à une analyse parcimonieuse et qui fournit tout de même des résultats stables et facilement interprétables.

Suite à cette seconde analyse, nous pouvons déjà caractériser les différents régimes providentiels en utilisant les moyennes obtenues par les regroupements de pays sur chacune des variables (voir annexes 1-2-3). Dans le modèle social-démocrate, les investissements dans la sphère publique sont très importants. Les dépenses dans l'administration publique, les transferts de sécurité sociale, les dépenses dans le domaine de l'éducation et pour la formation professionnelle sont autant d'investissements par rapport auxquels ce régime se démarque grandement des autres. Notons que ces investissements en éducation portent fruit en ce sens où les pays de ce type ont le plus haut taux de scientifiques et de techniciens qui font de la recherche et du développement. C'est le régime où les impôts sont les plus élevés, ce qui explique en partie les recettes importantes des gouvernements. Quant à l'emploi, le régime social-démocrate a un niveau de chômage bas*, un taux d'emploi dans l'administration publique élevé, comme le sont aussi les taux de participation et d'activité des femmes. Enfin, le modèle social-démocrate se démarque des autres régimes par ses excellents résultats sur les variables de processus politiques, à savoir la proportion de la population qui vote, le niveau de confiance envers autrui, le nombre de journaux lus et la proportion des salariés syndiqués).

Le régime conservateur présente aussi des investissements importants dans la sphère publique (dépenses courantes des administrations publiques, santé, formation professionnelle, transferts de sécurité sociale). Il perçoit, comme le régime social-démocrate, des recettes importantes. Les cotisations de sécurité sociale payées par les employés et par les entreprises sont d'ailleurs très élevées. En ce qui concerne l'emploi cependant, le taux de chômage et de chômage de longue durée sont très importants. On voit apparaître l'image du « gagne pain masculin » avec un taux réduit d'activité des femmes, ce qui se reflète aussi dans le taux d'activité de la population totale. Bien que les pays conservateurs aient la proportion de population qui vote le plus, les autres variables décrivant les processus politiques présentent des résultats peu élevés.

Les pays libéraux, pour leur part, investissent très peu dans la sphère publique. Ils sont aussi ceux dont les dépenses en transferts de sécurité sociale sont les moins

* Non requis pour les regroupements mais fournit des indications utiles.

importantes. Ils accordent toutefois beaucoup d'importance aux subventions pour les entreprises publiques et privées (nettement supérieures aux autres régimes). Dans le modèle libéral, les travailleurs tout comme les employeurs paient très peu de cotisations de sécurité sociale. En revanche, ce sont ceux qui, après les sociaux-démocrates, paient le plus d'impôts. Le système de santé libéral coûte très cher, si on considère la proportion des dépenses publiques accordé en santé par rapport aux dépenses publiques totales. Les investissements en éducation et en formation professionnelle sont aussi importants, mais ils sont inférieurs à ceux des pays scandinaves. Sur la question du chômage, les pays libéraux ont de meilleurs résultats que tous les autres régimes. Ils sont aussi très performants pour ce qui est de la participation et du taux d'activité des femmes. Au niveau du processus politique, le modèle libéral se classe second derrière le régime social-démocrate sur toutes les variables sauf sur ce qui a trait à la proportion de la population qui vote, où il se classe dernier.

Le dernier modèle, soit le régime latin, investit très peu dans les dépenses des administrations publiques, dépenses qui sont toutefois supérieures au modèle libéral. Une grande partie des dépenses de ce modèle se reflète dans les transferts de sécurité sociale, les plus importants de tous les régimes. Les employeurs financent beaucoup ces programmes de sécurité sociale, avec des dépenses importantes pour les cotisations de sécurité sociale. Les investissements en formation professionnelle, en santé et en éducation sont parmi les plus bas. La situation de l'emploi est très difficile, avec un taux de chômage et de chômage de longue durée très importants. Tout comme dans le modèle conservateur, les femmes ont un taux d'activité très bas. Finalement, la participation politique dans les pays du régime latin est très inférieure à la moyenne des autres régimes.

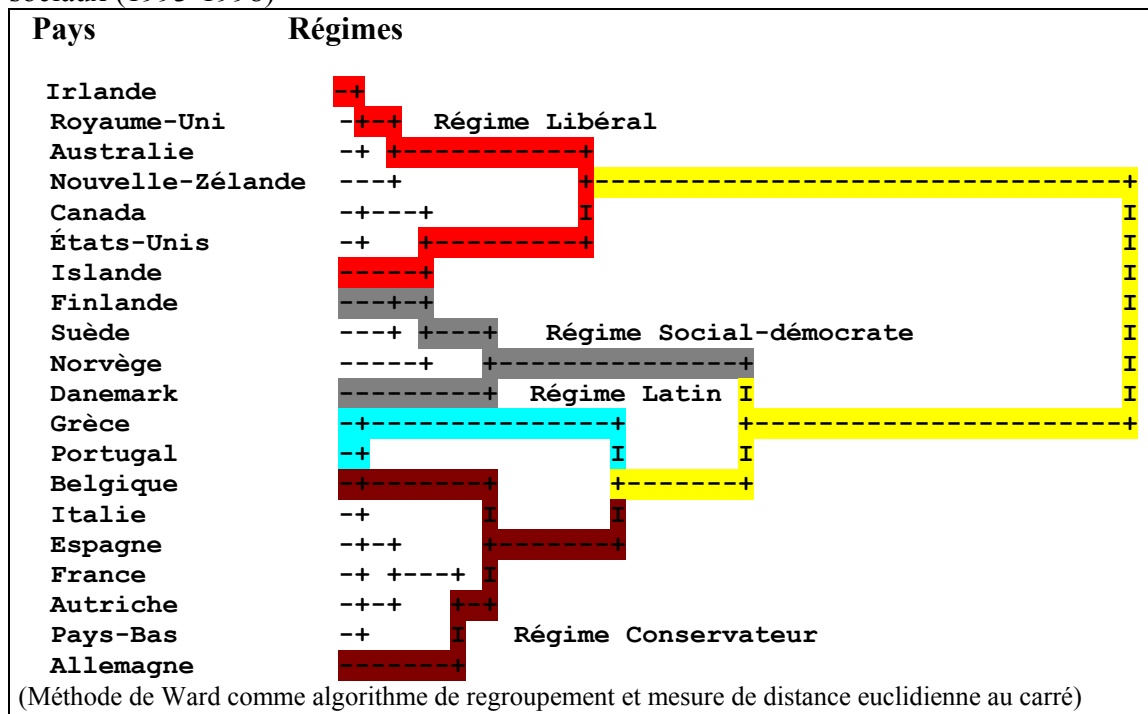
Un retour sur l'analyse de l'ensemble des variables permet d'observer qu'un seul pays semble s'être mal classé quand on compare ses résultats aux analyses de politiques classiques, plus qualitatives; il s'agit des Pays-Bas, classé ici avec les conservateurs et non pas, comme le font la plupart des auteurs, avec les sociaux-démocrates. Toutefois, de récents travaux de Esping-Andersen (1999a) suggèrent que les Pays-Bas ont un modèle d'assistance sociale (couverture, structure des programmes

et générosité des redistributions) similaire au régime social-démocrate, mais que sur d'autres dimensions, soit l'importance des services sociaux et de la famille, ils s'approchent davantage du type conservateur.

6.1.5. La confirmation de la typologie pour chacun des trois axes théoriques

Puisque nous travaillons avec trois sous-ensembles de variables théoriques distincts, à savoir programmes sociaux, situations sociales et participation politique, nous sommes contraints, en dépit du fait que ces sous-ensembles soient liés par une causalité mutuelle, de vérifier qu'une analyse appliquée à chacun d'entre eux permet d'identifier les régimes providentiels proposés par Esping-Andersen et Leibfried dans chacun de ces trois axes.

Figure 6 – L'analyse de classification hiérarchique sur les caractéristiques des programmes sociaux (1993-1998)



6.1.5.1. L'analyse selon l'axe des programmes sociaux

Les résultats de l'analyse selon l'axe des caractéristiques des programmes sociaux sont illustrés dans la Figure 6. Ils permettent de discerner quatre modèles distincts

d'organisation des politiques sociales et économiques. Les pays de type libéral et social-démocrate sont très bien regroupés dans ce modèle. Quelques ambiguïtés se présentent toutefois entre le régime latin et le régime conservateur. L'Italie et l'Espagne (régime latin) se sont classés avec le modèle conservateur, laissant ainsi le Portugal et la Grèce seuls dans un même regroupement. En examinant seulement les caractéristiques des programmes, nous pouvons donc déterminer que les pays conservateurs et les pays latins ont des politiques très semblables. Un examen des variables démontre que l'Italie et l'Espagne ont des politiques sociales et d'imposition qui sont plus similaires à celles des pays conservateurs. La Grèce et le Portugal ont des programmes moins généreux, ce qui peut expliquer pourquoi ils sont demeurés dans un même regroupement. Ces résultats rejoignent les propos de Esping-Andersen (1999a) sur la proximité des politiques sociales et sur le rôle fondamental que joue la famille dans les régimes conservateur et latin.

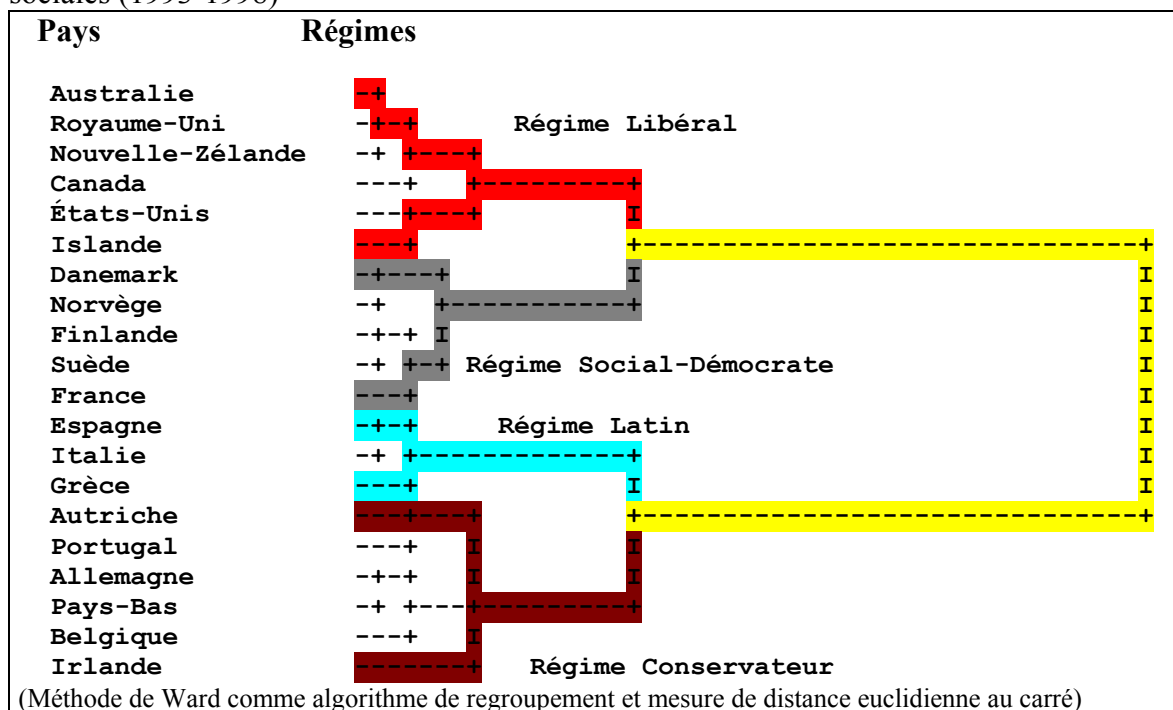
6.1.5.2. L'analyse selon l'axe des situations sociales

Nous avons réalisé à nouveau le même exercice, mais en utilisant uniquement les variables décrivant les situations sociales. La Figure 10 à la page suivante présente les résultats de cette analyse. La typologie est assez claire malgré deux changements importants par rapport à la Figure 7 (page suivante) : la France est regroupée avec le régime social-démocrate et le Portugal avec les pays conservateurs. L'examen des variables nous permet de constater que la France possède un taux d'emploi dans l'administration publique qui est très important et qui correspond à une des principales caractéristiques des pays sociaux-démocrates. De plus, comme les pays de type social-démocrate, le système d'éducation français produit beaucoup de techniciens et de scientifiques qui font de la recherche et du développement. Ces deux variables ont eu un impact important sur le classement de la France avec les sociaux-démocrates sans pour autant signifier que le pays appartient vraiment à ce régime, comme le montre l'analyse utilisant toutes les variables à la fois. Pour ce qui est du Portugal, ses résultats sur des variables concernant le marché de l'emploi reflètent beaucoup plus de similitudes avec le régime conservateur qu'avec le régime latin. Le Portugal se détache

des moyennes enregistrées par les pays du régime latin à cause d'une meilleure situation au niveau du chômage, de la population active et du taux d'activité des femmes.

Sur la base de ces résultats, nous pouvons déjà affirmer que les politiques sociales et économiques élaborées par les différents régimes créent des situations sociales qui sont le reflet de ces programmes.

Figure 7 – L'analyse de classification hiérarchique sur les variables décrivant les situations sociales (1993-1998)

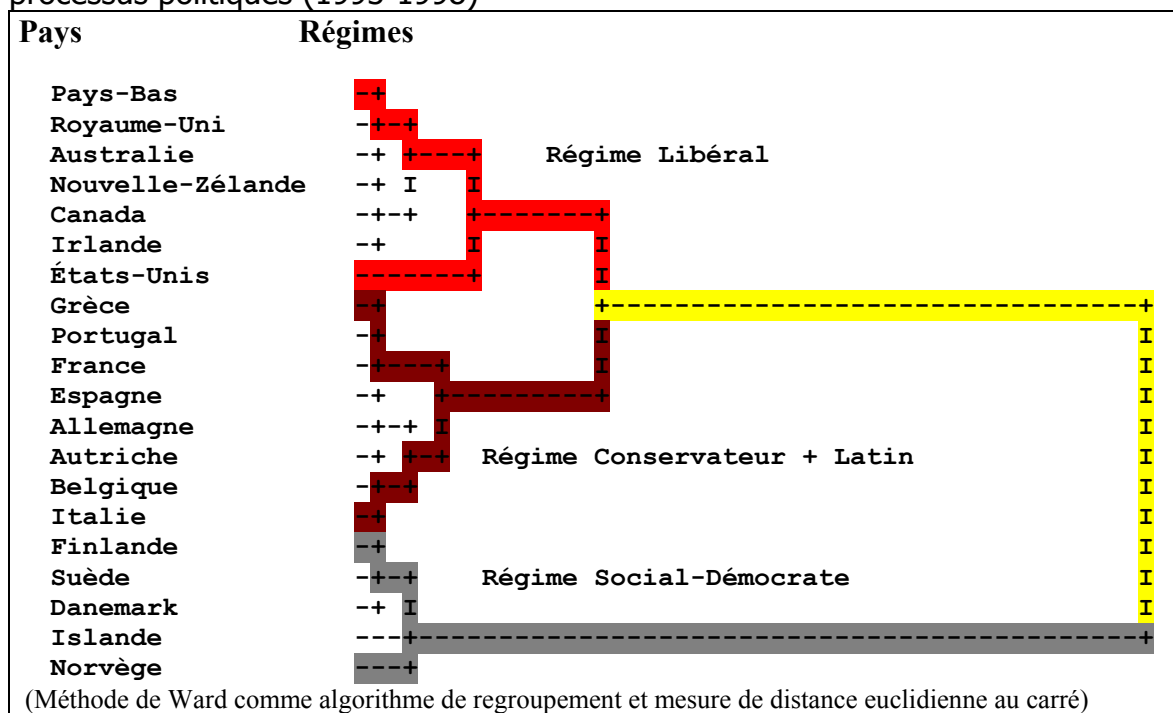


6.1.5.3. L'analyse selon l'axe de la participation politique

L'analyse du troisième regroupement de variables (Figure 8 page suivante), soit les variables décrivant les processus politiques, permet de constater l'existence de trois modèles distincts de mobilisation politique, qui coïncident avec la typologie de Esping-Andersen. Les pays libéraux tout comme les pays sociaux-démocrates sont rassemblés dans leur propre regroupement. Les pays conservateurs et les pays latins sont, pour leur part, associés pour former un seul et unique regroupement. Ce résultat rejoint l'idée de Esping-Andersen sur la proximité de ces deux régimes.

Un seul pays semble s'être mal classé dans cette analyse et il s'agit encore des Pays-Bas. Jusqu'ici, les différentes analyses montrent que ce pays semble être difficilement classable dans un seul et unique type. Un examen des variables permet d'observer que les Pays-Bas, sur le plan de la lecture des journaux, du niveau de confiance envers autrui, du pourcentage de la population qui vote et sur la proportion des salariés qui font partie d'une organisation syndicale, sont positionnés, paradoxalement, très près des moyennes du régime libéral.

Figure 8 – L'analyse de classification hiérarchique sur les variables décrivant les processus politiques (1993-1998)



Les analyses portant sur l'ensemble du modèle et sur chacun des trois axes ont permis de dégager deux constats fort intéressants. Dans un premier temps, nous avons pu confirmer la typologie de Esping-Andersen et de Leibfried sur les modèles de régime providentiel en examinant une multitude d'indicateurs sociaux au moyen d'analyses de classification hiérarchique. Il existe bel et bien des différences significatives quant aux choix faits par les sociétés pour articuler les décisions politiques en regard de l'interdépendance entre les dépenses sociales et la performance économique.

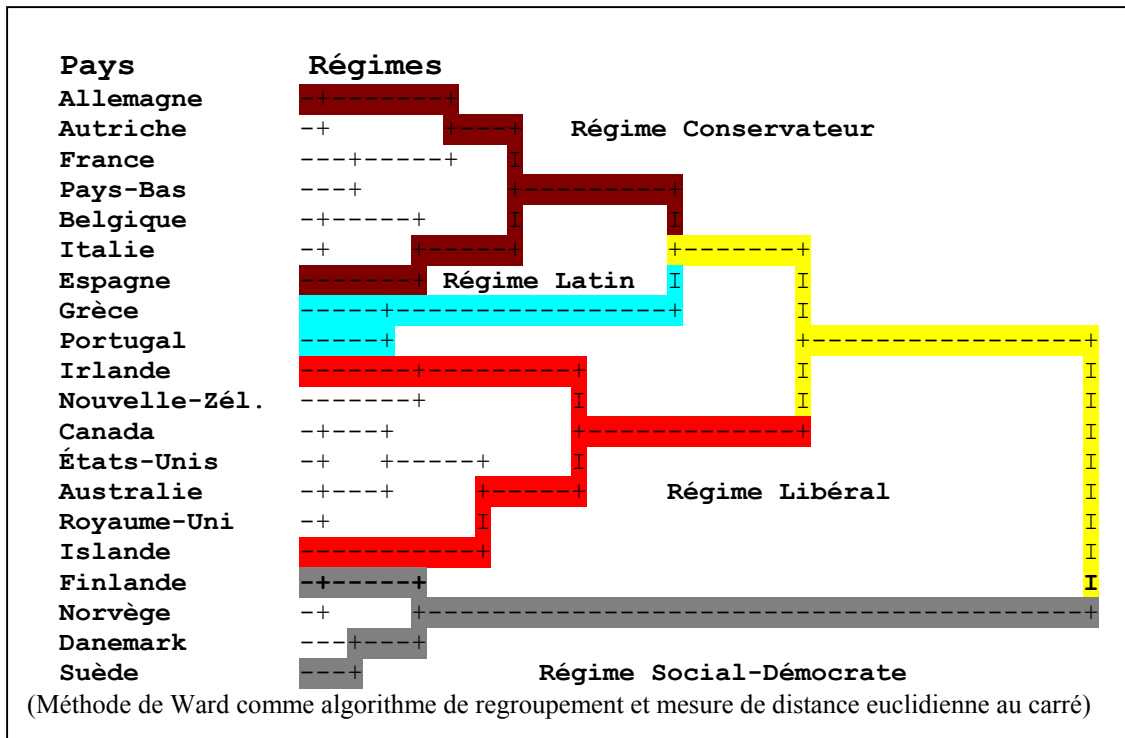
Dans un deuxième temps, les analyses portant sur chacun des axes théoriques du modèle ont permis de constater que la typologie pouvait être reproduite (à quelques variantes près) quand on analyse seulement les caractéristiques des programmes, ou les variables décrivant les situations sociales, ou encore les variables portant sur les processus politiques. Ces résultats permettent d'observer l'existence de liens étroits entre l'organisation des programmes sociaux dans les sociétés, les situations sociales qui sont le résultat des politiques élaborées, et, les processus politiques qui amènent la population à se mobiliser pour donner forme aux programmes sociaux.

L'interaction de ces trois composantes et le rôle qu'occupe la dépendance au sentier dans la détermination des décisions politiques permettent donc de distinguer des modèles d'organisation qui différencient les régimes providentiels. Dans la prochaine section, nous examinons les possibles évolutions des régimes providentiels en tenant compte du passé (« dépendance au sentier ») et des contraintes créées par l'environnement international.

6.2. Les régimes providentiels au milieu des années 80 (1986-1990)

Nous allons maintenant proposer les mêmes analyses, mais cette fois-ci en utilisant des données couvrant la période de 1986 à 1990. Cette analyse dans le temps nous permet d'atteindre deux principaux objectifs. Dans un premier temps, nous cherchons à confirmer pour une seconde fois la typologie d'Esping-Andersen et de Leibfried, objectif qui nous permettra de valider notre modèle théorique (combinaison des programmes sociaux, des situations sociales et de la participation politique). Ensuite, l'analyse dans le temps permet d'observer si les régimes providentiels semblent suivre la même voie de convergence apparente que celle des marchés économiques sur le plan international.

Figure 9 – L'analyse de classification hiérarchique sur l'ensemble des variables (1986-1990)



L'analyse comprenant les variables des trois axes pour les années 80 a permis de reproduire à nouveau la typologie de Esping-Andersen et de Leibfried. Le dendrogramme présenté dans la Figure 9 démontre qu'effectivement les pays libéraux sont regroupés ensemble (Canada, États-Unis, Royaume-Uni, Nouvelle-Zélande, Australie), tout comme les pays de type conservateur (Belgique, France, Allemagne, Autriche, Pays-Bas), les pays de type social-démocrate (Suède, Finlande, Norvège, Danemark) et, finalement, les pays latins (Grèce, Portugal). Tout comme dans le cas de l'analyse de la Figure 4, le dendrogramme exprime très bien la similitude entre le régime de type conservateur et le régime latin, qui semblent avoir beaucoup plus de caractéristiques communes entre eux qu'avec les deux autres types de modèles. Cette dernière constatation explique en partie pourquoi l'Espagne et l'Italie se retrouvent avec le régime conservateur au lieu du régime latin.

Cette analyse dans le temps nous permet d'observer que sur la base de notre échantillon de pays, la convergence des marchés économiques ne semble pas avoir

affecté le positionnement des régimes providentiels suivant les diverses variables utilisées dans notre modèle. Les quatre types demeurent toujours présents sur une période qui s'échelonne sur à peu près dix ans. Cette constatation permet aussi de valider la typologie d'Esping-Andersen et de Leibfried. De plus, il est intéressant de voir, comme le suggère Bruno Palier et Giuliano Bonoli, qu'une fois établies, les conceptions politiques de base sont généralement tenaces et favorisent la continuité plutôt que les changements (1999 :402). Comme nous l'avons déjà vu au chapitre trois, portant sur les dynamiques et les transformations des régimes providentiels, la transformation majeure d'une politique implique des coûts (conversion des institutions, transformation des mentalités, changement de l'ordre établi, etc.) que les partis politiques, généralement, ne peuvent assumer (brièveté du laps de temps associé au mandat électoral). Cette analyse permet donc d'observer l'effet de dépendance au sentier que produisent les institutions politiques dans la différenciation de chacun des pays.

Cette analyse dans le temps a permis, dans l'ensemble, de réaliser les deux objectifs présentés en introduction de cette section, à savoir valider la typologie d'Esping-Andersen et de Leibfried et, deuxièmement, déterminer que la convergence des régimes providentiels en fonction des exigences des marchés économiques ne se soit pas encore produite. Dans la prochaine section, nous nous intéressons à la place du Canada dans l'univers des régimes providentiels.

6.3 Le Canada est un pays libéral, mais...

Une fois les différents pays regroupés sur la base des caractéristiques communes à leur régime providentiel, il est intéressant de déterminer comment notre propre société se positionne par rapport aux autres sociétés de référence. Comme nous avons pu le constater, les résultats des analyses de classification hiérarchique permettent d'affirmer que le Canada possède des caractéristiques le rapprochant davantage des pays de type libéral. Si nous comparons les résultats du Canada de 1993 à 1997 aux moyennes de chaque régime (voir annexe 1-2-3), nous observons toutefois que pour certaines variables des caractéristiques des programmes, des situations sociales et des processus politiques, le Canada se rapproche parfois davantage des logiques social-

démocrate, conservatrice ou latine (voir le Tableau IV qui présente le positionnement du Canada par rapport aux quatre régimes providentiels).

Si nous examinons les variables se rapportant aux dépenses dans divers programmes, le Canada a un profil semblable au modèle libéral quant aux transferts de sécurité sociale : il se situe (avec 15,6% du PIB) plus près des pays libéraux (15%) et se distancie énormément des moyennes des autres régimes (social-démocrate (33,7%), conservateur (31,1 %) et le régime latin (34%)). Si le Canada est moins « généreux » dans les dépenses de programmes sociaux que les autres types de régime, cela correspond aux cotisations de sécurité sociale payées par les individus et par les employeurs, qui sont assez faibles à l'instar de la majorité des pays libéraux et en opposition aux autres régimes. La proportion des dépenses publiques de santé par rapport aux dépenses publiques totales est un autre domaine où le Canada (14,9%) se retrouve plus près du régime libéral (15,6%) et se distancie du modèle social-démocrate (10,9%), conservateur (13%) et latin (11,6%).

Lorsque nous examinons les dépenses courantes dans les administrations publiques, nous constatons que le Canada (42,8%) dépense un peu plus que les pays libéraux (38,3%), mais il demeure tout de même loin des dépenses consacrées par les autres régimes (social-démocrate (55,3%), conservateur (48,9 %) et le régime latin (45,9%)). Sur la question de l'imposition, les habitants du Canada (22%) et des pays libéraux (20,7%) sont beaucoup plus imposés que ceux des pays conservateurs (14,4%) et latins (10%), alors que le régime social-démocrate est celui où l'impôt est le plus élevé, avec 29%.

Sur le plan de l'éducation, les coûts du système canadien (7,6% du P.I.B) correspondent davantage à ceux du régime social-démocrate (8,1%) et moins à ceux du régime libéral (6,1%). Quant aux dépenses publiques en santé par rapport aux dépenses totales du PIB, le Canada possède un système qui coûte sensiblement la même chose que le régime social-démocrate (6,4% du PIB pour le Canada contre 6,5% pour le régime social-démocrate et 6,0% pour les libéraux).

L'analyse détaillée des variables retenues permet d'observer que le Canada se situe plus près du régime libéral dans des domaines comme les dépenses

administratives, les cotisations à la sécurité sociale, l'imposition, la distribution de transferts sociaux et les processus politiques. Sur d'autres dimensions cependant, comme la santé, l'éducation et le taux d'emploi dans l'administration publique, le Canada se rapproche davantage du régime social-démocrate.

L'existence de la typologie de Esping-Andersen et de Leibfried quant aux modèles providentiels confirmée, nous allons, dans le chapitre qui suit, positionné sur l'échiquier providentiel les quatre provinces canadiennes qui nous intéressent.

Tableau IV Le positionnement du Canada par rapport aux quatre régimes providentiels

LA POSITION DU CANADA			
Régime Libérale	Régime Social-Démocrate	Régime Conservateur	Régime Latin
<ul style="list-style-type: none"> • Transferts de sécurité sociale • Santé (Pourcentage des dépenses publiques accordé en santé par rapport aux dépenses publiques totales) • Dépenses gouvernementales • Cotisations des employeurs et des employés à la sécurité sociale • Imposition • Chômage de longue durée (12 mois et plus) par rapport au chômage total • Proportion des salariés qui font partie d'une organisation syndicale • Pourcentage de la population qui ont voté aux dernières élections • Niveau de confiance envers autrui 	<ul style="list-style-type: none"> • Éducation • Taux d'emploi dans l'administration publique par rapport au taux d'emploi total • Proportion des dépenses publiques en santé par rapport aux dépenses totales du P.I.B 	<ul style="list-style-type: none"> • Chômage 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de journaux lus quotidiennement par 1000 habitants pour 1990/1996

Chapitre 7 - Des provinces avec des caractéristiques particulières

Comme nous l'avons déjà souligné, un exercice analytique portant sur des comparaisons internationales offre une vision nationale qui masque de façon importante les disparités et spécificités locales (Martin, 1997). Pour cette raison, il sera question dans cette partie-ci d'évaluer les disparités régionales à l'intérieur même du Canada. Pour y parvenir, nous analyserons, selon le modèle utilisé précédemment, les politiques économiques et sociales de quatre provinces canadiennes (Québec, Ontario, Alberta et la Colombie-Britannique). Un tel examen nous permettra de déterminer la marge de manœuvre des gouvernements provinciaux dans leur propre juridiction. De plus, les résultats issus de ces analyses nous permettront de confirmer ou infirmer deux hypothèses. Dans un premier temps, il est probable qu'à un niveau d'analyse plus globale les différences soient beaucoup moins significatives entre les provinces et le Canada et qu'en ce sens, les provinces risquent de se retrouver dans le même regroupement que les pays libéraux. Suivant que cette première hypothèse s'avèrera juste, il importera d'analyser indépendamment les résultats sur chacune des variables pour évaluer si le Québec et les autres provinces se distinguent du centroïde libéral. Cette dernière analyse nous permettra de caractériser les quatre provinces à l'étude en fonction de la typologie d'Esping-Andersen et de Leibfried et d'observer comment celles-ci s'éloignent ou se rapprochent des États-Unis, principal partenaire économique du Canada.

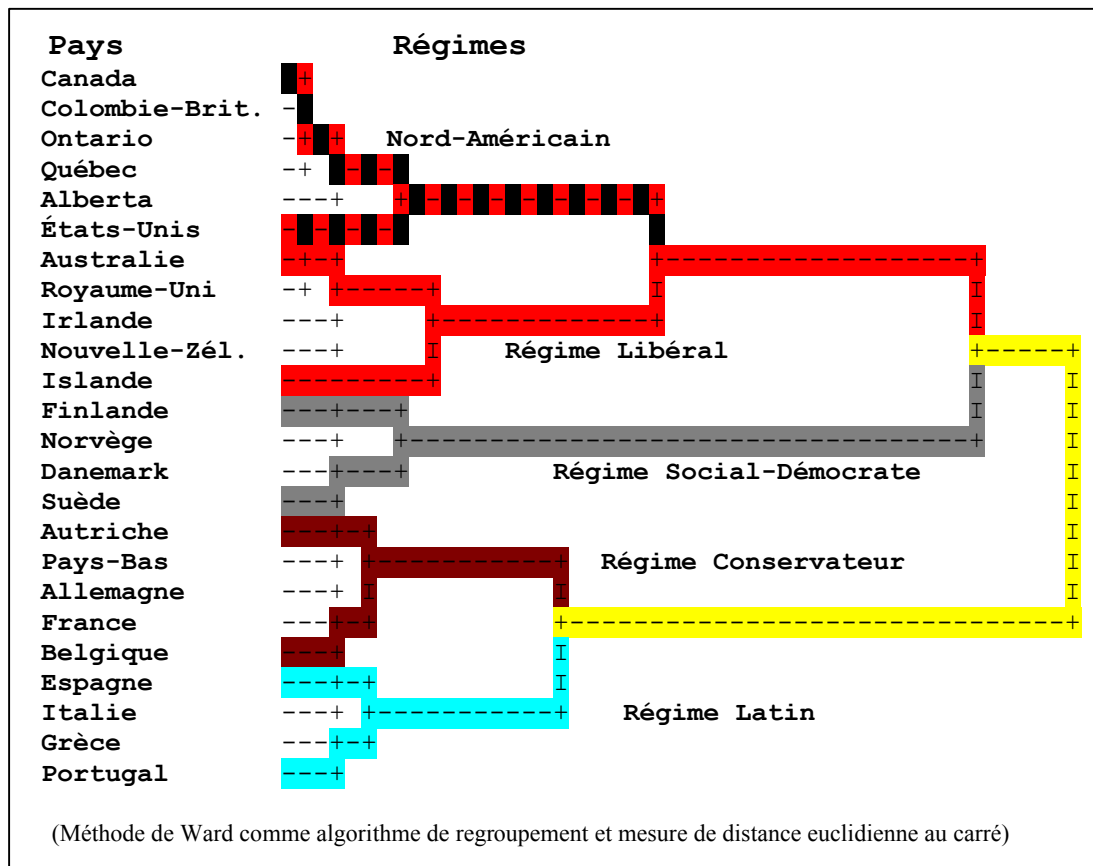
7.1. Des provinces avec des caractéristiques libérales

Une première analyse⁷³, comprenant les variables des trois axes théoriques de notre modèle, c'est-à-dire programmes sociaux, situations sociales et participation politique, a permis de reproduire la typologie d'Esping-Andersen et Leibfried avec une petite variante intéressante. Ainsi, la Figure 10 montre que les principaux pays sociaux-démocrate (Suède, Finlande, Norvège, Danemark) se regroupent, tout comme les pays de type conservateur (Belgique, France, Allemagne, Autriche) et les pays latins

⁷³ Deux variables ont dû être retirées du modèle car ils n'existaient pas de données pour les provinces. Il s'agit de l'âge des femmes à la naissance du premier enfant pour 1993 et de l'indice du niveau de confiance envers autrui.

(Espagne, Italie, Grèce, Portugal). Pour ce qui est du regroupement des pays libéraux, celui-ci se divise en deux sous-groupes. Le premier, identifié comme étant « nord-américain », inclut le Canada, les États-Unis, le Québec, l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Le deuxième sous-groupe, le « britannique », est composé pour sa part du Royaume-Uni, de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie, de l'Irlande et de l'Islande. Notons que le rassemblement des provinces avec le Canada et les États-Unis et des autres pays anglo-saxons en un regroupement distinct donne du poids à l'idée selon laquelle la proximité des pays (et des provinces) joue un rôle sur le développement des politiques sociales (Banting, 1996).

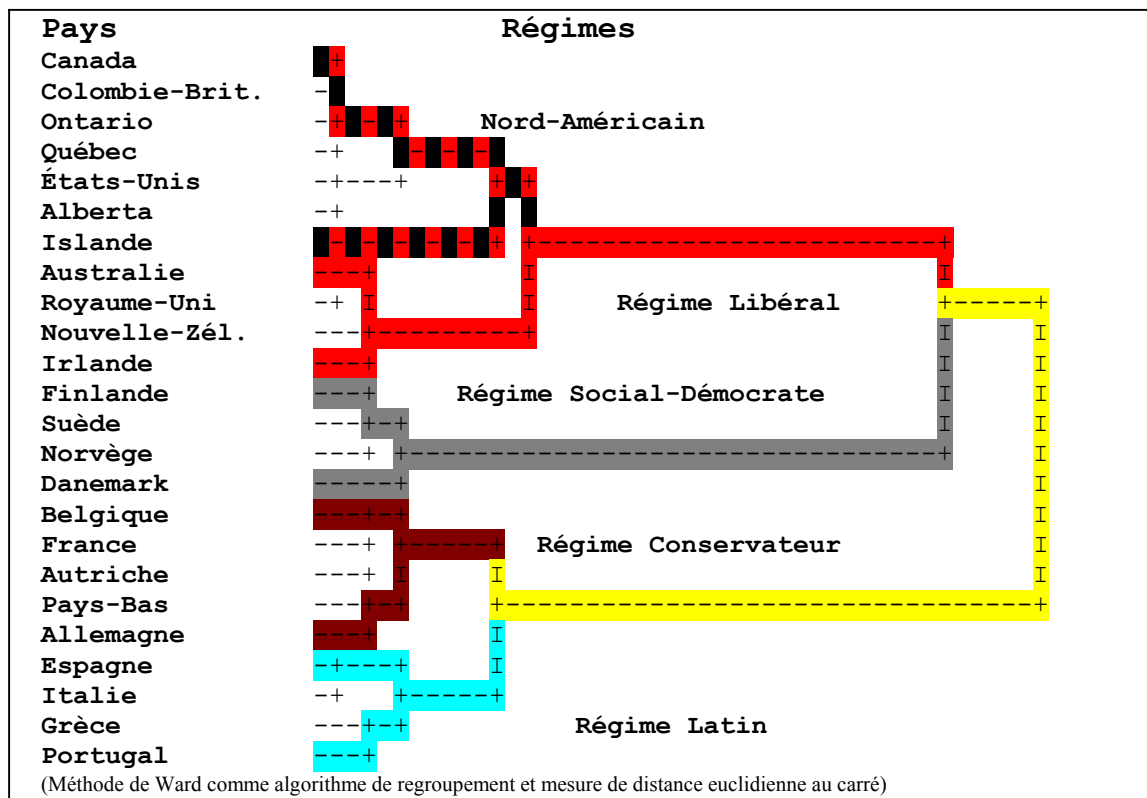
Figure 10 - Analyse de classification hiérarchique sur l'ensemble des variables (1993-1998)



7.2. Un test de fidélité

Sur la base de ces résultats, nous avons réalisé quelques épreuves sur le modèle et les variables utilisées dans ce modèle. Comme premier test nous avons, à l'instar de notre analyse des pays de l'OCDE, substitué à la mesure de distance « Euclidienne au carré » d'autres mesures pour déterminer la stabilité du modèle. L'utilisation des mesures « Block », « Euclidienne », « Minkowski » et « Chebychev » ont permis de retracer les mêmes résultats que ceux obtenus avec la mesure de distance Euclidienne au carré.

Figure 11 - Analyse suite au retrait des variables non significatives selon le test b de Tukey (1993-1998)



Par la suite, l'utilisation du test de F et du test B de Tukey ont permis de déceler les variables qui contribuaient à la classification. Suite à l'application de ces deux tests,

nous avons retiré du modèle quelques variables⁷⁴ et avons refait une analyse de classification hiérarchique. La Figure 11 illustre que le retrait des variables non significatives pour le regroupement des pays n'a pas d'effet sur les regroupements puisqu'ils sont les mêmes qu'à la Figure 10.

7.3. La confirmation de la typologie pour chacun des trois axes théoriques

Les premiers résultats issus de ces analyses se révèlent éloquentes quant à notre première hypothèse, c'est-à-dire que sur la base d'une analyse globale il n'y a pas ou peu de différences significatives entre les provinces et le Canada. En effet, les provinces se sont retrouvées dans le même regroupement que les pays libéraux. Nous avons vu qu'une analyse à 4 regroupements permettait de confirmer la typologie d'Esping-Andersen et Leibfried et qu'une analyse à 5 regroupements permettaient de scinder le régime libéral en un sous-groupe nord-américain et un sous-groupe britannique. Suivant la confirmation de cette première hypothèse, il importe de descendre d'un niveau d'analyse et de vérifier, à un degré plus fin, si une analyse appliquée à chacun des sous-ensembles de variables théoriques (programmes sociaux et les situations sociales) permet de retrouver des résultats similaires à ceux observés sur une échelle plus globale. Il est à noter qu'aucune analyse sera effectuée sur l'axe de la participation politique car le retrait de la variable portant sur le niveau de confiance envers autrui a réduit à trois le nombre de variables, ce qui devient trop peu pour une analyse de cet ordre.

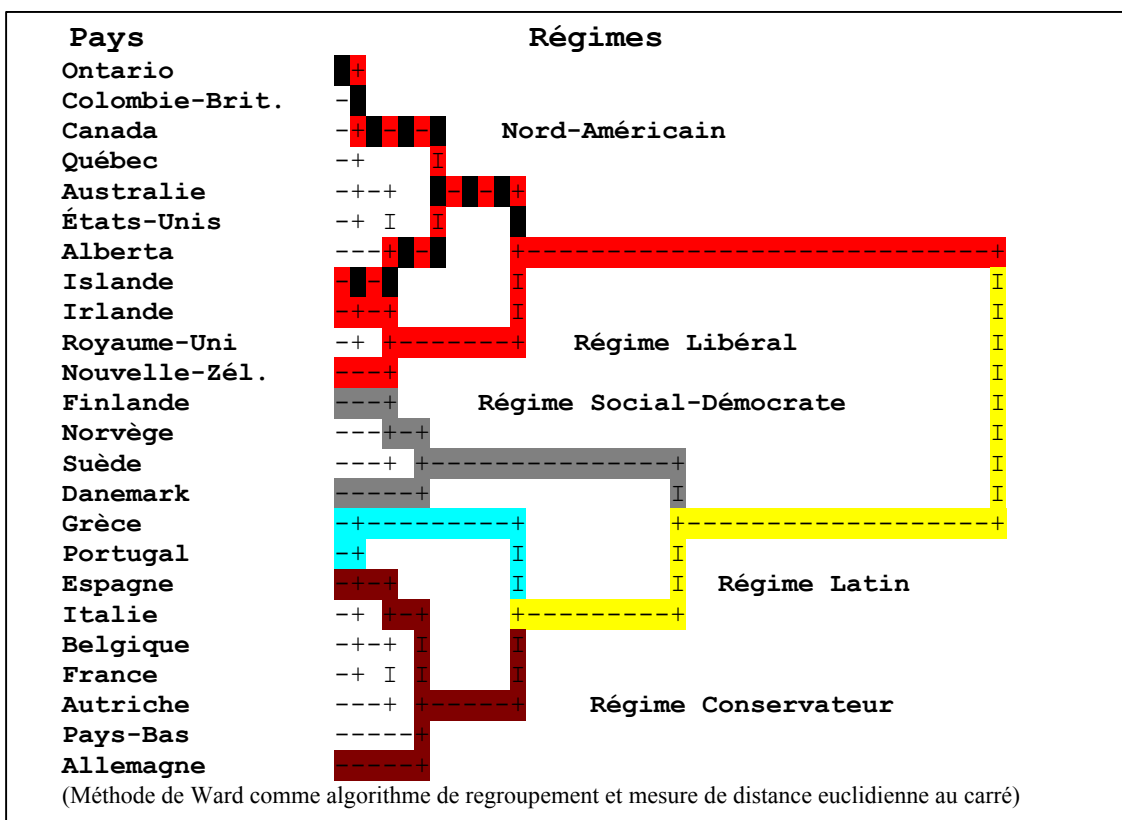
7.3.1. L'analyse selon l'axe des programmes sociaux

Les résultats de l'analyse selon l'axe des caractéristiques des programmes sociaux sont illustrés à la Figure 12. Cette figure permet de discerner les quatre modèles distincts d'organisation des politiques sociales et économiques. Nous pouvons noter encore une fois le scindement du modèle libéral en deux regroupements avec toutefois

⁷⁴ Les variables non strictement nécessaires pour le regroupement des cas sont : subventions et autres transferts; dépenses d'investissements; versements des intérêts des emprunts; croissance du PIB; taux de chômage; nombre d'années depuis la première loi sur l'allocation familiale; nombre d'années depuis la première loi sur la vieillesse (invalidité et la mort), et nombre d'années depuis la première loi sur l'assurance chômage.

l'ajout de l'Australie au regroupement nord-américain. Tout comme dans les analyses effectuées au chapitre 6 sur les programmes sociaux, l'Italie et l'Espagne (régime latin) se sont classés avec le modèle conservateur, laissant ainsi le Portugal et la Grèce seuls dans un même regroupement. Les pays sociaux-démocrate se sont très bien regroupés dans ce modèle. Tout comme l'analyse sur l'ensemble des variables, les résultats ne permettent pas de distinguer des différences significatives au niveau du classement des provinces.

Figure 12 - L'analyse de classification hiérarchique sur les caractéristiques des programmes sociaux (1993-1998)

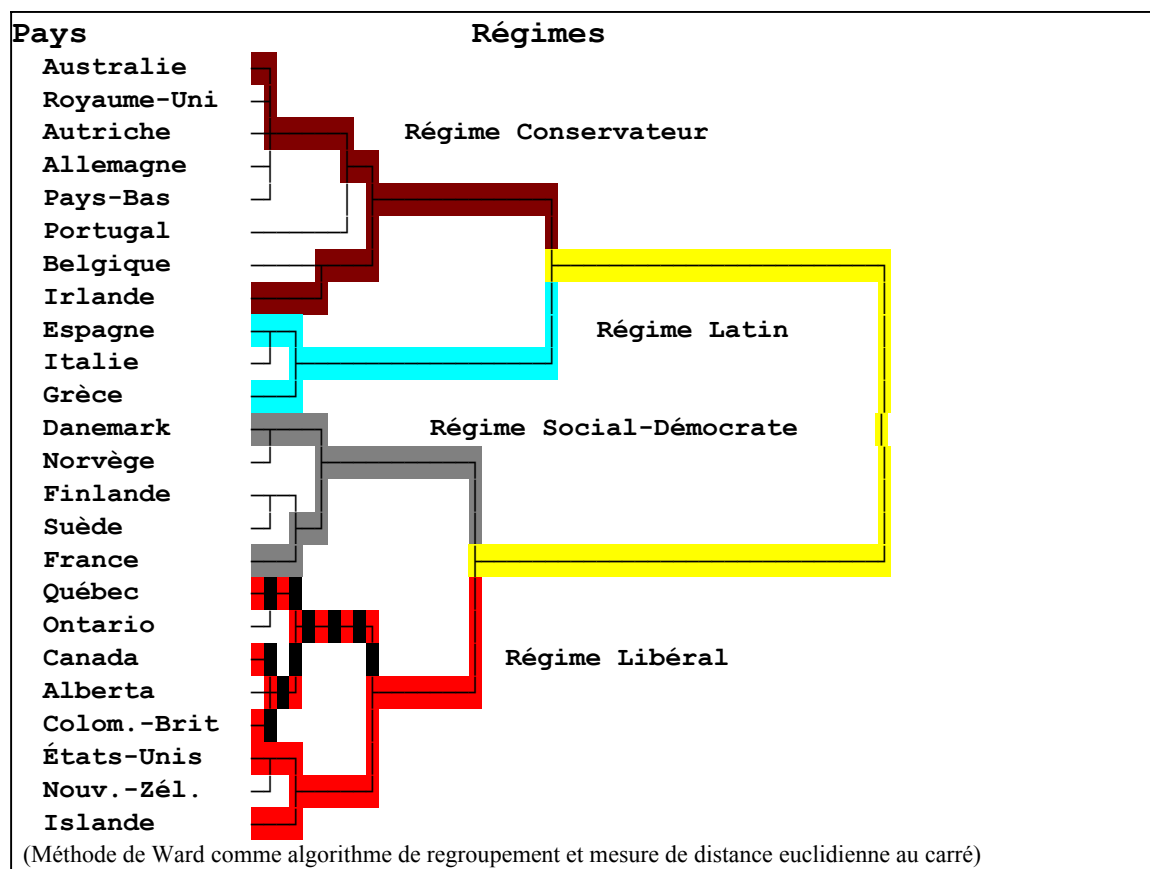


7.3.2. L'analyse selon l'axe des situations sociales

Nous avons réalisé à nouveau le même exercice, mais cette fois-ci en utilisant uniquement les variables décrivant les situations sociales (la Figure 13 en présente les résultats). La typologie est assez claire malgré quelques changements par rapport à la

Figure 10, à savoir l’Australie et le Royaume-Uni se retrouvent avec les pays conservateurs. L’éloignement de ces deux pays du regroupement libéral sur le plan des situations sociales peut s’expliquer par l’ajout des quatre provinces qui transforment les valeurs de proximités à l’intérieur des regroupements et forcent certaines divisions. Au niveau du classement des provinces, celles-ci demeurent toujours avec les pays libéraux. Sur la base de ces résultats, nous pouvons affirmer que les politiques sociales et économiques élaborées par les provinces créent des situations sociales qui sont le reflet de l’idéologie libérale. Les analyses portant sur l’ensemble du modèle et sur les axes confirment ce constat fort intéressant.

Figure 13 – L’analyse de classification hiérarchique sur les variables décrivant les situations sociales (1993-1998)



7.4. Des provinces qui se distinguent du centroïde libéral

L'analyse portant sur chacun des axes théoriques nous a donc pas apporté des informations supplémentaires sur les particularités des provinces. Compte tenu qu'elles se retrouvent toujours dans le regroupement libéral, il importe donc maintenant de faire des analyses à un niveau plus micro-analytique et d'étudier indépendamment les résultats sur chacune des variables pour voir si les provinces se distinguent ou pas du centroïde libéral. Cette dernière analyse, que nous effectuerons en trois étapes, nous permettra de caractériser les quatre provinces à l'étude et d'observer comment celles-ci s'éloignent ou se rapprochent de leur homologue fédéral et des États-Unis.

7.4.1. Analyse du tableau des regroupements de cas

Dans un premier temps, sur la base des résultats issus de l'analyse effectuée sur l'ensemble des variables (Figure 10), nous avons tenté de déterminer, à l'aide du tableau des regroupements de cas, à quel niveau les provinces se détachaient du regroupement qui comprend les pays libéraux et le Canada. Le Tableau V ci-bas permet d'observer comment les pays se classent lorsque l'on désire faire une analyse à trois regroupements, une analyse à quatre regroupements, et ainsi de suite. Il est à noter que plus le nombre de regroupements augmentent, plus le nombre de pays s'éloignant de leur classement originel va s'accroître. Dans le cas présent, lorsque l'on fait une analyse à 24 regroupements, nous nous retrouvons alors avec 24 groupes partant du fait que nous avons à l'origine 24 cas. Soulignons que nous n'avons conservé au Tableau V que les informations pertinentes à notre objet de recherche.

Tableau V - Tableau présentant les regroupements de pays

Pays	22 groupes	19 groupes	9 groupes	8 groupes	5 groupes	4 groupes	3 groupes
1:Allemagne	1	1	1	1	1	1	1
2:Australie	2	2	2	2	2	2	2
3:Autriche	3	3	1	1	1	1	1
4:Belgique	4	4	3	1	1	1	1
5:Canada	5	5	4	3	3	2	2
6:Danemark	6	6	5	4	4	3	3
7:Espagne	7	7	6	5	5	4	1
8:États-Unis	8	8	7	6	3	2	2
9:Finlande	9	9	5	4	4	3	3
10:France	10	10	3	1	1	1	1
11:Grèce	11	11	8	7	5	4	1
12:Irlande	12	12	2	2	2	2	2
13:Islande	13	13	9	8	3	2	2
14:Italie	14	7	6	5	5	4	1
15:Norvège	15	14	5	4	4	3	3
16:Nouvelle-Zél.	16	15	2	2	2	2	2
17:Pays-Bas	17	16	1	1	1	1	1
18:Portugal	18	17	8	7	5	4	1
19:Royaume-Uni	19	2	2	2	2	2	2
20:Suède	20	18	5	4	4	3	3
21:Québec	21	5	4	3	3	2	2
22:Ontario	5	5	4	3	3	2	2
23:Colombie-Brit.	5	5	4	3	3	2	2
24:Alberta	22	19	7	6	3	2	2

Les résultats de ce tableau confirment nos propos antérieurs, soit que les principaux pays sociaux-démocrate (Suède, Finlande, Norvège, Danemark) se regroupent ensemble, tout comme les pays de type conservateur (Belgique, France, Allemagne, Autriche) et les pays latins (Espagne, Italie, Grèce, Portugal). Une analyse à cinq regroupements permet, effectivement, de retrouver un régime libéral scindé en deux avec le Canada, les États-Unis, le Québec, l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique dans un premier groupe, et le Royaume-Uni, la Nouvelle-Zélande, l'Australie, l'Irlande et l'Islande dans un second. En poussant plus loin le nombre de regroupements, nous pouvons remarquer qu'une analyse à huit regroupements permet de déloger l'Alberta des autres provinces canadiennes. Plus intéressant encore, à ce stade de l'analyse, l'Alberta se retrouve alors seule avec les États-Unis, ce qui suggère sur la base de ces résultats qu'elle possède des caractéristiques très similaires aux États-Unis. La présence de cette séparation à un stade aussi avancé dans l'analyse nous suggère que la province

de l'Alberta est beaucoup plus américanisée sur le plan de l'organisation de la société civile que les autres provinces étudiées. D'ailleurs, si on force des divisions, pour ce qui est des autres provinces, il faut attendre jusqu'à une analyse de vingt-deux regroupements pour voir une autre province, à savoir le Québec, se démarquer du regroupement canadien. À ce stade-ci de l'analyse, outre le cas albertain, ces résultats sont plus ou moins intéressants car nous en sommes à des comparaisons individuelles.

7.4.2. Analyse de la matrice des proximités

L'examen de matrice des proximités constitue la deuxième étape visant à caractériser les provinces. Ainsi, comme nous l'avons déjà indiqué, pour parvenir à rassembler des cas en fonction de leurs similarités, la méthode de classification hiérarchique cherchera à regrouper les cas en fonction de l'étendue des distances qu'ils entretiennent quant aux différentes variables introduites dans le modèle (plus petite est la distance, plus les cas sont caractérisés par des similarités). Dans le cadre de notre recherche, nous avons donc utilisé la mesure de distance «euclidienne au carré» puisqu'elle permet de donner aux distances plus fortes beaucoup plus d'importance. De plus, pour éviter que certaines variables mesurées avec des unités de haut cardinal dominant l'analyse (Rapkin et Luke, 1993), une standardisation sur une échelle de 0 à 1 a été réalisée. Sur la base de ces considérations théoriques, il est donc possible, en analysant la matrice des proximités présenté à l'annexe 7, de distinguer les pays ou provinces ayant le plus de similitudes ou de différences.

Dans un premier temps, l'examen de la matrice des proximités (allégée dans le Tableau VI avec la présence des données du Canada et des provinces seulement) permet d'observer qu'en comparant le Canada avec les quatre provinces, la Colombie-Britannique (0,454) est la province la plus près du modèle canadien, devant l'Ontario (0,504), le Québec (0,719) et l'Alberta (0,881). Sur la base de ces résultats, on peut se demander si le Québec et l'Alberta s'éloignent du prototype canadien de la même façon. Pour répondre à cette question, la comparaison avec les États-Unis nous donne une première réponse intéressante. Les résultats confirment ce qui a été mentionné lors de l'analyse du tableau des regroupements de cas, soit qu'effectivement, l'Alberta (1,218)

possède beaucoup plus similarités avec les États-Unis que le Québec (2,865) et la Colombie-Britannique (1,834). Pour ce qui est de l'Ontario (1,391), ce dernier se situe plus près des États-Unis que le Canada (1,535). Le Québec se trouve donc à être la province la moins américaine sur la base de ces résultats. Il semble donc exister des différences notables entre la manière que se caractérise le Québec et l'Alberta.

Tableau VI – Matrice des proximités synthétisant le Canada et les provinces

Pays	5:Canada	21:Québec	22:Ontario	23: CB	24:Alberta
1:Allemagne	3,581	3,874	3,409	3,210	4,788
2:Australie	1,004	1,813	,805	1,269	1,085
3:Autriche	2,587	3,051	2,886	2,915	3,422
4:Belgique	3,969	3,530	3,832	3,879	5,306
5:Canada		,719	,504	,454	,881
6:Danemark	3,837	4,348	5,000	5,063	6,062
7:Espagne	3,819	3,558	3,529	3,283	4,220
8:États-Unis	1,535	2,865	1,391	1,834	1,218
9:Finlande	2,460	2,453	3,012	3,230	4,272
10:France	3,122	2,546	2,908	2,998	4,477
11:Grèce	5,366	5,229	5,226	5,353	5,459
12:Irlande	2,765	3,136	2,664	2,911	2,977
13:Islande	2,327	3,403	2,575	3,037	2,615
14:Italie	5,603	5,035	5,524	5,473	6,680
15:Norvège	2,723	3,371	3,306	3,706	4,404
16:Nouvelle-Z.	1,151	1,942	1,698	1,866	1,679
17:Pays-Bas	3,206	3,038	3,043	3,295	4,054
18:Portugal	2,922	3,342	2,986	3,097	2,793
19:Royaume-U.	1,612	2,510	1,628	2,044	1,798
20:Suède	4,602	4,132	5,323	5,450	7,499
21:Québec	,719		,662	,575	1,740
22:Ontario	,504	,662		,500	,590
23:Colombie-B.	,454	,575	,500		1,034
24:Alberta	,881	1,740	,590	1,034	

Suite à cette première comparaison nord-américaine, nous pouvons nous demander comment se caractérisent les provinces en fonction des régimes providentiels. Pour arriver à cette fin, nous avons additionné la moyenne de chacun des pays associés à leur régime type en fonction des résultats des provinces⁷⁵. Cette comparaison, illustré dans le Tableau VII permet d'observer des faits très intéressants.

⁷⁵ Il est à noter que l'Irlande et l'Islande ne sont pas inclus dans la moyenne du régime libéral car, tel que nous l'avions mentionné au chapitre 6, peu de documentation existe sur la caractérisation providentielle de ces pays.

Dans un premier temps, l'opposition des résultats des provinces avec la moyenne des pays libéraux (avec et sans le Canada et les États-Unis dans le regroupement) permet de caractériser l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique comme étant très libéral. Le Québec est, pour sa part, beaucoup moins près de ce type. Une première réponse qui expliquerait cette différenciation se situe peut-être au niveau de la distinction culturelle et de la langue. Ainsi, le Québec semblerait toujours subordonné à son passé quant à l'importance qu'à eu la France (reconnaissance culturelle et politique) dans son développement, puisque l'examen des résultats du Québec sur certaines variables « institutionnelles » (dépenses et recettes courantes des administrations publiques, taux d'emploi dans l'administration publique) le rapproche davantage de ce pays, en comparaison des autres provinces. Selon le Tableau VI, le Québec (2,546) possède beaucoup plus de similitudes avec la France que l'Ontario (2,908), l'Alberta (4,477) et la Colombie-Britannique (2,998). L'effet contraire est aussi vrai avec les provinces anglo-saxonnes et le Royaume-Uni. En effet, en comparant les données avec le Royaume-Uni, le Québec (2,510) possède beaucoup plus de dissimilitudes avec ce pays que l'Ontario (1,628), l'Alberta (2,044) et la Colombie-Britannique (1,798).

Tableau VII – Comparaisons des provinces par rapport aux régimes selon les résultats issus de la matrice des proximités

Provinces Régimes	Québec	Ontario	Alberta	Colombie-Britannique
- Libéral	1,970	1,205	1,332	1,493
- Canada	,719	,504	,881	,454
- États-Unis	2,865	1,391	1,218	1,834
Libéral sans Canada et États-Unis	2,088	1,377	1,521	1,726
- Social-Démocrate	3,576	4,160	5,559	4,362
- Conservateur	3,208	3,216	4,409	3,259
- Latin	4,291	4,316	4,788	4,302

Si nous poursuivons l'analyse du Tableau VII, en omettant les moyennes des pays libéraux, les provinces sont généralement plus près de l'archétype conservateur que social-démocrate ou latin. Il importe par ailleurs de spécifier que l'Alberta est la province qui se distingue le plus des trois régimes (social-démocrate, conservateur et latin), en opposition au Québec où ce dernier présente le plus de similitudes avec

chacun de ces régimes. D'autre part, il est intéressant de constater que le Québec (3,576) est la province la plus près du régime social-démocrate avec une moyenne bien inférieure à l'Ontario (4,160), l'Alberta (5,559) et la Colombie-Britannique (4,362). Comme nous l'avons précédemment indiqué, le régime social-démocrate est caractérisé par une présence importante de l'État. Les résultats issus de ce tableau suggèrent donc que le Québec dispose d'un État-providence plus important que les autres provinces canadiennes.

Sur la base des Tableaux VI et VII, nous pouvons d'ores et déjà caractériser les provinces comme suit :

- elles sont libérales, si ce n'est le Québec qui se distingue d'une manière importante du regroupement libéral;
- en retirant de l'analyse le régime libéral, les quatre provinces ont plus de similitudes avec le régime conservateur et de dissimilitudes avec le régime latin
- le Québec est la province la plus près du régime social-démocrate
- l'Alberta possède un régime très différent des autres archétypes
- l'Ontario et la Colombie-Britannique sont les provinces ayant le plus de caractéristiques communes.

7.4.3. Comparaisons des résultats sur chacune des variables

Nous allons maintenant étudier indépendamment les résultats des provinces sur chacune des variables pour voir si celles-ci se distinguent ou non du centroïde libéral. Si nous comparons les résultats de 1993 à 1997 des provinces canadiennes aux moyennes de chaque régime (voir annexe 4-5-6), nous pouvons observer que pour certaines variables des programmes, des situations sociales et des processus politiques, les provinces se rapprochent parfois davantage des logiques social-démocrate, conservatrice ou latine, donnant ainsi du poids aux analyses présentées ci-dessus. Le Tableau VIII illustre le positionnement des provinces canadiennes pour chacune des variables en fonction de la typologie.

Tableau VIII – Le positionnement des provinces canadiennes pour chacune des variables

Le positionnement Du Québec				
Libéral		Latin		
<ul style="list-style-type: none"> • Transferts de Sécurité sociale • Versements des intérêts des emprunts • Versements d'impôts sur le revenu des personnes physiques célibataires en pourcentage des salaires bruts pour 1996 • Cotisations de sécurité sociale sur le revenu des personnes physiques en pourcentage des salaires bruts pour 1996 (Célibataire disposant d'un salaire unique égal à celui de l'ouvrier moyen) • Cotisations des employeurs en pourcentage au financement de la sécurité sociale pour chaque salarié (célibataire) disposant d'un salaire unique égal à l'ouvrier moyen pour 1996 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de médecins pour 1000 habitants pour 1996 • Dépenses publiques en pourcentage du PIB pour la formation professionnelle du marché du travail • Chômage de longue durée (12 mois et plus) par rapport au chômage total pour 1997 • Proportion des salariés qui font partie d'une organisation syndicale pour 1995 	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage total de la population active qui est au chômage • Taux d'activité des femmes • Pourcentage de la population qui ont voté aux dernières élections de la chambre basse ou unique • Nombre de journaux lus quotidiennement par 1000 habitants pour 1990/1996 		
		Social-démocrate	Conservateur	
		<ul style="list-style-type: none"> • Dépenses de consommation finale • Dépenses de l'éducation provinciale en pourcentage du PIB • Taux d'emploi dans l'administration publique par rapport au taux d'emploi total pour 1995 (pourcentage) • Nombre de scientifiques et de techniciens qui font de la recherche et du développement de nouvelles connaissances et de l'application de celle-ci par 1000 habitants pour 1990-96 	<ul style="list-style-type: none"> • Dépenses courantes des administrations publiques pour 1996 (% du P.I.B) • Recettes courantes des administrations publiques pour 1996 (% du P.I.B) • Pourcentage des dépenses publiques accordé en santé par rapport aux dépenses publiques totales pour 1996 • Proportion des dépenses publiques en santé par rapport aux dépenses totales du P.I.B 	
Le positionnement de l'Ontario				
Libéral		Latin		
<ul style="list-style-type: none"> • Dépenses courantes des administrations publiques pour 1996 (% du P.I.B) • Dépenses de consommation finale • Transferts de Sécurité sociale • Subventions et autres transferts • Versements des intérêts des emprunts • Recettes courantes des administrations publiques pour 1996 (% du P.I.B) • Versements d'impôts sur le revenu des personnes physiques célibataires en pourcentage des salaires bruts pour 1996 • Cotisations de sécurité sociale sur le revenu des personnes physiques en pourcentage des salaires bruts pour 1996 (Célibataire disposant d'un salaire unique égal à celui de l'ouvrier moyen) • Cotisations des employeurs en pourcentage au financement de la sécurité sociale pour chaque salarié (célibataire) disposant d'un salaire unique égal à l'ouvrier moyen pour 1996 	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage des dépenses publiques accordé en santé par rapport aux dépenses publiques totales pour 1996 • Proportion des dépenses publiques en santé par rapport aux dépenses totales du P.I.B • Nombre de médecins pour 1000 habitants pour 1996 • Dépenses de l'éducation provinciale en pourcentage du PIB • Dépenses publiques en pourcentage du PIB pour la formation professionnelle du marché du travail • Chômage de longue durée (12 mois et plus) par rapport au chômage total pour 1997 • Taux d'emploi dans l'administration publique par rapport au taux d'emploi total pour 1995 (pourcentage) • Nombre de journaux lus quotidiennement par 1000 habitants pour 1990/1996 • Pourcentage de la population qui ont voté aux dernières élections de la chambre basse ou unique 	Conservateur		
				<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'activité des femmes
				Social-démocrate
				<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de scientifiques et de techniciens qui font de la recherche et du développement de nouvelles connaissances et de l'application de celle-ci par 1000 habitants pour 1990-96 • Pourcentage total de la population active qui est au chômage

Tableau VIII – (suite) Le positionnement des provinces canadiennes pour chacune des variables

Le positionnement de l'Alberta		
Libéral		Latin
<ul style="list-style-type: none"> • Dépenses courantes des administrations publiques pour 1996 (% du P.I.B) • Dépenses de consommation finale • Transferts de Sécurité sociale • Subventions et autres transferts • Versements des intérêts des emprunts • Recettes courantes des administrations publiques pour 1996 (% du P.I.B) • Versements d'impôts sur le revenu des personnes physiques célibataires en pourcentage des salaires bruts pour 1996 • Cotisations de sécurité sociale sur le revenu des personnes physiques en pourcentage des salaires bruts pour 1996 (Célibataire disposant d'un salaire unique égal à celui de l'ouvrier moyen) 	<ul style="list-style-type: none"> • Cotisations des employeurs en pourcentage au financement de la sécurité sociale pour chaque salarié (célibataire) disposant d'un salaire unique égal à l'ouvrier moyen pour 1996 • Pourcentage des dépenses publiques accordé en santé par rapport aux dépenses publiques totales pour 1996 • Nombre de médecins pour 1000 habitants pour 1996 • Dépenses publiques en pourcentage du PIB pour la formation professionnelle du marché du travail • Pourcentage total de la population active qui est au chômage • Chômage de longue durée (12 mois et plus) par rapport au chômage total pour 1997 • Pourcentage de la population qui ont voté aux dernières élections de la chambre basse ou unique 	<ul style="list-style-type: none"> • Proportion des dépenses publiques en santé par rapport aux dépenses totales du P.I.B • Proportion des salariés qui font partie d'une organisation syndicale pour 1995 • Taux d'emploi dans l'administration publique par rapport au taux d'emploi total pour 1995 (pourcentage) • Nombre de journaux lus quotidiennement par 1000 habitants pour 1990/1996
		Conservateur
		<ul style="list-style-type: none"> • Dépenses de l'éducation provinciale en pourcentage du PIB • Taux d'activité des femmes • Nombre de scientifiques et de techniciens qui font de la recherche et du développement de nouvelles connaissances et de l'application de celle-ci par 1000 habitants pour 1990-96
Le positionnement de la Colombie-Britannique		
Libéral		Latin
<ul style="list-style-type: none"> • Dépenses courantes des administrations publiques pour 1996 (% du P.I.B) • Dépenses de consommation finale • Transferts de Sécurité sociale • Subventions et autres transferts • Versements des intérêts des emprunts • Versements d'impôts sur le revenu des personnes physiques célibataires en pourcentage des salaires bruts pour 1996 • Cotisations de sécurité sociale sur le revenu des personnes physiques en pourcentage des salaires bruts pour 1996 (Célibataire disposant d'un salaire unique égal à celui de l'ouvrier moyen) • Pourcentage des dépenses publiques accordé en santé par rapport aux dépenses publiques totales pour 1996 • Pourcentage de la population qui ont voté aux dernières élections de la chambre basse ou unique 	<ul style="list-style-type: none"> • Proportion des dépenses publiques en santé par rapport aux dépenses totales du P.I.B • Nombre de médecins pour 1000 habitants pour 1996 • Dépenses de l'éducation provinciale en pourcentage du PIB • Chômage de longue durée (12 mois et plus) par rapport au chômage total pour 1997 • Taux d'emploi dans l'administration publique par rapport au taux d'emploi total pour 1995 (pourcentage) 	<ul style="list-style-type: none"> • Recettes courantes des administrations publiques pour 1996 (% du P.I.B) • Nombre de journaux lus quotidiennement par 1000 habitants pour 1990/1996 • Proportion des salariés qui font partie d'une organisation syndicale pour 1995
		Conservateur
		<ul style="list-style-type: none"> • Dépenses publiques en pourcentage du PIB pour la formation professionnelle du marché du travail • Pourcentage total de la population active qui est au chômage • Taux d'activité des femmes • Nombre de scientifiques et de techniciens qui font de la recherche et du développement de nouvelles connaissances et de l'application de celle-ci par 1000 habitants pour 1990-96
		Social-démocrate
		<ul style="list-style-type: none"> • Cotisations des employeurs en pourcentage au financement de la sécurité sociale pour chaque salarié (célibataire) disposant d'un salaire unique égal à l'ouvrier moyen pour 1996

Le Québec

L'analyse des variables permet de confirmer ce qui a été mentionné précédemment dans les analyses des regroupements de cas et de la matrice de proximité, à savoir le Québec est une province libérale qui présente à la fois des traits social-démocrate, conservateur et latin. Pour certaines variables des caractéristiques des programmes, spécifiquement les transferts de sécurité sociale et les dépenses dans la formation professionnelle, cette province a un profil semblable au modèle libéral. Aussi, à l'image de la majorité des pays libéraux (en opposition aux autres régimes) les cotisations de sécurité sociale payées par les individus et par les employeurs sont assez faibles. De plus, le Québec affiche un taux d'imposition relativement élevé, tout comme les pays libéraux (bien que ce taux soit inférieur aux pays sociaux-démocrate). Quant aux dépenses et recettes courantes des administrations publiques ainsi que des investissements en santé, le Québec possède beaucoup d'affinités avec le régime conservateur. Il connaît aussi des similitudes importantes avec le régime social-démocrate quant aux investissements en éducation et au taux d'emploi dans l'administration publique.

Par ailleurs, lorsque nous examinons les variables de situations sociales, nous constatons que le Québec affiche un faible taux d'activité des femmes ainsi qu'un chômage très élevé, ce qui le place dans le même ordre de pays que ceux appartenant au régime latin. Par contre, la durée du chômage se situe tout près de la moyenne libérale. Quant aux répercussions des investissements considérables en éducation, le Québec possède un nombre de scientifiques et de techniciens très élevé, tout comme le régime social-démocrate.

Enfin, pour ce qui est de des variables de participation politique, le Québec se situe très près des pays latins quant au nombre de journaux lus quotidiennement et au taux de participation aux élections. Cependant, la moyenne du taux de syndicalisation est faible, à l'image des pays du régime libéral.

La Colombie-Britannique, l'Ontario et l'Alberta

L'analyse des variables propres aux trois autres provinces révèle que la Colombie-Britannique, l'Ontario et l'Alberta sont, effectivement, beaucoup plus libéraux que le Québec. Bien que l'on retrouve à l'occasion, comme il a été présenté au Tableau VIII, des moyennes sur les variables similaires aux autres régimes, les trois provinces ont des résultats beaucoup plus marqués pour le régime libéral. Par exemple, les caractéristiques des programmes sociaux, par rapport au niveau des dépenses courantes des administrations publiques, des dépenses de consommation finale, des transferts de sécurité sociale, des subventions, des versements d'impôts, des cotisations de sécurité sociale payées par les employés et du pourcentage des dépenses publiques en santé par rapport aux dépenses publiques totales, sont de type libéral. Il existe toutefois quelques variantes quant au niveau de l'éducation où l'Alberta se rapproche des pays conservateurs; des recettes courantes des administrations publiques où la Colombie-Britannique est plus près du régime latin, et, finalement, des cotisations de sécurité sociale payées par les employeurs où encore une fois la Colombie-Britannique se démarque en ayant des résultats similaires au pays sociaux-démocrates.

Sur le plan des situations sociales cependant, il existe un nombre important de différences entre les provinces et les moyennes libérales. À titre d'exemple, le taux d'activité des femmes des trois provinces se rapproche davantage de la moyenne du régime conservateur. De plus, la proportion totale de la population active au chômage de la Colombie-Britannique et de l'Ontario est semblable à ce qui prévaut dans le régime conservateur. Ces deux provinces s'apparentent aussi au régime conservateur quant au nombre de scientifiques et techniciens qui font de la recherche. Leur taux d'emploi dans l'administration publique cependant est à l'image de la moyenne libérale. De plus, ces trois provinces ont un taux de chômage de longue durée, ce qui permet de les positionner avec le régime libéral.

Enfin, les variables de la participation politique, qui donnent des résultats très faibles, les positionnent très près de la moyenne libérale. Quant aux variables de syndicalisation et de lecture de journaux, leurs résultats très faibles les caractérisent comme étant de type latin.

Les provinces canadiennes dans les mondes du « capitalisme providentiel »

Les résultats issus des analyses globales ont permis de constater que les provinces sont fortement influencées dans leurs politiques par leur homologue fédéral. Des analyses de classification hiérarchique à quatre regroupements situent par ailleurs les provinces dans le regroupement libéral, ce qui était effectivement prévisible suivant l'influence politique et économique du gouvernement fédéral et de sa proximité avec les États-Unis. Des analyses à cinq regroupements ont pour leur part décelé une spécificité libérale nord-américaine, ce qui souligne les différences avec les autres pays anglo-saxons quant à l'organisation de la société civile.

Compte tenu de ces résultats des analyses plus fines, c'est-à-dire l'analyse des regroupements et la proximité des cas, ont permis de déceler des différences significatives entre les provinces quant à certains choix de société. Ces différences nous font dire que les provinces possèdent une marge de manœuvre et une certaine autonomie pour réduire les inégalités sociales et organiser la société civile. Nous avons d'ailleurs constaté que le Québec se distingue des autres provinces canadiennes tout comme l'Alberta. La spécificité culturelle et linguistique suggère une volonté de reconnaissance du Québec qui se reflète dans certains choix institutionnels. L'analyse de certaines variables sur le plan des dépenses et recettes courantes des administrations publiques, le taux d'emploi dans l'administration publique et les investissements en éducation appuie cette affirmation. Bien que ces résultats soient inférieurs à ceux des pays sociaux-démocrates, le Québec s'en rapproche davantage que les trois autres provinces.

Pour ce qui est de l'Alberta, la matrice des proximités révèle que cette province possède beaucoup de similarités avec les États-Unis. L'étude de certaines variables caractérisent bien cette valeur propre à la société américaine en matière d'organisation de la société civique, à savoir une économie basée sur la réussite individuelle et où le bien-être de la collectivité est mis en veilleuse. La proportion des dépenses publiques en santé par rapport aux dépenses totales du P.I.B., les dépenses en éducation et les dépenses et recettes courantes des administrations publiques révèlent en effet un recul du gouvernement albertain par rapport aux autres provinces dans l'implication sociale.

Ces résultats présentent une similarité avec les États-Unis, soit une économie florissante avec un taux de chômage très bas et un taux de croissance du P.I.B. élevé. Toutefois, ces résultats économiques « cachent » une réalité importante. En effet, la faiblesse des investissements en sécurité sociale du gouvernement albertain amènent les Albertains vivant dans des situations précaires à immigrer vers d'autres provinces (rappelons que les lois canadiennes oblige les provinces à ne pas faire de discrimination envers les canadiens provenant des autres provinces). Ceci a pour effet de réduire le réservoir de population albertaine à la recherche d'un emploi et à rendre le taux de chômage plus attrayant, à l'instar des États-Unis.

Quoique l'Ontario semble avoir un régime providentiel semblable à celui de l'Alberta, c'est-à-dire un État très minimal, cet État est beaucoup moins américain et ressemble davantage aux spécificités canadiennes. Ainsi, sur le plan institutionnel, l'Ontario se démarque avec un gouvernement qui occupe un peu plus de place que son homologue albertain tandis qu'au niveau des situations sociales, ses performances sont similaires aux moyennes canadiennes. La Colombie-Britannique pour sa part possède des résultats très similaires à ceux de l'Ontario.

Conclusion

L'objectif théorique de ce travail était double : d'une part, il s'agissait de démontrer, en utilisant de nouvelles bases empiriques, l'existence de différences quant aux choix faits par les sociétés pour articuler leurs décisions politiques quant à l'interdépendance entre les dépenses sociales et la performance économique. Les résultats de notre recherche confirment la présence et la persistance de distinctions importantes sur le plan de l'organisation des politiques sociales dans les sociétés industrialisées. Ces résultats permettent de constater des distinctions quant à l'articulation entre les logiques d'action de l'État et celles du marché et de la famille, différences qui se répercutent dans les choix qui entre autres favorisent ou non la réduction des inégalités sociales. D'autre part, nous avons retracé les caractéristiques providentielles des gouvernements locaux. Ces analyses plus locales ont permis de déceler des différences significatives entre les provinces canadiennes quant à certains choix de sociétés, ce qui confirme que les provinces possèdent une marge de manœuvre et une certaine autonomie pour réduire les inégalités sociales et organiser la société civile par rapport aux résultats plus globaux de leur homologue fédéral.

Validation de la typologie de Gøsta Esping-Andersen et de Stephen Leibfried

L'utilisation de l'analyse de classification hiérarchique, appliquée à un ensemble de descripteurs regroupés en trois axes théoriques, a permis de valider la typologie de Gøsta Esping-Andersen et Stephen Leibfried quant à l'existence des quatre modèles de régimes providentiels, soit le régime social-démocrate, le régime conservateur, le régime libéral et le régime latin. Nos analyses ont permis d'éclairer certaines ambiguïtés théoriques existantes dans la littérature du point de vue de la classification des pays. Premièrement, nous avons pu observer à l'aide des dendogrammes que les pays latins possèdent, tel que le soutient Esping-Andersen (1999), beaucoup de caractéristiques en commun avec les pays conservateurs. Nos analyses démontrent toutefois que les pays latins ont assez de spécificités pour être

définis comme un type particulier, ce qui confirme la critique de Stephen Leibfried (1993). L'ensemble des résultats fait aussi valoir que les Pays-Bas peuvent difficilement être classables et de ce fait se retrouve dans divers regroupements de pays suivant les variables à l'étude.

Par ailleurs, les analyses portant sur chaque axe théorique du modèle ont permis de constater que la typologie peut, à quelques variantes près, être reproduite en analysant seulement les caractéristiques des programmes sociaux, ou les variables décrivant les situations sociales ou encore les variables portant sur les processus politiques. Ces résultats permettent de démontrer l'existence de liens étroits entre l'organisation des programmes sociaux dans les sociétés, les situations sociales qui sont en partie le résultat des politiques élaborées et les processus politiques qui amènent les gens à se mobiliser pour donner forme aux programmes sociaux.

De plus, les résultats comparatifs dans le temps ont permis de valider le modèle théorique. Outre la confirmation du modèle, ces analyses temporelles nous ont permis d'évaluer la possible convergence des régimes en fonction des contraintes des marchés économiques. Comme nous l'avons déjà mentionné, les résultats obtenus pour la période des années 80 et ceux des années 90 ont confirmé la persistance des divers régimes providentiels, en dépit d'une certaine convergence économique. Il existe donc une certaine forme de stabilité au niveau de la gestion socio-politique dans les sociétés industrialisées, ce qui suggère que les voies choisies sont tributaires des choix du passé (subordination au parcours) et par ce fait-même, qu'elles ne laissent pas présager une convergence dans l'avenir.

Enfin, en comparant les résultats du Canada avec les moyennes de chaque régime, nous avons constaté une similarité d'ensemble avec les pays libéraux. Toutefois, suivant l'analyse de certaines dimensions comme la santé, l'éducation et le taux d'emploi dans l'administration publique, le Canada, nous avons vu, se rapproche davantage du régime social-démocrate. Nous pouvons émettre l'hypothèse que ce décalage du Canada par rapport au modèle libéral sur des questions d'ordre institutionnel peut s'expliquer en partie par sa subordination au parcours (« path dependency »). Nous avançons que ce rapprochement du Canada avec les régimes

social-démocrates et conservateurs sur certaines variables relatives aux décisions gouvernementales dans le domaine public s'explique par une histoire que les forces du marché n'ont pas « encore » réduite à néant.

Le Québec et l'Alberta : deux sociétés distinctes

Pour notre deuxième objectif de recherche, partant de l'idée que le Canada est un État fédéraliste, nous nous sommes attardés à évaluer la marge de manœuvre des provinces par rapport au fédéralisme canadien en y insérant dans notre modèle d'indicateurs providentiels le Québec, l'Ontario, la Colombie-Britannique et l'Alberta. Nos premiers résultats nous ont permis de constater que ces provinces s'éloignaient très peu des résultats globaux du Canada. Partant de ces premiers résultats peu confirmant, dans la mesure où les provinces demeuraient avec l'archétype libéral (nord-américain), nous avons effectué des analyses au niveau micro-analytique (analyse des regroupements, de la matrice des proximités et analyse des variables). OR, les résultats de ces analyses nous ont permis de constater des différences notables, notamment entre l'Alberta et le Québec qui se distinguent de l'Ontario et la C.B. Ainsi, l'Alberta se rapproche beaucoup plus du modèle « ultra-libéral » américain tandis que le Québec, bien qu'il soit de type libéral, est beaucoup plus social-démocrate.

Orientations futures de recherche ...

Bien que les résultats issus de nos analyses confirment la non-convergence au niveau des régimes providentiels (avec les analyses dans le temps qui compare la période des années 80 et des années 90), le nouveau contexte économique dans lequel s'inscrivent les différentes sociétés capitalistes tend à remettre en question les fondements de l'État-providence et la recherche de l'égalité, ce qui présuppose aussi la remise en question des logiques propres du rôle de la famille et du marché. Sur cette question d'ailleurs un nouveau paradigme a fait surface dans les analyses des politiques sociales avec la notion d'État d'investissement social⁷⁶. Ce nouveau paradigme

⁷⁶ L'État d'investissement social constitue ni plus ni moins la forme politique et institutionnelle de la nouvelle économie du savoir, fondée sur le capital humain, le savoir, les connaissances et les idées : une forme de capital en

politique, qui a émergé en Amérique du Nord et en Europe de l'Ouest, concentre davantage ses efforts sur l'enfant. Denis Saint-Martin (2000) souligne que ce concept se traduit par l'idée suivante, soit « qu'investir c'est faire des choix, prendre des risques. Si les enfants représentent un « bon » risque, les exclus, ceux et celles qui trouvent difficilement leur place dans l'économie du savoir, représentent quant à eux, un « mauvais » risque. Et à leur égard, la politique sociale se fonde moins sur une approche d'investissement, mais plutôt de charité et de compassion ». Dans les faits, cette nouvelle façon d'orienter les politiques sociales présente des différences importantes avec le modèle d'État-providence qui a émergé suite à la fin des années 40. La différence fondamentale consiste surtout en l'affaiblissement des notions de citoyen et d'égalité. Ainsi, en misant davantage sur les dépenses sociales (ou, devrait-on dire, les investissements) sur une catégorie sociale, à savoir les enfants, l'on réduit alors les droits sociaux des citoyens, dans ce cas-ci les plus démunis, en transformant le cadre du contrat social.

Il serait donc pertinent de poursuivre des analyses comme celles que nous avons réalisées en approfondissant le modèle avec des données spécifiques à la protection sociale. En concentrant l'analyse sur certains éléments, tels que le taux de remplacement salarial par l'assurance-chômage, le nombre de semaines nécessaire pour avoir accès à des bénéfices et la formation à l'emploi et l'éducation (frais de scolarité pour les différents niveaux d'étude), nous pourrions tenir compte d'un quatrième axe théorique, soit les droits sociaux. Au moyen de ce nouvel axe, il serait possible de mesurer comment les différentes sociétés se positionnent sur le plan de l'égalité et de l'opportunité et déterminer l'impact du nouveau paradigme de l'État d'investissement social.

Enfin, il serait judicieux que des analyses ultérieures examinent l'impact de l'Entente-cadre de l'union sociale du Canada. Signée en février 1999, cette entente constitue une réalisation importante du Conseil fédéral-provincial-territorial chargé de la réforme des politiques sociales. « Elle a pour objet de réformer et de renouveler le

partie immatérielle qui met en relief la dimension profondément sociale de l'économie et qui, par conséquent, établit une séparation moins nette que dans le modèle providentiel entre le marché et la société (Saint-Martin. (2000) p. 42)

système social canadien et de rassurer les Canadiens sur le fait que leurs programmes sociaux pancanadiens sont solides et sûrs. Même si elle n'a pas force obligatoire, l'Entente engage les gouvernements à des relations de travail plus concertées dans le secteur de la politique sociale, puis à communiquer les résultats atteints conformément à l'Entente » (Roadhouse, 2000). Suivant le cadre théorique que nous avons adopté dans le cadre de cette recherche-ci, et dans une perspective qui tiendrait compte de l'évolution dans le temps, il serait intéressant de faire une analyse détaillée dans quelques années (en y insérant les toutes les provinces du Canada) pour évaluer les conséquences de l'Entente sur l'union sociale. Outre le positionnement des provinces par rapport à la typologie d'Esping-Andersen et Leibfried, l'analyse dans le temps permettra de voir les répercussions sociales et économiques de l'Entente de l'union sociale, de même que la non-participation du Québec.

Bibliographie

- BAGNASCO, A., (1990) « Trois Italies », dans D. Schnapper et H. Mendras, éd., *Six manières d'être européen*, Paris : Gallimard.
- BANTING, Keith., (1995) *Social Policy Challenges in a Global Society*, International Development Research Centre, <http://www.idrc.ca/books/focus/761/banting.html>
- BARBAGLI, M., (1995) « Diversités italiennes », dans M. Gullestadt et M. Segalen, éd., *La famille en Europe : Parenté et perpétuation familiale*, Paris : La Découverte,
- BEAUCHEMIN, Jacques., Gilles Bourque, et Jules Duchastel. « Du providentialisme au néolibéralisme : de Marsh à Axworthy. Un nouveau discours de légitimation de la régulation sociale ». *Cahiers de recherche sociologique*, no 25 (1995), p. 15-48.
- BERNARD, Paul., (1999) *La cohésion sociale : Critique dialectique d'un quasi-concept*, tiré de « Les mots pour le dire, les mots pour le faire: le nouveau vocabulaire du social », Lien social et Politiques–RIAC, no.41.
- BEVERIDGE, W.H., (1942) *Report on Social Insurance and Allied Services*, London : HMSO.
- BLACK, Don and John Myles. « Dependent Industrialization and the Canadian Class Structure: A Comparative Analysis of Canada, the United States, and Sweden », *Canadian Review of Sociology and Anthropology/La Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, 23, 2 (May/mai 1986), 157-81.
- BLASHFIELD, R.K., et M.S. Aldenderfer, (1988) « The Methods and Problems of Cluster Analysis », in J.R. Nesselroade & R.B. Cattell (Eds.), *The Handbook of Multivariate Experimental Psychology* (2nd ed., pp.447-474). New York: Plenum Press.
- BRIGGS, Asa (1961) « The Welfare State in Historical Perspective », *Archives européennes de sociologie*, II, (221-258).
- CAMPEAU, Robert., et al., (1993) *Individu et Société : Introduction à la sociologie*, Québec : Gaëtan Morin.
- CASTLES, Francis G., (1982) *The Impact of Parties: Politics and Policies in Democratic Capitalist States*, 21-96.
- CASTLES, Francis G., (1993) *Families of Nations*, Dartmouth : Aldershot.
- CASTLES, F. en D. MITCHELL (1993), « Worlds of Welfare and Families of Nations », in: Castles, F. (ed.) *Families of Nations. Patterns of Public Policy in Western Democracies*. Aldershot: Dartmouth.
- CASTLES, Francis G., (1999), *Comparative Public Policy. Patterns of Post-war Transformation*, Cheltenham: Edward Elgar.
- COTTERAU, Alain, (1989) « Providence ou prévoyance? Les prises en charge du malheur et la santé des ouvriers au 19^e siècle britannique et français », *Prévenir*, no 19, vol.2.
- DELAS, Jean-Pierre et Bruno Milly (1997) *Histoire des pensées sociologiques*, Synthèse +, Sirey, Paris : Éditions Dalloz.
- DENIGER, Marc-André (1996) « Crise de la jeunesse et transformations des politiques sociales en contexte de mutation structurale », *Sociologie et Sociétés*, Vol. XXVII, No.1 : 73-88.
- DICH, J. (1973) *Den Herskende Klasse*, Copenhagen : Borgen.
- DIENER, Ed (1995), « A Value Based Index for Measuring National Quality of Life », *Social Indicators Research*, 36:107-127.
- DUBES, R., et Jain, A.K., (1980) « Clustering Methodologies in Exploratory Data Analysis », *Advances in Computers*, vol.19, 113-228.

- ENCYCLOPÉDIE MICROSOFT® ENCARTA® 99, *État-providence*. Microsoft Corporation. © 1993-1998.
- ESPING-ANDERSEN, Gøsta., (1990) *The Three Worlds of Welfare Capitalism*, New Jersey: Princeton University Press.
- ESPING-ANDERSEN, Gøsta., (1996) « After the Golden Age? Welfare State Dilemmas in a Global Economy », p.1-31, tiré de *Welfare states in Transition; National Adaptations in Global Economies*”, ed. London: Sage.
- ESPING-ANDERSEN, Gøsta., (1999a) *Social Foundations of Postindustrial Economies*, Oxford University Press, New York.
- ESPING-ANDERSEN, Gøsta., (1999b) *Les trois mondes de l'État providence; Essai sur le capitalisme moderne*, Paris : PUF.
- ESPING-ANDERSEN, Gøsta., (2000), *Social Indicators and Welfare Monitoring*, Social Policy and Development – Programme paper Number 2, May 2000, United Nations Research Institute for Social Development.
- ESTES, Richard J. (1997) « Social Development Trends in Europe, 1970-1994: Development Prospects for the New Europe », *Social Indicators Research*, 42:1-19.
- FALISSARD, Bruno., (1996) *Comprendre et utiliser les statistiques dans les sciences de la vie*, Paris : Masson.
- FERRERA, M. (1993) *Modelli di solidarietà*, Il mulino, Bologna.
- FERRERA, M. (1994) *Il modello Sud-Europeo di welfare state*, Rivista Italiana di Scienza Politica, 1 : 67-101.
- FERRERA, M. (1996), « The "Southern model" of Welfare in Social Europe », *Journal of European Social Policy*, (1): 17-37.
- FLACHER, B., (2000) *La participation politique*, PNF de Lyon, posté à <http://sceco.univ-aix.fr/cerpe/ecjsparticpolit.html>
- GIDDENS, Anthony (1998) *The Third Way; The Renewal of Social Democracy*, Cambridge: Polity Press.
- GOODIN, Robert E. *et al.*, (1999) *The Real Worlds of Welfare Capitalism*, Cambridge: Cambridge University Press.
- GOUGH, Ian et Tony Eardley, (1996) *Diverse Systems, Common Destination? A Comparative Study of Social Assistance in OECD countries*, Australian National University, Australia.
- HEADEY, Bruce, Robert E. Goodin, Ruud Muffels et Henk-Jan Dirven., (2000) *Is There a Trade-off Between Economic Efficiency and a Generous Welfare State? A Comparison of Best Cases of "The Three Worlds of Welfare Capitalism"*, Social Indicators research 50: 115-157, 2000, Pays-Bas.
- INDUSTRIE CANADA (1995), Accord sur le commerce intérieur, Gouvernement du Canada, posté à http://strategis.ic.gc.ca/sc_mrkti/iptrade/frndoc/iptrd_hpg.html.
- JENSON, Jane., (1997) « Who cares? Gender and Welfare Regimes », *Social politics, International studies in Gender, State and Society*, 4: 2, Summer, p.182-187.
- JONE, C. (1993), *New Perspectives on the Welfare State in Europe*, London: Routledge.
- KANGAS, Olli., (1994) « The Politics of Social Security: On Regressions, Qualitative Comparisons, and Cluster Analysis », p.346-364, tiré de JANOSKI, Thomas et Alexander M.Hicks.,(1994) *The Comparative Political Economy of the Welfare State*, Cambridge, New York : Cambridge U. Press.
- KITSCHOLT, Herbert et al., (1999) *Continuity and Change in Contemporary Capitalism*, New York : Cambridge University Press.

- KNACK, S.; Keefer, P. 1997. « Does Social Capital Have an Economic Payoff? A Cross-Country Investigation », *Quarterly Journal of Economics*, 112(4), November 1997, pp. 1251-1288.
- KORPI, W. (1983) *The Democratic Class Struggle*. London: Routledge.
- LAGROYE, Jacques., (1993) *Sociologie politique*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques : Dalloz, Paris.
- LANGLOIS, George et Gilles Villemure (1992) *Histoire de la civilisation Occidentale*, Laval (Québec) : Éditions Beauchemin,
- LEBRAS, H., et E. Todd., (1981) *L'invention de la France*, Paris : Pluriel.
- LEFAUCHEUR, N., (1992) *Qui doit nourrir l'enfant dont le père est absent? Recherche sur les fondements des politiques familiales européennes (Angleterre, France, Italie, Portugal)*, Rapport pour la Caisse nationale des allocations familiales.
- LEIBFRIED, Stephan (1993) « Towards a European Welfare State? », p.133-156, tiré de JONES, Catherine, *New Perspectives on the Welfare State in Europe*, Routledge.
- LESSENICH, S., (1995) 'Espana y Los tres Mundos del Estado del Bienestar', *Universitat Pompeu Fabra Working Paper*, no.95/9.
- LEWIS, Jane., (1992) « Gender and the Development of Welfare Regimes », *Journal of European Social Policy*, 2, 3: 159-173.
- MAIONI, Antonia (1996) « Les systèmes de soins de santé au Canada et aux États-Unis : Convergence impossible? », *Politique et Sociétés*, no.30 : 135-157.
- MARSHALL, T.H., (1950) *Citizenship and Social Class*, Oxford: Oxford University Press.
- MARSHALL, T.H., (1964) *Class, Citizenship, and Social Development*, Greenwood Press.
- MARTIN, Claude., (1997) « La comparaison des systèmes de protection sociale en Europe. De la classification à l'analyse des trajectoires d'État providence », *Lien social et politique – RIAC*, No.37:144-155.
- MARX, Karl et Friedrich Engels (1848) *Le manifeste du Parti communiste*, 1997, Le Livre de Poche.
- MERRIEN, François-Xavier (2000) *L'État-providence*, Collection Que sais-je?, 2^e éd, Paris : PUF.
- MILLIGAN, Glenn w. et Martha Cooper (1987) « Methodology Review: Clustering Methods », tiré de *Applied Psychological Measurement*, 11, 329-354.
- MYLES, John and Wallace Clement (1994) *Relations of Ruling, Class and Gender in Postindustrial Societies*, McGill-Queen's University Press.
- MYLES, John., (1998) « Les limites des prophéties, ou les raisons d'être de la modestie intellectuelle en sciences sociales », *Sociologie et sociétés*, vol.XXX, no1, printemps 1998.
- NOËL, Alain (1996) « Vers un nouvel État providence? Enjeux démocratiques », *Politique et sociétés*, no 30, p.3-27.
- OBINGER Herbert et Uwe Wagschal (à paraître) *Families of Nations and Public Policy*, à paraître dans *West European Politics*, vol. 24 (1), 2001.
- O'CONNOR, J., (1996) « From Women in the Welfare State to Gendering Welfare State Regimes », *Current Sociology*, 44, 2.
- O'CONNOR, J., (1997) « Social Justice, Social Citizenship and the Welfare State 1965-1995: Canada in Comparative Context », Paper presented at *R.C. 19 Meeting – Welfare State Challenge, Marginalisation and Poverty* – Copenhagen, 21-24 august, 1997.

- ORLOFF, A., (1993) « Gender and the Social Rights of Citizenship », *American Sociological Review*, 58, p.303-328.
- PALIER, Bruno et Giuliano Bonoli., (1999) « Phénomène de Path Dependence et réformes des systèmes de protection sociale », *Revue française de Science Politique*, Vol.49, numéro 3, p.399-420.
- PIERSON, Paul., (1994) *Dismantling the Welfare State? Reagan, Thatcher and the Politics of Retrenchment*, Cambridge : Cambridge U. Press.
- PIERSON, Paul., (1997) *Path Dependence and the Study of Politics*, Robert Schuman Centre, European University Institute, Janvier, Florence.
- PIERSON, Paul., (2000) *Increasing Returns, Path Dependence, and the Study of Politics*, *American Political Science Review*, June 2000, posté à : http://www.findarticles.com/cf_0/m0259/2_94/63909266/print.jhtml
- POLANYI, Karl., (1983) *La grande transformation*, Gallimard : Paris.
- RAGIN, Charles C., (1994) « A Qualitative Comparative Analysis of Pension Systems », p.320-345, tiré de JANOSKI, Thomas et Alexander M.Hicks.,(1994) *The Comparative Political Economy of the Welfare State*, Cambridge Studies in Comparative Politics.
- RAPKIN, Bruce D. et Douglas A. Luke, (1993) « Cluster Analysis in Community Research: Epistemology and Practice », *American Journal of Community Psychology*, 21, 2 : 247-277.
- RIMLIGER, G. (1971) *Welfare and Industrialization in Europe, America, and Russia*. New York: Wiley.
- ROADHOUSE, Brian (2000) *Alliance nationale pour les enfants, Document de travail*, Pour l'atelier national de l'Alliance nationale pour les enfants, décembre 2000.
- ROCHER, Guy., (1992) *Introduction à la sociologie générale*, Montréal : Éditions Hurtubise.
- ROSE, R. et H. Shiratori (1986), *The Welfare State East and West*. Oxford : Oxford University Press.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques., (1755) *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, (1985), Paris : Gallimard.
- ROSANVALLON, Pierre (1981) « L'ébranlement intellectuel de l'État providence », In *La crise de l'État providence*, p. 20-39, chapitre 20, Paris : Seuil.
- SAINSBURY, D., (1994) *Gendering Welfare States*, London, Sage.
- SCHUMPETER, Joseph A. (1952) *Capitalism, Socialism and Democracy*, London: George Allen & Unwin, , 4th ed., 269.
- SKOCPOL, T. (1985), *Bringing the State Back In: Strategies of Analysis in Current Research*, dans Peter B. Evans, D. Rueschemeyer et T. Skocpol, eds., *Bringing the State Back In*, 3-37.
- SKOCPOL, T. et Amenta, E. (1986) *States and Social Policies*, annual Review of sociology, 12.
- SKOCPOL, T (1992) *Protecting Soldiers and Mothers : The Political Origins of Social Policy in the United States*, The Belknap Press of Harvard University Press, U.S.A.
- SKOCPOL, T (1993) « Soldiers, Workers, and Mothers: Gendered Identities in Early U.S. Social Policy ». *Contention: Debates in Society, Culture, and Science* 2(3) (Spring 1993):157-83.
- SOCIAL SECURITY ONLINE, *The Official Website of the Social Security Administration*, posté à <http://www.ssa.gov/>

- SOSKICE, David (1999) « Divergent Production Regimes: Coordinated and Uncoordinated Market Economies in the 1980s and 1990s », tiré de KITSCHOLT, Herbert et al., (1999) *Continuity and Change in Contemporary Capitalism*, Cambridge University Press.
- SAINT-ARNAUD, S., P. Bernard et J. Boisjoly, (2000) « Modèles de régulation sociale et indicateurs sociaux : la place du Canada dans les mondes du 'capitalisme providence' », communication au *Colloque de l'Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française (Réseau de méthodologie)*, Montréal, mai.
- SAINT-MARTIN, Denis (2000) « De l'État-providence à l'État d'investissement social : Un nouveau paradigme pour enfanter l'économie du savoir ? », dans Leslie A. Pal, *How Ottawa Spends 2000-2001 : Past Imperfect, Future Tense*, Toronto : Oxford University Press.
- STATISTIQUE CANADA (1998) *Comptes économiques provinciaux : Estimations annuelles 1998, Tableaux et document analytique*, no 13-213-PIB.
- TABACHNICK, B.G. et L.S. Fidell (1996) *Using Multivariate Statistics*, 3^{ème} Édition, Harper Collins.
- THURLOW, Lester C., (1997) *The Future of Capitalism : How today's Economic Forces Shape Tomorrow's World*, Penguin Books.
- TITMUS, Richard M., (1974) *Social Policy*, An Introduction. London: Allen & Unwin.
- TITMUS, Richard M., (1987) « Developing Social Policy in Conditions of Rapid Change : The Role of Social Welfare », tiré de Brian Abel-Smith et Kay Titmuss (eds) *The Philosophy of Welfare, Selected Writings of Richard M. Titmuss*, London : Allen and Unwin, p.254-268.
- TODD, E., (1996) *L'invention de l'Europe*, Paris : Éditions du Seuil.
- TOURAIN, Alain., (1994) *Qu'est-ce que la démocratie ?*, Fayard : Paris, pp.350.
- TUAC (1998) *Déclaration du TUAC à la réunion du Comité de l'emploi, du travail et des affaires sociales au niveau ministériel, sur la politique sociale*, 23-24 juin 1998, posté à <http://www.tuac.org/news/nsocpolf.htm>
- WARREN, Michael, *Michael Warren's Chronology*, Professor of Social Medicine, University of Canterbury, <http://www.chronology.ndo.co.uk/>
- WEBER, Max., (1918) *Essai sur la théorie de la science*, Plon, 1959.
- WEBER, Max., (1922) *Économie et société*, Plon, 1971.

Annexe #1 Comparaison des caractéristiques des programmes sociaux (1993-1997)

	Résultats de pays associés à chaque type de régimes providentiels								
	Libéral			Social-Démocrat		Conservateur		Régime Latin	
	Canada	États-Unis	Moyenne du régime	Suède	Moyenne du régime	Allemagne	Moyenne du régime	Espagne	Moyenne du régime
* Dépenses courantes des administrations publiques pour 1996 (% du P.I.B)	42,8	33,7	38,3	62,9	55,3	45,8	48,9	41,1	45,9
* Dépenses de consommation finale.	44,3	43,9	44,1	40,1	40,4	39,6	32,9	35,5	34,7
* Transferts de Sécurité sociale	15,6	22,5	15,0	40,1	33,7	28,7	31,1	33,9	34,0
Subventions et autres transferts	15,5	16	29,5	19,3	15,8	19,9	21,8	24,3	20,7
Dépenses d'investissements -- formation brute de capital fixe plus variation des stocks (investissement brut).	4,8	5,4	5,4	4,1	4,8	4,1	2,5	6,3	6,0
Versements des intérêts des emprunts	19,8	12,2	11,3	11,0	9,0	7,6	9,7	10,6	12,3
* Recettes courantes des administrations publiques pour 1996 (% du P.I.B)	44,1	32,3	38,1	61,5	56,4	45,8	48,2	39,0	42,1
* Versements d'impôts sur le revenu des personnes physiques célibataires en pourcentage des salaires bruts pour 1996	22	18	20,7	29	29,0	21	14,4	13	10,0
* Cotisations de sécurité sociale sur le revenu des personnes physiques en pourcentage des salaires bruts pour 1996 (Célibataire disposant d'un salaire unique égal à celui de l'ouvrier moyen)	5	8	4,1	5	7,5	20	20,8	6	10,8
* Cotisations des employeurs en pourcentage au financement de la sécurité sociale pour chaque salarié (célibataire) disposant d'un salaire unique égal à l'ouvrier moyen pour 1996	6	7	5,3	25	14,0	17	20,2	24	24,3

* Variables significatives selon le test b de Tukey (Pour chacune des variables, il s'agit de la moyenne ordinaire)

Suite Annexe #1 Comparaison des caractéristiques de programmes (1993-1997)

	Résultats de pays associés à chaque type de régimes providentiels								
	Libéral			Social-Démocrate		Conservateur		Régime latin	
	Canada	États-Unis	Moyenne du groupe	Suède	Moyenne du groupe	Allemagne	Moyenne du Groupe	Espagne	Moyenne du groupe
* Pourcentage des dépenses publiques accordé en santé par rapport aux dépenses publiques totales pour 1996	14,9	20	15,6	9,9	10,9	16,5	13,0	13,3	11,6
* Proportion des dépenses publiques en santé par rapport aux dépenses totales du P.I.B	6,4	6,3	6,0	7,2	6,5	8,2	6,8	5,8	5,4
* Nombre de médecins pour 1000 habitants pour 1996	2,1	2,6	2,3	3,1	2,9	3,4	3,0	4,2	4,2
* Dépenses de l'éducation nationale en pourcentage du PIB	7,6	5,3	6,1	8,8	8,1	4,0	5,4	4,6	4,5
* Dépenses publiques en pourcentage du PIB pour la formation professionnelle du marché du travail	0,26	0,4	0,2	0,51	0,6	0,45	0,3	0,35	0,2
Nombre d'années depuis la première loi sur la vieillesse, l'invalidité et la mort	73	65	86,7	87	80,8	101	92,6	81	73,3
Nombre d'années depuis la première loi sur la maladie et la maternité	16	35	58,7	109	86,3	117	95,2	71	75,5
Nombre d'années depuis la première loi sur l'assurance chômage	60	92	67,6	66	84,0	73	82,4	81	60,5
*Nombre d'années depuis la première loi sur les accidents de travail	92	65	93,6	99	103,0	116	105,4	100	93,8
Nombre d'années depuis la première loi sur l'allocation familiale	56	55	58,4	53	51,8	46	59,4	62	56,3

* Variables significatives selon le test b de Tukey (Pour chacune des variables, il s'agit de la moyenne ordinaire)

Annexe #2 Comparaison des variables décrivant les situations sociales (1993-1997)

	Résultats de pays associés à chaque type de régimes providentiels								
	Libéral			Social-Démocratique		Conservateur		Régime Latin	
	Canada	États-Unis	Moyenne du groupe	Suède	Moyenne du groupe	Allemagne	Moyenne du Groupe	Espagne	Moyenne du groupe
Pourcentage total de la population active qui est au chômage	9,2	4,9	7,2	8,0	8,1	9,8	8,9	20,6	12,5
* Chômage de longue durée (12 mois et plus) par rapport au chômage total pour 1997	12,5	8,7	26,2	33,4	25,3	50,1	45,4	55,5	58,3
Croissance du Pib pour 1988-1998 (variation moyenne annuelle en volume %)	1,8	2,8	3,0	1,2	2,1	2,1	2,3	2,5	2,2
* Taux d'emploi dans l'administration publique par rapport au taux d'emploi total pour 1995 (pourcentage)	21,5	15,4	16,2	32,1	29,9	13,2	17,1	15,5	16,0
* Taux d'inflation pour 1996	2,4	2,6	2,3	2,2	1,6	1,8	1,9	4,3	5,7
* Population active pour 1997 (pourcentage des travailleurs par rapport à la population résidente)	51,9	50,2	49,6	49,4	51,1	48,6	46,5	41,3	43,1
* Taux d'activité des femmes	67,8	71,3	66,6	74,5	74,1	61,8	60,4	47,1	51,0
* Taux de mortalité infantile (décès d'enfants de moins d'un an pour 1000 naissances vivantes)	6,0	8	6,4	4,1	4,4	5,3	5,6	5,5	6,8
* Indice conjoncturel de fécondité (Nombre moyen d'enfants par femme âgée de 15 à 49 ans)	1,6	2,1	1,9	1,6	1,8	1,3	1,5	1,2	1,3
Espérance de vie à la naissance	79	77	77,7	78	77,3	77	77,6	78	77,3
Âge des femmes à la naissance du premier enfant pour 1993	26,8	26,4	26,9	25,5	26,4	26,6	26,7	27,1	26,2
* Nombre de scientifiques et de techniciens qui font de la recherche et du développement de nouvelles connaissances et de l'application de celle-ci par 1000 habitants pour 1990-96	3,7	3,6	3,4	6,8	5,5	4,3	4,0	1,6	1,6

Annexe #3 Comparaison des variables décrivant les processus politiques (1993-1997)

	Résultats de pays associés à chaque type de régimes providentiels								
	Libéral			Social-Démocrate		Conservateur		Régime Latin	
	Canada	États-Unis	Moyenne du groupe	Suède	Moyenne du groupe	Allemagne	Moyenne du Groupe	Espagne	Moyenne du groupe
Pourcentage de la population qui ont voté aux dernières élections de la chambre basse ou unique	69	36	73,3	81	78,3	82	80,6	77	75,8
* Un indice sur le niveau de confiance envers autrui (Tiré de Knack et Keefer 1997)	49,6	45,4	45,3	57,1	57,9	29,8	32,6	34,5	26,3
* Nombre de journaux lus quotidiennement par 1000 habitants pour 1990/1996	159	214,9	271,3	444,8	449,4	311,3	258,2	100,1	107,9
* Proportion des salariés qui font partie d'une organisation syndicale pour 1995	37,4	14,2	38,5	91,1	77,1	28,9	31,8	18,6	28,2

* Variables significatives selon le test b de Tukey (Pour chacune des variables, il s'agit de la moyenne ordinaire)

	Résultats des provinces et de chaque type de régimes providentiels									
	Libéral							Social - Dém.	Conser-vateur	Latin
	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec	Canada	États-Unis	Moyenne du régime	Moyenne du régime	Moyenne du régime	Moyenne du régime
* Dépenses courantes des administrations publiques pour 1996 (% du P.I.B)	28,6	40,5	35,5	48,6	42,8	33,7	38,3	55,3	48,9	45,9
* Dépenses de consommation finale.	46,1	43,6	43,8	41,8	44,3	43,9	44,0	40,4	32,9	34,7
* Transferts de Sécurité sociale	16,9	20,1	21,4	20,2	15,6	22,5	16,7	33,7	31,1	34,0
Subventions et autres transferts	13,3	13,0	11,4	13,3	15,5	16	23,9	15,8	21,8	20,7
Dépenses d'investissements -- formation brute de capital fixe plus variation des stocks (investissement brut).	4,5	5,5	5,0	4,4	4,8	5,4	5,2	4,8	4,5	6
Versements des intérêts des emprunts	19,2	17,8	18,4	20,3	19,8	12,2	14,1	9,0	9,7	12,3
* Recettes courantes des administrations publiques pour 1996 (% du P.I.B)	37,3	43,1	40,4	47,5	44,1	32,3	39,5	56,4	48,2	42,1
* Versements d'impôts sur le revenu des personnes physiques célibataires en pourcentage des salaires bruts pour 1996	21	22	23	21	22	18	21	29	14	10
* Cotisations de sécurité sociale sur le revenu des personnes physiques en pourcentage des salaires bruts pour 1996 (Célibataire disposant d'un salaire unique égal à celui de l'ouvrier moyen)	6	5	6	6	5	8	5	8	21	11
* Cotisations des employeurs en pourcentage au financement de la sécurité sociale pour chaque salarié (célibataire) disposant d'un salaire unique égal à l'ouvrier moyen pour 1996	10	13	12	12	6	7	8	14	20	24

Suite Annexe #4 Comparaison des caractéristiques de programmes avec ajout des provinces (1993-1997)

	Résultats de pays associés à chaque type de régimes providentiels									
	Libéral							Social-Dém.	Conser-vateur	latin
	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec	Canada	États-Unis	Moyenne du régime	Moyenne du groupe	Moyenne du Groupe	Moyenne du groupe
* Pourcentage des dépenses publiques accordé en santé par rapport aux dépenses publiques totales pour 1996	15,6	17,3	15,7	13,3	14,9	20	15,5	10,9	13,0	11,6
* Proportion des dépenses publiques en santé par rapport aux dépenses totales du P.I.B	4,7	7,1	6,0	6,8	6,4	6,3	6,1	6,5	6,8	5,4
* Nombre de médecins pour 1000 habitants pour 1996	1,6	1,9	1,8	2,1	2,1	2,6	2,1	2,9	3,0	4,2
* Dépenses de l'éducation nationale en pourcentage du PIB	5,4	7,0	6,4	7,7	7,6	5,3	6,3	8,1	5,3	4,5
* Dépenses publiques en pourcentage du PIB pour la formation professionnelle du marché du travail	0,26	0,32	0,16	0,22	0,26	0,4	0,21	0,61	0,27	0,21
Nombre d'années depuis la première loi sur la vieillesse, l'invalidité et la mort	73	73	73	73	73	65	82	81	93	73
Nombre d'années depuis la première loi sur la maladie et la maternité	16	16	16	16	16	35	43	86	95	76
Nombre d'années depuis la première loi sur l'assurance chômage	60	60	60	60	60	92	65	84	82	61
*Nombre d'années depuis la première loi sur les accidents de travail	82	84	85	72	92	65	89	103	105	94
Nombre d'années depuis la première loi sur l'allocation familiale	56	56	56	56	56	55	58	52	59	56

* Variables significatives selon le test b de Tukey (Pour chacune des variables, il s'agit de la moyenne ordinaire)

Annexe #5 Comparaison des variables décrivant les situations sociales avec ajout des provinces

	Résultats de pays associés à chaque type de régimes providentiels									
	Libéral						Social-Dém.	Conser-vateur	Latin	
	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec	Canada	États-Unis	Moyenne du groupe	Moyenne du Groupe	Moyenne du groupe	
Pourcentage total de la population active qui est au chômage	5,9	8,6	8,2	11,3	9,2	4,9	7,7	8,1	8,9	12,4
* Chômage de longue durée (12 mois et plus) par rapport au chômage total pour 1997	8,5	14,0	15,9	19,5	12,5	8,7	21,9	25,2	45,4	58,3
Croissance du Pib pour 1988-1998 (variation moyenne annuelle en volume %)	2,0	2,3	1,7	1,6	1,8	2,8	2,6	2,1	2,3	2,2
* Taux d'emploi dans l'administration publique par rapport au taux d'emploi total pour 1995 (pourcentage)	16,3	16,9	16,9	20,2	21,5	15,4	16,7	29,9	17,1	16,0
* Taux d'inflation pour 1996	2,2	0,9	1,5	1,6	2,4	2,6	2,0	1,6	1,9	5,7
* Population active pour 1997 (pourcentage des travailleurs par rapport à la population résidente)	54,6	51,5	51,6	49,4	51,9	50,2	50,3	51,1	46,5	43,1
* Taux d'activité des femmes	64,9	59,1	59,1	54,2	67,8	71,3	64,0	74,2	60,4	51,0
* Taux de mortalité infantile (décès d'enfants de moins d'un an pour 1000 naissances vivantes)	6,2	5,1	5,7	4,6	6,0	8	6,1	4,4	5,6	6,8
* Indice conjoncturel de fécondité (Nombre moyen d'enfants par femme âgée de 15 à 49 ans)	1,7	1,5	1,6	1,6	1,6	2,1	1,8	1,8	1,5	1,3
Espérance de vie à la naissance	78	78	78	77	79	77	78	77	78	77
* Nombre de scientifiques et de techniciens qui font de la recherche et du développement de nouvelles connaissances et de l'application de celle-ci par 1000 habitants pour 1990-96	3,2	3,0	5,7	5,0	3,7	3,6	3,7	5,5	4,0	1,6

(1993-1997)

* Variables significatives selon le test b de Tukey (Pour chacune des variables, il s'agit de la moyenne ordinaire)

	Résultats de pays associés à chaque type de régimes providentiels									
	Libéral							Social - Dém.	Conser-vateur	Latin
	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec	Canada	États-Unis	Moyenne du groupe	Moyenne du groupe	Moyenne du Groupe	Moyenne du groupe
Pourcentage de la population qui ont voté aux dernières élections de la chambre basse ou unique	59	66	66	73	69	36	70,6	78,2	80,6	75,8
* Nombre de journaux lus quotidiennement par 1000 habitants pour 1990/1996	159,3	90,9	200	123,9	159	214,9	224,8	449,4	258,2	107,9
* Proportion des salariés qui font partie d'une organisation syndicale pour 1995	20,4	29,3	25	35,1	37,4	14,2	34,5	77,1	31,8	28,2

Annexe #6 Comparaison des variables décrivant les processus politiques avec ajout des provinces (1993-1997)

* Variables significatives selon le test b de Tukey
(Pour chacune des variables, il s'agit de la moyenne ordinaire)

Annexe #7 Matrice des proximités

Pays	1:Allem.	2:Australi e	3:Autriche	4:Belgiqu e	5:Canada	6:Danemark	7:Espagne	8:É-U.	9:Finlande	10:France	11:Grèc e	12:Irland e
1:Allemagne		2,547	1,548	1,844	3,581	4,446	2,338	4,150	3,803	1,835	4,163	3,026
2:Australie	2,547		2,384	3,388	1,004	4,365	3,090	1,053	3,113	3,292	4,712	1,776
3:Autriche	1,548	2,384		1,925	2,587	4,000	1,870	3,811	2,586	1,659	2,878	2,000
4:Belgique	1,844	3,388	1,925		3,969	4,152	1,737	4,698	3,070	1,496	2,914	2,062
5:Canada	3,581	1,004	2,587	3,969		3,837	3,819	1,535	2,460	3,122	5,366	2,765
6:Danemark	4,446	4,365	4,000	4,152	3,837		6,802	6,619	1,773	4,211	8,885	5,548
7:Espagne	2,338	3,090	1,870	1,737	3,819	6,802		4,571	4,689	2,148	1,516	1,971
8:États-Unis	4,150	1,053	3,811	4,698	1,535	6,619	4,571		5,200	4,126	5,372	2,924
9:Finlande	3,803	3,113	2,586	3,070	2,460	1,773	4,689	5,200		2,473	7,085	3,905
10:France	1,835	3,292	1,659	1,496	3,122	4,211	2,148	4,126	2,473		3,975	3,005
11:Grèce	4,163	4,712	2,878	2,914	5,366	8,885	1,516	5,372	7,085	3,975		3,550
12:Irlande	3,026	1,776	2,000	2,062	2,765	5,548	1,971	2,924	3,905	3,005	3,550	
13:Islande	5,164	1,802	4,954	6,261	2,327	5,050	7,224	2,334	4,115	6,095	8,238	4,740
14:Italie	3,435	5,077	2,448	1,512	5,603	7,243	,801	6,845	5,073	2,871	1,632	3,086
15:Norvège	3,924	2,843	2,849	4,578	2,723	2,264	6,030	4,361	1,496	3,068	8,587	4,732
16:Nouvelle- Z.	4,074	1,370	2,456	3,657	1,151	4,172	3,983	1,847	3,250	3,762	4,946	1,525
17:Pays-Bas	2,013	2,820	1,333	2,176	3,206	4,731	2,710	4,137	3,277	1,740	3,418	2,897
18:Portugal	3,629	2,568	2,390	2,810	2,922	6,319	1,882	3,557	4,940	3,471	1,638	2,926
19:Royaume- U.	2,006	,871	1,270	2,942	1,612	4,343	2,723	1,822	3,144	2,596	3,871	1,139
20:Suède	4,400	5,316	3,876	3,646	4,602	1,755	6,508	7,966	1,422	3,370	8,594	6,546
21:Québec	3,874	1,813	3,051	3,530	,719	4,348	3,558	2,865	2,453	2,546	5,229	3,136
22:Ontario	3,409	,805	2,886	3,832	,504	5,000	3,529	1,391	3,012	2,908	5,226	2,664
23:C.-B.	3,210	1,269	2,915	3,879	,454	5,063	3,283	1,834	3,230	2,998	5,353	2,911
24:Alberta	4,788	1,085	3,422	5,306	,881	6,062	4,220	1,218	4,272	4,477	5,459	2,977

Mesure de distance euclidienne au carré

Annexe #7 (suite) Matrice des proximités

Pays	13:Islande	14:Italie	15:Norvège	16:Nouv.Zel.	17:Pays-Bas	18:Portugal	19:Roy.-Uni	20:Suède	21:Québec	22:Ontario	23: CB	24:Alberta
1:Allemagne	5,164	3,435	3,924	4,074	2,013	3,629	2,006	4,400	3,874	3,409	3,210	4,788
2:Australie	1,802	5,077	2,843	1,370	2,820	2,568	,871	5,316	1,813	,805	1,269	1,085
3:Autriche	4,954	2,448	2,849	2,456	1,333	2,390	1,270	3,876	3,051	2,886	2,915	3,422
4:Belgique	6,261	1,512	4,578	3,657	2,176	2,810	2,942	3,646	3,530	3,832	3,879	5,306
5:Canada	2,327	5,603	2,723	1,151	3,206	2,922	1,612	4,602	,719	,504	,454	,881
6:Danemark	5,050	7,243	2,264	4,172	4,731	6,319	4,343	1,755	4,348	5,000	5,063	6,062
7:Espagne	7,224	,801	6,030	3,983	2,710	1,882	2,723	6,508	3,558	3,529	3,283	4,220
8:États-Unis	2,334	6,845	4,361	1,847	4,137	3,557	1,822	7,966	2,865	1,391	1,834	1,218
9:Finlande	4,115	5,073	1,496	3,250	3,277	4,940	3,144	1,422	2,453	3,012	3,230	4,272
10:France	6,095	2,871	3,068	3,762	1,740	3,471	2,596	3,370	2,546	2,908	2,998	4,477
11:Grèce	8,238	1,632	8,587	4,946	3,418	1,638	3,871	8,594	5,229	5,226	5,353	5,459
12:Irlande	4,740	3,086	4,732	1,525	2,897	2,926	1,139	6,546	3,136	2,664	2,911	2,977
13:Islande		9,164	3,190	2,919	6,095	5,286	2,683	5,680	3,403	2,575	3,037	2,615
14:Italie	9,164		6,939	5,569	3,439	2,820	4,350	6,020	5,035	5,524	5,473	6,680
15:Norvège	3,190	6,939		3,757	4,026	6,303	2,834	1,928	3,371	3,306	3,706	4,404
16:Nouvelle-Z.	2,919	5,569	3,757		3,269	3,204	1,321	5,932	1,942	1,698	1,866	1,679
17:Pays-Bas	6,095	3,439	4,026	3,269		2,825	2,361	5,036	3,038	3,043	3,295	4,054
18:Portugal	5,286	2,820	6,303	3,204	2,825		2,826	6,547	3,342	2,986	3,097	2,793
19:Royaume-U.	2,683	4,350	2,834	1,321	2,361	2,826		5,227	2,510	1,628	2,044	1,798
20:Suède	5,680	6,020	1,928	5,932	5,036	6,547	5,227		4,132	5,323	5,450	7,499
21:Québec	3,403	5,035	3,371	1,942	3,038	3,342	2,510	4,132		,662	,575	1,740
22:Ontario	2,575	5,524	3,306	1,698	3,043	2,986	1,628	5,323	,662		,500	,590
23:Colombie-B.	3,037	5,473	3,706	1,866	3,295	3,097	2,044	5,450	,575	,500		1,034
24:Alberta	2,615	6,680	4,404	1,679	4,054	2,793	1,798	7,499	1,740	,590	1,034	

Mesure de distance euclidienne au carré

Annexe #8 Source des variables (1993-1997)

Source des variables	Description de la variable
	Dimensions politiques (Action gouvernementale)
	Politiques économiques
Comptes nationaux, OCDE, Paris, 1999	Dépenses courantes des administrations publiques pour 1996 (% du P.I.B)
<i>National Accounts</i> , OECD	Ventilation des dépenses selon leur "nature économique" telle qu'elle est effectuée dans les comptes nationaux pour 1997
	Dépenses de consommation finale -- dépenses courantes (à l'exclusion des dépenses en capital) de fonctionnement des administrations publiques, déduction faite des ventes de biens et services et de la formation de capital fixe pour compte propre ; ces dépenses incluent la rémunération des salariés, c'est-à-dire les salaires et traitements ainsi que les contributions aux régimes de sécurité sociale, de retraite, de garantie de revenu, etc. 1997
	Les transferts de Sécurité sociale -- Prestations versées aux individus au titre des régimes de sécurité sociale et généralement financées par un fond spécial. 1997
	Subventions et autres transferts -- Subventions (transferts courants ou subventions accordées par l'État à des entreprises publiques ou privées, essentiellement pour couvrir des pertes d'exploitation)... Autres transferts (autres transferts courants, transferts d'actifs incorporels et transferts nets en capital) 1997
	Dépenses d'investissements -- formation brute de capital fixe plus variation des stocks (investissement brut). L'investissement net s'obtient en déduisant la consommation de capital fixe. 1997
	Versements des intérêts des emprunts (y compris achats nets de terrains, loyers et redevances) 1997
Comptes nationaux, OCDE, Paris, 1999	Recettes courantes des administrations publiques pour 1996 (% du P.I.B)
Situation des salariés au regard de l'impôt et des transferts sociaux 1995/1996 (OCDE, Édition de 1997)	Versements d'impôts sur le revenu des personnes physiques célibataires en pourcentage des salaires bruts pour 1996 (Célibataire disposant d'un salaire unique égal à celui de l'ouvrier moyen)
	Cotisations de sécurité sociale sur le revenu des personnes physiques en pourcentage des salaires bruts pour 1996 (Célibataire disposant d'un salaire unique égal à celui de l'ouvrier moyen)
	Cotisation des employeurs en pourcentage au financement de la sécurité sociale pour chaque salarié (célibataire) disposant d'un salaire unique égal à l'ouvrier moyen pour 1996
	Politiques en éducation
Atlas, 1999	Dépenses de l'éducation national en pourcentage du PNB pour 1996
Stratégie de l'OCDE pour l'emploi (Édition de 1998)	Dépenses publiques en pourcentage du PIB pour la formation professionnelle du marché du travail
	Santé
<i>Eco-santé OCDE 98</i> , OCDE, Paris, 1998.	Pourcentage des dépenses publiques accordé en santé par rapport aux dépenses publiques totales pour 1996
	Proportion des dépenses publiques en santé par rapport au dépense total du P.I.B en santé 1996
	Nombre de médecins pour 1000 habitants pour 1996
	Nombre d'années depuis l'application d'une politique dans un domaine donné (2000 - âge de la première loi = nbannées)

<i>Social Security Online</i> (É-U)	Vieillesse, invalidité, mort
	Maladie et maternité
	Accident de travail
	Assurance chômage
	Allocation familiale
	Les résultats et les situations (Contexte social)
	Performance économique
<i>Statistiques de la population active :1977-1997, OCDE, 1999; Perspectives de l'emploi, OCDE, Paris, Juin 1998.</i>	Pourcentage total de la population active qui est au chômage pour 1997
	Chômage de longue durée (12 mois et plus) par rapport au chômage total pour 1997
<i>Perspectives économiques de l'OCDE, 64, décembre 1998, OCDE, Paris, 1998.</i>	Croissance du Pib pour 1988-1998 (variation moyenne annuelle en volume %)
<i>Analytical Databank, OECD</i>	Taux d'emploi dans l'administration publique par rapport au taux d'emploi total pour 1995 (pourcentage)
ATLAS, 1999	Taux d'inflation pour 1996
Statistique de la population active : 1977-1997 (OCDE, 1999)	Taux d'activité des femmes pour 1997
	La démographie
OECD, Employment study 1998	Population active pour 1997 (pourcentage des travailleurs par rapport à la population résidente)
<i>Eco-santé OCDE 98, OCDE, Paris, 1998.</i>	Indice conjoncturel de fécondité (Nombre moyen d'enfants par femme âgée de 15 à 49 ans) pour 1996
Pour un monde solidaire (OCDE, 1999)	Âge des femmes à la naissance du premier enfant pour 1993
	L'état de la santé
UNICEF, 1997	Espérance de vie à la naissance, 1997
Pour un monde solidaire (OCDE, 1999)	Taux de mortalité infantile (décès d'enfants de moins d'un an pour 1000 naissances vivantes) pour 1995
	L'état de l'éducation
<i>Human development 1999</i>	Nombre de scientifiques et de techniciens qui font de la recherche et du développement de nouvelles connaissances et de l'application de celle-ci par 1000 habitants pour 1990-96
	Participation politique
<i>Human development 1999</i>	Pourcentage de la population qui ont voté aux dernières élections de la chambre basse ou unique
World development indicators database	Nombre de journaux lus quotidiennement par 1000 habitants pour 1990/1996
World employment report 1996-97 (International Labour Office, 1997)	Proportion des salariés qui font partie d'une organisation syndicale pour 1995
Knack et Keefer, 1997	Un indice sur le niveau de confiance envers son prochain

Annexe #9 Source des variables (1986-1990)

Source des variables	Description de la variable
	Dimensions politiques (Action gouvernementale)
	Politiques économiques
Analytical Databank, OCDE	Dépenses courantes des administrations publiques pour 1990 (% du P.I.B)
<i>National Accounts</i> , OECD	Ventilation des dépenses selon leur "nature économique" telle qu'elle est effectuée dans les comptes nationaux pour 1990
	Dépenses de consommation finale -- dépenses courantes (à l'exclusion des dépenses en capital) de fonctionnement des administrations publiques, déduction faite des ventes de biens et services et de la formation de capital fixe pour compte propre ; ces dépenses incluent la rémunération des salariés, c'est-à-dire les salaires et traitements ainsi que les contributions aux régimes de sécurité sociale, de retraite, de garantie de revenu, etc. 1990
	Les transferts de Sécurité sociale -- Prestations versées aux individus au titre des régimes de sécurité sociale et généralement financées par un fond spécial. 1990
	Subventions et autres transferts -- Subventions (transferts courants ou subventions accordées par l'État à des entreprises publiques ou privées, essentiellement pour couvrir des pertes d'exploitation)... Autres transferts (autres transferts courants, transferts d'actifs incorporels et transferts nets en capital) 1990
	Dépenses d'investissements -- formation brute de capital fixe plus variation des stocks (investissement brut). L'investissement net s'obtient en déduisant la consommation de capital fixe. 1990
	Versements des intérêts des emprunts (y compris achats nets de terrains, loyers et redevances) 1990
Analytical Databank, OCDE	Recettes courantes des administrations publiques pour 1990 (% du P.I.B)
Situation des salariés au regard de l'impôt et des transferts sociaux 1989/1990 (OCDE, Édition de 1997)	Versements d'impôts sur le revenu des personnes physiques célibataires en pourcentage des salaires bruts pour 1990 (Célibataire disposant d'un salaire unique égal à celui de l'ouvrier moyen)
	Cotisations de sécurité sociale sur le revenu des personnes physiques en pourcentage des salaires bruts pour 1990 (Célibataire disposant d'un salaire unique égal à celui de l'ouvrier moyen)
	Cotisation des employeurs en pourcentage au financement de la sécurité sociale pour chaque salarié (célibataire) disposant d'un salaire unique égal à l'ouvrier moyen pour 1990
	Politiques en éducation
	Dépenses de l'éducation national en pourcentage du PNB pour 1986
	Dépenses publiques en pourcentage du PIB pour la formation professionnelle du marché du travail 1988
	Santé
<i>Eco-santé OCDE 98</i> , OCDE, Paris, 1998.	Pourcentage des dépenses publiques accordé en santé par rapport aux dépenses publiques totales pour 1986
	Proportion des dépenses publiques en santé par rapport au dépense total du P.I.B en santé 1986
	Nombre de médecins pour 1000 habitants pour 1986
	Nombre d'années depuis l'application d'une politique dans un domaine donné (2000 - âge de la première loi = nbannées)
<i>Social Security Online</i> (É-U)	Vieillesse, invalidité, mort
	Maladie et maternité
	Accident de travail
	Assurance chômage

	Allocation familiale
	Les résultats et les situations (Contexte social)
	Performance économique
<i>Statistiques de la population active :1977-1997, OCDE, 1999; Perspectives de l'emploi, OCDE, Paris, Juin 1998.</i>	Pourcentage total de la population active qui est au chômage pour 1987
	Chômage de longue durée (12 mois et plus) par rapport au chômage total pour 1987
<i>Perspectives économiques de l'OCDE, 64, décembre 1998, OCDE, Paris, 1998.</i>	Croissance du Pib 1980-1989 (variation moyenne annuelle en volume %)
<i>Analytical Databank, OECD</i>	Taux d'emploi dans l'administration publique par rapport au taux d'emploi total pour 1990 (pourcentage)
<i>Human development 1992</i>	Taux d'inflation pour 1980-89
Statistique de la population active : 1977-1997 (OCDE, 1999)	Taux d'activité des femmes pour 1987
	La démographie
<i>Human development 1992</i>	Population active pour 1990 (pourcentage des travailleurs par rapport à la population résidente)
<i>Eco-santé OCDE 98, OCDE, Paris, 1998.</i>	Indice conjoncturel de fécondité (Nombre moyen d'enfants par femme âgée de 15 à 49 ans) pour 1986
Eurostat	Âge des femmes à la naissance du premier enfant pour 1990
	L'état de la santé
<i>Human development 1992</i>	Espérance de vie à la naissance, 1990
<i>Eco-santé OCDE 98, OCDE, Paris, 1998.</i>	Taux de mortalité infantile (décès d'enfants de moins d'un an pour 1000 naissances vivantes) pour 1986
	L'état de l'éducation
<i>Human development 1992</i>	Nombre de scientifiques et de techniciens qui font de la recherche et du développement de nouvelles connaissances et de l'application de celle-ci par 1000 habitants pour 1985-90
	Participation politique
<i>Human development 1992</i>	Pourcentage de la population qui ont voté aux dernières élections de la chambre basse ou unique
<i>Human development 1992</i>	Nombre de journaux lus quotidiennement par 1000 habitants pour 1986-88
<i>Human development 1992</i>	Proportion des salariés qui font partie d'une organisation syndicale pour 1990
<i>The World Values Study, Development Research Group, The World Bank</i>	Un indice sur le niveau de confiance envers son prochain 1990-91

Annexe #10 Source des variables pour les provinces 1993-1997

Source des variables	Description de la variable
	Dimensions politiques (Action gouvernementale)
	Politiques économiques
Comptes économiques provinciaux 13-213-PPB Système de comptabilité nationale, Estimations annuelles 1999, Tableaux et document analytique	Dépenses courantes des administrations publiques pour 1997 (% du P.I.B)
	Ventilation des dépenses selon leur "nature économique" telle qu'elle est effectuée dans les comptes nationaux pour 1997
	Dépenses de consommation finale -- dépenses courantes (à l'exclusion des dépenses en capital) de fonctionnement des administrations publiques, déduction faite des ventes de biens et services et de la formation de capital fixe pour compte propre ; ces dépenses incluent la rémunération des salariés, c'est-à-dire les salaires et traitements ainsi que les contributions aux régimes de sécurité sociale, de retraite, de garantie de revenu, etc.
	Les transferts de Sécurité sociale -- Prestations versées aux individus au titre des régimes de sécurité sociale et généralement financées par un fond spécial.
	Subventions et autres transferts -- Subventions (transferts courants ou subventions accordées par l'État à des entreprises publiques ou privées, essentiellement pour couvrir des pertes d'exploitation)... Autres transferts (autres transferts courants, transferts d'actifs incorporels et transferts nets en capital)
	Dépenses d'investissements -- formation brute de capital fixe plus variation des stocks (investissement brut). L'investissement net s'obtient en déduisant la consommation de capital fixe.
	Versements des intérêts des emprunts (y compris achats nets de terrains, loyers et redevances)
	Recettes courantes des administrations publiques pour 1997 (% du P.I.B)
Les habitudes de dépenses au Canada (1997) N o 62-202-XIF au catalogue, Statistique Canada. Revenus des familles, Familles de recensement N o 13-208-XIB au catalogue, Statistique Canada.	Impôt sur le revenu des particuliers pour 1997
	Cotisations de sécurité sociale sur le revenu des personnes physiques en pourcentage des salaires bruts pour 1997 (Célibataire disposant d'un salaire unique égal à celui de l'ouvrier moyen)
Institut de la statistique du Québec, Division des comptes nationaux, ref. Richard Barbeau.	Cotisation des employeurs en pourcentage au financement de la sécurité sociale pour chaque salarié (célibataire) disposant d'un salaire unique égal à l'ouvrier moyen pour 1996
	Politiques en éducation
L'éducation au Canada, 1999, Statistique Canada no 81-229 au catalogue	Dépenses en éducation par les trois paliers de gouvernement en pourcentage du PIB pour 1996
L'éducation au Canada, 1999, Statistique Canada no 81-229 au catalogue	Dépenses publiques en pourcentage du PIB pour la formation professionnelle du marché du travail pour 1996 (Estimation)
	Santé
Indicateurs de santé 2000, www.cihi.ca Comptes économiques provinciaux 13-213-PPB Système de comptabilité nationale, Estimations annuelles 1999, Tableaux et document analytique	Pourcentage des dépenses publiques accordé en santé par rapport aux dépenses publiques totales pour 1996

Indicateurs de santé 2000, www.cihi.ca Comptes économiques provinciaux 13-213-PPB Système de comptabilité nationale, Estimations annuelles 1999, Tableaux et document analytique www.cihi.ca	Proportion des dépenses publiques en santé par rapport au dépense total du P.I.B pour 1996
	Nombre de médecins pour 1000 habitants pour 1997
	Nombre d'années depuis l'application d'une politique dans un domaine donné (2000 - âge de la première loi = nbannées)
<i>Social Security Online</i> (É-U) http://www.ssa.gov/policy/pubs/	Vieillesse, invalidité, mort
	Maladie et maternité
	Accident de travail
	Assurance chômage
	Allocation familiale
	Les résultats et les situations (Contexte social)
	Performance économique
http://www.statcan.ca/francais/econoind/indpr_f.htm	Pourcentage total de la population active qui est au chômage pour 1997
Statistique Canada Revue chronologique de la population active http://ivt.crepuq.qc.ca/rcpa/index.html	Chômage de longue durée (12 mois et plus) par rapport au chômage total pour 1997
Comptes économiques provinciaux 13-213-PPB Système de comptabilité nationale, Estimations annuelles 1999, Tableaux et document analytique	Croissance du Pib pour 1990-1997 (variation moyenne annuelle en volume %) Au prix du marché (1992 = 100)
Statistique Canada Revue chronologique de la population active http://ivt.crepuq.qc.ca/rcpa/index.html	Taux d'emploi dans l'administration publique par rapport au taux d'emploi total pour 1997 (pourcentage)
Comptes économiques provinciaux 13-213-PPB Système de comptabilité nationale, Estimations annuelles 1999, Tableaux et document analytique	Taux d'inflation pour 1996
Qc Cansim D986486 Ont D986768 Bc D987896 Alb D987614	Taux d'activité des femmes pour 1997
	La démographie
Qc Cansim D986495 Ont D986777 Bc D987905 Alb D987623	Taux d'emploi 1997 (proportion des travailleurs par rapport à la population résidente)
Rapport statistique sur la santé de la population canadienne pour 1999	Indice conjoncturel de fécondité (Nombre moyen d'enfants par femme âgée de 15 à 49 ans) pour 1996
Québec (DES FAMILLES ET DES ENFANTS AU	Âge des femmes à la naissance du premier enfant pour 1996

QUÉBEC, Un portrait statistique)	
	L'état de la santé
Rapport statistique sur la santé de la population canadienne (Comité consultatif fédéral, provincial et territorial sur la santé de la population, 1999)	Espérance de vie à la naissance, 1996
Rapport statistique sur la santé de la population canadienne (Comité consultatif fédéral, provincial et territorial sur la santé de la population, 1999)	Taux de mortalité infantile (décès d'enfants de moins d'un an pour 1000 naissances vivantes) pour 1996
	L'état de l'éducation
ESTIMATIONS DES RESSOURCES HUMAINES AFFECTÉES À LA RECHERCHE ET AU DÉVELOPPEMENT AU CANADA, 1979 – 1995 88F0006XIB97014.pdf Qc Cansim D31240 Ont D31241 Bc D31245 Alb D31244	Nombre de scientifiques et de techniciens qui font de la recherche et du développement de nouvelles connaissances et de l'application de celle-ci par 1000 habitants pour 1995
	Participation politique
Directeur général des élections du Canada, <i>Trente-sixième élection générale 1997 : résultats officiels du scrutin</i> , Ottawa, 1997. http://www.statcan.ca/francais/Pgdb/State/Government/govt09c_f.htm	Pourcentage de la population qui ont voté aux dernières élections pour un parti politique représentant (lower or single house) Pour les provinces canadiennes, élections fédérales 1997
The Mediastop Inc. E&OE. http://www.mediastop.net/ Comptes économiques provinciaux 13-213-PPB Système de comptabilité nationale, Estimations annuelles 1999, Tableaux et document analytique	Nombre de journaux vendus quotidiennement par 1000 habitants pour 1999
Statistique Canada Revue chronologique de la population active http://ivt.crepuq.qc.ca/rcpa/index.html	Proportion des salariés qui font partie d'une organisation syndicale pour 1997

ANNEXE B1

Extraits tirés de

« Un indice de défavorisation pour la planification de la santé et du bien-être au Québec », *Maladies chroniques au Canada*, 21 (3), 2000.

Posté à http://www.hc-sc.gc.ca/hpb/lcdc/publicat/cdic/cdic213/cd213b_f.html

de

Robert Pampalon

et

Guy Raymond.

Octobre 2002

Sommaire

Alors que les politiques publiques de santé au Québec et au Canada visent une réduction des inégalités sociales de santé et de bien-être, il est pour le moins étonnant de constater que la plupart des systèmes d'information du secteur ne comportent aucune mention des caractéristiques socio-économiques des personnes. En s'inspirant du concept de défavorisation développé par Peter Townsend et d'autres auteurs, le présent article propose un indice reflétant les dimensions matérielle et sociale de la défavorisation. L'article décrit la méthodologie retenue pour la confection de l'indice, lequel fait notamment usage des données du recensement et des outils développés par Statistique Canada pour établir la concordance entre le code postal et le secteur de dénombrement. Il fournit des exemples de son utilisation dans trois systèmes d'information sur la santé et le bien-être au Québec, soit les décès, les hospitalisations et les naissances. Il montre comment la connaissance acquise peut être utile à la planification et à l'intervention sociosanitaire.

TABLEAU 1
Principales composantes des indicateurs formant l'indice de défavorisation
par secteur de dénombrement (n = 9 058)

Indicateur	Composante	
	1	2
Personnes peu scolarisées (SCOLAR)	-0,89-	-0,01-
Rapport emploi/population (EMPLOI)	0,80	-0,27-
Revenu moyen (REVMOY)	0,86	-0,25-
Personnes vivant seules (SEULES)	-0,13-	0,82
Personnes séparées, divorcées ou veuves (S_D_V)	-0,16-	0,86
Familles monoparentales (F_MONO)	-0,14-	0,76
Variance expliquée	37 %	36 %
Variance cumulée	37 %	73 %

NOTE : Les valeurs ci-haut sont les saturations entre indicateur et composante. Elles s'interprètent comme des coefficients de corrélation.
Source : Recensement canadien de 1996

TABLEAU 5
Espérance de vie à la naissance selon le quintile de défavorisation, Québec,
1995–1997

Quintile de défavorisation	Hommes (ans)	Femmes (ans)	TOTAL (ans)
Matérielle			
1	78,5	84,9	81,9
2	76,4	84,0	80,4
3	75,5	83,7	79,7
4	75,3	83,6	79,5
5	73,7	82,5	77,9
Sociale			
1	76,5	82,0	79,0
2	76,7	83,6	80,0
3	76,5	84,6	80,7
4	75,8	84,2	80,2
5	73,4	82,9	78,4
Matérielle et sociale			
1 et 1	79,7	83,7	81,8
5 et 5	71,0	81,1	76,0
Le Québec	75,8	83,7	79,8

Source : Fichier des décès, 1995–1997

Annexe B2

Extraits tirés

de

« Faits saillants de *Lire l'avenir : Un portrait de l'alphabétisme au Canada* »

de Statistique Canada,

1996

posté à : http://www.statcan.ca/francais/freepub/89F0093XIF/free_f.htm

novembre 2002

Lire l'avenir est le rapport canadien d'une étude préparée à partir des résultats de l'Enquête internationale sur l'alphabétisme des adultes (EIAA)¹ (1994). Menée dans huit pays industrialisés - le Canada, l'Irlande, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Pologne, la Suède, la Suisse et les États-Unis - l'enquête avait pour but d'élaborer des échelles pour comparer le rendement en lecture parmi des personnes dont les capacités variaient considérablement, et pour comparer les capacités de lecture d'une culture et d'une langue à l'autre.

Lire l'avenir jette un nouvel éclairage sur les facteurs qui influencent le développement des capacités de lecture et d'écriture des adultes à la maison et au travail. Cette nouvelle notion, qui désigne plus que la capacité fondamentale de lire et d'écrire que l'on trouve dans l'alphabétisation, est définie par des niveaux de capacités de lecture, lesquels reflètent l'aptitude des personnes à comprendre et à utiliser l'information ; aptitude, est-il besoin de souligner, essentielle dans un monde où les activités quotidiennes exigent des capacités plus élevées en matière de communication et de traitement de l'information.

Lire l'avenir présente les résultats détaillés selon trois échelles qui s'inscrivent sur un continuum de capacités (allant de 1, le niveau le plus faible, à 4/5, les niveaux les plus élevés). Ce modèle fournit un important cadre de référence qui peut aider à orienter le discours public sur l'alphabétisme, puisque dorénavant on ne peut plus opposer de façon catégorique les termes «alphabète» et «analphabète» — ou encore parler de «nantis» et de «démunis», mais l'on doit plutôt parler de niveaux de capacités, chacun d'entre eux pouvant appuyer une vaste gamme d'analyses.

Par ailleurs, les données de l'EIAA nous révèlent que si les personnes n'utilisent pas leurs capacités de lecture après avoir quitté l'école ou le collège, elles peuvent les perdre. L'inverse est également vrai: si elles mettent en pratique leurs capacités de lecture ou reçoivent de la

¹ L'enquête a été parrainée par les [Secrétariat national à l'alphabétisation](#) et la Direction générale de la recherche appliquée de Développement des ressources humaines Canada; elle a été dirigée par [Statistique Canada](#) en collaboration avec l'OCDE, Eurostat et l'[UNESCO](#). Les résultats de l'enquête publiés dans le document *Littératie, économie et société : résultats de la première Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes* démontraient l'existence probable d'un lien étroit entre le niveau d'alphabétisme d'un pays et son potentiel économique.

formation, elles peuvent les améliorer. Ces résultats révèlent l'importance de mieux comprendre la façon dont les capacités peuvent se perdre ou s'améliorer et, de ce fait, mettent en lumière le besoin de politiques pour encourager, protéger et promouvoir l'alphabétisme en dehors du système d'enseignement formel.

Bref, les résultats de l'enquête mettent en évidence les répercussions sociales et économiques des divers niveaux de capacités d'alphabétisme, les facteurs à l'origine de ces répercussions et la mesure dans laquelle elles pourraient faire l'objet d'une intervention gouvernementale.

Échelles et niveaux de capacités utilisés dans l'EIAA

Compréhension de textes suivis : connaissances et compétences nécessaires pour comprendre et utiliser l'information contenue dans des textes suivis, tels des éditoriaux, des nouvelles, des brochures et des modes d'emploi.

Compréhension de textes schématiques : connaissances et compétences requises pour repérer et utiliser l'information présentée sous diverses formes, entre autres, les demandes d'emploi, les fiches de paie, les horaires de transport, les cartes routières, les tableaux et les graphiques.

Compréhension de textes au contenu quantitatif : connaissances et compétences nécessaires à l'application des opérations arithmétiques, séparément ou successivement, à des nombres contenus dans des imprimés, par exemple pour établir le solde d'un compte-chèques, calculer un pourboire, remplir un bon de commande ou calculer l'intérêt d'un emprunt à partir d'une annonce publicitaire.

Le **niveau 1** dénote un niveau de compétences très faible; par exemple, la personne peut être incapable de déterminer correctement la dose d'un médicament à administrer à un enfant d'après le mode d'emploi indiqué sur l'emballage.

Les répondants du **niveau 2** peuvent lire uniquement des textes simples, explicites, correspondant à des tâches peu complexes. Bien que faible, ce niveau de compétences est supérieur au niveau 1. Le niveau 2 correspond à des personnes qui savent lire, mais qui obtiennent de faibles résultats aux tests. Elles peuvent avoir acquis des compétences suffisantes pour répondre aux exigences quotidiennes de la littératie mais, à cause de leur faible niveau de compétences, il leur est difficile de faire face à de nouvelles exigences, comme l'assimilation de nouvelles compétences professionnelles.

Le **niveau 3** est considéré comme un minimum convenable pour composer avec les exigences de la vie quotidienne et du travail dans une société complexe et évoluée. Il dénote à peu près le niveau de compétences nécessaire pour terminer des études secondaires et entrer dans le supérieur. Comme les niveaux plus élevés, il exige la capacité d'intégrer

plusieurs sources d'information et de résoudre des problèmes plus complexes.

Sont classés dans les **niveaux 4 et 5** les répondants qui font preuve d'une maîtrise des compétences supérieures de traitement de l'information.

Liste des tableaux :

L'alphabétisme d'une province à l'autre

Résultats moyens sur l'échelle des textes suivis selon le niveau de scolarité pour chaque région du Canada, adultes de 16 ans et plus

Résultats moyens sur l'échelle des textes suivis des groupes linguistiques du Canada selon le niveau de scolarité, adultes de 16 ans et plus

Répartition des capacités de lecture sur les trois échelles selon l'âge, adultes canadiens de 16 ans et plus

L'alphabétisme d'une province à l'autre

Répartition des capacités de lecture sur les trois échelles selon la région et certaines provinces du Canada, adultes de 16 ans et plus

	Échelle des textes suivis			
	1	2	3	4/5
	Niveau			
	%			
Canada	22	26	33	20
Provinces de l'Atlantique ¹	25	26	35	15
Nouveau-Brunswick	28	31	25	16
Québec	28	26	39	8
Ontario	19	28	28	25
Provinces de l'Ouest ²	18	24	34	25
Alberta	15	21	36	29
Colombie-Britannique	19	24	35	22

	Échelle des textes schématiques			
	1	2	3	4/5
	Niveau			
	%			
Canada	23	24	30	22
Provinces de l'Atlantique ¹	28	26	32	14
Nouveau-Brunswick	29	30	24	16
Québec	31	27	29	13
Ontario	21	22	31	26
Provinces de l'Ouest ²	19	25	29	27
Alberta	16	21	33	30
Colombie-Britannique	20	29	27	25

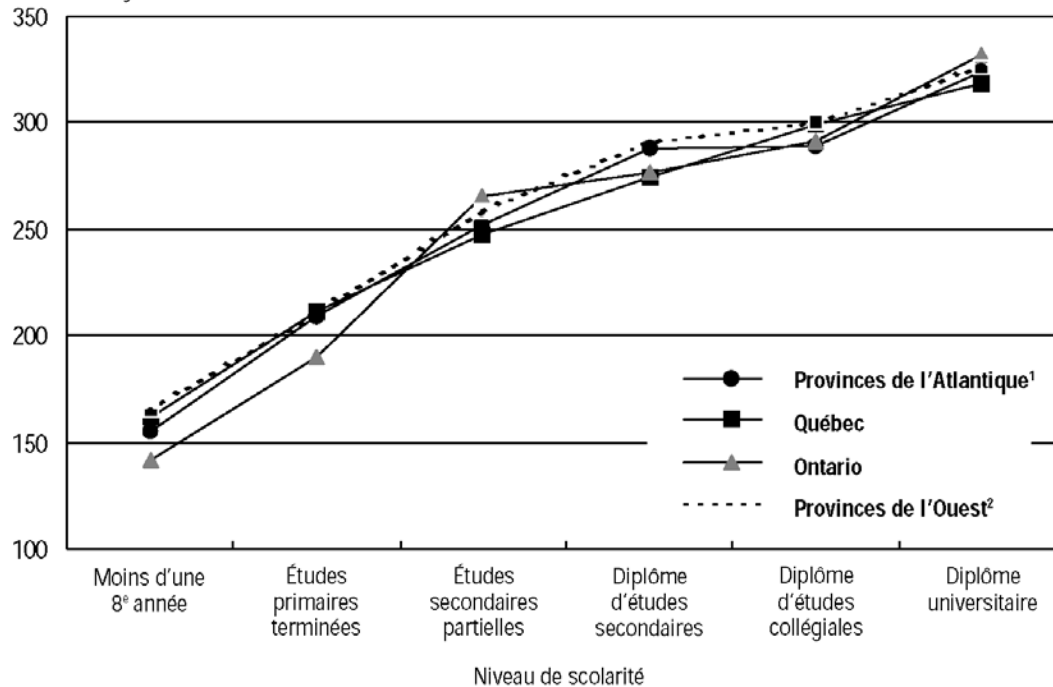
	Échelle des textes au contenu quantitatif			
	1	2	3	4/5
	Niveau			
	%			
Canada	22	26	32	20
Provinces de l'Atlantique ¹	23	30	30	16
Nouveau-Brunswick	25	34	27	14
Québec	28	32	30	10
Ontario	20	23	34	23
Provinces de l'Ouest ²	18	24	33	25
Alberta	13	22	38	27
Colombie-Britannique	21	23	34	23

1. Comprend l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve.

2. Comprend l'Alberta, la Colombie-Britannique, le Manitoba et la Saskatchewan.

Résultats moyens sur l'échelle des textes suivis selon le niveau de scolarité pour chaque région du Canada, adultes de 16 ans et plus

Résultats moyens sur l'échelle des textes suivis



1. Comprend l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve.
2. Comprend l'Alberta, la Colombie-Britannique, le Manitoba et la Saskatchewan.

Niveau de scolarité atteint le plus élevé

Tendances types des capacités de lecture

Aucunes études secondaires

La majorité des répondants se classent au niveau 1, surtout ceux qui n'ont pas terminé leurs études primaires; très rares sont ceux qui se classent au niveau 4/5.

Études secondaires partielles

La majorité des répondants se classent au niveau 2; un certain nombre d'entre eux se situent aux niveaux 1 et 3.

Diplôme d'études secondaires

La majorité des répondants se classent au niveau 3; ceux du deuxième groupe en importance se classent au niveau 2.

Diplôme d'études collégiales

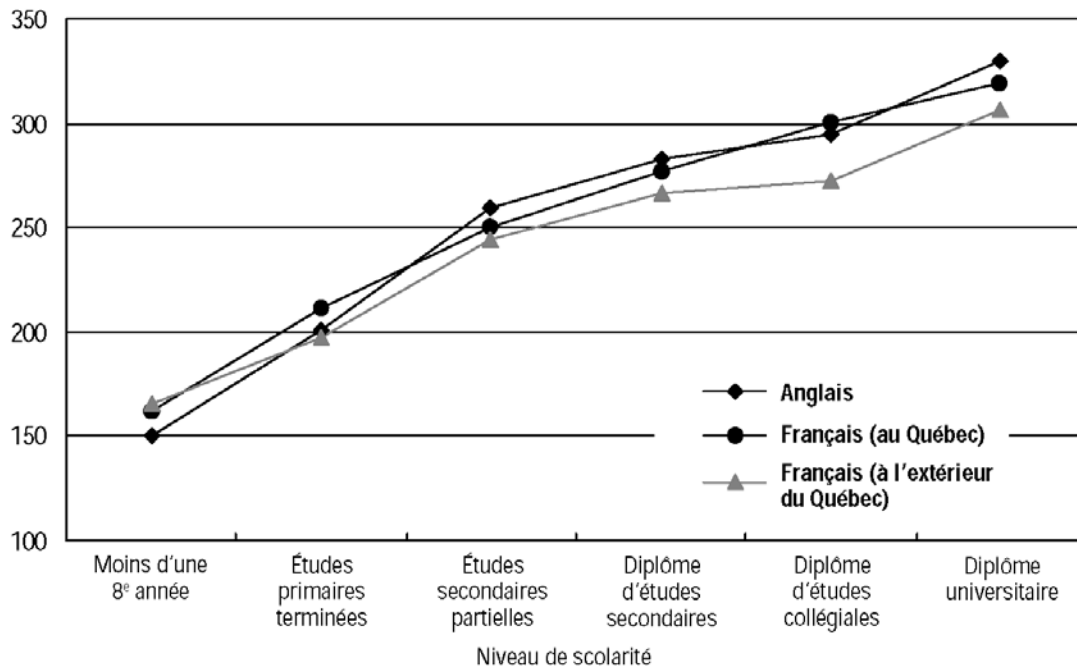
La majorité des répondants se classent au niveau 3; ceux du deuxième groupe en importance se classent au niveau 4/5.

Diplôme universitaire

La majorité des répondants se classent au niveau 4/5; un petit nombre d'entre eux se situent au niveau 1.

Résultats moyens sur l'échelle des textes suivis des groupes linguistiques du Canada selon le niveau de scolarité, adultes de 16 ans et plus

Résultats moyens sur l'échelle des textes suivis



Répartition des capacités de lecture sur les trois échelles selon l'âge, adultes canadiens de 16 ans et plus

Groupe d'âge	Échelle des textes suivis			
	Niveau			
	1	2	3	4/5
	%			
16 à 25 ans	11	26	44	20
26 à 35 ans	12	29	33	26
36 à 45 ans	13	19	37	31
46 à 55 ans	21	30	31	18
56 à 65 ans	38	26	28	8
Plus de 65 ans	53	27	19	...

Groupe d'âge	Échelle des textes schématiques			
	Niveau			
	1	2	3	4/5
	%			
16 à 25 ans	10	22	36	31
26 à 35 ans	14	25	34	28
36 à 45 ans	14	22	37	27
46 à 55 ans	23	31	24	22
56 à 65 ans	44	24	24	...
Plus de 65 ans	58	22	18	...

Groupe d'âge	Échelle des textes au contenu quantitatif			
	Niveau			
	1	2	3	4/5
	%			
16 à 25 ans	10	29	45	17
26 à 35 ans	12	26	35	28
36 à 45 ans	12	22	36	30
46 à 55 ans	24	32	25	19
56 à 65 ans	40	22	31	7
Plus de 65 ans	53	27	16	...

... La taille de l'échantillon est trop petite pour permettre de produire des estimations fiables.

Annexe B4

Extraits tirés de

Civic Literacy in Comparative Context : Why Canadians Should Be Concerned,

Policy Matters, July 2001, 2:2.

de Henry Milner

et de

Social Capital, Civic Engagement and Institutional Performance in

Sweden: An Analysis of the Swedish Regions

de Henry Milner et Svante Ersson

Novembre 2002

À peine plus de 60 p. 100 des électeurs inscrits ont exercé leur droit de vote au scrutin fédéral de novembre 2000. Plusieurs raisons expliquent ce phénomène, mais on invoque rarement parmi celles-ci l'affaiblissement de nos connaissances politiques. Pourtant, c'est un motif qu'on ne devrait pas négliger. En effet, peut-on vraiment s'attendre à ce que les gens qui ne suivent pas l'actualité politique aillent voter ? C'est la question à laquelle s'intéresse Milner.

À partir de données tirées d'une série d'indicateurs, le concept d'alphabétisme civique est développé pour comparer l'aptitude des sociétés à participer à la vie politique. L'auteur s'emploie à mettre en perspective la situation du Canada dans le contexte international, pour ensuite proposer des mesures susceptibles d'enrichir la culture politique, qu'il s'agisse de favoriser la lecture des journaux ou d'améliorer l'éducation civique et la formation permanente. Il préconise aussi une réforme des institutions politiques visant à inciter nos responsables à mieux contribuer à la formation des citoyens, en précisant que la plupart des initiatives proposées relèveraient des provinces étant donné la nature de notre pays et de sa constitution.

Cette approche est mise en contraste avec le courant d'analyse dominant, qui se fonde sur le concept de capital social notamment élaboré par Robert Putnam. L'auteur montre que ce concept est d'un maigre secours pour expliquer les variations de la participation électorale selon les pays ou la récente généralisation de son amoindrissement. Ainsi le Canada occupe-t-il le septième rang du World Values Survey pour la confiance sociale et le huitième pour l'adhésion aux organisations bénévoles – deux indices clés en la matière –, mais devance tout juste les États-Unis et la Suisse pour la participation électorale.

Enfin, les conséquences de l'analphabétisme civique ne sont pas neutres. Dans les sociétés à faible culture politique comme les États-Unis, les groupes économiquement défavorisés ont du mal à défendre leurs intérêts puisque leur maigre formation civique les exclut souvent de la vie publique. Alors que dans les pays à forte culture politique, comme ceux de la Scandinavie, on a tendance à adopter des politiques qui tiennent compte des intérêts de tous les secteurs de

la société parce que tous sont incités à s'engager dans la vie publique. Compte tenu du niveau de formation civique de sa population, on peut s'inquiéter de voir le Canada suivre dans les années à venir la voie américaine plutôt que le modèle scandinave.

Liste des tableaux

Table 2. Popular movements : memberships 1976-1997

Table 3. Civic engagement indicators over time: 1970-1998

Table 4. Performance/outcome indicators over time: 1970-98

Table 2. Popular movements: membership 1976-1997 (per 100 population)

	1976	1978	1984	1987	1992	1996	1997
Trade unions	52	49	-	60	62	62	55
Sports organiz	26	26	35	36	33	32	32
Consumers org	30	28	35	36	32	31	42
Housing organ	23	21	31	28	27	25	33
Political parties	14	13	16	15	11	11	8
Environmental	8	4	6	8	9	8	7
Pensioners	5	4	5	7	9	9	9
Parents org	13	11	9	10	8	8	10
Temperance movem	3	-	-	3	2	2	2
Immigrants org	1	1	2	2	1	1	1

Sources: 1976: SCB (1980a); 1978: SCB (1984); 1984: (SCB 1986a); 1987: (Blomberg et al 1989); 1992 (SCB 1994a); 1996: (Eurenius 1996); 1997: (Petersson et al. 1998)

Table 3. Civic engagement indicators over time: 1970-1998

YEAR	PARTY- MEMB	TU MEMB	LIB	STUDYC- HOURS	DAILY NEWSP READ	DAILY NEWS CIRC	TV
1970	,	,	,	667,12	,	165,1	,
1971	,	,	,	741,96	,	165,5	,
1972	,	,	,	817,69	,	155,1	,
1973	,	,	,	861,62	,	156,4	,
1974	,	,	,	994,74	,	157,1	,
1975	,	,	,	1102,58	,	158,1	,
1976	13,6	79,0	9,1	1198,52	,	159,4	,
1977	,	81,0	9,4	1317,29	,	147,0	,
1978	13,2	80,5	9,5	1338,97	,	114,7	,
1979	14,2	83,0	9,4	1312,90	74	146,0	76
1980	14,5	82,0	9,4	1242,76	74	146,2	79
1981	13,3	84,0	9,4	1040,49	74	145,3	74
1982	14,1	84,0	9,5	987,39	74	137,6	78
1983	15,0	84,5	9,6	1049,10	75	137,5	76
1984	15,7	84,5	9,3	1071,09	74	136,9	75
1985	14,5	84,5	9,1	1103,97	75	137,5	76
1986	13,4	84,5	8,8	1173,73	75	139,0	75
1987	13,1	84,0	8,8	1193,25	76	132,9	80
1988	13,0	84,5	8,6	1180,30	76	130,3	76
1989	12,3	83,5	8,5	1197,39	72	134,2	76
1990	11,4	82,5	8,2	1326,89	74	133,6	79
1991	10,3	82,0	8,1	1249,65	73	125,6	79
1992	11,1	83,5	8,2	1251,38	71	124,5	80
1993	9,8	85,0	8,3	1336,42	73	119,3	84
1994	8,9	84,5	8,4	1384,41	73	116,5	85
1995	,	,	8,7	,	71	114,6	84
1996	,	,	9,2	1353,01	71	108,2	84
1997	,	,	9,1	1393,35	72	106,7	84
1998	,	,	9,1	1407,05	75	105,2	86
Yearly change:	-.3	.2	-.0	18.1	-.1	-1.9	.5

Notes and sources: PARTYMEMB = Party membership as % of electorate, (Widfeldt 1997: 123); TUMEMB = Trade union membership as % of employed (SCB 1996: 86); LIB = library lending per inhabitant, (SCB Statistiska meddelanden various issues series U and Ku, Bakgrundsmaterial om kultur); STUDYCHOURS = study circle participation in hours per 1000 population, (Statens kulturråd 1981, and various issues of SCB Statistiska meddelanden series U and Ku); DAILY NEWSP READ = % of population daily reading a morning newspaper, Nordicom (1999); DAILY NEWS CIRC = circulation of daily newspapers per 100 population, (Tidningsstatistik 1999); TV = % of population daily viewing TV, (Nordicom 1999).

Table 4. Performance/outcome indicators over time: 1970-98

YEAR	PPP	UNEM	GINI	CURRE	LIFES	INFMO	SUICI	LIFE	FEMSAL
1970	113	1,5	,	46,6	,	11,00	31,3	80,45	,
1971	111	2,5	,	49,4	,	11,09	28,5	80,59	,
1972	109	2,7	,	49,5	,	10,82	29,4	80,60	,
1973	108	2,5	,	47,7	,	9,87	29,5	80,88	81
1974	111	2,0	,	48,8	60	9,56	28,7	80,98	82
1975	114	1,6	,233	50,5	68	8,63	27,7	80,99	83
1976	111	1,6	,241	55,1	67	8,32	26,6	81,10	84
1977	106	1,8	,231	58,0	57	8,05	28,3	91,60	86
1978	104	2,2	,214	57,5	60	7,80	26,3	81,61	87
1979	105	2,1	,211	56,4	56	7,49	28,3	81,76	87
1980	107	2,0	,206	56,3	50	6,91	27,6	81,86	88
1981	106	2,5	,203	57,6	55	6,94	24,6	82,10	89
1982	108	3,2	,209	57,8	52	6,85	27,8	82,38	90
1983	108	3,5	,210	59,5	62	7,04	27,3	82,68	90
1984	109	3,1	,220	59,0	54	6,40	27,4	82,82	92
1985	108	2,9	,221	59,5	58	6,76	25,0	82,71	91
1986	108	2,7	,230	60,4	68	5,93	27,1	82,98	91
1987	108	2,1	,221	62,1	,	6,12	26,0	83,12	90
1988	107	1,8	,221	61,6	,	5,82	26,4	82,99	90
1989	106	1,5	,244	63,7	,	5,77	26,8	83,64	89
1990	105	1,7	,246	63,3	,	5,96	24,1	83,35	88
1991	101	2,9	,261	60,3	,	6,15	24,3	83,56	85
1992	96	5,3	,252	59,5	55	5,35	21,9	83,72	84
1993	93	8,2	,257	58,8	44	4,84	22,2	83,59	83
1994	93	8,0	,288	57,9	46	4,45	21,4	84,29	83
1995	97	,	,256	57,8	41	4,15	21,5	84,23	83
1996	96	,	,267	62,1	42	3,96	20,0	84,38	83
1997	95	,	,290	61,2	52	3,62	,	84,57	83
1998	,	,	,	63,0	53	,	,	,	84
Yearly change:-.6		.1	.003	.5	-.7	-.2	-.3	.12	-.0

Notes and sources: PPP = Swedish ppp per/capita as % of OECD average, (OECD 1999a); UNEM = unemployment rate commonly defined, (OECD 1986, 1999b); GINI = income distribution, (SCB 1999a; Björklund 1992: 45); CURRE = current receipt of general government as % of GDP, (OECD 1986, 1999b); LIFES = % of sample agreeing that it is very good to live in Sweden, (Stütz 1987, 1999); INFMO = infant mortality rate, (SCB 1998a); SUICI = suicide rate for men per 1000 population, (SCB 1999b); LIFE = life expectancy for women, (SCB 1998a); FEMSAL = female salaries as a per cent of male salaries in the state sector, (SCB 1997b, Arbetslivsinstitutet 1999).

Sources

- Arbetslivsinstitutet (1999) *Kvinnors och mäns löner 1998*. Stockholm: Arbetslivsinstitutet.
- Björklund, A.(1992) "Långsiktiga perspektiv på inkomstfördelningen" in Bilaga 8 till *Långtidsutredningen 1992* (SOU 1992:19), pp. 35-78.
- Blomberg, G. et al. (1989) *Medborgarundersökningen: råtabeller*. Stockholm: Maktutredningen.
- Eurenius, B. (1996) "Det ideella arbetet", in *På medborgarnas villkor - en demokratisk infrastruktur*. Stockholm. Demokratiutvecklingskommittén (SOU 1996:162), pp. 259-300.
- Nordicom (1999) *Mediebarometer 1998*. *Medienotiser* 1999:1.
- OECD (1986) *OECD economic outlook*, no 40.
- OECD (1999a) *National accounts: main aggregates 1960-1997: volume 1*. Paris.
- OECD (1999b) *OECD economic outlook*, no 66.
- Petersson, O. et al. (1998) *Demokrati och medborgarskap: demokratirådets rapport 1998*. Stockholm: SNS förlag.
- SCB (1980a) ULF *Levnadsförhållanden 1976: ensamhet och gemenskap*. Rapport 18. Stockholm:SCB.+
- SCB (1984) ULF *Levnadsförhållanden 1978: politiska resurser*. Rapport 31. Stockholm: SCB.
- SCB (1986a) Politiska resurser: preliminära resultat från 1984 års undersökning av levnadsförhållandena. *Statistiska meddelanden* Be 40 SM 8601.
- SCB (1994a) ULF *Levnadsförhållanden: föreningslivet i Sverige - en statistisk belysning*. Rapport 86.Stockholm. SCB.
- SCB (1997b) *På tal om kvinnor och män: lathund om jämställdhet 1996*. Stockholm: SCB.
- SCB (1997d) Folk- och skolbiblioteken 1996. *Statistiska meddelanden* Ku 11 SM 9701.
- SCB (1998a) *Befolkningsstatistik 1997: del 4*. Stockholm: SCB.
- SCB (1999a) Inkomstfördelningsundersökningen 1997. *Statistiska meddelanden* If21 SM 9901.
- SCB (1999b) *Statistisk årsbok 2000*. Stockholm: SCB.
- Statens kulturråd (1981) *Kulturstatistik: verksamhet, ekonomi, kulturvanor 1960-1979*. Stockholm:Statens kulturråd.
- Stütz, G. (1987) Opinion 86: en opinionsundersökning hösten 1986. *Psykologiskt försvar*, 136.
- Stütz, G. (1999) *Opinion 98: svenskarnas syn på samhället, säkerhetspolitiken och försvaret: hösten*
- Tidningsstatistik (1999) *TS Boken 1999*. Sollentuna: Tidningsstatistik.

ANNEXE B3

Extraits tirés de la communication

« Structures of Disadvantage : Spatial and Theoretical Aspects of Index
Construction :

Index-Construction : Methods of Aggregating Indicators of Social and Economic
Well-Being »

de
Jonathan Pratschke
Department of Sociology
Trinity College, Dublin (Ireland)
et
Trutz Haase
Social and Economics Consultant
Dublin (Ireland)

Présenté à la Fifth International Conference on Logic and Methodology
Cologne, 3-6 October 2000

Octobre 2002

Sommaire :

This paper provides a response to the need of policy-makers and analysts for a means of evaluating the impact of public interventions targeted towards areas of social need. Spatially-targeted initiatives to combat social disadvantage have been implemented in many OECD countries and the availability of EU funding has encouraged their diffusion in Europe. Existing indices do not facilitate comparisons over time, although they have been used successfully for resource allocation and in cross-sectional research. We explore the limitations of these scales, tracing their theoretical and methodological origins, and outline a new approach to index construction. A multi-dimensional model of disadvantage is presented and tested using three waves of Census data from the Republic of Ireland. This model facilitates the monitoring of anti-poverty programmes and therefore represents a significant advance over other approaches. It will be of considerable interest to policy-makers and has potential applications in the monitoring of national and European programmes.

TABLEAU 1

Table 1 : Variable Names, Domains, Areas Affected and Dimensions

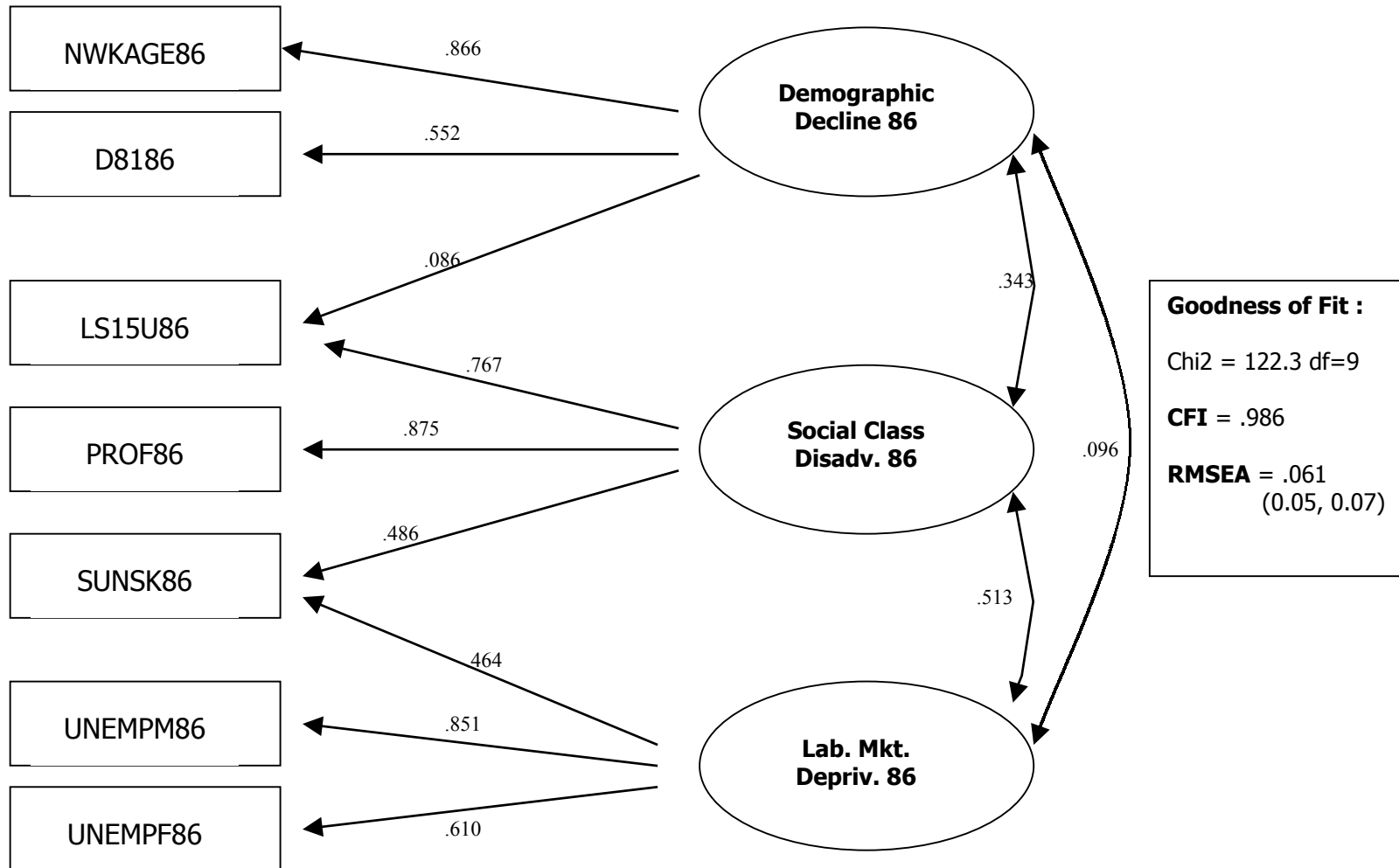
Name	Domain	Latent Dimension	Areas Affected	Description
NWKAGE 86, 91, 96	Demographic structure	Demographic decline	Mainly rural	The percentage of population aged under 25 or over 44
D8186, D8691, D9196	Demographic structure	Demographic decline	Mainly rural	Population decline over the previous five years*
LS15U 86, 91, 96	Education	Social class disadvantage	All (but especially deprived rural)	The percentage of adults who left school at age 15 or younger
PROF 86, 91, 96	Income and needs	Social class disadvantage	All	The percentage of persons in households headed by "Professionals" or "Managerial and Technical" employees
SUNSK 86, 91, 96	Income and needs	Social class disadvantage	All (but especially deprived rural)	The percentage of persons in households headed by "Semi-skilled Manual" or "Unskilled Manual" workers including farmers with less than 30 acres**
UNEMPM 86, 91, 96	Employment	Labour market deprivation	Urban	The male unemployment rate according to the Census of Population
UNEMPF 86, 91, 96	Employment	Labour market deprivation	Urban	The female unemployment rate according to the Census of Population

* Population change was truncated at 15 percent to limit the effects of outliers, as the population of a small number of areas doubled or even trebled in population within a five-year period due to intensive redevelopment.

** We exclude all those people whose social class position is « Unclassified » from the denominator of this percentage, as to include them would lead to artificially-reduced scores in disadvantaged urban areas.

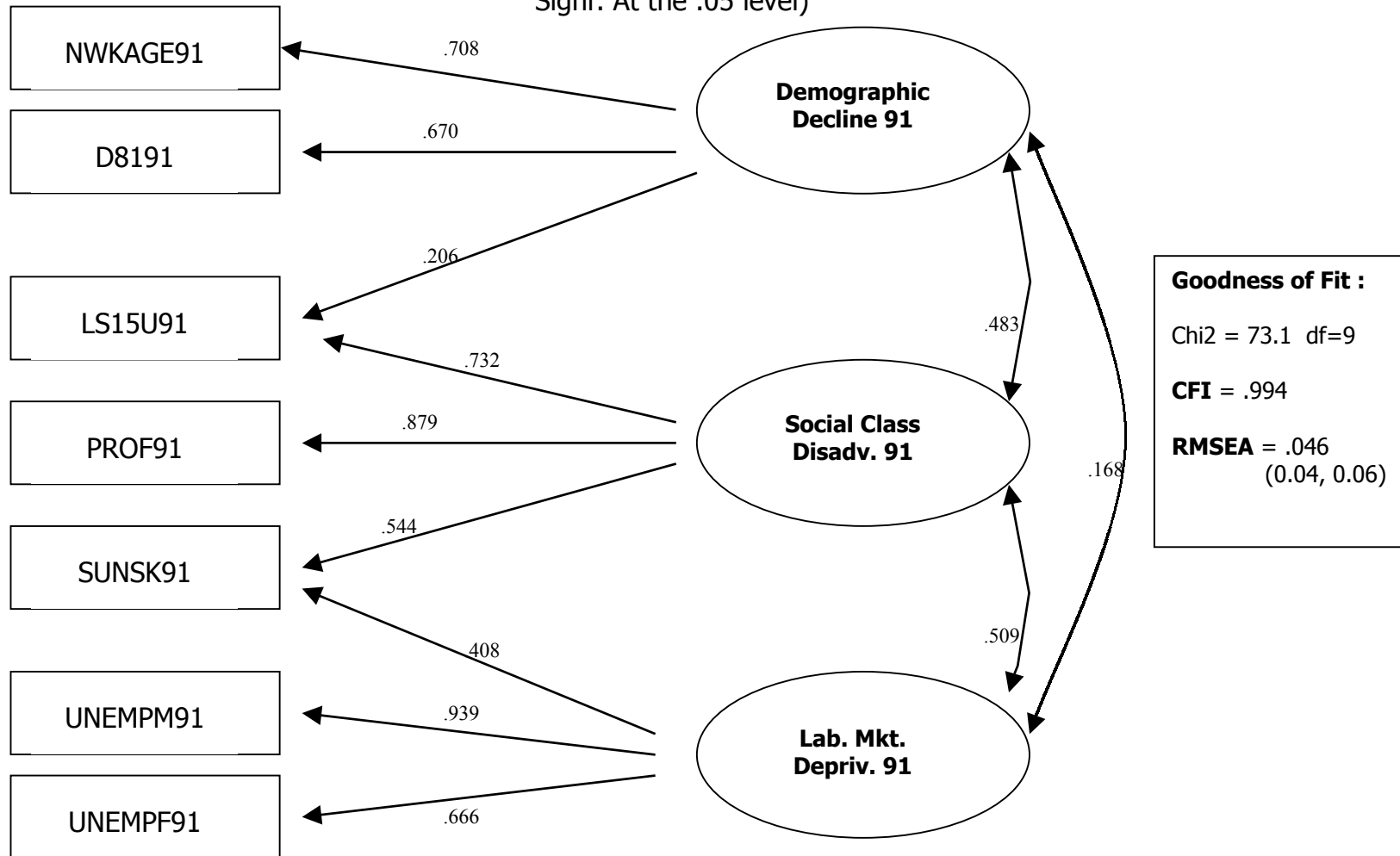
GRAPHIQUE 1

Figure 1 : Results of the Disadvantage Model, 1986 Census Data (n=3421) (all coefficients standardised, all effects stat. Signf. At the .05 level)



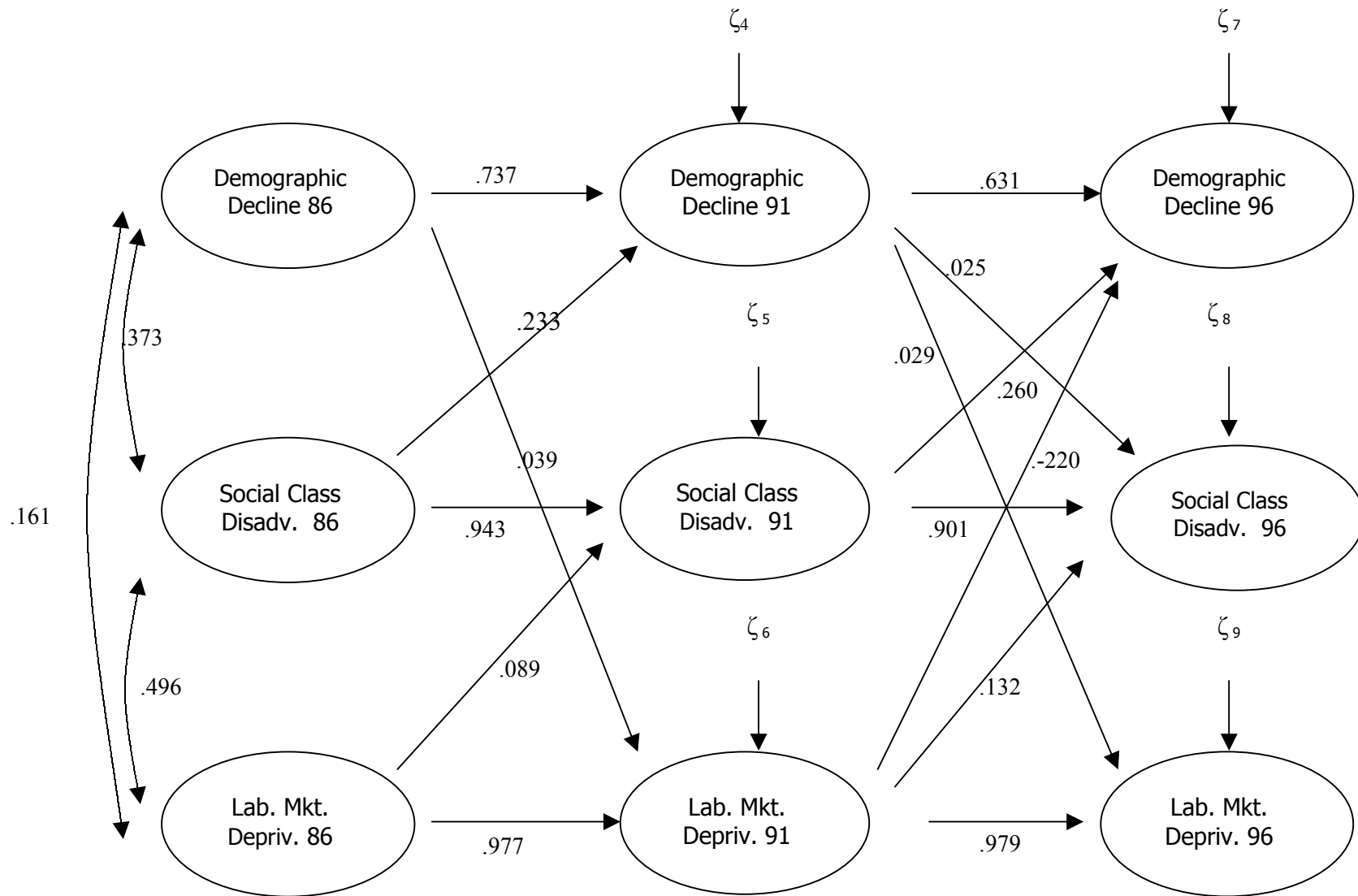
GRAPHIQUE 2

Figure 2 : Results of the Disadvantage Model, 1991 Census Data (n=3421) (all coefficients standardised, all effects stat. Signf. At the .05 level)



GRAPHIQUE 3

Figure 4 : Path Diagram of Longitudinal Disadvantage Model*



* This diagram has been simplified by omitting all observed indicators, showing the structural relationships between the latent variables only, and by omitting effects that are not statistically significant. Most of the corresponding loadings of indicators on latent variables are constrained to be equal across waves, as we have already described, and most of the corresponding error variances are similarly constrained. Error variances of corresponding indicators are free to correlate over time

ANNEXE B5

Extraits tirés de

*Indicators of Quality of Life in Canada : A Citizens' Prototype:
Summary of Results of Public Dialogue Sessions and Prototype of
National Indicators*

Canadian Policy Research Networks,
Quality of Life Indicators Project,

April 2001

octobre 2002

Sommaire :

The results of a series of public dialogue discussions held across Canada reveal that Canadians agree that tracking the quality of life in Canada is a worthwhile endeavour and identify several common elements that they believe should be monitored. Nearly every group of participants addressed various aspects of health, education, the environment, social programs, political rights, personal well-being, safe communities, and the economy as important to the quality of life in Canada. These common themes cut across regions, social backgrounds, and various demographic characteristics of the populace. Indeed, there appears to be widespread agreement among Canadians that the general recipe for a healthy quality of life must include certain key ingredients, even though the recommended "amounts" vary to some degree.

The central purpose of the Canadian Policy Research Networks' (CPRN) "Quality of Life Indicators Project" is to develop a prototype of national indicators to track Canada's progress in quality of life through a citizen involvement process. To learn about the issues that citizens view as important to quality of life in Canada and what indicators should be developed to monitor the issues, forty dialogue discussions were conducted in nine provinces across Canada over a two-week period in October 2000. The recruitment process produced five different clusters of groups, including quasirandom samples of urban and rural participants and purposive samples consisting of urban and rural participants, "influencers," hard-to-reach participants, and youth groups. The participants reviewed background materials on quality of life issues and indicators prior to the dialogue sessions, engaged in three-hour dialogue discussions facilitated by trained moderators, and completed questionnaires prior to and following their discussions.

The overall results suggest that there were a number of common national indicator priorities to monitor quality of life in Canada. The groups emphasized the importance of the following, regardless of the cluster: primary and secondary education, health care access, a healthy environment, clean air and/or water, social programs, responsible taxation, public safety or security, job security, employment opportunities, a living wage, time use or balance, civic participation, and children/youth programs.

Every group discussed political and democratic rights as important to the quality of life in Canada. As well, every group addressed various aspects of health, with most identifying health care access as a key area to be monitored. The majority of groups identified either physical or mental health as important as well. In terms of education, the participants suggested that access, quality, and funding levels should be monitored. The environment figured prominently in nearly every group's list of priorities, both as an important contributor to quality of life and as

an area for which indicators should be developed (e.g., clean air, water, and waste disposal). The participants further emphasized “social programs” as important to quality of life, which for many groups meant income maintenance supports or affordable housing for low-income or vulnerable populations. Nearly half the groups discussed children and/or youth programs as a key dimension. At the same time, the dialogue participants suggested that responsible taxation should be a priority.

The dialogue groups further stressed the importance of monitoring healthy, safe communities as a key indicator of quality of life. Similarly, civic participation represented another area that participants ranked highly in assessing quality of life in Canada. Moreover, most groups in various ways considered the health of the economy to be important, particularly with respect to employment opportunities, job security, and decent wages or “living” wages.

Access, availability, personal security, and equity or fairness emerge as overarching or crosscutting themes that underlie much of the dialogues. Canadians understand that while there may be social and economic differences that distinguish some groups from others, these differences should not fundamentally threaten or undermine anyone’s ability to share in the many and varied resources available. Furthermore, many individuals across the majority of groups believed that quality of life should include a sense of personal security, which encompassed everything from safety to financial well-being. The participants expressed as well a strong belief in equity issues, meaning the degree to which some groups are more likely to benefit from existing arrangements to issues of equal treatment and respect for others.

At the individual level, most people expressed at least some satisfaction with a range of different quality of life dimensions, though those who were older tended to have more positive views or expressed higher levels of satisfaction on several issues. Regardless of age or other background characteristics, the majority of participants ranked health care, education, the environment, and social programs as priority areas requiring improvement. As discussed previously, these areas (and sub-themes identified within the broader discussions) were often targeted as key factors that participants believed should be monitored more systematically to help track quality of life in Canada on a regular basis. Participants often felt far less competent, however, in their capacity to suggest what the most helpful or relevant indicators might be; they were often comfortable to rely on other expert opinion in this regard.

The data were more limited in thinking about whom should be responsible for developing and reporting on the quality of life in Canada. The general view was that governments should work cooperatively with independent, non-profit organizations to support the development and ongoing monitoring of quality of

life indicators. The participants recognized that funding might be necessary from governments and other sources to help sustain such an ambitious project, but believed further that independent reporting should be encouraged especially since government accountability might be incorporated as one of the dimensions monitored.

The participants, while not always optimistic that the process would yield tangible results, were nevertheless energized by their participation in the process. Many people learned about other views and often came away understanding others who perhaps held different views to be more thoughtful and engaging. Most important, there was a general consensus that developing a quality of life indicators prototype was feasible and desirable. Canadians expressed a preference to have a more uniform and comprehensive system for evaluating quality of life in Canada than what currently exists. While most continued to believe in Canada as offering a reasonably high quality of life, the participants voiced a number of concerns that should be addressed and monitored on an ongoing basis to establish priorities, to provide feedback, and assess changes in quality of life in the years ahead.

Table 1: Total Groups Discussing Selected Quality of Life Issues and Prevalence of Sub-Themes across 40 Groups

	THEMATIC AREAS	GROUPS TOTAL #	VOTES	SUB-THEME NUMBER 1	SUB-THEME NUMBER 2	SUB-THEME NUMBER 3	SUB-THEME NUMBER 4	SUB-THEME NUMBER 5
1	Political Rights/ General Values	40	206	Civic involvement (21)	Civil or human rights (16)	Autonomy (11)	Democracy (10)	Freedom (8)
2	Health	39	206	Accessibility (24)	Physical health (17)	Mental health (13)	Health prevention and promotion (13)	Universal system (13)
3	Education	39	177	Accessibility and/or universality (22)	Quality (17)	Primary/secondary schools (14)	Post-secondary education (12)	Lifelong learning (11)
4	Environment	38	189	Clean, healthy (35)	Water (24)	Toxic waste (11)	Waste management (7)	Renewable natural resources (5)
5	Social Programs/ Conditions	38	173	General support programs (19)	Basic needs (15)	Housing affordability (15)	Wealth distribution (14)	Daycare (10)
6	Personal Well-Being	36	102	Personal well-being in general (18)	Time use and Balance (16)	Leisure and recreation (12)	Food/diet (7)	Self-respect or dignity (7)
7	Legal or Justice System	35	96	Safe communities/ public safety (28)	Crime rate (10)	Security (9)	Policing (7)	Justice system (5)
8	Economy	34	110	Employment (17)	Living wages (17)	Economic growth (13)	Small business support (9)	Cost of living (6)
9	Work	31	67	Job security (12)	Wages and benefits (10)	Employment opportunities (9)	Meaningful work or job satisfaction (7)	Training and upgrading (7)
10	Community	31	44	Healthy communities (10)	Spirituality (10)	Programs and resources (8)	Volunteer opportunities (7)	Civil society (4)
11	Seniors and Children	30	64	Child and/or youth programs (19)	Eldercare (6)	Healthy child development (5)	Time/attention for children (5)	Access to health care in retirement (4)
12	Government	29	99	Taxes/fiscal policies (14)	Honesty or public trust (12)	Accountability and efficiency (7)	Quality and leadership (5)	Balanced business Policy (5)
13	Family, Friends, and Connections	25	39	Family well-being (11)	Intimate connections (6)	Reduced social isolation (5)	Family economic security (4)	Family coping (4)
14	Information(Media)	23	29	Public education	Technology and	Research and	Media access or	Media accuracy (4)

				(10)	Computer access (6)	information (6)	independent media (6)	
15	Infrastructure and Transport	23	12	Infrastructure (16)	Affordable transportation (5)	Public transit (3)	Paths and trails (1)	
16	Diversity and Multiculturalism	19	17	Cultural diversity (13)	Cultural sharing and exchanges (5)	Obligations to Native peoples (3)	Regional differences (2)	Immigration policies (1)
17	Cultural Pursuits	10	11	Cultural activities (6)	Funding or support for the arts (5)			

Table note: "Total votes" refers to the number of participants (out of 346) who voted for some facet of a theme in identifying their priorities. The numbers in parentheses after each sub-theme refer to the total number of groups (out of 40) that discussed that particular sub-theme.
Source: *Asking Citizens What Matters for Quality of Life in Canada – Results of CPRN's Public Dialogue Process, October 2000*, J. Michalski, April 2001

Annexe B2

Extraits tirés

de

« Faits saillants de *Lire l'avenir : Un portrait de l'alphabétisme au Canada* »

de Statistique Canada,

1996

posté à : http://www.statcan.ca/francais/freepub/89F0093XIF/free_f.htm

novembre 2002

Lire l'avenir est le rapport canadien d'une étude préparée à partir des résultats de l'Enquête internationale sur l'alphabétisme des adultes (EIAA)¹ (1994). Menée dans huit pays industrialisés - le Canada, l'Irlande, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Pologne, la Suède, la Suisse et les États-Unis - l'enquête avait pour but d'élaborer des échelles pour comparer le rendement en lecture parmi des personnes dont les capacités variaient considérablement, et pour comparer les capacités de lecture d'une culture et d'une langue à l'autre.

Lire l'avenir jette un nouvel éclairage sur les facteurs qui influencent le développement des capacités de lecture et d'écriture des adultes à la maison et au travail. Cette nouvelle notion, qui désigne plus que la capacité fondamentale de lire et d'écrire que l'on trouve dans l'alphabétisation, est définie par des niveaux de capacités de lecture, lesquels reflètent l'aptitude des personnes à comprendre et à utiliser l'information ; aptitude, est-il besoin de souligner, essentielle dans un monde où les activités quotidiennes exigent des capacités plus élevées en matière de communication et de traitement de l'information.

Lire l'avenir présente les résultats détaillés selon trois échelles qui s'inscrivent sur un continuum de capacités (allant de 1, le niveau le plus faible, à 4/5, les niveaux les plus élevés). Ce modèle fournit un important cadre de référence qui peut aider à orienter le discours public sur l'alphabétisme, puisque dorénavant on ne peut plus opposer de façon catégorique les termes «alphabète» et «analphabète» — ou encore parler de «nantis» et de «démunis», mais l'on doit plutôt parler de niveaux de capacités, chacun d'entre eux pouvant appuyer une vaste gamme d'analyses.

Par ailleurs, les données de l'EIAA nous révèlent que si les personnes n'utilisent pas leurs capacités de lecture après avoir quitté l'école ou le collège, elles peuvent les perdre. L'inverse est également vrai: si elles mettent en pratique leurs capacités de lecture ou reçoivent de la

¹ L'enquête a été parrainée par les [Secrétariat national à l'alphabétisation](#) et la Direction générale de la recherche appliquée de Développement des ressources humaines Canada; elle a été dirigée par [Statistique Canada](#) en collaboration avec l'OCDE, Eurostat et l'[UNESCO](#). Les résultats de l'enquête publiés dans le document *Littératie, économie et société : résultats de la première Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes* démontraient l'existence probable d'un lien étroit entre le niveau d'alphabétisme d'un pays et son potentiel économique.

formation, elles peuvent les améliorer. Ces résultats révèlent l'importance de mieux comprendre la façon dont les capacités peuvent se perdre ou s'améliorer et, de ce fait, mettent en lumière le besoin de politiques pour encourager, protéger et promouvoir l'alphabétisme en dehors du système d'enseignement formel.

Bref, les résultats de l'enquête mettent en évidence les répercussions sociales et économiques des divers niveaux de capacités d'alphabétisme, les facteurs à l'origine de ces répercussions et la mesure dans laquelle elles pourraient faire l'objet d'une intervention gouvernementale.

Échelles et niveaux de capacités utilisés dans l'EIAA

Compréhension de textes suivis : connaissances et compétences nécessaires pour comprendre et utiliser l'information contenue dans des textes suivis, tels des éditoriaux, des nouvelles, des brochures et des modes d'emploi.

Compréhension de textes schématiques : connaissances et compétences requises pour repérer et utiliser l'information présentée sous diverses formes, entre autres, les demandes d'emploi, les fiches de paie, les horaires de transport, les cartes routières, les tableaux et les graphiques.

Compréhension de textes au contenu quantitatif : connaissances et compétences nécessaires à l'application des opérations arithmétiques, séparément ou successivement, à des nombres contenus dans des imprimés, par exemple pour établir le solde d'un compte-chèques, calculer un pourboire, remplir un bon de commande ou calculer l'intérêt d'un emprunt à partir d'une annonce publicitaire.

Le **niveau 1** dénote un niveau de compétences très faible; par exemple, la personne peut être incapable de déterminer correctement la dose d'un médicament à administrer à un enfant d'après le mode d'emploi indiqué sur l'emballage.

Les répondants du **niveau 2** peuvent lire uniquement des textes simples, explicites, correspondant à des tâches peu complexes. Bien que faible, ce niveau de compétences est supérieur au niveau 1. Le niveau 2 correspond à des personnes qui savent lire, mais qui obtiennent de faibles résultats aux tests. Elles peuvent avoir acquis des compétences suffisantes pour répondre aux exigences quotidiennes de la littératie mais, à cause de leur faible niveau de compétences, il leur est difficile de faire face à de nouvelles exigences, comme l'assimilation de nouvelles compétences professionnelles.

Le **niveau 3** est considéré comme un minimum convenable pour composer avec les exigences de la vie quotidienne et du travail dans une société complexe et évoluée. Il dénote à peu près le niveau de compétences nécessaire pour terminer des études secondaires et entrer dans le supérieur. Comme les niveaux plus élevés, il exige la capacité d'intégrer

plusieurs sources d'information et de résoudre des problèmes plus complexes.

Sont classés dans les **niveaux 4 et 5** les répondants qui font preuve d'une maîtrise des compétences supérieures de traitement de l'information.

Liste des tableaux :

L'alphabétisme d'une province à l'autre

Résultats moyens sur l'échelle des textes suivis selon le niveau de scolarité pour chaque région du Canada, adultes de 16 ans et plus

Résultats moyens sur l'échelle des textes suivis des groupes linguistiques du Canada selon le niveau de scolarité, adultes de 16 ans et plus

Répartition des capacités de lecture sur les trois échelles selon l'âge, adultes canadiens de 16 ans et plus

L'alphabétisme d'une province à l'autre

Répartition des capacités de lecture sur les trois échelles selon la région et certaines provinces du Canada, adultes de 16 ans et plus

	Échelle des textes suivis			
	1	2	3	4/5
	Niveau			
	%			
Canada	22	26	33	20
Provinces de l'Atlantique ¹	25	26	35	15
Nouveau-Brunswick	28	31	25	16
Québec	28	26	39	8
Ontario	19	28	28	25
Provinces de l'Ouest ²	18	24	34	25
Alberta	15	21	36	29
Colombie-Britannique	19	24	35	22

	Échelle des textes schématiques			
	1	2	3	4/5
	Niveau			
	%			
Canada	23	24	30	22
Provinces de l'Atlantique ¹	28	26	32	14
Nouveau-Brunswick	29	30	24	16
Québec	31	27	29	13
Ontario	21	22	31	26
Provinces de l'Ouest ²	19	25	29	27
Alberta	16	21	33	30
Colombie-Britannique	20	29	27	25

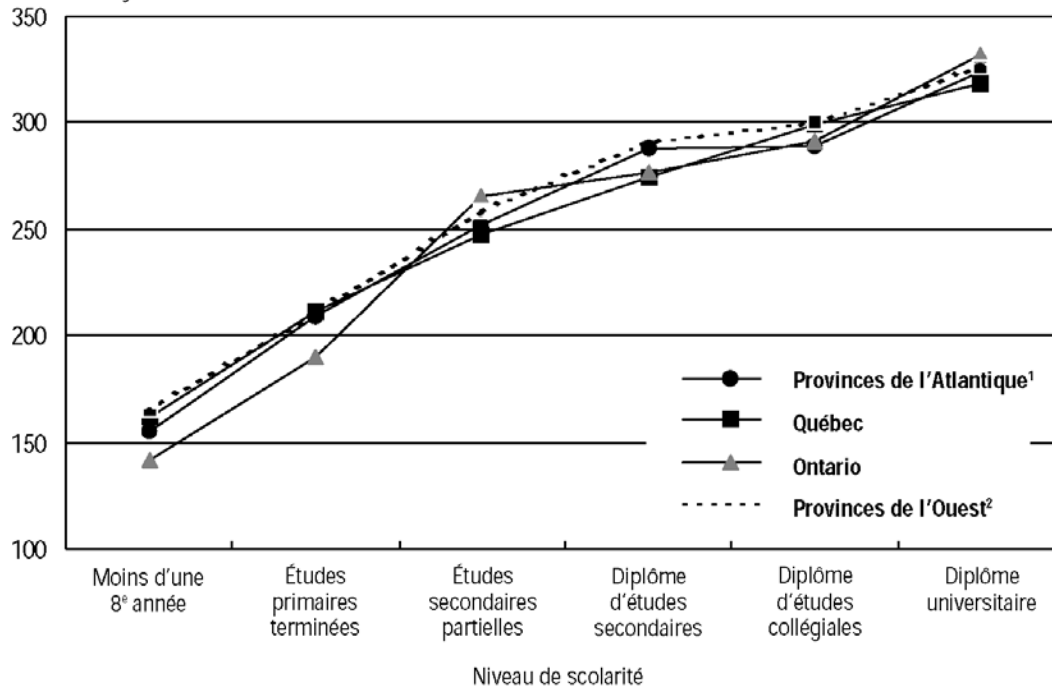
	Échelle des textes au contenu quantitatif			
	1	2	3	4/5
	Niveau			
	%			
Canada	22	26	32	20
Provinces de l'Atlantique ¹	23	30	30	16
Nouveau-Brunswick	25	34	27	14
Québec	28	32	30	10
Ontario	20	23	34	23
Provinces de l'Ouest ²	18	24	33	25
Alberta	13	22	38	27
Colombie-Britannique	21	23	34	23

1. Comprend l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve.

2. Comprend l'Alberta, la Colombie-Britannique, le Manitoba et la Saskatchewan.

Résultats moyens sur l'échelle des textes suivis selon le niveau de scolarité pour chaque région du Canada, adultes de 16 ans et plus

Résultats moyens sur l'échelle des textes suivis



1. Comprend l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve.
2. Comprend l'Alberta, la Colombie-Britannique, le Manitoba et la Saskatchewan.

Niveau de scolarité atteint le plus élevé

Tendances types des capacités de lecture

Aucunes études secondaires

La majorité des répondants se classent au niveau 1, surtout ceux qui n'ont pas terminé leurs études primaires; très rares sont ceux qui se classent au niveau 4/5.

Études secondaires partielles

La majorité des répondants se classent au niveau 2; un certain nombre d'entre eux se situent aux niveaux 1 et 3.

Diplôme d'études secondaires

La majorité des répondants se classent au niveau 3; ceux du deuxième groupe en importance se classent au niveau 2.

Diplôme d'études collégiales

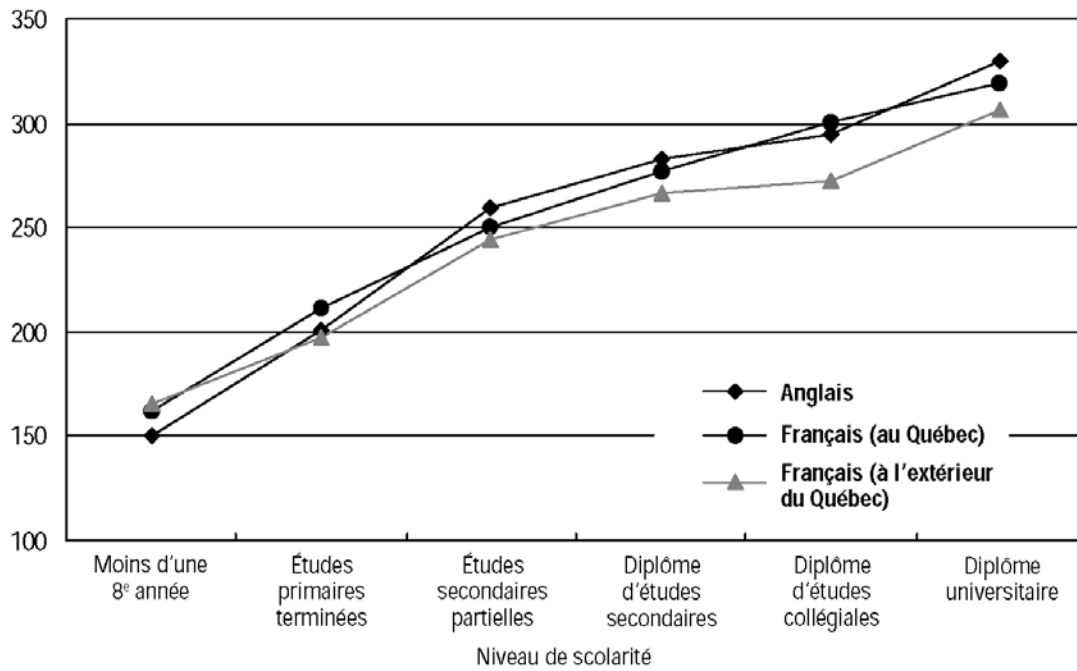
La majorité des répondants se classent au niveau 3; ceux du deuxième groupe en importance se classent au niveau 4/5.

Diplôme universitaire

La majorité des répondants se classent au niveau 4/5; un petit nombre d'entre eux se situent au niveau 1.

Résultats moyens sur l'échelle des textes suivis des groupes linguistiques du Canada selon le niveau de scolarité, adultes de 16 ans et plus

Résultats moyens sur l'échelle des textes suivis



Répartition des capacités de lecture sur les trois échelles selon l'âge, adultes canadiens de 16 ans et plus

Groupe d'âge	Échelle des textes suivis			
	Niveau			
	1	2	3	4/5
	%			
16 à 25 ans	11	26	44	20
26 à 35 ans	12	29	33	26
36 à 45 ans	13	19	37	31
46 à 55 ans	21	30	31	18
56 à 65 ans	38	26	28	8
Plus de 65 ans	53	27	19	...

Groupe d'âge	Échelle des textes schématiques			
	Niveau			
	1	2	3	4/5
	%			
16 à 25 ans	10	22	36	31
26 à 35 ans	14	25	34	28
36 à 45 ans	14	22	37	27
46 à 55 ans	23	31	24	22
56 à 65 ans	44	24	24	...
Plus de 65 ans	58	22	18	...

Groupe d'âge	Échelle des textes au contenu quantitatif			
	Niveau			
	1	2	3	4/5
	%			
16 à 25 ans	10	29	45	17
26 à 35 ans	12	26	35	28
36 à 45 ans	12	22	36	30
46 à 55 ans	24	32	25	19
56 à 65 ans	40	22	31	7
Plus de 65 ans	53	27	16	...

... La taille de l'échantillon est trop petite pour permettre de produire des estimations fiables.

ANNEXE B3

Extraits tirés de la communication

« Structures of Disadvantage : Spatial and Theoretical Aspects of Index
Construction :

Index-Construction : Methods of Aggregating Indicators of Social and Economic
Well-Being »

de
Jonathan Pratschke
Department of Sociology
Trinity College, Dublin (Ireland)
et
Trutz Haase
Social and Economics Consultant
Dublin (Ireland)

Présenté à la Fifth International Conference on Logic and Methodology
Cologne, 3-6 October 2000

Octobre 2002

Sommaire :

This paper provides a response to the need of policy-makers and analysts for a means of evaluating the impact of public interventions targeted towards areas of social need. Spatially-targeted initiatives to combat social disadvantage have been implemented in many OECD countries and the availability of EU funding has encouraged their diffusion in Europe. Existing indices do not facilitate comparisons over time, although they have been used successfully for resource allocation and in cross-sectional research. We explore the limitations of these scales, tracing their theoretical and methodological origins, and outline a new approach to index construction. A multi-dimensional model of disadvantage is presented and tested using three waves of Census data from the Republic of Ireland. This model facilitates the monitoring of anti-poverty programmes and therefore represents a significant advance over other approaches. It will be of considerable interest to policy-makers and has potential applications in the monitoring of national and European programmes.

TABLEAU 1

Table 1 : Variable Names, Domains, Areas Affected and Dimensions

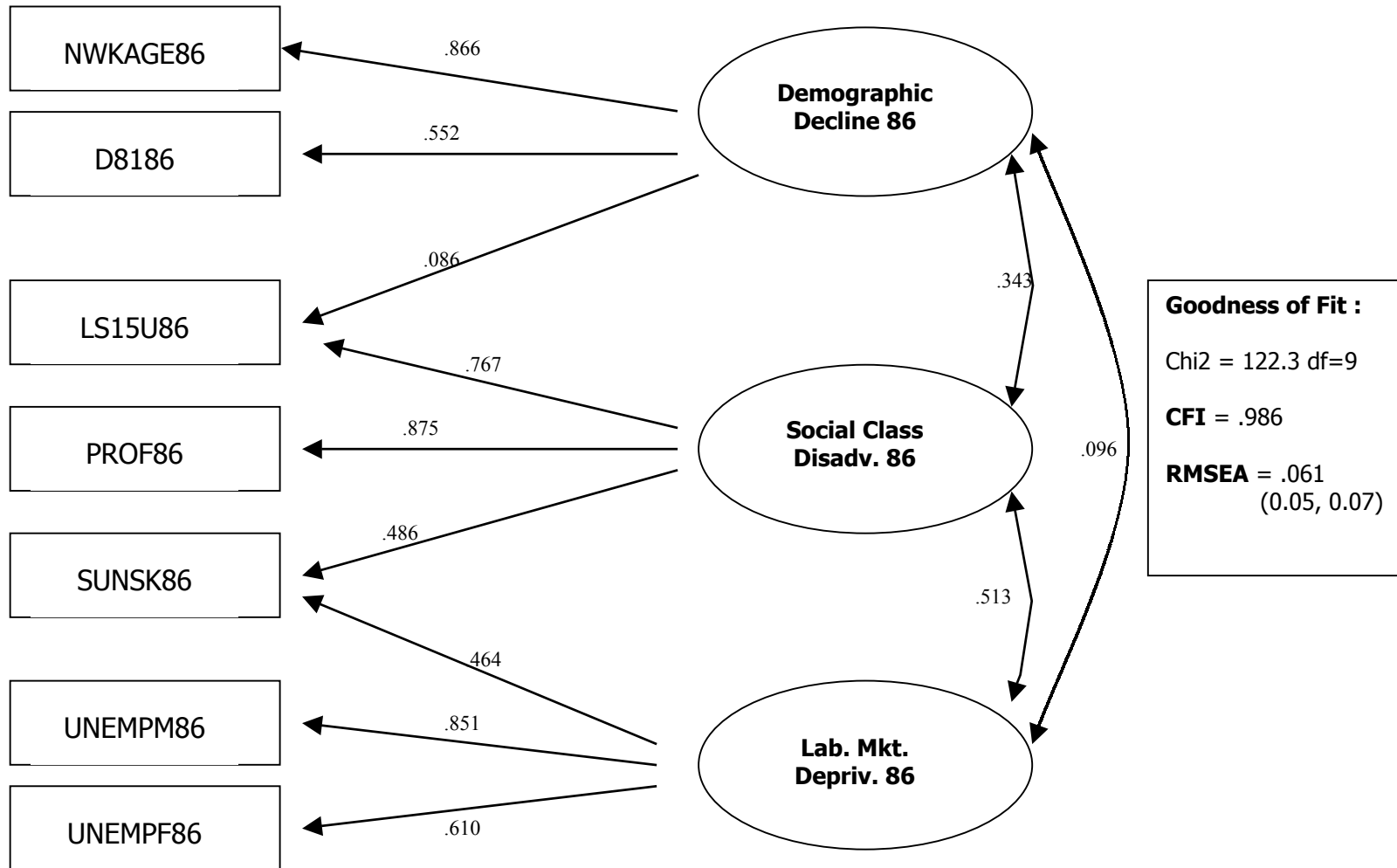
Name	Domain	Latent Dimension	Areas Affected	Description
NWKAGE 86, 91, 96	Demographic structure	Demographic decline	Mainly rural	The percentage of population aged under 25 or over 44
D8186, D8691, D9196	Demographic structure	Demographic decline	Mainly rural	Population decline over the previous five years*
LS15U 86, 91, 96	Education	Social class disadvantage	All (but especially deprived rural)	The percentage of adults who left school at age 15 or younger
PROF 86, 91, 96	Income and needs	Social class disadvantage	All	The percentage of persons in households headed by "Professionals" or "Managerial and Technical" employees
SUNSK 86, 91, 96	Income and needs	Social class disadvantage	All (but especially deprived rural)	The percentage of persons in households headed by "Semi-skilled Manual" or "Unskilled Manual" workers including farmers with less than 30 acres**
UNEMPM 86, 91, 96	Employment	Labour market deprivation	Urban	The male unemployment rate according to the Census of Population
UNEMPF 86, 91, 96	Employment	Labour market deprivation	Urban	The female unemployment rate according to the Census of Population

* Population change was truncated at 15 percent to limit the effects of outliers, as the population of a small number of areas doubled or even trebled in population within a five-year period due to intensive redevelopment.

** We exclude all those people whose social class position is « Unclassified » from the denominator of this percentage, as to include them would lead to artificially-reduced scores in disadvantaged urban areas.

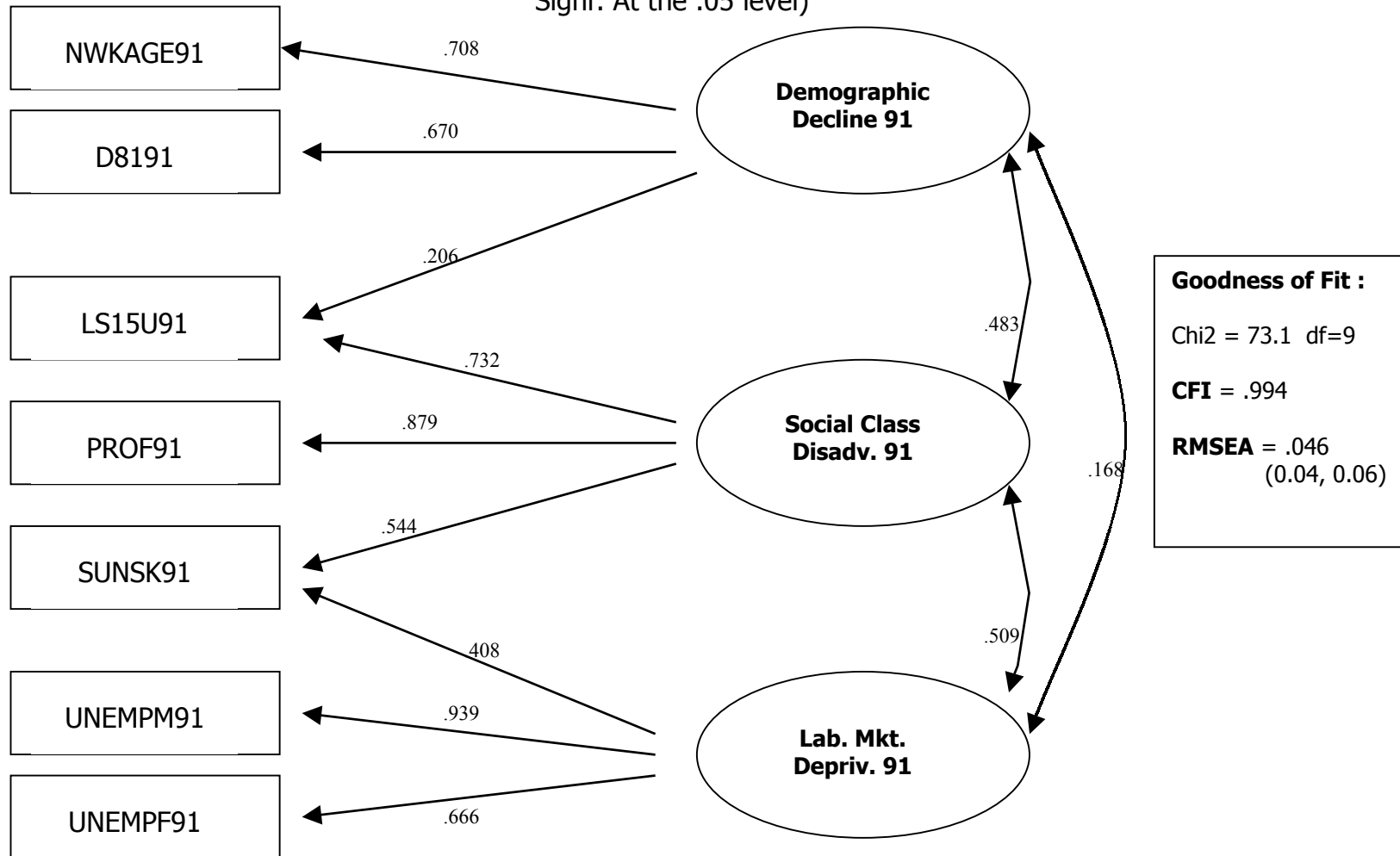
GRAPHIQUE 1

Figure 1 : Results of the Disadvantage Model, 1986 Census Data (n=3421) (all coefficients standardised, all effects stat. Signf. At the .05 level)



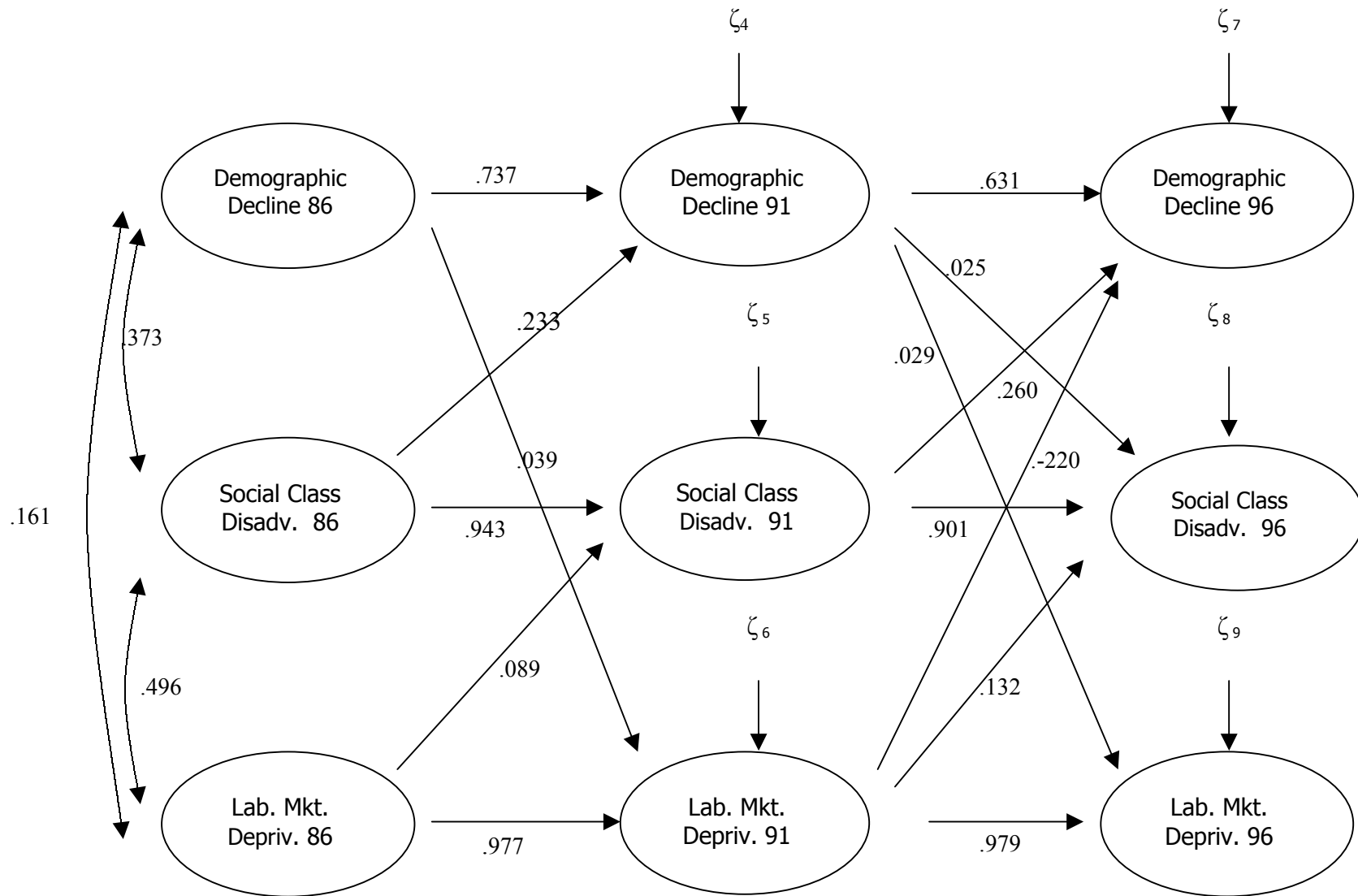
GRAPHIQUE 2

Figure 2 : Results of the Disadvantage Model, 1991 Census Data (n=3421) (all coefficients standardised, all effects stat. Signf. At the .05 level)



GRAPHIQUE 3

Figure 4 : Path Diagram of Longitudinal Disadvantage Model*



* This diagram has been simplified by omitting all observed indicators, showing the structural relationships between the latent variables only, and by omitting effects that are not statistically significant. Most of the corresponding loadings of indicators on latent variables are constrained to be equal across waves, as we have already described, and most of the corresponding error variances are similarly constrained. Error variances of corresponding indicators are free to correlate over time

Annexe B4

Extraits tirés de

Civic Literacy in Comparative Context : Why Canadians Should Be Concerned,

Policy Matters, July 2001, 2:2.

de Henry Milner

et de

Social Capital, Civic Engagement and Institutional Performance in

Sweden: An Analysis of the Swedish Regions

de Henry Milner et Svante Ersson

Novembre 2002

À peine plus de 60 p. 100 des électeurs inscrits ont exercé leur droit de vote au scrutin fédéral de novembre 2000. Plusieurs raisons expliquent ce phénomène, mais on invoque rarement parmi celles-ci l'affaiblissement de nos connaissances politiques. Pourtant, c'est un motif qu'on ne devrait pas négliger. En effet, peut-on vraiment s'attendre à ce que les gens qui ne suivent pas l'actualité politique aillent voter ? C'est la question à laquelle s'intéresse Milner.

À partir de données tirées d'une série d'indicateurs, le concept d'alphabétisme civique est développé pour comparer l'aptitude des sociétés à participer à la vie politique. L'auteur s'emploie à mettre en perspective la situation du Canada dans le contexte international, pour ensuite proposer des mesures susceptibles d'enrichir la culture politique, qu'il s'agisse de favoriser la lecture des journaux ou d'améliorer l'éducation civique et la formation permanente. Il préconise aussi une réforme des institutions politiques visant à inciter nos responsables à mieux contribuer à la formation des citoyens, en précisant que la plupart des initiatives proposées relèveraient des provinces étant donné la nature de notre pays et de sa constitution.

Cette approche est mise en contraste avec le courant d'analyse dominant, qui se fonde sur le concept de capital social notamment élaboré par Robert Putnam. L'auteur montre que ce concept est d'un maigre secours pour expliquer les variations de la participation électorale selon les pays ou la récente généralisation de son amoindrissement. Ainsi le Canada occupe-t-il le septième rang du World Values Survey pour la confiance sociale et le huitième pour l'adhésion aux organisations bénévoles – deux indices clés en la matière –, mais devance tout juste les États-Unis et la Suisse pour la participation électorale.

Enfin, les conséquences de l'analphabétisme civique ne sont pas neutres. Dans les sociétés à faible culture politique comme les États-Unis, les groupes économiquement défavorisés ont du mal à défendre leurs intérêts puisque leur maigre formation civique les exclut souvent de la vie publique. Alors que dans les pays à forte culture politique, comme ceux de la Scandinavie, on a tendance à adopter des politiques qui tiennent compte des intérêts de tous les secteurs de

la société parce que tous sont incités à s'engager dans la vie publique. Compte tenu du niveau de formation civique de sa population, on peut s'inquiéter de voir le Canada suivre dans les années à venir la voie américaine plutôt que le modèle scandinave.

Liste des tableaux

Table 2. Popular movements : memberships 1976-1997

Table 3. Civic engagement indicators over time: 1970-1998

Table 4. Performance/outcome indicators over time: 1970-98

Table 2. Popular movements: membership 1976-1997 (per 100 population)

	1976	1978	1984	1987	1992	1996	1997
Trade unions	52	49	-	60	62	62	55
Sports organiz	26	26	35	36	33	32	32
Consumers org	30	28	35	36	32	31	42
Housing organ	23	21	31	28	27	25	33
Political parties	14	13	16	15	11	11	8
Environmental	8	4	6	8	9	8	7
Pensioners	5	4	5	7	9	9	9
Parents org	13	11	9	10	8	8	10
Temperance movem	3	-	-	3	2	2	2
Immigrants org	1	1	2	2	1	1	1

Sources: 1976: SCB (1980a); 1978: SCB (1984); 1984: (SCB 1986a); 1987: (Blomberg et al 1989); 1992 (SCB 1994a); 1996: (Eurenius 1996); 1997: (Petersson et al. 1998)

Table 3. Civic engagement indicators over time: 1970-1998

YEAR	PARTY- MEMB	TU MEMB	LIB	STUDYC- HOURS	DAILY NEWSP READ	DAILY NEWS CIRC	TV
1970	,	,	,	667,12	,	165,1	,
1971	,	,	,	741,96	,	165,5	,
1972	,	,	,	817,69	,	155,1	,
1973	,	,	,	861,62	,	156,4	,
1974	,	,	,	994,74	,	157,1	,
1975	,	,	,	1102,58	,	158,1	,
1976	13,6	79,0	9,1	1198,52	,	159,4	,
1977	,	81,0	9,4	1317,29	,	147,0	,
1978	13,2	80,5	9,5	1338,97	,	114,7	,
1979	14,2	83,0	9,4	1312,90	74	146,0	76
1980	14,5	82,0	9,4	1242,76	74	146,2	79
1981	13,3	84,0	9,4	1040,49	74	145,3	74
1982	14,1	84,0	9,5	987,39	74	137,6	78
1983	15,0	84,5	9,6	1049,10	75	137,5	76
1984	15,7	84,5	9,3	1071,09	74	136,9	75
1985	14,5	84,5	9,1	1103,97	75	137,5	76
1986	13,4	84,5	8,8	1173,73	75	139,0	75
1987	13,1	84,0	8,8	1193,25	76	132,9	80
1988	13,0	84,5	8,6	1180,30	76	130,3	76
1989	12,3	83,5	8,5	1197,39	72	134,2	76
1990	11,4	82,5	8,2	1326,89	74	133,6	79
1991	10,3	82,0	8,1	1249,65	73	125,6	79
1992	11,1	83,5	8,2	1251,38	71	124,5	80
1993	9,8	85,0	8,3	1336,42	73	119,3	84
1994	8,9	84,5	8,4	1384,41	73	116,5	85
1995	,	,	8,7	,	71	114,6	84
1996	,	,	9,2	1353,01	71	108,2	84
1997	,	,	9,1	1393,35	72	106,7	84
1998	,	,	9,1	1407,05	75	105,2	86
Yearly change:	-.3	.2	-.0	18.1	-.1	-1.9	.5

Notes and sources: PARTYMEMB = Party membership as % of electorate, (Widfeldt 1997: 123); TUMEMB = Trade union membership as % of employed (SCB 1996: 86); LIB = library lending per inhabitant, (SCB Statistiska meddelanden various issues series U and Ku, Bakgrundsmaterial om kultur); STUDYCHOURS = study circle participation in hours per 1000 population, (Statens kulturråd 1981, and various issues of SCB Statistiska meddelanden series U and Ku); DAILY NEWSP READ = % of population daily reading a morning newspaper, Nordicom (1999); DAILY NEWS CIRC = circulation of daily newspapers per 100 population, (Tidningsstatistik 1999); TV = % of population daily viewing TV, (Nordicom 1999).

Table 4. Performance/outcome indicators over time: 1970-98

YEAR	PPP	UNEM	GINI	CURRE	LIFES	INFMO	SUICI	LIFE	FEMSAL
1970	113	1,5	,	46,6	,	11,00	31,3	80,45	,
1971	111	2,5	,	49,4	,	11,09	28,5	80,59	,
1972	109	2,7	,	49,5	,	10,82	29,4	80,60	,
1973	108	2,5	,	47,7	,	9,87	29,5	80,88	81
1974	111	2,0	,	48,8	60	9,56	28,7	80,98	82
1975	114	1,6	,233	50,5	68	8,63	27,7	80,99	83
1976	111	1,6	,241	55,1	67	8,32	26,6	81,10	84
1977	106	1,8	,231	58,0	57	8,05	28,3	91,60	86
1978	104	2,2	,214	57,5	60	7,80	26,3	81,61	87
1979	105	2,1	,211	56,4	56	7,49	28,3	81,76	87
1980	107	2,0	,206	56,3	50	6,91	27,6	81,86	88
1981	106	2,5	,203	57,6	55	6,94	24,6	82,10	89
1982	108	3,2	,209	57,8	52	6,85	27,8	82,38	90
1983	108	3,5	,210	59,5	62	7,04	27,3	82,68	90
1984	109	3,1	,220	59,0	54	6,40	27,4	82,82	92
1985	108	2,9	,221	59,5	58	6,76	25,0	82,71	91
1986	108	2,7	,230	60,4	68	5,93	27,1	82,98	91
1987	108	2,1	,221	62,1	,	6,12	26,0	83,12	90
1988	107	1,8	,221	61,6	,	5,82	26,4	82,99	90
1989	106	1,5	,244	63,7	,	5,77	26,8	83,64	89
1990	105	1,7	,246	63,3	,	5,96	24,1	83,35	88
1991	101	2,9	,261	60,3	,	6,15	24,3	83,56	85
1992	96	5,3	,252	59,5	55	5,35	21,9	83,72	84
1993	93	8,2	,257	58,8	44	4,84	22,2	83,59	83
1994	93	8,0	,288	57,9	46	4,45	21,4	84,29	83
1995	97	,	,256	57,8	41	4,15	21,5	84,23	83
1996	96	,	,267	62,1	42	3,96	20,0	84,38	83
1997	95	,	,290	61,2	52	3,62	,	84,57	83
1998	,	,	,	63,0	53	,	,	,	84
Yearly change:-.6		.1	.003	.5	-.7	-.2	-.3	.12	-.0

Notes and sources: PPP = Swedish ppp per/capita as % of OECD average, (OECD 1999a); UNEM = unemployment rate commonly defined, (OECD 1986, 1999b); GINI = income distribution, (SCB 1999a; Björklund 1992: 45); CURRE = current receipt of general government as % of GDP, (OECD 1986, 1999b); LIFES = % of sample agreeing that it is very good to live in Sweden, (Stütz 1987, 1999); INFMO = infant mortality rate, (SCB 1998a); SUICI = suicide rate for men per 1000 population, (SCB 1999b); LIFE = life expectancy for women, (SCB 1998a); FEMSAL = female salaries as a per cent of male salaries in the state sector, (SCB 1997b, Arbetslivsinstitutet 1999).

Sources

- Arbetslivsinstitutet (1999) *Kvinnors och mäns löner 1998*. Stockholm: Arbetslivsinstitutet.
- Björklund, A.(1992) "Långsiktiga perspektiv på inkomstfördelningen" in Bilaga 8 till *Långtidsutredningen 1992* (SOU 1992:19), pp. 35-78.
- Blomberg, G. et al. (1989) *Medborgarundersökningen: råtabeller*. Stockholm: Maktutredningen.
- Eurenius, B. (1996) "Det ideella arbetet", in *På medborgarnas villkor - en demokratisk infrastruktur*. Stockholm. Demokratiutvecklingskommittén (SOU 1996:162), pp. 259-300.
- Nordicom (1999) *Mediebarometer 1998*. *Medienotiser* 1999:1.
- OECD (1986) *OECD economic outlook*, no 40.
- OECD (1999a) *National accounts: main aggregates 1960-1997: volume 1*. Paris.
- OECD (1999b) *OECD economic outlook*, no 66.
- Petersson, O. et al. (1998) *Demokrati och medborgarskap: demokratirådets rapport 1998*. Stockholm: SNS förlag.
- SCB (1980a) ULF *Levnadsförhållanden 1976: ensamhet och gemenskap*. Rapport 18. Stockholm:SCB.+
- SCB (1984) ULF *Levnadsförhållanden 1978: politiska resurser*. Rapport 31. Stockholm: SCB.
- SCB (1986a) Politiska resurser: preliminära resultat från 1984 års undersökning av levnadsförhållandena. *Statistiska meddelanden* Be 40 SM 8601.
- SCB (1994a) ULF *Levnadsförhållanden: föreningslivet i Sverige - en statistisk belysning*. Rapport 86.Stockholm. SCB.
- SCB (1997b) *På tal om kvinnor och män: lathund om jämställdhet 1996*. Stockholm: SCB.
- SCB (1997d) Folk- och skolbiblioteken 1996. *Statistiska meddelanden* Ku 11 SM 9701.
- SCB (1998a) *Befolkningsstatistik 1997: del 4*. Stockholm: SCB.
- SCB (1999a) Inkomstfördelningsundersökningen 1997. *Statistiska meddelanden* If21 SM 9901.
- SCB (1999b) *Statistisk årsbok 2000*. Stockholm: SCB.
- Statens kulturråd (1981) *Kulturstatistik: verksamhet, ekonomi, kulturvanor 1960-1979*. Stockholm:Statens kulturråd.
- Stütz, G. (1987) Opinion 86: en opinionsundersökning hösten 1986. *Psykologiskt försvar*, 136.
- Stütz, G. (1999) *Opinion 98: svenskarnas syn på samhället, säkerhetspolitiken och försvaret: hösten*
- Tidningsstatistik (1999) *TS Boken 1999*. Sollentuna: Tidningsstatistik.

ANNEXE B5

Extraits tirés de

*Indicators of Quality of Life in Canada : A Citizens' Prototype:
Summary of Results of Public Dialogue Sessions and Prototype of
National Indicators*

Canadian Policy Research Networks,
Quality of Life Indicators Project,

April 2001

octobre 2002

Sommaire :

The results of a series of public dialogue discussions held across Canada reveal that Canadians agree that tracking the quality of life in Canada is a worthwhile endeavour and identify several common elements that they believe should be monitored. Nearly every group of participants addressed various aspects of health, education, the environment, social programs, political rights, personal well-being, safe communities, and the economy as important to the quality of life in Canada. These common themes cut across regions, social backgrounds, and various demographic characteristics of the populace. Indeed, there appears to be widespread agreement among Canadians that the general recipe for a healthy quality of life must include certain key ingredients, even though the recommended "amounts" vary to some degree.

The central purpose of the Canadian Policy Research Networks' (CPRN) "Quality of Life Indicators Project" is to develop a prototype of national indicators to track Canada's progress in quality of life through a citizen involvement process. To learn about the issues that citizens view as important to quality of life in Canada and what indicators should be developed to monitor the issues, forty dialogue discussions were conducted in nine provinces across Canada over a two-week period in October 2000. The recruitment process produced five different clusters of groups, including quasirandom samples of urban and rural participants and purposive samples consisting of urban and rural participants, "influencers," hard-to-reach participants, and youth groups. The participants reviewed background materials on quality of life issues and indicators prior to the dialogue sessions, engaged in three-hour dialogue discussions facilitated by trained moderators, and completed questionnaires prior to and following their discussions.

The overall results suggest that there were a number of common national indicator priorities to monitor quality of life in Canada. The groups emphasized the importance of the following, regardless of the cluster: primary and secondary education, health care access, a healthy environment, clean air and/or water, social programs, responsible taxation, public safety or security, job security, employment opportunities, a living wage, time use or balance, civic participation, and children/youth programs.

Every group discussed political and democratic rights as important to the quality of life in Canada. As well, every group addressed various aspects of health, with most identifying health care access as a key area to be monitored. The majority of groups identified either physical or mental health as important as well. In terms of education, the participants suggested that access, quality, and funding levels should be monitored. The environment figured prominently in nearly every group's list of priorities, both as an important contributor to quality of life and as

an area for which indicators should be developed (e.g., clean air, water, and waste disposal). The participants further emphasized “social programs” as important to quality of life, which for many groups meant income maintenance supports or affordable housing for low-income or vulnerable populations. Nearly half the groups discussed children and/or youth programs as a key dimension. At the same time, the dialogue participants suggested that responsible taxation should be a priority.

The dialogue groups further stressed the importance of monitoring healthy, safe communities as a key indicator of quality of life. Similarly, civic participation represented another area that participants ranked highly in assessing quality of life in Canada. Moreover, most groups in various ways considered the health of the economy to be important, particularly with respect to employment opportunities, job security, and decent wages or “living” wages.

Access, availability, personal security, and equity or fairness emerge as overarching or crosscutting themes that underlie much of the dialogues. Canadians understand that while there may be social and economic differences that distinguish some groups from others, these differences should not fundamentally threaten or undermine anyone’s ability to share in the many and varied resources available. Furthermore, many individuals across the majority of groups believed that quality of life should include a sense of personal security, which encompassed everything from safety to financial well-being. The participants expressed as well a strong belief in equity issues, meaning the degree to which some groups are more likely to benefit from existing arrangements to issues of equal treatment and respect for others.

At the individual level, most people expressed at least some satisfaction with a range of different quality of life dimensions, though those who were older tended to have more positive views or expressed higher levels of satisfaction on several issues. Regardless of age or other background characteristics, the majority of participants ranked health care, education, the environment, and social programs as priority areas requiring improvement. As discussed previously, these areas (and sub-themes identified within the broader discussions) were often targeted as key factors that participants believed should be monitored more systematically to help track quality of life in Canada on a regular basis. Participants often felt far less competent, however, in their capacity to suggest what the most helpful or relevant indicators might be; they were often comfortable to rely on other expert opinion in this regard.

The data were more limited in thinking about whom should be responsible for developing and reporting on the quality of life in Canada. The general view was that governments should work cooperatively with independent, non-profit organizations to support the development and ongoing monitoring of quality of

life indicators. The participants recognized that funding might be necessary from governments and other sources to help sustain such an ambitious project, but believed further that independent reporting should be encouraged especially since government accountability might be incorporated as one of the dimensions monitored.

The participants, while not always optimistic that the process would yield tangible results, were nevertheless energized by their participation in the process. Many people learned about other views and often came away understanding others who perhaps held different views to be more thoughtful and engaging. Most important, there was a general consensus that developing a quality of life indicators prototype was feasible and desirable. Canadians expressed a preference to have a more uniform and comprehensive system for evaluating quality of life in Canada than what currently exists. While most continued to believe in Canada as offering a reasonably high quality of life, the participants voiced a number of concerns that should be addressed and monitored on an ongoing basis to establish priorities, to provide feedback, and assess changes in quality of life in the years ahead.

Table 1: Total Groups Discussing Selected Quality of Life Issues and Prevalence of Sub-Themes across 40 Groups

	THEMATIC AREAS	GROUPS TOTAL #	VOTES	SUB-THEME NUMBER 1	SUB-THEME NUMBER 2	SUB-THEME NUMBER 3	SUB-THEME NUMBER 4	SUB-THEME NUMBER 5
1	Political Rights/ General Values	40	206	Civic involvement (21)	Civil or human rights (16)	Autonomy (11)	Democracy (10)	Freedom (8)
2	Health	39	206	Accessibility (24)	Physical health (17)	Mental health (13)	Health prevention and promotion (13)	Universal system (13)
3	Education	39	177	Accessibility and/or universality (22)	Quality (17)	Primary/secondary schools (14)	Post-secondary education (12)	Lifelong learning (11)
4	Environment	38	189	Clean, healthy (35)	Water (24)	Toxic waste (11)	Waste management (7)	Renewable natural resources (5)
5	Social Programs/ Conditions	38	173	General support programs (19)	Basic needs (15)	Housing affordability (15)	Wealth distribution (14)	Daycare (10)
6	Personal Well-Being	36	102	Personal well-being in general (18)	Time use and Balance (16)	Leisure and recreation (12)	Food/diet (7)	Self-respect or dignity (7)
7	Legal or Justice System	35	96	Safe communities/ public safety (28)	Crime rate (10)	Security (9)	Policing (7)	Justice system (5)
8	Economy	34	110	Employment (17)	Living wages (17)	Economic growth (13)	Small business support (9)	Cost of living (6)
9	Work	31	67	Job security (12)	Wages and benefits (10)	Employment opportunities (9)	Meaningful work or job satisfaction (7)	Training and upgrading (7)
10	Community	31	44	Healthy communities (10)	Spirituality (10)	Programs and resources (8)	Volunteer opportunities (7)	Civil society (4)
11	Seniors and Children	30	64	Child and/or youth programs (19)	Eldercare (6)	Healthy child development (5)	Time/attention for children (5)	Access to health care in retirement (4)
12	Government	29	99	Taxes/fiscal policies (14)	Honesty or public trust (12)	Accountability and efficiency (7)	Quality and leadership (5)	Balanced business Policy (5)
13	Family, Friends, and Connections	25	39	Family well-being (11)	Intimate connections (6)	Reduced social isolation (5)	Family economic security (4)	Family coping (4)
14	Information(Media)	23	29	Public education	Technology and	Research and	Media access or	Media accuracy (4)

				(10)	Computer access (6)	information (6)	independent media (6)	
15	Infrastructure and Transport	23	12	Infrastructure (16)	Affordable transportation (5)	Public transit (3)	Paths and trails (1)	
16	Diversity and Multiculturalism	19	17	Cultural diversity (13)	Cultural sharing and exchanges (5)	Obligations to Native peoples (3)	Regional differences (2)	Immigration policies (1)
17	Cultural Pursuits	10	11	Cultural activities (6)	Funding or support for the arts (5)			

Table note: "Total votes" refers to the number of participants (out of 346) who voted for some facet of a theme in identifying their priorities. The numbers in parentheses after each sub-theme refer to the total number of groups (out of 40) that discussed that particular sub-theme.
Source: *Asking Citizens What Matters for Quality of Life in Canada – Results of CPRN's Public Dialogue Process, October 2000*, J. Michalski, April 2001